UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

L'INDUSTRIALISATION DANS LE SECTEUR COTONNIER EN SUISSE (1760-1830/40)

THÈSE

présentée à la Faculté des sciences économiques et sociales
de l'Université de Genève,

par

BÉATRICE VEYRASSAT

pour l'obtention du grade de docteur ès sciences économiques et sociales,
mention histoire économique

Membres du jury de thèse:
M. Paul Bairoch, professeur, Genève
M. Jean-François Bergier, professeur, Zurich, directeur de thèse
M. François Crouzet, professeur, Paris
Mlle Anne-Marie Piuz, professeur, Genève
M. Peter Tschopp, professeur, Genève, président du jury

Thèse N° 279

1980

ÉDITIONS PAYOT LAUSANNE
1982

L'INDUSTRIALISATION DANS LE SECTEUR COTONNIER EN SUISSE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

L'INDUSTRIALISATION DANS LE SECTEUR COTONNIER EN SUISSE (1760-1830/40)

THÈSE

présentée à la Faculté des sciences économiques et sociales
de l'Université de Genève,

par

BÉATRICE VEYRASSAT

pour l'obtention du grade de docteur ès sciences économiques et sociales,
mention histoire économique

Membres du jury de thèse:
M. Paul Bairoch, professeur, Genève
M. Jean-François Bergier, professeur, Zurich, directeur de thèse
M. François Crouzet, professeur, Paris
Mlle Anne-Marie Piuz, professeur, Genève
M. Peter Tschopp, professeur, Genève, président du jury

Thèse No 279

ÉDITIONS PAYOT LAUSANNE
1982

La Faculté des sciences économiques et sociales, sur préavis du jury, a autorisé l'impression de la présente thèse, sans entendre, par là, émettre aucune opinion sur les propositions qui s'y trouvent énoncées et qui n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Genève, le 19 mars 1980.

Le doyen: Paul Guichonnet.

UNIV. LEIDEN BIBL.

© Editions Payot Lausanne 1982
ISBN 2-601-00382-0

A Antoine et à Julien

L'impression de cet ouvrage a été honorée de plusieurs subsides et prix.
Mes vifs remerciements s'adressent à la Fondation Hans Wilsdorf, au Fonds national de la recherche scientifique, au Fonds William Rappard et à l'Université de Genève.

AVANT-PROPOS

Grâce à une industrialisation précoce et à la conquête de marchés lointains, la Suisse occupe une place privilégiée dans l'Europe industrielle du XIXe siècle. Il n'existe, certes, aucun instrument de comparaison satisfaisant pour jauger le rang de notre pays dans le mouvement européen d'industrialisation[1]. Mais – et plusieurs historiens, aussi bien étrangers que suisses, l'ont pressenti – la vitalité et la souplesse de fonctionnement du secteur cotonnier, primordial dans l'industrialisation en Suisse[2] et, vraisemblablement aussi, dans la réalisation de sa croissance économique, sont incontestables.

[1] Dans les limites chronologiques retenues pour cette étude, on ne connaît pas – et l'on ne connaîtra sans doute jamais – la croissance du *revenu national global* ou la *productivité par tête*, l'évolution du niveau de vie des Suisses. Ni l'équivalent du *taux d'investissement productif* par rapport au revenu national (devenu, depuis les travaux de W. W. Rostow, un critère classique pour fixer le moment et l'intensité d'un *take-off*). Ni le taux de croissance de la production industrielle, ni l'accroissement de la part du secteur industriel dans l'ensemble de l'économie (accroissement du secteur «secondaire» ou «secondarisation»). Carences accablantes... et irrémédiables, faute d'un appareil statistique pour donner corps à de tels concepts et permettre une approche quantitative du phénomène de l'industrialisation.

[2] En 1800, le secteur industriel représente peut-être le quart de la population active totale et, sur 100 personnes exerçant une activité manufacturière, 75 travaillent les matières textiles, dont *une cinquantaine le seul coton*. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, par les bras qu'il occupe – et qu'il peut distraire périodiquement des travaux agricoles – le textile domine largement sur les autres activités et, dans le textile même, le coton affirme sa prépondérance; ni la soie, ni le lin et la laine n'accaparent autant de bras (sur la place de l'industrie dans l'économie suisse au XIXe siècle – selon la répartition professionnelle de la population active – et la part du coton dans l'industrie textile, voir les tableaux établis par Francesco Kneschaurek, «Wandlungen der schweizerischen Industriestruktur seit 1800», *in Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, 100 (1964), pp. 139, 141; 155 et 157. Il est bien entendu que ce sont là, pour l'époque en question, grandeurs approximatives).

Il n'empêche que cette évolution n'a guère été précipitée par une *révolution industrielle*. Au début du XIXe siècle, le machinisme fait en Suisse une apparition soudaine (dans la filature du coton dès 1800), mais combien timide et peu révolutionnaire si l'on considère la totalité du secteur textile. Des progrès rapides dans la mécanisation de la filature d'abord, puis du tissage dès 1830 (mais seulement pour les calicots, une branche étroite comparée aux autres spécialités du tissage helvétique) ne devraient pas masquer la lenteur des changements dans l'ensemble de la production de cotonnades. Dans la première moitié du XIXe siècle, la plus large fraction de l'industrie textile ne se dégage que lentement, voire péniblement, de certains archaïsmes structurels hérités du XVIIIe siècle. On ne connaît ici ni mécanisation, ni usine, ni concentration ouvrière. Les formes d'organisation du travail restent pratiquement les mêmes qu'au XVIIIe siècle (fragmentation des activités, avant tout domestiques, travail à façon, voire *Verlagssystem*). Et c'est pourtant cette tranche du secteur cotonnier, frappée d'inertie technologique et fidèle à l'organisation traditionnelle de la production, qui contribue le plus largement à l'essor textile de la Suisse.

Un paradoxe rarement mis en valeur dans l'histoire de l'industrialisation helvétique. Rappelons quelques ordres de grandeur significatifs. Jusque vers 1850, l'*industrie à domicile*, encore liée au travail rural et à l'élevage, ne cesse de gagner des bras – 120 000 individus en 1800, 125 000 en 1820, 130 000 en 1850 – pour ne fondre que lentement ensuite. Travail à domicile et travail en fabrique ne s'équilibrent vraisemblablement qu'aux alentours de 1870[3]. Faut-il souligner dans le même souffle que les activités domestiques font appel aux bras et non à la machine? Dans le seul secteur cotonnier, vers 1840-1850 encore, le travail à domicile occuperait 65 à 69% de l'effectif ouvrier, environ 60% en 1868 et 40% vers 1872-1876[4].

En bref, dans la première moitié du XIXe siècle, la Suisse connaît une expansion cotonnière vigoureuse, mais fondée avant tout sur l'article fait main (cotonnades) – la mécanisation ne s'installant que dans la branche des semi-finis. Elle connaît une forte population industrielle, mais des formes rudimentaires d'industrialisation. Réalité équivoque, grevant d'ambiguïté le concept d'industrialisation. Celui-ci ne se laisse guère enfermer dans une formule simple, ni réduire au triple aspect du machinisme, de la fabrique et de la concentration ouvrière. Le modèle anglais ne s'applique pas ici, ni les définitions «anglaises» de l'industrialisation et de la révolution industrielle.

[3] D'après une estimation de F. Kneschaurek, *op. cit.*, pp. 139-141.

[4] Ces pourcentages sont calculés d'après Erich Gruner, *Die Arbeiter in der Schweiz im XIX. Jahrhundert. Soziale Lage, Organisation, Verhältnis zu Arbeitgeber und Staat*, Bern 1968, p. 57.

C'est pourtant à travers le prisme du phénomène anglais que l'on a observé jusqu'ici les particularités de l'industrialisation en Suisse – pour forger abusivement une histoire de la «révolution industrielle» de ce pays[5]. Les auteurs intéressés par ce moment critique ont été séduits par le côté *raz-de-marée* des bouleversements technologiques survenus dans le travail du coton. Pris dans cette perspective déformante, ils ont accordé une grande attention aux quartiers helvétiques de la filature, où des changements spectaculaires bouleversent en effet le mode, le rythme et le cadre social de la production, mais restent insignifiants encore entre 1800 et 1815-1820 si l'on se réfère au nombre de bras occupés et au tonnage produit[6].

Toutes les analyses de l'expansion industrielle à l'aube du XIXe siècle attribuent ainsi la priorité à la mécanisation du filage. Une *épopée*, où l'inventaire quasi exhaustif des établissements éclos dans l'atmosphère de serre chaude du Blocus continental a été dressé dans tous ses détails[7].

Cependant, à braquer ainsi l'objectif sur la multiplication des broches en Suisse et l'enrôlement des ouvriers en fabrique, on néglige les secteurs dominants du point de vue de la main-d'œuvre et de la valeur produite. Ce sont les secteurs voués au produit fini, hautement industrialisés, mais qui ont raté ou évité le virage technique – ce qui ne les empêchera pas d'ailleurs de subir eux aussi des transformations structurelles tout au long du XIXe siècle.

Il est faux, à mon sens, d'extraire le filage de son contexte textile, de retenir cette branche unique pour vérifier si les critères du démarrage industriel et de la révolution industrielle sont réunis. En méconnaissant la part de responsabilité des autres secteurs, on n'aboutit qu'à une vision tronquée des voies de l'industrialisation en Suisse. Une filature rapidement et totalement transformée ne signifie pas encore transformation totale et rapide de toute une industrie. Une filature mécanisée ne signifie pas que, pour la mécanisation, la partie est gagnée. Certes, la filature helvétique a pu exercer des

[5] William E. Rappard, *La révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse*, Berne 1914; Walter Wittmann, «Die take-off Periode der schweizerischen Volkswirtschaft», *in Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, 119 (1963), pp. 592-615; Basilio M. Biucchi, *The Industrial Revolution in Switzerland, 1700-1914*, London 1970; Robert Jaccard, *La révolution industrielle dans le canton de Vaud*, Lausanne 1959.

[6] Jean-François Bergier présente une comparaison saisissante entre la production de la fin du XVIIIe siècle (en 1787, environ 1510 tonnes de coton filé à la main) et la prestation des filatures mécaniques en 1814 (680 tonnes): *in Naissance et croissance de la Suisse industrielle*, Berne 1974, p. 92.

[7] C'est le mérite de Walter Bodmer d'avoir consacré, dans son histoire de l'industrie textile en Suisse, des pages extrêmement détaillées sur la naissance des premières filatures: *in Die Entwicklung der schweizerischen Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige*, Zürich 1960, pp. 276 ss. Une documentation abondante et fort précieuse, mais qui a incité d'autres auteurs à mettre la filature mécanique systématiquement au premier plan.

effets d'entraînement sur d'autres activités: elle a encouragé la mécanisation au stade suivant de la transformation (tissage des toiles), en faisant pression par le simple accroissement de sa production; elle a entraîné dans son sillage le développement de la construction mécanique – des domaines appelés eux aussi à devenir, par un processus cumulatif, des éléments de la croissance industrielle. Mais elle n'a pas donné d'impulsion décisive au reste de l'industrie cotonnière, contrairement au cas britannique (où, du produit semi-fini à l'article fini, du fil à la toile et aux cotonnades imprimées, toute la production devint mécanique). L'essor des textiles suisses ne fut tributaire ni de la filature en particulier, ni du rythme et de la qualité de la mécanisation en général.

Trop méconnu jusqu'ici, un *dualisme* des formes d'industrialisation s'installe en Suisse et marque toute la première moitié du XIXe siècle: un ou deux secteurs rapidement modernisés (semi-finis), à l'image des entreprises anglaises, viennent se greffer sur le corps lourd et plutôt statique des industries de finition (cotonnades blanches ou teintes en fil, imprimées, brodées), pour vivre en symbiose avec celui-ci.

Il y a une quinzaine d'années, Maurice Lévy-Leboyer proposait une interprétation nouvelle de l'«industrialisation européenne», montrant en quoi les particularités essentielles des processus continentaux déviaient des normes britanniques. Dans son schéma comparatif des processus britannique et continental, déjà classique, sans doute incontestable, il observe que la démarche de l'industrialisation sur le Continent est exactement l'inverse de celle de l'Angleterre[8]. Portant son attention sur le facteur travail – la main-d'œuvre est largement disponible dans l'Europe de l'Ouest et meilleur marché qu'en Grande-Bretagne – il met en valeur le rôle déterminant des industries secondaires (l'impression sur étoffe, les formes très diverses du tissage, par exemple) dans le mouvement d'industrialisation et il évalue la contribution d'activités textiles tardivement mécanisées à la réalisation de la croissance industrielle.

Plus récemment, Jean-François Bergier livrait au public un ouvrage consacré à la Suisse industrielle, où deux chapitres fort denses analysent les mutations structurelles de l'industrie textile du XVIIIe au XIXe siècle[9]. C'est le premier historien qui, en Suisse, ait cherché à relativiser l'expérience helvétique de l'industrialisation, pressentant ses caractères propres, irréducti-

[8] En Grande-Bretagne, aussi bien dans le textile que dans la métallurgie, elle s'effectue des industries de base (demi-produits) vers les industries secondaires, d'amont en aval donc; sur le Continent, l'industrialisation part au contraire des produits finis pour remonter ensuite vers les semi-finis: voir Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle,* Paris 1964.

[9] J.-F. Bergier, *op. cit.*, notamment le chapitre III: «L'industrie suisse au XVIIIe siècle, ou la révolution anticipée» et le chapitre IV: «La révolution industrielle (1800-1850)».

bles à la définition traditionnelle, son originalité par rapport au cas anglais[10].

Des nuances s'imposent en effet. De même qu'une certaine distance par rapport à la littérature disponible sur ce thème, mettant en vedette le rôle de la filature dans l'industrialisation. On ne peut apprécier l'originalité du modèle suisse qu'en tenant compte de toute l'épaisseur du domaine cotonnier et des rythmes variables qui marquent le mouvement d'industrialisation. Le concept de «révolution industrielle» n'ignore-t-il pas précisément les *disparités* du développement industriel d'un pays? Celui-ci n'est pas un phénomène compact, national, mais comporte des modalités sectorielles et régionales.

Dans ce livre, j'aimerais porter un regard sur les inégalités du développement industriel en Suisse. Davantage que le filateur prospère des premières décennies du XIXe siècle, davantage que les grandes usines zurichoises ou argoviennes, c'est le petit atelier du tisserand appenzellois, saint-gallois, la fabrique modeste de l'imprimeur glaronnais qui m'intéressent.

Dans l'examen qui suit, j'aimerais sonder les aspects les plus méconnus de l'industrialisation helvétique. Combler une lacune: étudier l'évolution du *secteur majeur des activités cotonnières*, celui des produits finis, durant tout le temps assigné jusqu'ici à la «révolution industrielle» (première moitié du XIXe siècle). Car, à côté des branches à évolution rapide (mécanisées), fort bien connues maintenant, il y a les secteurs restés dans l'ombre, à forte inertie technologique, non pas stagnants, mais relativement statiques. Les effets d'entraînement ont sans aucun doute coexisté avec des effets de freinage. Toute une portion de l'industrie cotonnière en Suisse n'a-t-elle pas ignoré les changements techniques adoptés ailleurs et les transformations qui pouvaient en résulter pour l'organisation du travail? J'aimerais donc entrer dans l'histoire des échecs, des tentatives avortées de mécanisation.

Réussirai-je, en dégageant les voies diverses du développement industriel en Suisse, à jeter les bases d'une typologie convaincante?

Le secteur majeur des activités cotonnières: c'est celui des produits finis, des branches secondaires (tissus fantaisie, broderies, imprimés), où le travail se fait encore à bras. Vers 1840-1850, les deux tiers des ouvriers et ouvrières employés dans le coton se consacrent à ces articles[11]. Une main-

[10] *Id.*, pp. 77-79.

[11] Il y aurait à cette date, vers 1840-1850, environ 20 000 ouvriers de fabrique (soit dans les secteurs de base: filature et tissage mécanique), environ 30 000 dans le tissage fantaisie, tissage à bras, 6000 à 7000 dans la broderie et 6000 dans les branches de finition: E. Gruner, *op. cit.*, p. 57.

d'œuvre toute rurale qui, au XIXe siècle comme au XVIIIe déjà, associe le plus souvent travail industriel et travail agricole, une main-d'œuvre avant tout domestique.

Ainsi, davantage que sur le capital technique, sur l'acquisition d'un parc-machines important, l'industrialisation en Suisse est axée sur la *contribution essentielle d'une main-d'œuvre spécialisée*. Tous les historiens ont vu dans cet aspect un des facteurs de continuité de notre histoire industrielle. L'absence de matières premières en Suisse (fibres textiles par exemple), que l'on importe à grands frais, que l'on réexporte après transformation, à grands frais, faute d'accès direct à la mer, fait de la *valeur ajoutée par le travail* un élément fondamental de notre patrimoine industriel. Reconsidérer les modalités du développement industriel à la lumière de ce facteur, c'est donner un contenu différent au mot «industrialisation». C'est déplacer l'accent des activités soumises aux changements technologiques, comme la filature – dont les produits incorporent une part modeste de valeur ajoutée, comparés aux autres produits du textile suisse – vers celles qui sont les plus fortement *labour intensive*.

Souligner le rôle du facteur travail, c'est aussi voir dans l'industrialisation un *processus de longue durée* et permettre, comme l'a exprimé Richard Roehl pour la France, «une réunification du XVIIIe et du XIXe siècles dans l'histoire économique»[12]. Plutôt qu'à insister sur les discontinuités – la révolution industrielle comme une rupture entre un monde d'«avant», caractérisé par une productivité basse et stagnante, et un monde d'«après» au taux de croissance soutenu[13] – cette orientation méthodologique m'incite à rétablir la continuité sous-jacente de l'histoire économique du XVIIIe au XIXe siècle. A poser ainsi l'accent sur le rôle de la main-d'œuvre, on ne peut qu'attribuer un poids différent aux inflexions du mouvement, atténuer l'aspect révolutionnaire des «moments-pivots», pour mettre en évidence le rythme progressif de l'industrialisation.

Si, véritablement, il y eut en Suisse une révolution industrielle donnant le branle au mouvement d'industrialisation, je la verrais alors au XVIIIe siècle, avec deux principales articulations. La première, au début de ce siècle, avec la conquête du coton, un véritable *raz-de-marée* cette fois, qui fait éclater les cadres traditionnels du travail (corporations) et leur substitue un système d'emploi démesurément élastique et efficace: le *Verlagssystem*. C'est, de fait, la première révolution dans les modes de production et les rapports sociaux. Là où s'installent le filage et le tissage du coton, l'existence de l'individu se trouve fondamentalement modifiée en l'espace d'une

[12] Richard Roehl, «L'industrialisation française. Une remise en cause», *in Revue d'histoire économique et sociale*, 54 (1976), pp. 420-421.

[13] Voir, entre autres exemples – et ils sont nombreux – Peter Mathias, «Introduction», *in* R.M. Hartwell, *The Causes of the Industrial Revolution in England*, London 1967, p. 1.

génération[14]. Comme on le sait, le *Verlagssystem* et ses dérivations plus modernes – une industrie dispersée et le travail à domicile – survivent loin dans le XIXe siècle et dominent dans une large portion de l'industrie textile en Suisse.

La deuxième révolution industrielle, je la verrais dans l'apparition brutale, intempestive, et fatale pour des milliers d'individus, des filés mécaniques anglais sur le marché suisse, dès 1795. Des 150 000 personnes occupées par le travail du coton dans le dernier quart du XVIIIe siècle, la majorité était au service du filage: pour elle, tout est remis en cause. Les revenus s'effondrent du jour au lendemain, acculant des milliers de personnes à la misère. Emigration ou conversion vers d'autres activités? C'est alors que s'esquisse une mutation structurelle, analysée de manière si pénétrante par Rudolf Braun pour l'Oberland zurichois: la grande masse des fileurs verse dans les secteurs qui la rapprochent du produit fini. Au-delà de ce qui se passe dans l'Oberland zurichois, c'est un mouvement de bascule général du filage vers des activités diversifiées: tissage, broderie. Cette restructuration du secteur cotonnier lui confère, dès le tournant du XVIIIe au XIXe siècle, une physionomie nouvelle qui restera sa marque dans les décennies à venir. C'est donc ici encore un moment décisif pour toute l'évolution ultérieure: la mise en place d'un secteur secondaire dominant.

C'est dans ce contexte que je situerais l'aiguillon de la mécanisation, dardé d'Angleterre, mais suscitant en Suisse une réforme, une *adaptation* aux nouveautés techniques plutôt qu'une révolution.

Cette réinterprétation des phénomènes industriels du XIXe siècle dans une perspective de longue durée explique la large place accordée au XVIIIe siècle dans mon ouvrage. Je ne puis voir dans l'industrialisation une manifestation propre au seul XIXe siècle. C'est un phénomène extensible à l'infini, le passage, plus ou moins rapide selon les secteurs, d'une industrie artisanale («proto-industrie») à des formes de production reposant sur l'emploi de mécaniques toujours plus nombreuses, sur la concentration des ouvriers dans les fabriques et sur celle des capitaux.

Au seuil de ce livre, j'aimerais dire tout ce qu'il doit à la confiance, à l'aide et à l'amitié de ceux que j'ai associés à ce projet. En son début, comme en son aboutissement, Jean-François Bergier, l'instigateur de cette thèse, m'a soutenue. Il m'en a suggéré l'idée. Trop méconnus encore, les problèmes de l'industrialisation en Suisse le fascinaient et ses propres préoccupations, à l'origine du livre cité plus haut, se sont prolongées dans les miennes. A la fin de mon travail, l'ayant lu, critiqué, décousu, il m'a

[14] Rudolf Braun, *Industrialisierung und Volksleben. Die Veränderungen der Lebensformen in einem ländlichen Industriegebiet vor 1800 (Zürcher Oberland)*, Erlenbach-Zürich und Stuttgart 1960.

encore apporté son aide bienveillante: les corrections proposées, les précisions exigées ont beaucoup contribué à l'homogénéité et au fini de l'ouvrage.

A Maurice Lévy-Leboyer, qui m'a également fait confiance, j'aimerais exprimer ma vive gratitude. Alors que j'étudiais encore à Paris, il m'a communiqué lors d'un entretien l'enthousiasme nécessaire au moment du démarrage... parfois si problématique dans l'industrialisation. Et les pages qui suivent ont trouvé un aliment stimulant dans sa pénétrante étude sur l'industrialisation en Europe occidentale.

Je ne puis m'empêcher d'évoquer en outre le souvenir de Pierre Léon qui n'a cessé de me prodiguer ses encouragements à chacune de mes rencontres avec lui.

Et ma reconnaissance va encore à François Crouzet qui, par son intérêt et ses questions, m'a gratifiée d'un soutien fidèle.

Toujours présente aussi, l'équipe genevoise du Département d'Histoire économique n'a pas peu contribué à la réalisation de mes recherches. Sans l'amitié d'Anne-Marie Piuz, ni la bienveillance de Paul Bairoch, sans la collaboration, si fécondante parfois d'Anne-Lise Head, j'aurais ressenti un isolement peu propice à l'achèvement de cet ouvrage.

J'aimerais mentionner aussi l'énorme dette de reconnaissance amassée envers tous les archivistes et en particulier ceux de Saint-Gall, de Glaris et d'Appenzell, qui ont tout mis en œuvre pour me guider dans un itinéraire parfois obscur et malaisé. Ma gratitude s'adresse encore au personnel de la Bibliothèque Nationale à Berne, dont le service aimable et d'une efficacité exemplaire m'a été du plus précieux secours.

Il me reste à remercier le Fonds national suisse de la recherche scientifique qui, par l'intermédiaire de la Commission de recherche de l'Université de Genève, m'a alloué un subside en 1968 et 1969.

PREMIÈRE PARTIE

Caractères de l'industrialisation textile en Suisse

Chapitre premier

LES MODALITÉS DE L'INDUSTRIALISATION DANS LE COTON

1. Les mutations de l'industrie suisse du coton: 1760-1830/1840

Dès la fin du XVIIe siècle, au XVIIIe surtout, la «fureur du coton»[1] s'empare de milliers de foyers pauvres. Créateur de providentiels revenus, le travail s'en répand rapidement autour des villes, le long des vallées, jusqu'aux chaumières les plus reléguées de nos communautés alpestres. Aux dires de quelques observateurs, enclins à l'enthousiasme peut-être, la Suisse des années 1720 à 1770 aurait consommé autant de coton brut que l'Angleterre[2].

[1] *«Bauelewuth»*, dans les documents contemporains.

[2] Nombreuses sont les publications qui décrivent le flux de l'industrialisation cotonnière au XVIIIe siècle. Parmi les meilleures, je citerai les études reposant sur une recherche active de sources originales. On pourra consulter avant tout, complète et relativement récente, l'histoire de WALTER BODMER, *Die Entwicklung der schweizerischen Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige*, Zürich 1960 (notamment les pages 181 à 238). Pour des secteurs spécialisés, impression sur étoffe, tissage et broderie: ADOLF JENNY-TRÜMPY, «Handel und Industrie des Kantons Glarus. Geschichtlich dargestellt...», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 33 (1899), pp. 1-126; 34 (1902), pp. 1-710; HERMANN WARTMANN, *Industrie und Handel des Kantons St. Gallen auf Ende 1866. In geschichtlicher Darstellung*, St. Gallen 1875. Les événements économiques, industriels situés entre XVIIIe et XIXe siècles font l'objet de deux autres recherches: WILLIAM E. RAPPARD, *La révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse*, Berne 1914; BERNARD DE CÉRENVILLE, *Le système continental et la Suisse 1803-1813*, Lausanne 1906.

Citons encore une synthèse de l'histoire industrielle de la Suisse, utile et excellente, celle de JEAN-FRANÇOIS BERGIER, *Naissance et croissance de la Suisse industrielle*, Berne 1974. Cette monographie, offrant notamment une interprétation de la

De fait, vers 1770, le coton domine le paysage industriel. C'est bien cette image que nous propose, pour l'année 1770, un atlas historique où l'on peut se pencher sur la géographie textile de la Suisse[3]. Disputant la main-d'œuvre aux fibres traditionnelles dans un rayon toujours plus large, grâce à des salaires plus attrayants[4], il devient, dans l'activité textile, l'industrie d'exportation la plus importante[5].

L'incitation première au travail du coton vient des villes, d'où les négociants donnent l'impulsion. Ils ont la main haute sur les matières premières qu'ils distribuent dans les campagnes, près ou loin, directement ou par des intermédiaires. Ce sont eux encore qui drainent les articles terminés pour les acheminer vers leurs points de vente. L'industrie textile suisse et notamment l'activité cotonnière sont tournées essentiellement vers l'exportation.

Laissons les détails de la propagation du coton[6] pour souligner la tendance qui se fait jour dans la répartition interrégionale des tâches. Entre 1760 et 1830, la géographie du coton se modifie en effet. Dans un lent mouvement de bascule, quasi imperceptible, le premier centre de gravité, fixé le long du Jura, se déplace à l'est de l'Aar. Après avoir connu ses premiers succès dans l'ouest du pays, le travail du coton se déploie à l'est, instaurant un équilibre neuf en faveur de la Suisse orientale.

Mais là n'est pas le seul changement à observer. Il faut souligner l'épuisement simultané de la production de luxe: les fabricants suisses allemands glissent insensiblement de l'article réservé à une élite vers des qualités plus accessibles à la grande masse des consommateurs[7]. Au début du XIXe siècle, les articles de luxe n'auront plus qu'une place négligeable dans l'offre des négociants suisses.

Entre 1760 et le début du XIXe siècle, c'est donc une véritable mutation des structures textiles qui est en cours. Ses lenteurs et atermoiements en ont

révolution industrielle, explique les divers aspects du développement industriel propre à la Suisse à la lumière des recherches les plus récentes sur les problèmes de la croissance économique.

[3] H. Wartmann, *Atlas über die Entwicklung von Industrie und Handel der Schweiz in dem Zeitraum vom Jahre 1770 bis 1870*, Winterthur 1873.

[4] W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 184, 203, 206, 220.

[5] Les textiles traditionnels, relégués ici, maintenant leur rang ailleurs, subsistent ou sont redistribués (voir l'*Atlas* cité et, pour les détails de leur évolution, l'inventaire par secteurs qu'en a dressé W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 188-220).

[6] Sur ce point, le lecteur peut se référer à de nombreux ouvrages, dont par exemple celui de W. Bodmer, *op. cit.*, un inventaire minutieux, ou celui de J.-F. Bergier, *op. cit.*, qui met l'accent sur les lignes de force (pp. 58-63).

[7] Cette évolution se traduit nettement dans le prix des marchandises: avant la Révolution, l'indienne ordinaire de Zurich coûte 12 à 15 *Schilling* l'aune; vers 1828, on ne la paiera plus que 8 ou 9 *Schilling*. De même, l'indienne de meilleure facture revient à 50 ou 60 *Schilling* en 1789, à 14 ou 16 seulement en 1828: Elisabeth Dürst, *Die wirtschaftlichen und sozialen Verhältnisse des Glarnerlandes an der Wende vom 18. zum 19. Jahrhundert. Der Übergang von der Heimindustrie zum Fabriksystem*, Glarus 1951, p. 92, note 13.

caché l'ampleur aux yeux des historiens jusqu'ici. Bien plus spectaculaire, c'est la révolution technologique des premières années du XIXe siècle qui a attiré leur attention: la mécanisation de la filature. Et c'est bien, parmi les phénomènes majeurs de l'évolution cotonnière dans le pays, le troisième à relever ici.

La révolution de la filature se produit dans un équilibre textile neuf, institué par les entrepreneurs de la Suisse orientale, alors que la démocratisation des cotonnades en bouleverse d'ores et déjà le marché.

Voyons maintenant, secteur par secteur, les caractéristiques de cette évolution et de la révolution qui la parachève.

a) Les industries de finition[8]

L'indiennage. Les toiles peintes, articles de luxe, sont en vogue dans l'Europe du XVIIIe siècle. Interdites en France, elles ne s'y introduisent que par les chemins de la fraude. Au long de la frontière, grâce à l'impulsion huguenote, ce sont Genève, Neuchâtel, Bâle qui détiennent le monopole d'une fabrication alimentant essentiellement Paris, Versailles et les ports de France, mais prohibée depuis 1686 déjà sur territoire français. En 1759, le gouvernement français lève la prohibition: c'est le début d'une vaste émigration industrielle vers l'Ouest européen. Les nouvelles mesures prohibitives de 1785, interdisant l'importation en France des toiles de coton blanches et peintes, accélèrent cette évolution. Des Genevois, des Neuchâtelois, grands entrepreneurs ou personnel de fabrique, quittent leur pays pour la France, d'autant plus que le gouvernement français leur accorde certaines facilités. Les centres consommateurs d'indiennes deviennent producteurs; la plupart des ateliers d'impression se concentrent désormais dans la région parisienne[9]. Perturbée un temps par les désordres de la Révolution, cette distribution nouvelle de l'activité s'achève au début du XIXe siècle. Par ailleurs, le progrès de certaines techniques contribue à une véritable renaissance de l'indienne: l'impression au rouleau de cuivre, le blanchiment chimique des toiles en diminuent les prix et placent le producteur devant des lendemains prospères. Entre 1785 et 1806, la production parisienne progresse de 160%; de 115% à Rouen et de 100% à Mulhouse[10].

Voici bouleversée la géographie de l'indiennage. Au terme du monopole suisse, la France arrive en tête et, plus généralement, avec près d'un million

[8] Un glossaire des termes techniques textiles se trouve en annexe, pp. 283 ss.

[9] Sur l'immigration de l'indiennage en Suisse et son exode quelques décennies plus tard, *cf.* Herbert Lüthy, *La Banque Protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*, t. II, Paris 1961, pp. 663 ss.; Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris 1964, pp. 51-55.

[10] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 55.

de pièces de 20 aunes en 1806, tout l'espace franco-belge qui a fixé l'industrie.

Mais les centres liés à la fortune révolue des toiles peintes – les fiefs helvétiques de cette industrie – comment vivent-ils les courants novateurs? Survie précaire? Conversion? Asphyxie? En fait, cette crise de structure ne condamne pas tous les faiseurs d'indiennes; les plus alertes ont quitté leur place: les Picot, les Fazy, Girod et Senn, Senn et Biedermann, les Petitpierre, les Pourtalès, Oberkampf et d'autres encore font fortune plus à l'ouest[11]. En revanche, ceux qui demeurent voient s'évanouir leurs succès d'antan. Les effectifs s'éclaircissent rapidement: à Genève, on compte près de 900 ouvriers en 1806, 400 à 500 en 1817 (contre 3000 aux temps de la prospérité); à Neuchâtel, ils sont 1270 en 1802, 1110 en 1817, 816 en 1822 (contre 2160 en 1785); entre 1800 et 1820, la moitié des fabriques bâloises ferment leurs portes[12]. En 1816, sous l'effet du protectionnisme naissant, la fermeture du marché français compromet à jamais l'ancienne suprématie de l'industrie sub-jurassienne[13].

Mais si l'ensemble du secteur suisse occidental se disloque progressivement, d'autres centres d'impression se développent plus à l'est. Se développent et résistent. Car les débouchés sont différents, les spécialités autres – plus populaires – meilleure l'intégration dans un complexe textile.

Nées tardivement, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, voire avec le XIXe, bien des maisons réussissent à se maintenir: c'est que leurs attaches avec le marché français ne comptent guère; elles travaillent dès le départ pour les provinces allemandes ou italiennes et l'Europe orientale ou septentrionale. Chronologiquement, ce sont, entre Berne et Brugg, la plaine de l'Aar, puis les bords de la Limmat et les rives du lac de Constance qui fixent cette deuxième vague d'entreprises. L'indiennage helvétique recense environ 3000 tables au dernier quart du XVIIIe siècle: déjà le tiers d'entre elles s'échelonnent le long de ce nouvel axe industriel[14].

Au XIXe siècle, l'engouement gagne, plus à l'est encore, la vallée glaronnaise de la Linth. Et, tandis que la fermeture des débouchés européens et la formation du *Zollverein* allemand sont fatales au secteur de plaine (Berne-Argovie-Zurich-Thurgovie), ce troisième centre d'impression, autour de Glaris, fort d'un groupe dynamique de négociants, saura obvier au protectionnisme continental par l'exploration de débouchés plus lointains. Dans le secteur de plaine, les années 1830-1840 acculent nombre d'entreprises à

[11] *Id.*, pp. 52-53; A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II (1902), pp. 88-89, 97, 120, 141.

[12] W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 233-235, 300-301; A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 99.

[13] B. de Cérenville, *op. cit.*, pp. 210-221.

[14] Les détails de cette expansion géographique se trouvent dans A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 111-134.

la liquidation[15]. A Glaris, en 1845, une bonne vingtaine de fabriques feront travailler 3200 ouvriers autour de 1480 tables (en 1864-1865: 6250 ouvriers et 4200 tables). La valeur produite s'élève à près de 7 millions de francs en 1836-1845, à 25 millions en 1864-1865: la région contrôle alors les trois quarts de la production suisse (soit 25 millions de francs sur 33 à 34 millions)[16].

Le tissage en blanc et couleurs; la broderie. Au XVIIIe siècle, l'indienne suisse n'est pas seule à se partager les faveurs du consommateur européen. Parmi les cotonnades de luxe, les étalages offrent les genres les plus variés: articles en blanc, fins et légers, unis ou façonnés; spécialités surfines, où le tissage parfois se combine avec la broderie. Ce sont les mousselines diaphanes, les pièces délicatement ouvrées (façonnées), marquetées, brochées et damassées qu'utilise la confection féminine; ce sont les jabots, cravates et manchettes à la mode. A cet éventail s'ajoutent encore les mouchoirs teints en fil, les fichus et châles à couleurs et dispositions variées.

Face à la production des imprimés cependant, cette autre industrie d'exportation garde des proportions fort modestes à la fin du XVIIIe siècle. Le rapport serait de 1 à 5. Si l'on admet l'estimation de certains auteurs, l'indiennage arrive en tête avec son million de pièces annuel[17]; alors que le marché saint-gallois, centre commercial des étoffes fines, débite dans les meilleures années environ 100 000 pièces de mousselines, unies ou façonnées et 50 000 brodées, à quoi s'ajoute encore la production appenzelloise[18]. Mais la perfection, la finesse de ces articles portent au loin déjà, dans l'Europe entière, la réputation des ouvrières de Suisse orientale[19].

Comme l'indienne, les cotonnades légères, les mousselines en particulier, sont un apport du second Refuge. Enseigné alors par quelques réfugiés à Zurich, le *tissage en fin* ne se répand que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. C'est dans l'est du pays, des rives zurichoises aux rives du Bodan, des vallonnements humides de la Töss à ceux de la Thur et de la Sitter, que s'acclimate la nouvelle activité (cantons de Saint-Gall et d'Appenzell). Terres d'élection, où l'industrie linière avait déjà, de longue date, établi une tradition dans les articles en fin.

[15] L'Argovie compte en 1843 11 fabriques d'impression, 4 en 1857. Le canton de Zurich en recense 19 en 1827, 15 en 1843, 10 en 1859, dont seulement deux entreprises de dimension importante: W. Bodmer, *op. cit.*, p. 302.

[16] Adolf Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», *in Handwörterbuch der schweizerischen Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*, t. III, Bern 1911, pp. 912-914.

[17] A. Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus...», t. II, p. 134.

[18] H. Wartmann, *Industrie und Handel des Kantons St. Gallen...*, p. 160. Selon W.E. Rappard, il pourrait s'agir de 200 000 pièces: *op. cit.*, p. 45.

[19] Des Français, par exemple, s'en viennent recruter en Suisse la main-d'œuvre spécialisée qui leur permet de lancer chez eux la fabrication des mousselines: M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 73-74.

Quant aux premiers essais de *broderie*, ils remonteraient à l'année 1753: la firme saint-galloise *Gonzenbach, Schlumpf & Cie* fait alors broder des mousselines dans le Vorarlberg. Dès lors, Saint-Gall s'attribue un monopole: dessins, modèles et commandes en émanent; blanchiment, apprêt puis expédition y couronnent le processus de fabrication. Celle-ci sollicite une vaste zone de main-d'œuvre à l'est et au nord du Rhin, du Vorarlberg à la Forêt-Noire. Les plus fins travaux à l'aiguille s'exécutent, sous contrôle direct de la ville, dans ses environs immédiats (dans la ville même et en Appenzell Rhodes-Extérieures); mais cette production n'a guère d'importance en regard des broderies en blanc d'usage moins exclusif que l'on confie aux ouvrières du territoire abbatial, de la vallée du Rhin et surtout à la main-d'œuvre beaucoup moins chère du Vorarlberg, de la Souabe, voire de la Forêt-Noire (jusqu'à Sigmaringen et Villingen)[20]. Comme l'industrie des toiles peintes, la broderie travaille alors principalement pour le débouché français; de Rouen, Paris, Nancy, Lyon et Marseille, les négociants affluent au printemps dans les murs de la ville de Saint-Gall.

A l'issue de la crise révolutionnaire (guerres napoléoniennes, Blocus continental et fermeture du marché français), l'activité durement touchée de la broderie doit se convertir. Industrie de luxe au XVIIIe siècle, elle est contrainte toujours plus à perdre son caractère luxueux: sa survie dépend d'une production massive d'articles courants. C'est dans ce sens qu'elle s'oriente dès les années 1820. Son rayon géographique se déploiera encore à l'est du lac de Constance et au nord du Rhin; il comprendra en outre le territoire d'Appenzell Rhodes-Intérieures où d'habiles ouvrières auront l'apanage de la broderie fine, la broderie au plumetis[21].

Une autre spécialité, une autre innovation au XVIIIe siècle, consiste dans le *tissage en couleurs* que voient apparaître les années 1760. Les premiers essais s'en font en Basse-Argovie. Avec la Révolution française, ces «rouenneries», notamment la mode tricolore des foulards bleu-blanc-rouge, gagne à l'est la vallée du Toggenbourg[22].

Résumons. Deuxième moitié du XVIIIe siècle: le tissage en blanc des articles fins et légers; 1753: les premières broderies; années 1760: le tissage des filés teints. Ces dates, dont la précision peut sembler arbitraire, sont cependant significatives. Les essais de diversification arrivent décidément à point nommé. En Suisse occidentale, l'indiennage s'épuise. Au début même de ce déclin, l'industrie suisse orientale s'engage dans un processus de différen-

[20] W. Bodmer, *op. cit.*, p. 236.

[21] Le travail de H. Wartmann, *Industrie und Handel des Kantons St. Gallen...*, est, pour la broderie notamment, une mine capitale de renseignements. Toutes les publications consacrées après la sienne à ce sujet lui empruntent leur substance. *Cf.* pp. 100 ss., 110 ss., 160 ss., 172 ss., 315 ss., 323 ss., 543 ss., 606 ss.

[22] W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 222; 232.

ciation décisif pour son avenir. Des mousselines simples ou façonnées aux broderies, des broderies aux tissus teints en fil, des filés teints aux étoffes teintes, puis imprimées, la gamme des cotonnades s'enrichit progressivement, tout en s'adaptant au goût du jour.

Chassée de France, maintenue un bon siècle en périphérie, l'indienne huguenote s'en retourne en France. Non sans avoir doté les campagnes du Plateau suisse d'une solide tradition textile; maintenant, le métier acquis peut servir d'autres secteurs. A la lente adaptation de l'indiennage aux conditions nouvelles dans l'Ouest européen, correspond, dès le milieu du XVIIIe siècle, le renouvellement des activités à l'est de la Suisse: on y sacrifie la vieille industrie toilière aux séductions du coton. Les centres de gravité évoluent; l'est devient pilote. Les pôles de l'expansion future sont à Zurich, puis à Glaris pour la teinture et l'impression; et plus à l'est encore, où Saint-Gall confie à une main-d'œuvre qualifiée l'exécution des travaux les plus délicats. La fantaisie devient reine; l'habileté acquise dans la broderie notamment se perpétue dans une fabrication diversifiée à l'infini.

En une cinquantaine d'années décisives, on perçoit à peine l'importance naissante des cotonnades suisses orientales – au temps du Système continental encore, les difficultés semblent insurmontables. Mais leur triomphe devient incontestable entre 1820 et 1830.

b) Les industries primaires: tissage des écrus et filature

Les industries-pilotes, celles des imprimés et des autres cotonnades, ne peuvent soutenir ce rôle que solidement épaulées par le tissage et la filature.

Puissant est l'attrait exercé sur les métiers à tisser. Leur nombre se multiplie là où se concentrent les industries de finition. Et parce qu'un métier à tisser nécessite aux temps de la filature manuelle le travail de 5 ou 6 fileuses[23], rouets et fuseaux décuplent d'ardeur. Ils envahissent le Plateau, les collectivités paysannes de l'Argovie d'abord, puis, au long des vallées, progressent en direction de l'est et du nord, animant les économies herbagères et alpines bien au-delà de la Suisse.

Les toiles de coton et filés grossiers. Les indienneurs du XVIIIe siècle utilisent avant tout des toiles communes, lourdes ou mi-fines, qui sont le produit de filés grossiers ou moyens[24]. Dans le dernier quart du siècle, les fabricants suisses font imprimer annuellement un million de pièces de

[23] E. Dürst, *op. cit.*, p. 90.

[24] Les filés grossiers pour indiennes comprennent les numéros 18 à 30 (numéros suisses, soit un peu plus fins que les anglais). Les filés moyens (mi-fins) vont du 40 au 80 et produisent les mousselines mi-fines (mi-doubles et jaconas), également utilisées dans l'impression. Ils sont filés au rouet *(Radgarn)*: A. Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus...», t. I (1899), p. 87.

15 aunes[25]: les puissantes manufactures frontalières (Genève, Neuchâtel, Bâle) y ont une part majoritaire[26]. Ces entreprises sollicitent fortement les tisserands, dont le nombre n'a cessé de croître dans leur voisinage dès le début du XVIIIe siècle. C'est, avant toute autre région, sur les rives droites de l'Aar, irradiant au sud ses vallées latérales, que la fabrication des toiles de coton a pris les plus fortes proportions. De là, elle gagne ensuite les districts zurichois de Grüningen et Greifensee. L'Argovie bernoise livre aux indienneurs les étoffes grossières, le canton de Zurich, outre les toiles lourdes, les mi-fines[27].

D'un même élan et dès la fin du XVIIe siècle, l'effectif des fileurs grossit. Des bords de l'Aar (Berne, Argovie, Soleure, Lucerne, fin XVIIe siècle) aux rives gauches du lac de Zurich (1700-1720), en direction de Zoug et jusqu'aux sources de la Linth (vallée glaronnaise, 1714), dans les cantons de Suisse centrale plus tard, on abandonne lin, soie et laine pour le travail si facile et accessible à tous des cotons à fibres courtes venus du Levant. Le filage finit par gagner la vallée du Rhin, le Vorarlberg, la Forêt-Noire, l'Evêché de Bâle et l'Ajoie[28].

Mais l'ère des fluctuations s'annonce avec son ambiance de fraude sur la longueur des écheveaux, des pièces tissées, la dégradation des qualités, l'intervention des réglementations gouvernementales. La formation dès les années 1760 des centres français d'impression, plus encore la prohibition de l'entrée en France des toiles blanches et peintes (1785), n'épargnent guère les secteurs primaires. Les exportations d'indiennes régressent sensiblement[29]. Des entreprises sont transférées au-delà du Jura. En deçà,

[25] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 134.

[26] Genève, Neuchâtel et Bâle groupent environ 5500 ouvriers dans une trentaine de fabriques; le reste du pays, soit une vingtaine d'établissements, 3500. Ces estimations, approximatives, sont tirées de W.E. Rappard, *op. cit.*, pp. 48-49.

[27] W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 182-184, 220-222. La Basse-Argovie, le comté de Lenzbourg notamment, devient le centre d'une activité qui rayonne jusque dans le Fricktal, les voisinages bernois et soleurois, dans le pays lucernois et les Bailliages libres.

[28] Le filage du coton est deux fois plus rapide que celui du lin (A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. I, p. 115). La matière brute provient de la Macédoine, d'Asie-Mineure et de Chypre. Ses filaments courts ne permettent qu'un filage grossier, pour tissus ordinaires. C'est la source la plus abondante alors. Les qualités les meilleures, plus rares aussi, sont celles d'outre-mer: les cotons américains (B. de Cérenville, *op. cit.*, p. 122; W.E. Rappard, *op. cit.*, p. 75). Sur les développements de la filature à bras et du tissage, *cf.* W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 162-163, 181-184, 220-231.

[29] Ce n'est pas pur hasard si, dans ces mêmes années 1760, le gouvernement bernois édicte un règlement sur la fabrication des toiles de coton, fort considérable dans ses possessions. Des auneurs assermentés y contrôlent le travail – ce qui vaut à l'historien quelques belles séries statistiques sur la production en ces temps. Le maximum atteint se situe en 1785-1786: W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 221-222; Jean Jacques Siegrist, «Die Baumwollindustrie des 18. Jahrhunderts in der ehemaligen Herrschaft Hallwil. Ein Beitrag zur aargauischen Industriegeschichte», *in Heimatkunde aus dem Seetal*, 31 (1957), pp. 38 ss.

on devine déjà quelques tentatives de réorientation: dans les districts argoviens apparaissent les premiers tissus teints en fil, rayés et quadrillés[30]. Dès lors, le tissage des écrus destinés à l'impression est en perte de vitesse (aux alentours de 1820, il aura pratiquement disparu de ces régions, supplanté par le tissage en couleurs)[31]. Les tisserands doivent se plier aux mutations en cours. Toutes les zones fournissant les toiles lourdes ou mi-fines ressentent le mouvement. Zurich aussi. Vers 1760-1770, la fabrication des cotonnades mi-fines y était encore la spécialité[32]. Celle des mousselines cependant s'y substitue graduellement: une enquête en 1787, couvrant l'ensemble du canton, recense seulement 2087 métiers à tisser les grosses toiles, pour 4392 métiers servant le tissage en fin[33].

La même contraction affecte le filage des numéros inférieurs, dont la période de gloire s'achève vers 1765; entre 1760 et 1780, les salaires seraient tombés d'un tiers[34] – avant même les années dramatiques, dès 1795, où les premiers filés mécaniques anglais s'emparent du marché suisse et sèment le désarroi dans une population de milliers de fileurs.

Les mousselines et filés fins. On a vu comment s'opère, au profit de la Suisse orientale, le vaste et lent déplacement des centres de gravité de l'industrie cotonnière. Avec la désintégration à l'ouest de son premier front d'exportation, avec le déclin subséquent de la filature en gros et des tissages qui l'avaient servi, naissent d'autres activités. Leur progression est encore timide dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. A l'est, du moins à Zurich et à Saint-Gall, les structures corporatives s'opposent aux premiers essais d'impression ou de tissage en fin du coton. Bien plus, le monopole commercial des deux villes tente de mettre un frein à l'activité manufacturière des campagnes environnantes. En deçà du lac de Constance, la tradition du lin est bien ancrée encore et les maîtres toiliers entendent la défendre[35].

[30] Ce sont, dans le langage populaire, les «*Strichlizeug*», «*Rübelitücher*»: W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 222-223.

[31] *Id.*, pp. 292-293.

[32] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. I, p. 89.

[33] *Archives d'Etat, Zurich*, A 76, 1787. Au XIXe siècle, le tissage des toiles lourdes, calicots approvisionnant les nouveaux secteurs de l'impression, connaîtra une bonne reprise. Il bénéficiera alors des nombreuses recrues que les progrès du filage mécanique acculent au chômage.

[34] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. I, p. 105. Voici, à preuve, l'évolution approximative des salaires journaliers dans la filature des numéros inférieurs (Glaris):

1682-1692	2 – 2½	*Kreuzer*
1723	5 – 6½	*Kreuzer*
1762	20 – 24	*Kreuzer*
1774-1780	14 – 18	*Kreuzer*

Id., t. I, p. 116. Voir les chiffres, semblables, d'E. Durst, *op. cit.*, p. 51.

[35] Le lin domine encore dans la production de ces régions. C'est bien l'impression qui se dégage d'une lecture du «Bericht des Grafen Karl von Zinzendorf über seine handelspolitische Studienreise durch die Schweiz 1764», *in Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 35 (1936), pp. 208 ss.

Malgré tout, l'art de travailler les cotonnades légères, enseigné par les Huguenots, gagne de proche en proche. A Zurich, les mousselines font battre de plus en plus de métiers. En 1721, Pierre Bion, réfugié à Saint-Gall, produit les premiers basins, tramés de coton, puis les toiles à chaîne de lin, piquées de coton; vers 1750 apparaissent les mousselines. Les régions circonvoisines adoptent bientôt les façonnés mixtes et les tissus légers[36]. Les plus fins se tissent à l'air humide des caves du Toggenbourg et des Rhodes-Extérieures, les qualités moindres dans les régions zurichoises. Cette inégalité provoquera d'ailleurs le déclin de la production des mousselines zurichoises à la fin du XVIIIe siècle, au profit des qualités meilleures et plus fines de la Suisse orientale (Saint-Gall et Appenzell)[37].

Tout naturellement, la fabrication des mousselines stimule la filature en fin. Des rives droites du lac de Zurich en direction de l'est du pays (Toggenbourg, Appenzell, Tösstal), les numéros s'élèvent (90 à 150, voire 200); les plus fins s'enroulent sur les dévidoirs de Saint-Gall et d'Appenzell, anciens districts de la filature fine des lins, du tissage des batistes et linons[38].

Mais il ne faut pas exagérer l'importance de ces activités, car, dès la paix de Versailles en 1783, l'importation d'Indes orientales des mousselines servant de fonds de broderie décourage le tissage local qui ne réussit guère encore à absorber tous les filés fins; ceux-ci s'exportent en grande quantité, notamment vers la France[39].

Ce n'est qu'au XIXe siècle, avec le développement de la broderie et de ses variantes, que le tissage en fin prendra une importance réelle[40]. L'Appenzell, la Thurgovie et le Toggenbourg se partageront alors le travail.

c) La mécanisation de la filature

A partir de 1800, le secteur cotonnier, dont on a vu comment le centre de gravité s'est lentement déplacé, va connaître d'autres transformations. C'est notamment l'impact de la mécanisation qui bouleverse certaines productions. A commencer par la filature.

[36] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 102; W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 183, 229.

[37] W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 227, 291.

[38] *Id.*, pp. 221, 229. Ce travail requiert une matière brute de qualité supérieure et une plus grande habileté. Ces fibres – plus longues que celles qu'utilise la filature grossière – sont importées d'outre-mer (Indes occidentales, Saint-Domingue, Guadeloupe et Martinique, ainsi que Brésil).

[39] Entre 1785 et 1790, ils y trouvent un bon débouché, car, alors que les tissus sont frappés, les droits sur les filés sont abaissés (1785-1786): A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. I, p. 109; W. Bodmer, *op. cit.*, p. 230.

[40] Un touriste français pourra s'exclamer alors, au pire de la crise du blé en 1816-1817: «On peut mourir de faim au milieu des prés et des mousselines», Louis Simond, *Voyage en Suisse fait dans les années 1817, 1818 et 1819; suivi d'un essai historique sur les mœurs et les coutumes de l'Helvétie ancienne et moderne...*, Paris 1822, t. I, p. 128.

Dans granges et greniers, plus rarement dans de grands établissements, les *mule-jennys* se sont en effet multipliées depuis 1801 et surtout entre 1811 et 1814. Entravant la concurrence britannique, le Blocus continental permet un bon départ. La filature helvétique, ainsi préservée, couvre en 1810 déjà le quart des besoins en filés[41]. Mais l'euphorie n'aura duré guère qu'une quinzaine d'années. L'irruption des articles anglais – Saint-Gall, vers 1820, importerait annuellement 500 tonnes de filés mécaniques – comme la crise de 1816-1817 condamnent sévèrement une première vague de petits entrepreneurs[42]. Partout où se sont répandues les *mule-jennys*, des naufrages se produisent: la plupart des filatures saint-galloises périclitent; celles d'Appenzell ont toutes disparu. A Glaris, le processus est identique. Et la filature zurichoise connaît une même débâcle[43].

La renaissance cependant est rapide. Avant 1830 encore, tous les filés des numéros supérieurs à 30 arrivent d'Angleterre[44]; vers la fin des années trente, les Suisses réussissent à s'émanciper presque entièrement, fabriquant jusqu'aux qualités les plus fines «et cela à un tel point que, sans que les fabriques suisses aient joui d'aucune protection quant aux droits d'entrée, elles fournissent non seulement à tous les besoins des métiers et des fabriques du pays, mais elles font concurrence, sur les marchés étrangers, aux filatures anglaises»[45]. Le succès gagne le secteur voisin, le tissage des écrus: la mécanisation de la filature entraîne la multiplication des métiers à tisser. Cette dernière activité prend d'autant plus d'ampleur qu'elle est encore principalement manuelle au milieu du XIXe siècle: 35 000 tisserands à bras en 1850, pour 1000 tisserands de fabrique[46].

On peut affirmer qu'entre 1830 et 1840, la production suisse d'articles semi-finis, filés et écrus, assure pratiquement l'autonomie de l'industrie

[41] Département fédéral de l'économie publique, *La Suisse économique et sociale*, vol. I, *Exposé historique et systématique*, Einsiedeln 1927, p. 166.

[42] W. Bodmer, *op. cit.*, p. 280.

[43] *Cf. infra*, chapitre II, paragraphe 1.

[44] Ministère du commerce, de l'industrie [et des colonies]. Direction du Commerce extérieur, *Annales du commerce extérieur*, Suisse, N° 8 (1857), «Rapport sur l'Exposition de l'industrie à Berne pendant l'année 1857», p. 25.

[45] Stefano Franscini, *Statistique de la Suisse ou tableau des forces matérielles et morales des vingt-deux cantons comparés entr'eux et avec les pays voisins*, Lausanne 1852, p. 292.

[46] *Cf.* Béatrice Veyrassat, «Les centres de gravité de l'industrialisation en Suisse au XIXe siècle (aspects géographiques et sectoriels). Le rôle du coton», *in L'industrialisation en Europe au XIXe siècle. Cartographie et typologie*, Paris 1972, p. 492, note 36. Dans les années 1840, les tissages mécaniques produisent 100 000 pièces, soit 3 840 000 mètres, alors que les fabriques d'indiennes, à elles seules, impriment en moyenne 14 400 000 mètres: Ministère du commerce, de l'industrie [et des colonies]..., *Annales du commerce extérieur*, Suisse, N° 1 (1846), p. 6. *Cf.* aussi S. Franscini, *op. cit.*, p. 294: les 18 tissages mécaniques de Suisse ne livrent encore que 100 000 pièces, alors que les 20 000 tisserands à bras du canton de Zurich produisent environ un million de calicots.

cotonnière. Les secteurs de finition ne dépendent plus désormais d'une importation de l'étranger, ni pour les filés de toutes catégories qu'ils consomment, ni pour les tissus à broder ou à imprimer[47].

Un succès qu'il nous faut maintenant relativiser, en le situant dans un contexte industriel plus large, européen.

2. Le modèle continental de l'industrialisation

Un décalage industriel[48]. Alors même qu'une poignée d'entrepreneurs se livrent en Suisse aux premiers essais de mécanisation dans la filature, vers 1800, alors que l'Europe de l'Ouest fait son apprentissage technique, la

[47] Ministère du commerce, de l'industrie [et des colonies]..., *Annales du commerce extérieur*, Suisse, N° 1 (1846), p. 6; *Paris, Ministère des Affaires étrangères*, Correspondance commerciale, Berne, 5, Pièce jointe à la dépêche commerciale du 24. 10. 1857. H. Wartmann, *op. cit.*, p. 498. Dans les années 1853-1855, la Suisse importe en moyenne 550 tonnes de filés; elle en produit elle-même 8750 tonnes, dont elle exporte 700 tonnes. Le reste est entièrement absorbé par les fabriques de tissus du pays: Georg Friedrich Kolb, *Beiträge zur Statistik der Industrie und des Handels der Schweiz*, Zürich 1859, pp. 16-18.

[48] Le phénomène de décalage industriel, de retard économique – et notamment du retard industriel des pays européens, continentaux, par rapport à l'Angleterre – fut au centre des préoccupations de toute une lignée d'historiens. A commencer par Alexander Gerschenkron qui, considérant la Grande-Bretagne comme le berceau de l'industrialisation, définit en termes de «retard» les progrès plus ou moins lents d'autres nations en Europe: *cf. Economic Backwardness in Historical Perspective. A Book of Essays*, Cambridge 1962. Citons au passage, sur cette même problématique, entre autres: Rondo E. Cameron, *France and the Economic Development of Europe, 1800-1914. Conquests of Peace and Seeds of War*, Princeton 1961 (chapitre I notamment); Paul Bairoch, «Niveaux de développement économique de 1810 à 1910», *in Annales*, 20 (1965), pp. 1091-1117; François Crouzet, «Angleterre et France au XVIIIe siècle. Essai d'analyse comparée de deux croissances économiques», *in Annales*, 21 (1966), pp. 254-291; David S. Landes, *The unbound Prometheus. Technological change and industrial development in Western Europe from 1750 to the present*, Cambridge 1969 (chapitre II, notamment pp. 60 ss. et chapitre III). Ces analyses comparatives – et notamment l'idée du retard du Continent par rapport à l'Angleterre – ouvrent le dernier en date des grands ouvrages consacrés à l'industrialisation en Europe: M. Levy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale*... Cet auteur y propose, entre autres, un schéma comparatif des processus britannique et continental de l'industrialisation, qui restera longtemps classique, voire incontestable.

S'opposant aux notions de «stagnation», de «retard» économique – une perspective dominante dans les nombreux écrits anglo-américains consacrés à la croissance économique française moderne – il faut tout de même citer un effort très récent pour réhabiliter les faits dans un éclairage différent, plus nuancé: *cf.* Richard Roehl, «L'industrialisation française. Une remise en cause», *in Revue d'histoire économique et sociale*, 54 (1976), pp. 406-427, un article invitant à une réinterprétation de l'industrialisation et de la croissance économique en France.

suprématie industrielle anglaise est un fait acquis – dès la fin du XVIIIe siècle déjà. En 1788, la Grande-Bretagne compte 143 filatures hydrauliques, tandis que la France commence seulement de s'intéresser aux *water-frames*: une dizaine d'établissements avant la Révolution. Plus maniable et donc plus populaire, le métier de Hargreaves s'est fortement multiplié dans les campagnes anglaises: 20 000 *jennys* en 1788, contre moins de 1000 sans doute pour la France[49]. Et les progrès techniques se poursuivent outre-Manche: tandis que la *mule* s'y substitue déjà aux *water-frames*, les industriels franco-belges font encore la part belle aux métiers d'ancien style[50]. En bref, vers 1808, les usines de France et de Belgique font tourner un million de broches environ, soit guère plus du cinquième de l'équipement britannique[51].

Cette avance dont jouit l'Angleterre se conjugue avec un fait décisif: l'intervention de la *machine à vapeur* dans la filature permettra d'achever la mécanisation de son industrie textile. A la fin du XVIIIe siècle, on songe déjà à remplacer les *mules* tournées à la main par des métiers mus mécaniquement. En 1800, la filature britannique dispose de 110 machines à vapeur; la filature franco-belge n'en compte que 6 en 1806[52].

Il y a plus encore. Cette inégalité technique se double d'une inégalité en ressources énergétiques: vers 1817, la France produit 800 000 tonnes de charbon, contre 16 millions en Grande-Bretagne[53]. Nul doute que l'avantage houillier favorise grandement le cours de l'industrialisation outre-Manche.

Cependant, le décalage industriel qui s'affirme ainsi ne préjuge en rien les progrès techniques sur le Continent. Bien que l'on mette plus de temps à s'équiper, la mécanisation y suit son cours. Mais ici, les insuffisances initiales de l'approvisionnement en charbon orientent différemment le processus: il est exactement l'inverse de celui qu'ont adopté les Anglais. Au-delà de la Manche, la révolution industrielle se fait à partir de la filature mécanique, lancée sur une grande échelle; en deçà, ce sont l'indiennage et le tissage, ce dernier entendu au sens large, qui commandent le mouvement. Ce sont les produits finis, imprimés et tissus, qui servent d'élément-moteur aux fabriques, qui attirent puis fixent les filatures. Au lieu de privilégier les

[49] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 25-27.

[50] La nouveauté de la *mule* de Crompton (ou *mule-jenny*), c'est de permettre la filature en fin, alors que les *water-frames* ne produisent que des numéros inférieurs (filés grossiers); mais, contrairement aux *water-frames*, la *mule-jenny* est manœuvrée à bras d'homme. En 1811, la Grande-Bretagne possède 4 600 000 broches en fin et 310 000 broches pour les anciens métiers: M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 27-28.

[51] *Id.*, pp. 28-29.

[52] *Id.*, p. 31. Sur l'impact de la machine à vapeur dans la mécanisation de l'industrie anglaise: D.S. Landes, *op. cit.*, pp. 95-104.

[53] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 32. En 1845: 40 à 50 millions de tonnes pour l'Angleterre, contre 9 millions pour les mines franco-belges (*id.*, p. 411).

secteurs de base – les premiers touchés par les innovations techniques – le fabricant continental réserve ses investissements d'abord aux activités secondaires, où le rôle des machines est encore négligeable, où le handicap énergétique ne se fait pas ressentir; ce faisant, il ajourne la production d'articles semi-finis. Au lieu de procéder d'amont en aval, de la filature au tissage et à l'impression mécaniques, comme en Angleterre, l'industrialisation cotonnière continentale se fait de l'indienne vers le tissage et du tissage vers la filature.

Angleterre: avantage houiller et intégration des entreprises. En Angleterre, l'abondance de ressources énergétiques stimule une concentration des usines dans les bassins houilliers – et notamment le démarrage du complexe industriel de Manchester. La filature mécanique, alliée au charbon (machine à vapeur), témoigne dans tout le pays d'un essor spectaculaire: 5 ou 6 millions de broches, 20 000 CV vers 1817[54]. Cet acquis technique oriente les progrès ultérieurs. Dès lors que la grande entreprise mécanisée met l'accent sur la quantité et repose sur un outillage efficace, elle peut annexer avec succès d'autres activités. Ainsi, dans le Lancashire, la fabrication d'articles semi-finis appelle celle de produits plus différenciés: la mécanisation du tissage suit celle de la filature et l'impression mécanique des étoffes vient prendre appui sur le tissage[55]. L'intégration des firmes qui va, ici, d'amont en aval est un processus logique dans une économie où des salaires élevés vont de pair avec une certaine puissance financière et un parc de machines important. Dans son effort d'adaptation aux coûts des facteurs de production, l'industriel anglais économisera sur la main-d'œuvre: il abandonnera les articles incorporant trop de façon pour investir dans une production largement mécanisée.

Continent: insuffisance énergétique, mais abondance de main-d'œuvre. Sur le Continent, c'est tout au contraire l'industrie des produits finis qui fixera les demi-produits. Ici, la fortune des cotonnades commence par l'indienne (toiles peintes ou imprimées à la planche). Au XVIIIe siècle, c'est encore un article de luxe. Mais avec les débuts de l'impression au rouleau de cuivre, grâce aussi au blanchiment chimique des toiles servant de support, le prix en devient plus accessible et la mode s'en répand davantage sous l'Empire[56]. Forte de ses premiers succès, s'emparant d'un marché élargi, elle entraîne assez rapidement l'implantation des activités complémentaires: le tissage des calicots qui, à cette époque, se fait encore à la main (mais utilise la navette volante) et la filature mécanique. Ainsi, les industries primaires viennent épauler l'indiennage[57].

Mais les secteurs de base restent marqués par leur faiblesse congénitale. Incontestablement, le défaut de ressources énergétiques est ici déterminant.

[54] *Id.*, p. 32.
[55] *Id.*, pp. 38, 44, 49.
[56] *Id.*, p. 55.
[57] *Id.*, pp. 56-59.

La filature continentale accumule les retards et ne peut espérer vaincre la supériorité constante des Anglais. Dans l'ouest de la France, elle apparaît de plus en plus démodée (moteurs hydrauliques); plus moderne et de meilleure assise financière dans le centre et à l'est, en Alsace notamment, elle souffre néanmoins de la pénurie de combustible (*mule-jennys* actionnées à bras); en Belgique, les filatures à vapeur succombent à la concurrence britannique[58].

Une telle insuffisance dans la fabrication des demi-produits ne présente-t-elle pas des risques pour une industrie différenciée? On peut éprouver de la peine à concevoir une «réussite industrielle sans un large approvisionnement en articles demi-finis»[59].

Est-ce à dire que les succès anglais représentent un obstacle insurmontable pour les fabriques du Continent? En fait, l'obstacle n'est qu'apparent car celles-ci bénéficient d'un avantage incontestable: une main-d'œuvre abondante, dont le coût s'avère moins élevé qu'en Angleterre. Or les bas salaires – d'autant plus modiques que l'on s'éloigne de l'ouest vers l'est – incitent à accroître l'ouvraison, à incorporer une part maximum de travail dans le prix de revient: en jouant cet atout, les industriels de France et d'ailleurs sont à même de résister à la concurrence de leurs rivaux[60].

C'est dans les diverses spécialités du tissage, opération encore manuelle, que se révèlent leurs facultés[61]. Les métiers à bras vont se multiplier dans les campagnes et, en se développant, les zones de tissage fixeront bientôt les filatures indispensables à leur autonomie[62].

Ainsi les conditions régnant sur le marché de la main-d'œuvre expliquent cette option de base: une production où la façon joue le rôle principal – à l'opposé des spécialités anglaises où domine l'article standard, bon marché – une production fondée sur la diversification des fibres et des genres, appelant une spécialisation de chaque centre textile. En France, par exemple, «on cherche moins à faire rendre des machines qu'à fournir des articles de qualité»[63]. Qualité variable d'une région à l'autre, mais, en règle générale, une qualité très ouvrée, où le travail manuel est déterminant. Ces pro-

[58] *Id.*, pp. 59-60, 85-92.

[59] *Id.*, p. 410; voir aussi p. 60. Selon l'auteur, l'indiennage ne peut survivre que s'il réussit à intégrer la filature (p. 66). L'Alsace constitue à cet égard un exemple frappant. Par le réinvestissement systématique de ses bénéfices, l'indienneur alsacien réalise avec succès l'intégration des trois activités: impression, filature et même tissage mécanique. Il peut s'approvisionner dans ses propres établissements, ce qui représente un avantage réel: *id.*, pp. 90-95.

[60] *Id.*, pp. 65-66, 73.

[61] Le tissage se mécanise tardivement. En Grande-Bretagne, avant 1830, les métiers mécaniques sont relativement peu nombreux: 55 000 en 1829, mais déjà 100 000 en 1833, 225 000 en 1845; la France en compte 5000 en 1833 également, 31 000 en 1846: *id.*, p. 66 et note 1. Sur le Continent, ils ne se répandent que vers le milieu du XIXe siècle.

[62] *Id.*, pp. 66-92.

[63] *Id.*, p. 170.

duits, diversifiés à souhait, en fonction des coûts locaux des facteurs, selon les caprices de la mode et les initiatives des fabricants, sont précisément ceux que les progrès de la mécanisation atteignent en dernier. Tant que le métier mécanique ne supplante pas les métiers à bras, le tissage continental, avec sa gamme inépuisable d'articles, peut compter sur le succès. C'est en destinant ses investissements en priorité à ce secteur – le plus rémunérateur des activités secondaires – que l'industriel européen parvient à surmonter son handicap technique initial[64].

En Suisse: handicap énergétique et atout main-d'œuvre. Les développements de l'industrie textile en Suisse reflètent parfaitement les conditions définies: le handicap énergétique, une main-d'œuvre bon marché. Et les modalités de son industrialisation cotonnière concordent avec le schéma que nous a proposé Maurice Lévy-Leboyer pour l'Europe occidentale.

Les ressources du pays en charbon sont en effet pratiquement nulles. Si deux ou trois établissements fonctionnent avec des machines à vapeur, ce n'est là qu'une exception; d'ailleurs, elles sont chauffées surtout à la tourbe ou au bois[65]. Avec une certaine amertume, Johann Conrad Fischer, un industriel schaffhousois et anglophile, relève les inégalités: en 1814, dans une usine de Manchester, il constate que chaque *mule-jenny* est mue par la vapeur. «Pourquoi les opérations sont-elles encore purement manuelles en Suisse?»[66] Et cet autre voyageur, un étranger de séjour à Saint-Gall, nous livre les commentaires suivants en 1817: «On nous conduisit à la filature de coton la plus considérable du lieu, d'après le procédé anglais, excepté qu'au lieu d'être mise en mouvement par une chute d'eau ou par la machine à vapeur, c'est un bœuf qui fait tourner la grande roue»[67].

A défaut de charbon, on emploie les chutes d'eau comme force motrice et «on conçoit de quelle importance sont pour l'industrie ces moteurs hydrauliques, qui se trouvent presque partout à la disposition des fabricants, lorsqu'on considère que la houille, à Zurich et aux environs, revient

[64] Voir l'important chapitre consacré à ce problème par M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 66-115, ainsi que les pp. 116-169.

[65] *Paris, Ministère des Affaires étrangères*, Correspondance commerciale, Berne, 5, Pièce jointe à la dépêche commerciale du 24.10.1857.

[66] Johann Conrad Fischer, *Tagebuch einer im Jahr 1814 gemachten Reise über Paris nach London und einigen Fabrikstädten Englands vorzüglich in technologischer Hinsicht,* Aarau 1816, p. 117.

[67] «... le pauvre animal, enfermé dans sa cage mouvante du diamètre de 33 pieds, est obligé d'avancer, afin de rester en place; il tomberait s'il ne marchait pas: il le fait avec beaucoup de dextérité par des espèces d'échelons ou de tasseaux cloués sur son plancher mouvant. Trois de ces animaux travaillent tour à tour chacun deux heures, mais ne vivent à ce métier que deux ou trois ans»: L. Simond, *op. cit.*, t. I, p. 106. Il s'agit vraisemblablement de l'entreprise de J.-J. Rieter, à Saint-Gall, un établissement de dimensions fort respectables pour l'époque, ouvert en 1811 (*cf.* H. Wartmann, *op. cit.*, p. 310).

à près de 70 francs le tonneau»[68]. C'est en effet l'eau qui fixe l'emplacement des premiers ateliers comme des fabriques plus importantes qui se créeront à la faveur d'une concentration de la filature dès les années 1820. Les établissements utilisant des *mule-jennys* s'installent généralement – mais pas obligatoirement – le long de quelques rivières rapides, coupées de chutes[69]. Mais, souvent difficiles à régulariser, elles manquent de ressort ou sont impossibles à modérer selon les saisons[70]. De toute façon, le perfectionnement des métiers révélera leurs insuffisances comme la nécessité d'une énergie accrue et moins capricieuse. La force motrice qu'exigent les nouvelles dispositions mécaniques entraînera une relocalisation des usines le long de quelques grandes voies d'eau, l'Aar, la Limmat principalement[71]. Cependant, une meilleure utilisation de leurs ressources ne sera possible qu'à partir de 1845-1850, lorsque la turbine, venue d'Alsace, évincera les encombrantes roues hydrauliques. Dans l'étape suivante, celle qui correspond à l'introduction du métier automatique dans la deuxième moitié du XIXe siècle, la machine à vapeur fera aussi son apparition, mais surtout comme moteur auxiliaire dans les cas de pénurie d'eau[72].

En ce qui concerne le facteur travail, la disponibilité et le faible coût de la main-d'œuvre sont, en revanche, un atout décisif: «les salaires [que les fabricants de Suisse] versent aux ouvriers sont les plus bas du monde occidental»[73]. La plupart des observateurs de l'époque ont pu noter que le travail y était bon marché, meilleur marché que dans d'autres pays[74]. Et

[68] Jules Kindt, «Notes sur l'industrie et le commerce de la Suisse», *in Annales du commerce extérieur*, Suisse, N° 2 (1846), p. 15 (Ministère du commerce, de l'industrie [et des colonies]. Direction du Commerce extérieur).

[69] Jusque dans les années 1820, les filatures suisses recourent simultanément à la force manuelle et à la force hydraulique – quand toutefois cette dernière est disponible. Les opérations préalables au filage, cardage et étirage, peuvent utiliser des roues à eau (ou des manèges, comme dans l'exemple cité); mais c'est à la main, sur *mule-jenny*, que se fait encore l'opération principale: A. Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», p. 879; W. Bodmer, *op. cit.*, p. 278.

[70] *Paris, Ministère des Affaires étrangères*, Correspondance commerciale, Berne, 5, Pièce jointe à la dépêche commerciale du 24.10.1857.

[71] La *mule-jenny* sera transformée: avec les bancs à broches et les renvideurs semi-automatiques, mus mécaniquement, seuls le renvidage et la manœuvre du chariot sont encore assurés par l'ouvrier: A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, pp. 879-880; W. Bodmer, *op. cit.*, p. 282. En Suisse, on verra apparaître le *self-actor* dès les années 1850. Ce métier est mis au point en Angleterre en 1825, amélioré en 1830: désormais laminage, torsion et renvidage du fil en bobines se font automatiquement, successivement et alternativement d'abord, puis de façon continue: A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, p. 881.

[72] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, pp. 880-881; Gustave de Molinari, *L'industrie de la Suisse sous le régime de la liberté commerciale. Rapport de MM. les Délégués de l'Association belge pour la Réforme douanière à l'Exposition de Berne*, Bruxelles 1857, p. 18.

[73] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 155.

[74] Cette constatation vaut déjà pour le XVIIIe siècle, si l'on en croit les explications de l'indienneur bâlois, J. Ryhiner: *cf.* Dollfus-Ausset, *Matériaux pour la*

maints Confédérés ont émigré, motivés notamment par l'espoir de lendemains plus souriants ailleurs. C'est le cas de nombreux Appenzellois qui s'en furent en Alsace, car ils savaient les salaires plus élevés là-bas que chez eux[75]. Erich Gruner a calculé un indice des salaires nominaux (1875 = 100) qu'il compare aux indices français et britannique: en 1830, le niveau suisse est à 46, alors que ceux de la France et de la Grande-Bretagne se situent respectivement à 59 et 64[76].

Il ne faut pas perdre de vue l'importance en Suisse de l'industrie à domicile, forme dominante de l'exploitation industrielle encore jusqu'aux alentours de 1870. C'est dans le cadre familial que s'effectue le travail des diverses fibres textiles. Or plus les occupations manufacturières sont compatibles avec l'activité domestique courante et le travail aux champs, moins bien elles sont rémunérées, semble-t-il. Le paysan, ouvrier occasionnel, se contente de peu: vie simple et frugale, salaire d'appoint, donc petit salaire. La modestie helvétique est devenue proverbiale: «ces ouvriers, qui sont ou pasteurs ou cultivateurs, vivent avec une extrême sobriété, se nourrissant presque exclusivement de pommes de terre et de lait»[77].

Le fabricant tire un avantage réel du bon marché de sa main-d'œuvre. Mais la modicité de son coût ne suffit pas toujours à assurer la compétitivité des articles suisses sur le marché international. Par exemple, la filature ne se maintient qu'au prix d'une exploitation outrancière du travail – et notamment du travail des enfants. Les journées s'allongent à 14, 15, 16, voire à 18 heures et le dimanche n'est pas épargné quand l'eau vient à manquer. Il n'est pas rare que certaines entreprises fonctionnent 24 heures sur 24 et que des troupes d'enfants se relaient toutes les 12 heures, de minuit à

coloration des étoffes, Paris 1865, t. II: *Coloration des étoffes*, p. 79. Mêmes remarques dans un mémoire de Catineau-La-Roche, un Français, envoyé en «mission commerciale» en Suisse pendant l'année 1811: *Paris*, *Archives Nationales*, F_{12} 535. Pour le XIXe siècle, les comparaisons internationales abondent; elles donnent toujours les mêmes échelles. L'Angleterre vient en tête; moins élevés en France, les salaires dans le textile diminuent encore dès que l'on s'en éloigne pour gagner la Suisse et les Etats allemands. Voir Franz Xaver Bronner, *Der Kanton Aargau, historisch, geographisch, statistisch geschildert*, St. Gallen und Bern 1844, t. I, p. 499; Adolf Frantz, *Handbuch der Statistik nach den neuesten und besten Quellen. Oesterreich, Preussen, Deutschland und die Schweiz*, Breslau 1864, p. 537.

[75] Johann Caspar Zellweger, «Ueber Maschinen überhaupt und ihre Anwendung auf unsere Fabrikation», *in Appenzellisches Monatsblatt*, 2 (1826), p. 100. Un petit dossier sur l'immigration ouvrière en France par le Département du Léman relève le grand nombre d'individus de provenance suisse alémanique: *Paris*, *Archives Nationales*, F_{20} 434, 1813.

[76] Erich Gruner, *Die Arbeiter in der Schweiz im XIX. Jahrhundert. Soziale Lage, Organisation, Verhältnis zu Arbeitgeber und Staat*, Bern 1968, graphique de la p. 132.

[77] J. Kindt, *op. cit.*, p. 15. On trouve aisément des témoignages sur les bas salaires, comme le bas coût de la vie, sur la frugalité des Suisses: voir, par exemple, *Paris*, *Ministère des Affaires étrangères*, Correspondance commerciale, Berne, 2 (1845-1850), *fol.* 273-277; *cf.* aussi H. Wartmann, *op. cit.*, p. 552.

midi et de midi à minuit. Pendant les «bonnes» périodes, celles où la demande ne fléchit pas, le travail de nuit devient régulier. Dans le canton de Saint-Gall, jusque vers 1830, les équipes nocturnes assument 10 heures de labeur entre 20 heures et 6 heures, payées comme une journée de 13 heures[78]. Dans la première filature suisse, fondée à Saint-Gall en 1801, les ouvriers-enfants sont la majorité. En 1813, les 60 établissements existant alors dans le canton de Zurich absorbent 1124 enfants, dont plus de la moitié entre 13 et 15 ans. En 1820, 1150 enfants desservent les filatures saint-galloises et en 1827, sur les 5000 ouvriers fileurs du canton de Zurich, 2400 sont mineurs[79].

Ainsi, tant au point de vue de l'approvisionnement en combustible que de ses réserves de main-d'œuvre, l'industrie textile suisse connaît des conditions de production analogues à celles des Etats voisins. Et l'on peut en attendre une évolution conforme au modèle continental de l'industrialisation.

Au terme du Blocus continental, l'avance britannique éclate comme une bombe parmi les producteurs en Suisse. Comment 150 000 broches environ (1814) résisteraient-elles à l'invasion des filés anglais, dont la production repose sur 4,5 millions de broches en fin (1811)? Comment survivre, quand on sait que les ressources du rival en chevaux-vapeur assurent à cet outillage un rendement inégalable? Néanmoins, les cantons suisses n'assureront aucune protection douanière à leurs fabriques.

Ce n'est pas sur le terrain de la filature que la Suisse peut rivaliser avec l'industrie anglaise. Pas encore. L'industrialisation cotonnière ne peut prendre appui sur cette base fragile: elle ne part pas de là. La démarche est la même qu'en France: ouverte avec l'indiennerie, le tissage et la broderie, elle procède d'aval en amont. L'élément moteur se trouve dans l'industrie de finition, où la machine s'efface encore devant le travail manuel – non dans la production d'articles semi-finis[80].

[78] H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 498, 500; Rudolf Braun, *Sozialer und kultureller Wandel in einem ländlichen Industriegebiet (Zürcher Oberland) unter Einwirkung des Maschinen- und Fabrikwesens im 19. und 20. Jahrhundert*, Erlenbach-Zürich und Stuttgart 1965, p. 46. Dans la filature des Brändlin à Rapperswil (Saint-Gall), 50 ouvriers sur 300 environ assurent le travail de nuit: Eugen Halter, *150 Jahre Spinnerei Braendlin*, Rapperswil 1962, p. 35. Voir aussi, pour Glaris, Walter Blumer, *Geschichte der Blumer*, Bern 1960, p. 96.

[79] W.E. Rappard, *La révolution industrielle...*, pp. 257, 260; R. Braun, *op. cit.*, pp. 28, 46. Sur l'exploitation du travail des enfants, voir notamment H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 312-313 et l'ouvrage de W.E. Rappard, *op. cit.*, chapitre VIII.

[80] Les fabricants suisses se tournent d'autant plus volontiers vers une industrie de finition que les prix des matières premières et des transports sont élevés. Ils ne reçoivent en effet leurs matières premières qu'après un long et coûteux transit de terre depuis les ports d'arrivée en Europe. Plus ils incorporent de valeur au produit final – par la façon – plus ils diluent les frais occasionnés ainsi.

Dans le tissage façonné et fantaisie, dans l'impression et la broderie, les Suisses vont déployer la plus grande imagination, jouant l'atout main-d'œuvre à l'extrême. Les exportations traduisent bien cette option; elles consistent essentiellement en produits finis: toute espèce de cotonnades, de textures variées, unies ou rehaussées de motifs; des étoffes teintes; des indiennes ou des mousselines imprimées, brodées; des mouchoirs de poche, des châles, des cravates et des foulards, etc.[81]. Sur les 11 250 tonnes que représentent les exportations cotonnières moyennes entre 1853 et 1855, 7500 tonnes vont aux tissus, 1250 seulement aux filés et 2500 aux cotons en laine[82].

Stimulée par le vigoureux dynamisme de ces activités, la filature mécanique prendra un essor remarquable. Très rapidement, vers 1830-1840, les établissements d'Argovie et de Zurich surtout assureront l'approvisionnement en filés de l'industrie textile suisse. Mais, pour surmonter la concurrence britannique, il aura fallu opérer un transfert vers des sources d'énergie plus vives, réorganiser les entreprises et, surtout, assimiler des techniques nouvelles, indissociables d'une politique d'investissements coûteux. L'élan se transmettra au secteur suivant de la transformation des textiles: un développement proportionnel du tissage en blanc permettra de fournir largement les écrus nécessaires aux industries de finition.

3. Les données exogènes de l'industrialisation en Suisse

L'industrie textile suisse, traditionnellement exportatrice – le marché intérieur étant négligeable – bute, dès le XIXe siècle, sur les développements du protectionnisme européen. Pendant les guerres napoléoniennes, la prohibition de ses cotonnades par la France, puis l'Italie, ses clients les plus réguliers, lui enlève ses principaux débouchés. Et cette tendance ne fait que se renforcer à l'issue du Blocus continental. La contrebande ne résout pas les problèmes; le commerce helvétique – puisqu'il ne peut se rabattre sur la consommation intérieure – se plie aux contraintes: créer un marché neuf, rechercher au loin, dans l'Orient et outre-mer, les débouchés que lui refusent les gouvernements voisins. L'industrie du coton ne vit désormais que par la chasse aux débouchés et dépend de la vitalité de ses représentants commerciaux. L'Orient, l'Afrique, les mondes d'outre-Atlantique et l'Extrême-Orient sont des étapes capitales dans la progression des exportations.

[81] S. Franscini, *Statistique de la Suisse...*, pp. 294-295.

[82] *Beiträge zur Statistik der schweizerischen Eidgenossenschaft*, Bern 5 (1858) *(Statistische Übersichten über den Handel der Schweiz mit dem Auslande...)*, p. 310.

Dans ces contrées lointaines, cependant, la Suisse doit compter avec la présence des Anglais. Ceux-ci excellent dans les articles de consommation courante, livrés en grandes séries, bon marché. Leur suprématie sur le marché mondial paraît inébranlable. Pour s'imposer, les produits helvétiques doivent eux aussi se conformer au pouvoir d'achat des clientèles exotiques. Il n'est d'autre issue que de «produire beaucoup et bon marché»... «Le fabricant suisse doit compenser par un travail assidu et de petits salaires l'avance prise par les fabricants d'autres nations»[83]. Voici les conditions: adaptation des produits aux marchés extra-européens, occupés déjà par les Britanniques; adaptation des produits aux prestations d'une main-d'œuvre qui, en Suisse, se révèle abondante et de coût modique.

a) Modification des conditions d'échanges internationaux

Au lendemain du traité de Vienne, les perspectives commerciales de la Suisse se modifient rapidement. Les articles de coton anglais, qui brutalement inondent les marchés européens, se vendent à vil prix. Cela n'est pas sans incidence sur la politique douanière des Etats continentaux: dans une vague de protectionnisme, leurs frontières se hérissent de barrières tarifaires et, parfois même, se ferment à certaines catégories de textiles. En 1816, renforçant d'anciennes mesures, le gouvernement français interdit l'importation des marchandises de coton et des filés. Les Pays-Bas, le Royaume des Deux-Siciles prennent des dispositions analogues. En 1817, c'est l'Espagne qui jette l'interdit sur les cotonnades; la Sardaigne impose des taxes élevées. Quant à l'Autriche, elle étend son système protectionniste aux provinces nouvellement acquises, la Lombardie, la Vénétie, ainsi que le Tyrol et le Vorarlberg. En 1818 enfin, la Prusse enferme ses possessions dans une union douanière[84].

Ces diverses restrictions, auxquelles se heurtent les négociants suisses, limitent fortement leur champ d'opération traditionnel. Il n'y a guère que l'Allemagne moyenne et méridionale, ainsi que les petits Etats d'Italie qui restent ouverts à leurs activités. C'est dans la première direction que se tournent les indienneurs de Neuchâtel, d'Argovie et de Zurich; les imprimés glaronnais s'orientent principalement vers le marché italien, où les tarifs restent modérés. Même dans les années 1820, quand les royaumes de Sardaigne et des Deux-Siciles haussent fortement leurs droits d'entrée, ceux-ci ne deviennent pas prohibitifs[85]. L'Allemagne, en revanche, pro-

[83] *Bericht der eidgenössischen Expertenkommission in Handelssachen, über die Handelsverhältnisse der Schweiz zum Auslande*, Luzern 1844, pp. 64-65.

[84] W. Bodmer, *op. cit.*, p. 290. On trouvera un exposé détaillé de ces circonstances chez H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 341-472.

[85] A. Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus...», t. II, pp. 363-364.

gressant dans l'unification de son territoire douanier, achève en 1834 la construction du *Zollverein*. Les filés et les écrus suisses n'en sont pas exclus, mais la porte se ferme aux étoffes de couleurs et aux indiennes; c'est la crise dans l'ensemble du secteur travaillant pour ce débouché[86].

Ainsi la Suisse perd la plupart de ses marchés habituels[87]. Sans réorientation commerciale, son industrie cotonnière, axée sur l'exportation d'articles finis, ne peut survivre. Devant l'escalade des droits protecteurs sur le Continent, la conquête au loin de marchés neufs apparaît vitale.

C'est l'Amérique qui s'ouvre d'abord – malgré des droits de 25 à 30% sur les produits manufacturés de Suisse[88]. Assez rapidement, des négociants de Bâle et de Saint-Gall, de Zurich aussi, tentent d'ouvrir une brèche du côté de New York et de Philadelphie. C'est la première étape avant l'Amérique latine. On sonde les possibilités d'écoulement à Mexico, Porto Rico et Cuba; à Rio, Bahia, Pernambouc, s'établissent des colonies suisses, animant des entreprises d'importation et d'exportation. Bref, dès les années 1820, le continent américain offre un débouché régulier aux textiles suisses, les broderies allant aux Etats-Unis, les étoffes multicolores dans les Amériques centrale et du Sud[89].

Une décennie plus tard, aux portes de Trieste, de Sinigaglia et d'Ancône, le monde musulman promet d'être un client important. Des firmes glaronnaises et saint-galloises, installées là pour la vente en Italie des spécialités de leur pays, prennent l'initiative avec leurs *fazzoletti ad uso di Turchia*. Les correspondants essaiment: à Constantinople, Smyrne, Beirouth et Bagdad, en Egypte enfin, des filiales commerciales se créent en chaîne. C'est une base solide pour développer le débouché levantin[90]. Dans les pays balkaniques, sur les rives du Bosphore, dans la Turquie d'Europe puis d'Asie, les articles suisses se fraient un chemin, tandis que les exportateurs suisses établis à Livourne se font les intermédiaires pour l'Afrique du Nord – Algérie et Maroc – et pour l'Afrique noire[91].

[86] A. Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», pp. 875 et 909. Les produits neuchâtelois bénéficient d'une situation d'exception jusqu'en 1848, grâce aux attaches prussiennes de l'Etat – ce qui explique le bref sursis dont jouissent quelques entreprises.

[87] Signalons cependant que son commerce interlope – avec la France notamment – prend très vite des proportions remarquables: *Paris*, *Archives Nationales*, F_{12} 1944 – un dossier éloquent sur la contrebande suisse en France au début du XIXe siècle; *cf.* aussi J. Kindt, *op. cit.*, p. 14.

[88] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 619, note 1.

[89] W. Bodmer, *op. cit.*, p. 312.

[90] Entre 1830 et 1860, l'Empire ottoman réserve une grande liberté aux échanges; jusqu'en 1861, les droits d'entrée ne dépasseront pas le 5% de la valeur des marchandises pour l'importation et le 12% pour le transit: A. Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus...», t. II, p. 437. Le marché égyptien semble s'ouvrir à la fin des années 1830: *cf.* Anouar Louca, «Colonisation et révolution nationale au XIXe siècle. La correspondance d'un Suisse en Egypte: John Ninet», *in Revue suisse d'histoire*, 22 (1972), p. 244.

[91] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 364, 410-412; W. Bodmer, *op. cit.*, p. 313.

Il n'y a pas de limite à cette expansion. Au Proche-Orient succède l'Asie orientale. Dès les années 1840, les indienneurs suisses, glaronnais surtout, et les entreprises de tissage expédient leurs batiks et tissus de fils teints dans les Indes néerlandaises, au Siam, en Birmanie, etc.[92].

L'industrie textile a su répartir les risques géographiquement et adapter ses produits à chaque secteur de vente. Politique sage, que l'on retrouve au niveau de l'entreprise. Ecoutons plutôt la description d'un visiteur attentif aux ateliers d'impression de *Greuter & Rieter*, une importante maison de Winterthour (1846): «... j'ai remarqué des toiles en rouge d'Andrinople, grande largeur, recevant un très petit trèfle noir ou bleu, ou une petite fleur en deux couleurs; ces tissus sont fabriqués pour Singapore et le Japon.

»Des oranges pâles et à petits dessins bleus, de l'effet le plus disgracieux, sont pour Java; des rouges enluminés de palmes et de fleurs d'un dessin riche et brillant et disposées en lignes obliques et couvrant presque le fond, sont expédiés à la maison de Londres, en destination pour Calcutta, Bombay et tous les grands centres des Indes anglaises.

»Des rideaux rouges à grandes palmes et ornés de corbeilles de fleurs et d'oiseaux au riche plumage, et ayant nécessité l'emploi de 150 planches différentes, se vendent à Constantinople et dans presque toute la Turquie pour portières et tentures d'appartement.

»Des calicots étroits teints en bleu foncé et recevant une petite mouche d'un bleu plus pâle, se vendent dans presque toute l'Italie et l'Allemagne. Ces pièces... servent au vêtement des femmes de la campagne.

»Des mouchoirs de coton en dessins foulards, imprimés des deux côtés et apprêtés avec le plus grand soin, s'expédient dans les deux Amériques...

»Des toiles blanches ne recevant qu'une large raie rouge ou bleue, sont destinées à vêtir les castes inférieures de l'Indoustan.

»Des jaconas, des dessins les plus gracieux et des printanières pour robes et cravates d'été, imprimés ou tissés en fils teints et apprêtés avec le plus grand soin, se vendent dans toute l'Allemagne, l'Italie et même en Belgique, malgré son droit protecteur de 30 à 40%.

»Enfin, mon attention a été fixée particulièrement sur une étoffe dite *sarong* et qui présente les dessins les plus bizarres. On les appliquait, à force de planches et avec un soin minutieux, sur une large bande de toile de coton de 3 mètres de long, sur 1 mètre de hauteur... Ces sarongs contituent le vêtement ordinaire des Malais à Java, Sumatra, Bornéo et dans plusieurs groupes des îles de l'Océanie. Les dessins sont des scorpions, des tortues ailées, des moucherons fantastiques, en couleurs brune et noire, et ombrées comme si l'étoffe était brûlée. Les fabricans de Winterthur ont envoyé sur les lieux mêmes un dessinateur de la maison, pour y copier exactement tous les dessins, étudier la composition des couleurs qui, dans l'Inde, sont

[92] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 443-444. Les étapes de cette expansion commerciale sont fort bien illustrées dans H. Wartmann, *Atlas über die Entwicklung von Industrie und Handel...*

appliquées à la main sur l'étoffe, et rechercher même les moyens de donner au tissu fabriqué l'odeur particulière qui caractérise le sarong indigène»[93].

Ce vaste mouvement d'échanges, les Suisses le doivent à leur habileté commerciale, à leurs techniques de vente. Ils «ne travaillent jamais à l'*aventure*»[94], mais savent approprier leurs marchandises à chaque région du globe. Ils connaissent les goûts, les habitudes et les ressources du consommateur, dont ils sont d'ailleurs très proches par l'extension de leur réseau de filiales et de correspondants, disséminés sur leurs principaux points de vente. Ils connaissent non seulement les impératifs de la mode – qualité du tissu, teintes et motifs – mais encore les limites dans lesquelles il convient de maintenir les prix. Depuis le sondage minutieux des goûts locaux et l'envoi en Suisse d'échantillons de tissus indigènes, jusqu'à l'emballage, rien n'est laissé au hasard[95]. De plus, une large représentation à l'étranger des fabriques du pays témoigne d'une organisation commerciale bien rodée. Cela permet de saisir au mieux les fluctuations des prix, de connaître les périodes les plus favorables à la vente, de se familiariser avec les conditions locales faites à l'entreposage, à l'écoulement et au paiement. C'est bien là la stratégie de l'entreprise citée plus haut: «Un fils de M. G[reuter] réside à Liverpool, où il s'occupe de l'achat des cotons en laine; un second fils réside à Trieste; un frère de M. R[ieter] est à Constantinople. La maison a un comptoir à Calcutta, un autre à New York; une maison à Londres pour régulariser les expéditions sur Java et Calcutta; des correspondans suisses à Singapore, Manille, etc. Presque toutes les personnes associées de la maison parlent et écrivent quatre à cinq langues vivantes,

[93] «Ces dessins, me disait le chef de la maison, sont mauvais et très compliqués; nous avions fait quelque chose de mieux, et nous pensions vendre avec plus d'avantages; mais tout au contraire, notre associé nous a écrit de nous en tenir à l'exacte copie des modèles et à la reproduction même des imperfections, quelles qu'elles fussent, des pièces d'échantillon qu'il nous envoyait, les Indiens tenant beaucoup à ce que l'étoffe soit peinte et préparée dans le pays; les bordures sont mal faites, les lignes ne se joignent qu'imparfaitement. Eh bien, nous avons dû imiter cette imperfection, et, depuis qu'à force de patience et d'essais nous sommes parvenus à copier exactement le sarong indien, la vente de ces étoffes est devenue très lucrative»: J. Kkindt, *op. cit.*, pp. 25-26.

[94] J. Kindt, *op. cit.*, p. 14.

[95] «Les fabricans de Glaris mettent le plus grand soin à se conformer au goût et à la fantaisie des peuples auxquels ces produits sont destinés. Les correspondans de Smyrne, Constantinople, Beyrout, Alexandrie, etc., envoient à Glaris les échantillons des tissus les plus recherchés pour turbans, ceintures, couvre-pistolets, voiles de femme, etc. Les dessinateurs s'ingénient à imiter et à enjoliver ces dessins qui sont presque toujours une combinaison de palmes et de petites fleurs du pays. Les renseignemens fournis par les correspondans donnent la règle à suivre, quant aux fonds; ici, c'est le blanc; autre part, c'est l'orange et le bleu, le vert foncé et le rouge; et ce rouge, qui joue un rôle si important dans toutes les teintures de l'Orient, doit varier de nuance selon les marchés de vente. Pour la Perse, les toiles sont tissées en fils teints... Pour l'Italie, les toiles peintes reproduisent, en général, les dessins de Mulhouse et de Rouen. Les dessins sont très variés, les couleurs éclatantes et les pièces

ont visité l'Europe et l'Amérique; plusieurs ont séjourné plus d'une année à Calcutta, Java, Constantinople, Londres, etc.»[96]

Le secret de la réussite est dans l'attention vouée au débouché, dans la connaissance précise des marchés où les produits suisses peuvent s'écouler le plus avantageusement et dans une souplesse capable de tous les retournements. Le commerce seconde l'industrie. Et celle-ci doit se conformer aux exigences du premier, qui lui transmet les contraintes de la concurrence internationale.

b) Concurrence anglaise

Ces contraintes s'expriment notamment à travers les prix pratiqués. Où que soient les Suisses, les Anglais y sont aussi. En Europe, en Méditerranée, comme en Asie, proche ou lointaine, et dans les deux Amériques, les produits anglais s'imposent par leur bon marché[97]. Les Suisses approvi-

doivent porter l'étiquette de *Mulhouse*, tant les modes françaises ont encore d'empire dans toute la péninsule italienne»: J. Kindt, *op. cit.*, p. 16. Quant à l'empaquetage, les Suisses «savent par expérience que l'acheteur est comme l'enfant, qui se laisse séduire surtout par l'apparence: que l'acheteur d'Amérique, du Brésil, de toute l'Amérique du Sud, en général, s'attache moins à la qualité intrinsèque du tissu qu'au coup d'œil de la marchandise, qui lui paraît mériter d'autant plus son attention et sa convoitise que cette marchandise est placée avec plus de soin, que les papiers ou les boîtes qui la contiennent ont plus de fraîcheur et de brillant»: *id.*, p. 17.

[96] *Id.*, p. 26.

[97] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 149-153. Sur la concurrence des textiles anglais pour une série de produits très divers de l'industrie saint-gallo-appenzelloise, *cf.* H. Wartmann, *Industrie und Handel des Kantons St. Gallen...*, par exemple pp. 326, 344, 507, 515 (et 612), 526, 550 (note 3), 554, etc.; A. Louca, *op. cit.*, p. 244. La Grande-Bretagne est le seul concurrent vraiment redoutable. La timidité, pour ne pas dire la maladresse commerciale, des Français restreint leur présence sur les marchés mondiaux. A la fin des années 1830, la France n'exporte que le 15 à 20% de sa production textile globale (M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 145-148). De toute façon, les options sont différentes ici, l'industrie française étant axée davantage sur l'article de qualité, la nouveauté et le luxe, destiné à une clientèle de choix. Même Mulhouse, qui seule aurait pu présenter quelque danger pour l'industrie suisse de l'impression, n'est pas la rivale dont se plaignent quelques fabricants helvétiques; bien plutôt, leurs émules alsaciens éprouvent parfois un certain dépit: «les articles ordinaires, l'indienne entre autres, sont peu à peu abandonnés de nos fabricants; et la grande vente, même des articles qu'ils créent, est accaparée sur les marchés étrangers par ces copistes [... les Anglais, les Suisses!] qui, jusqu'à ces derniers temps, ont joint à l'avantage de n'avoir pas de frais de dessins celui non moins important d'avoir toujours sous la main des tissus à meilleur marché que les nôtres... Aussi notre commerce d'exportation est-il borné aujourd'hui à la haute nouveauté destinée à la consommation si restreinte de la classe aisée». Et il «se vérifie de plus en plus l'adage des fabricans anglais [qui dit]: *The Frenchmen work for the few, but we for the millions*»: Dollfus-Ausset, *Matériaux pour la coloration des étoffes*, Paris 1865, t. I: *Auteurs*, p. 256.

sionnent les mêmes catégories de population et doivent satisfaire aux mêmes exigences, c'est-à-dire «produire, à très bas prix et en grande quantité, des tissus ordinaires»[98].

Ainsi, l'omniprésence anglaise détermine les options de la production helvétique, le choix des genres, des qualités. Les textiles suisses, un luxe au XVIIIe siècle, ne font fortune dans les décennies suivantes qu'au prix d'un déclassement: de l'article raffiné à la marchandise courante, de la cherté au bas prix. Dès le XIXe siècle, c'est la condition de la survie: pour déjouer la concurrence britannique, il faut viser le bon marché, exporter des cotonnades de grande consommation.

Or produire à bon marché n'est réalisable que par une mécanisation poussée – outillage puissant et énergie – ou alors par le recours massif au travail et par sa médiocre rémunération[99]. En Suisse, «l'avenir de l'industrie du coton... est dans l'abandon des étoffes simples, où elle ne peut rivaliser avec l'industrie mécanisée, et dans l'adoption de produits plus ouvrés»[100]. «Les meilleures perspectives d'écoulement seront toujours liées aux tissus et manufacturés qui exigent beaucoup de travail manuel, comme les broderies et les articles façonnés»[101].

Par une ouvraison poussée, on s'efforcera en effet de perfectionner le tissu, d'en faire jouer les fibres et de varier indéfiniment les genres selon le climat et les goûts locaux. Les qualités légères et la fantaisie, l'éclat des couleurs se vendent mieux que les tissus communs et sont particulièrement appréciés dans les pays chauds où la Suisse a disséminé ses correspondants. On tendra par ailleurs à incorporer moins de matières premières dans le produit, à en diminuer le volume – et même, pour comprimer davantage les prix, on ne dédaignera pas de remplacer, «par la gomme ou l'apprêt, le fil que l'on supprime par économie»[102]!

Ces qualités, souvent fines, toujours très ouvrées, la mécanisation progressive les atteint en dernier. La part capitale revient donc au travail et notamment à la main-d'œuvre qualifiée[103]. Dans ces conditions, l'activité manuelle reste prépondérante et, avec elle, le régime du travail à domicile.

[98] J. Kindt, *op. cit.*, p. 15 – l'expression est abusive: par «tissus ordinaires», l'auteur entend ici *articles pour la consommation courante*; ceux-ci n'excluent pas en effet la recherche dans l'exécution et dans la combinaison des coloris, comme la bonne qualité du produit.

[99] *Cf.* M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 157.

[100] *Bericht der eidgenössischen Expertenkommission in Handelssachen...*, *op. cit.*, p. 67.

[101] *Id.*, p. 65. H. Wartmann fait écho: si la Grande-Bretagne se spécialise dans les textiles qu'il est possible d'obtenir par une production mécanique, la Suisse, elle, ne peut concourir avantageusement qu'avec des «tissus à la fabrication desquels la grande entreprise se prête mal» (*op. cit.*, p. 473).

[102] J. Kindt, *op. cit.*, p. 22.

[103] L'indienneur glaronnais, par exemple, dans le prix de revient d'une étoffe imprimée, estime la main-d'œuvre à 25%, les matières premières à 66% – 50% pour la toile, 16% pour les drogues, matières tinctoriales et combustible – les frais

L'industrie domestique, qui s'accommode fort bien du travail rural ou des activités de l'élevage, ne cessera de gagner des bras jusqu'en 1850. D'après une estimation globale, elle recenserait 120 000 individus en 1800, 125 000 en 1820, 130 000 en 1850 et fondrait ensuite progressivement[104]. Pour le seul coton, elle occupe 65 à 69% de l'effectif ouvrier global vers 1840-1850, guère moins en 1868 (environ 60%) et aux alentours de 40% vers 1872-1876[105]. Ces chiffres ont valeur approximative, car il est malaisé de saisir la population ouvrière à domicile. Ils attestent néanmoins la prépondérance, longtemps inébranlable, d'une main-d'œuvre travaillant à domicile[106].

généraux à 9% (années 1840): J. Kindt, *op. cit.*, p. 18. Ces calculs se vérifient parfaitement dans la comptabilité de l'entreprise *Barth. Jenny & Cie* (1835): *cf.* A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 385 ss. Le salaire du tisserand représente environ 1/4 ou 1/5 du prix de la toile écrue (*id.*, t. II, pp. 274-275). Si notre indienneur fait tisser lui-même ses toiles, il peut alors inscrire la façon pour 35 à 37% dans son coût de production.

[104] Francesco Kneschaurek, «Wandlungen der schweizerischen Industriestruktur seit 1800», *in Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, 100 (1964), pp. 139-141. En termes relatifs cependant, face aux bonds spectaculaires du travail en fabrique, elle accuse une décroissance lente (*ibid.*):

En % de la population active dans l'ensemble du secteur industriel

	1800	*1820*	*1850*	*1880*
Industrie à domicile	60,0	49,0	37,1	21,7
Fabriques	0,5	5,9	12,0	27,4
Artisanat et construction	39,5	45,1	50,9	50,9

[105] Ces proportions sont calculées d'après les chiffres qu'avance E. Gruner, *Die Arbeiter in der Schweiz...*, p. 57:

oton	*Filature*	*Tissage*	*Finition*	*Broderie*	*Total*	*Dont ouvriers de fabrique*
840/1850	10-15 000	36 000	6 000	6- 7 000	50- 60 000	20 000 env.
868	15-20 000	57 000	12 000	20 000	105-110 000	43 000 env.
872/1876	21 000	30-35 000	9 000	30 000	100-105 000	55 000 env.

[106] Il n'existe malheureusement aucune étude systématique de cette catégorie de travailleurs. Au problème de la main-d'œuvre ouvrière du XIXe siècle, E. Gruner a consacré le volumineux ouvrage cité plus haut. Il y étudie cependant une certaine classe ouvrière, une catégorie longtemps minoritaire: *les ouvriers de fabrique*. En 1850, en effet, ils représentent au plus 1/5 de l'effectif occupé dans l'industrie textile (*op. cit.*, p. 81). Il est à souhaiter qu'on se penche avec autant d'intérêt et de soin sur les problèmes de la population travaillant à domicile.

L'élément travail présente ainsi une parfaite élasticité pour l'entrepreneur. La production est-elle stimulée par une demande accrue, il renforce les effectifs. Souvent, le mouvement des migrations intercantonales comme les migrations pendulaires sont motivés par la croissance épisodique des activités manufacturières dans telle région[107]. Une crise s'annonce-t-elle, au contraire, notre fabricant supporte relativement bien les revers conjoncturels. Distribuant les matières premières à des ouvriers qui sont généralement propriétaires de leurs instruments de travail, il n'a pratiquement pas de stocks, ni même de matériel à amortir.

De plus, il a toute latitude pour comprimer davantage la part des salaires dans son coût de production: en s'adressant aux femmes et, pour les opérations les plus faciles, aux enfants, il s'acquitte d'une rémunération bien inférieure à celle des services masculins. Par exemple, dès son essor de la fin des années 1820, l'indiennage glaronnais peut compter sur une participation féminine d'environ un tiers, puis même de la moitié du personnel d'impression à partir de 1850[108]. Dans la broderie, ce sont les femmes qui dominent – du moins tant que la machine n'y fait pas son apparition; le filateur recourt volontiers aussi aux prestations féminines pour certains travaux de manutention[109]; et même dans le tissage, activité généralement masculine, le pourcentage des femmes faisant battre un métier serait plus élevé en Suisse qu'ailleurs[110].

4. Les voies de la spécialisation

a) Diversification textile

Une forte différenciation des produits est le résultat des éléments décrits. La prédominance d'une main-d'œuvre bon marché, sa grande souplesse et ses aptitudes pour le travail qualifié se reflètent dans la gamme des spécialités destinées à l'exportation. Parmi les cotonnades, les étoffes teintes en fil

[107] C'est le cas, notamment, dans le canton de Glaris, pendant la haute conjoncture des années 1850; les industriels recourent alors aux réserves de main-d'œuvre – des familles souvent très pauvres – qu'offrent les cantons voisins: A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 366, 397.

[108] *Id.*, t. II, pp. 397-398, note 2. L'auteur se fie ici au récit de quelques ouvriers ayant appartenu à ce personnel; leur témoignage prend cependant le contre-pied du «Rapport d'inspection des fabriques» de 1865.

[109] Voir notamment H. Wartmann, *op. cit.*, p. 502 (les niveaux de salaires selon le sexe et l'âge).

[110] A. Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», pp. 884-885; A. Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus...», t. II, p. 264; H. Wartmann, *op. cit.*, p. 538 (pour les salaires).

et les jacquards, les impressions et les broderies se partagent le marché avec un égal succès.

Le tissage façonné. Vers Saint-Gall qui les achemine en Orient et outre-mer, converge la production des «Cotonnettes» (ou «Cotonnades»), soit des étoffes tissées en fils teints, «aussi remarquables par leur parfaite fabrication que par leur bas prix»[111]. Ces articles connaissent leur première popularité en Italie et en Dalmatie, prennent ensuite la route de l'Amérique du Sud, pour se reporter vers les marchés de l'Asie orientale. La grande faveur dont ils jouissent, l'élargissement des débouchés suscitent dès les années 1820 un bel essor dans le secteur. Ce sont principalement les vallées arrosées par la Thur (Toggenbourg, Thurgovie et voisinage zurichois) qui prennent l'initiative. Sensibles aux impératifs de la mode, les tisserands s'y ingénient à varier la disposition des fibres sur leurs métiers[112].

Ils tissent les longs métrages d'étoffes à une, deux couleurs, pour l'habillement et l'ameublement; les mouchoirs bordés, foulards et fichus d'une ou plusieurs couleurs. Après une longue pratique dans les «Mouchoirs Barocs», combinant le blanc avec une teinte, et les «Madras» multicolores, ils élargissent le choix. C'est que la clientèle se diversifie rapidement, selon les voies nouvelles ouvertes au commerce. Aux populations des continents américains puis de l'Inde, on expédie des «Guingans», plutôt légers, pour vêtements d'été; les «Printaniers», rayés, à fond rouge ou bleu, sont destinés à la Turquie d'Asie. Le plus gros succès vient après 1830, avec l'imitation en coton de tissus levantins demi-soie. Bon marché et bon goût s'imposent pour ces étoffes qui servent en Orient à la confection de pantalons féminins, de tentures, etc. Ce sont les «Demi-Coton» – quoique tout coton – les «Moreas» aux couleurs vives, les «Cutnies», les très riches «Hakirs», ou les «Gonzenbächli»[113]... Grande est leur variété: textures serrées et lourdes, qualités légères, transparentes, unies ou croisées. La fantaisie apparaît dans les motifs aussi: articles damassés ou brochés d'or et d'argent, rayés ou fleuris. Pendant une quinzaine d'années, ils couvrent à peine la demande. La population tisserande croît et l'on cherche à perfectionner sans cesse les produits. L'adoption des métiers Jacquard et des ratières augmente les possibilités dans les genres brochés. Même les dessins

[111] J. Kindt, *op. cit.*, p. 22.

[112] L'Argovie et son voisinage bernois font aussi tisser les filés de couleurs. Mais leur production ne s'oriente que fort timidement vers l'exportation; elle est essentiellement destinée au marché intérieur. Solides, bon marché, faciles à fabriquer, ce sont des cotonnades lourdes pour une clientèle rurale. Sur le tissage en couleurs, voir l'article d'A. Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», pp. 886, 896 ss. Pour le Toggenbourg, on peut se référer également à la monographie de Johann Matthias Hungerbühler, *Industriegeschichtliches über die Landschaft Toggenburg. Ein Beitrag zur Industriegeschichte der östlichen Schweiz*, St. Gallen und Bern 1852.

[113] A. Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus...», t. II, pp. 434-435.

les plus compliqués n'exigent plus alors que la présence d'un seul tisserand auprès de son métier[114].

Dans ce chapitre sur le tissage fantaisie, il ne faut pas omettre les spécialités qui s'exécutent en blanc. Une grande part d'entre elles, servant de support à la broderie, entre dans la catégorie des produits semi-finis. L'autre fraction cependant, diversement texturée, est exportée comme produit fini. Ce sont les mousselines blanches, unies ou damassées, les mousselines lancées, brodées de fils souvent précieux, que l'on fabrique dans le voisinage du Toggenbourg, en Appenzell Rhodes-Extérieures et dans l'Oberland zurichois[115].

Dans ces mêmes années 1820-1830, où devient vital le marché extra-européen, où les clientèles les plus lointaines stimulent l'effervescence industrielle et obligent les fabricants à devancer constamment la mode, une spécialité proprement suisse se fait jour dans les milieux textiles appenzellois. Concurrente redoutable pour la broderie au tambour, dont les lenteurs sont un réel handicap, elle imite à peu de frais et sur un métier à tisser les motifs simples de celle-ci. L'invention date de 1823, mais la résistance des brodeurs diffère d'une dizaine d'années l'application de la nouvelle technique. Commercialisés sous le nom de «Plumetis», les produits en sont assimilables à ceux de la broderie commune et trouvent un même usage dans les garnitures pour vitrages et rideaux[116].

La broderie. A l'instar de ces chatoyantes étoffes, les ouvrages apprêtés sur tambour traversent la Méditerranée et l'Atlantique[117]. Ici aussi, l'adoption d'articles courants et bon marché est gage du succès.

On abandonne définitivement les précieux ouvrages à fils de soie, d'or et d'argent ou les parures féminines, désignées, selon les dessins, comme «Mille pois», «Mille fleurs», «Bouquets» et «Ramages». Les exportateurs saint-gallois ouvrent une brèche prometteuse et décisive: les Etats-Unis d'Amérique. Au même moment apparaissent les premiers tulles anglais que la broderie consomme aussi volontiers que les mousselines indigènes.

Pour se conformer aux besoins nouveaux, l'activité se différencie: broderie commune *(Kettenstichstickerei, Grobstickerei)*; broderie fine ou broderie au plumetis *(Plattstichstickerei, Feinstickerei)*. La première, d'exécution facile et relativement rapide, ornemente les mousselines destinées aux

[114] W. Bodmer, *op. cit.*, p. 294. On dénombre 600 métiers Jacquard en 1840, 1500 en 1845. Entre 1855 et 1865, le tissage en couleurs repose sur environ 16 000 métiers à bras, dont les deux tiers sont en Suisse orientale: A. Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», pp. 898, 900.

[115] *Id.*, pp. 885-886.

[116] Un Appenzellois, J.K. Altherr, en est l'auteur. Son battant-brocheur pique de pois, feuilles et fleurettes les fonds de mousseline écrue, mais aussi blanche, crème ou colorée; un épais fil de trame exécute le point: A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, pp. 886-887.

[117] *Id.*, pp. 917 ss.; H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 100 ss., 110 ss., 160 ss., 172 ss., 315 ss., 323 ss., 476 ss., 543 ss., 606 ss.

turbans des populations turques, des robes ou des mouchoirs, dont il existe la plus grande variété. Ces broderies – en couleurs surtout – s'exportent, après le Proche-Orient, dans toute l'Amérique du Sud. Mais l'Europe, où la mode des rideaux brodés gagne les classes populaires, offre elle aussi un excellent débouché: les vitrages et les stores de mousseline s'y vendent dans presque tous les pays. C'est aux brodeuses des régions frontalières, toujours et encore, que le fabricant de Saint-Gall confie ce type de travail[118]. Il «fait dessiner lui-même sur la mousseline écrue les fleurs ou ornemens qui doivent être brodés; ces mousselines sont remises aux brodeuses des campagnes avec le fil gros ou fin propre à chaque broderie. Celles-ci fixent la mousseline sur une espèce de tambour, où elle est tendue à l'aide d'une courroie; ce tambour est muni d'un pied qui l'appuie sur le sol. Les brodeuses travaillent en famille; l'hiver, elles se réunissent 10 ou 12 ensemble dans le même chalet, et la veillée se prolonge plus ou moins, selon les exigences des fabricans»[119].

Sur territoire suisse, reprenant tout en la rénovant l'ancienne tradition du fin, la broderie au plumetis s'applique aux articles légers de la lingerie: robes brodées en blanc, cols, manchettes, entredeux et rubans connaissent jusqu'au milieu du XIXe siècle une vogue particulière. C'est d'abord – sur les chemins de la contrebande – et jusqu'en 1840, dans l'industrie française qu'elle cherche ses clients. Mais Londres aussi confie des commandes aux firmes saint-galloises. «Les premières maisons de Saint-Gall reçoivent périodiquement, de Paris et de Londres, les dessins et modèles pour robes d'enfant, mantilles pour dame, mouchoirs, etc., et c'est d'après ces indications sûres que l'ouvrage s'exécute. Les petits fabricans de la campagne viennent en ville deux fois par semaine pour prendre les commandes de ces maisons»[120]. Le luxe n'est pas toujours exclu: à côté des mouchoirs brodés simplement aux quatre coins, à 6 ou 7 francs la douzaine, les broderies fines sur linon de Valenciennes, élevant les prix du mouchoir à 60, 80 ou même 150 et 200 francs, sont très recherchées par les lingères à la mode. Cependant, pour les articles moins exclusifs, qui font aussi la majorité de la production, l'Amérique du Nord devient le meilleur client.

L'impression. Visitant plusieurs ateliers zurichois et glaronnais, Jules Kindt, un observateur belge souvent cité déjà, constate que «presque toutes les impressions se font à la planche et à la main. Les machines étant généralement d'un prix très élevé et d'un entretien difficile, à cause du manque d'ouvriers mécaniciens; la main-d'œuvre étant à bas prix, et l'imprimeur

[118] Ph. Weydmann, «Bericht der Industriekommission über den Gang von Handel und Industrie in den Kantonen St. Gallen und Appenzell während den letzten sechs Jahren und deren gegenwärtigen Zustand», *in Verhandlungen der st. gallisch-appenzellischen gemeinnützigen Gesellschaft*, 1 (1845), pp. 116-117; H. Wartmann, *op. cit.*, p. 551.

[119] J. Kindt, *op. cit.*, p. 21.

[120] *Ibid.*

suisse aussi intelligent qu'actif, on conçoit que le fabricant s'attache surtout à ces genres de toiles peintes, indiennes, mouchoirs, tentures ou rideaux, etc., dont les dessins exigent le travail à la planche et le concours de l'ouvrier»[121].

Doublement menacé, l'indiennage sis en plaine voit fondre ses unités. C'est qu'il produit surtout des «Indiennes» – imprimées au rouleau ou à la main – c'est-à-dire les genres tout à fait classiques, garancés (les rouges) et indigo (les bleus), où la supériorité technique des Anglais se fait cruellement sentir. Si l'impression au rouleau sauve quelques maisons puissantes, neuchâteloises et argoviennes surtout, si la spécialisation dans une technique d'impression impropre au traitement à la machine écarte pour d'autres – dans le canton de Zurich notamment – le problème de la mécanisation, ce n'est là qu'un sursis. Car la formation du *Zollverein* anéantit le principal débouché de cette zone[122].

La survie de l'impression sur étoffes dépend maintenant de l'imagination de quelques négociants, de leur aptitude à lancer des nouveautés et de leurs exigences pour une marchandise concurrentielle. A Glaris, on l'a compris. On s'y tourne toujours plus vers les spécialités qu'on ne peut imprimer de façon continue, où seul le travail à la main est possible: les articles «à bordures» (ou «coupés en longueur» – *abgepasste Ware*). Autrement dit, l'indienne ordinaire disparaît pratiquement (sauf dans les genres rouge turc qui seront imprimés à la perrotine) en faveur, notamment, des «Mouchoirs». Ce sont les mouchoirs proprement dits, de toutes qualités, des pochettes, des foulards et des fichus, imprimés à raison de deux ou trois douzaines environ sur des pièces de coton unies d'une vingtaine ou d'une trentaine de mètres et généralement moins larges que pour l'indienne. Avec des tissus croisés, on réalise également des «Châles», se vendant comme foulards et fichus; plus tard, les voiles orientaux et les écharpes indonésiennes viendront enrichir l'assortiment. Les dimensions, fort variables, de ces articles, le nombre et la combinaison de leurs couleurs, la richesse des dessins exigent une ouvraison importante et une certaine dextérité[123]. C'est le seul domaine de l'impression où la machine n'a pu s'imposer. «Les étoffes pour l'habillement représentent peut-être le 90% des imprimés; l'impression manuelle [à Glaris] doit y renoncer et même abandonner à la machine les qualités de Mouchoirs destinés au gros débit courant»[124].

La grande masse de la production glaronnaise consiste en mouchoirs et châles, teints en rouge ou en bleu et ornés de motifs par l'impression à la

[121] *Id.*, p. 16. L'impression zurichoise ou glaronnaise utilise surtout les blocs, planches de bois gravées ou les planches plates, de cuivre, gravées en taille-douce; plus tard, elle recourt également à la perrotine, inventée à Rouen en 1834.

[122] A. Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus...», t. II, pp. 379-380, 398-399.

[123] *Id.*, t. II, pp. 179, 183, 193-194, 198, 381, 399, 432.

[124] Cité par A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 620.

planche[125]. Sur la base de la teinture en rouge turc (ou rouge Andrinople), en plein essor au début du XIXe siècle, dans le canton de Zurich notamment, on multiplie les techniques d'impression. De la simple pièce de coton en rouge uni, on passe aux fonds rouges enluminés et aux couleurs «enlevage» sur rouge. L'impression par enlevage sur les fonds Andrinople est le succédané d'une ancienne technique de mordançage[126]. Le résultat, quoique difficile à obtenir, est excellent: un rouge lumineux, résistant au soleil et au savon, et, dans les motifs, des teintes variables et fort appréciées. Lancés d'abord – après 1810 – par des coloristes alsaciens, ce sont les célèbres «Mérinos», imitant des dessins cachemiriens[127]. Puis des enluminures viennent les égayer; les fonds garancés, enlevés au blanc, au jaune, etc., sont enluminés par des applications de couleurs à la planche: palmettes noires, fleurs stylisées, bleues et jaunes, les bleus et les jaunes superposés pour les ornements en vert, etc. Les indienneurs glaronnais s'intéressent aussitôt à ces nouveautés[128]. Il va sans dire que le procédé d'impression par enlevage sur fond rouge turc est irréalisable au rouleau et exige des opérations toutes manuelles.

Mais plus encore que les techniques par enlevage, longues et compliquées, les «couleurs d'application» sont fort prisées par les fabricants de Glaris. Très maniables et bon marché de surcroît, elles permettent le développement simultané des nuances les plus diverses au cours d'une opération simple et facile. Leur désavantage est dans une médiocre résistance à la

[125] *Id.*, t. II, pp. 366-367, 380, 432. Les genres indigo utilisent le procédé des réserves: pour obtenir des dessins sur fond bleu, on «garantit», au moyen de cire, etc., toutes les parties de la pièce où le bleu ne doit pas se fixer. Au terme de l'opération de teinture, les parties couvertes ressortent en blanc. Des motifs géométriques supplémentaires, de couleurs variées – les enluminures – en agrémentent parfois l'aspect: *id.*, t. II, p. 11; Dollfus-Ausset, *op. cit.*, t. II, pp. 121 ss.

[126] Au lieu d'appliquer à la planche sur une toile blanchie les mordants qui fixent ensuite la couleur dans un bain de garance (on peut y obtenir à la fois le rouge, le brun, le violet et le noir si la toile est chargée des mordants propres à ces quatre couleurs) et de blanchir ensuite les fonds qui restent en blanc (=*Krappverfahren*), on commence par teindre en rouge la pièce entière pour appliquer en second lieu un acide caustique qui, dans une «cuve décolorante», ronge la teinte de base selon les motifs projetés (=*Ätzdruck*): A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 11, 164 ss., 222; Dollfus-Ausset, *op. cit.*, t. II, pp. 19 ss., 60, 65. Ce dernier procédé est très difficile, aussi bien dans la teinture que dans la phase du rongeage; aussi exige-t-il de grands soins et se solde-t-il par un ratage important: A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 164, 190. L'Alsacien Daniel Köchlin est un des pionniers dans ce domaine. Il commence ses essais en 1811; après ses premiers «blancs enlevage sur rouge turc», allant de perfectionnement en perfectionnement, il obtiendra des «bleus enlevage», des «jaunes enlevage» ou des «verts enlevage», etc. Il réussira même à appliquer cette méthode de rongeage à d'autres fonds que le rouge: *id*, t. II, pp.168-171.

[127] *Id.*, t. II, pp. 169-171.

[128] *Id.*, t. II, pp. 189-190.

lumière et au savon. Elles sont, elles aussi, incompatibles avec l'impression mécanique[129].

La gamme de ces techniques permet d'aller de l'article le plus commun, aux dessins et à l'impression hâtifs, voire peu soignés, jusqu'aux étoffes bon teint, aux coloris éclatants et diversement enjolivés[130]. Dans la catégorie des mouchoirs, teinture et impression se combinent dans une création ininterrompue de modèles nouveaux, appropriés chacun à leur débouché particulier[131]. Après les mouchoirs qui forment, avec les châles, les pièces de résistance de l'indiennage glaronnais, les «bonnets turcs» sont une de ses meilleures ressources dès les années 1830. Livrés à la Turquie d'Europe et d'Asie et aux Etats musulmans de l'Afrique du Nord, ce sont des imitations de mousselines peintes en Turquie, pour voiles ou turbans. Ces «Yasmas» bariolés, ornés de feuilles et fleurettes, s'accommodent fort bien de la palette étendue des couleurs d'application (des couleurs vapeur plus tard). Rapide est leur fabrication, modéré le prix de revient. Selon les ordres précis d'une maison d'exportation, dont on a conservé la correspondance, ils doivent s'exécuter sur «une toile fine et légère; ils servent aux Grecs et aux Turcs comme foulard *per turbanti* et ne doivent pas par conséquent paraître *fagotosi* (c'est-à-dire trop chargés)... [Il faut] des fonds vifs, notamment vert olive; de jolis sujets, courants, des modèles à la mode et non des bordures à grosses feuilles, tiges ou fleurs d'une seule couleur; rien que de très léger»[132]. Une autre spécialité typiquement glaronnaise, lancée après 1840, a les mêmes reflets exotiques. Ce sont les étoffes dont, à Java, on s'entoure les hanches ou les épaules, imprimées selon le procédé batik et dénommées *sarongs* ou *slendangs*. Les Glaronnais s'attachent à produire des écharpes toutes semblables, aux couleurs solides, par l'impression de réserves de cire, suivie d'une teinture au bleu de cuve; mais ils recourent également à toutes les possibilités techniques qu'offre le rouge turc.

b) Qualification du travail et mécanisation

L'effondrement de la filature à bras, à la fin du XVIIIe siècle, marque le début d'un processus où s'affirme de plus en plus nettement un divorce entre l'habileté manuelle et le défaut de qualification[133].

[129] Dans l'impression d'application (= *Tafelfarbendruck* ou *Applicationsfarbendruck*), procédé originaire de Suisse vraisemblablement, la teinture n'est pas nécessaire, car mordant et teinture sont déjà incorporés à la «couleur d'application». Ces couleurs à mordant sont imprimées en une fois à la planche et sur une table; elles se développent par un séjour plus ou moins prolongé des tissus traités dans un air humide et chaud: A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 56-61, 221; Dollfus-Ausset, *op. cit.*, t. II, p. 65.

[130] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 366-380.

[131] *Id.*, t. II, voir notamment pp. 373-379.

[132] *Id.*, t. II, p. 415 (1835).

[133] Voir à ce sujet l'analyse très lucide de R. Braun, *Sozialer und kultureller Wandel in einem ländlichen Industriegebiet (Zürcher Oberland)...*, pp. 24 ss.

La mécanisation progressive des activités textiles – du filage, puis du tissage – impose en effet une sélection radicale: «la qualification du travail, ou plutôt l'offre de travail des fabriques (exigences qualitatives, conditions de travail, rémunération) décide de qui se mettra au service de la fabrique. Ce sera une main-d'œuvre non qualifiée, forcément (soit par incapacité physique, constitution psychique, soit par manque de métier), que les développements techniques, mécaniques toucheront en premier et le plus durement. Il lui est particulièrement difficile de se convertir à une activité à domicile plus qualifiée, qu'on ne peut encore exécuter à la machine. Sens des initiatives et persévérance lui font défaut le plus souvent et [cette catégorie de travailleurs] ne fera pas volontiers l'expérience d'une telle conversion, des échecs et découragements inévitables au départ. Il lui reste le travail non qualifié et, partant, mal rétribué des filatures mécaniques»[134].

Mais les fileurs, les anciens fileurs à bras, l'usine ne les absorbe pas tous[135]. Quel espoir leur reste-t-il? Au sortir des crises révolutionnaires, au lendemain de la famine des années 1816-1818, des milliers d'entre eux connaissent le chômage. Leurs prestations ne peuvent plus désormais se mesurer à la qualité des articles anglais.

C'est dans le tissage surtout que se trouve le salut. Grâce au moindre coût des filés mécaniques, les prix des tissus de coton accusent une baisse. Et les indiennages du pays, en mesure d'offrir leurs imprimés à une clientèle renouvelée, moins fastueuse, mais plus abondante, exercent une forte pression sur le tissage en blanc[136]. Nombre de fileurs sans travail peuvent espérer se convertir au tissage des calicots, ni très compliqué, ni très difficile. Dans le canton de Zurich, l'effectif des tisserands a doublé en une vingtaine d'années: estimés à 6000 en 1806, ils sont maintenant 11 000 ou 12 000 et seront 17 000 en 1842[137]. Les problèmes sont semblables ailleurs. A Saint-Gall, en Appenzell, en Thurgovie ou à Glaris, le tissage à domicile s'installe dans les fiefs de l'ancienne filature à bras[138]. Les plus habiles, ceux qui, en Suisse orientale, se sont exercés aux opérations délicates de la filature en fin, passeront au tissage des mousselines ou adopteront la broderie. Et dans les campagnes d'Argovie, on observe un glissement vers le tissage en couleurs ou le tressage de la paille[139].

Ainsi les uns gagnent les fabriques; d'autres convertissent leurs activités. Quels sont les critères de cette sélection? Ni les conditions de travail, ni les

[134] *Id.*, p. 27.

[135] L'introduction de la *mule-jenny* permet de remplacer 70 à 100 fileuses à bras. Une *mule* nécessite toutefois la présence de 4 ou 5 personnes, généralement 3 adultes et 2 enfants: W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 281-282.

[136] *Id.*, p. 292.

[137] *Id.*, p. 291; R. Braun, *op. cit.*, p. 19.

[138] En 1835, on recense 6000 métiers en Thurgovie; en 1837, 2200 dans le canton de Glaris: W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 184, 292; A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 233.

[139] W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 292-293; J. J. Siegrist, «Die Baumwollindustrie des 18. Jahrhunderts...», pp. 51, 53; F. X. Bronner, *Der Kanton Aargau...*, t. I, p. 499.

salaires qu'offre la filature mécanique n'exercent d'attrait sur ceux ou celles qui savent s'improviser tisserands ou brodeuses. Les aptitudes seules décident. Immanquablement, ce sont les travailleurs non qualifiés, incapables d'une plus grande habileté manuelle, qui affluent dans les nouvelles fabriques. Les plus capables passent à d'autres spécialités, où la main conserve ses droits.

Mais les diverses activités du tissage finissent par se mécaniser aussi. En Angleterre d'abord et pour les tissus les plus simples. Jusque vers 1830, les métiers à bras y sont encore prédominants[140]. La concurrence n'est donc pas sérieuse pour des tisserands qui, en Suisse, s'accommodent d'une rémunération fort modeste. Cependant, le répit n'est pas durable. Déjà les salaires du tissage en blanc se dégradent: insensiblement dans les années 1830, résolument dans la décennie suivante, où l'on peut importer d'Angleterre des tissus lourds ou moyens, de facture régulière et plus avantageux que les articles-main du pays. La mécanisation de cette branche s'impose, provoquant également un clivage entre ceux qui se tournent vers la fabrique et les autres: les aptitudes, à nouveau, décident de l'orientation. «La mécanisation du tissage du coton révèle le grand nombre des tisserands incapables, pour les raisons les plus diverses, de se convertir à un travail à domicile qualifié... La sélection est négative: travail en fabrique et ouvriers de fabrique sont stigmatisés. En revanche, le travail à domicile se trouve valorisé dans le jugement des contemporains; la population des travailleurs à domicile, par ce processus de sélection, connaît une amélioration qualitative au point de vue économique et social»[141]. Les plus capables ont une chance de s'ouvrir au tissage en fin, au plumetis ou en fils teints, activités purement manuelles, où certaines difficultés techniques, non surmontées encore, retardent la mécanisation. Par ailleurs, l'adoption du métier Jacquard multipliera les possibilités d'ouvraison[142]. Même la soie voit augmenter le nombre de ses recrues, dans le canton de Zurich notamment: elle fait battre 5500 métiers en 1824, un millier de plus dans la décennie suivante et 11 000, au bas mot, en 1842-1843[143].

[140] En 1820, l'Angleterre et l'Ecosse ne comptent que 14 150 métiers à tisser mécaniques et 240 000 métiers à bras pour l'Angleterre seule: A. Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», p. 885. En 1833, le nombre des *power-looms*, métiers mécaniques, s'élève à 100 000: M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 66.

[141] R. Braun, *op. cit.*, p. 31; voir aussi pp. 31 ss.

[142] *Cf.* H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 509-510 et 530; S. Franscini, *Statistique de la Suisse...*, p. 295; Rudolf Kuhn, *Aufbau und Strukturänderung der st. gallischen Industrie*, St. Gallen 1938, p. 9; W. Bodmer, *op. cit.*, p. 296.

[143] R. Braun, *op. cit.*, p. 20; voir aussi Albert Schoch, *Beiträge zur Siedlungs- und Wirtschaftsgeographie des Zürichseegebietes*, Zürich 1917, p. 162; Fritz Hess, *Thalwil im 19. Jahrhundert. Die Entwicklung eines bäuerlichen Gemeindewesens zum Industrieort*, Wald 1938, pp. 14-15. L'émigration est une solution aussi. La solution noire. Voir, par exemple, pour Glaris, A. Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus...», t. II, pp. 285-294. Le tissage en couleurs n'est pas accessible à tous; c'est le début d'une émigration vers les Etats-Unis.

Inévitablement enfin, le passage à la fabrication mécanique touchera aussi, dès la seconde moitié du XIXe siècle, les mousselines et les tissus de filés teints. Seuls les métiers Jacquard et au plumetis peuvent consolider encore la situation du tissage à la main. Dès les années 1850, en effet, la concurrence britannique écorche en Suisse les secteurs où l'on se livre au tissage en fin. Les premiers essais de mécanisation y sont encore bien timides et les régions spécialisées éprouvent certaines difficultés à s'affirmer au dehors, en tout cas jusqu'en 1865, où un accord commercial entre la France et la Suisse leur assure un débouché bienvenu[144]. Quant au tissage manuel des couleurs, il est en perte de vitesse depuis l'Exposition universelle de Londres en 1851, où les Anglais ont démontré, dans cette spécialité aussi, l'efficacité du métier mécanique. En Suisse, la production des étoffes teintes en fil marque le pas devant la recrudescence du tissage en blanc, orienté vers le marché intérieur surtout.

Il est impossible de suivre, chiffres en main, le développement des diverses branches du tissage, fût-il mécanique ou manuel[145]. Mais un fait est certain. Avec l'extension progressive des opérations mécaniques à tous les domaines de l'industrie cotonnière, la Suisse devient de plus en plus vulné-

[144] A. Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», pp. 889-891. La lutte est néanmoins difficile. Un industriel suisse à l'Exposition mondiale de Vienne en 1873 fait remarquer que «les articles écossais sont supérieurs aux nôtres, c'est-à-dire, pour un prix égal, tissés avec plus de soin et une meilleure matière première»: *id.*, p. 891.

[145] Bien que le tissage à bras, dans toutes les activités qu'il englobe encore au milieu du XIXe siècle, occupe davantage d'ouvriers que les métiers mécaniques, le poids des tissus faits à la machine égale déjà celui des étoffes exécutées à la main. Les chiffres concernant le nombre des métiers – à bras et mécaniques –, le nombre des tisserands ou la valeur des produits sont rares et approximatifs; voici quelques ordres de grandeur (voir surtout A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, pp. 889 et 900; W. Bodmer, *op. cit.*, *passim*):

es métiers à tisser dans l'industrie cotonnière suisse

Années	*Métiers à bras*					*Métiers mécaniques*			
	Total	*Tissage en blanc*	*Tissage au plumetis*	*Tissage de fils teints*	*Tisserands*	*Total*	*Blanc*	*Couleur*	*Tisserands de fabrique*
1843/1844	90 000					1 000			
1850					35 000	3 000			1 000
1866/1867	42 569	23 500	3 000	16 000	45 000	13 086	10 000	3 000	12 000
1872						20 000	15 000	5 000	
1876/1877					16-20 000				14 600
1883	16 000	11 500		4 500	16 000	22 653	16 253	6 400	14 193

rable à la concurrence étrangère et notamment des Anglais, qui conservent leur avance technique. Ses propres efforts de mécanisation sont lents; elle recourt plus volontiers au travail à domicile, où les bas salaires et la qualité des prestations sont les atouts majeurs. Et plus la machine érode l'industrie domestique et manuelle, plus la main-d'œuvre qualifiée se réfugie dans le domaine ténu de quelques spécialités. La Suisse extrême-orientale (cantons de Saint-Gall et d'Appenzell) a les broderies, les plumetis et les articles de fils teints; la ville de Saint-Gall détient pratiquement le monopole de leur exportation. Le canton de Glaris, lui, a les imprimés.

Quant au reste de la Suisse orientale (Argovie, Zurich, Thurgovie, Zoug, Schwyz), il travaille toujours davantage, avec le concours grandissant de ses machines, à fournir le marché intérieur, et surtout à livrer les produits semi-finis qu'utilisent broderie et impression.

Chapitre II

LE DUALISME DES FORMES DE L'INDUSTRIALISATION EN SUISSE

Ebauché dans le paragraphe précédent, le mouvement des spécialisations textiles demande à être éclairé plus vivement maintenant. Les options pour le progrès technique, le rythme de la mécanisation et la volonté de modernisation diffèrent selon les secteurs de production. Là où se développent les activités secondaires de la branche cotonnière – les diverses spécialités du tissage, l'impression sur étoffe ou la broderie – l'accent porte sur le travail et notamment sur le travail qualifié. On s'y efforce, dès qu'un débouché menace de se rétrécir ou que s'accuse la concurrence internationale, de gagner d'autres marchés. A clientèle renouvelée, articles nouveaux. Mais de bouleversement dans l'appareil de production, point. On s'en remet à l'imagination créatrice des fabricants et l'on recherche constamment du neuf, mais simultanément on élude les voies de la mécanisation pour se fier davantage à l'habileté artisanale et écouler des séries massives d'articles faits à la main.

Plus attentifs aux progrès, en revanche, sont les secteurs spécialisés dans les activités primaires: la fabrication des filés et des écrus nécessaires à une industrie de finition. Ici, l'on obéit aux impératifs de la technique et l'on opte franchement pour ses réalisations les plus récentes. Bientôt l'on n'y considère plus l'Angleterre et sa puissance industrielle comme un épouvantail. L'accent est mis sur l'investissement.

Quels sont les motifs de cette spécialisation? Et comment apprécier l'écart entre le travail à domicile et le travail en fabrique?

Le passage de la filature à bras au filage mécanique illustre bien ces principales lignes d'évolution.

1. La mécanisation

La ville de Saint-Gall prend les devants. D'un projet de 1799 pour l'établissement de «mécaniques anglaises» jusqu'à l'arrivée de John Heywood et de James Longworth, les deux «artistes» chargés de sa réalisation technique, le chemin n'est pas long[1]. Les pièces viennent de France surtout; pour les abriter, les autorités de la ville offrent les salles du couvent bénédictin désaffecté. Et en 1801, on étrenne l'installation. Selon les stipulations du contrat, 26 *mules* à 204 broches et leurs pièces annexes, soit cardes, mécaniques «grosse filature» (pour une première torsion du fil) et tirages[2], entrent en mouvement. L'eau actionne les machines à carder, celles dites de «grosse filature» et les tirages. Quant aux *mule-jennys*, elles fonctionnent à la main, filant du numéro 40 au 120. De 5000 broches environ, on passe à près de 8000. Mais l'exploitation en est onéreuse. Au lieu de toucher régulièrement les dividendes prévus de 12%, les actionnaires voient sombrer l'affaire. On baille l'entreprise à un tiers en 1808. En 1819, on ne veut plus en entendre parler.

Mais le coup d'envoi est donné. Entre-temps, les *mule-jennys* ont proliféré dans un large rayon autour de Saint-Gall. En 1813-1814, ce canton possède 17 filatures mécaniques et Appenzell 7, soit 347 métiers et 62 400 broches. A la même date, le canton de Zurich dénombre déjà 700 métiers, répartis dans 60 établissements (environ 151 000 broches). Ailleurs, on n'amorce que timidement quelques broches[3].

[1] Sur la naissance et les destinées de cette première tentative, la «*Compagnie des Mécaniques à filer*», voir la reproduction des principaux documents dans *Actensammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798-1803)*, vol. XV, Freiburg 1964, pp. 15-49; HERMANN WARTMANN, *Industrie und Handel des Kantons St. Gallen auf Ende 1866. In geschichtlicher Darstellung*, St. Gallen 1875, pp. 210 ss., 227 ss., 238 ss., 248 ss., 308, 345, 380-381. L'épisode est longuement détaillé dans la plupart des ouvrages où il est question de la révolution industrielle dans le coton: voir notamment WALTER BODMER, *Die Entwicklung der schweizerischen Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige*, Zürich 1960, pp. 276-277, et WILLIAM E. RAPPARD, *La révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse*, Berne 1914, pp. 140 ss.

[2] *Industrie-Patente der Baumwollen-Spinnerey-Gesellschaft in St. Gallen und der Mechaniker [John] Heywood und [James] Longworth* — 15. Mai 1801.

[3] HANNES HOFMANN, *Die Anfänge der Maschinenindustrie in der deutschen Schweiz 1800-1875*, Zürich 1962, p. 29; W. BODMER, *op. cit.*, p. 280. Outre quelques métiers épars, il y aurait, avant 1815, environ 4 petites filatures dans le canton d'Argovie: celles de *Herzog* (1810) et de *Hünerwadel* (1811) (W. BODMER, *op. cit.*, p. 279), celle des frères *Fischer* (1805) (MAX FISCHER-ERISMANN, *Chronik der Familie Fischer von Reinach, Aargau 1739-1942*, Bern 1944, pp. 17-18) et celle de *Gautschi* (environ 1815) (PETER STEINER, «Die Baumwollfabrikation der Familie Gautschi in Reinach und Menziken», *in Jahresschrift, Wynentaler-Blatt* (1966), pp. 7 ss.). Les cantons de Glaris et de Schaffhouse n'en comptent chacun qu'une seule (W. BODMER, *op. cit.*, pp. 279-280 et note 9).

La force du bras suffit amplement au fonctionnement du dispositif principal; quand on dispose d'eau, ne serait-ce qu'une fontaine ou quelque ruisseau, on l'utilise pour les opérations préalables au filage. Les métiers sont des «mécaniques» relativement simples, pour lesquelles on recommande le bois de chêne. Leurs descriptions publiées et illustrées circulent sous le manteau. Et des «mécaniciens» ou «artistes», forgerons, serruriers par exemple, peuvent fort bien reproduire de tels engins, selon les modèles qui ont cours. Bon marché, exigeant peu de place, ils sont à la portée de tout un chacun[4]. On s'improvise aisément filateur avec un, deux, deux ou trois bancs, mettant à contribution toute la famille, un grenier ou une remise[5]. La prohibition des filés anglais sur le Continent protège momentanément de si modestes initiatives. Les entreprises d'envergure sont rares encore: celle du Hard près de Winterthour dès 1802 (8000 puis 10 000 broches), la filature *Escher, Wyss & Cie* dès 1805 (5232 broches en 1810[6]) et, dans le canton de Saint-Gall, celles de M. Weniger en 1808 et de J. J. Rieter (8052 broches en 1817) attirent l'attention[7].

Avec la réouverture du Continent aux produits anglais, à l'encontre des plus robustes ou des plus obstinés qui peuvent espérer se maintenir, les entreprises marginales disparaissent. Des filés toujours plus fins et solides apparaissent sur le marché et sont offerts à meilleur prix, résultat d'une rentabilité accrue des filatures d'outre-Manche. Des constructeurs y ont mis au point les bancs à broches et le renvideur semi-automatique, limitant davantage que les modèles antérieurs les interventions manuelles – sans les supprimer complètement. Le rendement des broches est ainsi triplé, voire quadruplé et il faut moins d'ouvriers pour les conduire que n'en nécessitait la *mule* actionnée à la main. Aussi le prix des filés s'infléchit-il dès les années 1820[8].

Il s'agit, pour la filature suisse, de rester concurrentielle. Les derniers perfectionnements exigent plus de force motrice et d'investissements, car les nouvelles machines, plus lourdes, comportent un nombre accru de broches. Il faut désormais recourir à des sources d'énergie moins dérisoires que par le passé; parfois s'imposent un détournement de cours d'eau, l'élévation d'une chute, voire l'aménagement de collecteurs d'eau. De France

[4] H. Hofmann, *op. cit.*, pp. 32-34.

[5] Ces métiers comportent alors un peu plus de 200 broches chacun. Un sondage dans les dossiers d'un impôt commercial adopté par le canton de Zurich montre que le métier le plus courant est celui de 216 broches. Il en est quelques-uns de 180, 204 ou 252 broches: *Archives d'Etat, Zurich*, R 128 d_1 1817 *(Handelsabgaben Winterthur)*, R 128 b_3 1817 *(Handelsabgaben Wädenswil)*.

[6] Franz Heinrich Hoigné, *Gründung und Entwicklung der Spinnerei und Maschinenfabrik Escher Wyss & Cie., 1805-1859*, Zürich 1916, p. 27.

[7] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 485; W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 277-279.

[8] Adolf Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», *in Handwörterbuch der schweizerischen Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*, t. III, Bern 1911, p. 879.

essentiellement, de Belgique aussi, on tire à grand prix des assortiments complets de métiers. L'Alsace a la meilleure réputation et *Risler Frères & Dixon* à Cernay ou *Nicolas Schlumberger* à Guebwiller se créent une large clientèle en Suisse[9]. Seules les fabriques de grandes ou moyennes dimensions, reposant sur un équipement moderne, peuvent affronter l'avenir avec confiance. Les autres sont condamnées à plus ou moins courte échéance.

Bien que, pendant la décennie suivant la fin du Blocus continental, un nombre appréciable d'ateliers, occupant moulins et granges, mal équipés, surgissent encore du sol, une tendance à l'épuration se dessine de même que les nouvelles bases géographiques de la filature helvétique. Combien de tentatives se sont soldées alors par un échec! La plupart des minuscules exploitations, montées après 1810 surtout, connaissent bientôt les déboires de l'inactivité. Les initiatives s'épuisent aussi rapidement qu'elles sont écloses[10].

Elle illustre bien cette déconvenue, l'histoire des pionniers saint-gallois et appenzellois. L'impulsion, née ici, avorte. On s'y était ouvert à la filature mécanique d'autant plus volontiers que la ville de Saint-Gall devenait peu à peu une plaque tournante pour le trafic des cotons. Avant le temps des représailles économiques, ses marchands se livraient au négoce des filés anglais pour le tissage régional et d'autres acquéreurs. Mais les circonstances politiques s'assombrissent et l'on apprend que les filés mécaniques vont cesser d'arriver. Aussi n'est-il que logique que quelques firmes, touchées de près, ressentent le besoin d'en produire elles-mêmes[11]. Et l'intérêt semble vif lorsque se constitue la première société par actions pour le filage du coton, qui est aussi la première filature en Suisse. Mais les illusions tombent; tous les établissements ouverts avant 1814-1815 – sauf deux – périclitent en l'espace de quelques années[12]. Ailleurs le processus est semblable. Les filatures appenzelloises disparaissent définitivement. Et sur la rive droite du lac de Zurich, notamment, l'élimination est particulièrement sensible entre 1815 et 1830[13].

Après la première vague d'enthousiasme et de témérité, d'un enthousiasme et d'une témérité communiqués à presque toute la Suisse orientale, la relève s'organise. Caractérisée par une meilleure assise énergétique et

[9] H. Hofmann, *op. cit.*, pp. 30-31; *cf.* aussi Franz Xaver Bronner, *Der Kanton Aargau, historisch, geographisch, statistisch geschildert*, St. Gallen und Bern 1844, t. I, pp. 497-498.

[10] W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 280, 282, 283.

[11] Voir *Actensammlung...*, vol. XV, pp. 16, 17, 32, 35, 36.

[12] Voir le graphique 8, pp. 155.

[13] Les 77 métiers recensés en 1822 encore dans les communes de Stäfa et de Männedorf (*cf.* Eugen Halter, *150 Jahre Spinnerei Braendlin*, Rapperswil 1962, pp. 60-61) cèdent la place à la soie dès les années 1830: voir notamment Gottlieb Bodmer, *Chronik der Gemeinde Stäfa*, Stäfa 1894, pp. 245-247.

financière, elle traduit une tendance à la concentration des fabriques[14]. Concentration géographique d'abord. On abandonne de nombreuses rivières à la pente souvent trop faible pour des courants plus puissants: l'Aar, la Reuss, la Limmat sont privilégiées à cet égard, surtout à partir du moment où la turbine remplacera les roues hydrauliques[15]. Jusqu'à la fin des années 1820, c'est dans les cantons de Zurich, d'Argovie et de Thurgovie que le nombre des établissements croît le plus rapidement. Vers 1843, la filature zurichoise arrive en tête avec ses 330 000 broches, suivie par Argovie (137 350). Ces deux cantons réunissent à eux seuls environ 70% des broches travaillant en Suisse. La concentration se manifeste aussi au niveau des entreprises. A Zurich, par exemple, de 106 en 1827, le nombre des établissements fond à 69 en 1842, alors que l'on progresse de 180 000 ou 200 000 broches à 330 000[16].

[14] W. Bodmer, *op. cit.*, p. 282.

[15] En Argovie, la force des rivières n'excéderait pas 10 ou 20 chevaux; c'est pourquoi la plupart des grandes fabriques élisent les bords de l'Aar et de ses plus gros affluents: F.X. Bronner, *op. cit.*, t. I, pp. 497-498.

[16] Voici un tableau d'ensemble:

re de broches à filer le coton en Suisse

	1813/1814		*1827*		*1836*		*1842/43/44*		***1853*	
	a	*b*	*a*	*b*	*a*	*b*	*a*	*b*	*a*	*b*
	90 à 100 ?	*215 000 à 220 000 ?		Env. 400 000		588 478	131	662 080	133	904 143
	env.	env.								
n	60	151 000	106	180-200 000		287 540	69	330 000	76	422 496
Gall	17	62 400	7	env. 90 000	env. 9	78 570	15	85 000	15	137 956
nzell	7		—	—	—	—	—	—	—	—
ie	env. 4	?		env. 60 000		126 004	20	137 350	17	159 471
ovie				env. 24 000		21 056	4	22 670	3	18 000
	1	?	env. 4	env. 10 000	7	40 100	10	62 060	11	103 730
				env. 16 000		11 448	4		2	13 248
z						5 760	2		4	10 000
							2			
						18 000	1	25 000	1	12 000
							1		2	20 542
ne							1			
fhouse	1	?					1		2	6 700

Nombre des entreprises
Nombre de broches
après W.E. Rappard, *op. cit.*, p. 153, il y aurait, en 1814, 50 à 60 fabriques et 75 600 broches...
i procédé à quelques corrections dans les additions de W. Ammann qui nous donne les chiffres
ur 1853.

Le dynamisme des Zurichois est particulièrement frappant. Et ceci, tout au long du XIXe siècle. Il s'affirme aussi bien chez eux qu'au-delà des frontières de leur canton, vitalité néfaste à maints filateurs établis après le retour de la paix. Dans les régions saint-galloises, où les échecs ont rapidement succédé aux innovations, ce sont des maisons zurichoises qui relancent la filature sur des bases plus sûres, avec «ces grands bâtiments qui, depuis ce temps, sont pour nous indissolublement associés au concept de «fabrique»[17]. Il s'en élève sept dans les années 1820: cinq doivent leur financement à des entrepreneurs zurichois. Même après une reprise de la filature autochtone – dans le Toggenbourg, dès la fin des années 1830 – ceux-ci exploitent en 1853 près de 80 000 broches sur les 138 000 que recense le canton[18]. Leur activité se déploie également en Argovie, où les usines les plus importantes sont la propriété de fabricants zurichois; en 1853 toujours, ils y détiennent les deux tiers des broches en activité[19]. Et c'est encore grâce à eux que les établissements des cantons de Schwyz et de Zoug connaissent leur essor de la seconde moitié du XIXe siècle. A Zoug, les frères H. et J. Schmid de Gattikon, notamment, semblent jouer un rôle financier important[20]; à Schwyz, les 350 000 broches qui tournent vers 1860 sont presque toutes en mains zurichoises[21]. Et, dans le canton de Glaris, Heinrich Kunz, Zurichois également, concentre dans une seule usine (Linthal) presque le tiers des broches glaronnaises[22]. On l'a surnommé le «roi des filateurs». Il est un véritable symbole pour l'offensive de l'industrie zurichoise dans les cantons voisins. Sa carrière débute avec 700 broches et aboutit à l'exploitation de 150 000 broches, localisées dans les cantons de Zurich, d'Argovie et de Glaris[23]. Les fondations les plus importantes des

Documentation: [Gerold Meyer von Knonau, Johann Conrad Pestalozzi-Hirzel], *Übersicht der industriellen Verhältnisse des Kantons Zürich*, Zürich [1843], p. 14; Stefano Franscini, *Statistique de la Suisse ou tableau des forces matérielles et morales des vingt-deux cantons comparés entr'eux et avec les pays voisins*, Lausanne 1852, p. 293; A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, pp. 878-880; Werner Ammann, *100 Jahre Spinnerei an der Lorze Baar, 1854-1954. Jubiläumsschrift*, Baar 1954, p. 235; W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 280-283; H. Hofmann, *op. cit.*, p. 29.

[17] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 418; *cf.* aussi p. 484.

[18] Voir *infra*, p. 155, graphique 8.

[19] Il s'agit des filatures de *H. Kunz* à Windisch, de *Wild Solivo & Cie* à Baden, de *H. Bebié* à Turgi et à Rupperswil et de *R. Bebié* à Turgi – soit respectivement, pour 1853, 36 696 broches, 25 000, 19 200, 6912 et 20 400: W. Ammann, *op. cit.*, pp. 236-237.

[20] *Cf.* [Carl Henggeler, Franz Maeder], *100 Jahre Spinnereien Aegeri 1834-1934*, [Zug 1934], pp. 13 ss., 21; voir aussi W. Ammann, *op. cit.*, pp. 37 ss. et [Hans Koch, Luigi Granziol], *1834-1959. 125 Jahre Spinnereien Aegeri*, Neuaegeri 1959.

[21] J. J. Egli, *Praktische Schweizerkunde für Schule und Haus*, St. Gallen 1861, pp. 115-116.

[22] Plus exactement 29 440 sur 103 730: W. Ammann, *op. cit.*, p. 237.

[23] W. Bodmer, *op. cit.*, p. 279 et note 9; Heinrich Spoerry, *Zeit des Ueberganges von der Heimindustrie des Zürcher Oberlandes zum industriellen Betrieb*, [Wald 1933], pp. 53-54.

années 1850 et 1860 sont encore le fait de Zurichois, en particulier de la maison *J. J. Rieter & Cie*. Le dynamisme et la capacité financière de ces entrepreneurs – cette dernière alliée parfois à celle de leurs confrères alsaciens[24] – mériteraient une étude approfondie.

Ces industriels obtempèrent aux exigences du progrès technique. Lorsqu'il s'agit de moderniser l'appareil mécanique, de renouveler ou d'augmenter le parc des machines, ils procèdent aux aménagements susceptibles d'accroître les rendements. Les excellentes affaires des années 1830, en particulier, stimulent un réinvestissement des profits dans ce sens[25]. Et, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, ils seront les premiers à franchir un nouveau pas technique vers une mécanisation plus poussée du filage, en introduisant le renvideur automatique dans leurs usines[26].

Ainsi naît et se renforce un milieu d'industriels ambitieux, trop à l'étroit dans leur canton d'origine. Propageant leurs initiatives tout à l'entour, ils dotent la filature mécanique suisse de ses fondements les plus stables et peuvent se flatter d'avoir promu chez eux et près de chez eux un secteur vital pour les autres branches du textile.

Leurs succès se confinent à une zone géographique bien délimitée, entre Aar, Reuss, Limmat et Linth. Les cantons de Zurich et d'Argovie représentent le centre de gravité d'un bassin industriel, où la mécanisation du filage a adopté son rythme le plus rapide. Mécanisation fort réussie de surcroît: assez tôt, le secteur de base des activités textiles est en mesure d'alimenter largement le secteur secondaire; celui-ci dépend de moins en moins de l'étranger, non seulement pour les filés d'ailleurs, mais aussi pour les écrus qu'il transforme[27]. L'autonomie est vraisemblablement acquise vers 1830-

[24] W. Bodmer, *op. cit.*, p. 339.

[25] H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 418-419, 489. Dans le canton de Saint-Gall, par exemple, les Zurichois vont de l'avant. Les filateurs *Brändlin*, installés ici, transforment énergiquement leur entreprise en 1825: construction d'un nouveau bâtiment, destiné à abriter 4000 broches, du plus récent modèle, travaux d'endiguement et canalisations pour augmenter la puissance d'une chute, aménagement d'un réservoir d'eau pour obvier aux sécheresses de l'été. Ces 4000 broches sont abandonnées en 1839 pour un assortiment plus moderne de 10 000 unités (numéros 140-190): H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 487 et note 2, 488-489 et note 1. Ce sont eux encore qui, s'orientant résolument vers la filature en fin, érigeront à Uznach en 1834-1835 une usine imposante et moderne, parfaitement équipée, avec 24 480 broches. Les installations des *Rieter* dans ce canton connaissent de même des améliorations substantielles. Et les rénovations et innovations entreprises ici par d'autres Zurichois ne fléchissent guère: *id.*, pp. 488-491.

[26] En 1862, il y a 12 établissements qui, dans le canton de Zurich, ont fait l'acquisition de telles machines: W. Bodmer, *op. cit.*, p. 340; sur l'introduction du *self-actor* dans la filature saint-galloise, *cf.* aussi H. Wartmann, *op. cit.*, p. 489 et note 3.

[27] Ministère du commerce, de l'industrie [et des colonies]. Direction du Commerce extérieur, *Annales du commerce extérieur*, Suisse, N° 1 (1846), p. 6; H. Wartmann, *op. cit.*, p. 419.

1840 et l'on «considère cet état de choses comme un véritable triomphe, que l'industrie des autres pays n'a pas pu conquérir jusqu'à présent»[28]. Cette proposition ne pêche pas par modestie; mais il est vrai que la Suisse peut rivaliser en ce domaine avec l'Angleterre. Et, après celle-ci, c'est le pays qui réunirait le plus grand nombre de broches en fin qui se trouvent en Europe dans le troisième quart du XIXe siècle[29]. Ce résultat, un équipement moderne et des capitaux suffisants l'ont rendu possible; mais il ne faut pas minimiser le rôle d'une main-d'œuvre bon marché, facteur décisif malgré tout[30].

La filature n'est pas le seul domaine où la région délimitée et un groupe d'entrepreneurs affirment leur supériorité: le tissage mécanique aussi élira domicile dans les cantons d'Argovie et de Zurich d'abord[31]. Les contraintes de la concurrence internationale imposent les nouveaux métiers, aptes à quadrupler la prestation moyenne d'un tisserand à bras. Ils se répandent en Suisse, au fil de l'eau, dès la fin des années 1830[32]. En 1853, le couple

[28] S. Franscini, *op. cit.*, p. 292. Voir aussi H. Wartmann, *op. cit.*, p. 491.

[29] W. Bodmer, *op. cit.*, p. 339.

[30] C'est parce que les filateurs suisses ont l'avantage des bas salaires et qu'ils se contentent de marges de profit réduites, qu'ils peuvent affronter la concurrence anglaise: H. Wartmann, *op. cit.*, p. 498.

[31] *Le tissage mécanique en Suisse*

	1843			*1853*		*1856*		*1865/1867*	
	a	*b*	*c*	*a*	*b*	*a*	*b*	*a*	*b*
Suisse	18			31	3 679	48	7 781		10 000
Argovie	6	450		7	730				
Zurich	2	120		7	856		2 594		3 645
Glaris	3		130	6	804			11	2 859
Saint-Gall	3			2	272				
Schwyz	1	200		2	275				
Zoug				3	188				
Thurgovie	1		50	2	306				
Bâle	1			1	96				
Schaffhouse				1	152				
Berne	1								

a = nbre d'établissements
b = nbre de métiers mécaniques
c = nbre d'ouvriers

Documentation: S. Franscini, *op. cit.*, p. 294; «Ueber das Fabrikwesen des Kantons Glarus [nach dem Bericht über die erste Fabrikinspektion in demselben]» *in Zeitschrift für schweizerische Statistik*, 1 (1865), p. 128; W. Ammann, *op. cit.*, pp. 235-238; W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 296, 341.

[32] Sur les débuts du tissage des calicots, *cf.* W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 295-296 ou A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, pp. 883 ss.

Argovie-Zurich totalise près de la moitié de leur effectif et sans doute la moitié des machines installées en Suisse le sont au nom de Zurichois[33].

Bien sûr, dans le tissage comme dans la filature, quelques autres cantons et d'autres industriels ne resteront pas inertes. La recrudescence du nombre des broches comme des métiers à tisser se manifeste ailleurs aussi.

Mais avec un certain décalage. Si, après les déboires initiaux dans le filage mécanique, les entrepreneurs zurichois en particulier ont assumé les premiers la relève, leurs confrères de Glaris, par exemple, créent à leur tour une série d'établissements dès les années 1830[34]. Et dans le canton de Saint-Gall, où les initiatives locales semblaient définitivement tombées dans l'oubli depuis une quinzaine d'années, une poignée de fabricants se lancent vers 1830-1840 aussi dans la production de filés, sur un pied modeste il est vrai[35]. Quant au tissage mécanique, Glaris ne sera plus en reste dès le milieu du XIXe siècle.

S'il faut schématiser cette évolution, on envisagera principalement deux secteurs, deux régions: en premier lieu, le fief des Zurichois, englobant surtout leur propre canton et les terres voisines d'Argovie, avec des pointes en direction de Zoug, de Schwyz et de Saint-Gall; puis une zone qui se déploie à l'est de cette constellation d'usines: Saint-Gall, Appenzell, Glaris, où l'on renonce, après une première option malheureuse dans ce sens, à se spécialiser dans l'article semi-fini. Les Glaronnais accordent la primauté à l'impression sur étoffe, ajournant jusque vers 1830 l'installation des filatures et des tissages nécessaires à leur industrie de finition. Et dans les deux autres cantons, le poids des broderies et des étoffes façonnées l'emporte sur les quelque 30 000 broches autochtones timidement amorcées à la même époque.

Voilà les forces en présence. Un secteur qui se révèle dans les productions de base, où la réussite consacre tôt déjà une volonté d'investissements toujours plus lourds. Et un autre secteur, où les entrepreneurs diffèrent ces investissements ou même les esquivent; une zone en butte à un blocage technique et baignant dans un inconfort relatif – en des temps où ne cessent les progrès de la mécanisation.

[33] 856 unités dans leur propre canton, 268 dans les deux grandes filatures zurichoises de Windisch et de Baden (Argovie), 272 dans celles de Sornthal et de Rapperswil (Saint-Gall), 275 dans les établissements sis en terre schwyzoise des *Honegger*, les pères du tissage mécanique en Suisse, et peut-être 88 métiers annexés aux filatures d'Aegeri (Zoug), soutenues par des capitaux zurichois: *cf.* W. Ammann, *op. cit.*, pp. 235-238.

[34] *Cf. infra*, pp. 254-255 et graphique 11, p. 190.

[35] *Cf. infra*, p. 254 et graphique 8, p. 155.

2. Les blocages techniques

En Suisse extrême-orientale, l'industrie textile adopte un comportement curieux. Ne témoigne-t-elle pas d'une progression remarquable tout en conservant une ligne de conduite rétrograde? Fait paradoxal, mais ne contrariant en rien un succès durable.

Ici, le tissage à bras s'est largement répandu, absorbant avec la broderie les gros effectifs d'une main-d'œuvre libérée au début du siècle par l'avènement des filés mécaniques[36]. Les tisserands saint-gallois et appenzellois se partagent les toiles de coton lourdes et les mousselines. Dans la première catégorie, le haut Toggenbourg produit quelques étoffes simples, teintes en fil; le reste de la vallée, les tissus blancs, unis, tantôt de facture plus grossière (*Tele uso Costanza*), tantôt plus fins (cambrics et percales). Quant aux «mousselineries», les pièces moins légères (midoubles et jaconas), comme les plus légères ou les plus fines (tarlatanes et gazes) sont l'affaire de l'îlot appenzellois (Rhodes-Extérieures) et de quelques communes avoisinantes[37].

Avec la mécanisation du tissage, tout le secteur se rétracte et cherche une échappatoire. Dès 1825-1830, la concurrence britannique devient sensible. La menace pèse d'abord sur les articles courants, lourds ou mi-fins. On tente d'y obvier. Il semble bien que les premiers métiers mécaniques installés en Suisse le soient ici en 1825[38]. Mais leur existence est éphémère: ils disparaissent rapidement. Et ce seront d'autres industriels qui s'engageront, on le sait, dans la mécanisation de cette activité.

La supériorité anglaise ne pardonne pas. Dans la région, le tissage en blanc des grosses toiles régresse, pour ne laisser battre que quelques métiers isolés en 1845. Quant aux métiers mécaniques, l'on n'en compte que 82 à la fin des années 1860[39]. «Ce que le tissage manuel perdit ici ne fut aucunement reconquis par le tissage mécanique. Bien plus, les premières tentatives, isolées, de tisser les écrus à la machine, dans le cadre de filatures, furent abandonnées plus ou moins rapidement»[40].

Cette abdication se produit en faveur d'autres spécialités que la machine n'a pu conquérir encore. Les toiles de coton blanches, fabriquées en masse

[36] H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 315, 419-420, 505, 545.

[37] *Id.*, pp. 505 ss. pour le tissage des grosses toiles; pp. 520 ss. pour le tissage en fin.

[38] Une vingtaine, montés à Rheineck, pour la production de cambrics: A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, p. 887.

[39] H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 507-508. Au début des années 1840, alors que la mécanisation du tissage est pratiquement achevée dans le Lancashire, il existe en Suisse 90 métiers à bras pour 1 métier mécanique et, sur l'ensemble des tisserands, qu'on évalue à 36 000 en 1850, seul un millier d'ouvriers actionnent des *power-looms*.

[40] *Id.*, p. 508.

jusqu'à la veille de 1830, cèdent le terrain aux étoffes lourdes, teintes en fil. Ainsi le tissage des couleurs, pratiqué de longue date dans la partie supérieure du Toggenbourg, gagne toute la vallée; la création d'articles nouveaux et la recherche active de débouchés sauvent le secteur. C'est là le point de départ d'un succès déjà relaté[41]. Simultanément, les tisserands spécialisés dans les articles mi-fins ou légers abandonnent progressivement les genres unis, production principale en Appenzell, pour les façonnés. Le métier Jacquard arrive à point nommé, comme d'ailleurs celui de l'Appenzellois Altherr, qui réussit à imiter les effets de la broderie. L'un et l'autre permettent d'élargir la gamme des étoffes brochées et consolident les positions du tissage à bras dans ces régions[42]. Les faits prouvent une fois de plus que les articles de mode, plus ou moins ouvrés – tissus de fils teints, mousselines brochées pour la confection féminine, diverses garnitures et vitrages – soutiennent la concurrence sur le marché international, alors que la production d'articles standard s'avère difficile sans un capital technique approprié.

Ces retournements, hélas, n'ont pas que des aspects positifs. Le succès commercial qui les consacre égare les esprits. Dans la fièvre qui les gagne, maints entrepreneurs du Toggenbourg s'adonnent maintenant à une fabrication hâtive et dégradent les qualités, se contentant de tissus minces, d'une teinture peu solide ou fraudant sur la longueur. Au Moyen-Orient, leur principale destination, la réputation de ces produits se ternit vers le milieu du XIXe siècle et les Anglais, qui les imitaient par l'impression, les éclipsent définitivement[43]. Le sort du tissage en blanc n'est guère meilleur. Exception faite pour les plumetis, les autres articles se heurtent à la concurrence des Saxons, des Français et des Ecossais qui offrent une marchandise de qualité supérieure, d'apprêt soigné et d'un goût plus sûr. Et là de même, on recule devant les techniques mises au point alors: le processus de mécanisation, après les qualités les plus lourdes, gagne en effet les étoffes légères, les mousselines. «Comme en son temps, pour les toiles de coton unies, la concurrence anglaise et écossaise s'empare maintenant également des tissus mi-fins, unis et même à mailles, en particulier des rideaux de dentelles façonnés, sans que nous puissions expliquer pourquoi nos fabricants n'emboîtèrent pas le pas, à l'instar des Zurichois, aux concurrents anglais et pourquoi ils n'adoptèrent pas la voie de la mécanisation, ne serait-ce que pour les mousselines les plus grossières»[44]. Bien au contraire, les fabricants appenzellois s'accrochent aux habitudes prises et, dans leur tentative d'offrir néanmoins une marchandise concurrentielle, ils se fourvoient dans

[41] *Id.*, pp. 509 ss. et 530.
[42] *Id.*, pp. 526, 530.
[43] *Id.*, pp. 514-515.
[44] *Id.*, p. 475.

les qualités moindres, liquidées au plus bas prix. C'est la condamnation à courte échéance du tissage en fin dans cette zone[45].

Ces réticences pour l'assimilation des nouveaux procédés techniques perdurent jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle. Alors seulement les inhibitions tombent. Déjà dans les années 1830-1840, quelques établissements de tissage, parmi les plus prospères, ont intégré la filature dans leurs activités – mais il ne s'agit là que d'un nombre restreint de broches. Vers 1860, le tissage des couleurs sort de son marasme en se ralliant à la machine, qui s'impose ici aussi. Elle va prouver rapidement son efficacité aux entrepreneurs évincés du Levant, qui se lancent alors dans les débouchés d'outre-mer[46]. A la même époque, la broderie mécanique fait ses adeptes également. Ici, la solution d'un certain nombre de problèmes techniques a retardé évidemment la mécanisation. Mais au gré de perfectionnements successifs, on abandonne la broderie exclusivement manuelle pour obéir délibérément aux impératifs de la production de masse[47]. A l'issue de la crise de 1857, la mutation est d'autant plus rapide et profonde: on a perfectionné en Suisse la machine à broder au plumetis de l'Alsacien J. Heilmann, mue à la main et multipliant par 40 la prestation d'une seule brodeuse[48]. De nombreuses petites fabriques surgissent alors dans les cantons de Saint-Gall, d'Appenzell et de Thurgovie, exécutant les grosses commandes venues d'outre-Atlantique (bandes et entredeux). Avec la machine à navette (*Schifflimaschine*), avant-dernière étape de la mécanisation totale (fin XIXe siècle), cette activité change de visage. Désormais les broderies – dont l'usage s'accroît considérablement avec la diffusion de la machine à coudre – entrent dans la grande consommation.

Ainsi se manifeste, dans l'ensemble de cette zone, un intérêt réel pour la production mécanisée et l'acquisition de machines de capacité accrue. Mais le réveil est tardif. Jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle, presque chaque progrès technique a suscité une réaction négative, un repli vers quelques spécialités manuelles, seules rentables.

L'industrialisation prend un cours semblable là où l'on imprime les étoffes. Le centre principal se trouve à Glaris; cependant, plusieurs établissements s'épanouissent sur sol zurichois aussi, du moins avant la réalisation du *Zollverein*.

En matière technologique, les indienneurs du Lancashire remportent assurément la palme. Ils adoptent rapidement, dès le début du XIXe siècle,

[45] *Id.*, pp. 526-527. Dans les cantons de Saint-Gall, d'Appenzell et de Thurgovie, le blanc ne fait battre plus que 1031 métiers en fin en 1880, 355 en 1890 et 145 en 1900 (pour quelques brochés et jacquards): A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, p. 895.

[46] H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 515 ss.

[47] *Id.*, pp. 556 ss.

[48] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, p. 920.

l'impression au rouleau. Ici l'outillage le plus moderne est servi par la présence du charbon et la généralisation de la machine à vapeur[49]. Sur le Continent en revanche, on s'attache davantage aux techniques de la coloration et à leurs implications chimiques, à la densité des couleurs, à la variété et à la richesse des dessins, en bref à la fantaisie[50]. Cela n'empêche que l'indienneur alsacien, dont l'entreprise est la plus concurrentielle en France, accroît ses rendements: la progression du cylindre est continue; de même que celle des machines à vapeur[51].

Quand on sait qu'un rouleau à une couleur accomplit le travail de 40 imprimeurs manuels, qu'un rouleau quatre couleurs, avec le même personnel, remplace une centaine d'ouvriers, on mesure la portée de l'innovation[52].

Au moment où les progrès techniques gagnent le Continent, s'imposent à l'indiennage français, la Suisse ne franchit guère ce pas: rares sont ceux qui adoptent l'impression au rouleau – d'ailleurs la fermeture de certains débouchés les condamnera à l'inactivité[53]. Il faut abandonner les articles où l'impression mécanique a trouvé ses premières applications. C'est la condition de la survie, l'option la plus raisonnable, car la supériorité technique acquise en Angleterre et en Alsace représente une concurrence difficile à éluder; option durable aussi, confirmant la vocation des fabricants suisses pour l'impression manuelle. Les uns, les entrepreneurs zurichois notamment, se spécialisent dans l'impression par enlevage sur fond rouge turc, incompatible avec le traitement à la machine[54]. Et d'autres, à Glaris, se lancent dans les pièces à bordures, les «Mouchoirs», que seule la main peut exécuter. Un almanach commercial pour 1841 y signale l'existence d'une unique entreprise travaillant au rouleau[55]. En 1849, un autre industriel installe une machine à cylindre, d'une couleur comme la précédente.

[49] Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris 1964, pp. 41 ss.

[50] Adolf Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus. Geschichtlich dargestellt...», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, t. II (1902), p. 204.

[51] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 91-92.

[52] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 207. Les rouleaux pour 1 à 5 couleurs réalisent en une à deux minutes ce qui aurait exigé 448 à 2440 applications: M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 55, note 21.

[53] En 1810, tous les établissements neuchâtelois travaillent avec le cylindre (Alice Dreyer, *Les toiles peintes en pays neuchâtelois*, Neuchâtel 1924, p. 83). Les Argoviens font preuve d'une même volonté de modernisation et un ou deux Zurichois les imitent. Cependant, on s'en souvient, tout le secteur de plaine succombe à la concurrence anglaise ou aux obstacles tarifaires du marché allemand (A. Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», pp. 909-910).

[54] Leo Weisz, *Die zürcherische Exportindustrie. Ihre Entstehung und Entwicklung*, Zürich 1936, p. 199.

[55] *Vollständiges Adressbuch [der Schweiz], I. Abtheilung*, St. Gallen 1841, p. 92, N° 3071.

Elles sortent du lot; d'ailleurs elles tournent fort irrégulièrement[56]. Le rapport officiel sur la première inspection de fabriques en 1864-1865 ne signale que trois cylindres pour 23 firmes. A cette date encore, l'impression mécanique y est pratiquement inexistante[57]. Certaines machines sont bien devenues indispensables. Mais les 26 machines à planche plate, les 13 perrotines, les 30 machines à imprimer, du genre de celle de Rayé, que compte l'équipement d'alors ne travaillent guère plus vite qu'autant d'imprimeurs manuels[58]. Ce n'est que vers 1865-1870, suivant l'exemple de firmes allemandes et autrichiennes – qui parviennent à fabriquer les mouchoirs au rouleau – que les Glaronnais l'introduisent aussi, bon gré, mal gré. A partir de ce moment seulement, se multiplient les investissements de cette nature[59].

Restons encore dans le canton de Glaris. Si nous nous tournons maintenant vers la filature, progressant ici dès le deuxième tiers du XIXe siècle, la situation apparaît semblable. Vers 1840 encore, elle ne pèse pas lourd: le produit des établissements locaux se chiffre à un demi-million de florins (pour environ trois millions dans l'impression). En une vingtaine d'années cependant, l'équipement va plus que tripler: 218 000 broches en 1864-1865, contre 62 000 vers 1840[60]. 14 ou 15 ouvriers conduisaient alors un millier de broches; il n'en faut plus maintenant que 9 ou 10. Mais c'est encore beaucoup. En Angleterre: 4 ou 5. La moitié[61]! C'est que les filatures glaronnaises utilisent avant tout des *mule-jennys*, ces vieux métiers à la main,

[56] A. Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus...», t. II, pp. 190, 340.

[57] «Ueber das Fabrikwesen des Kantons Glarus...», p. 129; A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 510-513. A titre de comparaison: le Département du Haut-Rhin dénombre en 1864 105 rouleaux pour 17 fabriques (à 1, 2, 6 et 8 couleurs): Dollfus-Ausset, *Matériaux pour la coloration des étoffes*, Paris 1865, t. I: *Auteurs*, p. 459.

[58] Les machines à planche de cuivre ne font qu'améliorer la qualité de l'article fait à la main; on les utilise pour une première impression du tissu, où la main applique ensuite une ou plusieurs couleurs (A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 601). La perrotine, utilisée dès 1834 à Rouen d'abord, accroît sensiblement la production journalière par rapport au travail manuel; mais elle ne semble pas convenir parfaitement aux spécialités glaronnaises (*id.*, t. II, pp. 505-507). Quant à la machine de Rayé, une invention française aussi, elle sert la pré-impression et les procédés de réserve dans la production des mouchoirs; elle est mue à la main (*id.*, t. II, pp. 508-509).

[59] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 601-602, 606 ss.

[60] Caspar Jenni, «Geschichtliche Fragmente über Handel und Kunstfleiss und deren Entwicklung im Kanton Glarus», *in Verhandlungen der schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft*, 28 (1843), p. 395; *Bericht an die hohe Standeskommission über die erste Fabrik-Inspektion im Winter 1864/65 zu Handen an Landammann und Rath des Kts. Glarus*, Glarus 1865.

[61] Alfred Legoyt, Gustave Vogt, *La Suisse; territoire – population – agriculture – industrie – commerce – histoire – institutions politiques et administratives, etc.*, Paris 1866, p. 47. Selon M. Lévy-Leboyer, l'ouvrier anglais est capable de conduire deux métiers de 620 broches; son collègue alsacien un métier de 366 broches (*op. cit.*, p. 91); dans le canton de Glaris, en 1864, on compte un ouvrier pour 100 ou 110 broches!

qu'on ne remplace que lentement par le métier à filer automatique[62]. En 1864 encore, les deux tiers des broches sont de construction ancienne et mues à la main. Alors qu'ailleurs un Nicolas Koechlin renouvelle trois fois son outillage entre 1810 et 1834[63], il ne s'est guère modifié ici.

Cet archaïsme se reflète dans le tissage aussi. L'Angleterre possède un très bon métier de 150 à 160 coups; mais les tissages glaronnais travaillent avec des métiers de 115-120 coups. «Lors de l'introduction du tissage mécanique dans notre village, comme dans presque tous les tissages du canton, on commit une grande erreur en faisant l'acquisition de machines mal appropriées»[64].

De telles constatations appellent des questions. Où réside l'explication de ces blocages, de ces retards? Où la raison des lenteurs observées dans le processus de mécanisation? Là, on se laisse aisément gagner aux progrès techniques et le visage des entreprises se modifie. Ici, le fabricant hésite à moderniser son équipement, à renouveler l'outillage, bref à décupler ses rendements. Les uns fondent leur essor sur une production largement mécanisée, alors que les autres tablent avant tout sur le savoir-faire des maisons d'exportation.

3. A la recherche d'explications

Les contrastes de cette carte textile et des attitudes envers le progrès technique, les divergences dans les rythmes d'industrialisation sont à l'origine de la présente enquête. Comment appréhender la raison de choix opposés et de spécialisations aussi nettes? Faut-il taxer les uns de mentalité vieillote et routinière? Leur reprocher un manque de curiosité et d'esprit novateur? Ou incriminer les lacunes de leur formation technique, voire de leur information sur les progrès réalisés ailleurs?

Certainement pas! Le Suisse est mobile. Nombreux sont ceux qui, séduits par les progrès scientifiques et techniques, d'outre-Manche notamment, y effectuent des séjours d'étude[65] ou quittent leur pays pour un

[62] «Zur Statistik der Baumwollindustrie in der Schweiz», *in Zeitschrift für schweizerische Statistik*, 1 (1865), p. 72.

[63] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 91.

[64] Frank C. Thiessing, *Einige Zeugnisse von den Anfängen der Baumwollfabrikation im Lande Glarus, nebst einer kleinen Geschichte der Firma Legler & Cie in Diesbach, zu ihrem hundertjährigen Bestehen im Jahre 1957*, s.l.n.d., p. 26.

[65] L'exemple le plus illustre, le plus souvent commenté, est celui du métallurgiste schaffhousois, J.C. Fischer, un inventeur doublé d'un homme d'affaires; ses rapports avec l'Angleterre, où il a effectué de nombreuses visites, sont étroits. Voir notamment W.O. Henderson, *J.C. Fischer and his Diary of Industrial England 1814-51*, London 1966, ainsi que sa bibliographie, p. 177.

temps d'apprentissage plus ou moins prolongé[66]. Avant de lancer ses propres affaires, un entrepreneur déjà cité, H. Kunz, travaille dans une filature de coton à Guebwiller[67]. C'est en Alsace aussi qu'un des frères Henggeler entend compléter sa formation[68]. Mais plutôt que de pointer le doigt sur les plus dynamiques des entrepreneurs suisses, citons des exemples moins célèbres, moins célébrés, et choisis dans les zones où précisément les structures industrielles se colorent d'un certain archaïsme. Il s'en trouve dans les milieux d'indienneurs à Glaris. Leurs contacts avec l'Alsace sont fréquents et s'établissent d'ailleurs dans les deux sens. Il va de soi que l'imprimeur désireux d'améliorer la qualité de ses teintures, curieux de tout nouveau procédé de coloration – domaine où excellent ses émules alsaciens – s'intéresse aux recettes qu'ils élaborent et tente d'en gagner les secrets. Aussi certains manufacturiers glaronnais font-ils appel à des coloristes de Mulhouse; d'autres, des ouvriers, se hissent au rang d'entrepreneurs indépendants après une visite dans les établissements rivaux[69].

Sans multiplier les exemples, on peut affirmer que la curiosité technique est réelle[70]. Combien de filatures – même parmi les premières – ne disposent-elles pas d'un petit atelier où souvent la construction des métiers et les travaux de réparation vont de pair avec l'expérimentation[71]? Et l'esprit d'invention tourmente plus d'un constructeur. On s'est essayé, ici et là en Suisse orientale, à la réalisation d'un métier à filer. En 1794, le Directoire commercial de Saint-Gall accorde un prêt à un inventeur local pour une telle tentative; on a l'imagination fertile en Appenzell aussi: un dénommé Sonderegger y met au point les instruments d'une petite filature à Herisau (1790)[72]. On déplore toutefois, en 1801, «les tentatives inutiles qui ont été faites jusqu'ici pour construire des machines propres à filer le coton»; inutiles, «car le fil en sortait toujours trop grossier»...[73]. Restons dans ces régions pour évoquer encore les efforts déployés en matière de tissage. Au fabricant de Flawil, J.C. Egli, revient le mérite d'introduire peu après 1800 la navette volante en Suisse, non sans l'avoir adaptée de ses pro-

[66] H. Hofmann, *Die Anfänge der Maschinenindustrie...*, p. 34.

[67] [Johannes Heinrich Meyer], *Heinrich Kunz. Lebensbild eines Industriellen*, Zürich 1859, pp. 3 ss.

[68] [C. Henggeler, F. Maeder], *100 Jahre Spinnereien Aegeri...*, p. 19.

[69] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, *passim*; voir notamment pp. 299-300, 321-323.

[70] Voir, par exemple, le journal d'un «ingénieur», dessinateur et réalisateur de machines textiles: Helen und Paul Schoch-Bodmer, «Ein Tagebuch von Johann Georg Bodmer (1786-1864) aus den Jahren 1816/17 nebst biographischen Notizen», *in Beiblatt 25 zur Vierteljahrsschrift der naturforschenden Gesellschaft in Zürich*, 81 (1936), pp. 1-26.

[71] H. Hofmann, *op. cit.*, pp. 34, 40.

[72] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 152.

[73] Cité par H. Hofmann, *op. cit.*, p. 26; voir aussi *Actensammlung...*, vol. XV, pp. 16, 36.

pres mains[74]. En Appenzell, des «mécaniciens» s'affairent autour d'un métier à tisser[75]. D'autres, petits fabricants souvent, renouvellent inlassablement leurs essais pour amender les dispositifs connus[76]. Et un Appenzellois encore réussit à associer tissage et broderie grâce à l'invention d'un métier original, au mécanisme fort simple[77]. Ces initiatives n'empêchent pas d'ailleurs les efforts de certains milieux d'affaires pour familiariser l'industrie locale avec les progrès réalisés à l'étranger[78].

Dans le domaine de l'impression sur étoffe, on aurait tenté de construire un rouleau proprement suisse[79]. Et le sens de l'invention ne fait guère défaut aux Glaronnais qui agencent parfois eux-mêmes quelque mécanisme utile[80].

Ce n'est donc pas l'indolence des entrepreneurs qu'il faut mettre en cause. Ni les tentatives pour connaître les progrès, les susciter ou les assimiler. Les motivations sont ailleurs. Si les uns parviennent à se spécialiser rapidement dans les opérations textiles qui, à l'époque et vu la concurrence de nations plus avancées, exigent certaines disponibilités en capitaux, tandis que d'autres échouent sur ce même terrain, c'est que peut-être une inégalité financière les distingue. Le prix qu'exige la mécanisation n'est assurément pas une bagatelle. Bien que l'investissement n'éclaire qu'un aspect du problème, il faut le placer au cœur de cette interrogation. Les uns seraient-ils mieux armés pour risquer l'investissement industriel? D'autres l'auraient-ils ajourné par manque de capitaux?

En visant le facteur financier, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit seulement d'expliquer certaines nuances régionales dans le mode d'industrialisation de la Suisse. Car le travail reste bien sûr l'élément déterminant. L'abondance de la main-d'œuvre, son coût modéré et son adresse ont coulé les activités textiles dans le moule que nous connaissons maintenant. Les secteurs qui cristallisent et accroissent le capital technique – ce qui peut répondre ailleurs à la nécessité d'économiser le travail humain – sont eux aussi conditionnés par cette donnée. Partout en Suisse, la main-d'œuvre abonde. Et la filature ne peut que s'y conformer: elle aborde très rapidement les numéros élevés, car l'ouvraison y est plus importante – et cette orientation est d'autant plus impérieuse que les renvideurs semi-

[74] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 314.

[75] «Die erste Webmaschine in Ausserrohden», *in Appenzellisches Monatsblatt*, 11 (1835), p. 32.

[76] Johann Matthias Hungerbühler, *Industriegeschichtliches über die Landschaft Toggenburg. Ein Beitrag zur Industriegeschichte der östlichen Schweiz*, St. Gallen und Bern 1852, p. 104.

[77] H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 531-532.

[78] C'est notamment une des tâches de la Société d'utilité publique de Saint-Gall et d'Appenzell. Voir H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 522 ss.

[79] *Actensammlung...*, vol. XV, pp. 69-70, 119 a.

[80] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 510-511 et note 3.

automatiques utilisés à cet effet absorbent une moindre puissance motrice[81].

C'est sans doute parce qu'ils ont pu réunir les fonds nécessaires que certains producteurs non seulement affirment leur supériorité technique en Suisse, mais encore font échec à la concurrence étrangère. Une certaine rareté des capitaux aurait-elle freiné les progrès ailleurs? Le problème de l'investissement, du financement dans l'industrie cotonnière, de même que l'attitude de l'entrepreneur face aux innovations techniques sont restés peu élucidés pour la Suisse. Avec l'accélération du progrès, l'industrialisation implique aussi une accélération dans la formation du capital. Et il faut des ressources relativement importantes pour entamer et parcourir le processus. Bien plus, il faut la volonté d'orienter vers le secteur industriel les disponibilités existantes, car «il n'est pas évident du tout qu'une accumulation préalable de biens soit disponible pour le financement d'investissements industriels»[82].

Ce serait une gageure que de cerner tout le problème du coût et du financement de l'industrialisation en Suisse. La pénurie des sources – ici, le XIXe siècle appartient encore largement à la période préstatistique – ne permet d'appréhender ni le montant de l'épargne nationale, ni les fluctuations de capitaux qui modèlent une économie et animent le secteur industriel. Des choix s'imposent. Choix géographiques, choix méthodologiques aussi. Cet ouvrage se veut d'abord une enquête sur la source des capitaux investis dans l'industrie du coton, sur les origines financières d'une première étape de l'industrialisation. Il reléguera dans une pénombre d'arrière-plan les questions relatives à l'accumulation de ressources préalable au démarrage ou à la formation du capital au cours de l'expansion des entreprises.

Dans la phase initiale d'un mouvement de croissance, le rôle de l'entrepreneur revêt un grand intérêt. Il agit en quelque sorte comme un «arbitre» de l'investissement, canalisant dans une voie bien déterminée des disponibilités latentes. Où et comment trouve-t-il les fonds nécessaires? Des obstacles entravent-ils sa quête financière? Les analyses des chapitres suivants convergeront sur ce personnage. C'est lui qui, en première instance, façonne les secteurs d'activité et leur imprime, directement ou indirectement, un rythme de développement.

[81] A. Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», pp. 880-881; H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 488-489, 492, note 1. Une analyse des prix de revient dans l'industrie du coton française montre que la façon s'inscrit pour 37% dans les filés inférieurs, pour 43% dans les numéros moyens et pour 53% dans les numéros 100 (1834-1838): M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 160. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIXe siècle que se répandent en Suisse les métiers automatiques, filant les numéros inférieurs et moyens, agencements plus lourds, mais permettant d'économiser la main-d'œuvre.

[82] Alexander Gerschenkron, *Economic Backwardness in Historical Perspective. A Book of Essays*, Cambridge 1962, p. 40.

4. Industrialisation et capital

Dispose-t-il des capitaux indispensables, l'industriel peut s'engager dans la mécanisation des activités textiles et viser les bienfaits d'une productivité accrue. Dans le cas contraire, il limite l'investissement et s'adapte à un mode de production n'exigeant pas d'immobilisations longues.

Commençons peut-être par nous demander quelle est la structure du capital dans l'industrie cotonnière et comment se présente l'échelle des besoins. Tout dépend évidemment du système de production. Une usine (une filature mécanique, une fabrique d'impression par exemple) travaillant avec un équipement moderne absorbe, outre les capitaux circulants, une part importante de capital fixe (investissements dans le terrain, les bâtiments, les machines). Et celui-ci pèse d'autant plus lourd dans une industrie en expansion que l'amélioration des prestations est liée à la modernisation du parc-machines. Ce n'est guère le cas de l'industrie à domicile, organisée encore selon le *Verlagssystem*, où le rôle des machines est négligeable. Ici, l'entrepreneur-fabricant mobilise la plus grande part de ses capitaux sous forme de capital circulant (investissements en matières premières, biens en cours de transformation, stocks de marchandises à écouler, éventuellement crédit aux acheteurs). Il confie la matière première à ses tisserands, généralement propriétaires des métiers à tisser et instruments de travail et leur verse un salaire[83]: c'est vers les stocks de filés et d'écrus, vers la rémunération des ouvriers que s'oriente principalement son investissement. Sa liberté à l'égard du capital fixe, du capital à long terme, est grande, contrairement au propriétaire de la filature ou à l'indienneur[84]. Ceux-ci doivent recourir à de bien plus larges disponibilités. Il ne faut pas perdre de vue que, vers 1815-1820, quand se construisent les premières filatures importantes en Suisse, l'Angleterre, elle, a déjà une trentaine d'années d'expérience en ce domaine. Plus près de nous, la France, bien que freinée à certains égards, n'en est point non plus à ses premiers balbutiements techniques. Le niveau technologique atteint clôt l'ère des improvisations et, à ce stade du développement industriel, le capital fixe commence à compter.

[83] C'est donc la main-d'œuvre à domicile qui fournit le capital fixe; elle met à disposition de l'entrepreneur les locaux et l'outillage indispensables au travail.

[84] Il arrive cependant que le fabricant mette à disposition de ses ouvriers un certain nombre de métiers – notamment les métiers plus compliqués, tels les Jacquard. Ceux-ci coûteraient, vers le milieu du XIXe siècle, 200 florins environ – ce qui représente, selon un salaire moyen des tisserands appenzellois de 3 florins par semaine, environ 66 semaines de travail ou, si l'on tient compte du salaire annuel moyen (120 florins), 1 an 2/3 de travail (Ph. Weydmann, «Bericht der Industriekommission über den Gang von Handel und Industrie in den Kantonen St. Gallen und Appenzell während den letzten sechs Jahren und deren gegenwärtigen Zustand», *in Verhandlungen der st. gallisch-appenzellischen gemeinnützigen Gesellschaft*, 1 (1845), pp. 119-122 et 126-127).

Quels sont, pour une filature par exemple, les ordres de grandeur? Avant les années 1840, on estime le coût d'une broche à 32 francs[85]. C'est bien le prix – une trentaine de francs – que réclament en 1838 *Schlumberger & Cie* en Alsace aux *Frères Henggeler & Cie* qui complètent alors l'équipement d'une filature (Zoug) avec l'achat de 12 métiers à 324 broches pour 120 000 francs[86]. De toute évidence, l'équipement d'une filature moderne ne représente pas une bagatelle. L'installation de *Wieland, Schmid & Cie* à Langnau (Zurich) en 1825-1829 requiert 360 000 francs environ[87]; l'usine du Hard, avec ses 8000 broches, engloutit une somme de 300 000 francs en 1800 (cela représenterait un investissement de 37,50 par broche) et repose, en 1824, sur un capital d'un million de francs (20 000 broches et 200 métiers à tisser mécaniques)[88]. En 1824-1828, l'industriel zurichois Rieter engage quelque 35 francs par broche (terrain compris) dans sa filature en fin à Niedertöss (Saint-Gall)[89]. Et en 1836, quelques entrepreneurs glaronnais, qui projettent de s'établir à la frontière suisse, à Bregenz, évaluent l'ensemble des frais d'établissement d'une filature à environ 41 francs par broche[90].

[85] [G. Meyer von Knonau, J.C. Pestalozzi-Hirzel], *Übersicht der industriellen Verhältnisse...*, p. 14.

[86] [C. Henggeler, F. Maeder], *op. cit.*, pp. 18-19. Les prix s'abaisseront par la suite. En 1832 déjà, *Schlumberger* de Guebwiller livre à des filateurs zurichois une dizaine de métiers à 408 broches (numéros 60-70), dont la pièce revient à 21 francs: [Wilhelm Sulser], *125 Jahre Spinnerei am Uznaberg 1833-1958*, s.l., 1958, p. 38. En France, en 1834, on obtient des broches à 8 francs chez *Pihet* de Paris; elles reviendraient à 10 francs à Mulhouse – à 6 francs à Manchester (M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 91, note 114). Des industriels glaronnais prévoient de payer, en 1836, environ 11 francs la broche nue pour des métiers de 432 broches, filant du numéro 40 (*Denkwürdigkeiten aus 100 Jahren der Spinnerei Kennelbach*, Kennelbach 1938, p. 34). En 1846, celle de *Schlumberger*, toujours, ne coûte plus que 14 francs – pour des métiers modernes de 504 broches (H. Wartmann, *op. cit.*, p. 490). Dans les années 1850, selon la liste de prix d'un prospectus, les ateliers de construction mécanique de l'entreprise du Hard (Zurich) sont à même de livrer des *mule-jennys* de 360 broches à raison d'environ 10 francs la broche (Emanuel Dejung, Max Ruoff, «Spinnerei, Weberei und mechanische Werkstätte Hard bei Wülflingen 1800-1924», *in Neujahrsblatt der Stadtbibliothek Winterthur*, 270 (1937), p. 61).

[87] [Heinrich Heer], *125 Jahre Spinnerei Langnau [1825-1950]*, s.l.n.d., pp. 6 ss; Fritz Hess, *Thalwil im 19. Jahrhundert. Die Entwicklung eines bäuerlichen Gemeindewesens zum Industrieort*, Wald 1938, pp. 90-94.

[88] E. Dejung, M. Ruoff, *op. cit.*, p. 23; Leo Weisz, *Studien zur Handels- und Industriegeschichte der Schweiz*, t. I, Zürich 1938, p. 185. En France, une filature hydraulique de 29 000 broches reviendrait à 1,5 million de francs (726 000 francs en Angleterre): M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 89, note 109.

[89] *150 Jahre Joh. Jacob Rieter & Cie. Winterthur-Töss 1795-1945*, Winterthur 1947, pp. 54-55.

[90] Exactement 40,7 sans le terrain; 41,3 terrain compris. L'équipement provient en partie de chez *Köchlin* en Alsace (*cf. Denkwürdigkeiten aus 100 Jahren der Spinnerei Kennelbach*, *op. cit.*, p. 34).

De tels renseignements n'abondent pas malheureusement. Voici, à titre de comparaison, des estimations établies pour la France et l'Angleterre: vers 1827, les frais d'établissement par broche (bâtiments et outillage) se montent à 50 francs en France et à 24 francs en Angleterre; en 1834, ils se chiffrent respectivement à 40 et 20 francs[91]. Un autre auteur les situe, pour la France, autour de 38,50 (terrain compris) en 1830-1835[92].

Ces indications, quoique fragmentaires, donnent néanmoins une idée de la masse des capitaux nécessaires. En ce domaine d'ailleurs, les filateurs suisses semblent défavorisés par rapport à leurs concurrents britanniques. Une comparaison des bilans montrerait que la différence de l'investissement, calculé par broche, se porte à l'avantage des entreprises anglaises. C'est bien la constatation, quelque peu amère, d'un industriel glaronnais après le milieu du XIXe siècle: «Une filature en état de fonctionner coûte, en Angleterre, 25 francs, en Suisse, 50 francs par broche; une usine à tisser de 400 à 500 francs en Angleterre, de 900 à 1200 en Suisse par métier... Quant à nos forces hydrauliques, elles ne nous offrent aucun avantage, puisque les frais de premier établissement sont moins élevés de moitié pour une machine à vapeur que pour un moteur à eau»[93].

Aux disponibilités qu'absorbe l'installation de telles usines, il faut ajouter encore les fonds de roulement. En Angleterre, vers 1830, un des puissants filateurs que compte le pays, Samuel Greg, estime à 2 pour 1 le rapport du capital fixe au capital circulant[94]. Qu'en est-il en Suisse? Seule une étude d'archives d'entreprises, étayée des documents comptables indispensables, permettrait de répondre. Mais on peut affirmer d'ores et déjà que, là aussi, il faut mobiliser des ressources importantes. A en croire le seul document utilisable à cet égard, ce rapport se renverse pour la Suisse: en regard des 440 000 florins d'Empire qu'absorbe en 1837 la création d'une filature moderne – celle des Glaronnais déjà cités, à Kennelbach – ce sont environ 544 000 florins qu'il faut affecter annuellement à l'achat de coton brut, aux frais généraux et à l'amortissement, ainsi qu'aux salaires; pour un investissement initial de 41,30 francs par broche, le capital circulant

[91] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 89, note 109.

[92] Paul Bairoch, *Révolution industrielle et sous-développement*, Paris 1964, p. 58.

[93] A. Legoyt, G. Vogt, *La Suisse...*, pp. 47, 48 (selon *"Reports of Her Majesty's secretaries of embassy – 1864 – Switzerland"*). Selon une communication du Département du Commerce et des Péages à un étranger, les frais d'établissement en Suisse d'une filature de coton produisant du numéro 10 au numéro 40 sont généralement évalués à 50 francs par broche: Gustave de Molinari, *L'industrie de la Suisse sous le régime de la liberté commerciale. Rapport de MM. les Délégués de l'Association belge pour la Réforme douanière à l'Exposition de Berne*, Bruxelles 1857, p. 45.

[94] Seymour Shapiro, *Capital and the Cotton Industry in the Industrial Revolution*, London 1967, p. 79.

représente, par broche toujours, 51,10 francs[95]. Les frais d'acheminement des matières premières en sont certainement largement responsables. «Nous comptons – dit encore le fabricant cité – pour le transport de la matière première à l'usine et pour l'arrivée au port d'embarquement du produit fabriqué, une dépense qui varie entre 6 et 10%; elle est moindre des deux tiers en Angleterre. Le fabricant anglais, ayant à sa porte le plus grand marché de coton brut qui existe dans le monde, achète au fur et à mesure de ses besoins, et n'immobilise pas, par conséquent, dans ses approvisionnements, un capital aussi considérable que nous»[96].

Ainsi, l'industrialisation des activités textiles doit pouvoir compter sur des appuis financiers solides – aussi bien pour la mise de fonds initiale que pour la bonne marche des entreprises.

Alors que Zurich et quelques satellites se lancent les premiers dans la mécanisation, dans un type de production où compte le capital fixe, d'autres y renoncent, du moins momentanément. Ce divorce au moment de la mécanisation de la filature se reproduit plus tard, quand d'autres activités à leur tour se mécanisent (le tissage notamment): les régions déjà défaillantes dans la première étape le seront alors également. Cette disparité entre secteurs avancés et secteurs freinés pose le problème des capitaux, de la mobilisation des liquidités nécessaires.

Après avoir dressé une carte des spécialisations textiles et constaté l'inégalité des investissements, affrontés avec succès par les uns, éludés et ajournés par d'autres, il peut être intéressant d'esquisser, sur un plan très général, la distribution des ressources monétaires en Suisse. Où et comment se cristallisent les disponibilités? Y a-t-il des régions «riches», mieux préparées, plus disposées au financement industriel? D'autres sans ressources financières? Aussi estompée que soit cette géographie, elle permettra peut-être d'expliquer des options fondamentales.

[95] *Denkwürdigkeiten aus 100 Jahren der Spinnerei Kennelbach*, *op. cit.*, pp. 34-37. Sur la proportion des capitaux fixes et des capitaux circulants dans l'industrie cotonnière alsacienne, voir les chiffres de M. Lévy-Leboyer (pour 1834), qui confirment mes observations pour la Suisse (*op. cit.*, p. 417, note 1).

[96] A. Legoyt, G. Vogt, *op. cit.*, p. 48. Voir aussi M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 91, note 116: les différences des cours du coton entre l'Angleterre et la France et la part des frais de transport dans ces prix. *Cf.* aussi G. de Molinari, *op. cit.*, p. 46.

DEUXIÈME PARTIE

Capitaux et investissements

PRÉAMBULE

On entrevoit maintenant, dans le secteur cotonnier suisse, la disparité des types d'industrialisation et des rythmes dans le processus de modernisation de la production. La durable prédominance de l'industrie à domicile sur le travail en fabrique révèle la faiblesse des investissements. Retards techniques – ajournements – voire blocages, contrastent avec les initiatives d'une élite d'entrepreneurs, soucieuse de s'ouvrir aux innovations du moment et pionnière dans la mise en place d'une infrastructure industrielle.

Faut-il dès lors s'interroger sur le potentiel financier de l'économie, des économies helvétiques? Etudier la nature et la quantité des moyens de financement existant avant et pendant l'essor industriel? C'est la première question qui vient à l'esprit, une question devenue banale dans la littérature consacrée à la croissance économique et au rôle de l'épargne dans le développement[1].

Assurément le niveau de l'épargne ne peut être incriminé. La Suisse apparaît traditionnellement comme un *réservoir de capitaux* et, dans la littérature consacrée à l'histoire économique du pays, les échos d'une abon-

[1] Voir, par exemple, l'article bibliographique de Knut Borchardt, «Probleme der ersten Phase der Industriellen Revolution in England. Ein bibliographischer Bericht über wirtschaftsgeschichtliche Publikationen und den Stand der Forschung im englischen Sprachraum», *in Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 55 (1968), pp. 52-59 *(Probleme der Kapitalbildung)*; François Crouzet, «La formation du capital en Grande-Bretagne pendant la Révolution industrielle», *in Deuxième Conférence internationale d'histoire économique. Aix-en-Provence. 1962*, Paris et La Haye 1965, t. II, pp. 589-642; voir aussi l'ensemble de la Section VII de ce même ouvrage (*Formation du capital dans les premières étapes de l'industrialisation)*; M.W. Flinn, *Origins of the Industrial Revolution*, London 1966 (chapitre III: *The Financial Origins*, pp. 37-68); Seymour Shapiro, *Capital and the Cotton Industry in the Industrial Revolution*, London 1967; enfin, Knut Borchardt, «Zur Frage des Kapitalmangels in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts in Deutschland», *in Jahrbuch für Nationalökonomie und Statistik*, 173 (1961), pp. 401-421.

dance qui se cristallise dès l'éclosion des capitulations se répercutent à l'infini. C'est toujours la même conviction, qui s'exprime dans un même souffle laudatif: en dépit de l'aridité de son sol et du sous-sol, démunie de ressources naturelles, la Suisse voit sourdre en son sein des richesses qui en font un centre important d'accumulation des capitaux. Les explications traditionnelles sont, elles aussi, toujours les mêmes[2]: le *service mercenaire*, à la solde de l'étranger, fait affluer les pensions rémunératrices[3]; les *refuges* successifs apportent un *know how* souvent assorti de capitaux[4]; l'*absence de guerres* n'a pu grever ce territoire de lourdes charges et l'*absence d'impôts* est un bienfait supplémentaire[5]. Par ailleurs, le goût de la population helvétique pour la sécurité est devenu proverbial. L'épargne monétaire, épargne privée des particuliers, prend en quelques lustres, dès l'aube du XIXe siècle, une grande envergure. Entre 1810 et 1850, 86% de tous les instituts bancaires ne sont-ils pas des caisses d'épargne[6]?

On a pu colorer de mille coups de pinceaux l'importance ou la spécificité de ces richesses. Mais aucun tableau n'en expose, autant que l'ampleur, les limites. Aucune étude n'étaie ces fermes convictions sur l'«accumulation formidable» des capitaux, ni n'apprécie, dans un contexte global, leur pesée dans les économies helvétiques, l'inégalité de leur distribution ou les proportions de l'endettement qui les contrebalance. C'est un vaste domaine inexploré, où règne le clair-obscur.

Assurément, la légendaire richesse de la Confédération n'est pas que légende. Et l'éventualité d'un manque de capitaux, au sens d'une épargne globale insuffisante, doit certainement être exclue. Pourquoi les besoins si modestes de l'industrie n'auraient-ils pu être satisfaits, alors que d'autres

[2] Voir, entre autres, TRAUGOTT GEERING, *Grundzüge einer schweizerischen Wirtschaftsgeschichte*, Bern 1912, pp. 3-30; JULIUS LANDMANN, «Der schweizerische Kapitalexport», *in Zeitschrift für schweizerische Statistik und Volkswirtschaft*, 52 (1916), pp. 390-392; WALTER WITTMANN, «Die take-off Periode der schweizerischen Volkswirtschaft», *in Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, 119 (1963), pp. 599, 611; BASILIO M. BIUCCHI, *The Industrial Revolution in Switzerland, 1700-1914*, London 1970, pp. 641-644.

[3] Les revenus tirés de cette exportation humaine ne furent d'ailleurs jamais quantifiés – et ne le seront sans doute jamais. Voir néanmoins HERMANN SUTER, «Innerschweizerisches Militär-Unternehmertum im 18. Jahrhundert», *in Mitteilung der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 45 (1971), 3. Heft; WALTER BÜHRER, *Der Zürcher Solddienst des 18. Jahrhunderts. Sozial- und wirtschaftsgeschichtliche Aspekte*, Bern 1977; MARTIN H. KÖRNER, *Solidarités financières suisses au XVIe siècle. Contribution à l'histoire monétaire, bancaire et financière des cantons suisses et des Etats voisins*, Lausanne 1980, pp. 112-116, 409 ss.

[4] Voir, par exemple, l'ouvrage de WALTER BODMER, *Der Einfluss der Refugianteneinwanderung von 1550 bis 1700 auf die schweizerische Wirtschaft*, Zürich 1946.

[5] Mais des levées, quoique périodiques, existèrent bel et bien; de même que, dans certaines villes, une fiscalité permanente, directe ou indirecte; sans parler des charges, souvent lourdes, qui obéraient la paysannerie dans plusieurs régions...

[6] CARL E. LOOSLI, *Die schweizerischen Hypothekenbanken*, Zürich 1914, p. 5.

domaines de la vie économique absorbent de si vastes ressources? Pensons à l'agriculture, à l'élevage – pensons au seul cheptel – à la construction d'habitations, au commerce... Dans le volume global des investissements, la quote-part de l'industrie apparaît dérisoire. Les quelques secteurs évoqués immobilisent année après année des moyens sans commune mesure avec les fonds nécessaires au démarrage de l'activité cotonnière et recèleront longtemps encore une fortune bien plus considérable que la valeur attachée aux fabriques, grandes et petites, à tout l'équipement industriel du pays.

De fait, le niveau de l'épargne n'est pas déterminant. Ce n'est pas parce que la propension à l'épargne est élevée qu'on peut attendre de tel secteur de l'activité économique un «décollage» sans problème. Plutôt que de s'interroger, à propos des besoins financiers d'une industrie, sur la formation de l'épargne et sur la capacité de ce fameux réservoir, il faut suivre l'épargne jusqu'à son offre sur le «marché» des capitaux.

Quels sont, aux confins du XVIIIe et du XIXe siècles, les secteurs se proposant aux placements, ceux qui offrent les meilleurs rendements à l'argent disponible? Quels sont les offrants de capital, les épargnants, les capitalistes? Et quelles sont leurs motivations? C'est s'interroger sur les orientations prédominantes des fonds à placer, au moment où l'industrie avait besoin d'argent, sur la mobilisation des liquidités et la mobilité du capital.

Car les disponibilités existent. Malgré les problèmes obscurs et confus de leur origine et de leur formation, elles sont au XVIIIe siècle une réalité flagrante, capitaux mobiles – mais non évidemment pour n'importe quel emploi, ni entre toutes les mains.

En une synthèse rapide, j'aimerais exposer les structures de l'offre d'épargne[7]. Pour une époque où les banques ne jouent qu'un rôle mineur

[7] Dans l'offre des capitaux sur le «marché financier», on peut distinguer des sources diverses: l'épargne privée (individuelle ou des entreprises) et l'épargne publique. Il va sans dire que ces éléments du problème épargne restent noyés dans le chaos des sources, et pour longtemps encore sans doute...

Je ne puis donc envisager les flux de capitaux que sous un angle très restrictif. L'examen portera avant tout sur l'épargne individuelle, dans la mesure où l'on peut la suivre jusqu'à son offre sur le marché, jusqu'à son *placement*. On connaît aussi, pour certains organismes ou collectivités publics, les orientations principales des fonds disponibles, en quête d'emploi. Par contre, je ne pourrai pas tenir compte de l'épargne des entreprises – qui ne s'offre pas vraiment sur le marché des capitaux (épargne prélevée sur les bénéfices, souvent réinvestie; constituée à l'intérieur d'une entreprise, elle reste dans l'entreprise. Autrement dit, je ne pourrai envisager le problème des investissements sur un plan économique général, ni la distribution des investissements par secteurs d'activités: la part des capitaux consacrés à l'agriculture, au bâtiment, au commerce, aux transports, etc. Ainsi j'évoquerai, par exemple, les placements hypothécaires dans les campagnes, longtemps prisés par les particuliers désireux de faire fructifier l'épargne constituée, mais non les investissements proprement dits dans l'agriculture (entreprises agricoles, élevage, etc.).

dans la confrontation de l'offre et de la demande de capitaux, l'entreprise apparaîtra scabreuse. Mais cette même époque est animée par une fièvre de placements, dont on connaît relativement bien les sautes, poussées ou rémissions. Le XVIIIe siècle voit s'affirmer des tendances inflationnistes; aussi une préférence généralisée pour la liquidité n'en est-elle pas caractéristique. L'argent fructifie dans le placement et cherche là les plus opportuns substituts à l'encaisse liquide. Bien sûr, le goût et les habitudes de thésaurisation ne s'évanouissent pas, même en période de dévalorisation monétaire. L'épargne monétaire privée, quand elle n'est pas rongée par l'endettement, a pu être enfouie dans des bas de laine. Pécules individuels, patrimoniaux, infimes souvent – inconnus du chercheur.

Mais ce que nous savons, ce sont les tourments d'une multitude d'épargnants, rentiers, capitalistes, particuliers ou organismes publics, qui se préoccupent du rendement de leurs avoirs. Ce que nous savons de la canalisation des fonds disponibles, ce sont en premier lieu les fluctuations du taux d'intérêt hypothécaire qui nous l'apprennent. La longue dégradation qui les affecte, la lente érosion de l'intérêt des titres fonciers du XVIIe à la fin du XVIIIe siècle indiquent une saturation progressive du crédit, un endettement croissant de la paysannerie. Un inventaire chronologique des taux officiels, sondant en divers lieux ce marché de l'argent, fait encore défaut. A plus forte raison, la connaissance des taux réellement pratiqués, instructifs à plus d'un titre. Mais les efforts de quelques villes suisses, des gouvernements de Zurich, de Bâle, de Berne pour maintenir le taux d'intérêt ne sont pas inconnus[8]. Dès le XVIIe siècle déjà, on prend conscience en haut lieu de la gravité de l'endettement rural. Néanmoins, tout au long du siècle suivant, les taux d'intérêt dérivent vers des niveaux inférieurs: 4% et bien souvent moins, au lieu des 5% imposés depuis la Réforme par les édits officiels. Cette dépression et la dévalorisation du «papier hypothécaire» dénotent l'abondance des capitaux cherchant un emploi, leurs excédents croissants par rapport à la demande des campagnes.

Cette baisse du rendement de l'argent mériterait une étude large et attentive, aux aspects géographiques aussi bien que sociaux. Mais une de ses conséquences les plus limpides apparaît immédiatement: les propriétaires de disponibilités importantes, trésors publics ou bourses privées, ne cherchent pas – ou plus – sur place les occasions de faire fructifier leur patrimoine. Dès les débuts du XVIIIe siècle, les avoirs privés qui ont épuisé les latitudes du placement hypothécaire se familiarisent timidement avec des risques nouveaux. Cherchant les courants rentables d'un indispensable exutoire, ils finiront par se déverser massivement, à la fin de l'Ancien Régime, dans les fonds mouvants de la grande aventure financière.

[8] William E. Rappard, *Le facteur économique dans l'avènement de la démocratie moderne en Suisse. I. L'agriculture à la fin de l'ancien régime*, Genève 1912, p. 113.

Les appels financiers des gouvernements étrangers offriront alors d'irrésistibles attraits, de même que des secteurs d'activité aussi dynamiques que le commerce intercontinental et ses onéreuses expéditions maritimes. Au XVIIIe siècle, des millions sont exportés. Sans doute leur origine n'est-elle que partiellement suisse. Pensons aux entreprises spéculatives de cette «internationale huguenote», internationale financière dont les assises au sein de la Confédération sont souvent plus ténues et légères qu'à l'extérieur de ses frontières. Mais il y a les capitaux authentiquement suisses. Ceux de l'aristocratie bernoise. De bourgeois cossus, ou moins cossus, à Zurich ou à Winterthour. Ceux des corporations multiples qu'abritent les villes. Ceux des Etats de Berne, de Fribourg, de Soleure. Car les capitaux publics, débordant dès le XVIIIe siècle les limites d'une thésaurisation considérée jusqu'alors comme raisonnable, s'expatrient eux aussi.

Ces formes de placement bourgeois – les investissements extérieurs – nous les connaissons grâce à quelques études pénétrantes sur certains groupes sociaux privilégiés, peu nombreux: milieux capitalistes, affiliés au réseau international des banques ou respectables bourgeois de villes prospères, confiant leurs économies à des banques privées ou à quelque institut public, chargés de les aiguiller dans la meilleure direction et d'assurer pour leurs clients l'équilibre des placements entre plusieurs Etats.

Voilà, au XVIIIe siècle, les orientations principales des capitaux suisses en quête d'emploi. Les deux chapitres qui suivent permettront de les approfondir.

A. Les orientations des capitaux suisses

Chapitre III

LES PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES EN SUISSE

Les possibilités de placements dans la Suisse d'Ancien Régime étaient restreintes, peu variées et peu visibles. Un véritable marché financier n'existait pas qui renseignât sur les perspectives les plus intéressantes et canalisât les disponibilités de manière rationnelle. Mis à part les prêts sur garantie hypothécaire, il n'y avait guère que le placement commercial (participation au capital d'une entreprise, commandite par exemple) – mais l'accès en était relativement difficile pour ceux qui n'avaient aucune expérience des affaires. On pouvait aussi, dans certains milieux, s'intéresser aux placements – de caractère très exclusif et spéculatif – dans les compagnies et régiments suisses à la solde de l'étranger[1]. Voies marginales assurément.

Car c'était la campagne surtout qui attirait l'argent oisif. Pour la plupart des épargnants cherchant à prendre avantage d'un pécule, chaque fois qu'une thésaurisation semblait inopportune, le placement foncier était encore le plus accessible. Sans doute le moins rentable, mais relativement sûr. C'était l'acquisition de biens immobiliers et de revenus agricoles pour les plus fortunés. Mais pour des ambitions modestes, c'étaient surtout les prêts aux paysans, gagés sur la terre, la meilleure sécurité. Bien sûr, la perception de dîmes ou de quelque droit féodal figurait aussi dans l'éventail des possibilités; mais elle n'a pu échoir qu'à de rares privilégiés, car, après la Réforme, ce genre d'affaires ressortissait surtout à l'administration publique. Au XVIIIe siècle, la forme de placement la plus répandue résidait dans le crédit agricole. C'était un commerce d'homme à homme, sans banquier intermédiaire.

[1] Max F. Schafroth, «Der Fremdendienst», *in Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 23 (1973), pp. 73-87; voir notamment les pp. 79 et ss.

L'origine du marché hypothécaire est très lointaine. L'interdiction canonique du prêt à intérêt n'a pas empêché la naissance et le développement – rapide, dès le XIIIe siècle, en Suisse – des instruments du crédit foncier. L'ancienne lettre de rente (ou lettre de cense)[2] n'était autre que l'expression d'un prêt déguisé sous la forme d'un contrat d'achat. Il s'agit, théoriquement du moins, de l'achat d'une rente: le créancier, en plaçant une somme d'argent sur un bien-fonds, acquiert de la part du propriétaire une rente annuelle, fixe et perpétuelle (en nature à l'origine). Ce n'est pas véritablement une opération de crédit. Mais entre l'achat de rentes et les prêts gagés par la propriété, il n'y a qu'une distinction formelle que la pratique a supprimée le plus souvent.

D'ailleurs l'institution évolue. Dès le XVIe ou le XVIIe siècle, apparaissent de nouvelles formes de prêt sur gage immobilier. Prévues pour des placements à court terme, ce sont les obligations que l'allemand désigne sous le nom de *Schuldbriefe*[3]. Après un délai convenu (1, 3, 6 ans, etc.), le créancier peut recouvrer son capital. Toute ambiguïté disparaît: le débiteur reconnaît devoir une somme et s'engage à verser un intérêt annuel (habituellement de 5%), ses biens constituant une hypothèque générale ou spéciale, assignée sur tout ou partie d'entre eux.

Toujours plus usitées, ces obligations éliminent les anciennes lettres de rente, que même la législation finira par proscrire. L'intérêt de cette évolution réside dans la naissance d'un véritable instrument de crédit agricole. Par ailleurs, dans une vie économique où dominent encore les aires d'argent rare, leur fonction la plus utile consiste à remplacer celui-ci dans toute espèce de paiements ou dans les extinctions de dettes. Les obligations hypothécaires sont des titres transmissibles pas achat ou par héritage, bref des effets dont la circulation est devenue relativement aisée[4].

Ainsi l'hypothèque est connue depuis longtemps. Ses modalités ont pu évoluer: tantôt en faveur des créanciers, tantôt en faveur des débiteurs – selon les tendances de l'offre et de la demande. Mais bien que les formes du prêt immobilier aient varié dans le temps, dans l'espace, elles traduisent toujours la même réalité: d'une part les besoins d'argent liquide qui se manifestent à la campagne comme dans les villes – ceux des propriétaires de biens ruraux, de fermes ou de maisons citadines. Elles sont l'expression, d'autre part, des destins longtemps solidaires des fonds en quête d'emploi et du marché hypothécaire. Cette habitude si largement répandue, qui con-

[2] *Altgült, ewiger Gült.*

[3] *Ablösige Gülten, Handschriften, Kapitalbriefe, Pfandbriefe, Zedel*, reconnaissances de dettes stipulées sur papier généralement et non plus sur parchemin comme les rentes perpétuelles.

[4] Sur cette question et les aspects juridiques du crédit hypothécaire, voir Johann Jakob Blumer, *Staats- und Rechtsgeschichte der schweizerischen Demokratien oder der Kantone Uri, Schwyz, Unterwalden, Glarus, Zug und Appenzell*, 2e partie, t. II, St. Gallen 1859, pp. 79 ss.

siste à placer son argent (une multiplicité de petites sommes souvent) sur la propriété des quémandeurs, prit l'allure parfois d'une véritable chasse aux titres fonciers.

C'est le cas, au XVIIIe siècle, de ces bourgeois aisés de Winterthour, dont on connaît la quête fébrile de placements jusque dans les bailliages communs de la Thurgovie et de la vallée du Rhin. Ne trouvant ni dans leur ville, ni dans les environs immédiats la possibilité d'acheter des obligations hypothécaires, ils se tournent vers d'autres régions[5]. En 1674, le Conseil zurichois doit intervenir contre la dégradation de 5 à 4% des taux pratiqués. Dès lors les interdictions de prêts à moins de 5% se multiplient (1687, 1710, 1715, 1728...), tentant vainement d'enrayer des chutes à 3,5 voire 3%[6]. Dans les bailliages communs, en Thurgovie, dans la vallée du Rhin, les capitaux se négocient dans des conditions semblables: à 4%, 3 et moins, malgré les impératifs officiels, inchangés depuis la Réforme (5%)[7]. On observe de même une baisse de 5 à 4% dans le canton de Berne[8]. La forte accumulation des capitaux au XVIIIe siècle déprime inévitablement les taux de l'intérêt[9]. Aussi les gouvernements s'en préoccupent-ils, car les baisses successives engendrent un surendettement des fonds ruraux.

C'est une conséquence générale dans la Suisse du XVIIIe siècle[10]. En pays bernois, dès le XVIIe siècle déjà, des rapports officiels clament l'énorme endettement de la propriété immobilière[11]. «Un paysan du Seeland bernois est réputé riche..., si la moitié seulement de son domaine est hypothéquée»[12]. Au début du XIXe siècle, les agriculteurs y «sont encore abîmés de dettes, et si l'on faisait le bilan [des] villages, l'on en trouverait un grand nombre où le devoir dépasse l'avoir, et un plus grand nombre où il y a la balance exacte, c'est-à-dire rien»[13]. Les alarmes sont grandes. Pas moindre, l'inquiétude des autorités zurichoises devant l'endettement bouli-

[5] Alice Denzler, «Kapitalanlagen von Winterthurern im Rheintal und im Thurgau», *in Zürcher Taschenbuch* (1943), pp. 83-92.

[6] Julius Landmann, *Leu & Co. 1755-1905. Ein Beitrag zur Geschichte der öffentlichen und privaten Kreditorganisation*, Zürich 1905, pp. 8-19; Hans Conrad Peyer, *Von Handel und Bank im alten Zürich*, Zürich 1968, pp. 123-124.

[7] A. Denzler, *op. cit.*, p. 84 et note 5, p. 85.

[8] Georges-André Chevallaz, *Aspects de l'agriculture vaudoise à la fin de l'ancien régime. La terre – le blé – les charges,* Lausanne 1949, p. 157.

[9] Johann Heinrich Schinz, *Versuch einer Geschichte der Handelschaft der Stadt und Landschaft Zürich*, Zürich 1763, pp. 160-161.

[10] William E. Rappard, *Le facteur économique dans l'avènement de la démocratie moderne en Suisse. I. L'agriculture à la fin de l'ancien régime*, Genève 1912, p. 113; Georg C.L. Schmidt, *Der Schweizer Bauer im Zeitalter des Frühkapitalismus. Die Wandlung der Schweizer Bauernwirtschaft im achtzehnten Jahrhundert und die Politik der Ökonomischen Patrioten*, Bern und Leipzig 1932, t. I, pp. 72-73.

[11] Karl Geiser, «Studien über die bernische Landwirtschaft im XVIII. Jahrhundert», *in Landwirtschaftliches Jahrbuch der Schweiz*, 9 (1895), pp. 11-12.

[12] Cité par G.-A. Chevallaz, *op. cit.*, p. 157.

[13] *Id.*, p. 158.

mique de leurs sujets de la campagne guidera leur politique du taux d'intérêt tout au long du XVIIIe siècle[14]. Bien que la dette matérialisée dans l'obligation hypothécaire ne puisse courir au-delà d'un nombre restreint d'années (la règle serait de 6 ans à Zurich), le recouvrement des capitaux prêtés devient pratiquement irréalisable[15]. Non réalisable le placement. En Appenzell, la jurisprudence née dans le domaine des lettres de gage s'empêtre dans une complexité croissante[16].

Il est impossible de quantifier la dette agricole, l'envergure des placements hypothécaires au XVIIIe siècle. Nous venons de déambuler dans une terre vierge pour la recherche historique en Suisse. Cette hypothèque qui obère le monde rural, les motivations d'un endettement souvent éperonné par les mieux lotis, ses conséquences sur les structures de la propriété n'ont pas encore engendré d'enquêtes en ce domaine[17].

Mais ce qui nous intéresse ici, c'est l'optique des placeurs de capitaux. L'insouciance du paysan qui s'engage dans les facilités de l'endettement rend ce type de placement de plus en plus aléatoire. La détérioration chronique des taux de l'intérêt et la dévalorisation des titres fonciers feront dévier de la campagne des ressources importantes. Le sol helvétique n'offrant pas assez d'issues rentables, une orientation nouvelle se dessine au XVIIIe siècle et s'affirme dans sa seconde moitié: les placements à l'exté-

[14] *Cf.* J. Landmann, *op. cit.*, pp. 15-22; A. Denzler, *op. cit.*, pp. 83 ss.; H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 123-125.

[15] Bernhard Wehrli, *Das Finanzsystem Zürichs gegen Ende des 18. Jahrhunderts*, Aarau 1944, p. 83.

[16] Voir à cet égard l'article de Salomon Zellweger, «Ueber das appenzellische Zedelwesen», *in Appenzellische Jahrbücher*, 6 (1868), pp. 113-130. Hanspeter Ruesch apporte quelques renseignements sur le «marché hypothécaire» appenzellois: voir *Lebensverhältnisse in einem frühen schweizerischen Industriegebiet*, Basel und Stuttgart 1979, pp. 286-287.

[17] Signalons tout de même une tentative récente et intéressante de Silvio Bucher, *Bevölkerung und Wirtschaft des Amtes Entlebuch im 18. Jahrhundert*, Luzern 1974, pp. 181-194. Les sources assurément ne manquent pas, ni les lectures incitatrices, surtout pour le XIXe siècle. Vers 1850, diverses révisions de *Pfandprotokolle* – appelées par l'introduction du nouveau système monétaire – donnent pour certains cantons l'état des propriétés hypothéquées (valeur immobilière et proportion de la dette). On peut se référer aux ouvrages suivants, consacrant quelques pages à l'endettement hypothécaire global de certains cantons: pour Glaris, à Oswald Heer, Johann Jakob Blumer-Heer, *Der Kanton Glarus, historisch, geographisch, statistisch geschildert von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Ein Hand- und Hausbuch für Jedermann*, St. Gallen und Bern 1846, qui oriente le lecteur sur la fortune privée et publique, matérialisée dans la propriété, et sur l'endettement dans le canton aux alentours de 1840; celui-ci se monterait à 7,5 millions de florins sur une valeur totale des propriétés (fonds et bâtiments) estimée à environ 15 millions de florins (pp. 470, 473-474). Pour Appenzell, voir «Pfandprotokollrevision», *in Appenzellische Jahrbücher*, 2 (1855), pp. 136-140: en 1852, la valeur des biens hypothéqués s'élèverait à près de 14 millions de florins, pour environ 11 millions de biens non grevés (p. 140)!

rieur. Ici, c'est l'Etat qui se saisira du problème, organisant au mieux le drainage de l'épargne privée pour l'écouler vers l'étranger ou investissant son propre trésor dans les fonds publics d'autres gouvernements. Là, ce sont des banquiers privés qui prennent en main les intérêts de quelques classes d'argent pour les diriger dans les séduisantes filières du capitalisme international. Cette tendance à expatrier des capitaux qui trouvent difficilement un emploi en Suisse est renforcée par le volume croissant, après le milieu du siècle, des investissements commerciaux et industriels à l'étranger.

Chapitre IV

PLACEMENTS ET INVESTISSEMENTS EXTÉRIEURS AU XVIIIe SIÈCLE

Quand on parle, à propos de la Suisse, de *réservoir de capitaux*, on fait certainement allusion à cette fraction du pays qui déverse ses ressources par-delà les frontières. Qui déverse des hommes, financiers, marchands-banquiers, négociants, armateurs, par dizaines. Et par millions, les capitaux placés dans leurs entreprises. Dans une fresque fourmillante d'hommes d'affaires, de tractations financières et d'histoires de familles, Herbert Lüthy a dépeint les atmosphères du capitalisme genevois et vaudois. Mais il faudrait l'humilité, la patience et les brillantes intuitions d'une dizaine d'Herbert Lüthy pour dresser la carte entière du cheminement des capitaux helvétiques et de leurs orientations quasi planétaires. On le pressent à travers les données recensées par quelques chercheurs: les quantités en jeu sont immenses.

Cette exportation de capitaux a-t-elle pu freiner les investissements intérieurs, nuire à l'équipement industriel du pays?

Il faut commencer par en estimer l'importance. Quels sont ces millions expatriés? Je fixerai seulement des points de repère et quelques ordres de grandeur, car saisir les capitaux investis à l'étranger et suivre leurs migrations peut tenir de l'absurde. Autant vouloir retenir dans les mailles d'un filet des flux incessants. L'ampleur du volume et les rythmes du débit, les sources du courant et les directions ne se déterminent qu'approximativement.

1. Points de départ

La période d'observation s'ouvre avec l'apaisement succédant aux temps de Law. Les délires financiers de la fin du règne de Louis XIV trouvent leur

dénouement dans la crise; les remous d'un «agiotage» malsain se calment enfin. Sur la scène internationale, «l'amenuisement et presque la disparition» du marché financier français[1] contrastent maintenant avec les ouvertures d'autres Etats, comme l'Angleterre, dont les fonds publics accueillent de plus en plus largement les capitaux étrangers.

Au sortir de cette période, s'achève une première phase (environ 1680-1720-1730), dans le rayonnement extérieur du capitalisme financier suisse, phase qu'il nous faut retrancher de cet exposé[2]. Elle impliquait toute l'activité marchande et bancaire de la colonie suisse à Lyon, cet amalgame entre Suisses, Saint-Gallois notamment, et Genevois. Ils jouèrent un rôle de premier plan dans les fournitures de guerre de la monarchie française et dans ses paiements à l'étranger.

Après la crise de Law, après l'effondrement, du moins partiel, du groupe helvétique entre Saône et Rhône et l'éclipse de la ville de Lyon, Paris sera le nouveau centre de gravité. Mais avant 1770 – quand s'allumera dans la métropole un foyer de convergence pour les capitaux étrangers, et notamment suisses – la France connaît une période de somnolence. Après une dépendance complète des crédits et des capitalistes étrangers, elle se cantonne désormais, et jusqu'au réveil de la bourse de Paris, dans une «quasi-autarcie financière». Celle-ci se caractérise par l'absence d'emprunts émis sur des places étrangères, comme par l'absence de titres étrangers cotés en bourse de Paris[3].

En revanche, une envergure internationale caractérise d'autres places financières en Europe: celles surtout d'Amsterdam et de Londres; dans une moindre mesure, celles de Hambourg et de Francfort-sur-le-Main, où les princes de l'Empire cherchent à couvrir leurs besoins d'argent. Au gré des émissions d'emprunts et des soubresauts de la spéculation boursière, elles vont exercer une influence déterminante sur les migrations du capital suisse, placé depuis le début du XVIIIe siècle sous le signe de surplus croissants. La négociation en bourse d'emprunts d'Etat apportera une solution

[1] Herbert Lüthy, *La Banque Protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution.* Tome II: *De la banque aux finances (1730-1794)*, Paris 1961, p. 37.

[2] Voir à ce sujet le tome premier de H. Lüthy, *op. cit.*, t. I: *Dispersion et regroupement (1685-1730)*, Paris 1959; et, en particulier, Pierre Léon, Jacqueline Fayollet, Maurice Garden, «Recherche conjoncturelle et milieux économiques: hommes d'affaires suisses et mouvement économique lyonnais sous la Régence», *in Colloque franco-suisse d'histoire économique et sociale. Genève 5-6 mai 1967*, Genève 1969, pp. 101-119. Voir aussi les travaux relatifs à la crise de Law, notamment André-E. Sayous, «La crise financière de 1709 à Genève», *in Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 6 (1937-1938), pp. 354-383; H. Büchi, «Solothurnische Finanzzustände im ausgehenden Ancien Régime (ca. 1750-98)», *in Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 15 (1916), pp. 56-116; W.F. von Mülinen, «Law und Malacrida», *in Neues Berner Taschenbuch auf das Jahr 1897*, Bern 1896, pp. 137-162.

[3] H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, p. 37 et note 10.

de rechange au chômage de l'argent en Suisse. Outre les valeurs anglaises ou hollandaises, des titres allemands, autrichiens, scandinaves, italiens et, dès la seconde moitié du siècle, français aussi enrichiront progressivement un portefeuille étranger toujours plus lourd.

Et, au-delà des fonds publics, d'autres secteurs encore polariseront l'intérêt des placeurs de capitaux. Dans une phase d'essor du capitalisme commercial où les grandes affaires sont internationales ou ne sont pas, les Suisses joueront le jeu international.

2. Les placements en fonds publics: le portefeuille étranger de la Suisse (Annexe II, tableaux A et B)

L'intérêt pour les placements en fonds publics n'est pas nouveau au XVIIIe siècle. Mais l'extension de techniques financières plus souples modernise et fortifie considérablement le crédit public. De plus en plus, aux relations bilatérales, de caractère privé, entre créanciers et débiteurs, se substituent les services impersonnels du truchement boursier. Un crédit public organisé, reposant sur l'emprunt d'Etat, emprunt au public, concurrence des formes de financement plus traditionnelles, mariées aux sécurités hypothécaires et souvent liées à des intérêts politiques ou religieux. Le caractère individuel de l'emprunt princier s'efface progressivement en faveur d'un crédit d'Etat, de nature plus abstraite[4].

Dans l'arène financière internationale, les puissances hollandaise et anglaise sont les premières à s'orienter dans ce sens, imitées ensuite par d'autres Etats et villes. Les uns et les autres peuvent offrir un atout majeur aux créanciers: des finances *publiques*, basées sur un régime fiscal cohérent et solide. Dans leurs quêtes de fonds, ils recourent aux émissions d'emprunts: des obligations d'Etat, nominales ou au porteur, sont offertes à la souscription publique par l'entremise de banquiers qui exécutent pour leur clientèle toutes les opérations financières et administratives ainsi engendrées (achat et vente de titres, encaissement des intérêts, information sur toute nouvelle possibilité de placement)[5]. Ces obligations sont donc des valeurs mobilières, négociables en bourse, et des objets de spéculation. Le placement se démocratise.

Parallèlement aux activités boursières, qui stimuleront l'engouement des capitalistes pour les fonds publics, subsiste un marché financier de carac-

[4] *Cf.* Julius Landmann, *Die auswärtigen Kapitalanlagen aus dem Berner Staatsschatz im XVIII. Jahrhundert. Eine finanzhistorische Studie*, Zürich 1903, pp. 10-11; Hans Conrad Peyer, *Von Handel und Bank im alten Zürich*, Zürich 1968, pp. 134-135.

[5] A.-E. Sayous, «La banque à Genève pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles», *in Revue économique internationale*, 26 (1934), p. 454.

tère traditionnel. Ici, le crédit repose sur les relations directes – sans intermédiaire boursier – entre créanciers et débiteurs. Princes, seigneurs ou couvents adressent leurs requêtes personnelles aux éventuels bailleurs de fonds et fixent, en accord avec ceux-ci, les modalités d'un emprunt à garantie hypothécaire la plupart du temps[6].

Entre ces deux «marchés», la frontière n'est pas toujours facile à tirer, et peu limpide souvent la distinction entre les emprunts publics et les emprunts conservant un caractère de droit privé. Les deux formes cependant coexistent et se font concurrence. Et c'est sur ces deux fronts qu'il faut observer l'engagement des capitaux suisses.

Dans ce but, j'ai classé les données *connues* dans deux tableaux (Annexe II, A et B, pp. 290-297). Ils sont loin d'être complets. Le recensement patient des chiffres qu'ils proposent n'aboutit guère à un bilan global. Bien au contraire, ils éclairent davantage des lacunes béantes – qui subsisteront sans doute toujours. Par ailleurs, une tentative de «quantification», enregistrant des monnaies fort diverses et étendue à tout un siècle, se heurte constamment au délicat problème des conversions monétaires. Mais derrière des chiffres approximatifs, apparaîtront néanmoins des ordres de grandeur utiles, dont on attend moins une froide démonstration statistique qu'une estimation de l'hémorragie.

Dans ce tableau d'ensemble des exportations suisses de capitaux, les spéculateurs privés côtoient les administrateurs des trésors de certaines villes.

Saisir les mouvements de fonds originaires de celles-ci apparaît d'évidence comme une tâche plus facile: la circonspection et le souci d'ordre de leurs trésoriers ont légué maintes pièces comptables aux archives publiques. Il est néanmoins illusoire de vouloir constituer ici un dossier systématique. Il n'existe pas, en effet, dans l'administration d'Ancien Régime, une comptabilité unique et homogène, englobant tous les postes des tractations financières d'un Etat. Un certain nombre d'institutions publiques (telles que l'hôpital, l'administration du sel, quelque fonds de guerre, l'orphelinat, etc., outre le Trésor d'Etat lui-même) assurent chacune pour son compte la gestion de fonds propres. Cela donne lieu à maintes séries comptables, éparpillées en vrac dans un magma de papiers administratifs. Et les documents sur les investissements extérieurs dorment aussi bien dans les archives de l'étranger qu'en Suisse même.

Dans les exportations de capitaux publics, Berne et Zurich affichent le plus grand dynamisme. Berne prend les initiatives. Zurich imite. Ce sont aussi les Etats les plus riches de la Confédération. «Comme je scay, magnifiques seigneurs, qu'il ne vous manque pas de l'argent...»[7] – c'est ainsi que l'étranger tente de les amadouer. Et les sollicitations ne manquent pas.

[6] J. Landmann, *Leu & Co. 1755-1905. Ein Beitrag zur Geschichte der öffentlichen und privaten Kreditorganisation*, Zürich 1905, p. 84.

[7] Cité par H.C. Peyer, *op. cit.*, p. 133.

Le Trésor de Berne, grâce à la parcimonie de ses autorités financières, accuse dès le XVIIIe siècle de tels surplus que le gouvernement se laisse séduire par les gains fabuleux sur les titres étrangers. A la fin du siècle, les intérêts de tels placements – près de 30% des revenus de l'Etat – représentent, avec les dîmes, le meilleur de ses ressources[8]. On doit à l'étude extrêmement bien documentée de Julius Landmann des renseignements précis sur chaque opération d'achat ou de liquidation de valeurs étrangères (chronologiquement et par type d'investissement; valeurs nominales des titres et capitaux effectivement engagés, selon les variations des cours en bourse et des cours du change; fluctuations des intérêts et rendement annuel des avoirs sur l'étranger; bilan financier de chaque tractation, soit comptes de pertes et profits). Quant à Zurich, de grandes zones d'ombre sont supprimées depuis les travaux de Hans Conrad Peyer sur les placements à l'extérieur de quelques fonds publics, et notamment du Trésor de la Ville *(Seckelamt)*[9]. Sans doute l'inventaire de leurs avoirs sur l'étranger n'est-il pas exhaustif; l'essentiel cependant est connu.

Si les fonds publics apparaissent en vedette dans le tableau proposé, cela tient aux sources, plus généreuses en l'occurrence, et non à leur prééminence sur les placements privés. Ceux-ci sont pratiquement insaisissables, l'obstacle documentaire irréductible: les archives privées sont rares, peu accessibles et, la plupart du temps, les placements d'un particulier ne laissent pas de trace. Toutefois, des sondages réalisés par certains auteurs à la main heureuse permettent d'illustrer superficiellement l'exode des fonds privés[10].

Abandonnant ici ou là des chiffres isolés qu'il serait arbitraire de retenir[11], j'ai privilégié les données les plus cohérentes ou les estimations plausibles de quelques spécialistes. L'un d'eux, William Monter[12], a pu utiliser un dossier éloquent sur l'ensemble des investissements suisses, genevois en particulier, dans les fonds publics anglais (actions de la Banque d'Angleterre et des grandes compagnies de commerce, rentes d'Etat,

[8] J. Landmann, *Die auswärtigen Kapitalanlagen...*, p. 97.

[9] H.C. Peyer, *op. cit.*, chapitre III, *passim.*

[10] Tant bien que mal, j'ai tenté de réunir quelques données à ce sujet: quand ils sont connus, les montants engagés figurent dans l'Annexe II, A, B (pp. 290-297). Mais comme bien l'on pense, le plus clair des investissements privés nous échappe: *cf.* J. Landmann, *Leu & Co...*, p. 100; H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 145-158; Albert Schaufelberger, *Die Geschichte des bernischen Bankwesens*, Zürich 1948, pp. 12 ss. Les banquiers privés jouent un rôle important comme intermédiaires dans ces exportations; malheureusement, les archives de telles entreprises restent souvent laconiques, ou simplement n'existent pas.

[11] Voir les exemples cités par H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, pp. 57-58, quant à la répartition des portefeuilles d'un Jean-Jacques Naville, d'un Jean Vasserot, ou d'un Pierre Cramer, et d'autres encore au milieu du XVIIIe siècle.

[12] E. William Monter, "Swiss Investment in England, 1697-1720" *in Revue internationale d'histoire de la banque*, 2 (1969), pp. 285-298.

annuités, emprunts-loteries). Malheureusement, cette étude ne couvre qu'une vingtaine d'années entre la fin du XVIIe siècle et 1718-1720, date au-delà de laquelle les sources tarissent. De plus longue haleine, les recherches de Julius Landmann sur la banque zurichoise *Leu & Cie* donnent un aperçu remarquable de l'exportation des capitaux privés. La dégradation des taux d'intérêt au XVIIIe siècle crée une situation telle que les autorités zurichoises fondent une commission chargée d'étudier les possibilités d'investissement hors de la Confédération: c'est la naissance de la banque semi-gouvernementale *Leu & Cie* (1750-1755), qui préfigure un peu les fonds d'investissement modernes. Son but consiste à orienter vers l'étranger des capitaux drainés sur place. Elle apparaît donc comme une caisse d'épargne, ouverte à toutes les bourses et notamment aux petites gens: leurs dépôts constituent l'essentiel de son passif (l'institut émet des obligations à 3 ou 3,5%). Il s'agit d'une «banque d'Etat»; mais si la direction en est composée de personnalités officielles, la part de l'Etat au capital, mince dès le début des activités, sera réduite encore par la suite (31% en 1756, 16% en 1760, 2% en 1770, nulle ensuite). En fait, la majeure partie du passif provient d'apports privés[13]. J'ai recouru également aux indications fournies par Herbert Lüthy, notamment sur les lancements d'emprunts étrangers à Genève, attirant une clientèle non seulement genevoise, mais aussi originaire d'autres villes de Suisse[14].

L'Annexe II concerne les placements de fonds suisses hors de la Confédération, hors des frontières actuelles de la Suisse. Elle ne retient donc pas tous leurs mouvements migratoires: Zurich, par exemple, outre ses prêts aux gouvernements étrangers, fournit aussi des sommes considérables à d'autres instances, à l'intérieur de ces frontières (à la Ville et République de Genève, aux seigneuries thurgoviennes et aux communes du Toggenbourg, à l'abbaye de Saint-Gall et à divers couvents, etc.)[15]. Il en va de même de certains fonds bernois[16] ou soleurois[17].

3. Autres avoirs sur l'étranger: les investissements dans le secteur privé

Quittons l'anonymat des emprunts publics pour ouvrir un chapitre inépuisable: l'odyssée commerciale des Suisses. Il n'est pas dans mon propos d'individualiser les mille et une facettes d'un dynamisme omniprésent, dans tous les domaines des affaires comme sur tous les points chauds du

[13] J. Landmann, *op. cit.*, pp. 22 ss., 58, 139, 142.
[14] H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, pp. 69-76.
[15] *Cf.* H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 124-125, 131-132, 136-137; J. Landmann, *op. cit.*, p. 128.
[16] J. Landmann, *Die auswärtigen Kapitalanlagen...*, pp. 73-74, 88, 90.
[17] H. Büchi, *op. cit.*, pp. 88, 91.

négoce international. Ici, de toute façon, la valeur des actifs détenus à l'étranger est réfractaire aux mesures. Le secteur privé, contrairement au secteur public, où les placements sont assez visibles, oppose un écran opaque aux observations statistiques. Mais des exemples, assortis de quelques chiffres, suffiront à caractériser l'origine et les principales directions des investissements suisses dans les entreprises de l'étranger[18].

a) Secteurs commercial et bancaire

Dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, c'est dans les placements maritimes de plus en plus, après une longue routine déjà dans le commerce de marchandises et de change et la spéculation sur les denrées coloniales, que les négociants helvétiques font valoir leurs capitaux. Le renouvellement inlassable de leurs commandites étrangères et leur politique de participation aux profits et risques des expéditions commerciales leur assurent puissance et crédit sur les principaux marchés d'importation. Dans maintes sociétés d'intérêts internationaux, la part du capital suisse n'est pas négligeable. «Suisse» peut apparaître d'ailleurs comme un terme abusif: ces investisseurs se recrutent souvent dans les colonies huguenotes de Genève, de Bâle, du Pays de Vaud ou d'ailleurs, lieux dont ils ne sont pas d'authentiques ressortissants. Mais en dehors de ces milieux toujours mouvants, plus ou moins attachés à leur patrie d'adoption – et souvent moins que plus – les Confédérés eux aussi aiment à prendre le large.

De cette diaspora commerciale et des capitaux entraînés dans son sillage multiple, j'aimerais donner quelques illustrations.

Presque toutes les villes commerçantes de Suisse connaissent cette ouverture sur le monde. A Saint-Gall, un mouvement d'exode s'amorce tôt déjà. Les guerres de Louis XIV et les difficultés de trésorerie qu'elles engendrent

[18] Par investissements suisses dans le secteur privé – commercial, bancaire, industriel – j'entends les placements émanant de capitalistes suisses, Suisses d'origine ou d'adoption, Suisses des cantons actuels de la Confédération helvétique – même s'ils demeuraient alors en marge du lien confédéral; placements dans des sociétés finançant toute espèce d'opération lucrative; capitaux finançant l'achat de biens réels, stockés dans les filiales et comptoirs ouverts à l'étranger; réinvestissement à l'étranger des bénéfices réalisés à l'étranger. Ajoutons dans le même souffle que les données relatives à l'*exportation de capitaux suisses* seront certainement discutables, forcément incomplètes et un tableau d'ensemble irréalisable. Pour le XVIIIe siècle (et même après), il est impossible de mesurer, on s'en doute, la valeur comptable globale, à un moment donné, des actifs détenus à l'étranger. Même si l'on tente de ne retenir que des flux particuliers, les sommes investies au cours de telle année, ou pendant telle période, soit les *sorties de capitaux* en elles-mêmes, on sait par avance que toutes les transactions n'ont pas laissé d'indice tangible et quand on en repère quelque trace, celle-ci déçoit la plupart du temps par ses insuffisances.

Dans les tableaux C, D, E, F de l'Annexe II, on trouvera un pâle aperçu de l'émigration de capitaux suisses vers divers secteurs économiques à l'étranger (Annexe II, pp. 298-305).

sollicitent constamment les capitalistes étrangers, dont les Saint-Gallois résidant à Lyon, premier centre financier du royaume. Mais leur présence ici et leurs initiatives ne sont pas motivées seulement par les fournitures de guerre et les besoins du gouvernement royal. Dans la métropole lyonnaise, ces brasseurs d'affaires trouvent encore, du moins temporairement, toutes les conditions favorables au trafic continental comme aux négoces internationaux[19].

Les Glaronnais eux laissent des traces surtout en Europe septentrionale et orientale. Combien de dynasties commerçantes, nées dans ce minuscule creuset alpin, se fortifient au contact des grands courants d'affaires et abandonnent leur patrie pour quelques années, ou définitivement[20]. Presque toutes les familles négociantes de Glaris ont vu partir un ou plusieurs de leurs membres. Voyez les Jenny, Aebli, Trümpy: Vienne est au cœur de leurs affaires; c'est là le siège d'une entreprise – la *Wienerhandlung* – qui exporte dans les terres autrichiennes, la Pologne et la Russie tous genres de textiles[21]. D'autres membres de la famille Jenny ouvrent des filiales à Ancône, à Bologne et installent à Trieste une importante maison de banque et de commerce de blés et produits manufacturés; les ramifications de cette dynastie se prolongent jusqu'au XIXe siècle dans des entreprises industrielles au Vorarlberg[22]. En Norvège, les Hefti, père et fils, se lancent dans la banque et le trafic des bois[23]. Et c'est en Norvège encore, après leurs débuts à Horsens, dans le Jutland, que l'on retrouve les Ott: Balthasar meurt à Bergen, son frère Samuel s'établit armateur à Christiansand où son entre-

[19] *Cf.* P. Léon, Jacqueline Fayollet, Maurice Garden, *op. cit.*, pp. 114-117; et mon chapitre consacré à cet aspect de l'émigration des capitaux, *infra*, pp. 148 ss. Pas de miracle documentaire: les montants engagés dans les filiales lyonnaises de firmes saint-galloises sont inconnus. Des colonies saint-galloises (comme d'autres Suisses et des Genevois) sont encore largement présentes à Marseille (*cf.* H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, pp. 88-93).

[20] Les registres de décès de Glaris en disent long sur ces implantations à l'étranger. Un coup de sonde dans l'œuvre généalogique de J. J. Kubly-Müller, *Genealogie-Werk* (*Archives d'Etat*, *Glaris*, 28 vol.), élaborée notamment d'après les registres de paroisse, est intéressant à cet égard. On pourrait reconstituer partiellement le réseau des établissements temporaires ou définitifs de quelques familles négociantes et suivre les traces de maints aventuriers émigrés à l'étranger. Voir la série d'exemples que cite Adolf Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus. Geschichtlich dargestellt...», t. I, *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 33 (1899), pp. 14-24.

[21] Sur la firme *Jenny, Aebli & Cie*, fondée vers 1750, et les diverses entreprises industrielles des «*Wienerherren*» en Autriche et en Bohême, *cf.* J. J. Kubly-Müller, *Die Jenny-Familien im Kanton Glarus. Auszug aus seinem Genealogiewerk im glarnerischen Landesarchiv*, Glarus 1929, pp. 16-17; A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, p. 36.

[22] Sur ces firmes, *Jenny & Schiesser*, *Salomon Jenny & fils*, *Jenny & Schindler*, *cf.* J. J. Kubly-Müller, *op. cit.*, p. 19; A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. I, p. 36, ainsi que dans le t. II, *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 34 (1902), pp. 196, 303, 320 ss.

[23] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. I, p. 38.

prise de construction navale et une scierie passeront ensuite à ses compatriotes Luchsinger et Blumer[24]. Quant aux frères Kubli, marchands de chapeaux de paille et de broderies, ils soutiennent l'activité du plus jeune d'entre eux à Petersbourg. D'autres Kubli, et des Pabst, négocient leurs mousselines à Londres et à Marseille[25]. A Riga, à Petersbourg, ainsi qu'à Pernau, Reval en Esthonie et Mittau en Pologne, s'ouvrent les filiales de *Trümpy & Örtli*, travaillant dans les textiles[26]. Une autre famille d'entrepreneurs, celle des Blumer, essaime tout autant: en Norvège, par exemple, où *Blumer & Tschudi* exploitent les salines de Vallö près Tönsberg[27], comme en Italie, dans le port d'Ancône, où un Pietro Blumer crée une affaire d'importation et d'exportation pour l'Italie moyenne, méridionale et le Levant; c'est là l'origine d'une entreprise de construction navale de forte envergure au XIXe siècle[28].

Plus brillantes, mieux connues, voilà les entreprises des négociants de Zurich ou de Winterthour. Pas moins audacieuses, mais plus solidement charpentées, corpulentes, car là les sommes exportées se chiffrent par millions sans doute. Paris, Gênes, Marseille, Cadix, Bordeaux, Nantes et Rouen, Ostende, Amsterdam et Francfort... ces capitalistes de haut vol sont capables de faire le tour du cadran européen des affaires (sans parler, pour les plus aventuriers d'entre eux, de leurs pérégrinations dans les deux Amériques). Même la banque *Leu & Cie*, outre ses placements dans les fonds publics à l'étranger, ne dédaigne pas à l'occasion de remettre quelques milliers de florins à des particuliers[29]. Sur une plus vaste échelle, des banquiers privés et d'importantes maisons de commerce opèrent de même, trouvant à l'étranger plus grande latitude pour faire fructifier une partie de leurs fonds[30].

On pourrait longuement égrener les exemples, élargir le récit à Bâle, Neuchâtel, Vaud ou Genève et dresser une carte fascinante de ces migrations du commerce et de l'argent. Mais impossible d'en jauger le pendant financier; cette évasion de capitaux en quête de placements est impénétrable autant qu'incontestable[31].

[24] *Id.*, t. I, pp. 37-38.

[25] Paul Thürer, *Geschichte der Gemeinde Netstal*, Glarus 1922, p. 376.

[26] Elisabeth Dürst, *Die wirtschaftlichen und sozialen Verhältnisse des Glarnerlandes an der Wende vom 18. zum 19. Jahrhundert. Der Übergang von der Heimindustrie zum Fabriksystem*, Glarus 1951, pp. 115-117. En 1782, le capital de cette société s'élèverait à près de 100 000 florins.

[27] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. I, p. 38.

[28] Walter Blumer, *Geschichte der Blumer*, Bern 1960, pp. 43 ss.

[29] Elle s'adresse notamment à des banquiers genevois pour leur confier des fonds en excédent, un argent à court terme surtout. *Cf.* J. Landmann, *Leu & Co...*, pp. 131-132, 141-142.

[30] *Cf.* H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 105 par exemple, 147 ss. et chapitre IV.

[31] Sur la présence des Suisses à Paris au début du XIXe siècle (Genevois, Vaudois, Neuchâtelois et Suisses du Nord), *cf.* Louis Bergeron, *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, Paris 1978, pp. 65-80.

Le «jeu infernal des Indes»[32] (Annexe II, tableau C). Grande est la diversité des affaires... Mais aussi grande soit-elle, une direction l'emporte. Le commerce maritime, et notamment le commerce français dans l'océan Indien, semble encore être le débouché principal. La Suisse engage en effet des intérêts considérables dans l'armement et les expéditions au long cours. Emportées dans «une forte poussée de capitalisme commercial», des sociétés, internationales le plus souvent, fleurissent en grand nombre dès le milieu du XVIIIe siècle[33]. Prêts à la grosse aventure, assurances maritimes, importation et spéculations sur les denrées coloniales, exportation de grains et produits divers: un flot d'affaires, tout à la fois risquées et lucratives, entraînent certains milieux suisses.

Quand se constitue la dernière Compagnie française des Indes, dite «de Calonne» (1785-1794), ceux-ci souscrivent 31% de son capital[34]. Le commerce des deux Indes aimante puissamment leurs initiatives. Et les armateurs marseillais, Rabaud, Solier, le savent qui recourent à ces capitalistes: Romands surtout et Bâlois, quelques bourgeois richissimes de Winterthour et – dans une moindre mesure – Zurichois et Bernois. Parcourant la Suisse pour placer les actions de sa *Compagnie Indienne*, Antoine-Jean Solier recueille le million nécessaire[35]. Et un projet de six millions de livres tournois trouve en 1789-1790 un écho presque immédiat dans les mêmes milieux: c'est la *Société Maritime Suisse*, créée et animée par Jacques Bidermann, un des hommes d'affaires les plus remuants de Winterthour, naturalisé français plus tard. Plus de 130 actions sur 200 sont souscrites en Suisse, à Winterthour, Bâle et Genève, ce qui représente un investissement global d'environ quatre millions de livres tournois; deux millions supplémentaires s'y ajoutent lors d'un emprunt émis à Genève en 1791[36].

[32] L'expression est de H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, p. 723.

[33] H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, pp. 42-43.

[34] Louis Dermigny, *Cargaisons indiennes. Solier et Cie, 1781-1793*, Paris 1960, t. I, p. 255.

[35] *Id.*, t. I, pp. 231-233.

[36] Une des deux entreprises majoritaires de la *Société maritime suisse*, celle des Suisses *Senn, Bidermann & Cie* (43 actions) – l'autre étant celle de *Rabaud & Cie* (46 actions) – est le centre nerveux d'un immense réseau d'affaires, englobant maisons de commerce et entreprises industrielles, dont le siège social, établi d'abord à Bruxelles (1783), est transféré à Paris en 1789. Ses associations, multiples, enrégimentent la Manufacture royale de Wesserling *(Pierre Dollfus & Cie)*, une maison de commerce d'indiennes à Montpellier *(Bouscaren & Cie)*, une entreprise de tissage et d'impression à Cernay *(J.J. Zürcher & Cie)*, la filiale de Bordeaux *(Senn, Bidermann, Bouscaren & Cie)*, les comptoirs d'Ostende, puis de Lorient, de Marseille aussi (en association avec Rabaud). Quant à Jacques Bidermann, il possède encore des intérêts en Amérique du Nord: domaines dans le Kentucky, quelques parts chez son ami J.S. Du Pont de Nemours et chez le fils de celui-ci, dans le Delaware.

En 1783, les fonds de l'équipe franco-helvétique Senn, Bidermann, Bouscaren, Davillier, Dollfus et Risler s'élèvent à 3,15 millions de livres tournois (dont 800 000 placées par *Jacob et Andreas Bidermann & Cie* de Winterthour – les père et frère de Jacques). Et en 1789, l'entreprise, démunie de ses éléments étrangers, repose sur

Ce sont toujours les mêmes, armateurs, banquiers, qui jouent les placeurs de capitaux et noyautent maisons de commerce maritime et sociétés d'armement. Présents sur la côte atlantique, en France et en Espagne, au bord de la Manche, à Amsterdam comme en Italie, ils travaillent pour leur propre compte et représentent en outre les intérêts de leurs congénères en Suisse, des actionnaires empressés. Il faut souligner l'importance nouvelle que prend le personnage de l'actionnaire, «une des figures les plus caractéristiques de l'Ancien Régime finissant. D'abord, par sa multiplication même: on relève 134 noms d'intéressés aux successives expéditions de Solier, de sorte que l'entreprise apparaît comme une sorte de compagnie assez lâche, remaniée d'armement en armement, avec cependant un noyau permanent, jusqu'à ce que Solier fonde à son tour une Compagnie Indienne sur des bases stables. Par sa diversité aussi, car, si beaucoup d'intéressés sont des hommes du métier, des confrères en négoce, d'autres sont tout bonnement des «capitalistes», qui ont de l'argent à placer et auxquels le commerce maritime semble encore la meilleure forme d'investissement»[37].

Les fonds recueillis oscillent d'un port à l'autre, de Lorient au Havre, du Havre à Lorient, de La Rochelle à Bordeaux, à Marseille... au gré des expéditions indiennes. Il n'est guère possible d'en suivre les mouvements pendulaires, impossible de recenser l'implantation des sociétés helvétiques en France ou ailleurs, d'autant plus qu'elles engendrent souvent des établissements secondaires et répartissent enjeux et risques en un réseau inextricable de participations[38].

Quels que soient l'origine de ces banquiers et armateurs et le siège de leurs activités, ils représentent toujours la même Suisse: Bâle, dont les capitaux s'engagent volontiers dans l'armement de vaisseaux français[39], Neuchâtel, le Pays de Vaud et Genève. On sait par exemple, grâce à des comptes d'expéditions, que les entreprises de Solier sont financées presque entièrement par des capitaux vaudois et genevois, du moins à partir de 1780[40]. Et ce même consortium, *Solier, Martin, Salavy & Cie*, n'est rien moins

un capital de 4,5 millions, presque entièrement suisse cette fois. Sur cette firme: H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, pp. 669-673; Leo Weisz, *Studien zur Handels- und Industriegeschichte der Schweiz*, t. I, Zürich 1938, pp. 52-73; L. Dermigny, *op. cit.*, t. I, pp. 242-251; H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 182-189 et 207.

[37] L. Dermigny, *op. cit.*, t. I, p. 169.

[38] Un pâle échantillon de ces entreprises: voir Annexe II, tableau C, pp. 298-300.

[39] Carl Burckhardt-Sarasin, «Untergang und Übergang», *in Schaffendes Basel, 2000 Jahre Basler Wirtschaft*, Basel 1957, p. 130. Cette forme d'exportation des capitaux n'a fait l'objet d'aucun examen systématique et l'on ne sait pratiquement rien des proportions prises par ce type d'investissement à l'extérieur. L'affaire de Bourcard à Nantes, par exemple, touche les intérêts de plusieurs dizaines de créanciers bâlois: *cf.* Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris 1964, p. 428 et note 49.

[40] L. Dermigny, *op. cit.*, t. I, pp. 169 ss., notamment pp. 171-180.

qu'«une société mi-vaudoise, presque veveysanne... [avec] les Couvreu de Deckersberg, les Monvert et les Ausset, tous bourgeois de Vevey; Philippe de Saussure, baron de Bercher, et Beat de Saussure, seigneur de Morrens, citoyens de Lausanne; Mme de Portes, de Crassier, Mme de Budé, de Boisy; sans compter les Solier, à Vevey, et de Boutes de Verdun, à Cheseaux, associés ou anciens associés; enfin des Vaudois négociants à Marseille, d'Illens, en 1781, puis d'Illens, Van Berchem & Cie, en 1787»[41].

Les vocations bancaires: affaires maritimes et gérance de portefeuilles (Annexe II, tableau D). Aux investissements de portefeuille en fonds publics ou dans l'armement – les plus forts courants de l'exportation des capitaux helvétiques au XVIIIe siècle – s'ajoutent encore les investissements directs, notamment dans des sociétés de banques créées à l'étranger, souvent filiales commanditées par les maisons-mères en Suisse[42]. La canalisation de tant de ressources privées vers les affaires maritimes et toutes les activités annexes stimulent les tractations bancaires. Tout naturellement la «grosse aventure», qui mobilise des fonds importants, crédits à long terme, ressortit au domaine de la banque. Et chez maints banquiers, le financement de sociétés maritimes, la spéculation «sur des valeurs réelles, vaisseaux, cafés, sucres, indigos, esclaves, piastres» l'emportent sur toute autre activité[43].

Parmi les maisons qui se spécialisent progressivement dans ce genre de financement, la banque genevoise mérite une mention particulière. De Genève, de Paris où s'ouvrent la plupart des filiales, ou d'ailleurs, certains de ses membres dirigent les placements en marchandises, concluent les contrats à la grosse, nouent et dénouent des relations d'affaires où entrent les intérêts de nombreux investisseurs suisses ou genevois[44]. Mais les Vaudois ne sont pas en reste. «Dans ce petit pays agricole où des capitalistes aux intérêts internationaux prennent leur retraite en si grand nombre, des vocations de banquiers internationaux, qui seront leurs «chargés d'affaires», naissent facilement; le Pays de Vaud en produira quelques-uns de remarquables, un peu aventuriers, vers le déclin de l'Ancien Régime: les Delessert, à Paris, Isaac Panchaud, à Londres et à Paris, les frères Grand, à Paris et à Amsterdam. En outre, Leurs Excellences de Berne, généralement

[41] H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, pp. 130-131.

[42] Voir Annexe II, tableau D, pp. 301-303.

[43] «S'ils placent des fonds, pour leur compte ou celui de leurs clients, c'est à la grosse, en participation dans des expéditions de marchandises, souvent dans des armements de navires; presque tous, même les plus petits, font de l'assurance maritime...; on pourrait dire que tout le corps des négociants et marchands-banquiers forme une vaste mutuelle d'assurances»: H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, p. 368. Sur les liens directs qui s'établissent entre le commerce international et la banque, voir aussi pp. 41-44, 77 ss.

[44] Dans son ouvrage sur la Banque Protestante en France, H. Lüthy étudie l'essor des armements pour l'océan Indien à partir des banques spécialisées dans leur financement, sociétés d'origine suisse ou sociétés internationales, composées d'éléments «suisses». On voudra bien s'y référer; voir notamment le tome II, pp. 438 ss.

trop grands seigneurs pour faire le métier eux-mêmes, se servent volontiers de banquiers huguenots ou vaudois: après Nicolas Malacrida, descendant de réfugiés comasques..., ce seront les Panchaud, de Grandson, les Marcuard, de Payerne, les Cottier, de Rougemont»[45]. Et Neuchâtel fournit de même son contingent à l'étranger: on ne citera pas en vain, pour ne citer qu'eux, les Pourtalès, les Rougemont, les Perregaux[46]. Parmi tous ces banquiers cosmopolites, quelques Bâlois s'illustrent aussi, mais plus timidement[47].

Si les opérations maritimes polarisent fortement la banque internationale, et notamment genevoise, les fonctions de celle-ci ne s'arrêtent pas là. Les affaires en commission constituent un autre type d'activité, activité qui se développe avec l'intérêt grandissant de quelques groupes de spéculateurs pour toute espèce d'effets publics. La gestion des placements suisses à l'étranger exige la présence à l'étranger de banquiers qui sont les dépositaires et les administrateurs du portefeuille helvétique[48]. Et toute une série de dynasties bancaires, d'origine suisse, trouvent leur raison d'être et de prospérer – comme leur ruine future parfois – dans ce type d'affaires.

Ainsi, dès les débuts de l'engouement pour les valeurs étrangères, des banquiers essaiment dans les places de finance, Amsterdam, Londres et surtout Paris dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le gouvernement bernois recourt aux bons offices de la maison *Malacrida & Cie* et à ses représentants à Londres[49]. Ici, les Genevois sont installés nombreux déjà, souvent naturalisés anglais[50]. Evoquons encore la présence des Genevois à Paris, où leur rôle ne cesse de s'amplifier. C'est que, dans le dernier quart du siècle, presque tous les capitaux de leurs compatriotes sont employés dans les fonds publics: la bourgeoisie de Genève se laisse étourdir par le papier français. Et ce jeu sur les titres français est devenu une spécialité des

[45] H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, pp. 138-139. Voir aussi pp. 335-342.

[46] *Id.*, t. II, pp. 326-329, 718 ss.

[47] Abrégeons une énumération qui devient vite fastidieuse et mentionnons seulement deux noms: les Bourcard, famille d'armateurs établis à La Rochelle et à Nantes, et les frères Merian, aux commandites havraise et marseillaise (Carl Burckhardt-Sarasin, «Die Patenkinder und Mitpaten des Johann Rudolf Forcart-Weis 1749-1834 in ihren Familien- und Geschäftsbeziehungen», *in Der Schweizer Familienforscher*, 20 (1953), p. 73; Gustav Adolf Wanner, *Christoph Merian 1800-1858. Zur hundertsten Wiederkehr seines Todestages im Auftrag der Chr. Merian'schen Stiftung*, Basel/Stuttgart 1958, pp. 45-46.

[48] Ils «effectuent pour leurs clients toutes les démarches nécessaires, encaissements de remises et perception de rentes, conversions et transports d'effets publics et autres commissions de tout genre, ... les tiennent au courant des conjonctures, possibilités de placements et faits du Prince affectant leurs titres, et reçoivent leurs ordres pour disposer des fonds qui leur sont confiés» (H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, p. 251; *cf.* aussi pp. 40, 368).

[49] La firme *Müller & Cie*; voir J. Landmann, *Die auswärtigen Kapitalanlagen...*, *passim*.

[50] E. W. Monter, *op. cit.*, *passim*.

maisons de banque genevoises ou apparentées. Dès les années 1720 déjà, elles se sont installées nombreuses à Paris, prenant à charge des commissions pour leurs mandataires, une clientèle genevoise surtout, mais suisse aussi, par exemple bernoise. Dans le dernier tiers du siècle, «qui verra tout le patrimoine genevois s'engouffrer dans les trop beaux placements français»[51], elles acquièrent une position quasi monopolistique sur le marché boursier voisin. Trois maisons, *Lullin, Masbou, Aubert & Cie, Passavant, de Candolle, Bertrand & Cie* et *Bontems, Mallet Frères & Cie* sont les plus fortement engagées: n'auraient-elles pas, à elles seules, «distribué 75 millions de viagers, les trois quarts des achats genevois»[52]?

Quoique timide, la présence zurichoise dans les milieux de la finance internationale mérite une mention. Après avoir sollicité, pour les relations avec l'étranger, les services de Bâlois ou de Genevois[53], quelques marchands-banquiers prennent position hors des frontières vers la fin du XVIIIe siècle. Ainsi une demi-douzaine d'entrepreneurs en textiles se tournent vers la France, attirés davantage cependant par les affaires sûres que par les mirages du viager parisien[54] – fait présentant un intérêt particulier, car il annonce déjà certaines des caractéristiques des maisons de banque suisses à Paris au début du XIXe siècle. En 1786, ils fondent à Zurich la banque *Usteri, Ott, Escher & Cie*, au capital de 500 000 livres tournois, dans l'idée d'ouvrir aussitôt une société de banque et de commission à Paris, dont le commerce de traites et acceptations devrait faciliter les relations de firmes zurichoises et suisses avec la France. Le projet se réalise sous la haute direction du Zurichois Jean Conrad Hottinger et d'un banquier neuchâtelois, Denis de Jean-Jacques Rougemont. Dans sa commandite parisienne, baptisée *Rougemont, Hottinger & Cie*, la maison-mère place un million de livres tournois – fonds recueillis auprès de nombreux Zurichois et de la banque *Leu & Cie*; d'autres capitaux affluent encore de Berne, de Soleure et de Genève[55]. De là germeront des filiales: une maison d'exportation à Nantes en 1788, une succursale en Sicile; des commandites seront placées chez *Amet, Rhonus & Cie*, au Havre et chez *Ricardi*, un importateur gênois (30 000 livres tournois), etc.[56].

[51] H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, p. 55.

[52] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 419, note 9; H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, p. 578.

[53] H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 130, 141, 143, 151, 174, etc.

[54] Il s'agit de *Jean Martin Usteri & fils*, *Jean Conrad Ott & fils*, *Orell & fils*, *Salomon Escher & Pestalutz*, *Jean Conrad Escher «au Paon»* et *Jean Gaspard Escher*.

[55] Rougemont et Hottinger participent respectivement pour 300 000 et 50 000 livres tournois. En 1790, la société est renouvelée sous la raison sociale de *Hottinguer & Cie*: les commanditaires zurichois fournissent alors 500 000 livres tournois; la liquidation intervient dès 1793. Sur l'histoire de cette firme, voir Leo Weisz, *Die zürcherische Exportindustrie. Ihre Entstehung und Entwicklung*, Zürich 1936, pp. 137 ss.; H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, pp. 722-727; H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 151-158 et 189-192.

[56] En outre, plusieurs membres et associés du consortium zurichois contractent isolément des alliances: ainsi *Jean Martin Usteri & fils*, qui commanditent une

b) L'attrait pour le secteur industriel (fabrication textile et divers) (Annexe II, tableau E)

Investissements de portefeuille ou investissements directs, le capital helvétique est largement présent à l'étranger. En marge des entreprises maritimes ou des affaires bancaires – et d'ailleurs en relation souvent étroite avec celles-ci – il faut relever encore l'intérêt de certains Suisses pour le «secteur industriel».

Etablir pour le XVIIIe siècle une frontière entre le commerce, les affaires de banque et le «secteur industriel» peut sembler artificiel, puisque les activités industrielles, notamment textiles, sont à peine dégagées d'un moule commercial. Derrière le négociant, importateur de matières premières, spéculateur sur les denrées coloniales, ou banquier à l'occasion, apparaît souvent un propriétaire – ou le commanditaire – d'établissements industriels. Certaines grandes entreprises cumulent des affaires de types divers et sont tout à la fois maisons de banque et de commerce, soutenant quelque fabrique ici ou là. Il serait arbitraire de consacrer un volet de chiffres particulier aux «entreprises industrielles» du XVIIIe siècle, d'autant plus que les données font généralement défaut. Je me bornerai à illustrer ce point en mentionnant deux groupes d'investisseurs, les plus importants peut-être, qui se sont intéressés de près à l'industrie des indiennes[57].

L'indienne. C'est en effet dans l'indiennage, activité facilement transportable, que l'on note les plus fréquents transferts de capitaux au XVIIIe siècle. Dès que l'industrie des toiles peintes éprouve la nécessité de déplacer ses centres de production, les capitaux suivent. On se souvient peut-être de ses avatars géographiques: quand, en 1759, la France lève l'interdiction des indiennes sur son territoire, le mouvement se renverse qui a d'abord rejeté hors de ses frontières une activité prohibée et distribué les ateliers d'impression le long du Jura, entre Bâle et Genève[58]. Après une implantation plus que cinquantenaire en Suisse, l'industrie des toiles peintes tend à se rapprocher de ses points d'approvisionnement et de son mar-

entreprise de soie à Lyon, *Vanrisambourgh, Dussourd & Cie* (48 000 livres tournois) (H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 194-195) et prennent des intérêts chez *Tarascon et Berthoud*, établis à Philadelphie, Pittsburgh et Mountary. Henri Escher, le poulain de Hottinger, sillonne quant à lui le sol américain, organisant pour la maison *Hottinguer* des expéditions de café, thé, riz, tabac, coton, bois de teinture, etc. (*id.*, pp. 192-193). Sur l'activité outre-mer des Zurichois à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècles, voir, chez ce même auteur, l'ensemble du chapitre IV. Il est inutile ici d'en détailler les aspects, d'autant plus que les sommes en jeu sont inconnues à quelques exceptions près.

[57] Le tableau E de l'Annexe II, p. 304, malheureusement sommaire, donne un bref aperçu de l'«empire» de Pourtalès comme de celui du clan Bidermann. Sur le rôle des maisons suisses dans le commerce international des toiles de coton et des indiennes, sur les entreprises de la firme *Pourtalès & Cie*, *cf.* L. Bergeron, *op. cit.*, pp. 167-195.

[58] Voir H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, pp. 664 ss.

ché principal: la région de Paris pour les articles de luxe, les ports de France pour les marchandises plus communes destinées à l'exportation outre-mer[59]. La liste est longue des émigrants qui partent avec matériel, capitaux et même le personnel; elle s'allonge encore à partir de 1785, quand de nouvelles mesures du gouvernement français tendent à encourager la fabrication autochtone[60]. Les indienneurs et banquiers *Picot, Fazy, Senn & Cie* commanditent des fabriques d'indiennes à Choisy-le-Roi près de Paris, à Lyon (1761), à Vizille près de Grenoble (1775), dès 1779 la manufacture royale de Wesserling (*Risler & Cie*, puis *Pierre Dollfus & Cie*) et plusieurs comptoirs de commerce en France[61]. «Dès 1760, les frères Oberkampf, Wurttembergeois passés par Bâle et Mulhouse, s'établissent à Jouy, les Gorgerat et Petitpierre et d'autres Neuchâtelois à Nantes, puis viennent Louis Jeanjacquet à Rouen, Louis du Pasquier à Colmar, le Genevois Jean-François Grenus au Puy, les Bâlois Imhoff et Koenig à Melun, bien d'autres encore, car l'inventaire de cet essaimage vers la France est loin d'être fait»[62]. Les Suisses apparaissent aussi comme les bailleurs de fonds de l'industrie lyonnaise: «après 1770, [ils] s'intéressent aux entreprises de cotonnades et de toiles peintes; ils fondent la majorité de celles-ci, ou s'associent à des capitalistes locaux, apportant certainement leur argent, et aussi leurs éminentes capacités techniques»[63].

Si nous ne disposons pas en effet d'un inventaire complet, nous savons encore moins quelles sommes furent absorbées par ces créations. Mais en tout état de cause, les capitaux suisses immobilisés dans les nouveaux centres de l'indiennage sont de loin inférieurs aux mouvements de fonds qu'entraînent le financement de sociétés maritimes, les affaires de banque ou le commerce au long cours.

Contentons-nous d'observer une fois encore que ce sont toujours les mêmes «réservoirs de capitaux» qui déversent leurs ressources dans les secteurs rentables des économies étrangères. La Suisse cosmopolite, huguenote le plus souvent, la Suisse mêlée aux grandes affaires des milieux capi-

[59] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 51-53.

[60] Prohibition de l'entrée en France des cotonnades blanches ou imprimées fabriquées à l'étranger; facilités accordées aux indienneurs suisses autorisés à introduire en franchise leurs stocks et leur matériel: «La grande opération est de multiplier en France tous les genres d'industries qui lui manquent... Le but est d'attirer en France des fabricants de Neuchâtel, de Genève et d'ailleurs avec leurs ateliers, capitaux et industrie» (cité par M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 53, note 18).

[61] Sur les entreprises de *Picot, Fazy & Cie*, *cf.* L. Bergeron, *op. cit.*, pp. 67-69. *Cf.* aussi H.C. Peyer, *op. cit.*, p. 182; M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 419-420 et note 15; Georges Fazy, «Note sur l'industrie des indiennes à Genève», *in Nos anciens et leur œuvres*, 6 (1906), pp. 114-115.

[62] H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, p. 665; voir aussi L. Dermigny, *op. cit.*, t. I, pp. 208-211.

[63] Pierre Léon, *La naissance de la grande industrie en Dauphiné (fin du XVIIe siècle - 1869)*, Paris 1954, t. I, pp. 269-270.

talistes internationaux, alliant la banque au négoce, est engagée aussi dans un réseau d'activités textiles dont les mailles se resserrent de plus en plus autour de Paris ou de la région alsacienne.

La présence bâloise en Alsace (Annexe II, tableau F). On a maintes fois souligné le rôle des capitaux bâlois dans l'industrie alsacienne. Mais une «colonisation financière» n'intervient vraiment qu'au début du XIXe siècle. Depuis l'étude récente de Raymond Oberlé sur le financement de l'industrialisation à Mulhouse au XVIIIe siècle, on sait qu'il ne faut pas grossir l'afflux des capitaux étrangers en Alsace. Cette analyse solidement documentée montre en effet que l'intéressement bâlois à l'industrie voisine n'est pas encore déterminant au XVIIIe siècle[64]. Il n'est peut-être pas inutile d'insister sur la mise au point de cet auteur: «C'est au XIXe siècle surtout que la finance bâloise contribue aux entreprises industrielles... mais au XVIIIe siècle, [la manufacture mulhousienne] s'appuie moins sur le crédit suisse que ne l'ont prétendu certains historiens mal informés»[65].

Il n'y a pas lieu cependant de minimiser les apports bâlois au XVIIIe siècle. La ville de Bâle a «longtemps joué le rôle de créancier dans l'emprunt de consommation»[66]. L'auteur déroule une série de plus de cinquante ans de prêts consentis sur garantie hypothécaire. Ces prêts, de nombreux contrats notariés le prouvent, se dirigent de préférence vers l'agriculture, l'artisanat et le petit commerce[67].

[64] Raymond Oberlé, «L'évolution des fortunes à Mulhouse et le financement de l'industrialisation au XVIIIe siècle», *in Bulletin de la Section d'histoire moderne et contemporaine*, fascicule 8 (1971), pp. 85-173; voir notamment pp. 153-167.

[65] *Id.*, p. 172.

[66] *Ibid.*

[67] *Id.*, pp. 157-158, 166. L'auteur cité a tenté d'apprécier l'importance des prêts de Bâle selon deux sources, *les prêts hypothécaires* (pp. 154, 164) et *les prêts sous seing privé* (inventaires après décès, 1738-1798, pp. 166-167, 170-171).

Bien que ce type de prêts n'appartienne pas aux grandes catégories d'investissements étudiées plus haut, les séries de l'auteur figurent dans le tableau F de l'Annexe II (p. 305).

Chapitre V

LES MARCHÉS DE CAPITAUX EN SUISSE (FIN XVIIIe - DÉBUT XIXe SIÈCLES)

1. Les deux Suisses

Malgré les lacunes des chapitres précédents, une géographie des disponibilités se dessine avec netteté: en négatif des richesses accumulées dans quelques villes, un endettement hypothécaire important, englouti dans les profondeurs des campagnes. Disparité révélatrice des niveaux du bien-être matériel: les sociétés rurales, certains milieux citadins. Deux Suisses coexistent.

La révélation n'est guère originale: la sphère urbaine polarise le meilleur des ressources. Il en rayonne une indiscutable puissance économique et financière. Connaissant un destin solidaire, quelques cités tiennent le haut du pavé, ports d'attache d'un capitalisme international qui a fasciné plusieurs historiens. C'est la Suisse d'un *Kapitalüberfluss* déprimant les taux d'intérêt autochtones, chassant ailleurs des capitaux qui n'y trouvent plus guère de placements rentables. Si l'on en croit les tendances du taux hypothécaire, la demande du secteur agricole est largement couverte. Et trop modestes encore, les besoins de l'industrie et du commerce pour absorber les surplus de cette offre[1].

C'est une orbite prestigieuse qui s'incurve entre la République de Genève, la Principauté de Neuchâtel et les carrefours bâlois. Où gravitent les dynasties cosmopolites et aventurières; d'où rayonnent le commerce des capitaux et le commerce tout court. Cette trajectoire, si réceptive à certaines époques aux apports humains et à leurs corollaires matériels – mais

[1] *Cf.* notamment Hans Conrad Peyer, *Von Handel und Bank im alten Zürich*, Zürich 1968, pp. 116-119.

vulnérable aussi, exposée sans cesse à des équilibres mouvants – touche des champs plus rustiques: les grands Etats territoriaux de Berne et de Zurich, dont les métropoles ont réussi à cristalliser à leur profit les ressources de la paysannerie.

Mais voici, au-delà du sillage urbain, l'épaisseur verte des champs et des pâtures. Les lignes de démarcation de l'opulence sont étonnamment nettes: derrière le front des villes, apparaît une «arrière-garde». Discrète, obscurément repliée. Réfractaire aux audaces d'un capitalisme aventurier? Ou tout simplement démunie des instruments d'un même rayonnement, pauvre en ressources?

On y rencontre bien sûr paysans et bourgeois aisés; on s'y attable chez des aubergistes prospères; les meuniers n'y seraient pas à plaindre; les petits magnats de village ou les oligarques de certaines communes ont des fonds à placer. Mais leurs intérêts, ancrés dans les champs voisins, n'outrepassent guère monts et vaux. Ces poignées d'hommes, mieux lotis que d'autres, se distinguent à peine de la masse des paysans, plus ou moins endettés, qui vivent autour d'eux.

Ces espaces – au-delà du bassin de l'Aar où s'échelonnent les principales villes – appartiennent aux économies herbagères. Plus on s'écarte du front citadin, en direction de l'est et du sud-est, plus s'affirme l'emprise des Préalpes et de la montagne. C'est une aire bien moins attrayante pour le courant des refuges et le flux des capitaux. Bien moins évidents ici, les niveaux du bien-être et du dénuement, la répartition des ressources n'ont pas attiré le chercheur. Le matériau documentaire, il est vrai, n'y incite guère. Mais on ne peut se tromper: ni abondance, ni surabondance ne caractérisent ces régions. L'argent y est rare.

Et Saint-Gall, ville commerçante et réputée prospère, semble déjà appartenir à ce monde. Jamais, par exemple, dans le caveau froid de ses archives, on ne rencontre le moindre bilan d'investissements à l'étranger. Quand, au début des années 1780, le Directoire commercial cherche un placement pour des liquidités inemployées (soit environ 40 000 florins – peu de chose au reste), il projette la création d'une caisse de prêts sur marchandises, afin de «secourir» le corps des négociants. En 1785, cependant, un homme d'affaires qui voit courir le vent fait miroiter les intérêts d'un investissement en fonds publics anglais, français ou autrichiens. Foin de tout cela! La caisse de prêts locale, conçue finalement comme une institution désintéressée, l'emporte[2]. Un fait divers, sans doute, mais significatif. La ville ne retentit pas, comme Genève, des échos de spéculations possibles sur les valeurs étrangères. Malheureusement, on ne connaîtra jamais la composition des fortunes chez les plus riches de ses bourgeois. Quelques sondages

[2] Emil Walder, *Die Geschichte des Handelsbankwesens in St. Gallen*, St. Gallen 1913, p. 13.

dans une série de sources notariales révèlent cependant la rareté des titres étrangers dans un portefeuille saint-gallois[3].

N'est-ce pas précisément vers cette «arrière-garde» que se dirigent les premiers flux de l'exportation zurichoise des capitaux? Symptôme infaillible d'une famine relative dans les zones évoquées. Dès les débuts du XVIIIe siècle, cette pénétration financière gagne de proche en proche les vallonnements de la Suisse orientale: la Thurgovie, Saint-Gall, les vallées du Toggenbourg et du Rhin – voire les bailliages libres et l'Argovie. Ce sont les communes évangéliques du Toggenbourg, lors de la seconde guerre de Villmergen, les seigneuries et les bailliages thurgoviens, les bourgs ou les couvents, qui quémandent l'aide des Zurichois et des bourgeois de Winterthour, sollicitant capitaux publics aussi bien que privés[4].

Telle est la géographie des disponibilités: sommaire peut-être, mais révélatrice tout de même d'un contraste brut. Deux Suisses sont en présence, où alternent les aires d'influence de l'argent et les zones d'argent rare. Une Suisse prêteuse, créancière; une Suisse endettée. Des milieux dotés de capitaux; d'autres qui semblent dépourvus de tous biens superflus. Là, certaines villes regorgent d'argent, richesses flagrantes dans les documents hérités du XVIIIe siècle. Il suffit, pour s'en convaincre, de suivre l'épargne – privée ou publique – dans sa quête de placements. Loin à la ronde, c'est un fonds de liquidités appréciable, et d'autant plus expansif que l'on progresse dans le XVIIIe siècle, qui franchit les frontières suisses. Derrière cette prospérité, il y a des fiefs démunis, où sont déversées des ressources essentiellement citadines – jusqu'à épuisement du placement foncier – fiefs rongés par la gangrène de l'endettement.

Un paysage, somme toute, qui semble annoncer l'image industrielle mise au point au début de cette étude. Au terme de ces lignes, on ne peut que souligner en effet le parallélisme, sur le plan macro-économique, entre les contrastes financiers observés pour le XVIIIe siècle et les caractères spécifiques futurs de la production textile en Suisse. Faut-il voir dans ces disparités matérielles un élément d'explication pour les modalités particulières de l'industrialisation? La Suisse rurale, herbagère, endettée ne sera-t-elle pas justement celle de l'industrie dispersée, où le travail à domicile sauve des milliers d'existences marginales? Ne sera-ce pas là le champ propre aux petites entreprises, reculant devant l'investissement, capitulant rapidement devant les exigences de la mécanisation?

[3] Dans les *Notariats - Acten - Protocolle*, registres établis par le juré et notaire de la ville *(Archives de la Ville, St. Gall)*, mention est faite de rentes viagères et perpétuelles françaises essentiellement, parfois de rentes sur l'Hôpital de la Charité de Lyon, exceptionnellement de rentes viagères anglaises ou d'actions de la Compagnie des Indes. Mais ces mentions sont chose rare (sondages faits pour les années 1765-1769, 1770-1773, 1784-1787, 1813-1820).

[4] H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 124-125, 131-133, 136-137 notamment.

Le schéma serait trop simple; ne nous hâtons pas d'en tirer une conclusion. Les biens disponibles entre certaines mains auraient pu, théoriquement du moins, être *transférés* dans les secteurs où l'industrie cotonnière allait ressentir la nécessité de fonds à investir.

2. Les imperfections du «marché financier»

En fait, la mobilité de l'argent est relativement restreinte. Les migrations des capitaux suisses font illusion. Sur le plan spatial, cette mobilité semble grande en effet. Les Genevois, les Vaudois et d'autres ont tourné leurs regards vers Paris et la côte atlantique; ils placent leurs espoirs dans les emprunts publics français ou les retours d'Inde et de Chine. Après les marchés boursiers anglais et hollandais, le gouvernement bernois et sa cohorte de patriciens cherchent d'autres débouchés pour leurs capitaux, soutenant ici quelque prince d'Empire, là un couvent. Et le portefeuille de la banque zurichoise *Leu & Cie* s'ouvre en éventail sur l'Europe entière. Des hommes d'affaires ont essaimé avec leurs capitaux, entraînant aussi dans leurs entreprises à l'étranger – banque, indiennage, grand commerce – les intérêts de leurs compatriotes, parents en Suisse et milieux proches des leurs. Même sur le marché intérieur de l'argent, dans l'enceinte de la Confédération helvétique, les amateurs de rentes foncières poussent loin parfois leur quête de placements, quand à leur porte le crédit agricole est saturé. Quelques bourgeois de Winterthour n'ont-ils pas des intérêts chez les cultivateurs de la vallée du Rhin notamment? Gouvernement et particuliers de Zurich exercent leur rayonnement financier sur toute la Suisse orientale et même ailleurs.

Il n'en est pas moins vrai qu'il s'agit là d'un «marché» cloisonné, dont le compartimentage restreint singulièrement la mobilité du capital financier. On imagine mal quelque habitant du canton d'Uri, enrichi par le trafic transalpin, achetant des actions de la Compagnie des Indes, un Glaronnais s'engageant dans le viager français ou un Genevois volant au secours d'une commune ou d'un couvent au fond du Toggenbourg. Le capitaliste genevois, dont les intérêts résident de longue date en France et qui a ses émissaires à Paris, n'ira pas placer son argent à l'autre extrémité de la Suisse. Le drainage des capitaux obéit à certaines habitudes, s'effectue selon certaines directions et, le plus souvent, dans un espace limité.

Le «marché» des capitaux n'est autre qu'une juxtaposition de petits marchés cellulaires, disjoints, dissemblables, où l'offre d'épargne surgit de l'improvisation. A la recherche d'un emploi pour son argent, l'épargnant est livré à son seul entourage, un cercle géographique et social souvent étroit. Il fera jouer par exemple ses liens de parenté. A la campagne, il a pour tout univers ses relations avec d'autres villageois ou quelques contacts

à l'extérieur de sa commune[5]. Les citoyens de certaines villes sont privilégiés à cet égard, car ils peuvent solliciter sur la place les services de banquiers: les maisons bâloises, genevoises ou zurichoises ont des relations lointaines, embrassant un large rayon d'action, et c'est le métier de beaucoup d'entre elles que de faire fructifier l'argent de leurs clients. Mais, dans la plupart des cas, que savent les épargnants d'une canalisation rationnelle des ressources, n'ayant aucune vue d'ensemble sur les secteurs de placement, les secteurs avides d'argent, ni la connaissance des voies les plus rentables? De fait, le «marché financier» n'offre qu'une médiocre transparence. Fragmenté, imparfait, il favorise quelques habitudes de placement, variables selon les groupes économiques et sociaux, selon les conditions locales faites au trafic de l'argent. Ici, l'on se concentre sur l'acquisition d'effets publics étrangers; ailleurs, on s'en remet aux seules affaires hypothécaires. Les rentiers genevois confient leurs fonds à des banquiers genevois, eux-mêmes spécialisés dans les affaires françaises; ceux-ci s'engluent dans le viager. Dans d'autres milieux, à cause d'une constellation différente de relations et d'intérêts, la préférence ira au financement d'opérations maritimes.

Un véritable marché des capitaux, un réseau d'institutions bancaires, permettant le plus large contact entre offrants et demandeurs n'existent pas au XVIIIe siècle. Où seraient confrontés les besoins des uns et les surplus des autres. Où pourraient s'effectuer aisément les transferts de capitaux des centres d'accumulation vers les vides monétaires. Il est évident que, dans un état de maturité insuffisante des structures bancaires, les capitaux circulent le long de certaines veines seulement. Dispersés, les marchés particuliers, locaux, le resteront – selon les régions – longtemps encore au XIXe siècle et lente sera la gestation d'un marché financier homogène, réalisant leur intercommunication[6].

Ainsi, force est bien de constater l'absence, sur le plan financier, de liens organiques entre les aires matérielles définies, entre les «deux Suisses». Les structures anarchiques de l'offre d'épargne, le nombre des petits marchés, non intégrés, gênent la mobilité de l'argent et accusent les effets des dispa-

[5] Malgré les exemples cités, les placements hypothécaires sont généralement circonscrits, du moins tant que n'existe pas un appareil bancaire spécialisé, dans un domaine géographique où tout contrôle est encore possible.

[6] Au XVIIIe siècle, seul le *marché des emprunts publics* est un marché hautement organisé, opérant avec efficacité la rencontre entre les besoins des Etats et les intérêts de milieux capitalistes. De nombreux banquiers en sont les fidèles satellites et en assurent le fonctionnement quasi parfait. Dans le réseau financier international qu'il a secrété, Genève était devenue, dès le milieu du XVIIIe siècle, «une place d'émission d'emprunts étrangers, dont la clientèle s'était peu à peu étendue aux autres villes de Suisse, avec leurs fortes réserves de capitaux en quête de placements, mais aux institutions bancaires encore rudimentaires»: Herbert Lüthy, *La Banque Protestante de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution.* Tome II: *De la banque aux finances (1730-1794)*, Paris 1961, p. 76.

rités régionales. De l'ouest au nord-est du pays: une constellation urbaine où s'accumulent des ressources qui n'auront d'autre débouché que l'étranger. Des points de plus grande fluidité de l'argent, marchés mieux organisés, avec leurs caractéristiques propres, leurs agents particuliers. Ces points correspondent aux fortes concentrations de capitaux qu'une poignée de banquiers privés rendent relativement mobiles. Mais le reste de la Suisse échappe à ce réseau bancaire. La coexistence de marchés locaux multiples, sans institutions bancaires, caractérise la plus grande fraction du pays. Une Suisse très lointaine des conjonctions financières favorables, où l'on se heurte aux rigidités du marché hypothécaire.

3. Crédit hypothécaire et industrie

Même lorsque naîtront les premières banques en Suisse, au XIXe siècle, et que s'élèvera le degré d'organisation financière, celles-ci ne pourront répondre efficacement à l'attente de l'industriel, à cause de la dominante hypothécaire de leurs affaires.

D'origines immémoriales, l'hypothèque reste en effet un moyen de financement traditionnel. Elle devient même, dans le système bancaire naissant en Suisse, la forme de crédit par excellence. C'est une véritable constante de l'histoire financière du pays. Pendant longtemps, le crédit foncier représentait le principal marché de l'argent. Et jusqu'au milieu du XIXe siècle au moins, particuliers, administrateurs de fonds publics, banques publiques ou privées privilégient le prêt hypothécaire.

Ainsi, dans le canton de Glaris, bien que se multiplient les fabriques d'impression et, avec elles, les possibilités d'investissement, des sommes non négligeables continuent d'être affectées aux placements fonciers, notamment dans les régions rurales environnantes, Gaster, pays de Sargans, Werdenberg et vallée du Rhin, où l'intérêt hypothécaire dépasse les taux pratiqués à Glaris[7].

Parallèlement au crédit privé, le crédit public (celui des villes, des cantons) repose largement sur la garantie foncière. La Ville de Zurich, par exemple, a volontiers misé sur la propriété de ses débiteurs, puisqu'en

[7] Elisabeth Dürst, *Die wirtschaftlichen und sozialen Verhältnisse des Glarnerlandes an der Wende vom 18. zum 19. Jahrhundert. Der Übergang von der Heimindustrie zum Fabriksystem*, Glarus 1951, p. 124. On a souligné ailleurs déjà l'importance de l'endettement hypothécaire dans le canton même. En 1842, sur 13 393 propriétés, 8337 sont hypothéquées – cela représente une hypothèque de 7,5 millions de florins (à l'égard de créanciers en majorité glaronnais), à laquelle il faut ajouter les créances hypothécaires de Glaronnais sur territoire saint-gallois notamment, soit environ 1,5 million de florins: Oswald Heer, Johann Jakob Blumer-Heer, *Der Kanton Glarus, historisch, geographisch, statistisch geschildert von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Ein Hand- und Hausbuch für Jedermann*, St. Gallen und Bern 1846, pp. 470, 473.

1826, 12% des recettes de l'Etat proviennent d'intérêts hypothécaires et qu'en 1835, près de la moitié de la fortune du canton consiste en obligations hypothécaires[8].

C'est aussi l'une des formes principales de crédit dans l'appareil bancaire tel qu'il existe au début du XIXe siècle. Référons-nous à l'exemple des maisons bâloises, banques privées qui tiennent alors la haute main dans le maniement des capitaux. Le financement hypothécaire est l'une de leurs spécialités: les prêts minimes à des particuliers, comme des montants plus élevés, garantis par des biens immobiliers, représentent pour ces prudents hommes d'affaires un placement sûr et une sage répartition des risques. Ainsi, les *Frères Merian*, l'une des plus grandes firmes à l'époque, ont en ce domaine une forte clientèle, domiciliée surtout en France[9]. Et de nombreuses autres maisons de banque et de spéculation bâloises s'entremettent volontiers dans ce genre d'opération. Une part importante de leurs créances repose sur sol français, en Alsace notamment, où l'éventail est large de ceux qui sollicitent des fonds: paysans, ouvriers, commerçants, aubergistes, bateliers, loueurs de chevaux, voituriers, etc.[10]. Ici, «leurs prêts se divisent à l'infini dans les campagnes et les villes; ils y trouvent un revenu modeste et font la fortune des notaires»[11].

Mais cette forme d'investissement n'est pas une exclusivité bâloise. A Zurich, la très ancienne banque *Leu & Cie*, devenue société privée après la déconfiture de la fin du XVIIIe siècle, convertit ses activités. Abandonnant les placements en fonds publics étrangers, elle se consacre de plus en plus aux besoins du crédit foncier en Suisse, et notamment dans la campagne zurichoise, devenant par la suite la caisse hypothécaire du canton[12].

Ainsi, dans les premières décennies du XIXe siècle, le marché des capitaux apparaît comme un marché indiscutablement hypothécaire. Bien avant la naissance de bourses où seront négociés les titres publics (emprunts des cantons, villes ou communes), les obligations de chemins de fer, les actions de sociétés industrielles ou d'autres papiers-valeurs, c'est encore le prêt contre garantie immobilière qui représente la voie privilégiée pour l'investissement des capitaux.

Souligner cette omniprésence du placement hypothécaire, c'est observer aussi qu'à ce stade, l'épargne est plus encline à seconder le monde rural,

[8] Carl E. Loosli, *Zur Geschichte des Immobiliar-Kreditwesens der Stadt und des Kantons Zürich*, Zürich 1916, p. 34 notamment.

[9] Gustav Adolf Wanner, *Christoph Merian 1800-1858. Zur hundertsten Wiederkehr seines Todestages im Auftrag der Chr. Merian'schen Stiftung*, Basel/Stuttgart 1958, pp. 77-78.

[10] Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris 1964, p. 455, note 46.

[11] *Id.*, p. 454.

[12] Julius Landmann, *Leu & Co. 1755-1905. Ein Beitrag zur Geschichte der öffentlichen und privaten Kreditorganisation*, Zürich 1905, pp. 229-230.

l'agriculture, que l'industrie. Le crédit foncier offre ses services en première ligne au propriétaire d'une terre, ne formant souvent qu'un avec le cultivateur.

Certes, le crédit hypothécaire ne jette pas l'anathème sur le fabricant, l'entrepreneur industriel. Pour autant qu'il ait quelque bien au soleil, celui-ci peut recourir à cette source. D'ailleurs, l'industrie saura s'adapter dans une certaine mesure aux modalités du financement hypothécaire.

Ainsi, les fonds consentis par les Bâlois à nombre d'entreprises industrielles et commerciales en Alsace sont généralement garantis par le capital immobilier des industriels. Des financiers neuchâtelois empruntent les mêmes voies. Bien que l'on connaisse mal l'activité de certains d'entre eux, on peut néanmoins citer l'exemple d'Edouard Vaucher-Schoen et d'Henri Thorens (agents respectivement de *Charles-Frédéric Meuron* à Paris et de *Frédéric Perret & Cie* de Neuchâtel) qui, «sur le versant lorrain des Vosges..., se créent toute une clientèle d'industriels, à qui ils accordent des crédits à découvert relativement divisés – de 30 000 à 150 000 francs... et garantis par hypothèque sur les usines»[13]. En Suisse, plusieurs filatures de coton s'édifient grâce au crédit hypothécaire, qu'il émane de maisons de banque ou de particuliers. Dans le financement de la fabrique de Matthias Näf en 1835 (Toggenbourg), «plusieurs détenteurs de fonds se montrèrent immédiatement prêts à lui avancer contre obligation hypothécaire la moitié de la somme budgétée»[14]. Lorsque se crée en 1833 la grande filature d'Uznaberg (Saint-Gall), une fraction des moyens réunis est matérialisée par des titres hypothécaires, créances à la longévité respectable parfois: l'un des associés, heureux rentier, apporte 14 cédules, valant 22 162 florins de Zurich et contractées depuis le début du XVIIIe siècle: en 1707, 1738, 1756, 1764, 1767, 1776, 1782, 1787, 1792, 1793, 1811, 1813, 1818! Avec 34 autres obligations du même type, J. Hürlimann, fondateur de cette filature, pourra lever un emprunt de 50 000 francs suisses (d'avant 1851) à 4% auprès de *MM. de Speyr & Cie* à Bâle[15].

Mais la maturation de telles démarches est lente, hésitant le recours des investisseurs à des techniques de financement somme toute traditionnelles.

Par ailleurs, les rapports qui s'établissent ainsi entre le champ industriel et le crédit hypothécaire posent un problème de taille. Cette forme de crédit ne s'adressant qu'aux propriétaires immobiliers, le financement des activités industrielles devrait être étudié en fonction des structures de la pro-

[13] Prêts octroyés généralement pour deux, trois ans ou plus: M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 459-460, note 68.

[14] Johann Matthias Hungerbühler, «Der Toggenburger Fabrikant aus der ersten Hälfte des neunzehnten Jahrhunderts. Dargestellt in dem Leben des Matthias Näf von Niederutzwyl», *in Verhandlungen der st. gallisch-appenzellischen gemeinnützigen Gesellschaft*, (1855), pp. 38-39.

[15] [Wilhelm Sulser], *125 Jahre Spinnerei am Uznaberg 1833-1958*, s.l., 1958, p. 24.

priété. Et la géographie des investissements en fonction des structures de la propriété et de l'endettement... Plus celui-ci est lourd et répandu, plus s'effritent les possibilités d'un crédit satisfaisant et suffisant et, partant, les chances de l'investissement industriel. Le crédit hypothécaire n'intervient dans le financement des fabriques que là où l'entrepreneur peut offrir une garantie sûre.

Il n'est pas impossible que les régions de la Suisse dont j'ai souligné l'archaïsme industriel soient précisément celles qui connaissent les plus fortes tendances à l'endettement hypothécaire.

4. Les sources financières vives de la Suisse (Annexe II, tableau G)

Si le crédit foncier ne peut apporter avant longtemps une aide satisfaisante à l'industrie, les mouvements de capitaux centrifuges ne lui semblent guère plus favorables.

Du XVIIIe au XIXe siècle, le flot des exportations de capitaux n'a pas tari. Des placements et investissements suisses à l'étranger, nous n'avons qu'une image lacunaire, ponctuelle, mais combien significative: il n'est pas abusif de conclure à un exode massif de ressources.

Jusqu'à quand se prolonge cette situation, où l'étranger représente un exutoire inépuisable? La Révolution et les sévères leçons conjoncturelles de la fin de l'Ancien Régime et du début du XIXe siècle vont-elles émousser l'offensive financière des Suisses sur le front extérieur? Et susciter un mouvement de repli, une réorientation des disponibilités vers l'économie nationale?

De fait, les avoirs suisses – les créances sur la France principalement – sont fortement compromis, sinon anéantis, lors des troubles révolutionnaires. Beaucoup sont atteints dans leurs intérêts, et pas seulement les hommes d'affaires et les spéculateurs professionnels. Les particuliers, les clients d'une banque telle que *Leu & Cie*, les trésors de certaines villes, bref ceux qui ont placé une partie de leurs biens dans les fonds publics étrangers, tous ressentent durement le contrecoup des événements.

A Paris, le marché boursier s'est emballé: le jeu sur les valeurs françaises se mue en véritable fièvre, dévie en «agiotage» de plus en plus malsain, fatal en définitive. Les maisons engagées dans cette aventure, genevoises, zurichoises et bien d'autres encore, représentant de gros intérêts, sont fortement ébranlées. Et les millions investis dans la dette d'Etat de la monarchie française s'évanouissent au rythme des banqueroutes en chaîne[16]. D'une façon générale, la succession des fléaux, crise économique, Révolu-

[16] A Genève, plusieurs banques suspendent leurs paiements en 1792; de grandes firmes s'effondrent, telles les banques *Lullin, Masbou, Aubert & Cie, Bontems, Mallet Frères & Cie* (maisons de Genève et de Paris), *Passavant, de Candolle, Ber-*

tion, perturbation du marché financier européen et, en Suisse, occupation et menaces de confiscation, contraignent à liquider au prix de pertes inévitables les avoirs sur l'étranger. Il faudrait entrer dans les dédales de cette délicate, fastidieuse et interminable opération pour mesurer l'étendue des dommages; mais cela ne présente pas un très grand intérêt[17]. Ces événements marquent indubitablement, pour de longues années, la fin d'un type de placements extérieurs qui a pris en Suisse dans maintes couches de la population des proportions considérables: les investissements de portefeuille – dans les fonds d'Etat comme dans des sociétés privées (armement, etc.) – effectués par certains milieux, capitalistes genevois ou vaudois, bourgeois de Berne, de Winterthour ou de Zurich[18].

De grandes fortunes mercantiles se sont consumées alors, une multitude de petits épargnants ont été lésés, une classe d'argent bernée par de folles spéculations: la perte de substance est indéniable. Une fraction des millions exportés s'évanouit définitivement: capitaux et revenus sans retour. Et une large fraction demeure bloquée pendant les longues années qu'absorbe la liquidation des avoirs sur l'étranger. Faut-il se demander alors si cette hémorragie et la débâcle finale ont pu contrarier un premier essor industriel en Suisse? Faut-il voir là un handicap, obérant les investissements dans le textile en particulier?

Il serait difficile de répondre. Posons notre loupe plutôt sur ces foyers capitalistes, orientés vers les affaires privées davantage que vers les fonds publics. Tournons-nous plutôt vers les sources vives du *financement commercial et industriel*. Quel est le comportement de ceux précisément dont on peut attendre quelque intérêt pour les activités industrielles?

Ici intervient surtout la Suisse la moins authentiquement helvétique, une société cosmopolite, d'origine souvent étrangère et plus ou moins assimilée; des capitaux qui, liés aux destinées huguenotes, ne s'éternisent guère dans la patrie du refuge, avoirs labiles, que l'on «rapatrie» à la première

trand & Cie: M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 424, note 29. Les spéculations françaises entraînent la déconfiture de plusieurs Zurichois aussi: Hans Caspar Escher, Johann Conrad Heidegger et d'autres encore, quittant et leurs affaires et leur ville: H.C. Peyer, *op. cit.*, p. 157.

[17] Pour les pertes que subit le gouvernement bernois dans la réalisation de ses titres de créance, voir J. Landmann, *Die auswärtigen Kapitalanlagen aus dem Berner Staatsschatz im XVIII. Jahrhundert. Eine finanzhistorische Studie*, Zürich 1903, pp. 148-150. A Zurich, la situation de la banque *Leu & Cie*, comme celle de l'Etat, devient précaire aussi dans la tornade de dévalorisation des valeurs acquises: *cf.* J. Landmann, *Leu & Co...*, pp. 147 ss.; H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 158-166.

[18] Bien sûr, l'intérêt pour les placements de portefeuille ne s'évanouit pas complètement. Par exemple, les Suisses continueront de s'intéresser à la bourse de Paris, mais le volume des fonds engagés n'est plus aussi considérable: environ 10 millions de francs en 1825-1826 (M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 443 et note 101), contre environ 100 millions de livres tournois, détenues dans les seuls fonds publics français à la fin du XVIIIe siècle (1 franc français = 1 livre tournois).

alerte, mais manipulés en temps ordinaires comme des pions sur un échiquier international.

Maintenant que l'industrie textile exige pour l'équipement de ses fabriques des moyens accrus, l'entrepreneur suisse sera-t-il concurrencé dans sa quête de capitaux par ses émules à l'étranger? Ou bien les énergies capitalistes, jusque-là extraverties, seront-elles bientôt polarisées par la demande intérieure?

Certes, les crises évoquées freinent ou arrêtent les migrations de capitaux. Et dans les secteurs privés comme dans le secteur public, elles engendrent aussi des pertes considérables. La guerre maritime décourage les plus téméraires. La crise commerciale ébranle bien des maisons, même solides. L'inflation compromet les profits. Et les mesures prises par le gouvernement français aggravent la panique: fermeture de la bourse, embargo sur les mouvements de fonds, dissolution des sociétés anonymes, saisies, arrestations. Dans cette déroute quasi générale, Bidermann perd 13 navires, perd sur ses stocks à Paris et à Bordeaux, perd des milliers de livres sur ses actions de la Compagnie des Indes[19]. La firme *Senn-Bidermann*, comme la *Société Maritime Suisse*, sont en faillite dès 1794; lors de la liquidation de cette dernière en 1806, les actionnaires ne récupèrent que 22% de leur mise et, en 1810, c'est la ruine définitive. Bidermann meurt en 1817, laissant, après avoir brassé les millions, quelque 76 000 francs pour toute fortune[20]. Les affaires de Hottinguer, parti pour les Etats-Unis, aboutissent de même à la liquidation[21]. Quant à Jean-Louis Bourcard à Nantes, il dévoile un passif de 2 300 000 francs en 1807[22]. Ces exemples témoignent pour d'autres expériences, similaires, impossibles à recenser. Les difficultés des uns contaminent la prospérité des autres et les faillites se succèdent, non sans répercussion sur les maisons qui sont, en Suisse, à l'origine des entreprises de l'étranger[23].

Mais les crises passent. Et tous les avoirs ne sont pas définitivement compromis. Tous les hommes d'affaires ne périclitent pas; beaucoup revivent, parce qu'ils ont réussi à temps à dégager leur capital des points névralgiques[24]. Fonds temporairement gelés peut-être, mais opérants au premier réchauffement économique.

Opérants, oui... mais à l'extérieur toujours. Si les négociants suisses retirent leur argent de France, par exemple, c'est pour planter leur tente à Gênes, Livourne ou Trieste. Et dès que les circonstances les y invitent, ceux

[19] *Cf.* M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 423 et notes 21, 22.

[20] Leo Weisz, *Studien zur Handels- und Industriegeschichte der Schweiz*, t. I, Zürich 1938, pp. 71-73; H. Lüthy, *op. cit.*, t. II, p. 673.

[21] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 423-424 et note 26.

[22] *Id.*, p. 428.

[23] Voir H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 155-156; L. Weisz, *Die zürcherische Exportindustrie. Ihre Entstehung und Entwicklung*, Zürich 1936, pp. 157-162.

[24] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 424. Voir les exemples cités par cet auteur en note 27.

qui ont échappé à la faillite liquident ici pour reprendre là leurs affaires: à Rouen, au Havre, à Anvers ou ailleurs[25]. Mouvante, la géographie des investissements se modifie. Mais l'épanchement ne va pas tarir, ni le courant se renverser. L'attrait de l'étranger, France en tête, est toujours le plus fort. «La diminution des affaires en Suisse m'engage à séparer mes intérêts de ceux de mes parents et anciens associés, MM. Delessert, Pillet-Will & Cie, de Lausanne, pour m'établir à Paris», note M.-F. Pillet-Will en 1811[26].

Les affaires relancées après la crise de 1810-1811, le Blocus levé, la paix à peine revenue, le flux des investissements directs à l'extérieur se gonfle à nouveau – deux réservoirs traditionnels les alimentent: la Suisse occidentale et Bâle. Une exception cependant: les capitaux zurichois cessent de prendre le chemin de l'étranger.

Capitaux genevois en France. Le mouvement de reflux des capitaux suisses vers la France succède à la Terreur, dès 1794-1795[27]; il s'accentue, après la crise de 1810-1811, avec l'implantation grandissante de maisons surtout genevoises à Paris[28]. Mais si, au XVIIIe siècle, les banques genevoises devaient leur existence au financement d'expéditions maritimes ou à l'achat d'emprunts publics, à la négociation de titres et à la perception de rentes, elles s'engagent maintenant dans des voies nouvelles: commerce des textiles par exemple, ventes d'étoffes, achats en commission, règlements financiers afférents, ouvertures de crédit même, entreprises industrielles parfois, puis, de plus en plus, financement de l'importation des cotons (acceptation de lettres de change), en bref les affaires de banque et de commission[29].

Lyon apparaît comme l'un des carrefours. Selon la Chambre de commerce, «les villes proches de notre frontière font valoir sur notre place leurs capitaux surabondants et vivifient par là notre commerce»[30]. Les Genevois y sont très actifs. 1806 voit s'ouvrir les maisons *Louis Pons & Cie*, commanditée par Henri Hentsch de Genève, et *Jacques Odier-Chevrier & Cie*[31]. Bien d'autres suivent. Il existe sur la présence des capitaux suisses à Lyon au début du XIXe siècle une série de chiffres tirés de fonds divers des Archives départementales du Rhône, ainsi que d'archives privées[32]:

[25] *Id.*, pp. 423, 435-436 et notes 77, 78.
[26] Cité par M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 431.
[27] *Id.*, pp. 425-426.
[28] *Id.*, pp. 431-432.
[29] M. Lévy-Leboyer a retracé l'histoire de cette évolution dans ses pages sur la Haute Banque Parisienne: *cf. op. cit.*, pp. 418 ss.
[30] Cité par M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 428-429.
[31] *Id.*, p. 429; Louis Bergeron, *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, Paris 1978, p. 70.
[32] Pierre Cayez, «Les capitaux suisses à Lyon sous le Premier Empire», *in Colloque franco-suisse d'histoire économique et sociale. Genève 5-6 mai 1967*, Genève 1969, pp. 129-134 (voir Annexe II, tableau D, pp. 302-303, deuxième partie).

4 375 000 francs sont investis entre 1803 et 1812 dans 25 sociétés commerciales installées à Lyon. Les quatre cinquièmes de ces fonds proviennent de Genevois (le canton de Vaud investit 550 000 francs, Neuchâtel 200 000, Bâle 80 000, Lucerne 265 000, Schaffhouse 50 000) qui y créent des sociétés ou commanditent certaines entreprises de la place. Le groupe genevois s'intéresse avant tout aux activités cotonnières et aux affaires de commission[33].

Mais c'est Paris surtout qui attire le plus clair des ressources investies dans l'importation de matières premières, dans les affaires de banque et de commission. C'est à Paris que s'ouvrent les unes après les autres les principales maisons de consignation, dont les commandites essaiment aussi dans quelques comptoirs commerciaux, au Havre ou ailleurs[34]. Ebranlée un temps, la colonie suisse se reconstitue et se fond dans la *Haute Banque Parisienne*. Les anciens (les Delessert, les représentants parisiens des Rivier, les Mallet, Rougemont, Hottinguer, les Bourcard, etc.) y sont relayés ou renforcés par les recrues nouvelles – surtout genevoises – Mathieu Pattey, Jacques-Antoine Blanc, Auguste Dassier, Barthélémy Paccard, etc.[35].

Capitaux bâlois en Alsace. Quant aux maisons bâloises, glissant insensiblement vers les activités bancaires, elles se tournent résolument vers l'Alsace voisine. Outre le crédit hypothécaire, toujours aussi apprécié, c'est au financement industriel qu'elles se vouent à l'aube du XIXe siècle. Les difficultés conjoncturelles d'alors sapent les affaires du grand commerce bâlois. «Le volume des commandes de matières premières ne cesse de décroître... Aussi des capitaux toujours plus importants sont-ils libérés, pour lesquels, si l'on voulait éviter les risques croissants de la spéculation, il fallait chercher des placements»[36].

L'attrait pour l'industrie alsacienne n'est pas nouveau. Au XVIIIe siècle, Bâle faisait travailler à façon plusieurs indienneurs de Mulhouse[37]. Mais, à partir de 1808-1809, on assiste à une intervention financière massive des Bâlois, sous forme de participations dans les entreprises textiles de l'Alsace voisine. Jusqu'en 1795, une ordonnance avait interdit les commandites étrangères; elles se multiplient maintenant. «Christophe Burkhardt & Cie, J.-R. Preiswerck & Zimmerlin, Frey, Thurneyssen & Christ, J. & H. Stehelin, Pierre Ryhiner, Legrand de Neufville, Nicolas Legrand, Felix Sarasin et Heusler, Emmanuel Laroche, J.-R. Gemuseus, bien d'autres encore

[33] *Id.*, pp. 130-131; *cf.* aussi L. Bergeron, *op. cit.*, p. 69.

[34] Voir M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 436, notes 78 et 82 sur le groupe suisse installé au Havre. Sur les investissements de capitaux dans ces entreprises, voir Annexe II D, pp. 302-303, deuxième partie.

[35] *Id.*, pp. 425-426, 431-432; L. Bergeron, *op. cit.*, pp. 67, 73.

[36] Carl Burckhardt-Sarasin, «Untergang und Übergang», *in Schaffendes Basel, 2000 Jahre Basler Wirtschaft*, Basel 1957, p. 131.

[37] Soit 2000 ouvriers: M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 451, note 27.

prennent rang de commanditaires dans les principales affaires alsaciennes»[38]. Cette immixtion directe dans les usines textiles de leurs voisins s'atténuera dès la seconde décennie du siècle; bientôt en effet, les plus grandes parmi ces entreprises, assez fortes pour se passer des apports extérieurs, recourent de plus en plus à l'autofinancement[39].

Ce retrait, imposé sans doute par les fabricants alsaciens, est rapidement masqué par l'ampleur que prennent les placements d'emprunts dans les affaires des maisons bâloises. Elles abandonnent leur qualité de partenaires dans l'industrie alsacienne pour des fonctions d'intermédiaires: dès les années 1820, la fréquence des emprunts qu'elles négocient pour le compte de leurs voisins s'accroît considérablement, emprunts placés dans la proche clientèle de ces banques, les milieux capitalistes de Bâle ou de l'extérieur, et dont elles souscrivent des parts relativement importantes parfois[40]. Ainsi, après avoir contribué largement à lancer l'industrie textile en Alsace, à équiper ses filatures de coton en participant par des commandites aux mises de fonds initiales, elles restent actives, soit en plaçant et en souscrivant des emprunts lancés par les industriels alsaciens, soit en soutenant certaines firmes par leurs crédits à court terme[41].

Que l'on regarde du côté de Genève ou du côté de Bâle, force est de constater qu'au début du XIXe siècle, les sources les plus vives du financement commercial ou industriel s'échappent de Suisse – mieux, continuent de s'en échapper – comme les rivières du pays, pour s'écouler vers d'autres horizons[42].

Réorientation des disponibilités zurichoises. De toutes les places si actives dans l'exportation et le trafic des capitaux, Zurich est la seule à réorienter franchement les disponibilités vers sa propre économie[43].

De toutes ces places d'ailleurs, elle était la moins engagée à l'extérieur – ce peut être une explication. Un prudent équilibre entre les engagements extérieurs et intérieurs en est caractéristique. Les placements effectués pour

[38] *Id.*, pp. 450-451 et note 27.

[39] *Id.*, p. 453.

[40] Voir quelques exemples particuliers: pour la maison *Ehinger & Cie*: Traugott Geering, *Die Basler Bankfirma Ehinger und Cie 1810-1910*, Basel 1910, pp. 46 ss.; pour celle des *Frères Merian*: G.A. Wanner, *op. cit.*

[41] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 454, 457. Pour illustrer l'importance de l'engagement financier des Bâlois en Alsace, je présente en Annexe II un tableau synoptique: tableau G, pp. 306-308.

[42] C'est le cas aussi des capitaux neuchâtelois qui continuent à prendre le chemin de l'étranger (Alsace notamment) sous l'Empire et la Restauration: voir les quelques exemples cités par Pierre Caspard, *La Fabrique-Neuve de Cortaillod. Entreprise et profit pendant la Révolution industrielle. 1752-1854*, Paris/Fribourg 1979, pp. 182-183.

[43] H.C. Peyer a, le premier, soulevé ce problème, à savoir «si les moyens saufs, rapatriés et nouvellement acquis ensuite à Zurich même, avaient servi également la campagne zurichoise, bouleversée alors par la mécanisation de l'industrie textile»: *op. cit.*, p. 166; voir aussi pp. 166-174.

le compte du Trésor de la Ville illustrent bien cette situation: en 1798, les créances de l'Etat sur l'étranger valent environ 3 millions de livres tournois – pour 2 millions investis en Suisse même[44]. Engagés à l'extérieur, les Zurichois l'étaient occasionnellement, parfois avec brio, mais non par tradition. On ne pourrait dire que ces négociants, ces financiers greffaient leurs intérêts, comme les Genevois ou les Bâlois, sur les économies étrangères, ni que leurs affaires s'imbriquaient, comme celles de leurs confrères, dans un vaste réseau de sociétés multinationales[45]. Les entreprises *intra muros* ont un poids financier sans doute plus important que toutes celles des Zurichois à l'étranger. Et leur enracinement dans le sol natal est d'autant plus profond et solide qu'une multitude de bourgeois, de milieux divers, occupent dès le milieu du XVIIIe siècle une place toujours plus importante dans l'assiette financière de ces firmes. C'est en effet, avec les investissements à l'étranger, une soupape pour les capitaux qui s'accumulent ici. L'épargne des particuliers soutient volontiers les sociétés commerciales de la ville: des apports extérieurs de l'ordre de 60 à 80% du capital d'entreprise, voire plus, sont fréquents, semble-t-il, à la fin du siècle[46].

Se détournant des valeurs étrangères après la Révolution, les moyens encore – ou nouvellement – disponibles recherchent surtout un placement local, placement hypothécaire de préférence[47]. Symboliques du retour et de la réorientation des capitaux zurichois, nous apparaissent les mutations subies par la banque *Leu & Cie*: de société de placements à l'extérieur, fonction qu'elle a remplie du milieu à la fin du XVIIIe siècle, elle devient une caisse hypothécaire. Liquidant ses avoirs sur l'étranger au cours d'une longue opération d'assainissement financier, cette institution se consacre de plus en plus aux besoins du crédit foncier en Suisse et surtout dans le canton de Zurich. La valeur de ses investissements à l'étranger, soit 2,7 millions de florins zurichois en 1798, fond à 0,6 million en 1822, alors que les actifs détenus à l'intérieur du pays s'élèvent à 1,4 million dans ce même laps de temps, après avoir été nuls[48]. Il s'agit là avant tout de crédit agricole; mais on trouve aussi dans les livres comptables de *Leu & Cie* des

[44] Berne, elle, possède quelque 18 millions de livres tournois sur l'étranger, alors que ses placements *intra muros* ne représentent que 1/10 environ de ce montant: H.C. Peyer, *op. cit.*, p. 160.

[45] A quelques rares exceptions près – le cas de Bidermann, bourgeois de Winterthour, en est une par exemple.

[46] Les dossiers de faillites sont éloquents à cet égard. Les pièces relatives à celle de *Johann Caspar Escher & Cie* (1787) révèlent l'importance des placements de particuliers dans cette affaire: notables zurichois, fonds privés, fonds publics et offices d'Etat sont engagés pour des sommes allant de 1000 à 10 000 florins de Zurich: H.C. Peyer, *op. cit.*, p. 117; voir les autres exemples cités par l'auteur, p. 118. Et sur l'extension du crédit local et les proportions prises par ce phénomène dès le milieu du XVIIIe siècle: pp. 145-146.

[47] *Id.*, p. 166.

[48] J. Landmann, *Leu & Co...*, pp. 147 ss., 228, 229.

exemples de crédit commercial (prêts lombards aux firmes de la ville de Zurich), voire industriel (prêts à plus long terme, à garantie hypothécaire, accordés d'abord occasionnellement aux entreprises textiles de la campagne, beaucoup plus fréquents dès les années 1820)[49].

Après le cas de *Leu & Cie*, qui fut l'un des plus gros investisseurs zurichois à l'étranger, on pourrait en citer d'autres, illustrant ce regain d'intérêt pour les affaires locales ou régionales: outre certains négociants, banquiers, un grand nombre de citoyens, divers fonds publics, dont notamment le Trésor de la Ville de Zurich.

Sans doute un marasme financier règne-t-il immédiatement après les événements politiques de la fin du siècle, paralysant toute initiative. Les faillites s'enchaînent entre 1789 et 1815 dans les milieux textiles de Zurich et de Winterthour. La dévalorisation des titres français, très prisés ici, affecte maint particulier, de même que l'emprunt forcé de Masséna (1799), imposé aux citoyens les plus aisés de la ville de Zurich[50]. L'Etat apparaît comme le plus grand perdant peut-être, victime de la débâcle des valeurs françaises, comme de l'appropriation par les Français d'une partie du Trésor de la Ville[51]. Par ailleurs, les avoirs considérables détenus dans d'autres pays que la France restent gelés pendant de longues années – une réalisation trop hâtive de certaines de ces valeurs n'aurait permis de récupérer qu'une part dérisoire du portefeuille étranger[52]. La paix instaurée, les affaires reprenant lentement leur cours normal, on s'aperçoit qu'il n'y a plus autant de ressources disponibles que par le passé. Le taux d'intérêt s'élève, rendant moins facile l'obtention de capitaux, pourtant nécessaires maintenant à une industrie bouleversée par la mécanisation[53].

Mais il ne faut pas dramatiser les effets de ces temps difficiles. La banque *Leu & Cie*, quelques fonds publics ou semi-publics se tirent honorablement d'affaire, mieux d'ailleurs que l'Etat. Et, si nombre de sociétés marchandes et industrielles accusent de grandes pertes, d'autres entreprises sortent gagnantes de l'épreuve.

[49] H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 167-168.
[50] L. Weisz, *Die zürcherische Exportindustrie...*, p. 126.
[51] H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 162 et 158-166.
[52] *Id.*, pp. 153 ss., par exemple.
[53] L. Weisz, *Studien zur Handels- und Industriegeschichte...*, p. 81.

B. Le financement des activités cotonnières

Au gré des jalons posés jusqu'ici, nous avons embrassé quelques perspectives générales: la carte des spécialisations textiles (produits semi-finis, articles finis destinés à l'exportation); la disparité des investissements (vitalité industrielle des Zurichois en Suisse et activité financière des Bâlois et Genevois à l'étranger, en opposition, dans le premier tiers, voire la moitié du XIXe siècle, avec la minceur des investissements dans la plus grande partie de la Suisse cotonnière); la distribution des ressources (une Suisse créancière et une zone rurale fortement endettée, zone d'ombre, en marge du trafic international des capitaux, où même la ville de Saint-Gall, jadis prospère, ne donne aucun signe d'abondance excessive à la veille de l'industrialisation).

Un lent décrochage technique, les retards ou blocages, caractéristiques en Suisse de l'industrie de finition, constituent une situation paradoxale dans un pays où le potentiel capitaliste est si vigoureux.

Sur un plan général toujours, nous avons vu l'importance de l'exode des capitaux au XVIIIe siècle et les nouveaux courants centrifuges du début du XIXe. Nous avons entrevu comment, alors que s'esquisse déjà la tendance à la mécanisation, certains freins financiers ont pu agir, freins conjoncturels avec l'engloutissement de fonds importants dans la crise commerciale et financière à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, freins structurels surtout. Nous avons pu incriminer notamment les imperfections du marché financier, qui accusent les contrastes matériels entre les deux Suisses esquissées. Certaines places regorgent de capitaux et constituent des marchés efficaces, branchés avant tout sur les économies étrangères, France en tête. Mais aucun lien organique, sur ce plan, avec le corps rural de la Suisse. Les solidarités financières qui lient entre elles les villes et les rattachent au monde financier international n'englobent pas l'«arrière-garde» des économies helvétiques.

Dans cette «arrière-garde», j'aimerais commencer par définir la place et le rôle de Saint-Gall, cité commerçante dont le rayonnement s'exerce, au

XVIIIe comme au XIXe siècle, sur une grande partie des secteurs de finition (cantons de Saint-Gall et d'Appenzell).

A peine évoquée au chapitre des richesses – pour une courte phase d'exportation de capitaux, dont le point final se situe au tout début du XVIIIe siècle – la Ville et République de Saint-Gall est restée à l'écart de notre itinéraire d'un foyer à l'autre du capitalisme commercial.

Or, en ce point précis d'une zone reléguée à l'arrière-ban dans les pages précédentes, il n'est pas impossible d'évaluer les forces matérielles, *l'accumulation de capitaux* à la veille du mouvement de mécanisation, d'analyser l'incidence du développement économique de cette ville sur le cours de l'industrialisation dans le secteur. Car il y a là, dans les Archives de la Ville, une chance documentaire exceptionnelle, une série interséculaire de registres fiscaux, dont l'exploitation peut nous renseigner sur l'évolution des disponibilités locales, tout au long du XVIIIe siècle. Ce sera l'objet du chapitre suivant (chapitre VI).

A la suite de ces gros plans, enfin, j'aimerais entrer dans les détails du financement cotonnier au début du XIXe siècle. Etudier, dans la personne de quelques exploitants particuliers, ou à travers quelques groupes d'entrepreneurs, le problème de l'investissement et, en définitive, l'effet des modes de financement sur les structures de l'industrialisation. J'aimerais, notamment dans les secteurs les moins engagés dans le mouvement de mécanisation (en gros, le triangle Saint-Gall, Appenzell, Glaris), mener une enquête sur l'origine d'un certain nombre d'établissements, sur la capacité financière de leurs fondateurs comme sur les apports de fonds extérieurs à ces firmes (chapitres VII et VIII).

Un défaut de capitaux, comme le laissaient soupçonner les chapitres précédents, aurait-il entravé ici les progrès? Ou la faible propension à investir serait-elle liée à d'autres considérations?

Théoriquement, les moyens utiles à l'industrie existent, de même que la volonté de les mettre à sa disposition. Dans certains milieux, l'abondance de capitaux constitue une offre véritablement avantageuse. Par ailleurs, les événements conjoncturels et la stagnation générale du commerce entre 1789 et 1815 pouvaient favoriser la conversion de certains capitaux commerciaux vers l'industrie. Et, de fait, quelques maisons bâloises, chez qui la crise libère des fonds consacrés jusque-là au négoce, s'ouvrent au financement industriel. Elles se sont tournées vers leurs voisins de France, on le sait: l'industrie cotonnière alsacienne (filature et impression) en fut la grande bénéficiaire.

Cependant qu'en Suisse de nombreux fabricants, engagés d'abord dans l'aventure de la mécanisation, abandonnent les techniques coûteuses pour des types de production fondés sur le travail manuel. Est-ce la crainte de l'endettement? Hésiterait-on, dans certains milieux cotonniers, à courir des risques financiers? Si plusieurs groupes de capitalistes continuent de se tourner surtout vers l'étranger (Bâlois, Genevois), c'est que l'industriel

suisse en est peut-être responsable. Pour freiner ce courant vers l'extérieur, il aurait fallu un puissant appel de l'intérieur et, avant tout, un marché financier homogène afin de permettre une communication plus large, au sein du pays, entre industrie et milieux d'argent.

Par ailleurs, on peut se demander si le cas bâlois – capitalistes clairvoyants, soutenant un effort d'industrialisation régionale – ne repose pas sur une attitude exceptionnelle. On a plutôt tendance, en effet, à souligner le manque d'intérêt pour l'industrie des financiers potentiels (maisons de commerce, banquiers privés, autres capitalistes). La volonté d'acheminer des capitaux vers les nouvelles activités textiles aurait fait défaut au début du XIXe siècle. On comprendrait que l'industrie mécanisée, ce champ neuf ouvert à l'investissement, n'exerçât pas encore un attrait suffisant pour distraire des secteurs commerciaux des fonds qui y trouvaient une rémunération souvent élevée. Cette optique pouvait prévaloir aussi bien chez celui qui fournissait le crédit que chez le chef d'une entreprise textile, par exemple. En comprimant sur le Continent les prix du coton (des filés avant tout), la concurrence britannique ne réduit-elle pas ici les marges de profit? La filature n'y est certes pas le secteur le plus rentable au début du XIXe siècle. De plus, la mécanisation y interdit toute souplesse. En revanche, avec des procédés de fabrication intensifs en travail plutôt qu'en capital, une entreprise conserve la possibilité d'adapter rapidement le nombre de ses ouvriers à la situation conjoncturelle – levier précieux à une époque de fluctuations considérables dans les débouchés.

En bref, l'offre de capitaux pour l'industrie a pu être réelle, efficace ici, inexistante ailleurs; et fort divers les comportements économiques déterminant la demande. La volonté d'investir existait-elle, il suffisait de frapper à certaines portes. Mais pour un grand nombre, crédit et dette étaient assurément synonymes, déshonorants; à d'autres, nombreux aussi, les contacts avec des milieux financiers tout simplement impossibles. Peut-être y a-t-il eu des appels de fonds découragés ou des voix trop timides, inaudibles. Les situations particulières foisonnent sans doute, offrant la plus grande variété de combinaisons. Pour en mesurer l'incidence sur l'économie textile, il faut s'introduire dans l'entreprise ou dans un groupe régional d'entreprises – le cas glaronnais, la nébuleuse industrielle saint-gallo-appenzelloise, par exemple. Cet examen détaillé permettra en outre de mieux cerner la notion d'entrepreneur, une pure abstraction jusqu'ici. Du modeste manufacturier, plus proche de l'artisan, voire de l'ouvrier qualifié, au marchand-fabricant, du fabricant d'envergure au négociant, des sociétés d'importation et d'exportation aux investisseurs des filatures et tissages mécaniques se déploient les attitudes économiques les plus diverses, notamment en ce qui concerne la qualité et l'importance de l'investissement dans le coton.

Chapitre VI

L'EXTINCTION D'UN CAPITALISME D'AFFAIRES: SAINT-GALL AU XVIIIe SIÈCLE

La ville de Saint-Gall, vouée depuis le Moyen Age à la production des toiles, se muera en un centre cotonnier d'une grande signification pour l'industrie textile suisse au XIXe siècle. Centre d'une zone industrielle où la broderie et le tissage à la main d'étoffes pour l'exportation supplanteront rapidement les activités primaires telles que filature du coton ou tissage mécanique des écrus. C'est une région où, en d'autres termes, les fabricants reculent devant les investissements coûteux que suppose la mécanisation pour utiliser avant tout les ressources offertes par une main-d'œuvre fort disponible et habile.

Les retards techniques observés ici, l'ajournement de certains investissements nécessaires à la modernisation et à la capacité concurrentielle des fabriques sont peut-être dus à un manque de moyens sur la place. La ville de Saint-Gall pouvait-elle ou ne pouvait-elle pas assumer un rôle financier dans l'industrialisation de la région? Qu'en est-il des capitaux citadins? Dans quels secteurs cherchent-ils un rendement? Et d'abord, sont-ils abondants comme dans d'autres villes de la Confédération au XVIIIe siècle, abondants mais fuyant les placements dans un rayon géographique proche? Ou rares tout au contraire?

On peut s'interroger en effet sur l'ampleur du patrimoine bourgeois et le potentiel financier qu'il représente à la veille de l'industrialisation. Epouse-t-il les tendances de la prospérité générale, notée ailleurs pour le XVIIIe siècle, ou subit-il d'autres influences, moins heureuses?

La constatation est surprenante: si l'on en croit les documents fiscaux, c'est l'improbabilité d'une accumulation de biens, d'un enrichissement réel de la bourgeoisie de Saint-Gall qui frappe et, tout au long de ce siècle, l'immobilité de son pouvoir d'achat.

Les méthodes de l'enquête répondent d'une double préoccupation: c'est d'abord, vue de très haut et au prix d'une perspective sans doute abs-

traite, *l'évolution de la fortune moyenne* qui retient mon attention. Ensuite, *la répartition des biens* dans la population citadine. Car il s'agit de reconnaître, dans le réseau social de la ville, les bourgeois fortunés, l'étendue et les caractères de leur fortune. Quels individus détiennent les moyens les plus considérables ou les plus actifs, susceptibles de vivifier l'activité économique? Quelle est la mobilité de ce capital? Est-il aux mains d'entrepreneurs ou dans les bas de laine d'une bourgeoisie rentière – les frelons et les parasites qu'évoque Saint-Simon?

1. L'évolution de la fortune bourgeoise

Recettes fiscales nominales de la ville. Au début de chaque année, en janvier, le percepteur en fonction dresse le bilan fiscal de l'exercice écoulé. Enregistré aussi bien dans des rôles annuels, très détaillés, que dans les gros in-folios des comptes de la ville, il permet de construire avec une belle constance la courbe des recettes d'impôts. Bien que le XVIIIe siècle soit mon objectif principal, je n'ai pas voulu négliger les niveaux antérieurs du revenu fiscal; l'interprétation s'en trouve facilitée[1].

Repiquons les grandeurs recueillies entre abcisses et ordonnées (*cf.* graphique 1, pp. 128-129, courbe 1). La courbe obtenue est celle des rentrées annuelles; il ne s'agit donc pas de la fortune globale, mais d'*un indice représentatif des biens imposés entre 1597 et 1797*, soit la fraction constante d'un quart pour cent de ceux-ci[2]. Représentatif de tous les biens imposables? Aucune source fiscale n'échappe au scepticisme de l'enquêteur... C'est une autre question, soulevée dans la critique du matériel documentaire[3].

Tentons encore de faire apparaître l'évolution de la *fortune moyenne* de la bourgeoisie saint-galloise – et de la bourgeoisie seulement (certains éléments de la population échappent à l'impôt sur la fortune, principalement les «habitants» *(Hintersassen)*, c'est-à-dire aussi les «économiquement faibles»). Dans leur grande majorité, les bourgeois de la ville sont tenus de verser une contribution[4]. C'est le chef du foyer qui s'en acquitte, l'unité

[1] Sur les sources et chiffres utilisés, voir Annexe III, pp. 311 ss.

[2] Pratiquement chaque contribuable est soumis à ce même taux. Néanmoins, les plus maigres fortunes sont proportionnellement plus fortement taxées – soit, dans certains cas, jusqu'à 1/2% environ – mais ce sont là quantités négligeables. Voir Carl Moser-Nef, *Die freie Reichsstadt und Republik Sankt Gallen. Geschichte ihrer Verfassung und staatsrechtlichen Entwicklung*, Zürich und Leipzig, t. IV, 1934, pp. 1292-1294.

[3] Voir Annexe III, A, pp. 311-313.

[4] Quelques cas constituent des exceptions: un grand dénuement, l'insolvabilité, la maladie, un incendie par exemple.

fiscale étant le feu. L'évolution des biens, illustrée par la deuxième courbe du graphique 1, est donc celle du ménage «moyen» de la ville de Saint-Gall[5].

Que disent ces courbes? Il n'a été question jusqu'ici que de valeurs nominales. A ce stade, les mouvements du revenu fiscal et de la fortune moyenne, courbes brutes, ne sont encore guère parlants. Hausses et baisses alternées ne signifient pas simplement enrichissement ou appauvrissement: il faut tenir compte aussi de la conjoncture des prix, susceptible de neutraliser ou, tout au contraire, d'accuser ces mouvements. Un avoir de mille florins au début du XVIIe siècle n'a pas forcément le même pouvoir d'achat qu'un millier de florins à la veille de la Révolution.

Par exemple, l'inflation apparaît trop sensible, au XVIIIe siècle, pour être négligée[6]. Dans la hausse nominale que traduisent alors nos courbes, faut-il voir une hausse réelle également ou non? Dans la belle envolée des recettes fiscales, manifeste dès 1740-1750 (graphique 1, courbe 1) et non fondée sur quelque explosion démographique (puisque le nombre des contribuables ne fluctue guère), quelle est la part de l'enrichissement réel et celle de l'inflation? De nombreux témoignages commentent diversement les effets et méfaits de ce phénomène. Peu importe la chronique que l'on ouvre: pour la seconde moitié du XVIIIe siècle, on trouvera à coup sûr quelque référence à la hausse omniprésente des prix. Mais ces notations éparses ne donnent jamais la mesure de la dépréciation de l'argent[7].

[5] Pour établir les moyennes en question, j'ai recensé le nombre des contribuables (chefs de famille, célibataires, veuves), puisqu'ils figurent individuellement dans les registres fiscaux. Relevé fait à intervalles réguliers, soit tous les cinq ans pour la période considérée. Les chiffres sont publiés dans l'Annexe III, tableau B, pp. 313 ss. Le nombre des feux évolue relativement peu au XVIIIe siècle. Est-ce à dire que la population des bourgeois n'a pas crû alors, contrairement aux tendances observées hors des enceintes citadines? Notons qu'un auteur du XIXe siècle compte, entre 1701 et 1797, 62 années où le nombre des décès dépasse celui des naissances: GEORG LEONHARD HARTMANN, *Geschichte der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1818, p. 485. De fait, on ne sait rien sur l'importance de la population urbaine – bourgeois et habitants – au XVIIIe siècle. Les rares informations trouvées se contredisent, les ambiguïtés provenant généralement de la confusion entre l'effectif des bourgeois et l'effectif total, bourgeois plus habitants.

[6] Pour les deux siècles précédents (1500-1650), voir les interprétations de HANS-PETER HÖHENER, *Bevölkerung und Vermögensstruktur der Stadt Sankt Gallen im 16. und 17. Jahrhundert (Auswertung der Steuerbücher)*, Zürich 1974, pp. 55 ss. (chapitre IV).

[7] Des témoignages sur l'inflation au XVIIIe siècle sont cités par HANS FREUDIGER, «Die ökonomischen Lebensbedingungen in der Schweiz. (Ein Beitrag zur Frage der Teuerung der Lebenshaltung)», *in Schweizerische Blätter für Wirtschafts- und Sozialpolitik*, 21 (1913-1914), pp. 297-301; ALBERT HAUSER, «Über die Lebenshaltung im alten Zürich», *in Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 12 (1962), p. 184; A. HAUSER, *Vom Essen und Trinken im alten Zürich. Tafelsitten, Kochkunst und Lebenshaltung vom Mittelalter bis in die Neuzeit*, Zürich 1962, tableau de la page 248.

Graphique 1 Levées du fisc à Saint-Gall (voir Annexe III)

1. Impôts directs, recettes du fisc 1597-1797 (en milliers de florins): évolution annuelle de la fortune bourgeoise
2. Evolution de la fortune moyenne (niveaux quinquennaux)
3. Nombre des contribuables

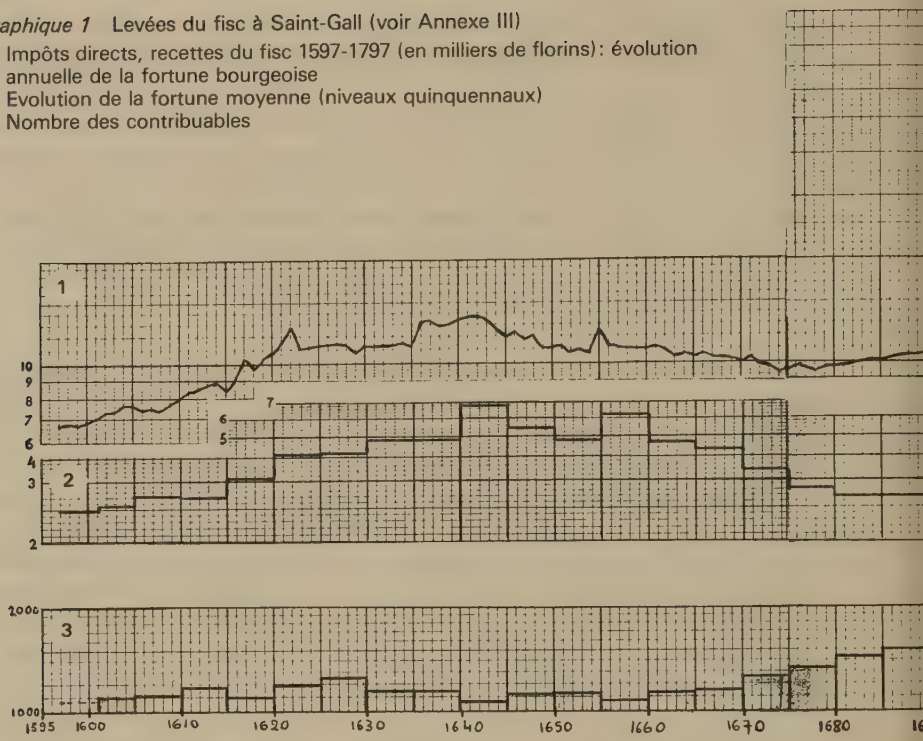

Fortunes réelles. Comment, dans nos courbes, défalquer la part de l'inflation? Aucune étude systématique n'apporte ici son concours. Si l'historien des économies anciennes disposait comme les statisticiens d'aujourd'hui d'un indice du coût de la vie, les difficultés s'aplaniraient. Il suffirait de comparer le mouvement du *revenu nominal* des impôts à un *indice des prix nominaux*. Bien qu'un tel instrument n'existe pas, certains historiens ont imaginé de «déflater» des grandeurs nominales (séries de revenus, de salaires, etc.) par le prix du blé que livrent les mercuriales d'autrefois, c'est-à-dire de recalculer les premières en volume de grain. L'indice des prix céréaliers n'est qu'un indice partiel du coût de la vie, mais représentatif toutefois du «panier» des consommateurs d'antan, le pain jouant un rôle primordial dans leur alimentation.

Pour affiner l'analyse des courbes proposées, j'aimerais user du même procédé. Avec une extrême prudence cependant; à titre d'essai – car bien des problèmes de méthode se posent ici. D'abord, les séries de prix frumentaires n'abondent pas en Suisse, ce qui rend aléatoire la confection d'un indice du coût du blé. Que penser ensuite d'un tel indicateur pour une économie urbaine, économie dont l'environnement préalpin, par ailleurs, sup-

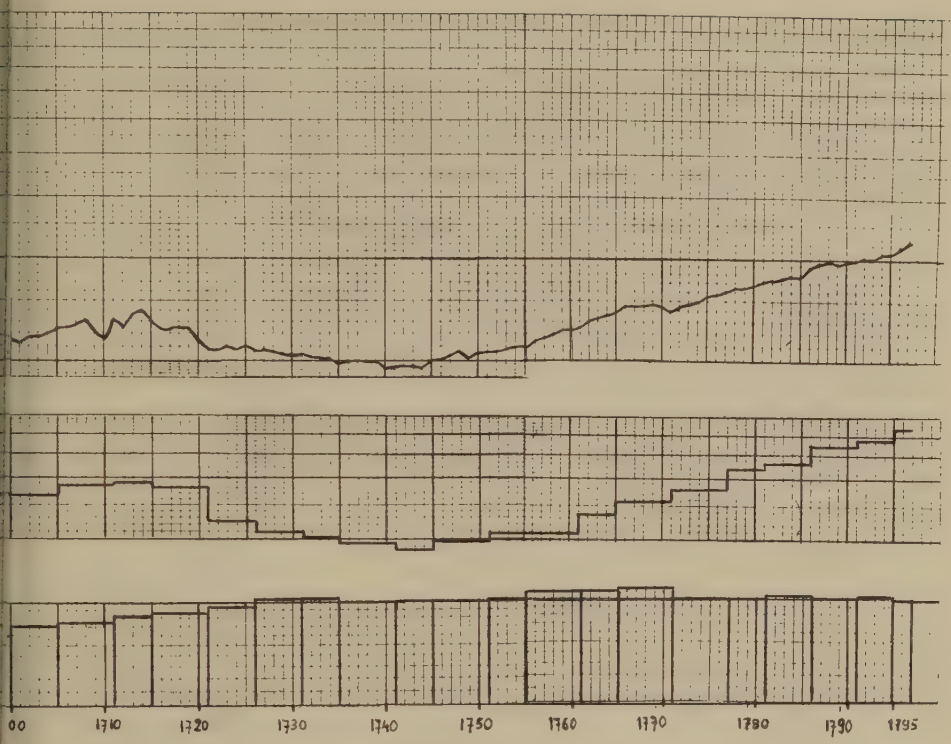

pose des habitudes alimentaires orientées peut-être davantage vers les produits laitiers et carnés que céréaliers? Examinons de plus près ces questions.

On peut s'interroger en effet sur la valeur, dans l'enceinte d'une économie citadine, d'un «déflateur» fondé uniquement sur les cours du blé... Les habitudes alimentaires n'y sont certainement pas semblables à celles des populations rurales; là, viande et poisson varient davantage le menu qu'ici[8] – bien que la traditionnelle «bouillie» à base de céréales et de lait *(Muess)* soit présente sur les tables des villes comme sur celles des campagnes[9]. Un indice incluant divers biens de consommation serait un indicateur plus honnête du coût de la vie. Mais la plupart de ces biens n'obéissent-ils pas aux mêmes tendances? Une esquisse sommaire des prix de plusieurs denrées montre en effet d'étonnantes concordances tendanciel-

[8] Alfred Zehnder, *Die Verköstigung der Kranken in den Basler Spitälern vom XV. - XIX. Jahrhundert*, Basel 1938, pp. 12-32.

[9] *Id.*, p. 13; Franz Haas-Zumbühl, *Die Milchpreise in Luzern ausgemessen von 1553 bis 1903*, Luzern 1903, p. 1; Jean Jacques Siegrist, «Beiträge zur Verfassungs- und Wirtschaftsgeschichte der Herrschaft Hallwil», *in Argovia*, 64 (1952), p. 394.

Graphique 2 La hausse des prix au XVIIIe siècle. Concordances tendancielles

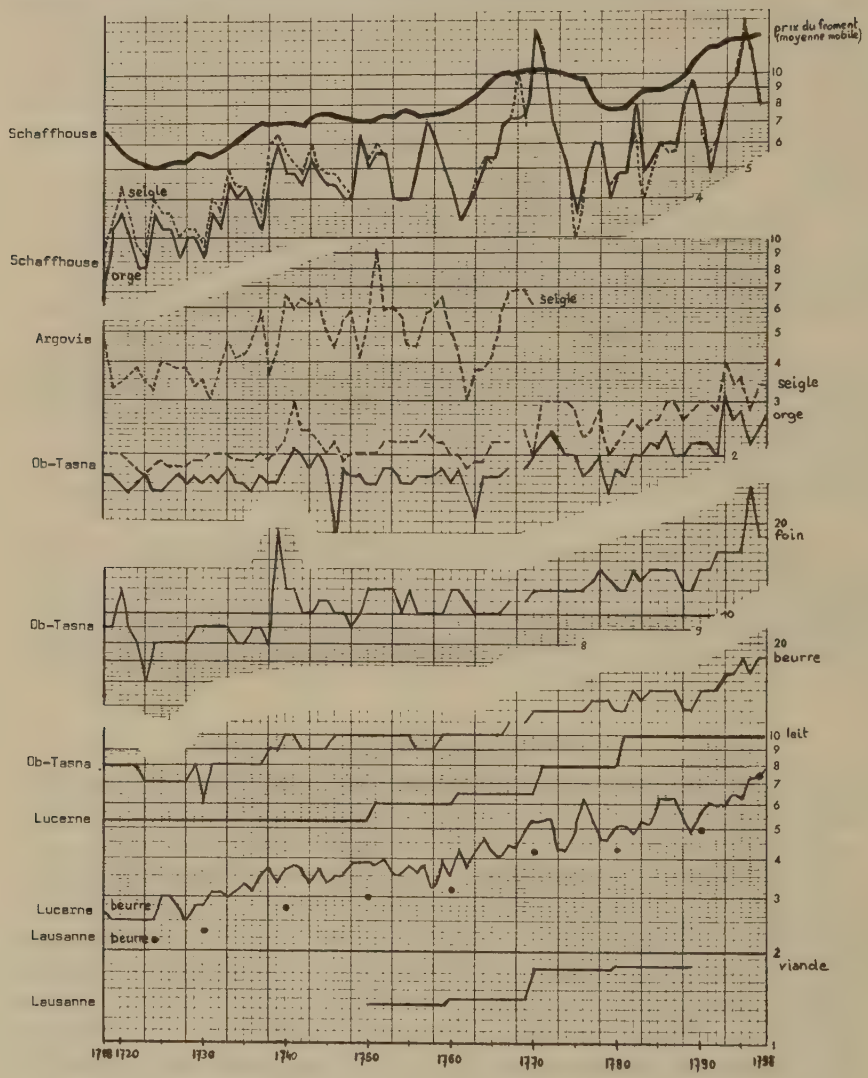

les au XVIIIe siècle (*cf.* graphique 2, pp. 130-131): peu importe la région, ces mouvements longs se ressemblent beaucoup et, pour la seconde moitié du siècle surtout, les courbes de prix non céréaliers épousent les hausses céréalières[10]. Aussi retient-on généralement, dans un raccourci méthodolo-

[10] Pour les sources utilisées dans le graphique 2, voir Annexe IV, pp. 317-318.

Graphique 2 suite

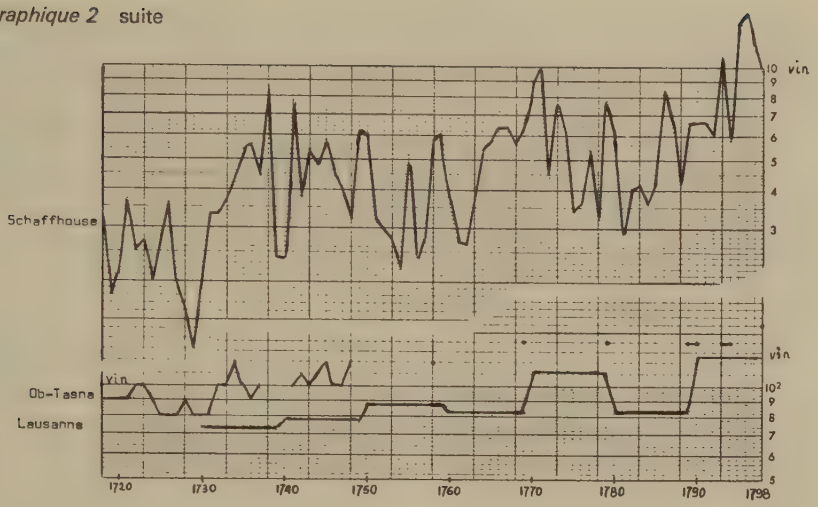

gique, le prix du blé comme élément significatif du coût de la vie. En attendant l'étude bien documentée qui fait encore défaut, contentons-nous de mesurer le pouvoir d'achat du contribuable saint-gallois à l'aide d'un «déflateur» partiel, imparfait sans doute, mais certainement pas aberrant[11].

Cependant les difficultés ne sont pas épuisées pour autant. A Saint-Gall même, tant les archives de la ville que celles du couvent sont dépourvues de mercuriales; dans le plus proche rayon géographique, même laconisme. L'idéal eût été de recourir au marché zurichois, un des fournisseurs de la Suisse orientale[12], ou au marché de Rorschach: la république comme la principauté abbatiale s'approvisionnaient par ce dernier intermédiaire[13]. Mais de séries de prix, point. De guerre lasse, j'ai jeté le dévolu sur Schaffhouse... Justifions cette audace. Schaffhouse, comme Zurich, comme Saint-Gall, dépendait pour ses importations en grains de l'Alsace, de la

[11] Le lecteur pourra se référer, par exemple, aux recherches d'Anne-Marie Piuz sur une économie urbaine: Genève au XVIIe siècle. Derrière la politique du blé de ses magistrats, on devine toute l'importance de cette denrée dans les habitudes de consommation d'alors: *Affaires et politique. Recherches sur le commerce de Genève au XVIIe siècle*, Genève 1964, notamment pp. 34-76. Mais voir aussi les recherches de ce même auteur sur la consommation de la viande dans une ville (Genève); elles montrent l'importance croissante de l'alimentation carnée au XVIIIe siècle: A.-M. Piuz, «Le marché du bétail et la consommation de la viande à Genève au XVIIIe siècle», *in Revue suisse d'histoire*, 25 (1975), notamment pp. 40-42 et paragraphe III.

[12] Fridolin Kundert, *Die Lebensmittelversorgung des Landes Glarus bis 1798. Eine volkswirtschaftliche Studie*, Glarus 1936, p. 139.

[13] Jakob Keller, *Kornhaus und Kornmarkt in Rorschach unter den Fürstäbten des Klosters St. Gallen*, Frauenfeld 1925, p. 56.

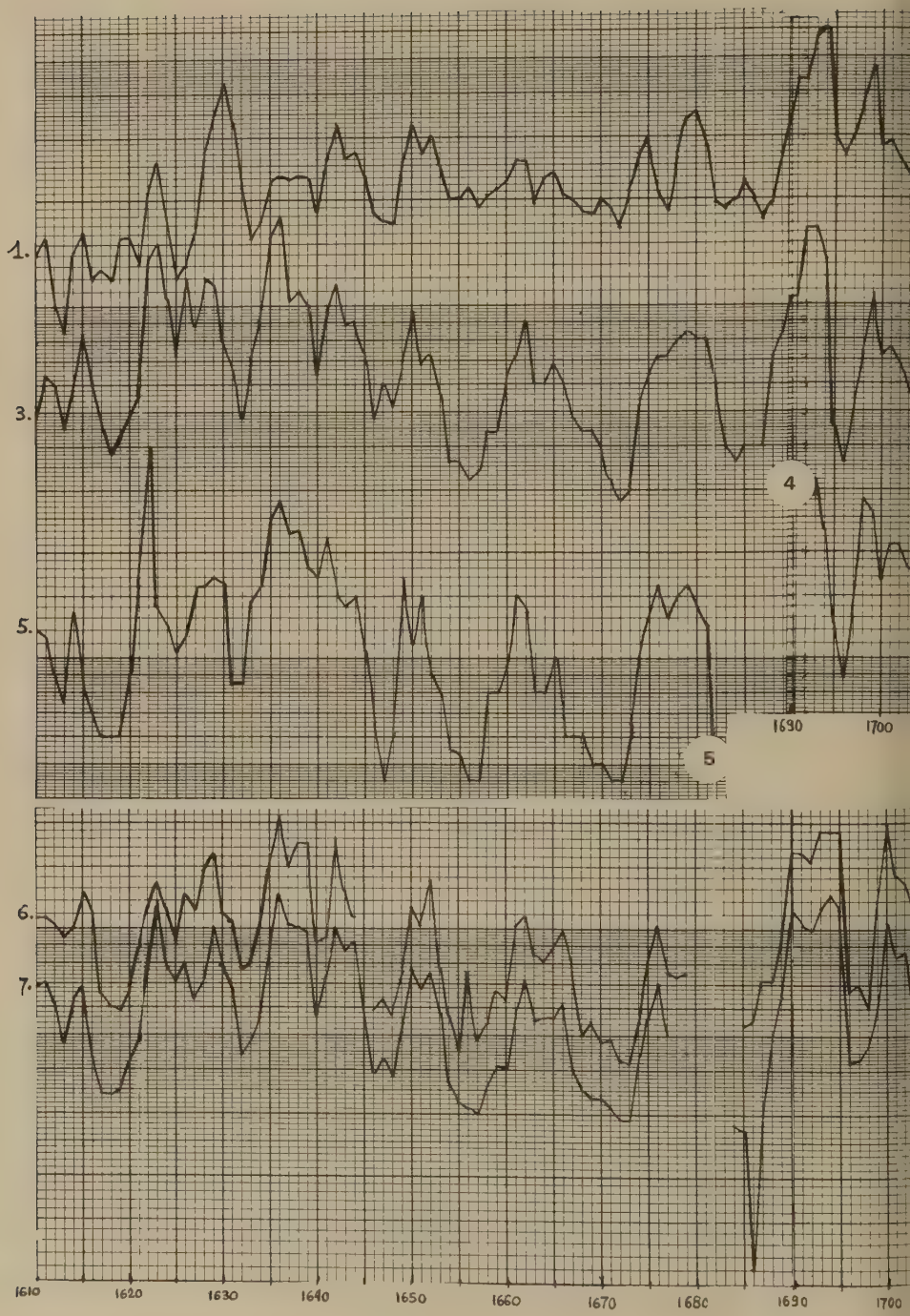
1.
3.
5.
4
5
1630
1700
6.
7.
1610
1620
1630
1640
1650
1660
1670
1680
1690
1700

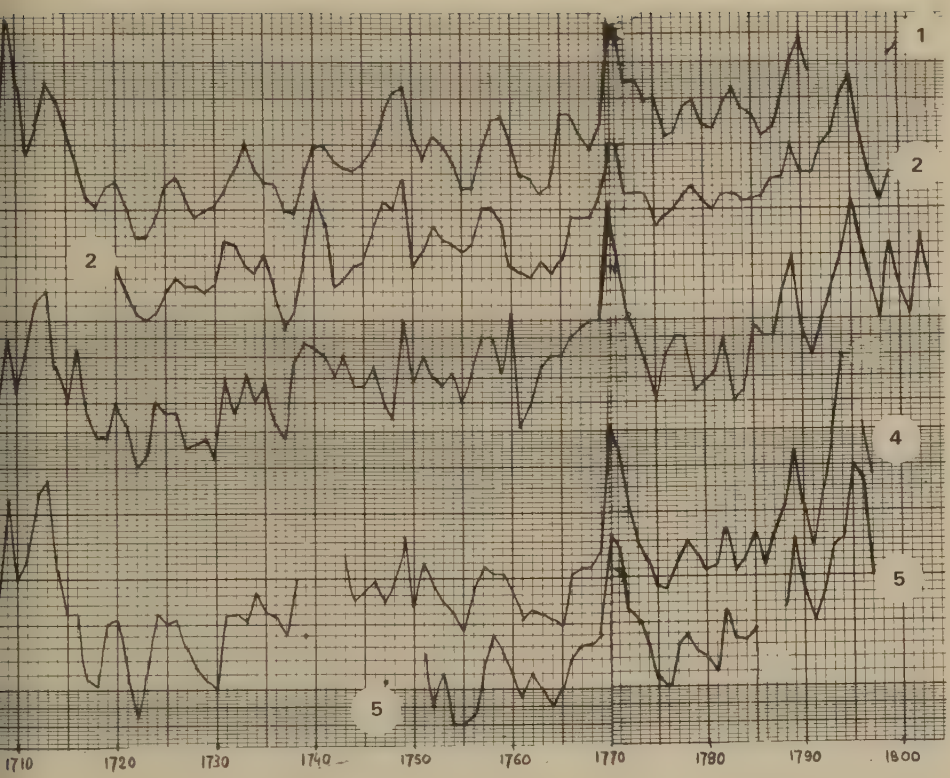

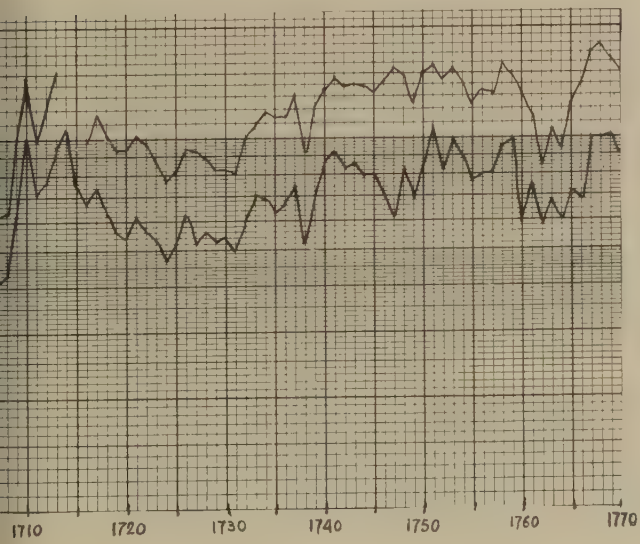

Graphique 3 Prix céréaliers aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Comparaison des mouvements de prix entre divers marchés suisses

1. Genève, blé
2. Lausanne, froment
3. Schaffhouse, froment
4. Bâle, froment
5. Bâle, épeautre
6. Argovie, épeautre
7. Argovie, froment

Souabe ou de la Bavière – ainsi le reste de la Suisse, dont la balance céréalière était, on le sait, déficitaire. Dans cette situation de dépendance à l'égard de l'étranger, c'est finalement le prix international qui domine sur les marchés suisses, expliquant des mouvements concordants de l'un à l'autre (*cf.* graphique 3, pp. 132-133)[14]. En retenant ainsi l'information schaffhousoise (*cf.* graphique 2, pp. 130-131 et graphique 4, pp. 136-137), j'espère n'avoir point un trop mauvais baromètre des conditions du marché saint-gallois des céréales.

Comparons maintenant prix du blé schaffhousois et fortune moyenne à Saint-Gall (*cf.* graphique 4, pp. 136-137). La similitude des courbes juxtaposées peut confondre: pour le XVIIIe siècle, diviser l'une par l'autre ces deux tendances équivaut, semble-t-il, à une opération blanche, ou peu s'en faut. De fait – assumons le risque d'une telle conclusion – la force du patrimoine saint-gallois ne s'améliore pas si l'on en croit le mouvement du renchérissement (graphique 4, pp. 136-137, fortune moyenne en valeur réelle). Elle se détériore même considérablement après le milieu du XVIIe siècle. Les meilleurs niveaux atteints au XVIIIe – dans le premier quart du siècle et de la fin des années soixante-dix à 1790 environ – se situent bien en deçà du sommet 1655-1665. Paysage conjoncturel plausible en dépit du halo d'approximation qui cerne la démarche tentée. Ne s'accorde-t-il pas avec ce que l'on sait de la conjoncture économique en d'autres régions?

Interprétation des courbes. Au XVIIe siècle, vers 1620-1640, la croissance jusque-là rapide du revenu fiscal nominal marque un ralentissement, puis se mue en mouvement de baisse. Le «ménage moyen» ressent cette inflexion dès les années quarante. Au terme de cette dépression et après celle du XVIIIe siècle, les recettes fiscales reprennent de l'ampleur. La fortune moyenne en revanche, après un amenuisement séculaire, regagne à peine la meilleure position acquise au XVIIe siècle.

Dans toute l'Europe se signalent une baisse des prix après le premier quart du XVIIe siècle (1620-1640) et une stagnation manifeste jusque vers 1720. Cette tendance s'annonce en Suisse dès 1630-1640: à la chute des prix alimentaires, les premiers affectés, succède celle du prix des textiles[15]. C'est le début, pour Saint-Gall aussi, centre toilier important, d'une longue crise où se creusent non seulement les niveaux de la fortune globale, mais encore le pouvoir d'achat des contribuables (*cf.* graphique 4, pp. 136-137, fortune moyenne en valeur réelle). Ici, la dépression de la fin du XVIIe siècle est comparable à celle d'autres économies urbaines[16], voire articulée sur les difficultés que connaît l'Europe entière à la même époque.

[14] Voir à ce propos Anne-Lise Head, Béatrice Veyrassat, «La production agricole du Plateau suisse aux XVIIe et XVIIIe siècles», *in Revue suisse d'histoire*, 20 (1970), pp. 586-589. Sources utilisées dans le graphique 3: voir Annexe IV, p. 318.

[15] Walter Bodmer, *Die Entwicklung der schweizerischen Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige*, Zürich 1960, pp. 135-136.

[16] *Cf.* le cas de Genève: A.-M. Piuz, *Affaires et politique...*, pp. 354 ss., 387 ss.

Quant au XVIIIe siècle, période qu'il nous importe d'examiner plus attentivement, il s'annonce sous de meilleurs auspices. L'augmentation du revenu fiscal reprend dès 1740. Et la fortune moyenne obéit au même mouvement, qui se poursuit jusqu'à la fin du siècle. Mais si l'on tient compte de la hausse concomitante des prix du blé (presque proportionnelle dans le graphique 4, pp. 136-137) – et peut-être des prix d'autres biens de consommation – aucune amélioration du niveau de vie n'apparaît dans notre troisième courbe (fortune moyenne en valeur réelle). D'un bout à l'autre du XVIIIe siècle, entre 1700-1730 et les années 1780-1790, le pouvoir d'achat moyen reste stagnant. A propos du marasme des années trente (l'affaissement du pouvoir d'achat apparaît très sensible entre 1725 et 1750), il est intéressant de noter l'accord entre le profil abstrait des courbes établies et le document qualitatif. Dans les années 1735 à 1745, basses eaux du revenu fiscal saint-gallois, on observe aussi un écart minimal entre celui-ci et la tendance à la hausse des prix céréaliers; n'est-ce pas alors, en 1737 justement, que le Conseil de la ville s'alarme de l'appauvrissement croissant de la bourgeoisie[17]?

Même si le «déflateur» utilisé paraît manquer de toute la rigueur souhaitable, même si la méthode semble peu convaincante aux yeux de certains, il faut reconnaître que l'on ne peut parler d'une croissance à long terme de la fortune moyenne. En termes nominaux, elle ne fait que rattraper, à la fin du XVIIIe siècle, le niveau atteint vers 1640. Cette évidence se renforce encore lorsqu'on tient compte du coût de la vie. Le fisc enregistre des recettes culminantes en 1642 et en 1714, dont le niveau sera dépassé seulement après 1765. Mais les quelque 5,5 millions de florins de fortune globale que possède la bourgeoisie saint-galloise à ces trois dates n'ont certes pas la même valeur réelle, d'autant moins dans la seconde partie du XVIIIe siècle que l'inflation des prix progresse alors rapidement.

Ce premier bilan ne concorde guère avec ce que l'on sait de la forte accumulation des capitaux genevois, vaudois, bernois, bâlois et zurichois pendant cette même période, prospérité qui trouve son dénouement dans les investissements et placements à l'étranger[18]. Une analyse plus détaillée confirmera-t-elle ces premières impressions?

2. Répartition des biens et concentration des richesses

La progression des prix, sensible surtout dans les denrées de consommation courante, ne frappe pas également tous les consommateurs. Les escar-

[17] W. Bodmer, *op. cit.*, p. 198, selon les procès-verbaux du Conseil de la ville de Saint-Gall.

[18] Les capitaux saint-gallois ont pu s'expatrier aussi – mais bien avant: *cf. Die Darlehen St. Gallens an schwäbische Städte beim Ausgang des 30-jährigen Krieges*, St. Gallen 1911.

Graphique 4 Evolution de la fortune moyenne à Saint-Gall (voir Annexe III)

1. Fortune globale (en millions de florins)
2. Fortune moyenne (valeur nominale; en milliers de florins)
3. Prix du froment à Schaffhouse et moyenne mobile de 13 ans
4. Fortune moyenne (valeur réelle)

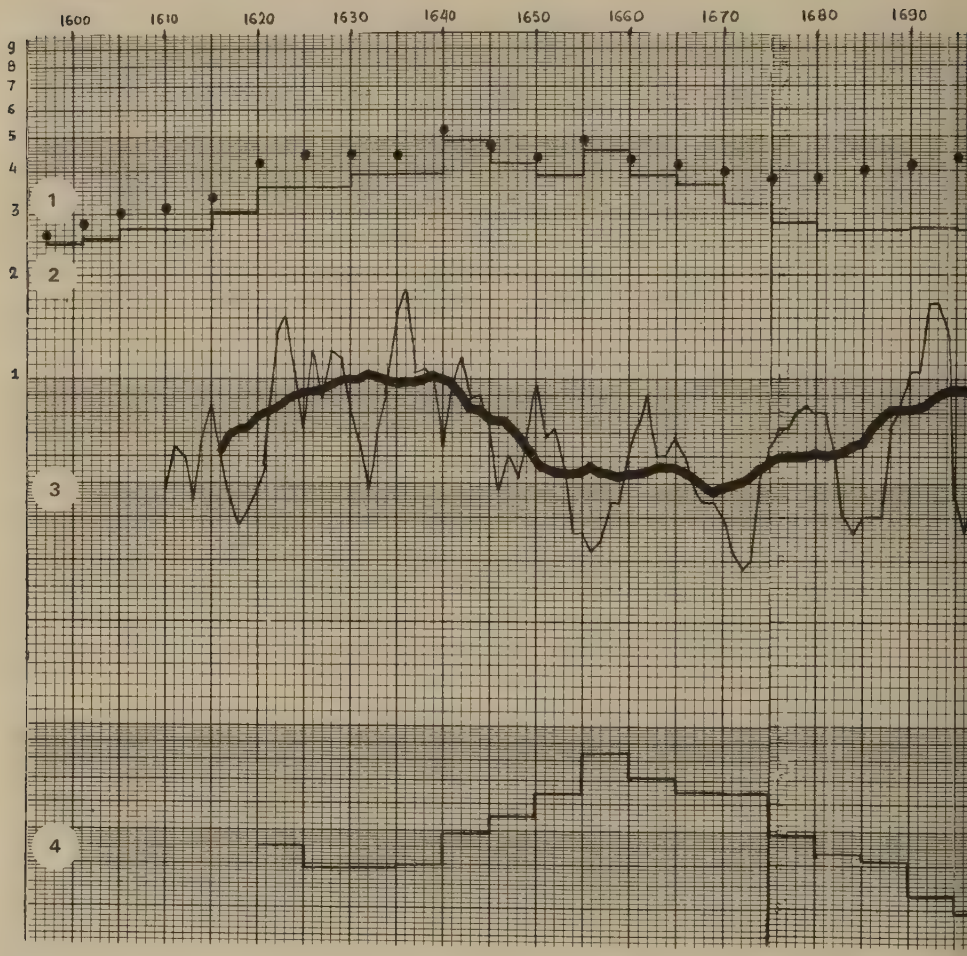

celles les mieux garnies sont aussi les moins touchées. Derrière l'opacité des moyennes, la formation de quelques grandes fortunes, que l'augmentation des prix ne peut affecter sérieusement, n'est pas exclue. Cela nous intéresse davantage. Profilons brièvement le relief des structures fiscales de Saint-Gall[19].

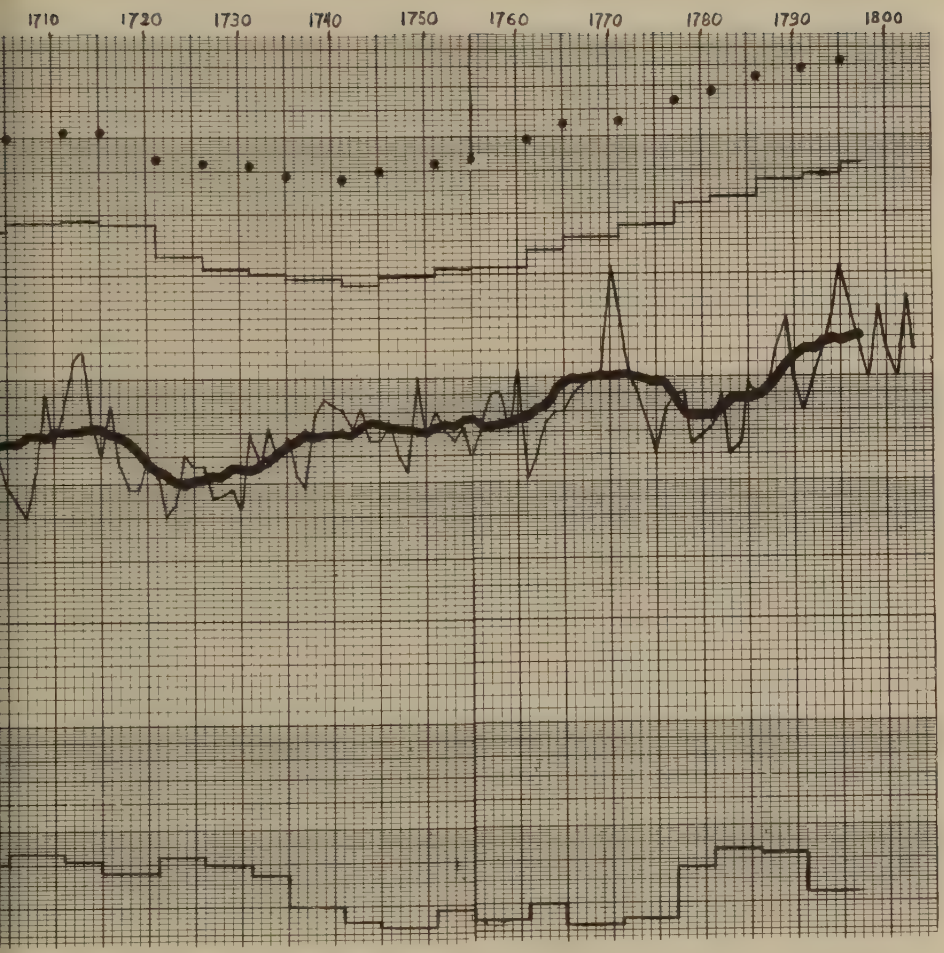

[19] J'ai découpé très arbitrairement la masse des contribuables en classes fiscales selon l'importance du montant payé annuellement: une grille, présentée en Annexe III C, p. 316, en montre la répartition. Ajoutons aussitôt que le principe d'une telle grille, aux fils rigides, est gênant: les catégories fiscales restent les mêmes alors que fluctue la valeur de la monnaie. Le florin n'a pas un pouvoir d'achat invariable de 1700 à 1800 et le contribuable du bas de l'échelle, celui qui possède 400 florins ou

Le sommet de la pyramide fiscale et sociale est habité par un tout petit nombre de bourgeois[20]. Mais ici, dans cette zone privilégiée, se concentrent de grandes ressources. Ici, une poignée de contribuables pèse autant dans la balance fiscale que le reste de l'effectif imposable. Ainsi, les contributions versées en 1700 par une cinquantaine de contribuables (ceux qui possèdent une fortune supérieure à 20 000 florins) s'élèvent à près de 6000 florins, sur une recette fiscale totale de 11 500. Autrement dit, 50 personnes versent au fisc la moitié de ses recettes, alors que l'autre moitié provient de 1660 bourses. Sur une fortune globale de 4 600 000 florins en 1700, ces quelques contribuables déclarent des biens pour une valeur de 2 300 000 florins.

Regardons de plus près cette classe fiscale, celle des Saint-Gallois les plus fortunés. Car c'est bien l'évolution du grand capital qui nous intéresse.

3. L'évolution des grandes fortunes au XVIIIe siècle

Grâce, une fois encore, à l'abondant matériel fiscal de Saint-Gall, j'ai ouvert une enquête pour l'ensemble du XVIIIe siècle. Un sondage répété tous les dix ans, entre 1700 et 1791, permet d'identifier les plus forts contribuables de la ville et de reconstituer la progression de leurs biens[21].

En étudiant cette masse fiscale, il m'est apparu très vite que deux générations de contribuables se succèdent, que non seulement l'âge distingue, mais encore la nature et l'évolution particulière de la fortune.

Il existe en effet deux volets chronologiques du grand capital saint-gallois, deux groupes fiscaux bien homogènes. Articulé sur leur succession dans le temps, le schéma paraît fort simple.

Une *première génération* de contribuables englobe une quarantaine de chefs de famille, dont la moyenne d'âge est assez élevée vers 1700-1710 (voir Annexe V, tableau A, pp. 322-323). Née dans la seconde moitié du XVIIe siècle, éteinte avant le milieu du XVIIIe, elle occupe les colonnes du tableau A jusqu'aux alentours de 1730-1740 surtout. L'origine de presque toutes ces carrières fiscales tombe hors des cadres de l'enquête. Qu'importe! Ce sont les fruits de cette richesse, solidement implantée au début du XVIIIe siècle, qui doivent retenir notre attention. Les enfants en hériteront-ils? Les

moins en 1700, se trouve moins démuni que celui qui possède 400 florins en 1800, puisque, si l'on se réfère aux cours du blé toujours, les prix en auraient doublé dans ce même temps. Ainsi, et surtout dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, la dévalorisation de la monnaie fausse l'optique générale.

[20] En 1700, environ 1% des contribuables possèdent une fortune supérieure à 40 000 florins; 4% d'entre eux se situent entre 12 000 et 40 000 florins; alors que la grande majorité, près de 95%, déclare une fortune inférieure à 12 000 florins.

[21] *Cf.* Annexe V, pp. 319-320.

feront-ils fructifier encore? Mais non, on le verra. L'aisance décelée dans ce premier groupe ne se perpétuera guère parmi les descendants. Les bourgeois riches de la génération fiscale suivante ne seront pas, à quelques exceptions près, les fils issus de ce premier groupe. Le graphique 5, p. 140, en illustre l'amenuisement – ce que n'expliquent pas seulement les décès successifs des contribuables observés – ainsi que la chute de la courbe des biens. L'analyse reviendra sur ce point.

Nouvelles recrues de la richesse, pratiquement sans liens avec ces vétérans de la fortune: voilà notre *deuxième génération* de contribuables (voir Annexe V, tableau B, pp. 324-325), occupant surtout la seconde moitié du siècle. Leur impôt est bien modeste au départ; d'autant plus fulgurante leur ascension des échelles de la prospérité, qu'un tassement n'affecte qu'en fin de siècle (*cf.* graphique 6, p. 141).

Dans la période observée, la fiscalité révèle ainsi un clivage dans la formation et la succession des fortunes saint-galloises. Clivage social d'abord, clivage économique en définitive, on l'apprendra bientôt. Elle nous met en présence de deux catégories d'hommes, marqués diversement par leur propre époque, hommes que tout distingue: leur appartenance sociale, l'activité de tous les jours et les caractères de la richesse.

Il y a lieu maintenant d'identifier ces hommes et leurs biens, le rayon d'action de ces quelques grandes fortunes. Local ou dirigé vers l'étranger, suivant la même tendance déjà observée dans d'autres villes suisses? Et, à la veille de l'industrialisation, en quoi l'accumulation des biens dans certains milieux citadins profite-t-elle à l'économie locale, régionale?

Ces questions me contraignent à scinder l'analyse. Dans le présent chapitre, j'examinerai le premier échantillon fiscal, une «première génération» de contribuables au XVIIIe siècle (1700-1750). Quant au second groupe, il trouvera sa place dans le chapitre suivant où j'étudie la naissance des filatures saint-galloises en rapport avec les ressources locales urbaines (deuxième moitié du XVIIIe siècle).

4. Capitalisme commercial et trafic international

Activités économiques de l'échantillon fiscal retenu. Il faut grapiller en tous lieux les précisions sur l'activité économique de cette première génération fiscale (voir Annexe V, tableau C, pp. 326-327). Les greffiers de l'impôt les ont sans doute jugées superflues et leurs registres taisent la composition professionnelle de cette élite économique. Leur importance en la place s'avère incontestable. Notoriété locale, certes, mais aussi – mais surtout – notoriété internationale: les Zollikofer, les Schlumpf ou les Scherrer, les Kunz, les Kunkler et les Högger n'essaiment-ils pas dans les milieux de

Graphique 5 Evolution des grandes fortunes à Saint-Gall. Première génération fiscale

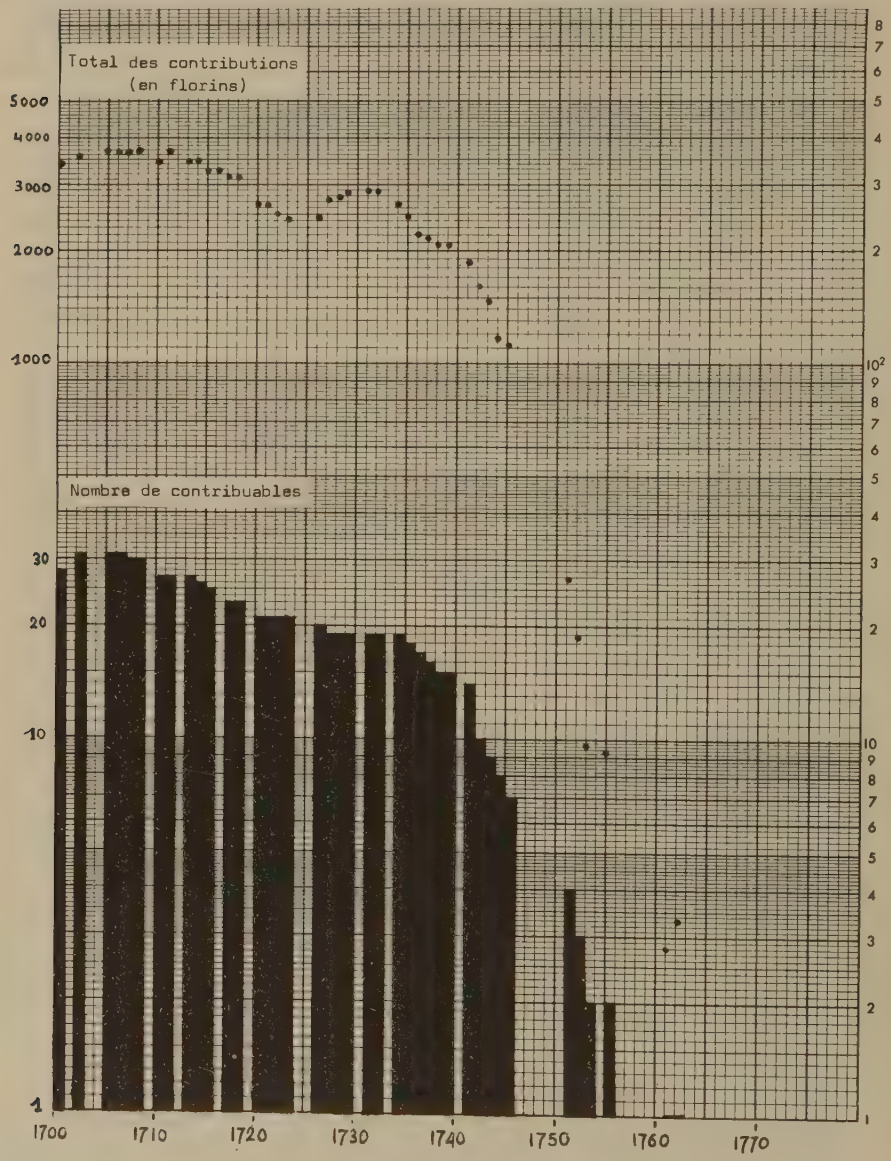

l'«internationale huguenote»[22]? Dans cette brillante, dans cette puissante «Europe des affaires», ne les rencontre-t-on pas sous des noms à peine modifiés, parfois anoblis, les Sollicoffre, les Sellonf et les barons de Schouf ou les Scherer, Cuentz, les Councler et les barons de Hogguer?

Graphique 6 Evolution des grandes fortunes à Saint-Gall. Deuxième génération fiscale

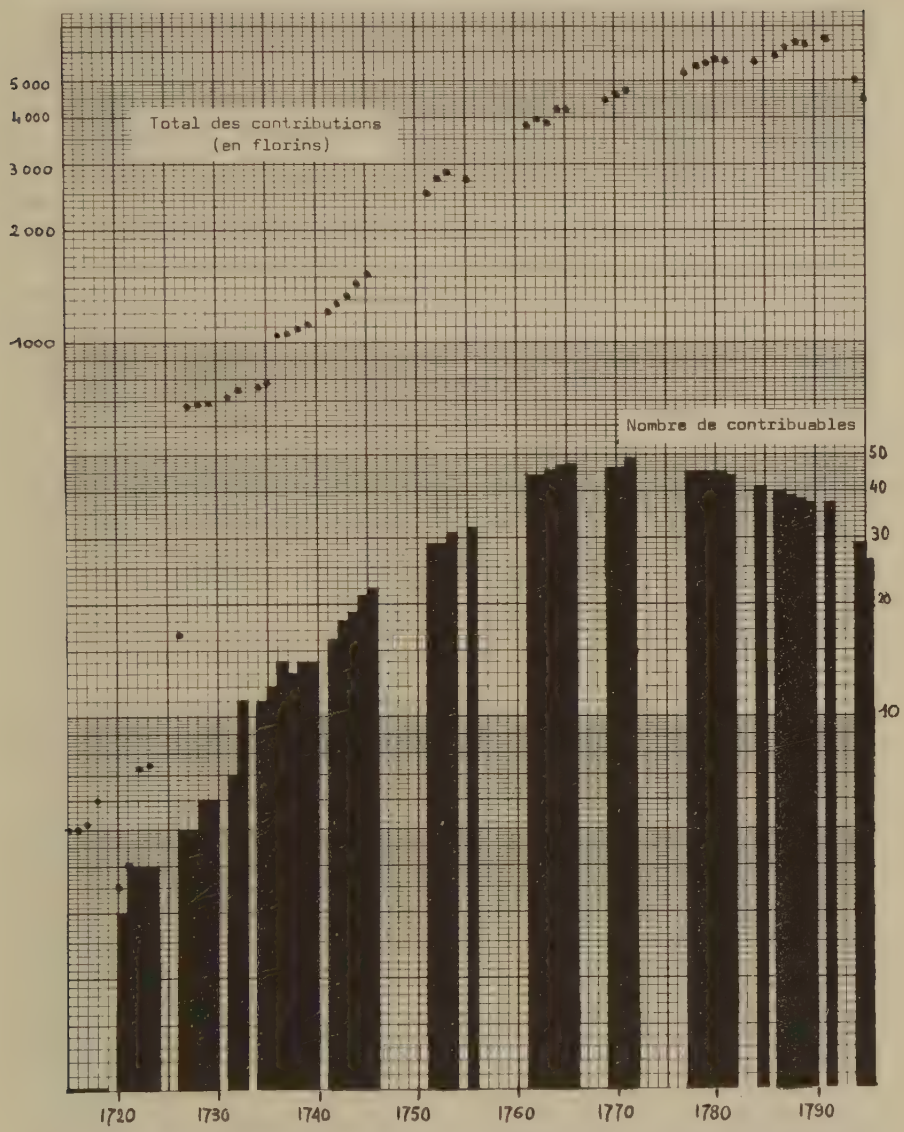

[22] Faut-il encore citer, à ce propos, l'ouvrage fondamental d'Herbert Luthy, *La Banque Protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*, 2 vol., Paris 1959-1961? Saluons aussi avec reconnaissance le beau, l'excellent texte de Pierre Léon, Jacqueline Fayollet, Maurice Garden, «Recherche conjoncturelle et milieux économiques: hommes d'affaires suisses et mouvement économique lyonnais sous la Régence», *in Colloque franco-suisse d'histoire économique et sociale. Genève 5-6 mai 1967*, Genève 1969, pp. 101-119.

Mais revenons aux souches saint-galloises. C'est le lieu de cerner de plus près l'origine des fortunes recensées, leur évolution et leur destinée.

La lecture des noms de leurs titulaires nous replonge dans la phase la plus prospère de l'histoire textile de Saint-Gall. Les Zollikofer, dont les nombreuses associations commerciales prennent de l'importance dès le XVIe siècle[23], les Fels également, les Fitler, les Hochreutiner, Högger et Kunkler, les Scherrer, présents dans le Piémont comme à Lyon, les Schlumpf, Schobinger et Wegelin: autant de grandes familles négociantes, dont l'histoire est intimement liée au développement toilier régional et au commerce international[24].

Les contribuables de notre liste seraient-ils les représentants de ces mêmes familles précisément, mêlés à ce même négoce? Si leurs racines plongent à coup sûr dans l'opulente bourgeoisie linière du XVIe siècle, il est difficile cependant de préciser le nombre de ceux qui vivent encore directement du mouvement international des affaires. Le tableau C proposé en Annexe V, utilisant des informations très hétérogènes, tente de répondre à cette question: 14 des 16 familles comptent dans leurs rangs un ou plusieurs négociants et sur les 42 contribuables, 27 appartiennent au corps marchand, dont 5 résidant ou ayant résidé à Lyon. Malheureusement, l'activité de 14 contribuables, vraisemblablement commerçante aussi, demeure inconnue[25].

[23] Ernst Götzinger, «Die Familie Zollikofer», *in Neujahrsblatt für die st. gallische Jugend*, St. Gallen 1887, pp. 10 ss.

[24] Hans Conrad Peyer, *Leinwandgewerbe und Fernhandel der Stadt St. Gallen von den Anfängen bis 1520.* Tome II: *Übersicht, Anhang, Register*, St. Gallen 1960, pp. 39, 46, 54; Wilhelm Ehrenzeller, *Das st. gallische Patriziat*, [St. Gallen] 1936, pp. 9-13; H. Lüthy, *op. cit.*, t. I, pp. 56-57.

[25] C'est l'occasion de citer un document assez rare dans les fonds d'archives suisses, séduisant au premier abord, mais en définitive sans grandes ressources: le registre de commerce de la ville de Saint-Gall (*Archives de la Ville, Saint-Gall, Raggionenbücher, mss. 839* (1712-1768); *840* (1769-1780); *841* (1781-1789); *842* (1790-1803), suivis par le *Raggionen Protocoll* pour la période 1804-1841). Ce document officiel, établi par la Chancellerie de la ville, surtout dans un but de contrôle des entreprises toilières, nous livre les noms des propriétaires d'un établissement, des divers associés, quand il y a lieu, et décline les raisons sociales successives de chaque association. En principe, tout commerçant doit s'inscrire annuellement et mentionner les modifications survenues dans la composition de son affaire, qu'elle soit individuelle ou collective (*cf.* Hans Kobelt, *Die Entwicklung der Handelsgesellschaften und ihres Rechtes in der Schweiz, insbesondere in St. Gallen, bis Ende des XVIII. Jahrhunderts*, Zürich 1916, pp. 68-70; Albert Bodmer, «Die Gesellschaft zum Notenstein und das Kaufmännische Directorium. Ein Beitrag zur Sozial- und Wirtschaftsgeschichte der alten Stadtrepublik St. Gallen», *in 102. Neujahrsblatt*, St. Gallen 1962, pp. 36-37).

Au passif de ce document, il faut ranger plusieurs observations: loin de recenser toutes les entreprises, il se révèle incomplet (H. Kobelt, *op. cit.*, pp. 67, 69). Il pêche en outre par une autre insuffisance, qu'il faut bien déplorer: l'indication des activités d'une maison fait presque toujours défaut (des renseignements fragmentaires parsèment ici ou là l'un ou l'autre des registres, tels que «*Handlung*», «*Negotium*»,

Aussi bien les généalogies de Saint-Gall que les registres commerciaux auxquels j'ai recouru sont avares de détails. On ne connaît pas mieux l'orientation des affaires. On la devine. Et l'on suit volontiers Pierre Léon dans son vivant tableau des maisons saint-galloises installées à Lyon: «Les activités proprement commerciales sont à la base de la vie quotidienne de ces brasseurs d'affaires [saint-gallois] et, ici comme ailleurs, la polyvalence est de règle. Tout objet susceptible de gain les intéresse. Sans doute, les toiles de Saint-Gall et de Hirschberg forment leur raison d'être et de prospérer; mais elles ne suffisent pas à alimenter une véritable fièvre de trafic... Commerce de commission et en compte-courant, commerce en participation, terrestre et maritime, surtout pour les denrées chères, café, toiles de luxe, soieries et draperies, piastres, nos commerçants sont rompus à toutes les subtilités de leur art. La position continentale de Lyon ne les gêne en aucune façon; grâce à leurs «réseaux» aux mailles serrées, nous les voyons prendre des «parts» dans l'armement de navires malouins, bordelais, marseillais, sétois ou montpelliérains, prêter à la grosse aventure, s'insérer dans la vie des grands ports de l'ouest et du Midi... Il s'adjoint, tout naturellement, le trafic des espèces et la pratique de la banque. Activités subtiles, ...

«*Laden*», «*Tuchladen*», «*Fabric*», plus rarement encore: «*Baumwollen-Geschäfte*», «*Fabrique von geblümter Leinwand*» – *ms. 839, passim*). Or ces registres recensent des catégories d'affaires fort diverses, de nature et d'envergure, allant de la boutique artisanale (tailleur, librairie, épicerie, etc.) au grand commerce d'exportation (les manuscrits *840, 841* et *842* s'intitulent en effet «*Raggionen Buch aller Herren Kauff-Handels auch Laden-Leüthen und der Herren Fabriquanten*»...). Ils classent cependant les raisons sociales selon quatre groupes d'activité:

1. *Kauff-Leüthe, so beÿ dem Directorio mercantilis* (la «chambre de commerce» de Saint-Gall) *einverleibet sind;*
2. *Kauff-Leüthe so beschlossene so thun und Comptoirs haben;*
3. *Die Herren Laden-Leüthe;*
4. *Die Herren Fabriquanten.*

D'après A. Bodmer, les deux premières catégories, ne comprenant aucun détaillant, départageraient les gros et les petits négociants (*op. cit.*, pp. 36-37). Je ne suis pas sûre toutefois que l'on puisse se fier dans tous les cas à cette distinction. Ainsi les membres d'une même société (les Girtanner, par exemple) seront classés à tour de rôle, selon les registres, dans l'une ou l'autre de ces deux catégories. J'ai pu rencontrer aussi, parmi les boutiquiers, une «*Cottone-Fabrique*» qui, logiquement, devrait figurer plutôt dans les pages réservées aux fabricants (*Ms. 841, fol.* 107, *Girtanner, Locher & Cie*). Et l'on pourrait multiplier les exemples. Par conséquent, un classement si peu systématique des affaires ne permet guère d'en déduire des renseignements dignes de foi.

Une dernière remarque encore: on ne connaît évidemment rien au sujet de la participation financière des membres d'une société, sauf dans le cas des sociétés en commandite, pour lesquelles la Chancellerie exige le nom des commanditaires et le montant du capital investi (H. Kobelt, *op. cit.*, p. 89). Bien que cette obligation date déjà de 1716, les précisions concernant les capitaux de commandite n'apparaissent timidement que dans les deux derniers registres surtout (1790-1803 et 1804-1841). Elles sont apparemment aussi peu systématiques que le classement des activités (document cité ci-après: *Rb.*).

où les transferts d'espèces se font tantôt de Genève vers la France et tantôt du Royaume vers la Suisse, accompagnés de grands mouvements, en sens inverse, de lettres de change... Enfin, la spéculation pure, la chasse au profit quel qu'il soit, voire aux «chimères», exerce sur certains de ces hommes un attrait d'autant plus fort que leur position est moins assurée. Tel est le cas des Cuentz, ces curieux aventuriers d'une société dont l'austérité semblerait exclure toute fantaisie. Un Sébastien Cuentz[26] passera des années à chercher un Eldorado qui le fuyait sans cesse; il croira le trouver successivement dans le trafic des aciers suédois, des matières d'or et d'argent, qu'il pensait pouvoir traiter par grosses masses; il se tourna ensuite vers le commerce en grand des blés et des vins, espéra profiter de l'Asiento pour exporter des toiles suisses vers l'Amérique du Sud et songea même à créer une nouvelle compagnie des Indes, basée sur le Portugal»[27].

Indubitablement, le premier groupe de nos contribuables nous met en présence de la grande bourgeoisie d'affaires saint-galloise.

Bien sûr, l'activité de certains d'entre eux reste dans l'ombre. C'est le cas d'un Jean-Ulrich Meyer, d'un Gaspard ou d'un Jacques-Christophe Scherrer. Mais frères, pères ou fils de négociants, voire de grands négociants «lyonnais», ne baignent-ils pas eux aussi dans la même ambiance mercantile? Georges-Léonard Hochreutiner, décédé à Rouen en 1754, dont les enfants sont nés à Lyon et morts à Genève ou Rouen[28], est sans aucun doute l'un des rejetons apparentés à la maison lyonnaise des Horutener[29]. Quant à André et Daniel Kunkler, on ne serait pas surpris de les voir évoluer dans le sillage de leurs négociants de frères, Jean et Jean-Jacques.

Milieux dynamiques, vivant et prospérant de la conjoncture internationale des grands trafics, ils sont là où se nouent les plus fructueux commerces, éparpillant leurs traces à Lyon, Cadix et Paris, à Londres, Amsterdam ou Augsbourg, davantage qu'à Saint-Gall[30]. Davantage que dans les dossiers saint-gallois, l'histoire de leur activité s'inscrit dans les papiers d'archives étrangères.

Prestations fiscales du groupe. Mais les résultats, réussites ou revers de leurs opérations spéculatives, se mesurent aux variations de leurs presta-

[26] Frère de notre Gaspard[(66)] (Annexe V A, p. 322); mort à Saint-Domingue: voir Kunz[(73)], *in Stemmatologia Sangallensis oder: Geschlecht-Register aller in der Statt St. Gallen verbürgerter und sich noch im wesenfindenden Geschlechtern; von ihrem Ursprung soweit man auf denselben kommen könen in Genealogischer Ordnung hergeleitet biß auf das Jahr 1732.* Von Hrn. J. Jacob Scherrer, Dec. Sang. und biß auf jezige Zeiten fortgesezt von Jacob Huber, d. z. Pfr. zu St. Leonh. [1752-1769] (cité ci-après: *Stemm. Sg.*).

[27] P. Léon, J. Fayollet, M. Garden, *op. cit.*, pp. 114-117; *cf.* aussi E. Götzinger, *op. cit.*, pp. 14-17.

[28] *Stemm. Sg.*, Hochreutiner[(58)].

[29] H. Lüthy, *op. cit.*, t. I, pp. 52, 57.

[30] Ce rôle international a souvent été mis en lumière. Voir P. Léon, J. Fayollet, M. Garden, *op. cit.*, p. 110; H. Lüthy, *op. cit.*, t. I, p. 57.

tions fiscales en pays d'origine. Bien imparfaitement sans doute. Un marchand dont les capitaux sont engagés dans de multiples directions peut soustraire sans peine une part de ses biens mobiliers au contrôle du fisc[31]. Par ailleurs, une fraction de nos contribuables, les négociants résidant en permanence à Lyon, pendant plusieurs années consécutives, ne paient qu'un tribut symbolique à la patrie, concrétisant ainsi leur attachement à la bourgeoisie de Saint-Gall.

Les contributions des «bourgeois de l'étranger»[32] ne me semblent pas, en effet, représentatives de leur état de fortune; certains d'entre eux versent invariablement la même somme pendant plusieurs années: on ne peut admettre une telle stabilité dans les biens d'un négociant. Reflet de sa fortune immobilière peut-être, mais en aucun cas du volume de ses affaires.

Ces réserves faites, il faut interroger une fois encore la source locale, observer l'évolution de cette masse fiscale privilégiée. Nous avons déjà remarqué, en ce qui la concerne, un affaiblissement de son patrimoine (*cf.* graphique 5, p. 140). Celui-ci dépend évidemment pour beaucoup de l'importance numérique du groupe; l'effondrement de la courbe dès les années 1730 traduit l'effacement des contribuables de la scène fiscale. Mais avant d'examiner ce phénomène, indissociable d'une véritable coupure dans notre société fiscale du XVIIIe siècle, voyons ce qui se passe au niveau individuel.

Transposant en autant de séries chronologiques les taxes versées par chacun des contribuables, j'ai pu constater, entre 1720-1725 et 1740 surtout, le rétrécissement de nombreuses fortunes. Un calcul des moyennes jette une lumière plus optimiste sur l'évolution des biens: la fortune moyenne s'accroît avec les années. Néanmoins, une certaine tension semble s'inscrire entre ces deux dates: la courbe de la fortune moyenne (graphique 7, p. 146) dessine par saccades des affaiblissements intermittents.

Pourquoi des difficultés individuelles, décelables aussi au niveau moyen du groupe, et pourquoi la disparition de cette aristocratie financière?

Il faut voir dans cette évolution l'action conjuguée d'une crise des affaires et d'une émigration d'hommes et de capitaux.

La crise des affaires. L'industrie des toiles de Saint-Gall, secteur majeur de son activité depuis le XVe siècle, responsable de la prospérité d'une ville tout entière, connaît dès la seconde moitié du XVIIe siècle les premières failles d'une décadence irréversible. On observe ici, dans une économie urbaine devenue largement artisanale et commerciale, la tonalité conjoncturelle qui assombrit l'Europe entière. Les temps de difficultés s'inscrivent

[31] Il ne faut pas oublier non plus que l'«abonnement fiscal» – encore assez peu répandu, il est vrai, au début du XVIIIe siècle – masque totalement les vicissitudes de fortune (sur les impôts «forfaitaires», voir Annexe III A, p. 311).

[32] Une rubrique spéciale leur est consacrée en fin de chaque registre d'impôts, supprimée dès 1769.

Graphique 7 Saint-Gall. Première génération fiscale. Fortune moyenne

dans un *Kondratieff* de portée générale, dont la *phase B* s'étend jusqu'aux alentours de 1730-1740. A ce grand mouvement de récession, la ville n'oppose qu'une faible capacité de résistance: le conservatisme des corporations, avec ses réglementations étouffantes, ne stimule en rien les forces de production.

A Saint-Gall, les conséquences de la guerre de Trente Ans aggravent rapidement la tension économique. La chute brutale des prix alimentaires après 1640 entraîne une baisse concomitante sur les marchés textiles[33]. L'insolvabilité de maints négociants, déjà manifeste aux débuts des hostilités, fait place maintenant aux faillites en chaîne de grands établissements liniers. Ces faillites ponctuent un climat lourd, que ne modifieront plus guère quelques flambées vives mais courtes, les derniers répits que connaît ici l'industrie toilière[34]. L'on apprécie mieux encore la profondeur de la

[33] W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 135-136.

[34] Temps difficiles, temps de guerre, banqueroutes et rémissions passagères ont fait l'objet de nombreuses descriptions, dont je citerai surtout celles de W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 134-136, 138 ss., 173-177; de H. Lüthy, *Die Tätigkeit der Schweizer Kaufleute und Gewerbetreibenden in Frankreich unter Ludwig XIV. und der Regentschaft*, Aarau 1943, pp. 30 ss.; ce même auteur a publié une brève et utile

chute si l'on passe des considérations «littéraires» aux précisions de la mesure. Les soubresauts d'une crise larvée, puis la débâcle irrémédiable de l'activité linière dès l'aube du XVIIIe siècle se lisent dans la statistique annuelle des toiles blanchies à Saint-Gall[35]. Mais là n'est pas le seul baromètre. N'oublions pas la tendance interséculaire des revenus fiscaux de la bourgeoisie. Le parallèle est saisissant (voir graphique 1, pp. 128-129). Il s'explique: toute fiscale et critiquable que soit notre courbe, elle traduit la situation matérielle d'une population vivant presque exclusivement du métier textile et tributaire des mouvements de l'exportation. La conjoncture se raidit-elle, aussitôt le bien-être général s'en ressent; en revanche, une détente du marché enclenche le mouvement inverse (notons au passage les césures très marquées, au XVIIIe siècle, des grandes crises de subsistances: 1709, 1771, où les misères de la faim se compliquent d'une crise industrielle).

La capacité de production s'était encore sensiblement améliorée à l'issue de la guerre de Trente Ans, mais sans retrouver la vigueur d'antan. Les débouchés du nord-est de l'Europe échappent définitivement aux firmes saint-galloises du fait de la concurrence des lins de Silésie, de Bohême ou de Moravie, voire de la Russie. Beaucoup plus proche, celle des tisserands voisins, sujets de l'abbé de Saint-Gall, ou paysans appenzellois et thurgoviens, devient redoutable pour l'industrie locale. Même l'exportation vers les marchés traditionnels de la France n'atteint plus les niveaux antérieurs[36]. Une ultime flambée illumine les décennies fiévreuses de la fin du siècle: la guerre qui oppose la France à l'Empire dès 1674 (guerre de Hollande), les blocus de la Ligue d'Augsbourg et, dans une moindre mesure peut-être, la guerre de Succession d'Espagne exercent une influence stimulante en lénifiant la concurrence allemande sur les marchés français[37]. Cependant, après 1714, le déclin s'accentue rapidement. La reprise cyclique s'annoncera une trentaine d'années plus tard, matérialisée par la révolution des textiles nouveaux (cotonnades). Ainsi la dégradation du secteur linier à Saint-Gall apparaît-elle comme une des modalités locales de la dépression généralisée de l'économie européenne.

synthèse: «St. Galler Leinwandindustrie», *in Ciba-Rundschau*, (1950), pp. 3303-3312. L'histoire des faillites se lit dans les travaux de C. Moser-Nef: «St. gallische Krisenbilder aus der Zeit des Dreissigjährigen Krieges», *in Schweizerische Gewerbe-Zeitung*, 52 (1935), N° 24, pp. 2-3; «Währungswirren in der Stadt St. Gallen zur Zeit des Dreissigjährigen Krieges», *in Handel und Industrie im Kanton St. Gallen. Denkschrift*, St. Gallen 1950, pp. 86-88; *Die freie Reichsstadt und Republik Sankt Gallen...*, t. VI, 1951, pp. 640 ss. Voir aussi W. Ehrenzeller, *Geschichte der Familie Zili von St. Gallen. Lebensbilder und Schicksale aus fünf Jahrhunderten st. gallischer Stadtgeschichte*, St. Gallen 1928, pp. 50-53.

[35] W. Bodmer, *op. cit.*, fin de l'ouvrage, tableau graphique III.

[36] *Id.*, pp. 134, 139 ss.

[37] *Id.*, pp. 142, 173.

Le grand commerce n'échappe pas à l'ambiance de crise[38]. Et les sociétés d'exportation saint-galloises, où se recrutent nos plus forts contribuables, le ressentent. Leur fortune est solidaire des vicissitudes conjoncturelles, guère plus souriantes à l'aube du XVIIIe siècle qu'après la guerre de Trente Ans, puisque, à plusieurs reprises, en 1702, 1707 et 1710, le Trésor de la Ville dut obvier à la «pénurie d'argent» en accordant aux marchands des prêts à court terme[39].

Précisons d'emblée que le négociant pâtira moins – et moins vite – que les producteurs, les tisserands en l'occurrence, qui vivent d'un métier unique. Au commerce sont liées une souplesse et une faculté de retournement plus grandes: une marchandise est abandonnée pour l'autre; les capitaux mercantiles se convertissent.

L'évolution de la fortune moyenne (graphique 7, p. 146) prouve assez que les difficultés sont souvent éphémères pour ceux qui savent profiter des circonstances. Les plus astucieux délaissent les articles saint-gallois, coûteux et d'excellente qualité, conformément à l'exigence obstinée de la corporation des tisserands, pour les toiles d'usage plus courant que fabriquent l'Allemagne du Sud et la Silésie. Et dès le début du XVIIIe siècle, ils se tournent résolument vers le commerce de transit[40].

Emigration de capitaux. D'autres encore convertissent leurs capitaux vers les activités de banque. Les opérations financières du règne de Louis XIV, le financement des guerres notamment, exercent un grand attrait sur l'argent des Suisses[41]. «Le centre lyonnais semble... «privilégié» des environs de 1680-1685 aux krachs de 1709 et de 1720. Il est, en effet, le grand – peut-être le principal – fournisseur des espèces d'or et d'argent indispensables à un gouvernement qui mène, sur toutes les frontières terrestres et maritimes, sur tous les océans une guerre sans doute désespérée, mais qui, pour la première fois, déverse sur les théâtres d'opérations les hommes par centaines de mille et les millions par centaines»[42]. Dans cette conjoncture temporaire, quelques maisons saint-galloises ont joué entre Saône et Rhône un «rôle étonnant et passager»[43]. Parmi ces pourvoyeurs d'espèces du Roi, les frères Hogguer, issus de Jean-Jacques (voir

[38] On peut relire les pages consacrées par H. Lüthy dans sa thèse à l'asphyxie des vieilles maisons «lyonnaises»: *Die Tätigkeit der Schweizer Kaufleute...*, pp. 30-35.

[39] 20 000 florins en 1702, 30 000 en 1707 et 20 000 *Thaler* en 1710: Kaspar Wild, *Auszüge aus handschriftlichen Chroniken und aus den Rathsprotokollen der Stadt und Republik St. Gallen vom Jahr 1551 bis und mit dem Jahr 1750*, St. Gallen 1847, pp. 193-196.

[40] W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 134-135, 140, 142-143 et surtout 173, 176; H. Lüthy, *La Banque Protestante...*, t. I, pp. 58-59.

[41] H. Lüthy, *Die Tätigkeit der Schweizer Kaufleute...*, pp. 96 ss.; *La Banque Protestante...*, t. I, p. 57.

[42] P. Léon, J. Fayollet, M. Garden, *op. cit.*, p. 104.

[43] H. Lüthy, *La Banque Protestante...*, t. I, p. 57. Voir aussi l'ensemble de son chapitre II. P. Léon, J. Fayollet, M. Garden, *op. cit.*, pp. 105, 108-110.

Annexe V, tableau A), solidaires financièrement de maints bourgeois saint-gallois, sont un exemple célèbre[44]. D'autres encore, délaissant une économie en déclin chez eux, se tournent vers les possibilités de gain que fait alors miroiter la prospérité lyonnaise.

Ils sont plusieurs à s'installer hors de leurs murs, sur les bords du Rhône ou ailleurs, mus par «cet esprit de conquête, qui semble constituer le perpétuel ressort de ces hommes»[45]. Le contact avec Saint-Gall reste cependant étroit. Un mécanisme pendulaire lie ces «affairistes» aux maisons-mères, mécanisme que recèlent les correspondances: liens de famille, liens d'affaires, liens d'argent. Affinités complexes qui caractérisent l'ensemble de cette génération de contribuables et lui donnent cohésion[46]. Le contact avec le pays d'origine est maintenu, ne serait-ce que par ce lien fiscal qui nous permet de mesurer, l'espace de quelques années encore, les vicissitudes d'existences instables.

On comprendra désormais comment et pourquoi la crise monétaire, qui sévit en France de 1709 aux années 1720-1725, éprouve le groupe en son entier, ou presque. La déconfiture de quelques maisons «lyonnaises», que ce soit en 1709 lors de la crise des paiements ou pendant et après l'euphorie inflationniste du «Système», dans la débâcle de 1720, retentit infailliblement sur les bilans de certaines sociétés saint-galloises et, atténuée, sur la courbe des fortunes[47]. La faillite de Gaspard Cuentz (52), survenue en paiement de Pâques 1715, s'inscrit comme un blâme dans la généalogie de sa famille et dans le registre de commerce de Saint-Gall[48]. Les défaillances personnelles de ses neveux, conjuguées avec les circonstances, suscitent une avalanche de protêts autour de 1720[49]. Autre illustration de cette instabilité financière presque permanente: en 1715, Meyer (70) dépose son bilan et, à

[44] Voir H. Lüthy, *Die Tätigkeit der Schweizer Kaufleute...*, pp. 111 ss., 147 et *La Banque Protestante...*, t. I, pp. 169-187.

[45] P. Léon, J. Fayollet, M. Garden, *op. cit.*, p. 111.

[46] La reconstitution des filières généalogiques dans les dynasties étudiées et la confrontation du document généalogique avec les registres du commerce de Saint-Gall révèlent ces affinités, familiales et financières – car c'est presque toujours dans son propre entourage que l'on recherche les alliances d'affaires, que l'on constitue une association.

[47] Pour tout ce qui a trait à ces crises financières et monétaires, voir H. Lüthy, *La Banque Protestante...*, t. I, pp. 188 ss., 226 ss., chapitre III; ainsi que André-E. Sayous, «La crise financière de 1709 à Lyon et à Genève», *in Revue d'histoire économique et sociale*, 24 (1938), pp. 57-86, 163-177; du même auteur, «La crise financière de 1709 à Genève», *in Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 6 (1937-1938), pp. 354-383; Heinrich Sieveking, «Die Verflechtung der Schweiz in die Law'sche Krise (1720). Ein Kapitel schweizerischer Handelspolitik», *in Universität Zürich. Festgabe zur Einweihung der Neubauten, 18. April 1914*, Zürich 1914, notamment pp. 93-95.

[48] *Cf. Stemm. Sg.*; *Rb. 839, fol.* 32; H. Lüthy, *op. cit.*, t. I, p. 259.

[49] P. Léon, J. Fayollet, M. Garden, *op. cit.*, p. 117 et note 71.

Saint-Gall, la société-mère doit «demander à ses créanciers (dont la Ville) un délai de trois ans, pour payer ses dettes sans intérêt»[50].

Ces difficultés infléchissent, dans les moments les plus critiques, les courbes présentées ci-dessus. Si les spéculations suscitées par les opérations de Law ont pu profiter à certains, plusieurs firmes saint-galloises au contraire en sortent fortement éprouvées[51] et des raisons sociales s'effondrent dès 1715.

Mais les sévices conjoncturels, qui se répercutent immanquablement sur l'assiette financière d'une classe de marchands largement imbriqués dans les opérations commerciales et monétaires internationales, ne doivent pas dissimuler l'ampleur de cette autre tension: le déclin toilier.

Extinction de dynasties d'affaires. L'évolution fiscale de cette première génération de contribuables, où l'on a pu détecter graphiquement quelques difficultés temporaires, est en effet révélatrice des mutations en cours. La décadence de l'industrie linière, qui longtemps avait nourri les grandes fortunes marchandes, entraîne l'émigration, voire la disparition de plusieurs dynasties d'affaires.

David, l'unique héritier mâle de l'entreprise Amstein (cette entreprise, comme les suivantes, figure sur les tableaux A et C, pp. 322 et 327 de l'Annexe V), cherche fortune à Amsterdam, avant de gagner les Indes occidentales pour un séjour prolongé qu'achève sa mort à Rio Berbice, en 1743[52]. C'est à Lyon, où il a passé le plus clair de sa vie, que meurt Jacques-Henri Fitler; c'est à Lyon ou à Marseille que l'on retrouve ses frères et sœurs, ses enfants; à Paris, établis banquiers, rue aux Ours, d'autres descendants de la famille[53]. Georges-Léonard von Hochreut décède à Rouen, où se fixent ses deux fils, Christophe et Jean-Jacques[54]. Quant aux fortunés Hogguer, Herbert Lüthy a retracé les destins étrangers des fils de Jean-Jacques: Marc-Frédéric, baron de Coppet, Daniel, marquis de Garo et comte de Bignan, Gaspard de Kerquehenec, Laurent et Jean-Jacques, seigneur de Bilaire[55]. Gaspard Cuentz s'établit banquier à Paris, avant de

[50] H. Lüthy, *op. cit.*, t. I, p. 337; *Rb. 839, fol.* 8.

[51] «Bericht des Grafen Karl von Zinzendorf über seine handels-politische Studienreise durch die Schweiz 1764», *in Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 35 (1936), p. 227.

[52] *Stemm. Sg.*, Am Stein David, fils de Hans Joachim(3); *Archives de la Ville, Saint-Gall, Steuerbücher*, 1731-1743 (documents cités ci-après: *St.*).

[53] *St.*, 1721-1745; *Stemm. Sg.*, Fitler Hans Heinrich(17); *Fitler & Cie*, Paris: H. Lüthy, *op. cit.*, t. I, pp. 246, 259.

[54] *Stemm. Sg.*, Hochreutiner Georg Leonhart(58); *St.*, 1755, 1761.

[55] H. Lüthy, *op. cit.*, t. I, pp. 169 ss.; *Stemm. Sg.*, Högger Hans Jacob(44); *St.*, 1700-1715. Jusqu'au milieu du siècle, le greffier a opiniâtrement inscrit dans ses registres les noms des cinq frères banquiers et comptabilisé les arriérés, car depuis 1716 ils ne versaient plus rien, après avoir envoyé de Paris plus ou moins régulièrement la coquette et néanmoins symbolique somme de 600 florins!

mourir dans le canton de Zurich où sa retentissante faillite de 1715 l'a entraîné en exil[56]. Son frère Sébastien voit partir ses fils: l'aîné, le philosophe, poursuit ses études en France puis se retire à Neuchâtel[57]; deux autres se fixent à Lyon et à Paris vers 1715 – où ils saccagent la réputation de la maison-mère: Sébastien, «spéculateur fantasque qui ne suit que sa tête et qui n'a ni rime ni raison», sans cesse à court d'argent et vivant d'espoirs constamment déçus, aventurier polyvalent, sans scrupules et sans crédit, repoussé de tous et qui finira sans un sou vaillant, tout en se donnant une allure de grand homme d'affaires, cynique et expert dans l'art de tromper»; David, «méprisable..., joignant la couardise à l'incompétence..., un incapable qui n'a «jamais eu l'école du commerce», et dont la responsabilité sera grande dans la chute de la succursale française»[58]. Le marchand-banquier Georges Meyer passe sur les bords du Rhône la fin de son existence, entachée par les défaillances d'un de ses débiteurs, qui mit dans l'embarras la maison-mère, le *Meyer & Crommische Credit-Wesen* à Saint-Gall (1715)[59]. Les successeurs de la société commerciale fondée à Lyon par Henri Scherer-Hogguer, Syndic de la Nation suisse, s'installent à demeure en France et dans la grande bourgeoisie française. Les deux fils du Syndic opèrent encore à Lyon; les petits-fils auront un pied ici, l'autre à Paris (maison *Finguerlin et Scherer* à Lyon, *Banque Rougemont* à Paris, dont Daniel-H. Scherer-Marcuart est l'un des associés)[60].

On pourrait allonger encore la liste des émigrants; certains d'entre eux, riches contribuables de la ville de Saint-Gall, ne figurent même pas dans notre échantillon d'étude, car l'invariabilité ou l'irrégularité de leurs contributions fiscales est aberrante. Les Locher, une des plus grosses fortunes de Saint-Gall, avec celle des Hogguer, s'évanouissent comme ces derniers des registres d'impôts – on les retrouve banquiers à Lyon et à Paris[61]. Il en va de même de Gaspard et Nicolas Sollicoffre, nés à Marseille et négociants en la place, dont certains descendants émigrent définitivement[62].

[56] H. Lüthy, *op. cit.*, t. I, p. 259; *Rb. 839, fol.* 32; *Stemm. Sg.*, Cunz Caspar(52).

[57] Hans Jacob Leu, *Allgemeines Helvetisches, Eydgenössisches Oder Schweitzerisches Lexicon*, Zürich, t. XI, 175, p. 257; *Stemm. Sg.*, Cunz Caspar(66).

[58] P. Léon, J. Fayollet, M. Garden, *op. cit.*, pp. 109, 113-114.

[59] *St.*, 1711-1714; *Stemm. Sg.*, Mayer Georg(70); *Rb. 839, fol.* 8; H. Lüthy, *op. cit.*, t. I, pp. 336-337.

[60] *St.*, 1711-1735; les descendants ne dérogent aucunement à leur fidélité fiscale: jusqu'à la fin du siècle, un contrat d'«abonnement» les oblige envers le fisc de la ville de Saint-Gall – voir Annexe V B, p. 324; *Stemm. Sg.*, Scherrer Heinrich(35). H. Lüthy, *op. cit.*, t. I, p. 171; t. II, pp. 331, 332 (note), 615, 683, 727, 848.

[61] *Cf. St.*, 1700-1726; *Stemm. Sg.*, Locher Antoni(48) et descendants; H. Lüthy, *op. cit.*, t. I, pp. 52 (note), 129, 133, 170, 240.

[62] *Cf. St.*, 1706-1731; *Stemm. Sg.*, Zollikofer Caspar(276) et Nicolaus(277); H. Lüthy, *op. cit.*, t. I, p. 403; t. II, p. 89; Louis Malzac, «Une famille de négociants suisses à Marseille (1550-1770). Les Zollicoffer de Saint-Gall», *in Provincia. Revue trimestrielle d'histoire et d'archéologie provençales*, 14 (1934), p. 103.

Ainsi les uns, attirés par de nouvelles perspectives de profit, émigrent. Les autres s'évanouissent définitivement de la scène fiscale: bien rares sont les fils qui, par un élan renouvelé, perpétuent la richesse de leurs pères; exceptionnelles, les familles où se maintient l'ancienne tradition des affaires[63].

En quelque sorte, on assiste à Saint-Gall à une érosion du grand capital commercial, que les simples aléas conjoncturels, liés aux expériences de la fin du règne de Louis XIV et de la Régence, ne suffisent pas à expliquer. Elle coïncide exactement avec le creux d'une longue tendance dépressive: tout se passe comme si le sort de nos contribuables était solidaire de la récession générale décrite plus haut et l'effondrement de leur groupe un épilogue fatal à la veille du renversement tendanciel (1740-1750).

[63] En passant, il faut peut-être signaler aussi le fait que plusieurs de nos contribuables s'éteignent sans héritier, ou sans héritier mâle. L'extinction de certaines familles depuis 1690 n'a pas manqué de frapper un observateur contemporain, Bernhard Wartmann, *Statistik der Stadt St. Gallen* [environ 1794], *fol.* 262 (*Bibliothèque «Vadiana»*, Saint-Gall, *ms.* S 137a).

Chapitre VII

CAPITAUX COMMERCIAUX À SAINT-GALL ET INDUSTRIE RÉGIONALE: L'HISTOIRE D'UN HIATUS

L'analyse des pages précédentes nous a éloignés de l'objectif initial: les investissements industriels dans le coton au début du XIXe siècle, l'origine et les moyens mis en œuvre par les promoteurs des filatures. Mais ce n'est qu'une apparence: à la suite de beaucoup d'auteurs, j'ai retenu la formation, l'accumulation du capital, comme une éventuelle condition préalable de l'industrialisation.

L'analyse des revenus fiscaux de la ville de Saint-Gall a souligné d'une part la stabilité relative du patrimoine bourgeois[1]. D'autre part, pour les catégories fiscales supérieures, elle a mis en relief une cassure dans le grand capital local: une émigration d'affaires et d'argent dans le premier tiers du XVIIIe siècle.

C'est à ce moment que s'esquisse la démarcation entre les deux générations fiscales définies, entre les vieilles dynasties commerçantes qui devaient leur opulence à l'industrie toilière – et ne sortirent pas indemnes de sa décadence – et les agents d'une prospérité nouvelle, liée à l'essor cotonnier. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'initiative appartient à d'autres hommes. D'autres fortunes se constituent, dont les racines ne plongent guère dans les fastes passés.

Il nous faut définir maintenant les rapports de cette deuxième génération de contribuables avec l'industrie naissante du coton.

[1] En valeur nominale, la fortune moyenne des bourgeois saint-gallois parvient tout juste à rattraper à la fin du XVIIIe siècle les niveaux atteints au milieu du XVIIe; en valeur réelle, elle ne cesse de se dégrader (*cf. supra*, p. 135; graphique 4, pp. 136-137).

1. Les filatures mécaniques

Les premières filatures mécaniques essaiment dès 1800 en terres appenzelloise et saint-galloise. Cette *épopée* nous a été maintes fois et minutieusement rapportée dans les récits du développement textile. Inutile, par conséquent, de commenter ces créations industrielles. Un seul graphique suffira, représentant les naissances successives et la durée des entreprises ouvertes avant le milieu du XIXe siècle dans les deux cantons. On y lira d'un coup d'œil l'impétuosité novatrice des quinze premières années (*cf.* graphique 8, p. 155)[2].

En fait, dans la première moitié du XIXe siècle, trois étapes distinctes se succèdent. Dans un premier temps, jusqu'en 1815, ce sont des citadins de Saint-Gall qui font preuve du plus grand dynamisme. Leurs efforts s'inscrivent dans une période particulièrement favorable à la filature continentale, celle des représailles économiques envers la Grande-Bretagne: pendant quelques années, le Blocus supprime les effets de l'avance technique des Anglais. Sur une trentaine d'établissements appelés à la vie en ce demi-siècle, deux tiers l'ont été avant la chute du Système continental, soit une vingtaine, installés surtout en ville ou à proximité, sur la Steinach. Parmi ces entrepreneurs, les bourgeois de Saint-Gall se distinguent (des sept filatures ouvertes dans le canton d'Appenzell – le graphique n'en comporte que 4 – la plupart l'auraient été pour le compte de ceux-ci[3]). Mais ne perdons pas de vue le poids modeste de ces initiatives: ce ne sont que 347 métiers, 62 400 broches, qui tournent dans la région vers 1813-1814[4], équipements primitifs, répartis le plus souvent dans des ateliers minuscules. Ephémères aussi: aucune de ces créations, hormis celle du Zurichois Brändlin, aux solides bases financières, ne survivra. Le Blocus une fois levé, la concurrence anglaise s'affirme impitoyable. Nombreux sont les métiers condamnés à l'inactivité. Révolu le temps des improvisations. Dorénavant, seule une entreprise de quelque envergure, secondée par des moyens suffisants et sise auprès des sources d'énergie indispensables peut subsister.

Ce sont des Zurichois qui relancent ici la filature. Les industriels de cette deuxième étape (de 1815 aux environs de 1830) sont à l'avant-garde du progrès et ouvrent les premières fabriques viables. Ce sont les Brändlin de Stäfa, les Hürlimann de Richterswil, deux familles appelées à coopérer par la suite, les Staub, Honegger et Wälti, également riverains du lac de Zurich, enfin, et non le moindre, J. J. Rieter de Winterthour ainsi que son collaborateur, J. U. Graf[5].

[2] Les données utilisées ici figurent dans l'Annexe VI B, pp. 334-338.

[3] *Verhandlungen der schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft*, (1820), p. 71.

[4] *Id.*, p. 72.

[5] Sur les initiatives industrielles des Zurichois hors de leur canton, *cf. supra*, pp. 60-63.

Graphique 8 Les premières filatures mécaniques dans les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell

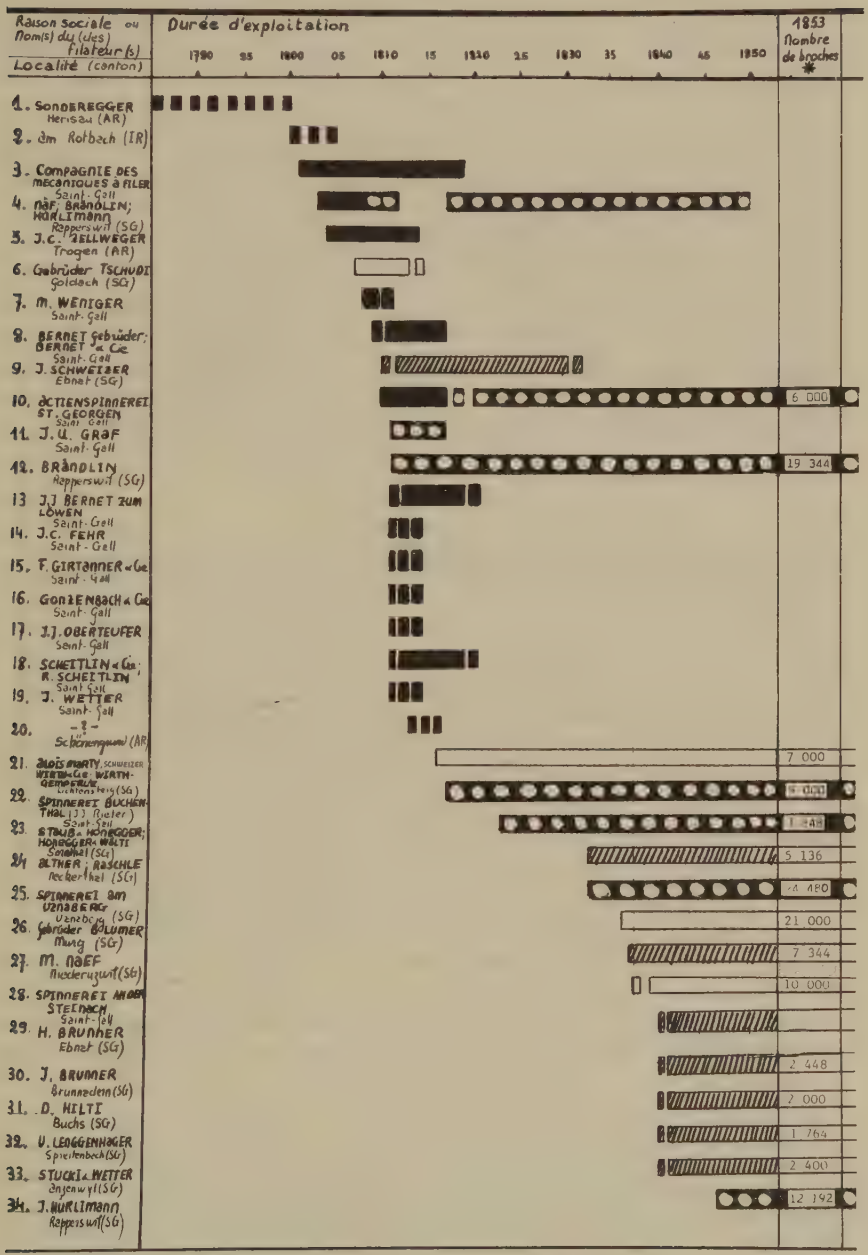

* Les chiffres donnés sont tirés de WERNER AMMANN, 100 Jahre Spinnerei an der Lorze Baar, 1854-1954, Jubiläumsschrift, Baar 1954, p. 237.

Ce n'est que vers 1830 et après que les Saint-Gallois sortent de leur réserve: certains fabricants du Toggenbourg, animant une affaire de tissage généralement, quittent alors leur dépendance à l'égard des fournisseurs de filés en installant à leur tour quelques milliers de broches. La première vague d'échecs est oubliée.

Mais c'est relativement tard que l'industrie textile de cette région peut compter sur une infrastructure forte et moderne[6]. Dans l'intervalle, elle s'est orientée vers les ressources du travail qualifié, et spécialisée dans toute une gamme d'articles *manufacturés*.

J'ai posé déjà le problème de l'accès aux nouvelles techniques de la production cotonnière comme un problème de capitaux. Disponibles ou non. Sont-ils réellement déficients ici? Les premières filatures sont le fait de citadins saint-gallois surtout, initiatives avortées; la relève est assumée par des industriels zurichois, lors d'une seconde vague d'investissements, beaucoup plus considérables cette fois. L'explication des premiers ratés réside-t-elle dans la capacité financière des entrepreneurs de la place? Tentons de répondre maintenant à cette question.

2. Capitaux manufacturiers et commerciaux à Saint-Gall dans la seconde moitié du XVIIIe siècle

Renouons avec l'analyse fiscale précédente. Nous ne l'avons vu que fugitivement: une nouvelle élite fiscale se forme, appartenant à un autre temps économique. Ouvrons encore une fois les registres du fisc pour observer cet échantillon de contribuables aisés, désigné plus haut comme la «seconde génération fiscale»: il reste à préciser le rôle économique de ces hommes et leurs rapports avec l'industrie cotonnière.

Une accumulation de biens se dessine ici qui contredit l'hypothèse d'une pénurie de moyens financiers sur la place. Quelques individus s'enrichissent considérablement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. A déchiffrer les sommes individuelles, versées d'année en année au sein de ce groupe, on perçoit une progression remarquable: entre 1760 et la fin du siècle, la plupart des fortunes ont décuplé[7]. Une courbe de la fortune moyenne (graphique 9, p. 157) illustre cette gradation. Exprimé en valeurs nominales, le

[6] Soit environ 85 000 broches dans les années 1840, produisant d'excellents filés dans les numéros élevés (*cf. supra*, chapitre II, note 16); en 1853, on dénombre près de 140 000 broches dans le canton de Saint-Gall (Werner Ammann, *100 Jahre Spinnerei an der Lorze Baar, 1854-1954. Jubiläumsschrift*, Baar 1954, p. 237); vers 1865, 220 000 (Hermann Wartmann, *Industrie und Handel des Kantons St. Gallen auf Ende 1866. In geschichtlicher Darstellung*, St. Gallen 1875, p. 489).

[7] Les exceptions sont rares: Zollikofer(374), Vonwiller(124), Merz et Luz (*cf.* Annexe V B, p. 324).

Graphique 9 Saint-Gall. Deuxième génération fiscale. Fortune moyenne

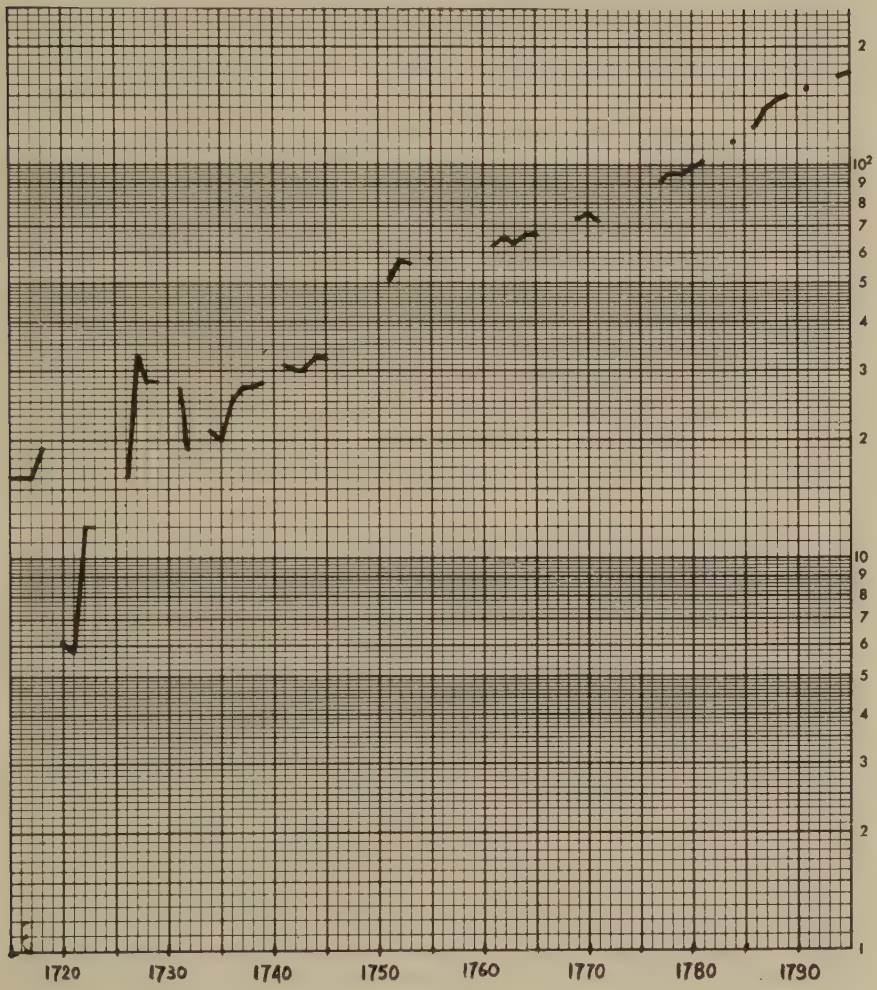

niveau matériel de cette classe ne cesse de s'élever jusqu'en 1795. Même si l'on tenait compte de l'inflation parallèle des prix à la consommation, la constatation resterait sans aucun doute valable[8].

[8] Le document fiscal prête le flanc à la critique; il faut le répéter ici et souligner quelques infidélités dont il se rend coupable. Les déclarations des bourgeois soumis à l'impôt sur la fortune sont-elles conformes à l'état de leurs biens? Il n'est pas exclu que les moins honnêtes d'entre eux sous-évaluent sciemment leurs avoirs (dans la réalité, la progression des patrimoines serait alors sensiblement plus accusée que dans les courbes tracées).

Combien de fortunes sont ici arrachées à la force des bras! Car c'est d'une bien modeste origine que sourd l'aisance. Ainsi, avant de mourir en 1753, le père de Barthélémy Appenzeller ne verse que 15 *Kreuzer* au fisc (ce qui correspond à un avoir de 100 florins) – et son fils, un de nos contribuables, détient néanmoins la plus grosse fortune de la ville à la fin du siècle[9]. L'origine des Bernet, des Fehr est modeste aussi. Modeste, celle des Ritz, des Schirmer ou des Steinmann. Et les exemples foisonnent d'une humble ascendance, rarement démentis par une exception. Les Schlumpf ne sont qu'une branche éloignée de l'illustre famille des négociants; ils ne doivent rien à la fortune de leurs lointains parents, sinon peut-être leurs attaches longuement soignées avec Lyon, puisque Nicolas (182) y fit ses débuts[10], que Gaspard, son fils, vécut jusqu'en 1763 sur les bords du Rhône[11] et que son neveu David y remplit les fonctions de Syndic de la Nation suisse[12].

D'une manière générale, l'aisance de ces contribuables est leur œuvre personnelle[13]. Ces familles, distinctes de la génération précédente des grandes fortunes du XVIIIe siècle – ou dont les rapports avec celle-ci ne sont que

Un autre problème surgit aussi, imprimant une légère distorsion à notre courbe fiscale: il s'agit des *amodiations* (ou «abonnements» fiscaux), accordées à des négociants (*cf.* Annexe III A, p. 311). Le procédé devient plus fréquent à la fin du XVIIIe siècle. Il soustrait au fisc, pendant une durée de six, dix ans ou plus, si les «abonnements» sont renouvelés, une quote-part grandissante des capitaux engagés dans les affaires. Dans les registres fiscaux, cela se traduit par la disparition d'un ou deux contribuables, remplacés par la raison sociale qui repose sur leurs investissements conjugués. Le contribuable, de personne physique qu'il était, devient donc personne morale, aux prestations fixes pendant une durée déterminée.

Par ailleurs, l'inflation au XVIIIe siècle, dont l'envergure n'a jamais été appréciée quantitativement – et ne le sera sans doute jamais – entraîne des conséquences complexes et variables selon les classes de fortune et de revenu. On peut certainement connaître et mesurer l'inflation des prix alimentaires ... mais quel rôle joue-t-elle dans le budget des bourgeois les plus fortunés de Saint-Gall? Ici encore, nous pouvons la négliger.

[9] *Archives de la Ville, Saint-Gall, Steuerbücher* (cités ci-après: *St.*), 1751-1752, 1770-1795; voir Abbenzeller Heinrich(106), *in Stemmatologia Sangallensis oder: Geschlecht-Register aller in der Statt St. Gallen verbürgerter und sich noch im wesenfindenden Geschlechtern; von ihrem Ursprung soweit man auf denselben kommen könen in Genealogischer Ordnung hergeleitet biß auf das Jahr 1732.* Von Hrn. J. Jacob Scherrer, Dec. Sang. und biß auf jezige Zeiten fortgesezt von Jacob Huber, d. z. Pfr. zu St. Leonh. [1752-1769] (cité ci-après: *Stemm. Sg.*).

[10] *St.*, 1720-1721.

[11] *St.*, 1761-1763; *Stemm. Sg.*, Schlumpf Caspar(227).

[12] *St.*, 1742-1755; *Stemm. Sg.*, Schlumpf David(216) .

[13] Il faut tout de même signaler quelques exceptions. Ainsi Laurent Kunkler émane d'une longue lignée commerçante – évoquée déjà – et les biens qu'il recueille à la mort de son père, Syndic de la Nation suisse à Lyon, sont importants, puisque sa charge fiscale double à ce moment (*St.*, 1755, 1761; *Stemm. Sg.*, Kunkler Laurenz(101)). Les origines de Christophe Wegelin plongent également dans les milieux décrits plus haut et un beau mariage, avec une fille d'Antoine Locher, lui vaut un héritage monumental après la mort de ses beaux-parents (*St.*, 1726 ss.;

ténus – appartiennent à des couches de population plus modestes, celles surtout de l'artisanat saint-gallois. Sur les 60 personnes qu'enrégimente cette catégorie fiscale, une vingtaine vivent du seul métier de tisserand; la moitié au moins appartient au secteur artisanal, les autres au commerce. En amont, la génération des pères porte une même empreinte: une vingtaine sont tisserands, une trentaine exercent un métier de leurs mains[14]. Les pères ne lèguent souvent rien d'autre à leurs héritiers que l'exemple d'une persévérance assidue dans le labeur quotidien. C'est du moins ce que nous enseignent les rôles fiscaux.

Pour compléter ces informations sur les activités économiques de notre échantillon fiscal, il faut encore faire appel aux généalogies des bourgeois de la ville et aux registres du commerce[15]. Malheureusement, l'abondance des renseignements recueillis ne masque pas toujours leur imprécision. Un même individu est tantôt *Kaufmann*, tantôt *Handelsmann*; certains tisserands sont dénommés tout à coup «fabricants», ou négociants; les négociants désignés comme tels ici peuvent aussi apparaître sous d'autres qualificatifs ailleurs: tisserands ou fabricants[16].

Néanmoins, un fait est certain: c'est dans les métiers textiles que se recrutent la plupart d'entre eux et c'est à une promotion manufacturière qu'ils doivent l'accroissement de leurs biens. Affiliés à la corporation des tisserands, ils commencèrent par accomplir leur apprentissage dans la pro-

Stemm. Sg., Wegelin Christoph(18); Locher Antoni(79)). C'est à son fortuné père et surtout au même Antoine Locher, dont il épouse une autre fille, que Georges-Léonard Zollikofer doit l'étendue de ses biens (*St.*, 1726 ss.; *Stemm. Sg.*, Zollikofer Georg Leonhard(305)). Quant au père de Jacques Zollikofer, Henri(242), il figure aussi dans notre première liste; mais ses richesses ont fondu d'année en année après la catastrophe de Law (*cf.* Annexe V A, Zollikofer Heinrich(242); *St.*, 1722-1739; *Stemm. Sg.*, Zollikofer Heinrich(242) et Jacob(358)).

[14] *Cf.* Annexe VI A, pp. 328-333.

[15] Voir *Stemm. Sg.* et *Archives de la Ville, Saint-Gall, Raggionenbücher, mss. 839* (1712-1768); *840* (1769-1780); *841* (1781-1789); *842* (1790-1803); *Raggionen Protocoll* (1804-1841), cités ci-après: *Rb.* Voir les résultats dans l'Annexe VI A, pp. 328-333.

[16] J'ai comparé les renseignements des registres d'impôts à ceux de la généalogie citée (*Stemm. Sg.*) ou à ceux des registres du commerce, qui classent sommairement les raisons sociales des entreprises de la place par catégories d'activité: «*Handels- und Kaufleute*», «*Ladenleute*», «*Fabriquanten*». Il s'agit respectivement du corps marchand, des détaillants et des «fabricants» ou entrepreneurs vivant d'une activité organisée selon le *Verlagssystem*. Mais la distinction entre les trois groupes se révèle parfois assez floue. Par ailleurs, bien des maisons de commerce dont les structures de production reposent sur le *Verlagssystem* ne sont pas comprises dans la catégorie des «fabricants» (voir par exemple *Gonzenbach, Schlumpf & Söhne* qui confient leurs commandes de broderies aux campagnes avoisinantes et ne sont pas pour autant classés comme «fabricants»: Walter Bodmer, *Die Entwicklung der schweizerischen Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige*, Zürich 1960, p. 236 et *Rb. 840, 841*). Il faut admettre en définitive que chaque négociant doit pouvoir «fabriquer», de même que les fabricants s'adonnent au négoce.

duction et l'apprêt des toiles de lin. Mais la déchéance de ces activités les oriente, dès 1720-1730, vers les textiles nouveaux: futaines, lins tramés de motifs en coton et, à partir de 1750, mousselines et broderies. Le temps aidant, l'opposition de la *Weberzunft* au *Verlagssystem* s'estompe: maints artisans deviennent entrepreneurs, se muent en *Verleger* (ou fabricants), confiant autour d'eux, à une main-d'œuvre urbaine libre ou rurale, des travaux «à façon»[17]. En 1778, la ville compte «cinquante maîtres tisserands, fabriquans des toiles de lin, tenant leurs ouvriers dispersés en ville et dans les environs, dans le pays d'Appenzell et de la Thurgovie. Jn Joachim Steinmann est le plus fort négociant[18]. Une douzaine sont de sa force pour les toiles de lin, de coton, mousselines et mouchoirs»[19].

C'est bien, dans les sources consultées, le fait le plus frappant: l'évolution qui élève le simple *Weber* à la dignité de *Fabrikant*, évolution d'autant plus sensible dans les rôles fiscaux que l'on suit pas à pas la carrière économique de ces hommes. De leur émancipation de la puissance paternelle jusqu'à la maturité de leurs entreprises, chaque étape de l'élévation, matérielle et sociale, s'inscrit dans l'escalade fiscale. On voit se constituer ici un groupe d'hommes, mariés avec la conjoncture et profitant plus que d'autres de ses emballements.

Observons la famille particulièrement dynamique des Rietmann. Ils sont deux frères, Jacques, l'aîné (89) et Pancrace (97), à se partager les fruits d'une association prospère, avant de transmettre à leurs enfants biens accumulés et sens des affaires. Fils de tisserands, ils tissent. Leurs débuts ne sont pas spectaculaires: vue sous l'angle fiscal, leur fortune s'accroît lentement – mais régulièrement – d'une année à l'autre. Dès le milieu du siècle, ils concentrent leurs ressources dans une entreprise commune, *Rietmann Frères*, qui les consacre «fabricants». Du coup, leurs taxes s'emballent[20]. Antoine (122), fils de Jacques, tisserand selon les indications généalogiques, apparaît comme négociant dans les registres d'impôts, où sa fortune triple en une trentaine d'années; il reprendra pour quelque temps les affaires de feu son père[21]. Quant à ses cousins, Jean-Jacques (128) et Antoine (131), de Pancrace, ils épousent de même la carrière de tisserand-fabricant; mais avec moins de fougue, semble-t-il[22]. En filigrane, l'activité

[17] H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 91-103; W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 183, 199, 236; Albert Bodmer, «Die Gesellschaft zum Notenstein und das Kaufmännische Directorium. Ein Beitrag zur Sozial- und Wirtschaftsgeschichte der alten Stadtrepublik St. Gallen», *in 102. Neujahrsblatt*, St. Gallen 1962, p. 37.

[18] C'est aussi le tisserand-fabricant de notre liste (*cf.* Annexe VI A, Steinmann(58), p. 331).

[19] *Paris, Ministère des Affaires étrangères*, Mémoires et Documents, Suisse, 4, *Etat des Manufactures établies en Suisse, 1778, fol.* 350.

[20] *St.*, 1732-1781, 1732-1771; *Stemm. Sg.*, Rietmann Jacob(89) et Pancraz(97); *Rb. 839, fol.* 15 *verso*; *840, fol.* 138; 841, *fol.* 180.

[21] *St.*, 1761-1795; *Rb. 841, fol.*180.

[22] *St.*, 1777-1791.

du premier apparaît ici et là dans les registres du commerce: il entre en 1767 dans la société d'un *Barthélémy Spindler*, place une commandite de 15 000 florins dans celle de *Schlumpf, Fels & Cie* (1781-1788), puis de 22 000 chez *Henri d'Alexandre Zollikofer* entre 1787 et sa mort, survenue en 1793[23]. Est-ce son fils aîné, Pancrace le négociant (158), que l'on retrouve dans les sociétés *Pancrace de J. J. Rietmann, Algöwer & Rietmann, Ruprecht Huber & Rietmann*? L'information est incertaine[24]. Toutefois, c'est là que s'arrêtent les traces laissées par cette famille dans le champ des textiles. Les fils et petits-fils se tournent ailleurs: meunerie, commerce de détail, orfèvrerie, etc.[25].

Les biens d'un Daniel Ritz (27) passent de 1100 florins en 1728 à plus de 45 000 en 1764 – mais ses fils Jean Joachim et Paul ne feront pas honneur à cette carrière: six ou huit ans après la mort du père, ils résilient leur contrat de société et «ne fabriquent plus»[26]. En revanche, leur cousin Henri (29) affiche un dynamisme peut-être imprudent: 400 florins en 1745, 50 000 en 1784; le malheureux n'en a pas moins amoncelé les dettes. En 1785, il s'enfuit à Bregenz en compagnie de son fils aîné et sera banni ensuite de la Confédération[27].

Les frères Wetter (125 et 130), eux aussi tisserands puis fabricants, témoignent d'un même succès: 200 ou 300 florins tout au plus vers 1736-1741; 40 000 le jour où Jacques décède, que réussit à faire fructifier encore une veuve diligente, seule héritière; et 50 000 au moins chez Léonard, dont le cinquième alimente l'entreprise de famille, *Léonard Wetter & Cie*[28].

Les documents multiplient et illustrent à souhait de telles carrières, carrières artisanales surtout. Mais à côté de ces maîtres d'œuvre, promus fabricants et parfois marchands, il y a les négociants proprement dits, l'autre moitié de notre effectif. Ce sont les firmes cotonnières des Schlumpf, de Christophe Wegelin, celles de Daniel Kelli, des Schlatter, Gonzenbach, etc.[29]. Membres de la *Chambre de Commerce* de Saint-Gall *(Kaufmännische Korporation)*, elles appartiennent, selon les statuts de 1730, aux milieux du commerce de gros et de change[30]. Parmi les «deux négociants de coton en laine, coton rouge, fil de coton et lin de Silésie..., d'indigo, Kellei et Compag^e^ sont les plus forts». Par ailleurs, «vingt négo-

[23] *Rb. 839, fol.* 131; *840, fol.* 43; *841, fol.* 12; *842, fol.* 48.

[24] *Rb. 842, fol.* 23, 50, 93.

[25] Voir *Stemm. Sg.*, Rietmann(122), (128), (131) et descendants.

[26] *St.*, 1728-1765; *Rb. 839, fol.* 48 *verso; 840, fol.* 151; *Stemm. Sg.*, Riz Daniel(27) et descendants.

[27] *St.*, 1745-1784; *Stemm. Sg.*, Riz Heinrich(29).

[28] *St.*, 1736-1794, 1741-1791; *Rb. 841, fol.* 191; *Stemm. Sg.*, Wetter Jacob(125) et Leonhard(130).

[29] «Bericht des Grafen Karl von Zinzendorf über seine handels-politische Studienreise durch die Schweiz 1764», *in Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 35 (1936), p. 225.

[30] A. Bodmer, *op. cit.*, p. 36.

ciants en gros... tiennent maison à Lyon, Marseille, Rouen et Nantes [dont] Henri Scherer, David Gonzenbach et Compag^e sont les plus considérables»[31]. Mais leur activité ne se borne pas là: la plupart d'entre eux sont aussi des *marchands-fabricants*, entrepreneurs d'envergure peut-être plus large que leurs homologues, tisserands et fabricants. «Quinze maisons au moins tiennent des brodeurs en ville, aux environs et en Souabe et nourrissent quantité de monde avec la broderie des mousselines des Indes et du Pays. Caspar Schlatter fait en cet article et autres des Indes une de nos premières maisons»[32].

Artisans urbains ou maisons de commerce, c'est à l'essor du coton qu'ils doivent leur succès. Les fortunes manufacturières et commerciales décrites ici sont le fait, presque toujours, de familles arrivées, rompant avec la tradition corporative et favorisées par une conjoncture optimiste. Le mouvement de leurs biens, leur accroissement peu banal dans la seconde moitié du XVIIIe siècle s'accordent fort bien avec une observation faite au début de cet ouvrage. Le lecteur se souviendra peut-être des mutations qui se produisent alors dans les structures textiles du pays: elles s'opèrent en faveur d'une Suisse orientale jusque-là éclipsée par les indiennages alignés sur les frontières occidentales. Le lent renversement dans l'équilibre des forces productives et des exportations textiles s'est traduit de manière frappante dans les courbes de la fortune saint-galloise dès 1750-1760. Observons celle du revenu fiscal global (*cf. supra*, graphique 1, pp. 128-129): elle prend une orientation nouvelle dès le milieu du XVIIIe siècle. Après la longue dépression du XVIIe, culminant dans le premier tiers du XVIIIe, les perspectives s'améliorent. Après les tensions économiques troublant cinq ou six décennies entre 1690 et 1740-1750, le *boom* du coton entraîne la Suisse orientale tout entière dans un essor prodigieux. Les quantités produites de cotonnades et tissus mixtes, apprêtés dans la ville de Saint-Gall, en témoignent[33]. Cette croissance rapide touche un large secteur de sa population, réagissant favorablement aux courants plus lucratifs qui succèdent à la faillite des activités toilières. Dans cette évolution décisive, «Saint-Gall et sa région industrielle arrivent à la pointe de toute l'industrie européenne des cotonnades fines et en ont le monopole presque absolu»[34].

Le coton est devenu secteur pilote. Les promoteurs de cette activité, les plus dynamiques et les plus entreprenants, sont aussi les plus riches: ils forment les gros bataillons d'un groupe fiscal dominant.

Si l'on en croit la gradation des quelques patrimoines retenus, les plus importants dans les murs de la cité, les disponibilités monétaires ne font

[31] *Paris, Ministère des Affaires étrangères*, Mémoires et Documents, *ibid.*, *fol.* 350-351; comparer avec ma liste, Annexe VI A, pp. 329 ss.

[32] *Paris, Ministère des Affaires étrangères*, Mémoires et Documents, *ibid.*, *fol.* 351.

[33] *Cf.* W. Bodmer, *op. cit.*, graphiques présentés à la fin de l'ouvrage.

[34] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 158; *cf.* aussi pp. 100 et 150-165.

pas défaut ici. Des moyens existent. Et qui plus est, ces moyens appartiennent aux promoteurs des activités cotonnières de la région. Nos contribuables, ces hommes arrivés, sont précisément les artisans d'une prospérité renaissante.

Aussi serait-il logique que les premières options pour la mécanisation du filage partent de ce groupe. Certains de ces cotonniers de la fin du XVIIIe siècle, rodés dans la discipline des affaires et la recherche du profit, disposant de ressources croissantes, affirment-ils un don novateur dans la révolution des techniques? Sont-ils les investisseurs fascinés par les toutes premières «mécaniques à filer» et leurs prodiges?

Examinons maintenant dans quelle mesure les capitaux citadins ont pu soutenir une première industrialisation dans les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell.

3. Les investisseurs dans les premières filatures

a) Solution de continuité entre dynasties manufacturières et pionniers industriels

De fait, les fortunes acquises dans le textile restent toutes manufacturières et marchandes. J'ai pu suivre de père en fils les entreprises des contribuables identifiés dans l'échantillon fiscal précédent. Sur les 33 familles retenues, familles de fabricants et de négociants, 5 seulement voient un des leurs s'intéresser aux fabriques mécanisées.

Par exemple, la famille particulièrement entreprenante des Bernet, riches et notables en la place[35]. Les deux frères, Gaspard (12) (1698-1766) et Jean-Joachim (16) (1725-1809), tisserands à l'instar de leur père, établissent leur fortune dans la fabrication et le commerce des manufacturés. Les héritiers de ces deux fortunes sont plusieurs; on les retrouve tous dans les affaires, comme le prouvent un certain nombre de raisons sociales inscrites au registre du commerce. C'est Gaspard (24) (1756-1821), de Jean-Joachim (16), «devenu riche», qui prend l'initiative, annexant la filature à son négoce de mousselines. Il commence par placer de l'argent dans la *Compagnie des Mécaniques à filer* à Saint-Gall, en y finançant trois *mule-jennys* (1801)[36]. Puis, dès 1809 environ, il fait tourner quelques broches en association avec

[35] Le dynamisme dans les affaires des trois Bernet de notre liste s'assortit d'ambitions sociales – attitude assez caractéristique par ailleurs du groupe fiscal étudié. Voir la monographie consacrée à cette famille: Friedrich Bernet, *Die Familie Bernet, verbürgert in der Stadt St. Gallen 1630-1919. Eine geschichtliche Darstellung mit Stammbaum*, [St. Gallen] 1919.

[36] Voir l'Annexe VI B, pp. 335 ss., consacrée aux entreprises de filature et recensant les établissements dont il est question dans ces lignes.

son frère Daniel, entreprise élargie à plusieurs «actionnaires» entre 1815 et 1817 (ce dernier établissement, la filature N° 8, compte également Jean-Jacques Meyer (1744-1827) parmi ses actionnaires, lui aussi contribuable de l'échantillon). Un petit-cousin des frères Bernet, Jean-Joachim (29) (1767-1834), tente l'aventure aussi. A son commerce de mousselines, il ajoute la filature entre 1812 et 1819. Etablissements éphémères. C'est également le cas des quelques broches installées par les fils de David (21) Gonzenbach (1738-1810), un des très riches contribuables, et de deux membres de la famille des Girtanner. Frédéric (64) (1765-1857) est mentionné comme filateur en 1812; et un oncle de celui-ci, Daniel (52), semble s'intéresser à la nouvelle activité, puisqu'il place une commandite chez *Girtanner & Wegelin*, une des maisons de commerce actionnaires de la *Compagnie des Mécaniques à filer*. Quant à la cinquième famille patronnant les débuts de la filature à Saint-Gall, il s'agit précisément des Wegelin. André (46) (1755-1823) et Antoine (41) (1759-?), fils d'un de nos contribuables et soutiens de ladite *Girtanner & Wegelin* (investissant près de 18 000 florins de Saint-Gall dans la *Compagnie des Mécaniques à filer*), ouvrent en 1810 une filature sur la Steinach, enrôlant d'autres actionnaires dans l'entreprise (*Wegelin & Cie, Actienspinnerei St. Georgen*, N° 10). Ce dernier établissement, de 6000 broches environ en 1818, est alors un des plus importants de la place avec la *Compagnie des Mécaniques à filer* (8000 broches) et les entreprises du Zurichois J. J. Rieter qui, avec Augarten, Schönthal et Buchenthal, en réunit alors près de 15 000. C'est d'ailleurs Rieter qui rachète, pour 20 000 florins, la filature en difficulté des Wegelin (1818-1820).

Ils sont peu nombreux, donc, ceux qui, au sein des familles les plus actives dans la fabrication et le commerce des cotonnades, les plus fortunées aussi, risquent leurs fonds dans la production mécanique des filés. Conviendrait-il d'invoquer, à propos de cette société manufacturière et commerçante, redevable de son ascension économique au développement de l'industrie cotonnière, une certaine aversion pour les risques inhérents à la nouveauté? Ils ont affiché en leur temps un dynamisme exceptionnel, un sens de la novation qui ne se perpétue pas chez leurs descendants. Ceux-ci continuent à vivre des affaires léguées par les pères, laissant à d'autres les initiatives hardies[37].

Le négoce devient tradition. Et d'ailleurs, même pour les quelques filateurs évoqués, issus de ce groupe fiscal, la filature n'est qu'une activité accessoire, un greffon industriel ajouté à la branche commerciale. Un greffon qui avorte, on le sait: ils renoncent rapidement aux broches installées, alors même que leurs autres affaires subsistent. Les Bernet, les Meyer,

[37] J'ai pu constater que presque tous les riches contribuables ayant une descendance mâle (soit les trois quarts du groupe examiné) lèguent leur entreprise à leurs fils, qui reprennent et poursuivent la même activité commerciale (sondage à disposition chez l'auteur).

comme les Girtanner, les Gonzenbach et les Wegelin, remettent leur maison de commerce de génération en génération[38].

Ainsi, les fortunes acquises dans la fabrication et la commercialisation des cotonnades restent toutes marchandes. Faible est la proportion des familles qui, enrichies par les activités manufacturières et le négoce, aboutissent à l'usine. Et ceux des capitaux commerciaux qu'elle attire dès l'amorce du mouvement de mécanisation s'en retirent aussitôt. A Saint-Gall, la grande bourgeoisie d'affaires de la fin du XVIIIe siècle ne crée pas les éléments productifs nouveaux, les industriels du XIXe siècle. Et ce capitalisme local, longtemps lié aux structures traditionnelles du *Verlagssystem*, ne se mue pas en capitalisme industriel.

b) Origine des filateurs: la prépondérance des maisons de commerce

Quelle est alors l'origine des fonds consacrés aux premières tentatives de mécanisation, ces tentatives si tôt abandonnées? Les filateurs de la région sont-ils des aventuriers, de petits entrepreneurs modestes, dont le manque de moyens hypothéquerait rapidement la viabilité d'une fabrique?

Complétant l'image proposée par le graphique 8 (p. 155), le tableau B de l'Annexe VI (pp. 334-338) permet de cerner la provenance des capitaux investis ici et, dans certains cas, l'importance des moyens mis en œuvre[39].

[38] Dans un livre d'adresses commerciales suisses, publié en 1841, on trouve encore des descendants pour les Bernet, les Gonzenbach, les Wegelin (*Vollständiges Adressbuch [der Schweiz]. I. Abtheilung*, St. Gallen 1841, pp. 2, 4, 9-10); quant à la banque *Friedrich de Friedrich Girtanner*, une belle entreprise de famille, elle subsiste jusqu'à sa faillite de 1837.

[39] La littérature spécialisée, fondée aussi bien sur des documents d'archives que sur des témoignages privés – je cite principalement l'ouvrage de W. Bodmer, *op. cit.*, et celui, moins récent et plus proche des faits, de H. Wartmann, *op. cit.* — m'a permis de dresser un inventaire sans doute exhaustif des filatures appelées à la vie dans les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell (Annexe VI, tableau B, pp. 335 ss.). Je l'ai complété, du moins pour les établissements du district urbain de Saint-Gall, par des *états d'entreprises* (*Firmenverzeichnisse*). Il s'agit d'une série de livres d'adresses, classant les firmes selon leurs activités, sans autres indications. Pour 1809: *Verzeichniss des Handelstandes nebst dem damit verbundenen Gewerbstande der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1809; pour 1812: *Adressbuch der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1812; pour 1819: *Adressbuch der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1819. Signalons encore, pour 1841, un répertoire cantonal dans *Vollständiges Adressbuch...*, *op. cit.*, pp. 1-41. Les indications du registre du commerce de la ville de Saint-Gall apportent parfois d'autres éléments (*Archives de la Ville*, *Saint-Gall*, *Raggionen Protocoll* [1804-1841]); si celui-ci ne mentionne jamais – ou presque jamais – les activités couvertes par les firmes enregistrées, du moins signale-t-il les modifications survenues dans les raisons sociales. Le Directoire commercial, chargé dès 1809 d'établir ce registre, exige des intéressés les renseignements suivants: noms des responsables d'une entreprise («*Antheil mit Unterschrift*»), des fondés de pouvoir («*Procura*») et des commanditaires le cas échéant, comme le montant de leur commandite. Mais cette dernière indication n'est pas systématiquement fournie par les sociétés commanditées, semble-t-il.

On ne manquera pas de constater dès l'abord que, sur les quelque 40 personnes impliquées dans ces investissements, le tiers environ n'est pas originaire de la ville même de Saint-Gall, mais provient d'horizons divers, vallée du Toggenbourg, campagnes appenzelloise, thurgovienne ou zurichoise, voire d'Allemagne. Ce qui n'exclut pas évidemment un appel aux capitaux disponibles sur la place; les registres du commerce montrent que certains citadins placent volontiers des commandites dans quelque entreprise locale[40].

Le tableau présenté illustre bien la difficulté d'obtenir une information satisfaisante. Ni complets, ni toujours précis, parfois entachés d'incertitude, ces renseignements sont néanmoins un butin précieux. L'on connaît, ici, le nombre des broches en action; là, le montant de quelque commandite – sinon tous les fonds affectés à un établissement. Et grâce aux registres du commerce, aux rôles fiscaux de Saint-Gall ou à la littérature auxiliaire, il a été possible de cerner largement l'origine géographique, sociale et, chez les bourgeois de la ville surtout, la situation financière des premiers filateurs.

Dans près de la moitié des cas, les filatures ouvertes avant 1815 sont soutenues par des sociétés commerciales de la ville ou commanditées par quelque entrepreneur à l'aise. On peut dire des autres établissements – pour autant que l'on connaisse la situation matérielle ou la cote fiscale de leurs fondateurs – qu'ils ont une naissance moins brillante.

La filature de Saint-Georges (N° 10 du tableau B), une société par actions, doit son existence notamment aux mousseliniers *Girtanner & Wegelin*, une maison de commerce dont les affaires sont florissantes, actionnaire par ailleurs de la *Compagnie des Mécaniques à filer* (N° 3). *Girtanner & Wegelin* (raison sociale imposée dès 1776) versent 150 florins jusqu'en 1786, 300 de 1786 à 1796, puis 380 pendant une nouvelle période de dix ans, ce qui représenterait une augmentation du capital de 60 000 à plus de 150 000 florins. Cette société réunit les intérêts de l'ex-bourgmestre Daniel Girtanner (52), auteur d'un placement de 80 000 florins (1797-1803), et des frères Wegelin, André «A la Grenade» et Antoine de «La Maison Bleue». Chacun de ces trois associés est le fils d'un contribuable parmi les plus aisés de la ville[41]. Gaspard Bernet J^r^, également actionnaire dans la *Compagnie des Mécaniques à filer* et co-fondateur de la filature *Bernet Gebrüder* (N° 8), émane d'un milieu fortuné: son père et lui-même figurent sur notre liste fiscale. Un autre contribuable partage la destinée – les déboires surtout – de cette dernière entreprise: le banquier et négociant J. Jacques de Georg Meyer, disposant d'une fortune d'environ 70 000 flo-

[40] Malheureusement, le montant n'en est que rarement indiqué et il est même probable que toutes les commandites ne figurent pas dans ces livres, contrairement aux règles édictées.

[41] Daniel Girtanner(52), fils de (41); Wegelin Antoni(41) et Andreas(46), fils de (27): *cf.* Annexe VI A et B, pp. 329 ss. et 335 ss.

rins selon l'impôt versé en 1794[42]. Il faut citer encore l'entreprise de *Gonzenbach & Cie* (N° 16), dont on connaît aussi la carrière fiscale, et celle de Frédéric Girtanner, issu de grands-parents fortunés et d'un père sans problèmes financiers[43].

Parallèlement à ces riches bourgeois de Saint-Gall, Zellweger (Appenzell), Rieter et les frères Brändlin (Zurich) ont un poids financier notoire. Le père de Jean Gaspard Zellweger ne laisse-t-il pas un héritage de trois millions de florins à sa mort en 1802[44]? J. J. Rieter, d'une maison de commerce ayant son siège à Winterthour, accumule rapidement une belle fortune (il aurait disposé d'environ 50 000 florins vers 1797 et réalisé, au tournant du siècle déjà, un chiffre d'affaires de 300 000 florins par an). Il commence par racheter en 1818-1820, pour 20 000 florins, la filature de Saint-Georges (*Wegelin & Cie*, N° 10) et place des commandites de 20 000, 40 000 ou 50 000 florins chez son ami J. U. Graf (filature N° 11)[45]. Quant aux frères Brändlin, ils bénéficient d'un héritage de 200 000 florins, servant de base financière à leur filature ouverte en 1811 à Rapperswil (N° 12)[46]. Et J. Schweizer, fondateur de l'entreprise N° 9, ne doit pas manquer de moyens non plus, puisque son père a acquis une belle fortune dans la fabrication et le commerce des cotonnades[47].

Quant aux autres filateurs (outre Sonderegger (N° 1), les frères Tschudi (N° 6) et J.C. Fehr (N° 14) dont on ne sait rien), ils font piètre figure. Michel Weniger n'aurait pour toute fortune que 11 000 à 12 000 florins; en 1795, le père et l'oncle de Joachim Bernet (12), bien qu'issus d'un milieu aisé, ne versent en commun que 21 florins au fisc (leurs biens se chiffreraient donc à 8000 florins); Joachim Wetter est imposé sur 3200; quant au père du malheureux Jean-Jacques Oberteufer, cet aventurier qui cherchera un sort meilleur aux Amériques, il aurait disposé de 3600 florins et, toujours à la même époque, vers la fin du siècle, le père de Rudolph Scheitlin de 200 florins[48].

L'origine de ces entrepreneurs présente donc quelque variété. De même qu'elles ont tenté des hommes sans ressources, voire sans expérience des affaires, ces premières filatures ont reçu les bénédictions financières de

[42] Caspar Bernet(24), fils de (16); J. Jacob Meyer(88), fils de (76): *cf.* l'Annexe citée.

[43] David Gonzenbach(21), fils de (17); Friedrich Girtanner(64), petit-fils du (41) de notre liste (Annexe VI A, p. 329).

[44] W. Bodmer, «Textilgewerbe und Textilhandel in Appenzell-Ausserrhoden vor 1800», *in Appenzellische Jahrbücher*, 87 (1959) et tiré à part, Trogen 1960, p. 63.

[45] *150 Jahre Joh. Jacob Rieter & Cie. Winterthur - Töss 1795-1945*, Winterthur 1947, pp. 30, 45 ss.

[46] *Cf.* Eugen Halter, *150 Jahre Spinnerei Braendlin*, Rapperswil 1962, *passim*.

[47] Johann Matthias Hungerbühler, *Industriegeschichtliches über die Landschaft Toggenburg. Ein Beitrag zur Industriegeschichte der östlichen Schweiz*, St. Gallen und Bern 1852, p. 67.

[48] *Archives de la Ville, Saint-Gall, Steuerbücher*: voir les volumes concernant la fin du XVIIIe siècle, aux noms cités.

quelques personnages fortunés – mais n'ayant pas forcément des liens avec ceux de notre échantillon fiscal.

Cependant, l'aspect le plus intéressant de la question est ailleurs, me semble-t-il. Si l'on pouvait faire la somme des capitaux investis dans la mécanisation de la filature – avant 1815 toujours – les fonds d'origine commerciale représenteraient la plus large fraction du tout. Ce sont en effet des négociants (ou des établissements de commerce) qui dominent ici l'investissement industriel, qu'ils soient saint-gallois ou non. Les pionniers de notre tableau ne sont ni artisans, ni manufacturiers; ils appartiennent au corps marchand ou sont soutenus par le commerce. A la charnière du XVIIIe et du XIXe siècles, la ville est devenue le principal marché suisse des filés importés d'Angleterre[49]. Et plus d'une maison de la place en fait son profit, dans un temps où le tissage en fin progresse rapidement. Aussi, quand cessent les arrivages, n'est-il pas surprenant de voir ces négociants présider aux destinées des premières filatures. Il s'agit là de leur intérêt immédiat[50]. La grande majorité des entrepreneurs sont des négociants en textiles, des marchands-fabricants vivant du trafic des filés, de la fabrication et de l'exportation des mousselines et de divers manufacturés de la région. De la réunion de leurs efforts et de leurs capitaux naît par exemple la *Compagnie des Mécaniques à filer*, comme bien d'autres sociétés. La plupart des établissements de filature ne représentent que l'activité accessoire, sans aucun doute, de quelques maisons de commerce.

Il faut donc souligner *la domination de l'élément commercial sur l'industrie naissante*. Ce fait s'avère plus significatif pour son avenir que l'apport de capitaux importants – ou leur abstention. Certes, l'assiette financière détermine en partie la viabilité de l'entreprise industrielle; si un Brändlin, ou un Rieter, réussit là où ont échoué ses confrères, c'est qu'il peut tabler au départ sur des moyens importants. Mais le fait que le négoce commande les premières initiatives dans les voies de la mécanisation compte pour le moins autant dans l'évolution d'une fabrique. Je reviendrai sur ce problème dans le paragraphe suivant.

Une autre remarque s'impose encore. Si l'on ne peut nier les rapports étroits de la jeune filature mécanique avec les milieux d'affaires, où l'argent est disponible et mobile, on ne peut taire non plus *la timidité de ces investissements industriels*. Les sociétés saint-galloises ne semblent pas avoir fourni des capitaux suffisants pour lancer heureusement la filature suisse orientale. Les structures financières et juridiques des premiers éta-

[49] 250 tonnes par an: D. Steinmann, «Bericht über den Zustand der Gewerbe und der Handelschaft des C. St. Gallen [1820]», *in Verhandlungen der schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft, 11. Bericht* (1820), p. 71.

[50] Les documents publiés par Alfred Rufer dans *Actensammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798-1803)*, vol. XV, Freiburg 1964, sur la fondation de la *Compagnie des Mécaniques à filer le coton*, illustrent l'inquiétude qui règne à ce sujet dans les milieux d'affaires de Saint-Gall (voir pp. 16 ss.).

blissements de quelque importance sont significatives à cet égard. Ceux-ci ne vivent que grâce à l'association de plusieurs firmes, concentrant leurs capitaux dans une entreprise commune: à preuve les trois sociétés par actions qui ont marqué l'histoire de la filature locale, la *Compagnie des Mécaniques à filer* en 1801, un consortium de maisons de commerce notables, *Wegelin & Cie* en 1810 et, beaucoup plus tard, en 1837, la *Baumwollspinnerei an der Steinach*[51].

4. L'abdication du commerce

Si le mouvement de mécanisation tourne court, n'est-ce pas dans ces deux aspects précisément qu'il faut rechercher une explication? Des investissements industriels réalisés par des négociants, qui restent avant tout des négociants (aucun n'ayant persévéré dans l'activité ou le financement industriels). Et des investissements fort modestes par ailleurs, puisque la filature ne représente qu'une aventure, très marginale en fin de compte, chez ces entrepreneurs. Comparons les fonds consacrés à la seule filature à ceux qui financent les opérations proprement commerciales. Incontestablement, l'impact majeur des ressources disponibles frappe ici davantage que là. Un Jean Gaspard Zellweger, à la tête d'une maison de commerce de premier ordre, sise à Trogen et dont les filiales propagent les affaires en Europe méridionale, voire orientale jusqu'aux horizons baltiques, a risqué une souscription dérisoire dans la *Compagnie des Mécaniques à filer*: 5 *mule-jennys*, soit un millier de broches! Il s'enhardit à ériger ensuite à Trogen une petite filature pour son propre compte, établissement sans durée. Quand on saura que les investissements commerciaux de son père, le négociant J. Zellweger-Hirzel, se chiffrent par centaines de milliers (1 218 000 florins alimentent en 1800 l'entreprise familiale, *Zellweger & Cie*, sans compter les capitaux placés dans d'autres sociétés[52]!) et que la fortune léguée à sa mort en 1802 équivaut à trois millions de florins[53], on

[51] Une pénurie d'argent intermittente semble avoir régné de longue date – mais cette observation vaut peut-être davantage pour les entrepreneurs modestes que pour les «grands»: la ville de Saint-Gall n'a-t-elle pas érigé en 1752 déjà un institut de crédit, sorte de fonds de secours, la *Leinwatkasse*? Fonds de secours dérisoire d'ailleurs: 20 000 florins par an sont à la disposition de l'ensemble du corps marchand dès 1752, 24 000 dès 1784, moyennant un intérêt de 3% (H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 1-2, 135). Il sera relayé par une autre caisse de prêts, la *Baumwoll- oder Mousselinekasse*, fondée en 1787-1788, institut de change dès les années 1830. Des avances sur marchandises, broderies exceptées, sont accordées à raison d'un intérêt de 4%. Le fonds s'élève à 50 000 florins en 1788, à 70 000 en 1797 (*id.*, pp. 2-3, 135, 143-144).

[52] W. Bodmer, «Textilgewerbe in Appenzell-Ausserrhoden...», p. 60.

[53] *Id.*, p. 63.

comprendra mieux la marginalité d'un investissement industriel dans cette polarisation marchande des capitaux.

Le centre d'intérêt principal, à peine trahi par des velléités industrielles, reste purement mercantile. A preuve: aucune option pour la filature mécanique, ni pour le tissage plus tard, ne part du milieu saint-gallois des affaires à l'issue de cette première série d'essais. Si trop peu de capitaux ne peuvent appeler à la vie une industrie dynamique, dont les techniques se renouvellent fréquemment, le grand capital ne lui est guère plus utile quand son foyer d'attraction demeure commercial.

Ainsi, le commerce local, non démuni de moyens d'ailleurs, ne se prolonge guère dans l'industrie. Ceux des négociants qui s'intéressent à la mécanisation de certaines activités ont échoué dans leur entreprise: vers 1815, tous ont abandonné la partie.

L'avènement des industriels. L'avenir de la filature appartient bel et bien aux industriels. Après la crise économique de 1810-1812, dans le ressaisissement consécutif, le capitalisme commercial n'est plus moteur dans les fabriques de la région. A une ou deux exceptions près: la filature ouverte à Lichtensteig vers 1816 par le Schwyzois Aloïs Marty (filature N° 21) sera soutenue par une maison d'exportation[54]. Et l'origine de la filature *Staub & Honegger* (N° 23), installée à Sornthal en 1823, semble être dans le commerce aussi: Staub dirige une affaire de commission à Saint-Gall depuis 1816[55]. On rétorquera peut-être, s'agissant de J. J. Rieter, qu'il est négociant lui aussi, à la tête d'une florissante entreprise d'importation de cotons et denrées coloniales. Mais l'analyse des documents comptables montre chez lui une spécialisation progressive: les opérations commerciales s'effacent devant l'importance croissante des activités industrielles; la crise de 1817 semble décisive dans cette évolution[56].

Ce sont des *industriels* avant tout qui assument la nouvelle vague des investissements dans la filature. Rieter, pour reprendre cet exemple, possède depuis 1812 un établissement sur le Wildbach à Winterthour (3888 broches). Depuis 1811 déjà, il fait tourner quelques milliers de broches (30 métiers, soit plus de 6000 broches sans doute) sur la Steinach à Saint-Gall (Augarten et Schönthal, filature N° 11). A l'échec subi dans ces

[54] *Joh. Schweizer, Wirth-Gemperle, J. Würth*, Toiles de coton en gros: H. Wartmann, *op. cit.*, p. 486, note 2 et p. 487; Heinrich Edelmann, «Lichtensteig. Geschichte des toggenburgischen Städtchens», *in 84. Neujahrsblatt*, St. Gallen 1944, p. 45.

[55] *Joh. Heinrich Staub*, devenue *Staub & Honegger*, puis *Honegger & Wälti* en 1838 (*Archives de la Ville, Saint-Gall, Rb.* (1804-1841), *fol.* 233); mais à cette date, la fabrication semble avoir pris le pas sur les activités commerciales (le *Vollständiges Adressbuch...*, *op. cit.*, énumère, sous cette dernière raison sociale, une filature, un tissage mécanique et la production d'étoffes teintes en fil: pp. 4 et 38).

[56] *150 Jahre Joh. Jacob Rieter & Cie...*, pp. 38-39; Hans Conrad Peyer, *Von Handel und Bank im alten Zürich*, Zürich 1968, p. 115.

deux premières entreprises, partiellement mécanisées seulement, succèdent rapidement d'autres initiatives: la construction de la filature de Buchenthal (N° 22) en 1817 (8052 broches), un tissage à Adetswil (Zurich) fin 1813, un autre à Krinau dans le Toggenbourg la même année (12 métiers), le rachat de la filature Saint-Georges dont il était actionnaire déjà (N° 10, 6000 broches), sans parler de toutes les participations prises dans d'autres entreprises[57]. Les Brändlin, aussi actifs que Rieter, sont quatre frères: Jacques, l'aîné, est envoyé à Aarau pour se faire un métier dans la fabrication des toiles de coton; son frère Heinrich s'y essaie aussi, poursuit un apprentissage en France. Et avant même de s'intéresser à la filature, tous deux ouvrent une modeste affaire de fabrication. Le troisième, Rudolf, s'engage chez *Molas & Cie* à Paris. Bref, ils bénéficient tous quatre d'une excellente formation[58]. Jacques commence par diriger la filature de son beau-père, Christian Näf, à Rapperswil (N° 4) et a ses propres métiers dans un local qu'il loue ici. Puis tous quatre misent l'héritage d'un grand-oncle sur un établissement plus important dans cette même localité (filature N° 12, 4000 broches en 1819, près de 20 000 en 1853). En 1833, c'est l'alliance avec d'autres industriels, les Hürlimann, pour l'installation de 8000 broches à Uznaberg (N° 25, environ 25 000 en 1853)[59]. J. Hürlimann est de la branche aussi: quelques métiers dans le canton de Zurich pour commencer (vers 1811); rachat en 1817 de la filature Näf-Brändlin à Rapperswil (N° 4), confiée à son fils, J. Hürlimann-Brändlin; une affaire de teinture au rouge turc et d'impression; une fabrique de 8000 broches, flanquée d'un tissage à Rapperswil dès 1846 (N° 34)[60].

Parmi les industriels qui succèdent aux négociants dans la filature, ce sont les Zurichois qui, forts de leur expérience, monopolisent les progrès techniques et la modernisation des équipements. Ils possèdent les plus grandes usines du canton de Saint-Gall. Rieter, les Hürlimann et les Brändlin réunissent à eux seuls plus de 70 000 broches sur les 140 000 recensées en 1853[61]. Les autres filatures sont, à quelques exceptions près[62], des entreprises petites ou moyennes, comptant entre 1500 et 7000 broches au milieu du XIXe siècle. Dans ces dernières catégories, ce sont des Saint-Gallois de nouveau – plusieurs fabricants en tissage du Toggenbourg – qui intègrent la filature à d'autres activités, mouvement amorcé vers 1835-1840.

[57] *150 Jahre Joh. Jacob Rieter & Cie...*, pp. 45 ss.

[58] Et entendent l'assurer à leurs fils, qui apprenti chez *Schlumberger* pour s'initier à la construction des machines textiles, qui élèves à l'*Industrie-Schule* à Zurich ou à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures à Paris: E. Halter, *op. cit.*, *passim.*

[59] *Ibid.*

[60] Gustav Strickler, *Geschichte der Familie Hürlimann*, Zürich 1919, pp. 99 ss.; [Wilhelm Sulser], *125 Jahre Spinnerei am Uznaberg 1833-1958*, s.l., 1958, *passim.*

[61] W. Ammann, *100 Jahre Spinnerei an der Lorze/Baar...*, p. 237.

[62] Celle des Glaronnais *Blumer*, 21 000 broches (N° 26); la filature *an der Steinach*, 10 000 broches (N° 28).

5. Une spécialisation bipolaire: commerce et industrie

a) Négociants saint-gallois et réorientation commerciale

Il faut conclure. Dans la ville de Saint-Gall, il est des milieux d'affaires où l'on peut observer la croissance rapide de quelques fortunes manufacturières et marchandes à la veille de l'industrialisation. Des capitaux existent donc, disponibles à l'intérieur même des activités textiles, aux mains de marchands-fabricants et de négociants. Mais ils n'ont pas été mis largement à disposition des premiers filateurs[63]. L'accumulation des moyens sur place et dans le commerce n'a donc guère aidé au démarrage industriel dans cette région.

Si les négociants de Saint-Gall et d'Appenzell ne peuvent soutenir une première étape de la mécanisation, c'est qu'ils se heurtent à bien trop de difficultés, au tournant du siècle, pour consacrer leur énergie à autre chose qu'à des affaires complètement bouleversées. Des problèmes neufs se posent: ceux d'une réorientation fondamentale du commerce d'exportation; et les aléas conjoncturels, bien sûr, non négligeables, qui condamnent alors bien des maisons.

De la fin du XVIIIe siècle jusque vers 1815-1816, les années de crise sont longues. C'est la conjoncture difficile, pas toujours défavorable, mais très fluctuante, des guerres, de l'occupation, du Blocus continental, avec les conséquences inévitables que sont le renchérissement des matières premières comme des produits finis, et la baisse de la consommation, surtout des articles de luxe tels que les concevait l'industrie cotonnière de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. «Les opérations commerciales, entièrement paralysées par la guerre maritime ou très dangereuses par les apparences de la paix, sont absolument nulles. Il ne se fera absolument rien d'essentiel jusques [à l'époque] où la régularité des payements fera connaître l'état de la fortune du commerçant»[64].

Mais même au-delà de ces années agitées d'incertitude et ponctuées de faillites, les difficultés perdurent pour le commerce d'exportation des textiles. C'est le problème d'une demande qui évolue rapidement, plus massive et moins exigeante: les cotonnades de luxe se noient dans la montée des articles de consommation courante, moins chers; aux négociants de transmettre les impulsions nouvelles aux milieux producteurs. C'est aussi l'escalade protectionniste qui se développe sur les marchés traditionnels des

[63] Comme ce fut le cas dans d'autres villes, par exemple Bâle (*cf. supra*, pp. 118-119), Zurich (*cf. infra*, pp. 221-222).

[64] *Lettre de Pellis au ministre Bégos, sept. 1800: Actensammlung...*, vol. XV, p. 31, N° 44. Sur les difficultés vécues par le commerce saint-gallois, *cf.* H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 124-128, 138-139, 147, 175, 294 ss., 378-379.

Suisses, un handicap qu'ils surmonteront après 1815-1816 avec les ouvertures vers l'Amérique et l'Orient[65].

L'effet de ces changements se mesure non seulement dans la ruine de nombreuses maisons de commerce et l'anéantissement de fortunes marchandes rapidement édifiées[66], mais encore dans l'épuisement d'une génération d'affaires, dans la désagrégation d'une société commerçante traditionnelle, parfois fort conservatrice[67]. A lire les annales marchandes de la ville de Saint-Gall, on constate, dans les trois premières décennies du XIXe siècle, une véritable explosion d'entreprises commerciales – pas moins de 140 – qui ne sont nullement le prolongement de sociétés plus anciennes, mais des firmes nouvelles, annonçant un renouveau dans les structures commerciales propres à la région saint-gallo-appenzelloise[68].

Avec ses conquêtes rapides, le coton crée des réseaux commerciaux neufs. Il faut, pour placer les cotonnades, trouver les filières les plus avantageuses et ruser avec la concurrence. Voilà la dure école à suivre pour subsister et qui, d'autre part, fait éclore des groupes de négociants sans liens avec les firmes du passé. Cela appelle une véritable spécialisation et l'on comprend mieux désormais le hiatus qui s'opère, à la charnière d'un temps de crise, entre capitalisme marchand et industrie.

Cette évolution vers un partage des tâches entre commerce et production était latente dans les structures régionales de l'activité textile, dans les rapports entre maîtres d'œuvre et main-d'œuvre. Le *Verlagssystem,* associant étroitement fabrication et commercialisation, s'épuise insensiblement vers la fin du XVIIIe siècle. A la formation d'une classe marchande délivrée de tout souci lié à la production, correspond une volonté d'autonomie dans

[65] *Cf. supra*, chapitre I, pp. 37 ss.; H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 421 ss.

[66] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 175; un exemple particulier: «Johannes Walser von Herisau, Kaufmann der ersten Gilde von Moskau», *in Appenzellisches Monatsblatt*, 15 (1839), Jänner, pp. 12-16.

[67] Sur l'épuisement de la dynastie des *Zellweger* de Trogen, voir W. Bodmer, «Textilgewerbe in Appenzell-Ausserrhoden...», p. 71. Je tiens à disposition des lecteurs intéressés un tableau sur l'extinction de plusieurs dynasties commerciales importantes, nées dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et ne subsistant guère au-delà de 1815-1816.

[68] Dans un but de sondage, j'ai établi un fichier des *maisons de commerce* de la ville de Saint-Gall (raisons sociales, dates de fondation et de fermeture), dominantes parmi les entreprises textiles de la ville, en raison de sa spécialisation croissante dans la commercialisation et l'exportation (les livres d'adresses cités plus haut pour les années 1809, 1812, 1819 et 1841 ont rendu possible cet inventaire, complété en ce qui concerne la durée de vie de chaque entreprise par les indications du registre du commerce *Rb.* (1804-1841)). Parmi ces 140, beaucoup n'ont guère de durée, pâtissant des perturbations liées aux orientation nouvelles dans les débouchés: sur près de 120 firmes ouvertes avant 1820 (entre 1800 et 1820), le tiers environ ne subsiste pas au-delà de cette date.

l'industrie rurale. Cette volonté s'exprime dans un mouvement d'émancipation du tisserand ou du fabricant des campagnes à l'égard du marchand-fabricant et du négociant citadins. Avec l'expansion cotonnière et la multiplication des métiers dans les campagnes, l'emprise de Saint-Gall sur les pays alentour ne peut se maintenir. Parallèlement au *Verleger* citadin, des entrepreneurs autonomes naissent et prospèrent hors de ce noyau originel. Si la ville perd progressivement l'apanage de la fabrication (farouchement défendue par la corporation des tisserands), c'est au profit du commerce[69]. A la fin du XVIIIe siècle, elle tient encore largement les rênes de la production régionale: 80 000 à 100 000 fileurs et fileuses, tisserands et brodeuses travailleraient pour quelque 90 maisons de commerce, dont les deux tiers sont saint-galloises, les autres appenzelloises[70]. Mais un réseau d'intermédiaires – les *fabricants* – se forme et tisse des itinéraires inextricables entre le simple ouvrier et la firme commerciale. Avec quelque épargne ou un petit crédit, un tisserand peut cesser de travailler à façon, acheter à son compte la matière première, coton à filer ou fils, pour tisser la toile ou la mousseline qu'il revendra lui-même à un marchand (*Vorkäufer*, établi dans toutes les localités de quelque importance) ou à un «commissionnaire». Et celui-ci, dès qu'il a rassemblé l'ouvrage de plusieurs tisserands autonomes, court les marchés de Saint-Gall, Herisau ou Trogen pour l'échanger contre coton brut ou filés à redistribuer. Une conjoncture favorable des affaires donne à chacun sa chance. Maints tisserands accumulent les pièces terminées pour les écouler au meilleur moment, encaissant un petit profit et, de profit en profit, étendent leur activité, prennent d'autres tisserands à leur service et louent éventuellement un entrepôt dans la ville de Saint-Gall pour y offrir leurs marchandises aux négociants de la place ou aux étrangers[71].

Et c'est ainsi que l'industrie cotonnière saint-galloise et appenzelloise s'émancipe de la tutelle citadine. Le Toggenbourg est le dernier à s'en libérer, encouragé au début du XIXe par la liberté politique nouvellement acquise. Toujours plus nombreux, les tisserands qui dépendaient jusque-là du commerce saint-gallois, voire appenzellois, entendent travailler pour leur propre compte, vendre librement au plus offrant. Devenus *fabricants,* ils finissent par fréquenter le marché de Saint-Gall pour y entrer en relations directes avec les maisons de la place[72]. C'est la broderie que le négociant réussit à maintenir le plus longtemps dans le moule d'un pur *Verlagssystem*; puis même cette activité, sous sa forme renouvelée, la broderie au plumetis, semble lui échapper[73].

[69] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 104.
[70] *Id.*, p. 169.
[71] Voir, pour l'évolution décrite, H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 170-171, ainsi que J.M. Hungerbühler, *op. cit.*, p. 80.
[72] H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 134, 321-322; J.M. Hungerbühler, *op. cit.*, p. 74.
[73] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 546.

On comprend mieux dès lors ce réseau de minuscules entreprises qui couvre le pays. Chacun tend à s'affranchir de sa condition de salarié. Certains graviront tous les échelons hiérarchiques entre tisserand et commerçant de gros. La plupart resteront fabricants modestes, mais libres de leur activité, dans un système cellulaire où peu grandissent, mais où personne ne végète. L'énorme concurrence qui résulte de cette organisation particulière du travail exerce une influence certaine sur le prix des articles. Et donc sur les profits: comprimés au maximum, même en période faste, tant qu'on ne franchit pas certaines frontières dans la sphère du négoce pur[74].

Cette évolution vers l'autonomie industrielle des campagnes se double d'un mouvement de spécialisation qui finit par rejeter en ville, dans le bourg de Saint-Gall, tout ce qui touche au commerce, au trafic interne comme à l'exportation. Là est le cœur des affaires, qui donne les impulsions à la production des cotonnades. Une particularité «qui diverge fondamentalement du mode commercial de bien d'autres pays d'exportation...». Elle réside dans le fait «que seule une partie des fabricants sont aussi exportateurs. A la grande, à la très étendue industrie cotonnière [de Saint-Gall et d'Appenzell] par exemple appartiennent une foule de petits fabricants actifs, parmi lesquels, notamment dans les articles en blanc et les broderies, chacun cultive sa propre branche et la maîtrise avec une compétence particulière. Certains ne fabriquent que des jacquards, tout en divergeant beaucoup les uns des autres dans cette spécialité, si bien que l'un produit seulement des rideaux, l'autre des étoffes pour vêtements, à dessins répétés, un troisième des articles semblables mais d'une qualité moindre; d'autres encore font des mousselines unies exclusivement, très variables en largeur, en finesse du tissu et du fil, variables quant au poids aussi. Un autre groupe encore livre les plumetis et les tarlatanes multicolores; et encore un autre les gazes brochées, etc. Et chacun dans sa spécialité recherche inlassablement quelque chose de neuf, d'élégant. Pour ces marchandises, chaque fabricant du Toggenbourg, d'Appenzell et de Thurgovie possède un entrepôt à Saint-Gall, centre du trafic suisse oriental des cotonnades; il s'en vient deux fois la semaine en ville. A Saint-Gall en revanche habitent les marchands exportateurs qui ne sont pas eux-mêmes fabricants. De leurs comptoirs à l'étranger ou de leurs clients, ils reçoivent les ordres; et ils visitent les entrepôts des fabricants pour les exécuter et acheter le nécessaire. Il se développe donc ici un genre particulier d'échanges *(Zwischenhandel)* qui, étant donné la destination finale, appartient au grand

[74] Un document publié en 1828 souligne, pour Appenzell Rhodes-Intérieures, qu'«entrepreneurs et ouvriers doivent se contenter de peu» et que le profit n'est guère plus grand qu'avant 1790, quand bien même on fabrique alors trois fois autant d'articles qu'à cette date: «Über den Zustand der Fabrikindustrie in einigen der nördlichern Kantone im Jahr 1827», *in Schweizerisches Archiv für Statistik und Nationalökonomie oder Beiträge zur Kenntniss und Förderung unseres Nationalwohlstandes*, 3 (1828), p. 125.

trafic d'exportation, mais qui, dans la comptabilité, pourrait être attribué au commerce interne *(Binnenhandel)*. Seuls quelques-uns parmi les plus importants fabricants en blanc et parmi ceux qui produisent les articles de couleurs, les articles toggenbourgeois, sont encore exportateurs»[75].

b) Prolifération des tissages et pénurie de moyens

Face au groupe des exportateurs qui cherchent leur voie dans les deux ou trois premières décennies du XIXe siècle, il y a la structure dispersée de l'industrie cotonnière, une industrie rurale reposant sur une myriade de foyers tisserands, de toute évidence démunis des moyens utiles aux progrès techniques.

Dans les campagnes de Suisse orientale, le tissage est roi en effet[76]. Et la broderie, si familière aux Appenzelloises des Rhodes-Intérieures, bien implantée aussi dans la vallée du Rhin, occupe en outre des milliers de mains pour le compte de Suisses dans le Bregenzerwald.

L'activité la plus intense règne. Dans le seul canton d'Appenzell, 10 000 personnes environ seraient occupées à la fabrication des mousselines vers 1835. Certains fabricants contrôlent plusieurs centaines de tisserands et 5000 brodeuses étrangères[77].

Entre le tisserand et la maison d'exportation s'affairent une multitude de petits entrepreneurs[78]. Dans ces milieux, où s'installe une hiérarchie minutieuse et compliquée, on peut distinguer: le tisserand, travaillant à façon ou indépendant s'il achète lui-même les filés nécessaires; le contremaître *(Webermeister)* auquel les ouvriers, généralement dispersés, viennent régulièrement présenter les pièces achevées, dont ils tirent leur salaire et de nouvelles chaînes; un personnage parallèle, le «commissionnaire» *(Feiltrager, Fergger)* qui, de tisserand en tisserand, arpente la campagne et achemine vers quelque marché leurs articles avec les siens propres. Pour les travaux à

[75] Hermann Alexander Berlepsch, *Schweizerkunde. Land und Volk übersichtlich vergleichend dargestellt*, St. Gallen 1875, pp. 550-551.

[76] Il s'agit, en gros, du quadrilatère qui s'inscrit entre Sargans, Rheineck, Frauenfeld et Rapperswil; le lecteur peut se référer à l'atlas industriel de H. Wartmann, *Atlas über die Entwicklung von Industrie und Handel der Schweiz in dem Zeitraum vom Jahre 1770 bis 1870*, Winterthur 1873.

[77] Gabriel Rüsch, *Der Kanton Appenzell, historisch, geographisch, statistisch geschildert*, St. Gallen und Bern 1835, p. 70; *cf.* aussi Johann Caspar Zellweger, «Kurze geschichtliche Darstellung des Handels der Cantone St. Gallen und Appenzell mit besonderer Rücksicht auf den letztern Canton», *in Appenzellisches Monatsblatt*, 11 (1835), pp. 184-185.

[78] *Cf.* par exemple G. Rüsch, *Historisch-geographische Darstellung des Kantons Appenzell, mit besonderer Berücksichtigung seiner Kuranstalten, Alpengegenden und Industrie*, St. Gallen 1844, pp. 247 ss.; Hanspeter Ruesch, *Lebensverhältnisse in einem frühen schweizerischen Industriegebiet*, Basel und Stuttgart 1979, pp. 148-152.

l'aiguille, par exemple, c'est lui qui souvent s'approvisionne en modèles, fonds de broderie et fils chez l'exportateur saint-gallois ou appenzellois; à celui-ci, il remet au terme du processus l'article terminé pour le prix convenu. Puis il y a le fabricant proprement dit, qui dicte ses ordres. Un *Fergger* n'est pas fabricant. Pourtant, leur rôle est presque identique (le fabricant, lui, est parfois propriétaire d'un certain nombre de métiers). Au sommet de l'échelle, le négociant achète le produit fini pour l'exportation. C'est à Trogen et Herisau pour Appenzell, mais surtout à Saint-Gall que se trouve le siège des maisons de commerce.

La distinction entre ces divers intermédiaires est souvent imperceptible: il arrive que fabricants et marchands se confondent et il suffit aussi «que l'on avance 10 livres de filés à un homme pour en faire à la fois un fabricant et un tisserand»[79]. Et grande est la mobilité sociale dans ces cercles affairés, où certains fabricants ont réussi à se situer au-dessus de tel négociant.

Ainsi, le travail apparaît extrêmement divisé. Une foule de petits fabricants tiennent dans leurs mains toute la production régionale. Les unités productrices sont minuscules, se bornant généralement aux dimensions d'une famille. Mais il en est aussi qui occupent des centaines de tisserands ou brodeuses.

Les documents sont malheureusement inexistants qui permettraient d'apprécier la relative pénurie de capitaux dans le secteur. On ne peut tabler sur les archives d'entreprises. Je n'en connais point. La comptabilité des affaires n'est alors pas encore entrée dans les mœurs[80]. Mais il faut signaler tout de même l'existence d'une enquête qui éclaire les circonstances dans lesquelles travaille la petite industrie du pays. Elle date de 1801-1802. La perception, sous l'Helvétique, d'un impôt sur l'activité commerciale et industrielle dans toute la République a doté certains fonds d'archives cantonales de listes d'exploitations, recensant en principe toutes les entreprises lucratives et déterminant leur importance selon les capitaux qu'elles absorbent[81]. Ce document est souvent inexistant, détruit ou

[79] J.C. Zellweger, *op. cit.*, p. 180.

[80] Matthias Näf, par exemple, ne tient pas la comptabilité de son entreprise, une maison de tissage: J.M. Hungerbühler, «Der Toggenburger Fabrikant aus der ersten Hälfte des neunzehnten Jahrhunderts. Dargestellt in dem Leben des Matthias Näf von Niederutzwyl», *in Verhandlungen der st. gallisch-appenzellischen gemeinnützigen Gesellschaft*, (1855), p. 32. Ce n'est pas par hasard que J.A. Scheitlin publie son manuel: *Populäre Buchhaltung oder Anleitung für Handelsleute, Krämer, Fabrikanten und Handwerker ihre Rechnungen klar, deutlich und allgemein verständlich zu führen*, St. Gallen 1844. Dans une préface, l'auteur justifie son dessein: «Les temps sont écoulés et révolus, où l'on pouvait exercer avec succès son métier sans connaissance en lecture, écriture et comptabilité...»

[81] Voir la *Loi financière du 15 décembre 1800 (Handels- und Gewerbsabgabe)*, publiée dans *Actensammlung...*, vol. VI, Bern 1897, pp. 458 ss. Une «patente» doit être délivrée à toute entreprise de commerce ou de fabrication, pour autant qu'elle

introuvable. Mais Herisau – paradoxalement, car les archives y sont pratiquement dépourvues de toute pièce relative à l'industrie avant la seconde moitié du XIXe siècle – a conservé ce précieux dossier[82].

Il y a toujours une ombre au tableau fiscal. On peut lui reprocher de sous-estimer la capacité financière des entreprises imposées. Sous l'Helvétique, les impôts indirects, tel le prélèvement cité, reçoivent un accueil plus que réservé[83]. Et il est difficile, voire impossible, de contrôler l'exactitude des déclarations individuelles. Une exception pourtant, la seule ici: en 1800, Johannes Zellweger-Hirzel, le plus fort négociant sur la place de Trogen, a investi un capital de 1,218 million de florins dans la maison *Zellweger & Cie*[84]. Or cette entreprise déclare un fonds de 206 000 florins saint-gallois environ à la même date: on est loin du compte! Et l'on inclinerait à mettre aussi en doute l'honnêteté de ses confrères[85]. De plus, la crise économique qui sévit au tournant du siècle ramène au mode mineur les bonnes dispositions éventuelles des contribuables; l'humeur générale tend à la morosité. Les gains s'avèrent médiocres, l'écoulement des articles laborieux; on se déclare prêt à abandonner le métier; on «remercie» un tisserand après l'autre[86].

soit indépendante; cet impôt pèse sur tous les domaines d'activité – sauf les arts et les sciences. En sont dispensés les épiciers, les fileurs et tisserands qui travaillent seulement dans le cadre de la famille, les charretiers, bateliers, paysans, les employés d'un commerce, les ouvriers et les journaliers, en général tout individu travaillant à façon ou salarié (p. 461). Le tarif dépend de l'importance des capitaux que les entrepreneurs font travailler dans leur affaire; pour les négociants et les industriels, il est fixé à 1‰ environ du capital si celui-ci excède 1000 francs (pp. 461-462). Ce sont les municipalités qui, sous la surveillance d'un percepteur de district, dressent la liste des entreprises soumises à l'impôt et prélèvent les taxes sur les patentes (pour les règlements d'exécution des lois financières du 15 décembre 1800 et du 5 janvier 1801, *cf. Actensammlung...*, vol. VI, pp. 630 ss.).

[82] *Archives d'Etat, Appenzell AR (Kantonskanzlei), Helvetik*, 14, 5, *Verzeichnis der Handels- und Gewerbepatente. Cf.* Annexe VII, pp. 339 ss.

[83] *Bericht über den helvetischen Finanzzustand, 14. 12. 1801, in Actensammlung...*, vol. VII, Bern 1899, p. 841.

[84] W. Bodmer, *op. cit.*, p. 60.

[85] Elisabeth Dürst, qui a utilisé pour Glaris la même enquête dans son analyse de l'artisanat et des petits métiers locaux, fait la constatation suivante: «... quelques rares cas, où le contrôle est possible, montrent que négociants et industriels ne déclarent qu'une partie de leurs capitaux», *in Die wirtschaftlichen und sozialen Verhältnisse des Glarnerlandes an der Wende vom 18. zum 19. Jahrhundert. Der Übergang von der Heimindustrie zum Fabriksystem*, Glarus 1951, p. 73, note 4. Signalons cependant, pour Appenzell, la vigilance de certains préposés à la tâche: lorsque Barthélémy Thörig indique un fonds de 20 000 livres et requiert une patente de 20 livres, on ne l'écoute que fort distraitement pour le taxer en fin de compte à 100 livres (*Archives d'Etat, Appenzell AR, Helvetik*, 14, 5 (Herisau, Nr. 11))! Une commission doit en effet examiner les indications des requérants, fixer le prix, qui sera rectifié le cas échéant par des experts.

[86] Sur la crise des années 1800-1801, *cf.* H. Ruesch, *op. cit.*, pp. 499-500.

Cependant, la situation conjoncturelle, aussi noire qu'elle apparaisse derrière le découragement et les plaintes, ne change rien aux structures mêmes de la production textile: une multitude d'entreprises minuscules se partagent le travail. C'est une véritable nébuleuse dont l'explosion remonte à la fin du XVIIIe siècle. Avec l'essor commercial des mousselines, chacun s'est jeté sur cette activité qui, maintenant, traverse un moment critique. Les fabricants sont légion: 440 (plus vraisemblablement 500) font tisser mousselines et cotonnades, enrôlant des brodeuses, sans compter tous ceux qui se consacrent aux branches auxiliaires, blanchiment, teinture, apprêt (une trentaine), ou à d'autres fibres que le coton (trente). Il suffit de mobiliser un ou deux tisserands hors du cadre strict de la famille pour mériter la qualification d'entrepreneur... et tomber simultanément sous le coup de l'impôt[87]. Les versements qui s'inscrivent dans la fourchette de 1 à 2 francs sont les plus nombreux. Même si le document a une valeur relative, il ne peut à ce niveau – au plus bas de l'échelle fiscale – altérer beaucoup la réalité. Les entreprises sont tellement modestes – 2000 francs de capital ou moins – que l'entrepreneur n'a rien à perdre en s'acquittant honnêtement devers le fisc (bien que, dans cette catégorie, le prix de la patente représente sans doute un pourcentage plus élevé du capital engagé que dans les grandes affaires).

Voilà les normes approximatives: 6 ou 7 tisserands pour une «firme», absence de capital souvent, moyens très réduits un peu partout. La concentration des entreprises est inconnue ici[88]. Dans cette ruche, quelques reines font tache: ce sont les maisons de commerce (importation de matières premières, négoce de filés, exportation), qui jouent sur des disponibilités bien supérieures – que le document minimise vraisemblablement.

Quarante ans plus tard, cette atomicité industrielle subsiste. Elle rend

[87] Les tisserands travaillant pour le compte d'autrui ne sont pas soumis à l'acquisition d'une patente; c'est à partir du moment où l'on confie du travail à un tiers que la patente devient nécessaire. Mais la distinction apparaît bien floue parfois: des tisserands ne travaillant que dans le sein de la famille sont inscrits, par erreur, dans les colonnes du registre; souvent une main attentive barre leur nom, mais pas toujours. Certains continuent d'y figurer, bien que le prix noté soit 0: un fabricant dont les affaires sont tombées ou un ouvrier seulement?

[88] J'ai recherché pour Saint-Gall les dossiers concernant la même enquête: peine perdue. On peut se référer cependant, pour certaines parties de ce canton, aux archives glaronnaises, les caprices de la réorganisation administrative ayant attribué les districts de Rapperswil, Neu St. Johann, Schänis et Werdenberg au Canton Linth: *Archives d'Etat*, *Glaris*, *Helvetisches Archiv*, IV, N° 110, *Verzeichnis der Pässe 1798 und Patente 1801*. L'image qui s'en dégage est la même, bien que le recensement semble ici moins minutieux. Les fabricants du Toggenbourg (on y file encore beaucoup à la main; on y tisse des mouchoirs) sont aussi modestes que leurs voisins; peut-être moins spécialisés, puisque nombre d'entre eux font quelques affaires dans le coton tout en étant boulanger, marchand de farine ou de café. Signalons dans le même souffle que les mêmes séries de registres existent pour Zurich aussi: *Archives d'Etat*, *Zurich*, K II 183, *Tabellen über die Gewerbe-Patente*.

difficile tout recensement, tout compte exact des entreprises. A défaut de statistiques précises, ouvrons l'annuaire commercial suisse de 1841 aux pages consacrées à Appenzell[89]. L'énumération y est impressionnante, du moins pour les communes des Rhodes-Extérieures, où 7 entreprises sur 10 se vouent au coton, notamment à la *Fabrikation von weissen Baumwollwaaren*. A cette date, en 1841, ils ne sont pas moins de 440 fabricants à distribuer le travail dans une population tisserande d'environ 10 000 individus[90]. Cette structure décentralisée se projette, toute semblable, au-delà du canton d'Appenzell, sauf que l'activité des tisserands saint-gallois est moins dominée par le blanc que par les couleurs[91].

Ainsi, en 1840 comme en 1800, une situation analogue marque les structures de la production: le fractionnement du travail, la dispersion des métiers demeurent la règle. Ce conservatisme des formes d'exploitation est bien révélateur de la modestie des capitaux mis en œuvre. Le type même des activités – tissage *à bras*, broderie *au tambour* – implique en effet des immobilisations insignifiantes. Le prix de l'instrument le plus élaboré, un métier Jacquard, n'équivaut-il pas à 200 florins seulement? Mais quand le gain annuel d'un tisserand ne dépasse pas 150 florins, cela compte. Voilà une «somme importante», nous dit l'auteur responsable de ces estimations[92].

[89] *Vollständiges Adressbuch...*, *op. cit.*, pp. 42-63.

[90] Pour le canton d'Appenzell, 753 entreprises de toute nature sont inscrites dans le registre, dont 523 se vouent au coton – 438 au seul tissage.

Ces chiffres sont confirmés par les auteurs contemporains: G. Rüsch parle de 500 fabricants (*Der Kanton Appenzell...*, p. 70 et *Historisch-geographische Darstellung...*, p. 252); *cf.* aussi A. Sturzenegger, «Beiträge zu einer Geschichte des Handels und der Industrie des Kantons Appenzell», *in Appenzellische Jahrbücher*, 5 (1892), p. 11.

[91] *Vollständiges Adressbuch...*, *op. cit.*, pp. 1-141.

[92] Ph. Weydmann, «Bericht der Industriekommission über den Gang von Handel und Industrie in den Kantonen St. Gallen und Appenzell während den letzten sechs Jahren und deren gegenwärtigen Zustand», *in Verhandlungen der st. gallisch-appenzellischen gemeinnützigen Gesellschaft*, 1 (1845), p. 126. Comparons cette somme au capital nécessaire à l'acquisition d'un métier mécanique: 1500 francs par métier pour le blanc, 3000 par métier pour les couleurs (P. Bolley, *Die Betheiligung der Schweiz an der internationalen Ausstellung von 1867. Technischer Bericht zu Handen der eidgenössischen Ausstellungkommission*, Bern 1868, p. 110).

Chapitre VIII

GLARIS: SUCCÈS COMMERCIAL ET ARCHAÏSME INDUSTRIEL

1. Paysage industriel (de la fin du XVIIIe siècle aux environs de 1840)

Parmi les sources de revenus de cette populeuse région, le coton est de longue date la principale, la plus généreuse. Il entre dans la vie quotidienne de ses habitants dès les débuts du XVIIIe siècle. Le travail s'exécute au sein de la famille, dans la pièce commune. Ou, par temps clair et chaud, sur les pas de porte. A l'ombre d'un grand arbre. Il réunit en cercles bavards et affairés le voisinage au complet, jeunes et vieux, hommes et femmes, des hordes d'enfants en quête de petits sous. Le rouet améliore l'ordinaire: au cours de ce siècle, la filature a gagné le fond de la vallée comme les alpages; c'est toute une fabrique qui s'étale ainsi, vaste et d'une vitalité indéniable[1].

Au fil de l'eau, l'eau courante de la Linth, quelques indienneurs installent ateliers et calandres. Dans l'un ou l'autre des plus gros bourgs d'abord, ils initient une main-d'œuvre privilégiée aux secrets de la colora-

[1] «Bericht des Grafen Karl von Zinzendorf über seine handels-politische Studienreise durch die Schweiz 1764», *in Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 35 (1936), pp. 234-235; Christoph Truempi, *Neuere Glarner-Chronick*, Winterthur und Glarus 1774, pp. 99 ss.; «Aus dem Tagebuch einer Gesellschaft junger Reisender, 1781», *in Helvetischer Calender für das Jahr 1783*, p. 142; Gerh. Phil. Heinr. Norrmann, *Geographisch-statistische Darstellung des Schweizerlandes mit bestaendiger Ruecksicht auf physikalische Beschaffenheit, Produkte, Induestrie, Handlung und Staatswirthschaft*, t. II, Hamburg 1796, pp. 1500 ss.; Johann Gottfried Ebel, *Schilderung des Gebirgsvolkes vom Kanton Glarus...*, Leipzig 1802, pp. 268, 272; Johann Rudolf Steinmüller, *Beschreibung der schweizerischen Alpen- und Landwirthschaft, nach den verschiedenen Abweichungen einzelner Kantone*, Winterthur 1802, pp. 215 ss.

tion des étoffes. Et, tout autour, en aval, en amont, jusque dans les hameaux isolés des deux bras de la vallée, battent les métiers. Le tissage progresse dès la fin du XVIIIe siècle, augmenté bientôt par l'effectif des fileurs et fileuses que menacent les filés mécaniques anglais[2]. La production est excédentaire jusqu'aux alentours des années 1820: les toiles qu'on n'imprime pas sur place sont exportées dans d'autres cantons ou à l'étranger. Plusieurs fabricants tiennent les rênes de cette activité dispersée dans la montagne, organisent et contrôlent le travail. Ils le contrôleront parfois jusqu'au produit fini, du tissu à l'imprimé – confiant les écrus aux teinturiers et imprimeurs du canton. L'exportation des toiles blanches régresse alors dans la mesure où augmente leur consommation locale par les fabriques d'impression[3].

C'est que l'indiennage, sis à Glaris d'abord, a fait des adeptes: après les difficultés vécues sous le Blocus continental, l'enthousiasme renaît, se communique de voisin à voisin. Quelques manufactures isolées à la fin du XVIIIe siècle font place maintenant à plusieurs ateliers industrieux. L'hôte de passage s'émerveille: dans une bourgade investie de montagnes, dont l'atmosphère semble plus propice à la retraite conventuelle qu'à l'industrie, il rencontre gens actifs, entreprenants et spéculateurs[4]. Des vues insolites s'offrent à son regard: salles d'impression à l'étage, une écurie transformée ici, là une grange aménagée; on tire parti du lavoir communal. Mais ici ou là, il tombe aussi sur le complexe plus important des grands établissements: bâtiments servant au blanchiment, à l'apprêtage ou au calandrage, d'où émergent hautes cheminées et séchoirs en bois à jalousies[5]. Dans les années 1840, «Glaris, petite ville reléguée hors des routes battues, au fond d'un entonnoir de montagnes de l'aspect le plus sauvage, offre un exemple frappant de l'activité et de l'intelligence du fabricant suisse. Un sentier escarpé longe un ruisseau qui, dans la saison de la fonte des neiges, devient un torrent impétueux. Ce ruisseau encaissé entre trois planches, va successivement, de cent mètres en cent mètres, faire tourner 12 à 15 roues hydrauli-

[2] Voir les mêmes auteurs, ainsi que les chapitres consacrés à ce sujet chez Adolf Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus. Geschichtlich dargestellt...», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 33 (1899), pp. 100-116; 34 (1902), pp. 228 ss.; Elisabeth Dürst, *Die wirtschaftlichen und sozialen Verhältnisse des Glarnerlandes an der Wende vom 18. zum 19. Jahrhundert. Der Übergang von der Heimindustrie zum Fabriksystem*, Glarus 1951, pp. 89-104.

[3] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II (1902), pp. 239 ss.

[4] Jacob Gehring, «Das Glarnerland in den Reiseberichten des XVII.-XIX. Jahrhunderts», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 51 (1943), p. 133.

[5] A. Jenny, «Alte Fabrikanlagen im Glarnerland», *in Heimatschutz*, 14 (1919), pp. 121-127; voir aussi *Wegweiser durch den Hauptflecken. Nebst einem Anhang verschiedener Bemerkungen über alle Gemeinden des Kantons Glarus*, [Glarus] 1831, *passim*.

ques, qui donnent le mouvement et la vie à autant d'usines. De tous côtés s'élèvent les fabriques»[6].

La première moitié du XIXe siècle voit en effet naître une multitude d'entreprises, indiennages surtout, mais aussi des filatures dès 1813, les premiers tissages mécaniques après 1835.

Les premières données statistiques relativement sûres convergent sur les années 1837-1843, années où le secteur dominant, l'*impression sur étoffe*, atteint un point culminant[7]: ce sont celles du recensement de 1837, que complètent certaines estimations valables pour 1841-1843[8].

Le recensement de janvier 1837 attribue plus d'un cinquième de la population totale du canton au secteur textile (individus occupés souvent aussi dans le secteur agricole), soit près de 6500 individus sur environ 30 000. La majeure partie est employée dans le coton; seules quelque 150 personnes travaillent les autres fibres, lin, laine et soie. Voici pour le coton un diagramme qui indique la répartition des ouvriers par branches:

1837: Main-d'œuvre occupée dans l'industrie du coton.

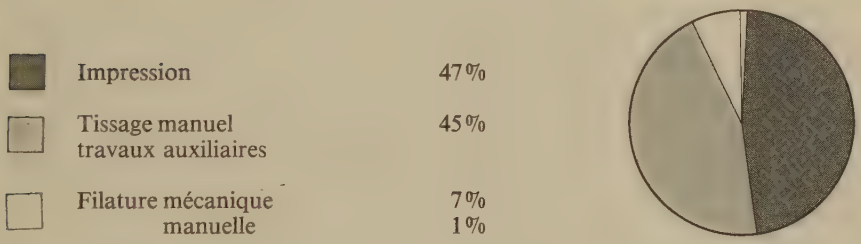

[6] Jules Kindt, «Notes sur l'industrie et le commerce de la Suisse», *in Annales du commerce extérieur*, Suisse, N° 2 (1846), p. 17 (Ministère du commerce, de l'industrie [et des colonies]. Direction du Commerce extérieur).

[7] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 394.

[8] Les chiffres du recensement de 1837 sont publiés dans le rapport suivant: *Bericht an Landammann und Rath des Kantons Glarus über die in Vollziehung des Tagsatzungsbeschlusses vom 7. September 1836, im Januar 1837 vorgenommene Volkszählung im Kanton Glarus*, Glarus 1839, pp. 32 ss. Voici ce qui concerne l'industrie du coton:

Filature à bras	55	personnes
Filature mécanique	441	
Tissage à bras	2 561	
travaux auxiliaires	240	
Tissage mécanique	?	(quelques métiers)
Impression	2 976	
Total	6 273	
Population totale du canton	29 348	

Entre 1837 et le début des années 1840, 40 à 50 entreprises se partagent le travail. Le nombre des établissements qui se consacrent à l'impression et à la teinture (une vingtaine), l'effectif de main-d'œuvre qu'ils absorbent (plus de 3000 personnes) et surtout l'importance relative des revenus créés dans cette branche (500 800 florins, contre 186 000 dans l'ensemble du tissage et 80 000 dans la filature)[9], en font le secteur de pointe. Et cela jusque vers 1870-1875. Le tissage à bras ne vient qu'en deuxième place. Vers 1837-1843, il connaît d'ailleurs ses premières difficultés: 500 tisserands déjà ont dû abandonner leur métier et quelques entrepreneurs fermer ou se reconvertir; la concurrence du tissage mécanique se fait alors ressentir. Quant à la filature mécanique, une dizaine d'établissements se sont ouverts (environ 62 000 broches), occupant 900 à 1000 ouvriers.

Sur l'ensemble des établissements recensés, sept entrepreneurs, qui sont aussi les plus forts du canton, réunissent vers 1840 plusieurs activités dans les mêmes mains: filature et tissage, tissage et impression ou les trois à la fois (*cf.* graphique 11, signalant tous les cas d'intégration, p. 190).

D'autres renseignements sont à glaner dans un almanach commercial comprenant toute la Suisse: *Vollständiges Adressbuch [der Schweiz]. I. Abtheilung*, St. Gallen 1841, *Glarus*, pp. 89-93; chez Caspar Jenni, «Geschichtliche Fragmente über Handel und Kunstfleiss und deren Entwicklung im Kanton Glarus», *in Verhandlungen der schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft*, 28 (1843), pp. 395 ss.; Oswald Heer, Johann Jakob Blumer-Heer, *Der Kanton Glarus, historisch, geographisch, statistisch geschildert von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Ein Hand- und Hausbuch für Jedermann*, St. Gallen und Bern 1846, pp. 458 ss.; ainsi que dans l'ouvrage déjà cité de A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, *passim*.

Voici l'image qui se dégage de ces diverses sources d'information:

	1837	*1841-1843*
Impression et teinture		
entreprises	17	18 à 21
ouvriers	2976	3200
Tissage manuel		
entrepreneurs	16	une douzaine
tisserands et auxiliaires	Env. 2800	2338
Tissage mécanique		
entreprises		3 ou 4*
tisserands	(quelques métiers)	Env. 130
Filature manuelle	55 fileurs	—
Filature mécanique		
entreprises	9	9 ou 10
ouvriers	441	900 à 1000

* Le graphique 11, p. 190, n'en recense que deux.

[9] C. Jenni, *op. cit.*, pp. 395 ss.

2. Démarrage, spécialisation, croissance

Afin de fixer une image claire de la scène industrielle d'alors et de mesurer le dynamisme des Glaronnais, j'ai choisi l'entreprise comme foyer d'analyse. Constituant un dossier pour chacune d'elles, j'ai réduit le magma d'une documentation fort hétérogène aux dimensions d'une cartothèque: chaque unité textile née dans la période observée y possède une fiche signalétique, où les renseignements trouvés ici et ailleurs s'ordonnent selon des rubriques bien précises. Celles-ci se rapportent essentiellement à l'identification des entrepreneurs, à l'origine et à l'évolution de leurs activités, à la source des capitaux mis en œuvre au début comme au cours de leur carrière industrielle[10]. Projet ambitieux, car l'anarchie des sources – ou leur inexistence – ne permet pas d'éclairer l'ossature industrielle et commerciale de ces milieux, ni de connaître les pulsations intimes de leur vie d'affaires, les résultats espérés, atteints. Pourtant bien des témoignages jettent une lueur, partielle, sur leur existence passée. Cette information sur la vie des fabriques glaronnaises, des indienneurs, des négociants ou des promoteurs de la filature et du tissage mécaniques recouvre un siècle: du milieu du XVIIIe au milieu du XIXe (1850-1860)[11].

[10] Ces rubriques sont les suivantes: raison(s) sociale(s) et localisation de l'entreprise; nom, prénom, dates de naissance et de décès, commune d'origine du (ou des) fondateur(s) de l'entreprise; nom, prénom, dates de naissance et de décès, commune d'origine du (ou des) associé(s) – quand il y en a ou du moins quand les documents signalent leur existence; date de fondation de l'entreprise, activités, importance (nombre de tables dans les manufactures d'impression, nombre de broches et de métiers à tisser dans les filatures et tissages); montant de l'investissement (mise de fonds initiale pour terrains, bâtiments, outillage, concession hydraulique; nature des moyens financiers mis en œuvre); capitaux fournis par le (ou les) fondateur(s) et, le cas échéant, contribution de l'associé (financière ou technique); ses éventuels liens de parenté avec le fondateur; renseignements divers sur le développement de l'entreprise (voir Annexe VIII A et B, pp. 343-347).

J'ai prolongé cette enquête par une investigation d'ordre généalogique pour déterminer les secteurs de l'activité économique dont émanent ces pionniers de l'industrialisation glaronnaise et leurs ascendants directs (*cf. infra*, note 46, p. 198).

[11] De la fin du XVIIIe siècle au milieu du XIXe, le cortège est vaste des entrepreneurs et des raisons sociales qui se succèdent; néanmoins leur inventaire ne pose aucun problème. Un ouvrage, déjà cité dans les pages précédentes, représente une mine prodigieuse de renseignements à cet égard. Il a presque valeur de source: c'est celui de A. Jenny-Trümpy. L'auteur en effet a pu interroger autour de lui les représentants de solides générations industrielles – dont il est lui-même – ainsi que vieilles gens aux souvenirs pleins d'enseignement (*cf.*, par exemple, *op. cit.*, t. II, pp. 392, 397). Grâce à ses relations familiales et amicales dans les milieux d'affaires glaronnais de la fin du XIXe siècle, il a obtenu un droit de regard dans plusieurs fonds d'archives privées, bilans, inventaires, correspondances commerciales et notes manuscrites (*op. cit.*, t. II, pp. 187, 267 ss., 307 ss., 329 ss., 336, 367, 382, 527, etc...). Il se fonde par ailleurs sur des documents d'archives communales ainsi que sur des registres de paroisse. Enfin, et c'est important, son expérience et une culture étendue dans le domaine de l'impression et de la coloration des étoffes confèrent

Graphique 10 Les fabriques d'impression dans le canton de Glaris[1] (1re moitié du XIXe siècle)

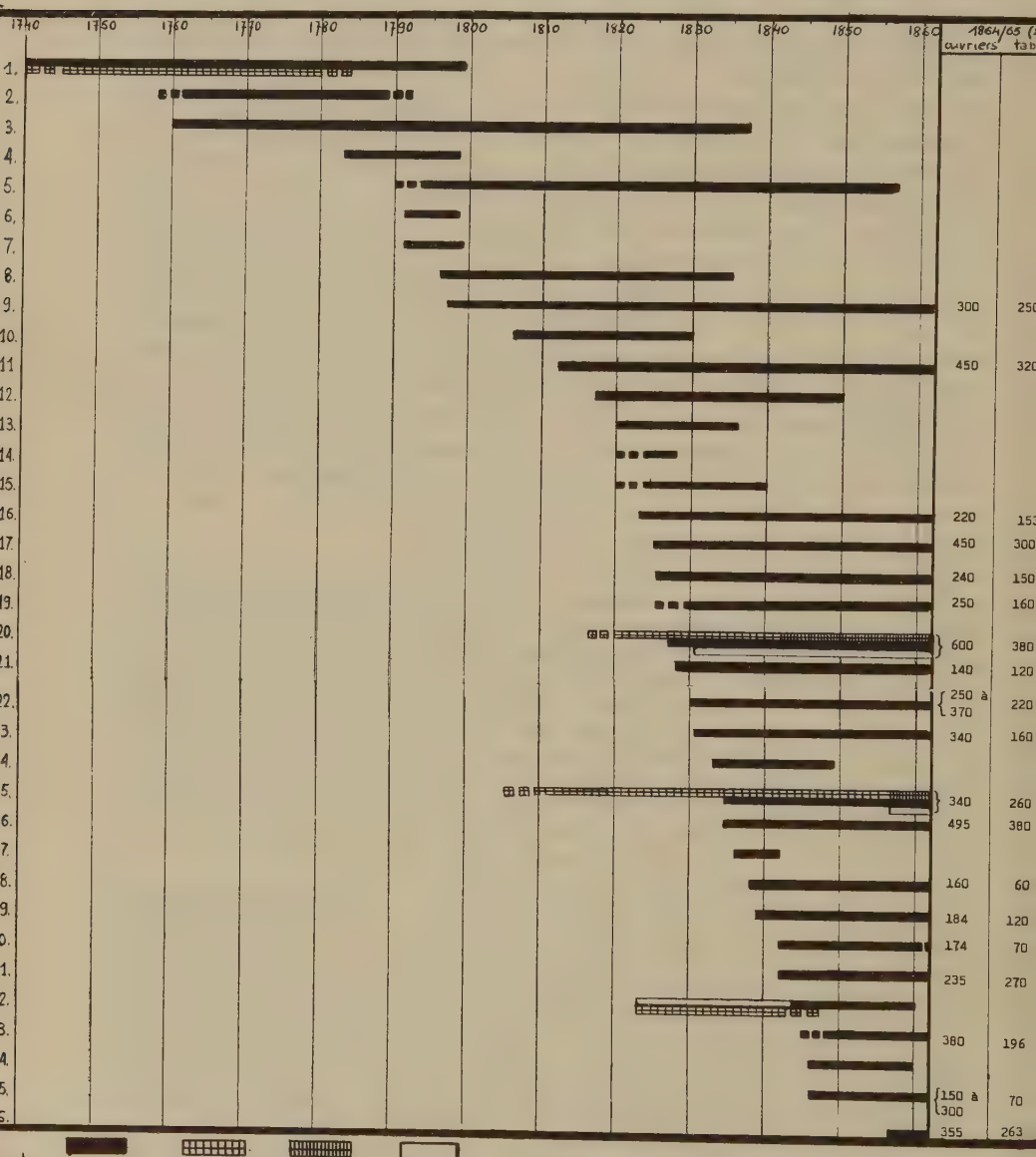

(1) Chaque fois qu'un entrepreneur contrôle d'autres activités textiles que la seule impression sur étoffes, le graphique le signale; en revanche, il ne donne aucune indication sur les activités commerciales, lorsqu'une entreprise conjugue production et commercialisation des marchandises.

(2) Cette colonne donne un aperçu de l'importance des entreprises selon une statistique pour 1864/65: Bericht an die hohe Standeskommission über die erste Fabrik-Inspektion im Winter 1864/65 zu Handen an Landammann und Rath des Kantons Glarus , Glarus 1865.

Références:

J.T. I; II = ADOLF JENNY-TRÜMPY, "Handel und Industrie des Kanton Glarus. Geschichtlich dargestellt ...", in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus, 33 (189 34 (1902).

Daten III = OTTO BARTEL, ADOLF JENNY, Glarner Geschichte in Daten, t. III, Glarus 1937.

TSCHUDI = PETER TSCHUDI, Hundert Jahre Türkischrotfärberei 1829-1929 ..., Glarus 1931.

MÜLLER, Volksblatt = JOSEF MÜLLER, "Entstehung und Entwicklung der Industrie in der Gemeinde Näfels", in Glarner Volksblatt, nos 125-130 (1956).

1. Glaris	STREIFF J. H. 1740-1783	BLUMER J. H. 1783-1799	J. T. II, 173, 184, 236.
2. Näfels	MULLER C. J. env. 1760-env. 1790		MÜLLER, Volksblatt, no 126.
3. Mollis	F. STREIFF & Cie 1760-1837		J. T. II, 185, 395.
4. Glaris	TSCHUDI J. 1783-1798/99		J. T. II, 184.
5. Glaris	Fridolin STAUB & Cie 179?-1857		J. T. II, 190, 396.
6. Mollis	STREIFF Frid. 1791-?	BEGLINGER (Frères) ?-1798/99	J. T. II, 187.
7. Mollis	STREIFF Joh. Balth. 1791-1799		J. T. II, 186.
8. Glaris	Gebr. F. & J. H. GLARNER 1796-1820	F. & J. H. GLARNER älter 1820-1835	J. T. II, 191.
9. Glaris	Egid. TRÜMPY & Cie (entreprise plus que centenaire) 1797-?		J. T. II, 187, 365.
10. Ennetbühl	FREULER D. 1806-1830		J. T. II, 298.
11. Glaris	BRUNNER H. P. 1812-1822	Heinr. BRUNNER 1822-1905	J. T. II, 299; Daten, III, 444.
12. Glaris	Gabr. TRÜMPY 1817-1850		J. T. II, 189, 301, 396.
13. Glaris	GLARNER J. H. 1820-1836		J. T. II, 302.
14. Schwanden	BÜHLER Caspar 182?-1828		J. T. II, 338.
15. Glaris	Matheus GLARNER 182?-1840		J. T. II, 302.
16. Glaris	Barth. STREIFF 1823-1836	Gebr. Jak. & J. R. STREIFF 1836-fin des années 1920	J. T. II, 305, 356, 416; Daten, III, 446.
17. Ennenda	Gebr. TRÜMPY 1825-1830	1830 : fusionne avec Barth. JENNY & Cie	J. T. II, 242, 315, 321.
18. Glaris	BLUMER & TSCHUDI 1825-1872		J. T. II, 358; Daten, III, 455.
19. Niederurnen	STEINMANN & Cie 1825/30-1833	Balth. TSCHUDI & Cie 1833-env. 1870	J. T. II, 352; Daten, III, 457.
20. Schwanden	JENNY & BLUMER 1827-?	(et P. BLUMER & JENNY pour le tissage et la filature mécanique ouverte à Luchsingen en 1830/31)	J. T. I, 37, 103, 111; J. T. II, 238, 338.
21. Mollis	KARRER J. G. 1828-1843	HEFTI & KARRER 1843-env. 1870	J. T. II, 187, 360.
22. Netstal	LEUZINGER & Cie 1830-1841	Felix WEBER dès 1841	J. T. II, 348.
23. Netstal	KUBLI Felix 1830/31-?		J. T. II, 350.
24. Näfels	SCHINDLER & GALLATI 1833-1837	PARAVICINI, GALLATIN & Cie. 1837-1842(?)	SCHINDLER & AEBLI env. 1842-1849 J. T. II, 360.
25. Ennetbühl	JENNY & Cie	dès le début du XIXe s., tissage main; 1834/35, impression; 1856/60, filature et tissage mécaniques (à Mollis)	J. T. II, 245, 325.
26. Glaris	VÖGELI Abr. 1834/35-1835	Johannes HEER 1835-?	J. T. II, 354.

27. Ennetbühl	KÖNIG & Cie 1836-1842		J. T. II, 248, 327.
28. Schwanden	TSCHUDI Joh. Casp. 1838-1855	TSCHUDI & Cie 1855-1929	J. T. II, 345; TSCHUDI, 100 Jahre, 1931.
29. Ennetbühl Ennenda	FREULER Joh. Heinr. 1839-1850	Gebr. FREULER 1850-?	J. T. II, 326.
30. Mollis	SCHINDLER & GALLATI 1842-1861(?)		J. T. II, 361.
31. Oberurnen	LUCHSINGER & STREIFF 1842-1870		J. T. II, 305, 416.
32. Ennenda	JENNY & KUNDERT ..... impression dès 1843/44, jusqu'en 1860		J. T. II, 246, 327.
33. Näfels	LUCHSINGER & STEINMANN 1845/50-?	GERIG & Cie	J. T. II, 362.
34. Ennenda	BECKER Joh. Rud. 1846-1851	Rudolf BECKER & Cie 1851/55-1860	J. T. II, 329.
35. Netstal	Martin KUBLI 1846-?		J. T. II, 350.
36. Mitlödi	TRÜMPY & JENNY 1856/57-?		J. T. II, 321, 325.

Ce travail effectué, il devient possible d'interroger systématiquement le fichier. Et d'abord, une première question: peut-on déterminer un rythme dans les créations de firmes cotonnières à Glaris? A défaut de chiffres de production dans une époque encore largement pré-statistique, à défaut de connaissances exactes et complètes sur le montant des investissements et leurs fluctuations, peut-on néanmoins dater le moment approximatif d'un *take-off*?

Suivons à cet effet le mouvement des fondations d'entreprises. Je retiens ici toute activité qui groupe la main-d'œuvre en un local précis, fabrique ou

une valeur inestimable aux parties techniques de ce livre. Ajoutons que la densité de l'information prodiguée rend difficile parfois la tâche du lecteur: il peut lui manquer une vue d'ensemble, tant est grande la place occupée par les détails, particuliers à chaque entreprise ou à l'histoire de l'impression. Une table fort bien faite remédie heureusement à l'ordonnance quelque peu mouvementée de l'ouvrage.

Celui-ci m'a fourni la plupart des renseignements utiles au sujet des entreprises cotonnières étudiées (*cf.* tome II, chapitres VII, IX et X).

Voici les autres documents auxquels j'ai pu recourir: *Vollständiges Adressbuch...*, *op. cit.*, dont la liste des entreprises et des raisons sociales pour Glaris (pp. 89-93) en 1841 correspond aux indications de A. Jenny-Trümpy; quelques monographies jubilaires: «Heinrich Brunner, ein Glarner Fabrikherr», *in Festgabe für die vaterländische Jugend. Dargeboten vom glarnerischen Kantonallehrerverein*, Chur 1860, pp. 3-10; [Karl Paulin], *125 Jahre Jenny und Schindler 1825-1950*, Innsbruck [1950]; Frank C. Thiessing, *Einige Zeugnisse von den Anfängen der Baumwollfabrikation im Lande Glarus, nebst einer kleinen Geschichte der Firma Legler & Cie. in Diesbach, zu ihrem hundertjährigen Bestehen im Jahre 1957*, s.l.n.d.; Peter Tschudi, *Hundert Jahre Türkischrotfärberei 1829-1929. Festschrift der Fa. Joh. Casp. Tschudi in der «Herren»... in Schwanden (Ct. Glarus)*, Glarus 1931. Et encore: *Archives d'Etat*, *Glaris*, *Neues Archiv*, L, 16 c *fol.*, VI; 16 d *fol.*

simple atelier, concentrant sous un même toit quelques tables d'impression, métiers à filer ou à tisser le coton[12].

Voici les diagrammes qui, dans les domaines de l'impression (graphique 10, p. 186) puis de la filature et du tissage mécaniques (graphique 11, p. 190), reproduisent la succession des initiatives. Chaque ligne représente la durée de vie d'une maison, d'une société[13].

Dans une fièvre croissante, la première moitié du XIXe siècle voit monter de nombreuses firmes nouvelles. C'est entre 1820 et 1840 que s'ouvrent le plus grand nombre d'établissements (18 manufactures d'impression, 11 filatures). Ici et là, à Glaris même, puis dans un proche voisinage (Ennenda, Ennetbühl, Schwanden), on transforme la demeure ancestrale en fabrique, on improvise un atelier dans une forge désaffectée, on loue une grange. On s'installe au bord de l'eau, dans un moulin. Ou bien l'on entreprend la construction d'une bâtisse particulière.

Dans le graphique consacré à l'impression, il faut souligner tout d'abord la mort d'une catégorie d'entreprises, ces vieilles manufactures d'indiennes, nées surtout au siècle précédent et pendant la période confuse des guerres et du Blocus continental (graphique 10, p. 186, entreprises Nos 1 à 10). A la fin du XVIIIe siècle, l'invasion des armées étrangères en a réduit 5 à l'inactivité[14]; la concurrence locale, accrue dès les années 1830[15], en désagrège d'autres (les Nos 3, 8 et 10), à l'exception toutefois des plus solides d'entre elles (*F. Staub & Cie*, No 5, fondée après 1790, subsiste jusqu'en 1857, et les affaires d'*Egidius Trümpy*, No 9, florissantes vers 1830, ont une existence plus que centenaire).

Entre 1815 et 1820-1825 naissent successivement quelques entreprises, dont quatre sur cinq ne connaissent guère de durée (Nos 11 à 15). Ce n'est qu'à partir de 1825 environ, que s'amorce une vague d'initiatives décisives (Nos 16 et suivants), favorisée par l'amélioration des conditions dans les échanges internationaux.

[12] Il n'est cependant pas exclu que certaines maisons, réunissant une part de leurs ouvriers dans un même établissement, contrôlent par ailleurs des activités disséminées sur le terrain: le tissage manuel en l'occurrence, qui se maintient jusque dans les années 1840.

[13] Il faut se garder de considérer tous les points de départ comme le début brutal et *ex nihilo* d'une activité: la date fixant ce début peut être arbitraire, confondue parfois avec la naissance d'une initiative dont la réalisation pratique est différée d'une ou deux années. Ou, au contraire, une société a pris forme déjà, alors que les documents ne l'enregistrent qu'avec un certain retard. D'autre part, avant d'équiper un établissement, l'indienneur, ou le filateur, a pu conduire d'autres expériences industrielles ou artisanales. Possédait-il un atelier de blanchiment ou de teinture, dirigeait-il une volée de tisserands, le diagramme le tait. Chaque fois que les débuts d'une maison sont restés flous, le graphique l'indique au moyen d'un pointillé.

[14] J. J. Hisely, «Copie littérale d'une narration des événements qui ont eu lieu à Glaris dès le mois de mai au mois d'octobre 1799, et dont l'auteur fut témoin oculaire», *in Historische Zeitung*, 2 (1854), Nos 3-4, pp. 22 ss.

[15] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 395-396.

Graphique 11 Les filatures et tissages mécaniques dans le canton de Glaris.[1] (1re moitié du XIXe siècle)

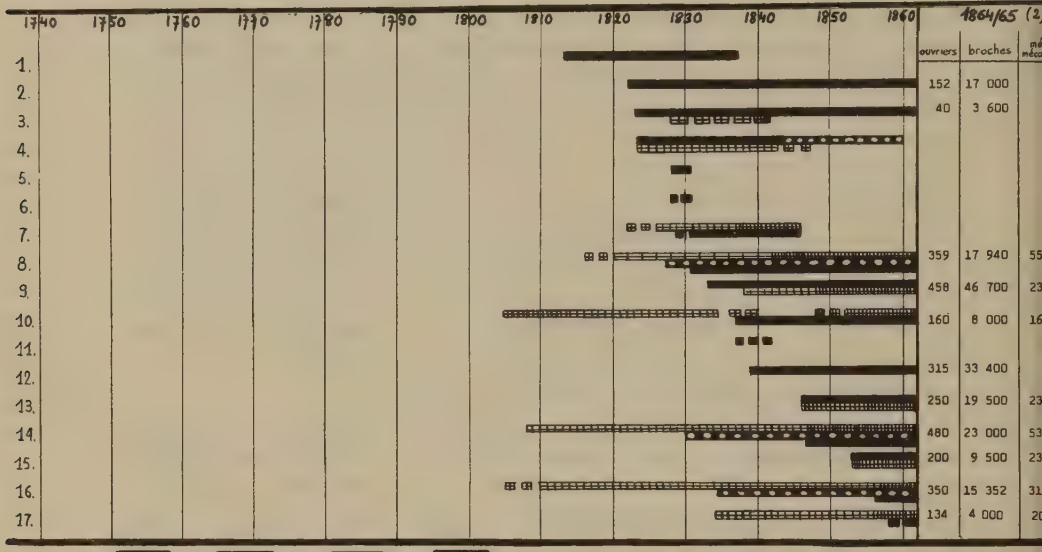

Légende: filature mécanique — tissage à bras — tissage mécanique — impression

Références: voir graphique 10.

(1) Comme le précédent graphique, celui-ci illustre les cas d'intégration (filature conjugués avec d'autres activités textiles).

(2) Le nombre des ouvriers, broches et métiers à tisser mécaniques est tiré de: Bericht an die hohe Standeskommission Über die erste Fabrik-Inspektion im Winter 1864/65 zu Handen an Landamm und Rath des Kantons Glarus, Glarus 1865.

LES FILATURES ET TISSAGES MECANIQUES DANS LE CANTON DE GLARIS

1. Glaris	BLUMER Gebrüder (l'un des deux frères construira ensuite la filature de Murg/SG (22 500 broches) 1836-1861). 1813-1837	J. T. II, 236-237.
2. Schwanden	Gebr. J. & F. PARAVICINI 1822-1901	J. T. II, 238.
3. Näfels	Gebr. A. & S. ZUPPINGER ... MÜLLER, BIRCHLER & Cie... MÜLLER & HAUSER 1816/23-fin années 1830 fin années 1830-1847 1847-1863	J. T. II, 250.
4. Ennenda (33)	JENNY & KUNDERT (la filature est transformée en fabrique d'impression, 1843/44-1860). 1823-1843/44	J. T. II, 246, 327.
5. Luchsingen	STÄGER & HEFTI 1828-1830/31	J. T. II, 238.
6. Glaris	ISELIN Andreas (fin des années 1820, périclite peu après)	J. T. II, 238.
7. Oberurnen Näfels Ennenda	OERTLI Joh. Heinr. env. 1830 pour la filature, 1835/40 pour le tissage mécanique (jusqu'en 1846)	J. T. II, 250.
8. Schwanden (20) Luchsingen	P. BLUMER & JENNY tissage, filature mécanique dès 1830/31 à Luchsingen (activités d'impression dès 1828). 1827-1890	J. T. I, 37, 103, 111; J. T. II, 238, 338.
9. Ziegelbrücke Niederurnen	ENDERLIN & JENNY dès 1833/35, env. 15 000 broches à Ziegelbrücke; dès 1838, une petite filature à Niederurnen; dès 1838, tissage à bras; fin des années 1840, tissage mécanique 1833-?	J. T. II, 244, 252.
10. Netstal	J. & G. SPÄLTY ... Gebr. J. & G. SPÄLTY 1837-1860 1860-1867	J. T. II, 252.
11. Niederurnen	ZWEIFEL & WEINHOFER fin années 1830-1840	J. T. II, 244, 247.

12. Linthal	KUNZ Heinrich ..... 1839-?	J. T. II, 254.
13. Rüti	Gebr. BECKER & MILT 1846-1899	J. T. II, 249.
14. Haslen	Barth. JENNY & Cie ..... dès 1808 pour le tissage; dès 1830 pour l'impression; 1846/47 : filature et tissage mécaniques (fusion avec l'entr. Gebr. Trümpy)	J. T. II, 242,315, 322.
15. Linthal	BECKER & Cie ..... 1853-?	J. T. II, 254, 304.
16. Ennenda (26) Mollis	JENNY & Cie ... dès le début du XIXe s., tissage main; 1834/35, impression; 1856/60, filature et tissage mécaniques	J. T. II, 245, 325, 326.
17. Diesbach-Dornhaus	LEGLER David ..... J. & M. LEGLER ..... 1834-1856 1856-?	J. T. II, 258.

Ainsi, tandis que s'essoufflent les vétérans de l'impression, la relève s'annonce. Par des entreprises modestes sans doute, isolées d'abord; mais après 1820-1825, le dynamisme s'affiche au grand jour et emporte le mouvement. Entre 1820 et 1840, presque chaque année voit s'ouvrir les portes d'un nouvel établissement (18 au total dans ce laps de temps).

L'engouement est moindre dans la filature (graphique 11, p. 190). Malaisé le succès. Dans un premier temps, plusieurs naufrages se produisent. Des sept entreprises fondées entre 1800 et 1830, seules deux survivent. L'une est minuscule et ne connaît pas un développement intéressant (N° 3); l'autre subsiste probablement parce qu'appelée à la vie par des moyens suffisants: celle de Paravicini (N° 2) qui est alors le seul établissement d'importance. Les grandes filatures de 15 000 broches ou plus ne voient le jour que plus tard, dans un deuxième temps industriel, après 1830-1835[16]. L'industrie textile glaronnaise s'oriente avant tout vers l'article fini, les toiles imprimées.

Revenons justement au secteur de pointe, l'impression, dont la production bientôt croît alertement. Quelles sont ses prestations? Il est certes impossible d'avancer des chiffres sur la quantité des étoffes (toiles peintes, imprimées ou teintes) mises en vente chaque année, ou leur valeur. Aucun contrôle, aucune enquête ne sont à la disposition du chercheur. Il reste les estimations[17]. Voici quelques ordres de grandeur. L'auteur le mieux renseigné, Adolf Jenny-Trümpy, membre d'une famille de grands industriels glaronnais, a parcouru les livres de factures et la correspondance commerciale

[16] On voit ici quelques similitudes avec le canton de Saint-Gall, où l'on peut de même individualiser ces deux temps (*cf. supra*, chapitre VII, graphique 8, p. 155). Je reviendrai ultérieurement, dans un chapitre consacré au virage industriel des années 1830 à 1850 (*infra*, p. 254, chapitre XI), sur la mécanisation du filage dans le canton de Glaris.

[17] Bien aléatoires d'ailleurs, quand on sait que longueur et laize (largeur) des pièces ont tendance à varier avec le temps, selon le genre de l'article ou le destinataire. A Naples, par exemple, où le tarif douanier est proportionnel à la longueur des pièces, on destine des toiles très larges; ailleurs, on fournira des pièces très étroites: J. Kindt, *op. cit.*, p. 16. La longueur, elle, peut varier du simple au double. La pièce

de divers entrepreneurs. Il estime à 600 000 aunes la production des imprimés en 1821[18]. C'est fort modeste sans doute (l'Alsacien Koechlin, à lui seul, en imprime le double en 1826)[19]. Mais, dans ce domaine, ce sont encore les débuts. A 18 ou 20 florins la pièce, cela représente une valeur brute de 540 000 à 600 000 florins[20]. Au cours des deux décennies suivantes, il faut multiplier par 10 ou 12 les quantités produites: ce sont 7 à 8 millions d'aunes que l'on écoule désormais sur le marché international. Glaris devance alors tous ses concurrents du reste de la Suisse[21]. Avant la récession à venir, les années 1836-1841 marquent un point culminant. Une vingtaine d'établissements réalisent alors un chiffre d'affaires de 3 200 000 florins, rétrogradant par la suite à 2 600 000 ou 2 800 000[22]. Meilleures sont les perspectives dès les années 1850: une enquête statistique en 1864-1865 permet d'évaluer la production d'alors à 40 millions et demi d'aunes (48,6 millions de mètres), soit environ 25 millions de francs entre 1859 et 1869[23]. Cette progression de 600 000 aunes à près de 8 millions entre 1820 et 1840, et de 8 à plus de 40 millions entre 1840 et les années 1860 est remarquable.

Parallèlement, on assiste à une véritable réorientation de cette activité, marquée non seulement par la génération spontanée et multiple de firmes débutantes, mais aussi par leur spécialisation croissante dans des articles bien déterminés: les *mouchoirs*, qui finissent ici par détrôner l'indienne.

En effet, les entreprises qui persistent dans les genres traditionnels de l'indiennage, qu'elles appartiennent aux anciennes dynasties ou qu'elles soient de la nouvelle génération, ne sont pas viables. Celles qui restent fidèles à l'indienne, aux articles courants, indigo et Andrinople, ferment leurs portes tôt ou tard: le concurrent anglais ou alsacien, qui a réussi, avec la mise au point du rouleau, à mécaniser la production des indiennes, ne par-

de 16-20 aunes (environ 19 à 24 mètres) est la plus courante au début du XIXe siècle; elle s'allongera par la suite jusqu'à 50 aunes (60 mètres). Quant à la valeur des étoffes, elle dépend du procédé d'impression – les spécialités varient d'une fabrique à l'autre – du nombre des couleurs – une, deux, trois, jusqu'à huit teintes par article.

[18] 30 000 pièces de 20 aunes, soit 720 000 mètres environ.

[19] Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris 1964, p. 92, note 123.

[20] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 366-367.

[21] O. Heer, J. J. Blumer-Heer, *op. cit.*, p. 459. Entre 1834 et 1839, ce sont 22 à 24 millions d'aunes qui sortent des établissements du Haut-Rhin: M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 87.

[22] C. Jenni, *op. cit.*, p. 397; A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 380-388.

[23] *Bericht an die hohe Standeskommission über die erste Fabrik-Inspektion im Winter 1864/65 zu Handen an Landammann und Rath des Kantons Glarus*, Glarus 1865. *Cf.* aussi A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 535. En 1870, le Haut-Rhin en produit 79 millions de mètres, auxquels s'ajoutent 3 3/4 de millions d'imprimés-laine, soie et tissus mixtes, selon le *Bulletin de la Société industrielle* (Mulhouse), cité par A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 504.

donne pas. La condition de survie est soit dans l'adoption des moyens de production qui font la supériorité des Anglais par exemple, soit dans le choix de techniques de coloration et de dessins où la machine ne menace pas encore l'article fait à la main.

Cette dernière option sera celle des Glaronnais. La mécanisation est pratiquement absente dans leurs manufactures – ce qui n'empêche pas une croissance indiscutable de leur production. J'ai souligné ailleurs déjà ce trait particulier à certaines zones industrielles en Suisse.

L'exploitation et l'accélération du progrès technologique sont choses coûteuses. Coûteuse l'installation d'entreprises nouvelles, fabriques d'indiennes, filatures ou tissages mécaniques. La mise en œuvre des innovations, l'acquisition et l'accroissement d'un équipement industriel obéissant à leurs exigences sont liés à l'existence de capitaux prêts à s'investir.

Dans la production d'indiennes, la Fabrique-Neuve de Cortaillod (Neuchâtel) aurait investi en 1819 (637 ouvriers) environ 600 000 livres de Neuchâtel, soit entre 350 000 et 400 000 florins de Glaris – à cette date, elle venait d'introduire le cylindre à imprimer[24]. Vers 1830, en France, les frais d'établissement d'une indiennerie débitant 50 000 pièces par an reviennent à 450 000 francs, soit près de 200 000 florins glaronnais[25]. Or, pour les *mouchoirs*, point n'est besoin de recourir à de coûteuses machines (rouleaux de cuivre, par exemple). Dans les genres qu'ont choisi d'imprimer les fabricants glaronnais, la production mécanique n'a pas cours, pas encore, leur traitement à la machine n'étant mis au point que dans la seconde moitié du XIXe siècle. Cette spécialisation dans l'article entièrement fait main n'est certainement pas un produit du hasard.

3. Les investissements

Il faut s'interroger ici encore sur la nature des investissements, se demander si, pour Glaris, une pénurie de capitaux est responsable des retards de la mécanisation dans l'impression comme dans la filature.

[24] Pour les bâtiments: environ 130 000 livres de Neuchâtel
machines 100 000 livres de Neuchâtel
meubles 30 000 livres de Neuchâtel
stocks (drogues et toiles) 320 000 livres de Neuchâtel

PIERRE CASPARD, «Les ouvriers en indiennes au XVIIIe siècle», *in Musée neuchâtelois*, (1974), p. 160. Voir aussi les informations plus détaillées que nous donne le même auteur dans: *La Fabrique-Neuve de Cortaillod. Entreprise et profit pendant la Révolution industrielle. 1752-1854*, Paris/Fribourg 1979, pp. 83-92 (les salaires, par exemple, s'élèvent à 130 000 livres de Neuchâtel à la même date).

[25] M. LÉVY-LEBOYER, *op. cit.*, p. 89, note 109. Un autre exemple, p. 93, note 124: une unité produisant 2000 pièces exigerait un capital de 12 000 francs, soit 5250 florins de Glaris.

a) Caractères de l'infrastructure

A Glaris, Egidius Trümpy, qui travaille avec sept tables d'abord et imprime au bas mot 2600 pièces entre avril 1809 et mai 1810[26], possède en 1811 maison, écurie, calandre, fabriques et magasins pour 8600 florins[27]. Les établissements, d'ailleurs hors d'activité, de deux de ses confrères, valent respectivement 7450 et 7400 florins. Un quatrième indienneur est à la tête d'une douzaine de bâtiments, l'équivalent de 12 700 florins[28]. Ces chiffres, qui n'englobent ni terrain, ni outillage, sont modestes. Tous quatre, il est vrai, ont fait leurs débuts à la fin du XVIIIe siècle. Qu'en est-il des entreprises plus récentes? En 1830, l'inventaire des frères Trümpy porte à 20 000 florins la valeur de deux bâtiments et de l'outillage acquis depuis trois ans[29]. Six ans plus tard, Jean Gaspard Tschudi monte un établissement avec 150 tables pour 20 000 à 24 000 florins; avec le terrain, cela représente un capital fixe de près de 60 000 florins[30]. Ces deux dernières entreprises, nées après 1820, gardent des proportions très raisonnables: Tschudi produit alors de 12 000 à 14 000 pièces dans l'année.

Que signifient ces chiffres? Vers 1840, un ouvrier imprimeur gagne en moyenne 200 florins par année[31]. En temps normal, lorsque l'ouvrage ne manque pas et qu'on s'en acquitte régulièrement, les mieux payés d'entre eux reçoivent 260 à 360 florins selon le degré d'habileté; au pied de l'échelle, ce sont 100 à 150 florins. Ces salaires, que l'on verse en réalité à la pièce imprimée et non à la journée de travail, sont fondés sur une prestation moyenne. Un ouvrier adroit, désireux d'arrondir son gain, peut aisément dépasser les moyennes indiquées[32].

[26] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 311.

[27] *Archives d'Etat, Glaris, Neues Archiv*, L, 16 c *fol.*, «*Schazungs-Tabelle der in dem Tagwen Glarus unter die allgemeine Brand-Versicherungs-Anstalt des Kantons Glarus gehoerenden Haeuser und Gebaeude vom Jahr 1811*», *fol.* 6 (*cf. infra*, note 44 sur cette source).

Glarus/Oberdorf	*Egidius Truempi, Fabrikant*	*Bauart*	*Dach*	*Gulden*
sein Wohnhaus		Holz	Holz	3000.—
der alte grosse Kuhstall		Holz	Holz	200.—
der Gewirb Holzbehalt und Schopf		Holz	Holz	2000.—
die alte Walche		Holz	Holz	100.—
Gebau in der Feld Hoschet		Holz	Holz	300.—
die Fabriken und Magasin	gemauert und Holz		Schindel	3000.—
				8600.—

[28] *Archives d'Etat, Glaris, ibid.*, *fol.* 10 (*Gebr. Richter und Rathshr. Tschudij, Joh. Hch. Blumer*) et *fol.* 43 (*Fridolin Staub, Müller und Fabrikant*). Les chiffres empruntés à ce document correspondent à la valeur des bâtiments seulement, à l'exclusion de l'équipement intérieur et du terrain.

[29] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 322.

[30] P. Tschudi, *op. cit.*, pp. 15-20.

[31] C. Jenni, *op. cit.*, p. 397.

[32] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 390-392.

Quant aux frais d'établissement d'une filature, un groupe d'entrepreneurs glaronnais les évaluent à environ 41 francs suisses par broche en 1837[33]. Il s'agit en fait d'un projet de construction pour 22 000 broches à Bregenz, dans le Vorarlberg, où ces industriels possèdent une entreprise déjà[34]. Aucune filature de cette envergure n'existe encore à Glaris, où l'une des trois plus grandes ne fait tourner que 15 000 broches en 1833[35]. Une quatrième en totalise près de 6000 en 1837[36]. Les six autres ne sont que petits ateliers de 2000 à 3000 broches, voire moins encore[37]. Au total, ce sont 62 000 broches environ qui se répartissent entre 10 entreprises vers 1840[38].

Ces indications, même sommaires, éclairent assez bien l'importance très réduite des investissements initiaux dans l'industrie glaronnaise. La taille des entreprises garde des proportions modestes. Avant 1830-1840, la filature se résume à quelques ateliers et les fabriques d'impression s'improvisent dans des locaux de fortune, hérités du père ou d'un parent, achetés parfois, souvent loués. Certains aménagent aussi un étage de leur propre demeure. Mais toujours, ou presque toujours, l'espace occupé au début de l'activité est réduit, l'équipement primitif, les moyens rudimentaires (*cf.* Annexe VIII A, pp. 343 ss.). La situation évolue sans doute. Entre 1830 et 1840, l'imprimé glaronnais étend son débouché d'année en année. L'optimisme se justifie. On s'enhardit. On tente d'acquérir, si l'on n'en possède pas encore, une concession hydraulique, signe infaillible de la volonté de

[33] *Denkwürdigkeiten aus 100 Jahren der Spinnerei Kennelbach*, Kennelbach 1938, p. 34. Les coûts de l'installation se montent à 440 000 florins d'Empire (soit 420 000 florins glaronnais ou environ 937 000 francs) pour 22 644 broches. Sans compter le terrain, les frais d'installation reviennent ici à 40, 7 francs; à 41, 3 francs si l'on comprend le terrain. Pour la France, M. Lévy-Leboyer donne des chiffres analogues: 40 francs en 1834 (*op. cit.*, p. 89, note 109); Paul Bairoch de même: 38,5 francs (terrain compris) pour 1830-1835 (*Révolution industrielle et sous-développement*, Paris 1964, p. 58).

[34] Entre le Vorarlberg, tout proche de la Suisse, et Glaris, les conditions d'investissement ne diffèrent guère probablement: les frais d'établissement doivent y être sensiblement les mêmes puisque la plupart des frais consistent en machines. Dans l'entreprise en question, on les fait venir de chez *Koechlin*, où les Suisses s'approvisionnent généralement pour leurs installations les plus modernes.

[35] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 244. Il s'agit de l'établissement d'*Enderlin & Jenny*, ouvert en 1833. Dans l'entretien que m'a accordé l'un de ses directeurs, il était question toutefois de 20 000 broches en 1834.

[36] *Jakob et Gabriel Spälty*, 5800 broches en 1837 (A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 252).

[37] *Id.*, t. II, pp. 236 ss.

[38] Dans le Haut-Rhin, la moyenne par firme serait le double en 1839: plus de 13 000 broches, soit 688 000 broches pour 52 filatures (M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 87). Je reviendrai sur le problème des filatures et de leur financement dans la troisième partie de cet ouvrage, chapitre XI, pp. 263 ss.

grandir[39]. On s'affranchit des bâtiments loués, on en construit de nouveaux. Les plus forts rachètent les plus faibles; on prend des participations dans d'autres sociétés locales; une fusion n'est alors pas exceptionnelle. Et plus tardives sont les créations d'établissements neufs, moins on improvise – notamment dans la filature.

Alors que les débuts de la vague (1820-1830) tiennent de l'épopée. Au grand dam de son père, Jacques Trümpy endommage les casseroles de la cuisine familiale, lors d'expériences sur le bouillissage des couleurs. Lui et son frère accrochent au premier marchand ambulant venu des articles nés dans une écurie et dans un lavoir public[40]. Quant à Brunner, ne détenant aucune concession d'eau – et il n'est pas le seul dans cette situation – il doit se passer des dispositifs mécaniques liés à l'énergie d'un courant[41]. Sa calandre n'est que de bois et non de fer. Deux hommes forts doivent l'actionner, gestes pénibles, alors qu'un troisième déplie le tissu dégommé et blanchi et surveille l'opération de pressage. Après l'impression des mordants, Brunner lave ses pièces à la main, les foule – ou les bat – à tour de bras, pour éliminer toute impureté (l'ingrédient, par exemple, qui a servi à épaissir les mordants). Une fois teintes en chaudière, les étoffes sont plongées dans la rivière, empilées en tas, arrosées de nouveau, frappées au battoir de bois puis essorées à la main. Et pourtant le travail va bon train. Mme Brunner seconde activement son mari en s'occupant des cuves et bains colorants[42]. Le nettoyage à l'eau courante, le foulage et le calandrage sont les tâches quotidiennes de l'indienneur. Ces deux dernières opérations, certains les exécutent à la main jusque vers les années 1840! Alors que les entreprises moins primitives utilisent dès le début du XIXe siècle des foulons mécaniques et des calandres hydrauliques. Quant aux premières roues de lavage, mises au point en 1802 en Angleterre, elles sont introduites en Alsace vers 1820 et seulement plus tard en Suisse[43].

Voilà bien des détails anecdotiques. Ils éclairent un peu les caractères de l'infrastructure industrielle; mais ils renseignent mal sur son importance. Comment évaluer les capitaux absorbés par la création des fabriques et les

[39] *Archives communales*, *Ennenda*, *Rechtsverhältnisse im Dorfe Ennenda*, III, *Wasserrechte am Giessen* (années 1830).

[40] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 321-322.

[41] Les moulins à foulon, destinés aux opérations de nettoyage et de battage des toiles avant leur bain de teinture, les roues de lavage et les essoreuses, les calandres indispensables au pressage des pièces (une surface unie, dont les fils sont bien aplatis, retient mieux la teinture) sont plus efficaces quand mus par la force hydraulique (Dollfus-Ausset, *Matériaux pour la coloration des étoffes*, Paris 1865, t. II: *Coloration des étoffes*, pp. 19 ss.).

[42] Otto Bartel, Adolf Jenny, *Glarner Geschichte in Daten*, t. III, Glarus 1937, p. 443. Pour tout détail concernant l'ensemble du processus (blanchiment, impression, teinture puis apprêt des toiles), voir Dollfus-Ausset, *op. cit.*, t. II, pp. 19-71.

[43] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 102, 174; Dollfus-Ausset, *op. cit.*, t. I: *Auteurs*, p. 243.

besoins – bien plus considérables – au cours de leur croissance? Aucune recherche dans ce sens n'a donné de résultat[44].

Il faut se contenter de l'anecdote. D'ailleurs une documentation satisfaisante à cet égard existerait-elle, qu'elle ne bouleverserait pas l'image que l'on peut se faire de ces premiers entrepreneurs. Ils font éclater les quatre murs de leurs ateliers dès que l'occasion s'en présente; mais avant les années 1840, voire 1850, bien peu d'entre eux réussissent à franchir le stade du travail et du rythme artisanal.

Si les dimensions de l'entreprise textile restent modestes à Glaris, si les innovations techniques mises en pratique ailleurs sont ici minces et timides – dans l'impression comme dans la filature – faut-il incriminer les disponibilités en capitaux? Pour les mises de fonds initiales, les moyens font-ils défaut? Regardons du côté de l'offre de capital. Dans l'impression, premier secteur de l'activité textile en pays glaronnais, j'aimerais rechercher la source des capitaux qui font vivre les manufactures étudiées, l'origine des fonds entrant dans leur création.

[44] J'ai suivi la trace de deux sources distinctes, susceptibles de répondre à cette préoccupation: le registre foncier et les dossiers de l'assurance immobilière contre l'incendie. Les actes et registres du bureau foncier sont conservés aux *Archives d'Etat de Glaris* (*Neues Archiv*, T, 16, *Grundbuch*). Les 116 fascicules, couvrant les 19 communes politiques du canton, étaient pratiquement inaccessibles à l'époque de mes recherches, parce que relégués en vrac dans les caves de l'Hôpital cantonal pendant la durée des travaux effectués aux Archives. Un sondage m'a fait entrevoir le contenu: une brève description des propriétés dont la valeur par ailleurs n'est pas indiquée. En revanche, y figurent la valeur de l'hypothèque, quand il y en a, et le nom du créancier gagiste, l'une et l'autre d'un intérêt évident pour l'étude de l'endettement des propriétaires. Cependant, repérer les entrepreneurs et leurs propriétés industrielles parmi les milliers de pages de ces *in-folio* – ignorant l'ordre alphabétique – représente un travail considérable. J'y ai renoncé.

L'autre filière s'est révélée tout aussi décevante. Il s'agit de l'assurance-incendie officielle, devenue obligatoire en 1811 dans le canton ([Gerold Guggenbühler], *150 Jahre Gebäudeversicherung des Kantons Glarus, 1811-1961*, [Glarus] 1961, pp. 5 ss.). Les fonds en sont également déposés aux *Archives d'Etat* (*Neues Archiv*, L, 16, *Brandassekuranz*). Des registres établis pour chaque commune décrivent sommairement les bâtiments assurés (construction et matériel de construction) sans en estimer la valeur globale, mais portant la valeur pour laquelle ils sont assurés (L, 16 d *fol.*, I-VI, *Lagerbücher*). De telles estimations existent cependant pour 1811-1812, 1831-1832, 1853-1854 (L, 16 c *fol.*, *Schazungs-Tabellen*); mais dans leur cas aussi, le classement ne correspond pas à l'ordre alphabétique des propriétaires, ce qui rend difficile une recherche. Avec beaucoup de patience, on pourrait reconstituer l'inventaire des fabriques et ateliers dont le document établit l'estimation détaillée, bâtiment après bâtiment. Encore celle de l'outillage fait-elle défaut... qui représente un capital considérable dans une filature ou un tissage mécanique! De plus, la valeur du terrain, que l'on doit comprendre dans l'investissement industriel, reste une inconnue. Néanmoins, recouper cette source (valeur des établissements d'un entrepreneur – outillage et terrains non compris) avec la première (montant de sa dette hypothécaire éventuelle, créanciers), pourrait apporter des résultats intéressants, malheureusement longs à rassembler.

b) Origine des indienneurs

Le capital financier ne revêt pas en ce temps les formes impersonnelles qui le caractériseront par la suite. Dans la règle, les moyens absorbés par la création d'une entreprise résultent de l'épargne personnelle des fondateurs ou de leurs associés éventuels. La nature intime de cette source de financement en rend l'étude difficile. Aucun document n'éclaire à cette époque les mouvements de l'épargne ni le montant de ces apports individuels.

Du moins peut-on connaître leur source. Capitaux commerciaux, comme on a pu le constater ailleurs? Ou provenant d'autres secteurs de l'activité économique? Cette enquête consacrée aux financiers du développement textile glaronnais va se confondre avec une recherche sur l'origine des entrepreneurs.

L'importance des investigations généalogiques faites jusqu'ici à Glaris seconde utilement le chercheur. Dans ce domaine particulier, les Archives d'Etat mettent à disposition un matériel considérable[45]. Combinant ces ressources avec l'information empruntée par ailleurs à l'annaliste des dynasties industrielles glaronnaises, Adolf Jenny-Trümpy, j'ai dressé un tableau synoptique groupant toutes les indications recueillies au sujet des entrepreneurs engagés dans l'impression sur étoffe (à l'exclusion des entreprises dont l'activité s'éteint au moment des guerres révolutionnaires)[46].

[45] Une source intéressante pour l'histoire économique et sociale du canton réside dans l'œuvre immense et minutieuse d'un modeste bureaucrate glaronnais en mal de loisirs laborieux. J. J. Kubly-Müller – c'est le personnage en question – a consacré vingt années de sa vie (de 1893 à 1912) à reconstituer les filières généalogiques de toutes les familles du pays, éteintes ou vivantes, depuis le XVIe siècle. Les registres sont en principe tenus à jour par l'archiviste en fonction (*Archives d'Etat*, *Glaris*, *Genealogie-Werk Kubly-Müller*, 28 volumes). Chaque Glaronnais y figure avec nom, prénoms, dates de naissance et de mort; de même son conjoint (nom, prénoms, etc.) et ses enfants. Un système de références efficace permet de retrouver rapidement le chemin des ascendances comme de la descendance de chaque individu. Ne sont pas systématiques malheureusement les indications sur le métier exercé. C'est que l'auteur ne pouvait faire dire aux sources consultées ce qu'elles taisent. L'œuvre repose sur un ensemble de fonds archivistiques, paroissiaux et communaux, qui se recoupent les uns les autres (œuvres généalogiques plus anciennes et registres de paroisse, rôles d'habitants, états et relevés divers, documents privés et officiels). Le lecteur désireux d'en connaître davantage sur ce travail et les sources utilisées peut se référer à Jakob Winteler, *Die Kirchenbücher des Kantons Glarus [Verzeichnis]* (tiré à part de: Der Schweizer Familienforscher, Nr. 5-6 (1946)), pp. 5 ss., ou à J. J. Kubly-Müller, *Die Genealogien-Werke des Kantons Glarus* (tiré à part de: Schweizerisches Archiv für Heraldik (1912), Heft 4).

Outre cette documentation étonnante, il existe de nombreuses monographies familiales. On y retrouve la même information généalogique et des renseignements divers sur la carrière économique et sociale des membres d'une famille.

[46] Ma démarche fut la suivante: doubler le fichier contenant l'information utile sur la vie des diverses entreprises retenues dans cette étude (*cf. supra*, note 10, p. 185) par un fichier constitué d'informations généalogiques. Ainsi chaque individu

Cette grille (Annexe VIII A, pp. 344-345) renseigne sur:

a) les secteurs économiques d'où proviennent les moyens mis à disposition de l'indiennage au moment de son premier essor,
  - soit le secteur d'où émane l'entrepreneur lui-même (artisanat, petite industrie, commerce, agriculture – voir le résumé ci-dessous),
  - soit les activités exercées par les ascendants directs (père, grand-père);

b) quand elles sont connues, la nature et l'importance de la mise de fonds initiale;

c) quelques remarques sur l'évolution ultérieure de l'entreprise, son expansion ou ses difficultés.

Formulons d'emblée une première observation: la majorité des fabricants sont de la place. Sur les trente et une entreprises recensées par le tableau, une seule est constituée par un ressortissant zurichois (un second fondateur est d'origine inconnue).

Provenance économique des fondateurs de manufactures d'impression (1re moitié du XIXe siècle)

Industrie textile		22
Commerce[47]:	firmes (textiles)	3
	négociants en textiles	3
	autre	1
Artisanat		1 (menuisier)
Paysan		1
Activité inconnue		6
		37

(33 entrepreneurs et 4 raisons sociales)

Une évidence s'impose: c'est dans les milieux de la petite industrie et de l'artisanat (indiennage, teinture, blanchiment, fabrication des toiles ou

recensé dans le premier possède, outre la fiche de sa carrière industrielle, une fiche sur sa constellation familiale et sociale. J'ai retenu aussi tout renseignement concernant sa situation matérielle; ils sont rares malheureusement et ma tentative de les compléter par d'autres voies (sources fiscales, inventaires après décès, impôts sur la succession) fut vaine.

[47] Des activités mixtes apparaissent dans deux cas: Bernard König et Felix Kubli sont aussi paysans, mais leur activité principale réside ailleurs (petit commerce en textiles chez l'un, grand négoce et change chez l'autre).

filature de coton) que se recrutent les indienneurs glaronnais de la première moitié du XIXe siècle. Pour deux tiers d'entre eux, la création d'un établissement neuf n'est que le prolongement, l'enrichissement de l'activité précédente.

Cela s'explique: on ne s'improvise pas indienneur du jour au lendemain sans s'être familiarisé avec les techniques de l'impression. Certains les ont acquises dans les fabriques de la place, d'autres au cours d'un apprentissage à l'extérieur. C'est le cas d'un Jacques Trümpy, déjà cité plus haut pour ses frasques dans l'expérimentation des couleurs. Ses pérégrinations le mènent de Thurgovie en Alsace, à Cernay, d'où il revient, riche des recettes et trucs de métier d'un coloriste[48]. H.P. Brunner travaille chez des indienneurs genevois, neuchâtelois, puis à Lisbonne, enfin à Dordrecht, Bruxelles et Jouy chez Oberkampf[49]. Ou bien c'est le blanchiment, la teinture qui ouvrent une porte sur l'industrie de l'impression (bon nombre d'imprimés qui font la spécialité de l'industrie locale exigent d'excellentes qualifications en matière de teinture). Ajoutons que, sur l'ensemble des firmes créées, trois (ou quatre?) sont le fait d'entreprises d'exportation d'étoffes. J'aurai l'occasion de revenir sur ce point.

Du côté des ascendances, pour autant qu'on puisse les suivre, c'est la tradition artisanale qui domine. Une seule dynastie marchande (négoce du coton) aboutit aux activités de l'impression (J. Gaspard Tschudi), peut-être une seconde, qui allie le commerce à la grande propriété foncière (Fréd. Schindler) et une troisième (Barth. Streiff est fils de négociant).

Ainsi le rôle des fabricants issus de la tradition artisanale apparaît prépondérant. Chacun apporte son pécule, le fruit d'une épargne assidue et ses connaissances. C'est dire que des ressources financières fort dérisoires servent ici l'industrie. Ce qui importe, semble-t-il, c'est l'expérience du métier, les connaissances chimiques indispensables pour la fixation des couleurs, l'adresse et le savoir-faire dans la gravure des chablons, les dispositions artistiques aussi qui s'expriment dans la gamme infinie des modèles et dessins.

Les carrières de ces hommes se ressemblent toutes. Ecoutons ce récit – c'est le plus jeune d'entre eux qui parle (J.R. Becker, entreprise N° 34, fondée en 1846):

«Lorsque je vis le jour en 1820, la plus grande pauvreté régnait dans notre maison; mon grand-père, Jakob Becker, était à Rouen à la fin du XVIIIe siècle, dans la fabrication de doublures et le commerce des chapeaux de paille, en même temps que son beau-frère, Jakob Aebli l'aîné; mais il fut ruiné lors des tourmentes de cette époque et l'on n'entendit alors plus parler de lui; selon un rapport consulaire, il serait devenu plus tard capitaine de bateau sur la ligne New York - Le Havre.

[48] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 321-322.
[49] O. Bartel, A. Jenny, *op. cit.*, t. III, p. 442.

»Je ne garde pas le meilleur souvenir de ma grand-mère, rendue amère et dure par ce destin. Lorsque j'eus quatre ans, elle estima que je pouvais bien dorénavant contribuer à gagner mon pain et c'est ainsi, depuis ce temps-là, que je dus toujours travailler, alors que d'autres enfants pouvaient se réjouir encore longtemps de leur indépendance. En été, j'aidais mon père, qui était bûcheron et faneur, et en hiver il fallait s'atteler au dévidoir tôt le matin jusque tard le soir...

»C'est ainsi que je grandis, sans jamais aller à l'école; j'appris néanmoins à lire tôt...

»Puis j'en vins bientôt à un travail de fabrique (à six ans et demi environ), en tant que garçon fileur, ici, dans la filature de Daniel Jenny... Il fallut alors être au travail de 5 heures du matin à 8 heures du soir, avec une heure de repos à midi et quelques autres petites pauses intermédiaires...

»Avec le temps, j'appris aussi à écrire un peu...

»Entre-temps, j'avais quitté la filature et appris à étendre les couleurs puis à imprimer également. Il y avait alors encore beaucoup d'imprimeurs qui se rendaient pour quelques années à l'étranger, à Mulhouse, Paris et Rouen ou dans le Vorarlberg et en Bohême, soit pour voir du pays, soit aussi pour gagner un peu mieux, puisque là-bas les indienneurs étrangers, ayant du métier, étaient la plupart du temps assez bien payés...

»Je projetai également d'aller aussitôt que possible séjourner à l'étranger. En réalité, je partis le 2 janvier 1840, un grand morceau de pain aux poires dans ma poche (en lieu et place d'une bourse pleine), que ma chère maman m'avait tendu en secret...

»Je pus m'engager comme imprimeur chez M. Hösly à Saint-Gall (près St. Fiden)...[et même, à l'occasion] faire des remplacements dans la pièce de teinture. J'entrai ainsi en possession de diverses recettes de couleurs, ce qui fit naître en moi l'idée que je pouvais moi aussi devenir «fabricant» un jour. Promu maître imprimeur à Saint-Gall puis quasi directeur à Wehr, près de Lörrach, je réussis à épargner quelques centaines de florins. En 1844, je retournai à la maison et deux ans après je me mis à réaliser mon projet, pour lequel je reçus encore un prêt de M. Dinner *im «Halten»* et du conseiller Kaspar Aebli – 200 florins de la part de chacun. J'achetai une écurie... pour y installer peu à peu 18 tables, cependant que dans une vieille taillanderie voisine j'abritai un dispositif à enrouler les étoffes et une calandre... de la construction la plus primitive, pourvue simplement de trois rouleaux de bois dur; trois imprimeurs s'entraidaient de temps à autre pour la mettre en mouvement et pour y lisser les pièces blanchies (préliminaire à l'impression). On bouillait les couleurs dans la cuisine de la maison. Mon maître imprimeur était M. Sebastian Jenny, né en 1832; à la fin de la journée de travail, il m'aidait souvent jusque tard après minuit à teindre dans la cuve en cuivre du lavoir communal les pièces imprimées au mordant et oxydées. Mes produits, consistant presque exclusivement en Mouchoirs garance, imprimés double-face («Uso Lino») et en «Foulards» garance,

imprimés d'un seul côté, réussissaient pas mal du tout. Pour les sécher, on les suspendait en partie au fronton de l'écurie, à ce qu'on appelait le «rateau», mais surtout le long du mur du presbytère, lestés par des pierres en bordure...

»Dans les premiers temps, j'écoulais la plus grande partie de ma production en Suisse alémanique, entreprenant chaque année plusieurs voyages à pied, notamment dans les cantons primitifs et en pays lucernois...

»Comme je voulais étendre mes relations à l'étranger aussi et que les maisons de commerce locales possédaient déjà leurs propres fabriques d'impression, je me tournai vers une affaire d'exportation à St. Gall, qui m'était déjà connue, à laquelle je rendis dès lors visite environ une fois par mois...»[50]

Ces propos, d'autres entrepreneurs auraient pu les tenir. Ils sont plus éloquents que les chiffres épisodiques dont on dispose sur les fonds engagés dans l'équipement d'un atelier de travail. Quelques centaines de florins font l'affaire au début. Ils permettent de lancer les premiers articles, mais non évidemment une production sur une grande échelle. La taille des entreprises reste faible, l'outillage peu élaboré, on l'a vu. Ouvrir une fabrique est à la portée même d'un ouvrier imprimeur (l'impression est une activité lucrative; c'est elle qui verse alors les meilleurs salaires). Entre 1825 et 1850, un imprimeur gagne de 260 à 360 florins par année; un bon ouvrier davantage. Les graveurs sont la catégorie privilégiée: 400 florins au minimum pour des prestations normales, le double pour les plus assidus et quand affluent les commandes[51].

D'autres auteurs ont relevé le rôle considérable de ces capitaux «artisanaux», souvent minces au début de l'industrialisation. François Crouzet, notamment, qui écrit: «le seuil d'entrée dans la «grande industrie» est relativement bas, surtout dans l'industrie textile; les unités de production, même les plus importantes, restent petites, l'outillage est rudimentaire et peu coûteux; par conséquent la mise de fonds initiale pour établir une usine est modeste...»[52]. Mais il s'agit ici de l'Angleterre de la fin du XVIIIe siècle. A l'époque qui nous intéresse, à l'époque de l'essor des imprimés glaronnais, après 1820, les progrès techniques ont élevé ce seuil de plusieurs marches; et certains de nos entrepreneurs peuvent s'en rendre compte lors de leurs séjours à l'étranger. Ils connaissent les nouveaux procédés mis au point en Alsace[53]; de Mulhouse et d'ailleurs, ils font venir coloristes et

[50] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 330-333.

[51] *Id.*, t. II, pp. 391-393; J. Kindt, «Notes sur l'industrie et le commerce...», p. 18.

[52] François Crouzet, «La formation du capital en Grande-Bretagne pendant la Révolution industrielle», *in Deuxième Conférence internationale d'histoire économique. Aix-en-Provence. 1962*, Paris et La Haye 1965, t. II, p. 591.

[53] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 190, 301.

techniciens[54]. Dans le domaine des modèles et coloris, ils sont à l'affût des modes lancées par d'autres. Et pourtant la seule chose que l'on n'importe pas, ce sont les nouveautés survenues dans les méthodes de production, dans l'appareillage technique.

Il est certain que la modestie des moyens que révèlent et l'origine et la nature des entreprises appelées à la vie place les fabricants glaronnais bien en deçà du seuil d'entrée dans la «grande industrie».

4. La tutelle des marchands

Au terme de cette analyse, force est bien de constater la faiblesse des capitaux dans les milieux industriels, la faiblesse des investissements. La mécanisation de l'impression n'est-elle pas définitivement éludée aux débuts de l'essor textile à Glaris? Le survol de son paysage industriel a révélé la modestie de l'infrastructure – qu'il s'agisse des édifices, de l'équipement, des qualités de l'outillage. Et l'origine des fabricants, acteurs du développement, a confirmé ces premières impressions. Les ressources mises à contribution sont dérisoires. Et pourtant leur faiblesse ne s'oppose aucunement à la croissance de l'activité textile. Amorcé après 1820 par la multiplication des entreprises cotonnières, le démarrage est marqué par le décuplement de la production entre 1820 et 1840; et l'essor ultérieur ne sera guère hypothéqué, semble-t-il, par l'insignifiance des fonds engagés initialement. Un champ d'action s'ouvre aux plus humbles, l'initiative la plus audacieuse est à la portée de chacun.

En dépit du caractère artisanal des moyens mis en œuvre, le succès est éclatant, l'article glaronnais *compétitif* sur le marché mondial. Il se vend sur les côtes d'Afrique et d'Asie Mineure, à Calcutta et à Bombay; il est exporté à Java, Sumatra et Bornéo; il ira jusqu'à conquérir les Philippines. Malgré le fossé technologique qui s'est creusé définitivement entre les fabricants glaronnais et les indienneurs anglais ou alsaciens, la réussite est incontestable.

Ce fossé s'explique avant tout par l'absence d'intervention de capitaux massifs; un cas de spécialisation, très particulier dans l'histoire de l'impression sur étoffe, se dessine ainsi, fondé sur l'archaïsme des techniques de production. Et le succès commercial vient expliquer la persistance de l'archaïsme.

Mais à défaut d'immobilisations en machines, il faut tout de même une bonne injection de capital circulant pour que tournent les entreprises. Si l'on considère les performances de l'exportation et l'alerte croissance qui emporte ici l'impression, on ne peut s'empêcher de penser aux sommes

[54] *Id.*, t. II, pp. 300, 323; P. Tschudi, *op. cit.*, p. 17.

nécessaires à l'achat des matières premières (dont le coton et les drogues surtout), aux capitaux qu'il faut consacrer aux stocks, aux salaires et à la commercialisation des produits. Si l'on en croit les estimations d'un auteur vers 1840, 486 000 à 500 000 florins sont affectés annuellement à l'achat de coton brut (la valeur globale des filés produits s'élève à 900 000, voire à 1 million de florins; la moitié seulement en est consommée par les tissages glaronnais), environ 100 000 à l'importation de filés d'une autre qualité, 600 000 ou 800 000 à l'importation de toiles pour l'impression (la production locale étant insuffisante); les salaires versés alors aux tisserands (2338 individus) représentent 176 000 florins par an; ceux des 130 ouvriers dans les tissages mécaniques: 10 000 et ceux de l'impression sur étoffe (3200 salariés): 500 800. Quant au prix des drogues et matières tinctoriales, il est évalué à 360 000 florins[55].

On peut aisément imaginer l'importance des fonds actifs, la part de *working capital* absorbés par une production en augmentation (600 000 aunes en 1820, 7 à 8 millions vers 1840 et 40,5 vers 1864-1865). Je ne puis fournir aucune précision sur la structure des capitaux dans l'entreprise d'impression. Mais ce que l'on sait du capital technique, du capital fixe – d'importance très réduite – conduit à penser que les capitaux circulants sont prépondérants.

Dans l'impression glaronnaise, la fabrication porte moins le fardeau des immobilisations que la charge des investissements en matières premières, stocks et salaires. Comment une poignée d'entrepreneurs, sans ressources matérielles importantes, ont-ils pu s'imposer en si peu de temps sur les places internationales, malgré la redoutable concurrence des imprimés anglais? Ceux-ci, débités à bon marché, obligent les fabricants glaronnais à comprimer leurs propres prix; ce ne sont certainement pas les marges bénéficiaires – très réduites dans ces conditions, malgré le coût modique de la main-d'œuvre – qui ont permis ce développement surprenant. A propos de l'un d'entre eux, Jean Gaspard Tschudi, l'auteur d'une excellente monographie d'entreprise, avance que «l'unique raison pour laquelle [il] n'a pu progresser au-delà d'un certain point pendant les dix premières années, sur le plan de la fabrication comme de l'argent, résidait dans la pénurie constante des fonds de roulement»[56]. Alors, qui fournit les capitaux à court terme indispensables au développement des affaires?

[55] En bref, le tissage glaronnais consomme pour environ 450 à 500 000 florins de filés produits sur place,

importe des filés pour	100 000 florins
consacre au tissage des toiles	186 000 florins
à l'importation de toiles pour l'impression	600 à 800 000 florins
salaires versés pour l'impression de ces toiles	500 800 florins
pour les drogues, matières tinctoriales, etc.	360 000 florins

soit, *grosso modo*, 2,2 à 2,5 millions de florins sur un chiffre d'affaires annuel de 2,6 à 2,8 millions (C. Jenni, *op. cit.*, pp. 395-397)!

[56] P. Tschudi, *op. cit.*, p. 22; *cf.* aussi pp. 16-17.

La solution du problème se lit dans les structures de la production. Si l'on observe la manière dont sont organisées les activités dans l'impression, on s'aperçoit que neuf fabricants sur dix travaillent pour le compte de maisons d'exportation. C'est ce qu'on appelle le *travail à façon*; en d'autres termes, le fabricant n'est que le salarié du négociant[57]. Celui-ci fournit, à crédit bien sûr, les toiles à imprimer (une immobilisation de plusieurs mois), dessins et modèles parfois, quand il possède les chablons[58]. Une fois le travail exécuté, il rentre en possession de ses étoffes et verse le salaire convenu sous forme d'espèces ou en nature pour le compléter (drogues, etc.)[59]. Ainsi, le problème des capitaux circulants se trouve grandement résolu chez le fabricant: le marchand lui fait crédit en lui confiant des stocks; le prix de façon doit rémunérer et le chef d'atelier et ses ouvriers[60]. Le seul souci du façonnier réside dans les matières tinctoriales, les drogues et les bois de chauffage.

Le principal capitaliste de l'affaire se confond donc avec la personne du négociant exportant les articles finis. Il arrive que certains ateliers conjuguent, selon les circonstances, les travaux de façon et une activité «libre», motivée par la vente autonome[61]. Mais le travail à façon apparaît comme une coutume généralisée, du moins dans la première moitié du XIXe siècle.

Ils sont nombreux les façonniers à la solde des maisons de commerce et la concurrence la plus vive règne ici. Pour obtenir les commandes, se concilier la clientèle, il faut avoir la main sûre, le secret des couleurs, réussir des pièces bon teint. Il faut des ouvriers qualifiés, quitte à prendre des risques – certains fabricants se font voler des procédés de fabrication. Le travail est incommode, exige des talents dans la teinture comme dans l'impression. Chacun cherchera, de mille manières, à évincer un concurrent; pour attirer les faveurs de la demande, on calcule les tarifs au plus juste[62]. Les commerçants, eux, s'en félicitent. Ils exploitent une situation qui maintient les prix de façon et réalisent les meilleurs profits. Les façonniers n'ont qu'une rémunération «modeste, quoique stable»[63].

Ainsi, la carrière des fabricants-imprimeurs dépend grandement des maisons d'exportation. Rien d'étonnant à ce que l'indienneur écarte d'office

[57] Voir Annexe VIII A, pp. 344-345; A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 334, 349; P. Tschudi, *op. cit.*, *passim*.

[58] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 353.

[59] P. Tschudi, *op. cit.*, p. 13.

[60] Ne parlons pas de l'amortissement des quelques cuves et instruments nécessaires, dont l'acquisition est à la portée même d'un ouvrier, s'il est économe.

[61] *Cf.*, par exemple, P. Tschudi, *op. cit.*, pp. 15, 23, 35-36.

[62] Jean Gaspard Tschudi, l'entrepreneur déjà cité, adresse à son plus fort concurrent, *Rhyner & Blattmann* de Wädenswil, le reproche de pratiquer des prix trop bas: P. Tschudi, *op. cit.*, p. 10.

[63] *Id.*, p. 22. Pour Jean Gaspard Tschudi, le gain dans l'impression à façon est de 6 à 7 *Batz* par pièce vers 1834, ce qui ferait, pour la production de l'année, 3500 florins (*id.*, p. 13).

tout procédé mécanique de production, toujours coûteux (par exemple, le rouleau à imprimer). La faculté d'initiative de l'industrie locale est fort restreinte. Les gains réalisables, même patiemment réinvestis, sont insuffisants. Or le développement des entreprises s'appuie sur le pilier du profit. Par conséquent, ce n'est pas de ces milieux que peut naître une impulsion vers la mécanisation. L'offre des capitaux pour l'expansion est aux mains des négociants exportateurs. Seules les maisons de commerce (ou quelque fabricant disposant de solides relations commerciales et donc affranchi de toute tutelle) peuvent prendre les devants pour augmenter les affaires et financer d'éventuels progrès techniques.

A l'issue de cet examen, comme au terme des pages consacrées à Saint-Gall, il faut souligner le rôle des capitaux commerciaux dans l'industrie cotonnière. Ici comme là, les fabricants en tissage et en impression sont fort démunis. A Saint-Gall, ce sont des négociants qui lancent, au début du XIXe siècle, la mécanisation de la filature, et l'essor de l'impression à Glaris serait impensable sans l'entremise des maisons d'exportation. Dans cette zone de production, les capitaux sont alors aux mains des marchands exportateurs.

Mais le rôle de ces capitaux est loin d'être déterminant dans le cours de l'industrialisation. Après avoir vécu les premières épreuves, les maisons de commerce saint-galloises se désintéressent bientôt de la filature pour se borner à leurs activités commerciales. Et les exportateurs glaronnais qui, eux, gardent leur main-mise sur l'indiennage (car ils en resteront longtemps encore les rouages financiers) ne songent aucunement à fournir les moyens financiers nécessaires à la mécanisation de l'impression.

Toutes ces observations, au fil des pages précédentes, sur l'immixtion du commerce dans la production des cotonnades, sur la concentration des capitaux commerciaux sur certaines places d'affaires et leur rôle dans un premier temps industriel, appellent un dernier examen. Pour quelle raison, dans le secteur géographique, le secteur de production étudié, le négoce n'opte-t-il pas pour le financement du progrès technique? Et dans quelle mesure l'avenir de l'industrie cotonnière, livrée à ses propres ressources, est-il hypothéqué par cette sorte d'abdication?

TROISIÈME PARTIE

Commerce et industrie

PRÉAMBULE

Exposant, au seuil de ce livre, les structures de l'activité textile en Suisse orientale et les options du mouvement d'industrialisation, il m'est apparu nécessaire de privilégier un réseau de faits, connus dans leurs détails, mais jamais intégrés dans une tentative d'interprétation. C'est le contraste, dans le premier tiers, voire la première moitié du XIXe siècle, entre le haut niveau technique, rapidement atteint, d'un petit nombre d'entreprises (quelque 130 filatures de coton et 18 tissages mécaniques vers 1840) et les citadelles d'une technologie attardée, dispersées dans les zones préalpines. Où le travail qualifié prend le pas sur les autres facteurs de production. Où la majorité des entrepreneurs ne suivent pas le processus de mécanisation. Ici, l'on n'assimile guère les nouveautés bouleversant ailleurs la production textile; c'est un secteur qui donne l'impression de rejeter comme un corps étranger tout progrès venu de l'extérieur. Une industrie sur la défensive – une Suisse industrielle «d'arrière-garde», comme je l'avais définie sur un autre plan, celui des disponibilités monétaires.

Et justement: poussant plus loin mes observations, j'ai voulu situer le problème dans un contexte plus large, trop général peut-être, et relever un autre contraste: le paradoxe, à la fin du XVIIIe siècle, entre un potentiel capitaliste vigoureux – de Genève à Zurich, en passant par Neuchâtel et Bâle – et le déclin d'un capitalisme d'affaires qui a entraîné dans l'ombre la ville de Saint-Gall et peut-être toute sa région. J'ai évoqué à traits rapides une richesse aux larges épanchements... Mais les aires où abondent les capitaux coïncident avec une industrie en déclin, celle des indiennes, et sont en marge du nouveau centre de gravité de la production cotonnière, la Suisse orientale. Celle-ci ne semble pas irriguée par la veine financière qui bat à l'autre extrémité de la Suisse.

J'ai quitté ensuite les hauteurs de cette opposition rigide pour des ébauches particulières. Il fallait aborder le problème de l'investissement industriel. L'espace saint-gallo-appenzellois, les bords de la Linth dans la grande vallée glaronnaise ont fourni la toile de fond pour une étude ponctuelle de

groupes d'entrepreneurs. Et celle-ci apporte quelques nuances à mon hypothèse première, la pauvreté relative de cette Suisse «d'arrière-garde». Certes, les milieux ruraux où s'implante et survit une industrie domestique, où fleurissent broderies et mousselines, ne connaissent aucune aisance monétaire. Et les ateliers glaronnais tablent sur un investissement minimal pour lancer leurs imprimés. Mais, dans cet espace, l'enquête a montré que les moyens ne font pas entièrement défaut. Des capitaux existent; certains ont trouvé la voie de l'industrie. Ces capitaux disponibles – et dont on a disposé pour les premiers investissements dans la filature à Saint-Gall, comme fonds de roulement dans l'impression sur étoffe à Glaris – sont aux mains de marchands-fabricants, de négociants, d'exportateurs.

Ce peut être là que réside le problème en définitive. Un vieux capitalisme commercial a-t-il pu infléchir les structures de l'industrialisation en Suisse orientale? Quelles sont la position, la marge de manœuvre de l'industrie vis-à-vis des concentrations commerciales nées en certains points du pays? La prédominance des capitaux commerciaux ou l'emprise du commerce sur le produit fini ont-elles agi en sorte que, dans les bataillons de la jeune industrie textile, l'investissement à court terme a prévalu sur les immobilisations fixes? Dans l'entreprise produisant pour l'étranger ses manufacturés, la volonté de grandir sera toujours sanctionnée par l'exportateur et finalement par la structure des échanges internationaux. Si la plupart des fabricants suisses ne proviennent pas de milieux d'affaires (ils étaient paysans, artisans ou exerçaient des activités mixtes), du moins vivent-ils à l'ombre du grand commerce. C'est la clef d'un système industriel où la majorité des entreprises ne travaillent pas pour le marché intérieur. Et toute étude de l'activité textile aboutira toujours à l'horizon commercial[1].

C'est aussi l'aboutissement de cet ouvrage. Et il est temps de faire le point. D'intégrer les observations accumulées au cours des pages précédentes dans un projet global. Que le lecteur me pardonne: la conclusion s'ouvrira en un panache d'hypothèses, davantage que sur l'énoncé d'une thèse.

[1] C'est une permanence des structures économiques de la Suisse. L'histoire de son développement ne réside-t-elle pas dans cette symbiose entre commerce et industrie? Ce n'est pas un hasard si les deux grands ouvrages consacrés à l'industrie saint-galloise et glaronnaise ne peuvent dissocier ces deux aspects et s'intitulent: *Industrie und Handel des Kantons St. Gallen auf Ende 1866. In geschichtlicher Darstellung*, St. Gallen 1875, de Hermann Wartmann et «Handel und Industrie des Kantons Glarus. Geschichtlich dargestellt von Adolf Jenny-Trümpy», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 33 (1899), pp. 1-126; 34 (1902), pp. 1-710.

Chapitre IX

LES FORCES EN PRÉSENCE: TRAVAIL, CAPITAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

1. Le facteur travail dans l'industrialisation du coton

Si j'ai axé la présente étude sur des fonds d'archives de la ville de Saint-Gall et du canton de Glaris, c'est que – hormis le fait qu'ils contenaient à mes yeux une promesse d'enquête – les sources exploitées relevaient d'une zone textile homogène. Elle englobe, avec les vallées de Glaris, du Toggenbourg et du Rhin, le pays d'Appenzell, une portion de la Thurgovie, voire du haut pays zurichois[1]. En dépit d'une gamme infinie et sans cesse changeante de spécialités, en dépit des techniques très diverses qui donnent son fini à une étoffe, ou de l'organisation du travail – le tissage et la broderie à domicile, l'impression en ateliers et fabriques – il faut souligner l'unité de ce large secteur de la production cotonnière, la similitude des phénomènes industriels qui s'y déploient. La timidité des investissements en capital fixe, l'absence de concentration et la dépendance à l'égard de l'exportation sont la marque de cette région.

A examiner ici quelques aspects du financement cotonnier, on prend conscience d'une certaine inaptitude à assimiler des techniques de production révolutionnaires. Les fabricants optent résolument pour des activités où la production mécanique n'est guère applicable encore, ce qui consolide durablement les positions de l'ouvraison manuelle.

Les lenteurs de la mécanisation procèdent assurément d'une main-d'œuvre abondante. L'adoption de procédés de fabrication plus modernes

[1] *Cf.* H. Wartmann, *Atlas über die Entwicklung von Industrie und Handel der Schweiz in dem Zeitraum vom Jahre 1770 bis 1870*, Winterthur 1873.

et efficaces, économisant l'effort humain, est stimulée par la rareté des bras; inversement, la présence d'une main-d'œuvre nombreuse et bon marché retarde l'application des progrès technologiques. Voilà une interprétation qui vaut pour le processus d'industrialisation dans l'ensemble du secteur textile suisse[2].

Ne sont-ils pas 150 000 individus, dans l'ancienne Confédération, à vivre – du moins partiellement – de l'industrie textile vers 1770, soit environ 12% de la *population totale*[3]? Sans doute ne trouveraient-ils pas de ressources suffisantes ailleurs, sinon dans l'éternel exutoire de l'émigration. En 1800, le quart de la *population active* travaille dans le secteur industriel selon Francesco Kneschaurek; sur 100 personnes exerçant une activité manufacturière, 75 travailleraient les matières textiles, dont une cinquantaine le seul coton[4].

La majorité d'entre eux s'adonne au filage manuel[5], quand éclate, vers 1795, une crise sévère: les filés produits dans les usines anglaises, avantageux et de meilleure qualité (sauf peut-être dans les numéros élevés où la main garde encore, momentanément, ses droits), évincent la filature à bras des positions acquises. Le Blocus continental, écartant pour un temps la concurrence anglaise, protège les premiers essais de mécanisation en Suisse orientale. Passé ce répit, malgré la vague d'échecs survenus à la réouverture du Continent aux produits anglais, le goût de l'expérience s'est cristallisé, la volonté de ne pas dépendre d'autrui pour l'approvisionnement en semi-finis peut s'affirmer. L'opiniâtreté du filateur et le travail le plus assidu produisent ce résultat remarquable: les filés de facture suisse deviennent concurrentiels sur le marché international.

Cependant, tous les fileurs et fileuses que les premiers établissements mécaniques n'ont pu absorber – et ils furent évidemment nombreux – ont cherché leur salut ailleurs, généralement dans le textile encore, non par fidélité, bien que la dextérité acquise ait pu créer les bases d'une tradition, mais par nécessité. Dans la soie, dans le tissage des cotonnades, dans la

[2] En ce sens d'ailleurs, la situation de l'industrie en Suisse aux débuts du XIXe siècle est analogue à celle de la France ou d'autres Etats voisins. Le cas de l'Alsace, tel que l'a analysé Maurice Lévy-Leboyer – un exemple d'intégration rapide des activités – est un fait surprenant; cette réussite, seuls des capitaux suffisants ont pu l'assurer (*Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris 1964, pp. 444 ss.).

[3] Selon des estimations contemporaines, *cf.* Adolf Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», *in Handwörterbuch der schweizerischen Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*, t. III, Bern 1911, p. 873 et Jean-François Bergier, *Naissance et croissance de la Suisse industrielle*, Berne 1974, p. 74.

[4] Francesco Kneschaurek, «Wandlungen der schweizerischen Industriestruktur seit 1800», *in Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, 100 (1964), pp. 139, 141, 155, 157.

[5] Rappelons qu'au temps de la filature à bras, il faut environ 8 ou 10 fileurs pour alimenter un métier à tisser.

broderie. Ainsi, au départ, l'abondance de la main-d'œuvre a déterminé de premières options industrielles. La masse de ceux qui n'ont pu se convertir à la filature mécanique constitue le corps d'un secteur textile secondaire très développé, où la machine ne menace pas encore l'activité manuelle. Et la structure dispersée qui le caractérise est le résultat d'un ajustement optimal aux facteurs de production.

Entre-temps, les innovations s'enchaînent outre-Manche, gagnant tôt ou tard le Continent. L'heure venue, l'industrie suisse orientale eût pu adopter plus largement les dispositifs mécaniques transformant les activités secondaires aussi, voire intégrer les activités primaires, la filature, le tissage mécanique des calicots. Tel n'est généralement pas le cas. En fait, chaque progrès technique ne touche en Suisse que des forces peu considérables, enrôlées par tranches minimes dans les fabriques qui s'ouvrent. Le reste de l'effectif est confiné toujours davantage dans le travail à domicile, où la production d'articles manufacturés et l'activité rurale restent souvent complémentaires. Des filatures se créent, les tissages suivent, modernes, bien équipés, très efficaces. Mais le plus clair de l'effort se porte sur le produit fini, sans que soient adoptées dans ce domaine les facilités qui découlent d'une modernisation de la production. Ainsi, les choix divergent: les uns se spécialisent dans le secteur de base, largement mécanisé sur le plan de la technique, comme sur le plan international[6]. Les autres y renoncent; chez eux, la fabrication des textiles repose avant tout sur le travail qualifié et oppose une bonne résistance aux conquêtes du machinisme[7]. L'impression sur étoffe, en terre glaronnaise, prend définitivement racine dans l'article fait à la main. Et si la filature à Glaris ne se laisse pas décourager par ses premiers échecs, elle n'est pas davantage à l'avant-garde du progrès. C'est bien l'opinion d'un entrepreneur de la place (après les années 1850): «En ce qui concerne les machines, il se réalise chaque jour, dans leur fabrication, des perfectionnements d'une importance incontestable et que nous ne pouvons pas appliquer immédiatement parce que nous ne sommes pas en position de renouveler fréquemment notre outillage. Nous devons donc continuer à travailler avec l'ancien matériel jusqu'à ce que nous puissions le remplacer...»[8]. Dans le secteur de la broderie et du tissage fantaisie (Saint-Gall, Appenzell), une tendance à la mécanisation ne se dessinera que dans la seconde moitié du XIXe siècle[9].

[6] Ce sont les établissements de plaine surtout, où l'impulsion novatrice et financière semble venir de l'industrie zurichoise, fertile en prolongements géographiques – la filature saint-galloise notamment lui doit la plus grande partie de son équipement.

[7] *Cf.* à ce sujet *supra*, chapitre II, paragraphe 2.

[8] Cité par Alfred Legoyt, Gustave Vogt, *La Suisse; territoire – population – agriculture – industrie – commerce – histoire – institutions politiques et administratives, etc.*, Paris 1866, p. 47.

[9] *Cf. infra*, chapitre XI, paragraphes 1 et 2.

L'ensemble de cette région ignore aussi les phénomènes de concentration horizontale. Par ailleurs, le degré d'intégration des activités, longtemps nul, ne s'élèvera que lentement à partir des années 1830 ou 1840[10]: tout effort de concentration verticale semble rendu superflu par la spécialisation sectorielle, si tôt achevée en Suisse, entre un secteur de base (filature et tissage mécanique), capable d'alimenter amplement l'industrie des produits finis, et celle-ci[11]. C'est bien dans cette coexistence et dans l'adéquation entre des industries secondaires très différenciées et une filature suffisamment spécialisée pour satisfaire leurs besoins multiples que réside une part du succès industriel de la Suisse.

[10] Dans le canton de Glaris, vers 1840 (*cf. Vollständiges Adressbuch [der Schweiz]. I. Abtheilung*, St. Gallen 1841, pp. 89-93), sur 49 établissements cotonniers, 6 sont des entreprises intégrées (soit 12%). Voici:

Canton de Glaris		*Entreprises intégrées*	
Filatures	3	Filature et tissage mécanique	3
Tissage à bras	8	Filature et impression	2
Blanchiment	4	Tissage et impression	1
Impression	20		
Commerce	8		

Dans le canton de Saint-Gall, sur un peu plus de 360 entreprises faisant leurs affaires dans le coton, seules 9 conjuguent des branches complémentaires, un peu plus de 30 ont intégré une activité commerciale à la fabrication textile (ou vice versa). En effet, la forme d'intégration la plus courante est alors celle qui réunit le commerce à l'industrie de finition: dès les années 1830, ou 1840, certains fabricants prospères, dans le Toggenbourg par exemple, ou dans le canton de Glaris, chercheront davantage à intégrer la commercialisation de leurs produits qu'une intégration vers l'amont. Le *Vollständiges Adressbuch*... de 1841 (*op. cit.*, pp. 1-63) éclaire bien cette structure:

Canton de Saint-Gall		*Entreprises intégrées*	
Filatures	9	Filature et tissage (mécanique ou manuel)	4
Tissage (blanc, couleurs, Jacquard)	147	Filature et teinture	1
Broderie	7	Filature, teinture et tissage	1
Impression (teinture)	14	Tissage et teinture	3
Industries auxiliaires (teinture, blanchiment, apprêt)	env. 40	Commerce et tissage (éventuellement teinture)	19
Commerce (de coton, cotonnades ou présumé tel – le registre ne spécifie pas toujours)	env. 105*	Commerce et teinture, impression ou blanchiment	7
		Commerce et broderie	4
		Commerce et filature	2

* Chiffre englobant quelques représentants de maisons d'Appenzell ou de Glaris à Saint-Gall.

2. Précarité financière des milieux textiles

Si les modalités de l'industrialisation textile en Suisse, où le secteur de finition pèse considérablement plus lourd que celui des semi-finis, résultent d'une adaptation intelligente au facteur travail, la lenteur des progrès, dans le premier, doit-elle être attribuée au facteur financier? L'absence de capitaux a-t-elle pu constituer un frein? C'est la question qu'a suscitée, on s'en souvient, le contraste observé entre la minceur des investissements dans les branches de finition et l'excellent niveau technique des secteurs de base (filatures et tissages mécaniques).

Remémorons les éléments de réponse successivement versés à ce dossier.

Endettement hypothécaire. Il en est un d'abord que j'ai pu seulement

Canton d'Appenzell		*Entreprises intégrées*	
Tissage (blanc, couleurs, Jacquard)	432	Tissage et teinture	1
Broderie	1	Commerce et tissage	5
Impression sur mousseline	2	Commerce, broderie et impression	2
Fabrication de tulle	1	Commerce, apprêt, broderie et fabrication de tulle	1
Retordage de fils de coton	7		
Industries auxiliaires (teinture, blanchiment, apprêt)	24		
Commerce de cotonnades blanches,	35		
de couleur, mode,	9		
de broderies	1		
de filés			

[11] Les filatures du pays ne produisaient jusque vers 1830 que les gros numéros, certes; pour tous les filés dépassant le numéro 30, la dépendance à l'égard de l'Angleterre subsistait. Mais leur effort s'attache toujours davantage à la filature des numéros moyens, voire élevés (des numéros 30 à 50/60 principalement, sans exclure les numéros 80, 100, 150 à 300): Gustave de Molinari, *L'industrie de la Suisse sous le régime de la liberté commerciale. Rapport de MM. les Délégués de l'Association belge pour la Réforme douanière à l'Exposition de Berne*, Bruxelles 1857, p. 22. *Cf.* aussi Hermann Wartmann, *Industrie und Handel des Kantons St. Gallen auf Ende 1866. In geschichtlicher Darstellung*, St. Gallen 1875, pp. 493-494. En 1844, le rapport d'une commission fédérale d'experts en matière commerciale s'exprime en termes satisfaits à ce sujet: «Dans ce dangereux combat, loin de sombrer, l'industrie cotonnière suisse s'est fortifiée. Elle s'est bornée, dans les débuts, à livrer les bas numéros, puisque l'Angleterre était à même de fournir mieux et à meilleur prix les qualités plus fines; peu à peu, nous nous sommes essayés, en améliorant les machines, à produire aussi des filés plus fins et actuellement, sans que les filatures de coton suisses aient jamais joui de la moindre protection, nous couvrons non seulement toute la demande intérieure, mais les filés suisses peuvent encore concourir avec succès aux côtés des anglais sur les marchés étrangers. Ce fait peut être qualifié comme un véritable triomphe industriel» (*Bericht der eidgenössischen Expertenkommission in Handelssachen, über die Handelsverhältnisse der Schweiz zum Auslande*, Luzern 1844, p. 57).

suggérer et qui devrait appeler des recherches complémentaires. C'est l'envergure de l'endettement hypothécaire, notamment dans les milieux ruraux où s'implante l'activité cotonnière. Rappelons quelques ordres de grandeur, estimations davantage que résultats d'enquêtes rigoureuses: la dette hypothécaire globale du canton de Glaris équivaut à 7,5 millions de florins sur une valeur totale des propriétés de 15 millions (1842); dans le canton d'Appenzell, la proportion est de 14 millions sur 25 (1852); dans les vint-cinq communes politiques du Toggenbourg, la dette se monte à 16 millions[12]. Or la propriété est encore un des seuls atouts entre les mains de qui veut obtenir des prêts d'argent. Lorsque Matthias Näf (Toggenbourg) entend monter sa petite filature (4080 broches) en 1835, plusieurs personnes *(Geldbesitzer)* «se montrent immédiatement disposées à lui avancer la moitié de la somme prévue pour les frais d'établissement (soit 100 000 florins) contre hypothèque sur la filature à construire»[13]. Même pour des emprunts minimes, le gage immobilier joue son rôle. G. Heberlein doit recourir à l'«aide extérieure» pour quelques centaines de florins: sa demeure et teinturerie à Wattwil, estimée pour les besoins d'une assurance immobilière à 6450 florins, « est grevée en faveur de Monsieur le Conseiller communal Grob, à Bunt, de 400 florins» (1836)[14]. Quand les liquidités viennent à manquer, l'hypothèque des bâtiments industriels à construire, ou déjà édifiés, permet de mobiliser les fonds nécessaires. L'entrepreneur glaronnais J.H. Tschudi ne peut augmenter le volume de son affaire sans hypothéquer bâtiment privé et locaux industriels: ils valent 55 682 florins en 1839 et la dette de Tschudi envers quelques créanciers glaronnais et zurichois se monte à 6200 florins. En 1841, elle se chiffre à 14 043 florins, pour un établissement en valant alors 80 000[15]. Dès les années 1830, Bâle, qui avait fixé sur hypothèque en France des capitaux considérables, se tourne aussi vers la Suisse centrale, comme le prouve pour le canton de Glaris un

[12] *Cf. supra*, chapitre III, p. 87, note 17 et Johann Matthias Hungerbühler, *Industriegeschichtliches über die Landschaft Toggenburg. Ein Beitrag zur Industriegeschichte der östlichen Schweiz*, St. Gallen und Bern 1852, pp. 120-121. Cet auteur ne donne pas d'estimation de la valeur globale des propriétés dans ces mêmes communes.

[13] J.M. Hungerbühler, «Der Toggenburger Fabrikant aus der ersten Hälfte des neunzehnten Jahrhunderts. Dargestellt in dem Leben des Matthias Näf von Niederutzwyl», *in Verhandlungen der st. gallisch-appenzellischen gemeinnützigen Gesellschaft*, (1855), pp. 38-39; la somme de 100 000 florins est une indication de Franz Otto, «Matthias Näf, der Toggenburger Fabrikherr. Lebensbild aus der ersten Hälfte des XIX. Jahrhunderts», *in Männer eigener Kraft. «Hilf Dir selbst!» Lebensbilder...*, Leipzig und Berlin 1881, p. 227, qui ne cite aucun document à l'appui.

[14] Heberlein u. Co. A.G., Wattwil, *100 Jahre Heberlein 1835-1935*, s.l.n.d., pp. 62-63.

[15] Peter Tschudi, *Hundert Jahre Türkischrotfärberei 1829-1929. Festschrift der Fa. Joh. Casp. Tschudi in der «Herren»... in Schwanden (Ct. Glarus)*, Glarus 1931, pp. 22, 25.

document relatif à l'année 1844. Cet *Inventaire des lettres de gage contractées à l'étranger,* recensant tous les débiteurs du canton envers l'extérieur, révèle l'existence d'un fort endettement hypothécaire dans les milieux industriels. Celui-ci, manifeste dès 1830, est principalement financé par des capitaux bâlois[16].

Le gage foncier, la meilleure garantie aux yeux des créanciers, permet ainsi de mobiliser des ressources. L'hypothèque peut concourir au financement industriel. Encore faut-il être en jouissance de biens. Et de biens intacts. Le recours aux lettres de gage est une pratique vieille déjà et ils sont nombreux ceux dont la propriété est grevée depuis plusieurs générations.

Industrie dispersée. Plus éloquent, voici un autre élément de réponse. On ne le sait que trop, les documents n'abondent pas qui éclairent la surface financière des entreprises textiles en Suisse orientale[17]. Cependant, mieux que n'importe quel document, les structures de l'activité elles-mêmes trahissent la faiblesse des moyens. Elles dénoncent clairement une pauvreté relative des fabricants: par l'organisation «primitive» de la production[18]; par la division des activités – travail à façon (Glaris en offre un bel exemple) et fractionnement de la production en unités innombrables (les cas de Saint-Gall et d'Appenzell).

Dans le *Verlagssystem* par exemple (travail à façon), qui divise les risques entre commerce et fabrication, l'industrie ne supporte que des coûts minimes. Tout le poids du financement repose sur le marchand-fabricant, qui doit simultanément rémunérer le travail en atelier et faire face aux échéances souvent lointaines accordées à ses clients. Cette organisation des activités est encore typique de l'impression glaronnaise dans tout le premier tiers, voire la première moitié du XIXe siècle. Les fabricants n'engagent pour leur part que peu de fonds. Ils sont avant tout des façonniers, exécutant leurs travaux sur commande. C'est le marchand, l'exportateur, qui leur fournit généralement les pièces à teindre ou à imprimer. Les frais restant à leur charge – drogues, combustible, salaires, par exemple – représentent peu de chose, à moins qu'ils n'aient plusieurs ouvriers à leur service. Les indienneurs de la place, qui n'ont pu immobiliser qu'un minimum de capitaux en lançant leurs affaires – leur atelier se confond le plus sou-

[16] *Archives d'Etat, Glaris, Neues Archiv*, T, 16 *fol.*, *Fasz.* 215, «*Scontro der aus dem Auslande eingelangten Pfandschuldtitel*» [1844]. Voir aussi E. Vischer, «Abschied von den alten Archivgewölben», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 62 (1968), p. 48. Je reviendrai sur ce point, *infra*, chapitre XI, pp. 267-268.

[17] Seuls quelques indices isolés convergent. Par exemple, J. J. Rieter, approvisionnant cette région en coton brut au début du XIXe siècle, se heurte fréquemment au manque de liquidités régnant ici: il accepte filés et tissus en guise de paiement pour les matières premières livrées (*150 Jahre Joh. Jacob Rieter & Cie. Winterthur-Töss 1795-1945*, Winterthur 1947, p. 38).

[18] Ce sont les termes qu'emploie un observateur belge en Suisse, vers le milieu du siècle, à propos de l'industrie domestique: G. de Molinari, *op. cit.*, p. 14.

vent avec leur domicile et leurs mises de fonds comptent peu au départ – ont de surcroît quelque peine à réunir les capitaux circulants et peuvent encore moins affronter le handicap de la vente. De là la division des tâches, une spécialisation entre fabrication et commerce, dans le cadre désuet du *Verlagssystem*.

Ailleurs, dans d'autres secteurs de finition, où le *Verlagssystem* a déjà largement régressé (comme dans les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell), c'est l'extrême fragmentation du travail qui témoigne de la pénurie des capitaux industriels. Ici, l'activité se déroule au sein de centaines d'entreprises minuscules. Quelles sont les implications financières de cette structure parcellaire? Une masse d'agents pour supporter le poids des fonds de roulement, chacun dans une très modeste mesure, une immobilisation minimale de capitaux. Plus l'entreprise est petite, moins lourdes sont les charges. Les frais d'exploitation se réduisent à l'achat d'une petite quantité de matière première – ce qu'il faut pour une semaine de travail, par exemple[19]. Les stocks de matières premières ne deviennent jamais encombrants; quant aux produits finis, ils sont bientôt écoulés. Selon le statut du fabricant, il faut encore compter les salaires à verser aux exécutants: la force de chacun détermine le nombre de bras à enrôler.

Permettant une rotation accélérée des fonds, indispensable quand les ressources sont limitées, ces structures de la production témoignent de l'absence de concentration des capitaux industriels dans cette région, des conditions évidemment hostiles aux progrès techniques.

3. Une source de capitaux et de crédit: les négociants

Ainsi, l'industrie à domicile utilise la majeure partie de son capital comme fonds de roulement. Pour des investissements en capital fixe, les ressources dont disposent les milieux industriels sont de toute évidence trop courtes. L'objectif premier est de soutenir et même de renforcer le rythme de la production, à force de gains patiemment réinvestis.

Gains patiemment réinvestis... Si l'autofinancement semble bien être la règle générale, il faut cependant nuancer cette observation. Jusqu'à un certain point, l'industrie peut fournir les liquidités nécessaires. Mais, au-delà, elle doit pouvoir compter sur l'intervention d'un élément extérieur: la commercialisation de ses produits, assurée par des milieux d'affaires spéciali-

[19] L'immobilisation n'est jamais bien longue: le tisserand indépendant se rend régulièrement au marché le plus proche pour écouler les pièces achevées et se repourvoir en filés; il en va de même des intermédiaires qui collectent les articles des ouvriers les plus éloignés pour opérer la jonction entre la production et les points de vente.

sés, représente une aide financière indirecte du commerce d'exportation à l'industrie. Ainsi un grand nombre de fabricants et «commissionnaires» saint-gallois et appenzellois se rendent à Saint-Gall, marché central pour les étoffes fabriquées dans le secteur. La ville abrite les principales firmes exportatrices; en outre, des négociants étrangers qui, en certaines saisons, visitent la place, trouvent ici, commodément réunies, diverses spécialités. C'est dans ce foyer de convergence que s'achève généralement le rôle de l'industrie; c'est là que le commerce prend la direction des affaires[20]. En un sens, les marchands jouent un rôle capital dans le financement des activités cotonnières: ils détiennent les fonds nécessaires à l'écoulement en Europe et outre-mer des textiles suisses.

Le commerce n'intervient pas ici seulement. Il est présent, pesant parfois, aux stades antérieurs de la production. On l'a vu déjà: l'industrie peut encore être liée au commerce par un rapport de financement particulier. Héritage des structures anciennes du *Verlagssystem*, ce rapport s'exprime dans le travail à façon. C'est une manière d'accorder des crédits à court terme: le marchand-fabricant distribue les matières premières utiles sans en exiger le paiement, attendant que soient exécutées ses commandes pour recouvrer et écouler ses biens. L'enquête glaronnaise nous a fourni un exemple type de cette organisation de la production. Mais il en est d'autres, au début même de la filature du coton: dans la région de Saint-Gall, «la plupart des petits établissements des années 1820 travaillaient... à façon, filatures qui obtenaient le coton brut du marchand – celui-ci le plus souvent avait avancé l'argent nécessaire à toute l'installation – et le faisaient filer pour [un] salaire extraordinairement modeste...»[21]. Et d'autres caté-

[20] Sans que l'on puisse donner aucune précision d'ailleurs sur les règlements internes et la nature du contrat liant les fabricants aux maisons de commerce. Les négociants confiant les commandes paient-ils comptant le jour où ils réceptionnent la marchandise, accordent-ils des crédits aux fabricants? On ne peut exclure non plus que ceux-ci fassent parfois crédit à l'acquéreur de leur ouvrage... tout dépend de la force de chacun (*cf.* par exemple A. Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus. Geschichtlich dargestellt...», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 34 (1902), p. 269). La situation de l'un d'entre eux, Matthias Näf (Toggenbourg), semble très tendue – cet exemple parle sans doute pour beaucoup d'autres, restés dans l'ombre: le jour où Näf reçut une commande assez importante de tissus de la part d'un négociant, «pouvait-il espérer qu'un marchand lui ferait crédit d'autant de filés qu'il en fallait pour occuper 6 à 8 métiers à tisser? Avec les moyens dont il disposait, il pouvait tout juste faire face aux frais pour métiers et salaires [il n'avait jusque-là que deux métiers et deux tisserands à son service]. En outre, il ne pouvait pas s'attendre avec une certitude absolue à recevoir l'argent pour la marchandise terminée au moment même de la remettre». C'est muni d'un papier concernant une assurance pour sa maison, lettre qu'il laisse en gage à un négociant en filés, qu'il obtient finalement la quantité désirée de fil. Le travail achevé, il se rendra encore chez ce négociant qui, renseignements pris, lui fera dorénavant crédit sans exiger le dépôt de papiers officiels: F. Otto, *op. cit.*, pp. 223-224.

[21] H. Wartmann, *Industrie und Handel des Kantons St. Gallen...*, p. 493. Une autre forme de crédit consenti par nombre de négociants aux fabricants nous

gories de marchands ont certainement levé bien des impasses financières en prodiguant leur crédit dans le domaine du tissage des étoffes: ceux qui jouent les intermédiaires entre les filatures et les entreprises utilisant les filés. Généralement, le filateur n'approvisionne pas directement les fabricants des divers cantons; il semble vendre ses filés au comptant ou à terme rapide au *Garnhändler* qui, lui, accorde des crédits plus longs aux fabricants et tisserands[22].

Ainsi, le commerce est partout. Au cours du processus de fabrication, comme à son terme, sous des formes très diverses, les négociants, source de crédit, soutiennent directement ou indirectement l'industrie[23].

4. Où les capitaux commerciaux servent la mécanisation de l'industrie... et où ils abdiquent

Au fil des enquêtes précédentes, la présence du négoce s'est clairement manifestée. Et simultanément, malgré l'opacité des documents ou leur inexistence, la présence des capitaux commerciaux. Encore prononcée au début du XIXe siècle, la dépendance de l'industrie cotonnière suisse orientale envers le marchand, l'exportateur notamment, traduit assez la localisation des ressources financières. Les négociants agissent fréquemment en financiers de l'industrie du coton, comme source directe de crédit, mais aussi comme intermédiaires entre l'exportation et la fabrication, déchargeant les entreprises industrielles du poids des immobilisations plus ou moins longues qu'exige l'écoulement des produits. Les disponibilités se sont concentrées dans la sphère commerciale; c'est ici qu'elles connaissent leur plus grande mobilité.

Affirmer que les capitaux sont alors aux mains des négociants avant

échappe presque complètement. Il s'agit des prêts occasionnels, petites sommes, avances accordées à «gens industrieux» («*für strebsame Leute*» – telle est du moins l'attitude de la maison de commerce *Gebrüder Schiess zur Rose*, à Herisau, qui joue un peu la banque de prêt et de crédit pour les petits fabricants): Oscar Alder, «Kaufmann Arthur Schiess, Lebensbild eines appenzellischen Wohltäters», *in Appenzellische Jahrbücher*, 45 (1917), pp. 60-61. Rien d'aussi systématique cependant que chez les marchands-banquiers, dans ces menus services, sans doute très fréquents, notamment dans le domaine de l'industrie à domicile, mais accordés au jour le jour, au hasard des contacts personnels et du dialogue continuel entre les entrepreneurs textiles et leurs fournisseurs ou clients.

[22] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 496. Voir aussi l'exemple ci-dessus, concernant Matthias Näf (note 20).

[23] Cela a également frappé les experts chargés au début des années 1840 de rédiger un rapport sur les relations commerciales de la Suisse avec l'étranger: ils ont pu noter, de manière assez vague d'ailleurs, que le commerce «avec ses capitaux considérables soutenait largement l'industrie par de longs crédits»: *Bericht der eidgenössischen Expertenkommission in Handelssachen...*, *op. cit.*, p. 92.

tout: voilà rien de bien nouveau. Places de commerce et centres d'accumulation de capital coïncident en effet[24].

Etant donné les liens qui unissent l'industrie au négoce, faut-il supposer alors que les structures commerciales, les formes d'organisation propres à certains groupes d'affaires, voire leur surface financière, influencent le cours de l'industrialisation?

Certaines places de commerce ont offert une partie des capitaux utiles aux transformations, ne l'oublions pas.

Les exemples de Bâle et de Zurich. Dans les milieux d'affaires suisses, les premiers à éprouver un intérêt réel et actif pour la mécanisation du textile se recrutent dans quelques firmes bâloises. Ils se tournent, les frères Merian en tête, vers l'Alsace, où se déploie dès 1806 un effort d'investissement exceptionnel dans l'industrie du coton. De grands établissements, intégrant l'impression, la filature et le tissage, fondés sur des techniques de pointe, occupent rapidement le champ industriel des voisins. Soit par une inclination naturelle pour l'activité économique qui se déroule si proche d'eux, soit pour remédier au chômage de l'argent, les Bâlois fournissent une grande part des moyens financiers indispensables à ce démarrage. Dans un premier temps, l'apport principal consiste à prendre des participations dans l'industrie alsacienne. Si l'intérêt des Bâlois, comme partenaires directs, faiblit après 1810 déjà, leur influence persiste néanmoins: le placement et la souscription d'emprunts pour le compte d'entreprises voisines, comme l'octroi de crédits à court terme, relaient leur politique subitement suspendue de commandites[25].

A Zurich aussi, la concentration des capitaux commerciaux a pu jouer en faveur de l'activité textile régionale, profitant notamment à la mécanisation de la filature. Au début du XIXe siècle, le renouveau des activités liées à la soie entraîne un accroissement rapide des moyens financiers de bien des maisons spécialisées dans la production et la commercialisation des soieries[26]. Et d'une manière générale, cette recrudescence de la puissance financière se manifeste, selon les observations de Hans Conrad Peyer, au sein des entreprises vouées au coton comme à la soie, au sein des maisons de commerce et de banque à Zurich comme à Winterthour[27].

[24] L'analyse des registres fiscaux de la ville de Saint-Gall en offre un exemple: voir *supra*, les chapitres VI et VII.

[25] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 448 ss.

[26] Leo Weisz, *Die zürcherische Exportindustrie. Ihre Entstehung und Entwicklung*, Zürich 1936, pp. 189-191; Hans Conrad Peyer, *Von Handel und Bank im alten Zürich*, Zürich 1968, pp. 57-58.

[27] Dans ses recherches sur le commerce et la banque dans l'ancienne Zurich, H.C. Peyer étudie les structures financières de quelques entreprises textiles. Cet auteur souligne notamment, pour les débuts du XIXe siècle, la substitution des capitaux propres d'une entreprise aux apports extérieurs dans le financement de ses activités (*op. cit.*, p. 113, par exemple: *J.J. Rieter & Cie*, 1795-1840). Autre exemple chez *Pestalozzi im Thalhof* et *Escher-Gossweiler* (pp. 112, 117-118, 142).

Il semble que les entrepreneurs des campagnes zurichoises ont su capter assez rapidement les sources financières citadines. On assiste en effet, dès les années 1820, à une libération de capitaux pour l'industrie, soit que des firmes urbaines aident de leur crédit les établissements mécaniques naissant dans le pays, soit que certains négociants lancent pour leur propre compte des opérations industrielles. On peut citer ici notamment la filature du Hard à Winterthour (1802), celle d'*Escher Wyss & Cie* (Zurich 1805), celle de J.J. Rieter (Winterthour 1812), issues du commerce du coton ou de la banque[28]. Dès les années 1820 et 1830, les prêts hypothécaires citadins à la campagne se multiplient: les sondages de Hans Conrad Peyer dans les registres fonciers des communes les plus industrialisées attestent la généralisation de cette tendance. Ce sont les plus forts financièrement, maisons de commerce et banques, qui soutiennent ainsi la naissance ou la survie de certaines entreprises textiles.

Il semble toutefois que le crédit à l'industrie ait primé sur les investissements directs de marchands[29]. Mais ce sont ces derniers qui attirent le regard – créations de négociants, participations sous forme de commandites[30]. Le va-et-vient des fonds à court terme entre maisons de commerce et fabricants demeure dans l'ombre. Et pourtant le volume n'en est nullement négligeable[31].

Par ailleurs, pour les engagements importants, les Zurichois se tournent dès 1820 vers Bâle; cette aide extérieure, reposant sur le système des emprunts, tel qu'il fonctionnait pour l'Alsace déjà, ne fera que s'accroître dans les années trente ou quarante, soutenant notamment les filatures et tissages mécaniques que créent les Zurichois[32].

Saint-Gall, Appenzell, Glaris. Abordant les problèmes de l'investissement dans certains cantons de la Suisse orientale, j'ai observé le même inté-

[28] *Id.*, p. 171. Cette tendance ne fera que s'affirmer dans les années 1830 ou 1840, où plusieurs grandes maisons de commerce des villes de Zurich ou de Winterthour – *Trümpler & Gysi*, *Biedermann*, *Geilinger & Blum*, *Bühler*, etc. – achètent ou construisent leur usine: L. Weisz, *op. cit.*, p. 198.

[29] Ce n'est évidemment qu'une impression; aucune étude quantitative n'est possible ici. La seule publication susceptible de nous orienter est celle de H.C. Peyer, *op. cit.*, qui repose sur un examen sans doute exhaustif des sources possibles.

[30] *J.J. Rieter*, par exemple, prend plusieurs participations dans des établissements zurichois à Saint-Gall, en Argovie: H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 113-114. Dans les fonds d'archives relatifs à l'affaire de *J. & A. Bidermann & Cie*, de grosses liasses concernent les diverses participations de celle-ci: *Archives d'Etat*, *Zurich*, D 349.

[31] H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 169-171. Les crédits en compte courant (*id.*, pp. 97, 99) sont une des facettes de ce trafic qui s'épanche aussi en une multitude de petits prêts sur gage (*id.*, p. 105).

[32] H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 171-173. Il n'est pas sans intérêt de relever ici que cette intervention des Bâlois coïncide assez exactement avec leur retrait des entreprises alsaciennes où, pendant une bonne décennie, ils ont joué le rôle de partenaires directs, lançant par leurs commandites un grand nombre d'établissements cotonniers.

rêt des milieux marchands pour le développement cotonnier et une participation financière active. Présents ici aussi, les capitaux commerciaux mordent sur l'activité industrielle, injectés le plus souvent comme crédits de fonctionnement dans l'entreprise. Ils financent même les débuts de la mécanisation à Saint-Gall où, pendant une quinzaine d'années, quelques négociants et maisons de commerce assurent les premiers investissements dans la filature. Mais cette amorce du processus d'industrialisation avorte: la filature périclite, qui fut appelée à la vie par des marchands. Et l'échec qui sanctionne leur engagement marque aussi la fin de cette contribution du capitalisme commercial à l'industrie. Quant à l'impression glaronnaise, elle ne connaîtra jamais les facilités de la production mécanique: la voilà, dès les premiers temps de son essor, et définitivement, l'apanage du travail manuel. Dans le canton de Glaris, les milieux d'affaires n'esquissent pas une seule tentative pour lancer cette activité dans des voies nouvelles. Ils se bornent à une intervention indirecte: si les mises de fonds initiales proviennent des fabricants eux-mêmes, le financement à court terme de la production (par le travail à façon) est assuré généralement par quelques négociants.

La constatation vaut pour tout le secteur: les capitaux commerciaux sur lesquels la mécanisation aurait pu prendre appui se révèlent défaillants. Leur rôle reste circonscrit dans certaines limites, généralement celles du crédit à court terme. Ils n'impriment pas une impulsion décisive à la mécanisation du coton. Bien au contraire, là où le négoce continue à peser sur les unités de production, comme à Glaris par exemple, il agit en frein sur le progrès technique.

Pourtant, les moyens existent. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, Saint-Gall voit s'accroître rapidement la fortune de quelques négociants, de marchands-fabricants, ceux mêmes qui propagent le travail du coton dans campagnes et vallées alentour. Les entrepreneurs du textile sont justement les plus riches contribuables de cette ville et l'on est tenté de rechercher dans ces milieux les germes de la future industrie mécanique, puisqu'elle exige que soient mobilisés des fonds d'une certaine ampleur. En pays glaronnais, une étude parallèle sur la formation du capital, sur la continuité ou les discontinuités du processus est irréalisable, malgré la présence dans les archives du canton de quelques rôles fiscaux[33]. Il n'y a que l'infor-

[33] Les documents sont presque toujours fragmentaires, parfois non datés ou formant une série trop courte pour autoriser un examen valable. Ainsi, il ne subsiste des levées effectuées entre 1754 et 1797 qu'un inventaire des recettes globales par commune, enregistrées dans la comptabilité officielle du pays. Les possibilités d'exploitation sont donc réduites: on peut prendre acte tout au plus des tendances générales marquant l'évolution des fortunes et connaître le nombre des contribuables (la fortune moyenne par conséquent), une taxe par tête étant perçue en même temps que l'impôt sur la fortune (*Archives d'Etat*, *Glaris*, *Alt Gemeines Archiv*, *Class.* 43, *Landesrechnungen*; III-59, *Gemeines Landsseckelbuch 1788-1792*; III-61, *Gemeines Landsseckelbuch 1763-1768*).

mation qualitative pour faire prendre une mesure approximative de l'accumulation des capitaux par le commerce, du phénomène qui a «métamorphosé un peuple de bergers en un peuple marchand»[34] et pour suggérer la concentration des richesses au XVIIIe siècle avec la progression du coton[35]. Ici aussi, commerce et fortune des textiles vont de pair. L'enquête effectuée sur l'impression glaronnaise a fait entrevoir, dans les structures archaïques de la production locale, le rôle déterminant du négoce: sans le crédit marchand, le premier essor des imprimés aurait été impensable.

Ainsi, les disponibilités existent. De surcroît, elles sont entre les mains d'investisseurs potentiels dans le coton. Et pourtant l'effort semble insuffisant. L'intervention des capitaux marchands dans l'industrie ne va pas généralement jusqu'aux investissements qui supposent des engagements à long terme, ni jusqu'à intégrer diverses branches de la fabrication textile. Alors qu'en certaines places, les capitaux commerciaux assistent les industriels dans leur effort d'adaptation aux nouvelles méthodes de production, ils donnent l'impression ici d'une défaillance ou d'une certaine impuissance.

[34] Oswald Heer, Johann Jakob Blumer-Heer, *Der Kanton Glarus, historisch, geographisch, statistisch geschildert von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Ein Hand- und Hausbuch für Jedermann*, St. Gallen und Bern 1846, p. 449.

[35] C'est Ennenda qui voit se multiplier et croître les plus vigoureuses sociétés commerciales (textiles notamment); il semble que cette localité abrite aussi, à la fin du XVIIIe siècle, les plus grandes fortunes du canton: A. Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus. Geschichtlich dargestellt...», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 33 (1899), p. 33; *cf.* aussi le même ouvrage, t. II (1902), p. 676. Sur le «miracle économique» glaronnais, tenant grandement à l'exportation toujours renouvelée de produits locaux (bétail, tables d'ardoises, fromages de chèvre, fruits secs, tisanes, bois et divers textiles), *cf.* Walter Bodmer, *Das glarnerische Wirtschaftswunder. Abriss einer Glarner Wirtschaftsstatistik*, Glarus 1951.

Chapitre X

LES PÔLES COMMERCIAUX EN SUISSE

1. Les pôles d'affaires se relaient

Ainsi, bien que Saint-Gall et Glaris soient des places d'affaires de réputation, leurs négociants ne connaissent pas une position aussi forte que certains de leurs collègues à la fin du XVIIIe et au tout début du XIXe siècle. Et leur activité semble étayée par des fonds moins considérables.

Le panorama, déployé l'espace de quelques pages, sur la fuite des capitaux «helvétiques» à l'étranger a déjà illustré les traits saillants d'un capitalisme d'affaires ancré dans quelques cités du Plateau. Genevois et Bâlois, quelques Neuchâtelois, voire des Zurichois, se sont ouvert un vaste empire commercial et financier à la fin du XVIIIe siècle, se parant d'une auréole prestigieuse face à la position de repli de Saint-Gall ou à la place marginale d'autres collectivités préalpines. Dans ces dernières contrées, bien que vivant, le négoce semble opérer sur une base plus étroite.

Glaris et Saint-Gall: déclin du grand commerce au XVIIIe siècle. Pour appuyer la thèse d'une certaine indigence du capitalisme marchand dans les zones étudiées, il y a le déclin économique et financier de la ville de Saint-Gall dans la première moitié du XVIIIe siècle et les faiblesses structurelles du commerce glaronnais.

Il y a, à la fin de ce même siècle et dans les deux premières décennies du XIXe, la désintégration des milieux d'affaires glaronnais, ainsi que saint-gallois. Ici comme là, la classe des marchands-fabricants et négociants promue par le développement cotonnier connaît les mêmes revers conjoncturels.

Selon les auteurs spécialisés dans l'histoire économique de Glaris, c'est un profond renouvellement qui se produit ici. Le grand commerce d'exportation, tel qu'il fleurit au XIXe siècle, n'a aucune racine dans les sociétés plus anciennes, concentrées dans le village d'Ennenda surtout, et dont les

opérations ont couvert l'Europe entière au XVIIIe siècle. Inversement, les vieilles dynasties d'affaires ne se prolongent pas dans les activités nouvelles, ni dans l'impression, ni dans les établissements de filature et de tissage et pas davantage dans le négoce, momentanément paralysé et qui ne sort de son marasme que pour connaître les durs problèmes d'un recyclage. Les familles dont la fortune provenait du trafic des marchandises n'ont qu'une part minime dans les fabriques et les entreprises qui s'ouvrent avec les années 1820[1]. C'est que les guerres napoléoniennes – touchant aux principaux débouchés des Glaronnais – le Blocus continental ainsi que les crises du début du XIXe siècle ont ruiné la plupart des firmes[2].

Un anéantissement aussi radical tient également aux structures du commerce glaronnais: une forte décentralisation les a rendues sans doute trop vulnérables. C'est la *dispersion des hommes* d'abord: ces marchands étaient partout, en Europe septentrionale et orientale jusqu'en Russie et dans les Balkans, dans les Etats allemands, aux Pays-Bas, de même qu'en Italie et en Espagne. Si Ennenda retenait encore – du moins l'hiver – la plupart des négociants qui avaient ici le siège de leurs affaires, ce n'était déjà plus le cas de Schwanden, dont les ressortissants se fixaient volontiers à l'étranger[3]. C'est aussi la *dispersion des capitaux*: de filiales en entrepôts à l'étranger, l'essaimage au XVIIIe siècle de nombreux Glaronnais aboutit souvent à l'émigration définitive, portant au débit de l'activité locale les

[1] Adolf Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus. Geschichtlich dargestellt...», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, t. II (1902), pp. 240-241; Elisabeth Dürst, *Die wirtschaftlichen und sozialen Verhältnisse des Glarnerlandes an der Wende vom 18. zum 19. Jahrhundert. Der Übergang von der Heimindustrie zum Fabriksystem*, Glarus 1951, p. 109.

[2] Quelle que soit leur orientation, un processus de dislocation est inévitable. Voir par exemple les vicissitudes de la maison *Jenny & Schiesser* qui a établi des liens avec l'Italie, devenue ensuite *Salomon Jenny & fils* (Trieste), puis *Jenny & Schindler* (Vorarlberg): J. J. Kubly-Müller, *Die Jenny-Familien im Kanton Glarus. Auszug aus seinem Genealogiewerk im glarnerischen Landesarchiv*, Glarus 1929, pp. 19-20. Tournée vers l'Autriche et la Bohême, une des plus grandes sociétés glaronnaises de par son capital et le nombre de ses associés, la célèbre « *Wienerhandlung*» s'écroule en 1811: J. J. Kubly-Müller, *op. cit.*, pp. 17-18. La restructuration politique et douanière en Allemagne n'est guère plus clémente pour ceux qui travaillent dans cette direction: ce sera la ruine d'autres sociétés, par exemple des «*Deutschländerhandlungen*» *Jenny & Streiff* en 1824 (*id.*, pp. 22-23), *Heinrich Luchsinger & Cie* (A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. I (1899), p. 36; t. II (1902), p. 193, note 1), etc.

[3] En août 1798, on peut constater que 10% des bourgeois d'Ennenda, de Schwanden et de Mollis ne se trouvent pas sur place. A Schwanden, par exemple, sur 437 hommes, 39 résident loin de la patrie, à Riga et à Saint-Pétersbourg, à Leipzig, Berlin, près de Linz, au Danemark et en Hollande, à Londres, à Paris, jusqu'en Sicile et à Cadix; on en signale un en Inde orientale, un autre en Amérique: E. Dürst, *op. cit.*, p. 108 et note 13. Et combien sont-ils qui ont élu la Norvège pour s'établir dans le trafic des bois ou la construction navale, dans la fabrication du savon, etc. (A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. I, pp. 37-38)!

entreprises créées ailleurs[4]. C'est encore la *dispersion des efforts*, inhérente peut-être au commerce de transit, mais affaiblissant sa rentabilité: des produits du pays glaronnais jusqu'à ceux tirés de tous les points cardinaux, tout est objet de commerce, voire d'un colportage souvent laborieux. Les marchandises pondéreuses, ardoises, tables, bois, que des marchands ambulants entassent dans la cale de bateaux construits à Ziegelbrücke, iront en Hollande par la Linth et le Rhin où chargement et embarcations sont vendus, quand ils ne prennent pas la route de l'Angleterre et de l'Irlande pour une destination plus lointaine[5]. Il y a les denrées alimentaires aussi – fromages de chèvre, tisanes, fruits séchés – les articles de luxe, de l'épagneul déniché en Espagne et acheminé à Saint-Pétersbourg, selon l'anecdote[6], aux textiles de tous genres. La spécialisation ne semble guère prisée[7]. A la fin du XVIIIe siècle, une activité aussi diversifiée présente un aspect archaïque, d'autant plus que les biens négociés par les Glaronnais sont souvent d'un rapport marginal. C'est enfin la *dispersion des débouchés* qu'il faut souligner, avec cette curieuse inclination pour des régions reculées, où les profits ne sont pas toujours assurés et les règlements financiers parfois aléatoires[8]. Malgré tout le courage et la ténacité investis dans le commerce de transit et d'exportation, les sociétés locales ou les Glaronnais fixés à l'étranger n'ont jamais acquis ni la notoriété, ni la puissance de certains groupes d'affaires plus homogènes – les milieux genevois ou neuchâtelois de l'indiennage et de la banque par exemple, les armateurs bâlois à Nantes ou Amsterdam, les soyeux de Zurich ou même les Saint-Gallois, si dynamiques un temps et implantés au XVIIIe siècle sous le respectable pavois de la «Nation suisse» à Lyon[9].

Arrêtons-nous, justement, aux Saint-Gallois. Ils furent heureux en affaires, en contact avec les grands pôles de croissance en Europe. Mais eux aussi connaissent les revers de fortune et, dès le premier tiers du XVIIIe siècle, une véritable débâcle; ils s'effacent de la scène internationale. Les crises monétaire et financière, celle de Law en particulier, voire le déclin de l'activité linière saint-galloise dont s'étaient nourries bien des fortunes mar-

[4] E. Dürst, *op. cit.*, pp. 107-108 et note 12; p. 110. Quelques exemples d'émigration commerciale et industrielle sont encore cités par A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 303-305; 316-320.

[5] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. I, pp. 18 ss.; Oswald Heer, Johann Jakob Blumer-Heer, *Der Kanton Glarus, historisch, geographisch, statistisch geschildert von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Ein Hand- und Hausbuch für Jedermann,* St. Gallen und Bern 1846, p. 449.

[6] E. Dürst, *op. cit.*, p. 107, note 11.

[7] *Id.*, p. 111.

[8] *Id.*, pp. 108, 112 et p. 111, note 21.

[9] E. Dürst relève qu'entre 1654 et 1788 une seule firme glaronnaise est inscrite dans les rôles de la «Nation»: *id.*, p. 108; Herbert Lüthy, *Die Tätigkeit der Schweizer Kaufleute und Gewerbetreibenden in Frankreich unter Ludwig XIV. und der Regentschaft*, Aarau 1943.

chandes, la forte régression dès les années 1730 de l'exportation des toiles du cru, ont conduit à la ruine ou à la dislocation des sociétés de renom, à l'extinction d'un type de capitalisme commercial[10].

Dans le sillage, sombre aussi le rôle international de Saint-Gall comme place de change et pépinière de banquiers. Ayant longtemps occupé une position commerciale polyvalente et solide, les Saint-Gallois jouissaient d'une grande influence dans les activités de change et de banque. Certaines maisons de commerce, certains marchands-banquiers, outre les opérations fermes, achats et ventes effectués pour leur propre compte, prenaient en charge – et pour leur profit bien sûr – la négociation des effets de commerce et les règlements multilatéraux[11]. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, Saint-Gall, qui avait des correspondants disséminés partout et la possibilité de tirer sur toutes les places d'affaires qui comptaient en Europe, avait pu jouer les intermédiaires entre les négociants suisses et leurs partenaires étrangers dans le trafic des paiements internationaux (traites et remises, recouvrement à Lyon ou ailleurs des lettres de change pour leurs compatriotes) et dans les compensations finales entre maisons de commerce ou de banque[12]. Cependant, dès les débuts du XVIIIe, et surtout dans la seconde moitié du siècle, les fonctions bancaires de Saint-Gall, en même temps que son rayonnement commercial, s'effacent devant celles d'autres agents en Suisse, Zurichois, Genevois ou Bâlois[13].

L'intervention des Zurichois dans les milieux bancaires internationaux. Ce dernier fait – l'éclipse de Saint-Gall – est loin d'être inintéressant pour notre objet et, autant que ce déclin, il faut souligner l'affermissement du commerce zurichois, qui s'exprime aussi dans l'intervention directe de Zurich sur le marché des changes: certaines maisons zurichoises sortent de leur dépendance à l'égard d'autres banquiers – ceux de Saint-Gall par exemple, parce que leur rôle s'estompe, mais aussi ceux de Bâle. Elles assu-

[10] Sur la disparition de quelques maisons, l'épuisement de grandes dynasties marchandes, sur une émigration concomitante des affaires et des capitaux, *cf. supra*, chapitre VI, pp. 148 ss.

[11] Au XVIIe et au début du XVIIIe siècles, les opérations de *clearing* s'effectuaient encore à Lyon surtout, quatre fois l'an, où évoluaient de nombreux Saint-Gallois: Hans Conrad Peyer, *Von Handel und Bank im alten Zürich*, Zürich 1968, p. 78.

[12] Walter Bodmer, *Die Entwicklung der schweizerischen Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige*, Zürich 1960, pp. 247-248; *cf.* aussi les exemples que donne H.C. Peyer de ces opérations à propos de l'entreprise *Muralt* qui, comme d'autres firmes zurichoises et suisses, recourait volontiers aux services des maisons de change saint-galloises, *op. cit.*, pp. 78-79.

[13] Voir W. Bodmer, *op. cit.*, pp. 198-201, 247-248; H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 84, 86-87; Volker A. Simon, *Der Wechsel als Träger des internationalen Zahlungsverkehrs in den Finanzzentren Südwestdeutschlands und der Schweiz. Historisch-dogmatische Untersuchung der Entwicklung des Wechsels bis zum Ende des 18. Jahrhunderts unter besonderer Berücksichtigung der Verhältnisse in St. Gallen*, Stuttgart 1974, pp. 97-101; Richard Hallauer, *Der Basler Stadtwechsel 1504-1746. Ein Beitrag zur Geschichte der Staatsbanken*, Basel 1904.

rent bientôt elles-mêmes tous les paiements internationaux liés à leurs affaires et reprennent à leur compte le trafic des changes[14]. La concentration progressive de ces opérations en mains zurichoises s'inscrit dans une constellation monétaire et financière mouvante où l'étoile de Lyon pâlit, alors que Francfort, Augsbourg pour certains axes commerciaux et Paris surtout – autant de places où Zurich a maintenant des correspondants – jouent un rôle grandissant[15]: «La transformation la plus marquante dans le trafic des paiements résidait dans le fait que Zurich avait noué désormais des relations de change directes avec tous les pays voisins de la Confédération, France comprise, et dans la circulation généralisée d'effets zurichois. Et avant tout, les nouvelles liaisons bancaires [de la ville] avec Paris devaient l'introduire dans les grands courants d'échanges entre France et outre-mer et engendrer l'autonomie qu'elle y assumera au XIXe siècle»[16].

Evolution contrastée, donc, entre Saint-Gall dont le rayonnement s'est terni et Zurich qui monte au firmament du grand capitalisme international. Si j'insiste sur cette divergence, ce n'est pas tant pour souligner une modification dans les rapports de force entre deux places d'affaires, que pour en mesurer les implications sur leur potentiel de crédit, sur leur faculté de jouer avec les ressources, «l'argent fugace, le papier léger... [que l'on] trie,... compte et... laisse couler dans les veines du monde»[17]. Incontestablement, les relations établies par Zurich avec l'empire de la finance et l'indépendance acquise sur le marché monétaire international, comparable à celle de Bâle ou de Genève, favorisent l'essor du crédit, la circulation et l'efficacité de l'argent. En d'autres termes, un groupe de marchands-banquiers se constitue insensiblement qui, aux bénéfices réalisés sur les transactions commerciales, ajoute les profits résultant des opérations de change et des placements à l'étranger dans la seconde moitié du XVIIIe siècle[18].

2. Les spécialisations

Mais il y a plus. On perçoit, à suivre ces évolutions divergentes, au-delà de l'effet de bascule entre deux places de commerce, toute l'épaisseur de ce contraste: ne révèle-t-il pas la coexistence de deux secteurs commerciaux, sécrétant leurs circuits propres d'affaires et d'argent? L'un serait branché principalement sur les activités au long cours – commerce de transit,

[14] H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 84, 86-87.
[15] *Id.*, pp. 86-87.
[16] *Id.*, p. 87.
[17] La citation serait empruntée à Jeremias Gotthelf: Jean-Jacques Hémardinquer, «Capitalisme bâlois et histoire bancaire», *in Annales*, 13 (1958), p. 568.
[18] *Cf.* H.C. Peyer, *op. cit.*, p. 147.

«import-export» – mieux: sur le secteur le plus rémunérateur de ce trafic, attaché à l'économie coloniale, notamment française, à l'espace atlantique; l'autre, sur un commerce à moins longue distance, régional, étroitement lié à une industrie locale.

Entreprises de spéculation et grand commerce colonial (importation de matières premières). Le premier secteur est celui où se nouent, entre quelques villes du front jurassien (Genève, Neuchâtel, Bâle, voire Zurich), des solidarités commerciales souvent nées dans l'indiennage et le négoce des toiles peintes, assorties de liaisons financières et bancaires multiples et compliquées, greffées aussi, vers la fin du XVIIIe siècle, sur des intérêts communs dans le commerce maritime, les expéditions vers l'Inde et la Chine. On y cultive les relations avec la Haute Banque Parisienne; les filiales de maisons suisses s'implantent sur la Côte atlantique, se prolongent vers l'Amérique du Nord. De Genève à Bienne, à Neuchâtel et à Bâle, c'est un réseau d'affaires relativement homogène, aux ramifications internationales. Bien que participant plus timidement à son édification, quelques marchands-banquiers zurichois évoluent de même dans ces milieux – est-il besoin d'évoquer l'empire des Bidermann de Winterthour, les initiatives d'*Usteri, Ott, Escher & Cie*[19]? – et finissent par trouver, au prix d'aventures extravagantes parfois, la route de l'Océan et par établir des contacts avec les Etats-Unis.

Ces firmes se classent au rang des «entreprises de spéculation» qui, d'une part, exercent «les fonctions, fortement transformées par l'essor du crédit, des changeurs du Moyen Age...; associent, d'autre part, à des affaires bancaires d'une empreinte plus moderne l'activité propre au grand commerce dont l'envergure transcende désormais les places de foire du Continent pour embrasser davantage les ports de mer, points d'appui importants dans l'importation et l'exportation»[20]. Drogues et colorants,

[19] *Cf.* H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 182 ss., 151 ss., 189 ss. et l'ensemble de son chapitre IV: Zurich et le commerce outre-mer au tournant du XVIIIe et du XIXe siècles, pp. 175 ss.

[20] Gustav Adolf Wanner, *Christoph Merian 1800-1858. Zur hundertsten Wiederkehr seines Todestages im Auftrag der Chr. Merian'schen Stiftung*, Basel/Stuttgart 1958, p. 34. Dans les annuaires commerciaux ou dans les registres de raisons sociales, les affaires de spéculation apparaissent sous des vocables souvent fluctuants: *Spekulationshandlung*, *Kolonialwarenhandlung*, *Wechselgeschäft*, *Bankgeschäft* ou *Bank-, Speditions- und Kommissionshandlung*, ou encore *Mousselinehandlung*. «Ce sont des négociants en gros..., sens premier de la désignation *affaires de spéculation*. Un négociant-spéculateur est un commerçant qui prend le risque de s'approvisionner en denrées, de les entreposer éventuellement, afin de les écouler vers d'autres grossistes, voire des détaillants. Cela exige une vigilance sans défaut, rivée sur les fluctuations du marché et des moyens considérables pour maintenir la barque à flot, au gré des succès ou des échecs. Et comme, en ce temps, les différences de cours selon les pays ou les places étaient multiples et accusées et plus grands les risques de transports – notamment pour les envois de numéraire... – le gros négociant doté de capitaux est enclin à intégrer les affaires de banque et d'expédition à

café de Saint-Domingue, sucre de la Guadeloupe ou du Brésil, thé, riz, cacao, tabac et diverses épices, caoutchouc du Sénégal, coton, sans parler des effets commerciaux, font l'objet de leurs spéculations[21]. Etudiant pour la fin du XVIIIe siècle les marchés dépendant de Bordeaux et notamment les marchés de redistribution des produits coloniaux arrivés à Bordeaux, un auteur a pu souligner comme un fait nouveau l'apparition en Suisse d'un vaste marché, pour les ventes d'indigo et de café. De «ports comme Marseille, Dunkerque, Le Havre ou Bayonne, [ces ventes] alimentent un circuit de réexportation [vers l'intérieur du Continent]. Le fait le plus intéressant est l'existence de ce marché suisse qui montre un réseau orienté autour de Genève et du lac Léman, d'une part, ... et surtout autour de Zurich et de Bâle, ce dernier centre important plus de 69 % de l'indigo suisse»[22]. A la charnière du XVIIIe et du XIXe siècle, les affaires d'importation sont largement vouées à l'approvisionnement en coton brut ou en mousselines d'Indes orientales, comme en indigo précisément; certaines de ces entreprises sont devenues les fournisseurs de l'industrie textile suisse, achetant directement ou faisant acheter sur les grands lieux d'échanges, foires et ports de mer, les produits bruts ou semi-finis pour les acheminer vers leurs clients, assurant aussi l'exportation des articles manufacturés du pays.

Genève a ouvert les chemins à l'importation des cotons dès la fin du XVIIe siècle[23]; et ce sont des marchands de Winterthour et de Zurich qui se spécialisent ensuite dans cette activité, tenant vers la fin du XVIIIe et surtout au XIXe siècle un rôle de premier plan dans l'approvisionnement de la Suisse en coton brut. Saint-Gall, noyau d'une industrie cotonnière en pleine extension, n'a pas négligé cette matière, faisant venir par Marseille,

son trafic de marchandises»: TRAUGOTT GEERING, *Christoph Merian 1800-1858. Gedenkschrift aus Anlass der 50-jährigen Wiederkehr seines Todestages (22. August 1858)*, Basel 1908, p. 20; voir aussi G.A. WANNER, *op. cit.*, pp. 34-35.

[21] «Nous suivrons toutes les opérations solides qui nous promettent un certain bénéfice, ne nous attachant pas exlusivement à un genre de commerce», écrivent les *Frères Merian* en 1802 à leurs partenaires de Nantes, *Bourcard Fils & Cie*: G.A. WANNER, *op. cit.*, p. 36. Et pour l'anecdote: on ne recule pas même devant la chasse à la baleine. Armant un navire pour semblable expédition, *Bourcard Fils & Cie* cherchent à y intéresser les *Frères Merian* en 1803, proposition plutôt fraîchement reçue à Bâle! Finalement, surmontant leurs incertitudes quant à «la moralité et [aux] bonnes capacités du Capitaine qui y sera employé», les Merian prennent à leur charge le quart des frais, non sans s'assurer, sur une prise éventuelle, «quelques tonnelets pour notre curiosité»: G.A. WANNER, *op. cit.*, p. 49.

[22] PAUL BUTEL, «Esquisse d'une mesure du rayonnement bordelais au XVIIIe siècle. Les aires commerciales européennes et coloniales de Bordeaux», *in Aires et structures du commerce français au XVIIIe siècle, sous la direction de Pierre Léon. Colloque national de l'Association française des historiens économistes, Paris, C.N.R.S., 4-6 octobre 1973*, Lyon 1975, pp. 115-116.

[23] JEAN-FRANÇOIS BERGIER, *Naissance et croissance de la Suisse industrielle*, Berne 1974, p. 59.

Gênes ou Trieste les fibres indispensables. Mais cette fonction aussi, fort éphémère d'ailleurs, va lui échapper[24].

Du trafic régional à l'exportation des cotonnades. Saint-Gall, précisément, appartient à cette autre sphère commerciale, aux antennes moins lointaines. A la fin du XVIIIe siècle, il n'y a pas, dans les ports étrangers, aux points d'inflexion des grands axes de prospérité, de marchands-armateurs saint-gallois, à l'instar des Bâlois, des Genevois ou de quelques Zurichois. Il n'y a pas de Glaronnais, guère d'Appenzellois à la tête d'un trafic colonial et d'opérations intercontinentales[25]. En la place de Saint-Gall, les affaires de pure spéculation et le commerce de transit ont beaucoup perdu de leur importance[26], au profit d'un *Binnenhandel* (ou encore *Zwischenhandel*) accroché à l'industrie cotonnière qui se propage dans la région. De même à Glaris, quoique plus tardivement, on observe la fin d'un commerce de transit, qui n'avait d'ailleurs plus guère de liens matériels avec le pays depuis que l'exportation de produits locaux avait régressé et dont même les liens personnels avec la mère-patrie devenaient parfois ténus.

Ainsi, en Suisse orientale, il semble que le commerce s'éveille à des structures nouvelles, où les activités de transit et les engagements de longue haleine font place à des opérations de moindre envergure, liées à un trafic régional. A la fin du XVIIIe siècle, aux côtés de quelques grands négociants dont l'activité dépasse le cadre régional, le groupe dominant dans les affaires est ici celui des «fabricants» ou «marchands-fabricants» qui distribuent l'ouvrage[27]. Commerce, fabrication: depuis la fourniture aux artisans du fil à transformer, jusqu'à la réception et à l'écoulement des articles finis, leur activité est encore largement hybride. Et le réseau d'affaires qui se

[24] HERMANN WARTMANN, *Industrie und Handel des Kantons St. Gallen auf Ende 1866. In geschichtlicher Darstellung*, St. Gallen 1875, pp. 148-149, 304.

[25] En Appenzell, une brillante exception – qui confirme la règle – encore que le rayon d'action de cette maison embrasse davantage le monde méditerranéen que l'Atlantique et que son commerce de toiles de toutes origines prédomine sur le trafic colonial: c'est la maison *Zellweger* qui a établi des entrepôts notamment à Gênes, Barcelone, Cadix, Lisbonne, Bordeaux et qui a introduit, entre autres, de grandes quantités de coton en Suisse (W. BODMER, *op. cit.*, pp. 244-245 et note 131). Pour Glaris, on peut relever la mort à Cadix, où il faisait ses affaires, de *Peter Jenny ab Sool* (1754): il s'agissait selon toute vraisemblance d'un commerce de coton avec les Indes occidentales (*Archives d'Etat*, *Glaris*, *Genealogie-Werk* KUBLY-MÜLLER, Schwanden, Jenny(82); A. JENNY-TRÜMPYY, *op. cit.*, t. I, p. 103). A Lisbonne, il y a la firme *Trümpy & Cie*, un importateur de coton brut (W. BODMER, *ibid.*).

[26] W. BODMER, *op. cit.*, p. 333.

[27] Une grande partie des fortunes marchandes étudiées dans les registres fiscaux de la ville ont été acquises dans la *fabrication* des toiles et mousselines de coton, *cf. supra*, chapitre VII, paragraphe 2. A titre indicatif: en 1812, un livre d'adresses commerciales recense seulement 8 commerces de spéculation – non sans liens avec les textiles – pour 73 maisons spécialisées dans le coton (59 marchands et fabricants de mousselines, 8 négociants en filés, 5 marchands de coton et un marchand d'indiennes): *Adressbuch der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1812, section II.

greffe ainsi sur l'industrie cotonnière a une base avant tout régionale. C'est particulièrement manifeste dans le canton de Glaris où, dans le demi-siècle qui précède le démarrage de l'impression, la filature (à bras) prédomine encore sur l'industrie de finition: on y file pour les besoins du tissage saint-gallois, appenzellois et bientôt glaronnais; puis, après la condamnation du filage manuel, on y tisse les écrus destinés aux indiennages de Suisse occidentale ou au marché local[28]. Un trafic de courte portée, des relations d'affaires intra-régionales priment donc sur les activités d'exportation internationale; celles-ci ne se développeront qu'avec l'essor des imprimés du cru (années 1820 et au-delà). A Saint-Gall, en Appenzell aussi, bien que les structures de l'exportation soient plus nettes déjà, la majorité des entrepreneurs sont impliqués dans un trafic interne, selon une chaîne ininterrompue d'intermédiaires entre les simples fileurs ou tisserands et des sociétés plaçant à l'étranger les produits. Une foule d'agents, généralement modestes, sont appelés à se partager un marché relativement étroit sur le plan géographique. Leur activité emprunte des circuits commerciaux très limités. C'est en particulier le cas des petits commerces de fil *(Garnhandlungen)*, qui prolifèrent avec l'abandon du filage à bras et avec l'extension du tissage. Intermédiaires entre les filatures saint-galloises et appenzelloises, dont les broches se multiplient alors rapidement, et les fabricants et tisserands disséminés, ils constituent un réseau de redistribution des filés à l'échelle de la région[29]. Circuits encore très courts, des tisserands autonomes (non salariés) et petits fabricants aux «revendeurs»: *Vorkäufer,* présents dans tous les bourgs, fabricants plus cossus ou maisons de commerce de Saint-Gall, Herisau ou Trogen. Très souvent aussi, les tissus aboutissent dans les mains d'acheteurs «étrangers», agents envoyés par les indienneurs de Glaris, Argovie, Neuchâtel ou Genève et surtout négociants français qui arrivent «en troupe» de Paris, Lyon, Rouen, Nancy et Marseille[30].

En dépit des apparences, le *Verlagssystem* ne s'est pas maintenu ici dans sa pureté originelle. Les grands *Verleger* semblent rares qui commandent le processus industriel depuis l'approvisionnement en coton brut jusqu'à l'exportation du produit fini – ce qui implique des circuits commerciaux considérables et immobilise les capitaux pendant de longs mois[31]. Bien plu-

[28] E. Dürst, *op. cit.*, pp. 93-95.

[29] Grâce aux progrès de la filature suisse, notamment zurichoise, marchands de fil saint-gallois, appenzellois et glaronnais peuvent frapper aux portes les plus proches: «Les représentants de nos petits négoces [de fil] se retrouvent le jeudi et le vendredi aux rassemblements des filateurs zurichois à Winterthour et à Zurich pour y faire leurs achats». Parfois, ce sont aussi les plus grandes filatures zurichoises qui rendent visite à certaines maisons saint-galloises pour prendre leurs commandes: H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 495-496.

[30] *Id.*, pp. 169-171, 156, 173 et 600.

[31] Seule la broderie reste presque entièrement, et bien au-delà du XVIIIe siècle, dans les mains des firmes de Saint-Gall. Celles-ci passent des commandes directes aux ouvrières les plus proches ou les font transmettre par leurs *Fergger* aux artisans

tôt, le chemin à parcourir s'est fractionné en segments multiples où, d'un stade à l'autre de la production et d'intermédiaire en intermédiaire, une infinité d'agents assurent les relais. Il y a évidemment, au début et au terme de ce chemin, quelques gros négociants. De cette masse de commis qui soutiennent les affaires cotonnières, émergent quelques sociétés dont l'envergure est incontestable: ce sont, au tournant du siècle, quelques exportateurs de filés, mousselines et broderies du pays; des importateurs de coton en laine, de filés anglais – tant que le Blocus continental ne les en empêche pas – ou de mousselines d'Indes orientales. Mais il faut ajouter dans le même souffle que les grands importateurs de coton brut s'évanouissent tôt de la place de Saint-Gall qui cesse d'être un marché d'approvisionnement dès les années 1820: «Le trafic régulier, le gros trafic en coton s'est entièrement déplacé vers Zurich et Winterthour, dont celle-ci tout particulièrement a consacré ses grands capitaux au commerce des matières premières.»[32] Quant aux maisons qui écoulent les produits régionaux, il ne faut pas exagérer leur rôle, car ce sont encore avant tout des acheteurs étrangers, Français, Italiens, et même des représentants de firmes allemandes, qui viennent sur place prospecter les étalages[33].

Ainsi, dans la zone étudiée (Saint-Gall, Appenzell, Glaris), la substance des affaires consiste en un trafic essentiellement régional, aux multiples ramifications internes. Les maisons d'exportation allongeant les circuits commerciaux au-delà du cadre local ou régional restent relativement peu nombreuses et ne touchent que les clients les plus immédiats, la France, l'Allemagne et l'Italie.

Serait-il abusif, dès lors, de délimiter une zone commerciale particulière où le rayonnement des capitaux s'est affaibli, la fonction des marchands modifiée? Le négoce saint-gallois, glaronnais, après avoir suivi un temps quelques grands tracés, sillonnant l'Europe de long en large, a quitté son orbite internationale pour se forger, quelques degrés plus bas dans l'espace commercial, une assise plus locale, où sa spécialisation dans le trafic des cotonnades est allée de pair avec une concentration géographique des activités. Ce repli, légèrement teinté de subordination à des groupes d'affaires

du Vorarlberg et de Souabe; avec les commandes, elles leur confient aussi les mousselines où sont imprimés les modèles et le fil à broder; les *Fergger*, eux, répartissent le travail, rapportent les articles achevés et se font payer (H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 160-161).

[32] *Id.*, p. 479 et note 1.

[33] *Id.*, pp. 109, 173, 183. C'était le cas aussi à Glaris, aux temps de la filature à bras: E. Dürst, *op. cit.*, p. 94. Dans les années 1830 encore, la broderie au plumetis des Appenzellois s'organise parfois en un véritable travail à façon pour la France, son principal débouché, malgré la prohibition douanière; de grandes maisons parisiennes font dessiner les modèles par leurs meilleurs dessinateurs et envoient de Paris et Nancy les fonds de broderie à des maisons de Saint-Gall *(Stickereigeschäfte)*: H. Wartmann, *op. cit.*, p. 553.

plus puissants, ne préjuge en rien d'ailleurs une libération future de génie et d'énergie marchands: le déploiement en force de l'exportation textile par Saint-Gall ou Glaris connaît une envolée mondiale dès le deuxième tiers du XIXe siècle.

Il est donc complexe, le champ d'activité des négociants helvétiques, avec ses plans multiples, ses amplitudes variables. Mais, en gros, deux secteurs se différencient: l'un branché sur les courants les plus dynamiques du grand négoce, axé sur l'ouverture atlantique. C'est l'empire du commerce de spéculation, aux larges horizons, où les profits sont à la taille des risques. Beaucoup d'entreprises dites de «spéculation» se spécialisent ici dans l'importation de matières brutes, dont le coton, l'indigo, pour alimenter l'industrie suisse, voire dans les activités de banque et notamment le financement des importations[34]. Dans une autre zone, en retrait de celle-ci, les connexions lointaines se sont raréfiées. Plutôt que de capter à leurs sources les nouvelles matières premières de l'industrie textile, puisque d'autres sont déjà rodés dans les filières longues et onéreuses qu'elles impliquent, Saint-Gall et Glaris, lors de la montée des cotonnades, optent pour leur exportation, avec les foires continentales pour principaux points de chute. Les rapports entre commerce et industrie se sont fragmentés en une multitude d'emplois intermédiaires, créant un dense réseau d'affaires interne entre les fournisseurs de fil et les ateliers où s'achèvent les étoffes, entre les branches de finition et quelques exportateurs.

3. Les «matadors» et les autres

Ce dualisme des formes commerciales trouve un corollaire sur le plan monétaire et financier. Les structures propres à tel milieu marchand ne sont-elles pas révélatrices de ses possibilités financières? Les grands brasseurs d'affaires qui ont leurs comptoirs d'achat et de vente sur l'Atlantique et la mer du Nord, voire la Méditerranée, sont aussi grands brasseurs de capitaux. Le commerce de spéculation, le trafic des denrées coloniales et notamment l'importation en gros de coton brut, les ventes de textiles de luxe aussi, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, doivent être assurés de fonds solides. Les opérations d'envergure immobilisent souvent les capitaux pendant de longs mois. Plus grandes sont les distances ou plus longues les immobilisations, plus il faut de capitaux et plus le réseau de crédit doit s'étendre et offrir d'élasticité. En revanche, un commerce voué à des entre-

[34] *Cf. supra*, pp. 117-118, le rôle des maisons genevoises à Paris au début du XIXe siècle.

prises moins lointaines, exploitant les marchés proches, absorbe des capitaux à moins long terme et nécessite des engagements moindres.

Les secteurs commerciaux faibles en capitaux. Or, que constatons-nous dans le secteur commercial qui couvre l'industrie de finition en Suisse orientale (Saint-Gall, Appenzell, Glaris)? Que l'on regarde l'horizon commercial et le type d'activité, l'organisation des ventes et la structure des groupes d'affaires – du groupe saint-gallois notamment – tout dénonce une relative faiblesse des moyens. Et d'abord, la structure des milieux marchands. A Saint-Gall, les maisons de commerce sont légion. Le capital commercial est donc en des mains multiples: entre 1809 et 1819, on compte, pour le seul textile, une bonne centaine de maisons de commerce et de fabrication (la majorité traitant les filés et cotonnades)[35]. Elles se sont installées dans la cité même en raison de certaines commodités – centre de toute une zone de production et centre d'apprêtage, opération ultime avant la vente. Nombreuses, elles sont jeunes aussi et, fort probablement, de dimensions modestes; bien que nous ne disposions d'aucun livre de comptabilité privée, il est permis de supposer qu'elles travaillent, dans l'ensemble, avec peu de fonds.

L'organisation des ventes semble bien répondre au besoin d'éviter les grands mouvements de fonds: quelques-uns placent hors du pays leurs assortiments, mais très nombreuses sont les maisons qui travaillent sur place et à la commission pour le compte de tiers[36]. Les affaires de commission sont possibles même avec un minimum de fonds. C'est ce que nous dit un commerçant saint-gallois, J.C. Dalwig, *Commissionair im Einkauf von Manufacturwaaren und Verkauf von Garnen*[37]: [dès 1808], «je donnais dans les lins et achetais en commission nos articles manufacturés... J'entrepris mes affaires avec un petit capital et un dépôt de 10 000 florins de la part d'un ami. Tout début est difficile... En tirant mon bilan, je découvris que les frais dépassaient mon profit. Ce que je ne cachai pas à mon ami; il annula le dépôt; je renonçai au commerce des toiles et, pour mes affaires de commission, je n'avais besoin que du crédit; j'en avais obtenu déjà depuis le début de mes affaires chez M.G., banquier de la place, très estimable et ancienne maison, à laquelle je porterai toujours ma reconnaissance, et j'ai toujours fait bon usage de ce crédit; d'ailleurs, je n'en manquais pas. Mon embarras cependant fut grand lorsqu'on me retira ce dépôt. Je croyais encore, alors, que pour faire des affaires, il fallait un

[35] *Verzeichniss des Handelstandes nebst dem damit verbundenen Gewerbstande der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1809; *Adressbuch der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1812, section II et *Adressbuch der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1819.

[36] Il existe un bon nombre de commerces de commission «pour l'achat d'articles de fabrication locale» ou de maisons «acceptant des marchandises en commission pour la vente», *cf. Adressbuch...*, *op. cit.*, 1819.

[37] *Id.*, p. 6.

capital considérable; mais j'appris depuis à conduire des opérations sûres et importantes avec peu de fonds»[38].

Quant à l'horizon commercial, il ne s'ouvre vraiment qu'à quelques maisons qui ont placé leurs représentants sur sol français – le débouché principal au début du XIXe siècle – ou aux marchands roulants fréquentant à l'est et au nord-est quelques places de foire[39]. Après la fermeture du marché français, les Saint-Gallois se tournent surtout vers les villes d'Allemagne, Francfort-sur-le-Main et Leipzig notamment, vers Bolzano et des clientèles italiennes. Il semble que la proximité relative de la plupart de ces débouchés et, surtout, la fréquence et la régularité des foires[40] confèrent une certaine fluidité au trafic et «ne nécessitent pas ainsi un trop grand mouvement de capitaux»[41]. Des délais de paiement courant du jour de la vente jusqu'à la prochaine foire facilitent la rotation de l'argent et l'exportateur récupère bientôt les fonds investis[42].

Ainsi, qu'il s'agisse d'exportation directe ou indirecte, la proximité des marchés ou la vente sur place à des négociants étrangers, largement pratiquée par les Saint-Gallois jusque dans les années 1820 ou 1830, donne lieu à «un trafic auquel suffisent des moyens financiers même limités»[43].

De fait, Saint-Gall se ressent de son éclipse économique. Avec le déclin des activités de change et de banque s'annoncent des symptômes de préca-

[38] J.C. Dalwig, *Reise, Schiffbruch auf dem Meere und Schicksale während eines 23 jährigen Etablissements in St. Gallen*, St. Gallen 1831, pp. 237-238.

[39] J'ai souligné ailleurs déjà le rôle des étrangers, Français surtout, qui chaque année affluent dans le pays. Ils achètent probablement au comptant, ce qui allège d'autant les trésoreries des marchands saint-gallois ou appenzellois (*cf.* H. Wartmann, *op. cit.*, p. 176, note 2).

[40] Deux fois l'an généralement – quatre fois même à Bolzano (H. Wartmann, *op. cit.*, p. 182).

[41] Emil Walder, *Die Geschichte des Handelsbankwesens in St. Gallen*, St. Gallen 1913, p. 29.

[42] *Bericht der eidgenössischen Expertenkommission in Handelssachen, über die Handelsverhältnisse der Schweiz zum Auslande*, Luzern 1844, pp. 102-103. Il existe encore, pour une maison de commerce glaronnaise, *Luchsinger & Streiff*, des comptes de foires et notamment ceux qui concernent en l'an 1810 les foires de Pâques et d'automne à Francfort. Selon ces documents, les ventes se font au comptant ou à deux mois avec un escompte de 4%, ou bien l'on recouvre les créances sans déduction d'escompte à la prochaine foire: A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 307, 310. Mais l'on n'est pas enclin au crédit. Cette même maison semble déroger à une de ses habitudes à Bolzano «en n'y vendant généralement pas au comptant, à cause d'un change défavorable, mais à crédit» (1803): A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 306. Le problème des liquidités se pose d'ailleurs bien souvent aux marchands glaronnais, qui préfèrent parfois vendre à perte pour rentrer plus vite dans leurs fonds: E. Dürst, *op. cit.*, p. 124, note 8.

[43] Selon un discours de Gonzenbach lors de l'ouverture de la première assemblée des actionnaires de la *Banque de Saint-Gall*, en 1837: cité par E. Walder, *op. cit.*, p. 35.

rité monétaire. Ainsi s'expliquent probablement les structures commerciales du secteur, la base étroite où évolue le commerce. L'enrichissement d'une poignée de marchands-fabricants ou de négociants ne doit pas faire illusion. Alors qu'à Zurich on créait une banque en 1755 pour drainer un surplus de capitaux et le diriger vers l'étranger, à Saint-Gall les tentatives pour remédier à la pénurie d'argent se multiplient. Dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, les autorités de cette ville cherchent à lutter contre le déclin des activités linières, mais aussi à pallier l'inélasticité du crédit local par l'institution de quelques caisses de prêt sur marchandises. Ce sont l'*Obrigkeitliche Leinwat Cassa* dès 1752, accordant des avances sur des lots de toiles stockées jusqu'à l'échéance d'une foire, «pour le secours de l'honorable société marchande et de l'honorable industrie linière», la caisse de prêts sur mousselines et lins, apportant son aide au commerce des cotonnades, puis, avec le déclin des mousselines, la *Leinwand- und Anlehnungskasse* dès 1823, dont les moyens sont d'ailleurs fort modestes et les services des plus restrictifs (passif constitué uniquement par des ressortissants du district de Saint-Gall et avances accordées aux seuls membres de la Chambre de commerce)[44].

Il faut souligner aussi, en matière de crédit et de circulation monétaire, la dépendance presque absolue de Saint-Gall – et plus généralement de la Suisse orientale – envers Augsbourg, son « réservoir d'argent». Saint-Gall utilise en effet les mêmes moyens de paiement que l'Allemagne du Sud et dépend d'elle, d'Augsbourg notamment, pour l'obtention d'argent liquide[45]. Après leur éviction du jeu actif des transactions de change, les négociants saint-gallois s'en remettent aux agents d'Augsbourg, leurs courtiers principaux désormais. Au moment des grandes foires, ils se font payer

[44] H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 1-3. La première de ces caisses est dotée d'un capital de 20 000 florins en 1752 (un montant qui paraît dérisoire), de 40 000 florins en 1753 (taux d'intérêt: 1/3% par mois), de 50 000 florins en 1753-1754, puis de 80 000 florins. Les bienfaits de cette institution sont aussitôt reconnus et l'on regrette de n'avoir pas pensé «*viel Jahr früher an dis gesegnet und nuzliche Geschäft*». Les marchands de la ville y recourent fréquemment: ainsi Ulrich de Gaspard Vonwiller (un de nos «riches» contribuables) emprunte 10 000 florins en 1792, Salomon Schlatter 31 000 florins en 1796. La «*Mousseline und Baumwolltuchcassa*» (qui deviendra la «*Mousseline und Leinwatcassa*») s'ouvre en 1788 avec un capital de 50 000 florins, 70 000 en 1797, 200 000 en 1810; en 1823, la «*Leinwandkasse*» dispose de 40 000 à 50 000 florins (E. Walder, *op. cit.*, pp. 4-22). Mais les fonds réunis par le Directoire commercial n'ont pas toujours suffi. En 1800, il a fallu demander un prêt à Bâle: *Merian älter* accorde ainsi 60 000 florins; en 1801, une aide encore vient de Bâle et de Genève (67 650 florins) (*id.*, pp. 20-21). Et en 1814, le Directoire cherchera une nouvelle fois à renflouer sa caisse de prêts sur mousselines, en sollicitant un emprunt (30 000 florins) auprès de quelques maisons bâloises, emprunt à court terme, garanti par lettre de gage (H. Wartmann, *op. cit.*, p. 343 et note 1).

[45] Voir l'article de Paul Gygax, «Augsburg, das einstige Geldreservoir des Platzes St. Gallen. 1835-1850», *in Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im deutschen Reiche*, (1913), notamment pp. 297-299.

par des changes sur des maisons de banque d'Augsbourg; ils en tirent les liquidités nécessaires à leurs achats de manufacturés en Suisse, à la rémunération de leur main-d'œuvre s'ils sont aussi fabricants. Et c'est de même avec des changes sur Augsbourg qu'ils s'acquittent envers leurs fournisseurs de l'étranger[46]. Ces relations monétaires et financières exclusivement bilatérales confèrent au trafic des changes, au trafic bancaire, voire au commerce saint-gallois, une rigidité peu confortable – «seuls des changes sur une place déterminée permettent de tirer des liquidités de cette place»[47]. Par leur absolue dépendance de la grande métropole d'Allemagne méridionale, les quelques rares banquiers privés de la ville, comme d'ailleurs la *Banque de Saint-Gall*, ouverte en 1837, connaissent un champ d'action limité. Contrairement à Zurich, Bâle ou Genève, l'armature financière est ici rudimentaire et l'argent n'y connaît de ce fait qu'une mobilité précaire. Et tant que les opérations d'escompte ne se développent pas sur la place, les négociants de Saint-Gall et de la région obtiennent la contre-valeur de leurs changes – sur Augsbourg par exemple – seulement après des semaines ou des mois. Aussi un désir général s'exprimera-t-il dès le XIXe siècle, tendant à la création d'une banque locale où mobiliser les effets de commerce[48]. Mais le défaut de véritables banques de crédit, au service du commerce et de l'industrie, pèsera encore jusqu'au milieu du XIXe siècle sur les affaires.

La situation est la même dans cette partie beaucoup plus reculée de la Suisse qu'est la vallée de Glaris. Là encore, aucune banque, ni banquier privé ne sont à même d'améliorer les conditions du crédit (ce n'est qu'en 1852 qu'est fondée la *Banque de Glaris*). Les marchands glaronnais doivent recourir aux services des étrangers pour recouvrer leurs créances au moment des foires et régulariser les flux monétaires. Tout comme leurs collègues saint-gallois, c'est notamment par des remises sur Augsbourg toujours (d'origine italienne généralement) qu'ils se font rembourser[49].

Les secteurs forts. Le contraste est grand avec des places comme Zurich, Bâle ou Genève qu'un dynamisme commercial sans faille a lancées sur l'orbite du grand trafic monétaire et de la finance internationale. Elles se distinguent par leur aristocratie de négociants-banquiers, dont les affaires sont branchées sur les courants d'échanges prospères et bénéficient d'un réseau européen de crédit. Pour témoigner de l'ampleur de leurs opérations et de la manière dont ils jonglent avec le crédit pour soutenir les projets les plus audacieux, évoquons les affaires d'*Usteri, Nüscheler & Cie*, une firme travaillant dans la soie et les mousselines, et étudiée par Hans Conrad Peyer dans le contexte des relations intercontinentales de quelques Zuri-

[46] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 1.
[47] P. Gygax, *op. cit.*, p. 312.
[48] E. Walder, *op. cit.*, pp. 24 ss. et 32; voir aussi H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 3-6.
[49] P. Gygax, *op. cit.*, p. 301.

chois à la charnière du XVIIIe et du XIXe siècle[50]. Grâce à ses liens avec un Français établi à Philadelphie, Louis Tarascon, cette maison devient un point d'appui capital pour les opérations de ce dernier entre 1800 et 1803. Tarascon expédie en Europe denrées exotiques, céréales, farine, viande, café, tabac, coton en provenance des Etats du Sud et des îles Caraïbes, indigo et mousselines d'Indes, pour payer ses importations d'étoffes de soie, de coton, de toiles et d'autres marchandises. *Usteri, Nüscheler & Cie,* qui produisent des soieries pour Tarascon, contrôlent également ses achats en Europe. «Les expéditions coloniales de Tarascon sur l'Europe étaient prises en charge dans divers ports, Bordeaux et Hambourg surtout, par les maisons de commerce mandatées, et vendues pour son compte; les recettes étaient généralement virées à Usteri, Nüscheler & Cie. Ce système prit très vite une grande envergure, car Tarascon garantissait chez ses correspondants à Amsterdam, Rotterdam, Hambourg, Londres, Bordeaux, Marseille et Livourne des crédits à découvert pour Usteri, Nüscheler. Ces derniers utilisaient ces moyens pour de nouveaux envois à Philadelphie. En sollicitant de grands crédits en Europe, ils finançaient ainsi le développement des affaires de Tarascon aux Etats-Unis»[51]. Pour beaucoup, négoce et banque vont de pair. Grâce à leurs exportations sur plusieurs places européennes, *Pestalozzi et Schulthess* à Zurich, commerçants en soie, y constituent d'importants avoirs; ces créances favorisent non seulement un commerce de devises, mais encore l'octroi de crédits à des importateurs zurichois domiciliés à l'étranger[52]. Avec Zurich – et avant elle – les places de Genève et de Bâle voient également fleurir ces affaires de banque et de commission.

Or ce type de commerce, de par le volume des marchandises négociées en bourse (coton brut, par exemple) ou leur prix (soieries, étoffes de luxe, etc.), de par les crédits accordés à la vente comme à l'achat, met en jeu des fonds considérables ou, du moins, des techniques de crédit subtiles, que seules peuvent se permettre des maisons solides et réputées honnêtes. C'est en particulier le cas du commerce d'importation des matières premières – notamment des cotons, une branche qui s'en détache assez nettement au début du XIXe siècle et qui met en valeur le rôle de Paris et du Havre dans ces approvisionnements, ainsi que de la Haute Banque Parisienne dans leur financement [53].

[50] J.M. Usteri est un des fondateurs de la banque *Usteri, Ott, Escher & Cie,* commanditaire d'un établissement à Paris; avec des négociants en soie de Lyon, il fonde en 1798 une entreprise de fabrication, *Vanrisambourgh, Dussourd & Cie*, à Lyon, où *Usteri, Nüscheler & Cie* placent 48 000 livres tournois: H.C. Peyer, *Von Handel und Bank...*, p. 194.

[51] *Id.*, p. 195.

[52] Leo Weisz, *Studien zur Handels- und Industriegeschichte der Schweiz*, t. I, Zürich 1938, p. 75.

[53] Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris 1964, pp. 428-429, 437. L'évo-

Les firmes qui se portent vers ces activités sont donc celles qui, rompues à toutes les spéculations, ont su capter les meilleures sources de profit, celles qui ont su développer des relations polyvalentes et des contacts avec les grands entrepôts ouverts sur l'Atlantique. Seules des maisons dont l'assiette et la dextérité financières sont suffisantes et qui, de correspondants en correspondants, ont établi des liens indéfectibles avec les milieux bancaires internationaux, et notamment la Haute Banque Parisienne, peuvent soutenir de telles affaires. En Suisse, ce sont des Bâlois, quelques Neuchâtelois, des Genevois et des Zurichois qui se distinguent dans le commerce de commission international (ou commerce de consignation) et qui cherchent à se faire représenter à Paris, au Havre ou à Nantes[54]. C'est avec eux que naissent les grandes affaires d'importation des cotons pour la vente en Suisse, grâce à ces hommes «qui sont en contact avec les places d'entreposage mêmes de cet article»[55]. C'est à Zurich et Winterthour surtout que se concentrera le commerce de coton brut qui, en raison du développement de la filature mécanique, absorbe désormais des capitaux importants[56].

En somme, dans le commerce helvétique du coton, des structures commerciales différenciées se cristallisent autour de réseaux d'affaires distincts, dont l'origine, les fonctions, la portée et la puissance capitaliste ne se mesurent pas dans les mêmes termes. Il y a, d'une part, les portes ouvertes sur l'importation, par lesquelles sont acheminées toutes les variétés de matières nécessaires à la croissance des activités textiles; de l'autre, les structures propres à l'exportation des cotonnades, dont Saint-Gall est le principal noyau. Les assises géographiques de ces groupes d'affaires ne se chevauchent guère: voilà retrouvé une fois encore ce dualisme, sur le plan économique, entre deux Suisses d'allures contrastées, aux tropismes divergents.

Ajoutons en marge – et en anticipant quelque peu – une remarque sur les débats qui ont précédé la réforme monétaire de 1850 en Suisse[57]. Ces

lution des pratiques commerciales vers la méthode des consignations – qui se généralise alors dans les courants internationaux d'échanges – fait souvent du marchand-importateur (la maison de consignation ou consignataire) un banquier autant qu'un négociant. Sous la forme de crédits d'acceptation, il consent des avances sur les marchandises consignées à son comptoir: *op. cit.*, p. 435.

[54] M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, pp. 418-432, 435-436. Certains d'entre eux, resserrant leurs liens avec les milieux importateurs, pousseront la spécialisation jusqu'à abandonner la spéculation en marchandises et passeront à des activités purement bancaires, liées d'abord au financement de l'importation de matières premières – c'est notamment le cas de maisons genevoises. On pourrait citer aussi des cas de spécialisation dans les milieux d'affaires zurichois: *cf.* H.C. Peyer, *op. cit.*, pp. 147, 97-100.

[55] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 479.

[56] *Id.*, p. 478.

[57] William Schlesinger, *Das Geldproblem in der öffentlichen Meinung der Schweiz, 1803-1850*, Zürich 1936, pp. 58-59.

deux Suisses, que je viens de délimiter selon leurs circuits d'affaires et d'argent, apparaissent en filigrane dans les confrontations qui surgissent alors. Pris entre deux systèmes monétaires – l'argent allemand, comme l'argent français, sont les principaux moyens de paiement étrangers circulant dans le pays – les cantons suisses se trouvent à la veille d'un choix lourd de conséquence pour leur économie. Aussi bien la France que l'Allemagne «constituent dans une certaine mesure les caisses dont la Suisse tire les indispensables monnaies d'or et d'argent»[58]. Essayant de se frayer un chemin à travers le désordre monétaire régnant dans le pays, le débat s'engage dans deux directions: un système où la monnaie suisse serait basée sur le florin d'Allemagne du Sud[59] ou bien le ralliement au franc français[60]. Dans ce débat, où les discussions théoriques cèdent rapidement le pas à un véritable conflit entre des intérêts diamétralement opposés, deux camps s'affrontent. Et dans ces deux camps précisément – voilà un point intéressant – nous reconnaissons les deux Suisses, dont les aires commerciales, les relations et l'envergure financières diffèrent.

C'est d'abord la *Suisse orientale*, adepte du florin rhénan. Faut-il introduire en Suisse un système monétaire uniforme, alors optons pour le pied de 24 florins (florins rhénans, où la valeur d'un florin équivaut à la vingt-quatrième partie du marc d'argent fin de Cologne), dans l'intérêt de ceux des cantons «qui doivent tirer de l'Empire allemand aussi bien les nécessités vitales de toutes sortes que, en particulier, l'argent indispensable au commerce...»[61]. «La Suisse orientale a besoin du florin pour payer les blés qu'elle importe, et tire de l'argent liquide des places boursières d'Allemagne méridionale où elle réalise aussi les effets de change qu'elle détient en remboursement de ses exportations»[62]. Dans ce camp se rangent surtout les cantons de Saint-Gall, Appenzell, Thurgovie, Schaffhouse, voire Glaris, les Grisons, Zurich et une partie de l'Argovie[63].

En revanche, ce sont des changes stipulés en francs français surtout qui servent le grand négoce et notamment les transactions intercontinentales (importations d'outre-mer)[64]. Les milieux trempant dans cette catégorie d'affaires, bâlois, genevois notamment, sont aussi évidemment les tenants du système monétaire français. Les voilà présents lors de cette réunion à Winterthour, consacrée à la question monétaire et dont J. Näf retient l'impression suivante (1847): «Comme négociants, il n'y avait là que les

[58] *Id.*, p. 60 (selon un rapport datant de 1834).
[59] *Id.*, pp. 61 ss.
[60] *Id.*, pp. 71 ss.
[61] *Id.*, pp. 63-64.
[62] *Id.*, p. 64.
[63] *Ibid.*
[64] *Id.*, p. 65.

matadors; les *en gros,* trafiquant le plus souvent avec d'autres parties du monde, manipulant davantage les changes que l'argent liquide... Ils ne ressentirent pas tant l'urgence de la réforme, que son importance, ses dangers et son coût prodigieux... S'il devait ou pouvait être question d'un nouveau pied monétaire, alors le français serait préférable...»[65]. Genève introduisit celui-ci en 1838 déjà et ne tarifait depuis lors que les espèces françaises et piémontaises[66]. Quant aux autres partisans de ce ralliement au franc français, ce sont les «capitalistes, rentiers, industriels et gros négociants..., les importateurs de produits d'outre-mer, les banquiers, qui tirent de la France leurs liquidités...»[67]. «Une part importante de nos biens de consommation de toutes sortes provient de France ou par la France. Paris est, parmi les places de change étrangères, celle où s'opèrent de loin les plus grands mouvements d'argent de la Suisse. Les cours parisiens sont relativement plus élevés que ceux d'Augsbourg ou de Francfort, parce que les changes sur Paris sont recherchés pour acquitter les larges approvisionnements en coton, sucre, café, indigo, garance, huile, vin, esprit de vin, etc.»[68]. Tandis que les marchands de Suisse orientale dépendent du change d'Augsbourg et tirent principalement d'ici leurs moyens de paiement, *les places de Genève, Neuchâtel et Bâle* ont leur regard orienté vers l'ouest. Il semble que «les banques de Lyon, Besançon et Mulhouse soient toujours fort sollicitées par Genève, Neuchâtel et Bâle»[69].

4. Les retombées sur le financement de l'industrie cotonnière

Ainsi se distinguent en Suisse deux principaux complexes d'affaires, l'un ayant pour pivot le commerce de commission à l'échelle européenne ou mondiale, l'autre qui ne se dégage que lentement de circuits marchands limités pour s'ouvrir au commerce d'exportation. Alors que le premier présente un fort degré d'intégration dans la constellation commerciale et financière internationale, le second commence seulement une percée dans les échanges extérieurs. Bien que toute possibilité de mesure nous échappe, nous pressentons que l'ampleur des disponibilités aux mains du négoce diffère fortement d'un groupe à l'autre – une disparité que révèlent encore mieux leur charpente bancaire et les techniques de crédit pratiquées, offrant là toutes les latitudes, frôlant ici l'inefficacité.

[65] Cité par W. Schlesinger, *op. cit.*, p. 78.
[66] *Id.*, p. 72.
[67] *Id.*, p. 79.
[68] *Ibid. Cf.* aussi M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 437.
[69] W. Schlesinger, *op. cit.*, p. 79, selon une observation datant de 1847. Il faut ajouter encore Zurich, qui dépend grandement de la France et notamment de Paris et tire des liquidités de la place de Mulhouse aussi: P. Gygax, *op. cit.*, p. 307.

Le développement des activités cotonnières accentuera ces particularités en conduisant à une spécialisation: un *rameau importateur* et un *rameau exportateur* viennent se greffer sur chacun des deux systèmes commerciaux. La mécanisation de la filature entraîne la constitution d'entrepôts importants où débiter les fibres exotiques, elle entraîne une concentration de l'importation des matières premières. Et cette concentration s'amorce tout naturellement dans ceux des milieux d'affaires qui ont les capitaux nécessaires et qui sont représentés à l'étranger sur les grands marchés d'approvisionnement, dans les ports.

Par ailleurs, avec la croissance du secteur de finition, il faut aussi que s'affirme un groupe exportateur, dont la tâche particulière – et particulièrement difficile avec la montée du protectionnisme en Europe – réside dans la recherche assidue de nouveaux débouchés. A Zurich et Winterthour se déploie l'importation en gros des cotons en laine; Saint-Gall et Glaris se consacrent de plus en plus résolument à l'écoulement des cotonnades. Une division des tâches en quelque sorte ou, mieux, un partage des compétences. Ainsi s'esquisse, dans les réseaux commerciaux propres au coton, une structure bipolaire, aux assises géographiques distinctes.

Or elle n'est peut-être pas à négliger l'incidence, sur l'évolution industrielle, des facultés financières particulières à chaque foyer commercial. Des liens naturels s'établissent entre les milieux importateurs de coton et la filature; il en va de même entre l'industrie des produits finis et l'exportateur qui couronne le processus de production. Cela posé, j'aimerais formuler une hypothèse: ne peut-on concevoir que les ressources des négociants ont influé dans une certaine mesure sur le financement des activités cotonnières?

Le secteur des semi-finis, les quartiers zurichois de la filature notamment, n'auraient-ils pas bénéficié de services financiers plus fructueux? Les plus nombreuses filatures nées dans le pays et, parmi elles, les plus grandes gravitent autour des milieux importateurs, maisons de commerce et de banque de Zurich ou de Winterthour, qui les alimentent en matières premières. Ces maisons, participant à des réseaux d'affaires où l'argent circule aisément, où les facilités de crédit sont réelles, ont vraisemblablement accordé leur aide aux établissements achetant leur coton. Non seulement cette part de leurs capitaux qui demeure inemployée dans le commerce international s'est investie sous forme de commandites dans les fabriques qui présentent un intérêt direct[70]. Mais aussi – je dirais même surtout – ces maisons de commerce ont peut-être contribué à résoudre partiellement chez l'entrepre-

[70] Voir les participations financières du négociant en coton *J. C. Reinhart-Hess* à la filature de *Guyer-Wepf* près de Bauma (filature de «Neuthal»), aux établissements des frères *Honegger* à Rüti et d'autres exemples cités par H. C. Peyer, soulignant le rôle financier des fournisseurs de coton de Zurich et de Winterthour, mais aussi de Genève et de Brugg: *op. cit.*, p. 170.

neur le problème des capitaux circulants, toujours lancinant dans une phase de démarrage[71].

On ne sait malheureusement rien des modalités de paiement liant le distributeur de matières premières au filateur. Mais il est fort probable que le premier a financé dans une certaine mesure les achats de son client: en approvisionnant ce dernier, il bénéficie d'une créance et prélève un intérêt, alors que le client dispose d'un crédit alimentant son affaire[72]. H.C. Escher, banquier et négociant, n'a-t-il pas, vers 1830, plus de 60 clients pour son coton dans les ville et canton de Zurich[73]? Il semble bien que le crédit des maisons de commerce de Zurich – outre celui des firmes qui se sont spécialisées dans les affaires bancaires – ait joué un rôle de lubrifiant dans la production des filés dès les années 1820 et 1830[74].

C'est loin d'être le cas dans les foyers exportateurs de cotonnades, où les marchands-banquiers se sont faits rares, où l'organisation du crédit se révèle insuffisante. L'éclipse de Saint-Gall dans le trafic des marchandises et de l'argent l'a précipitée, de même que l'activité textile qui l'environne, dans la dépendance de services financiers lointains, au mécanisme trop rigide pour faciliter la circulation des capitaux commerciaux. Pis encore: un tenace conservatisme marchand inhibe ici l'aboutissement de tout projet novateur tendant à diminuer le temps d'immobilisation de l'argent (escompte) ou à promouvoir, par l'intermédiaire d'une banque locale, l'ouverture de crédits en compte courant[75].

Limité dans ses moyens propres, souffrant longtemps – au moins jusqu'à la fin des années 1830 – des déficiences du crédit local, du défaut

[71] On se souvient que ceux-ci posent autant de problèmes, sinon davantage, que les fonds à réunir pour les investissements initiaux. On peut citer à ce propos l'exemple des *Frères Henggeler* à Unterägeri (Zoug), qui ont réussi à trouver les capitaux fixes pour monter leur filature (1836, 1200 broches), mais qui sont obligés de travailler à façon au départ, car les fonds de roulement font défaut: [Carl Henggeler, Franz Maeder], *100 Jahre Spinnereien Aegeri 1834-1934*, [Zug 1934], pp. 13 ss. *Cf.* aussi François Crouzet, «La formation du capital en Grande-Bretagne pendant la Révolution industrielle», *in Deuxième Conférence internationale d'histoire économique. Aix-en-Provence. 1962*, Paris et La Haye 1965, t. II, p. 611.

[72] T. Geering, *Die Basler Bankfirma Ehinger und Cie 1810-1910*, Basel 1910, p. 33. Voir aussi Seymour Shapiro, *Capital and the Cotton Industry in the Industrial Revolution*, London 1967, pp. 142-143. Par ailleurs, il est possible aussi que, comme en Angleterre, le filateur de coton ait bénéficié pour ses achats de matières premières d'un crédit à plus long terme que celui qu'il accorde à la vente de ses filés – ce qui permet une économie de capitaux circulants (S. Shapiro, *op. cit.*, pp. 104-105).

[73] Ce qui représente la plus grande part des filatures existant ici: H.C. Peyer, *op. cit.*, p. 108. Sur la structure des affaires de *H. C. Escher* depuis le début du XIXe siècle jusque vers 1850, voir cet ouvrage, aux pp. 105 à 110.

[74] *Id.*, pp. 168-169.

[75] Il a été question plus haut déjà des projets avortés. En bref: l'idée, lancée en 1819 par Pancrace Rietmann, d'une «Banque d'Escompte pour le canton de Saint-

d'institutions financières bien conçues, le corps marchand ne peut ici, à l'instar de confrères beaucoup mieux armés, irriguer de ses capitaux les milieux industriels proches et promouvoir le processus d'industrialisation. Il vit en symbiose avec la production des cotonnades, on l'a vu; et une multitude de commerçants soutiennent indirectement l'activité régionale. Mais leurs moyens sont très rigides. D'autant plus que le commerce d'exportation cherche ses voies et se heurte à des problèmes neufs dès les débuts du XIXe siècle: problèmes de stratégie commerciale d'une part, problèmes de financement d'affaires englobant des horizons toujours plus lointains d'autre part.

Et d'abord la stratégie commerciale. On comprendra aisément que les préoccupations du négociant se détournent très rapidement de la mécanisation de la filature[76] dans ces années mêmes où il se voit assigner par les fabricants de la région une tâche bien difficile: celle d'écouler leurs articles dans une Europe envahie par les armées, meurtrie de guerres, de crises économiques et hérissée bientôt de barrières douanières devenant souvent prohibitives[77]. Les débouchés, les méthodes de vente, toute l'organisation commerciale couvrant la production d'articles finis sont bouleversés dans un temps relativement court. En 1837, lors du discours d'ouverture de la première assemblée des actionnaires de la *Banque de Saint-Gall*, Gonzenbach résume les faits ainsi: «Ce n'[est] plus ce commerce qui, comme jadis, évoluait dans les voies accoutumées et écoulait les produits soit sur place même auprès des acheteurs de pays voisins, soit les acheminait sur des marchés proches, un trafic auquel suffisaient des moyens financiers même limités. Chassés des marchés proches par une prohibition totale ou entravés sur d'autres par des tarifs élevés, les négociants [cherchent] au loin un débouché pour les manufacturés suisses, au-delà des mers, dans d'autres

Gall»; en 1823, le projet d'une «Caisse d'Escompte», ouverte non seulement aux bourgeois de la commune, mais encore à tous autres négociants, prévoyant l'escompte d'effets sur Saint-Gall et le crédit en compte courant – un projet qui se heurte à la résistance du Directoire commercial, dont les principes restent obstinément étroits: les avantages que pourrait accorder une telle caisse ne devraient toucher que les seuls membres du Directoire. Ce dernier projet échoue aussi et le seul résultat en est une caisse de prêts («*Anlehnungs Cassa des Kaufmännischen Direktoriums*»), trop modeste pour mériter le nom de banque (capital: 100 000 florins, opérations limitées, clientèle triée sur le volet). Et d'autres projets encore pour des caisses de prêts sur marchandises sont inlassablement rejetés... E. Walder, *op. cit.*, pp. 24-27. En 1837 cependant, se réalise un projet d'une grande importance pour les affaires de change et le trafic des paiements – la *Banque de Saint-Gall* ouvre alors ses portes (capital: 1 000 000 de florins): *id.*, pp. 35-55.

[76] Voir *supra*, chapitre VII, pp. 169 ss., sur la faillite en ce domaine des milieux d'affaires saint-gallois. Le cas de Glaris est semblable.

[77] H. Wartmann, *op. cit.*, notamment pp. 197 ss.; sur la réorganisation des débouchés pour les imprimés glaronnais, également aux prises avec la montée du protectionnisme européen: A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 363-364; *cf.* aussi t. I, pp. 108-110.

parties du monde. Grâce à leurs efforts, ils [réussissent] peu à peu à faire connaître nos fabricats aux régions les plus éloignées, à y stimuler leur consommation et à les répandre de plus en plus»[78]. Un groupe de négociants se constitue, qui prospecte les marchés susceptibles d'accueillir les produits suisses, les uns allant traiter leurs affaires directement au-delà des mers[79], les autres par relations interposées[80]. Ils se doivent d'interpréter au plus vite les conditions du marché, d'en transmettre les impulsions à l'industrie. Les textiles sont articles soumis à la mode; les goûts et les besoins d'une clientèle très diverse varient constamment. Il s'agit d'en connaître les exigences, de distribuer rapidement les commandes. Flair, savoir-faire, souplesse, efficacité, telles sont les contraintes d'un commerce avec les pays jeunes, pays d'outre-mer, où se développe au début du XIXe siècle une situation de concurrence effrénée.

Ainsi le marchand-exportateur ne peut-il se battre sur deux fronts à la fois – assumer les risques de la vente, tout en prenant l'initiative de bouleversements techniques dans la fabrication ou en donnant systématiquement sa caution financière aux fabricants à court de capitaux. Car il porte déjà une lourde charge: celle de financer l'exportation[81]. L'exportateur peut être contraint en effet à accorder crédit – et le commerce extérieur absorbe d'autant plus de capitaux que les points de vente s'éloignent. Selon le cas, la rotation des capitaux peut être fortement ralentie et, par conséquent, impérieux le besoin de fonds de roulement. Il faut en outre compter avec des risques accrus, faute d'un contact étroit avec l'acheteur ou d'un contrôle permanent de sa solvabilité – le commerce de consignation en particulier semble très risqué à cet égard[82]. Au début du XIXe siècle, les débou-

[78] Cité par E. Walder, *op. cit.*, pp. 35-36. Quelques années plus tard, un rapport sur les relations commerciales de la Suisse avec l'extérieur fait écho: «En lieu et place du débouché sûr et proche qui rendait si aisés les calculs du négoce et permettait le remboursement à bref délai du capital immobilisé, il faut rechercher aujourd'hui les marchés les plus éloignés. Tous les calculs, contrariés par cent accidents entre le moment de l'expédition des marchandises et celui de leur réception au point de vente, deviennent plus difficiles et plus incertains» (*Bericht der eidgenössischen Expertenkommission in Handelssachen...*, *op. cit.*, pp. 102-103).

[79] Les Saint-Gallois à New York et à Philadelphie, par exemple (W. Bodmer, *op. cit.*, p. 312; H.C. Peyer, *op. cit.*, p. 99).

[80] Les expéditions outre-mer, de même que les envois destinés à la côte dalmate, aux Balkans, au Proche-Orient, etc., ne consistent généralement pas en marchandises vendues ferme, mais confiées à la commission, soit consignées dans l'entrepôt d'un commissionnaire chargé de les écouler ou dans le propre comptoir, souvent érigé en filiale, de l'exportateur. On parle de commerce de consignation, typique pour l'écoulement des cotonnades de Suisse orientale.

[81] Crédit à la vente, sans parler des versements en argent comptant aux fabricants, voire des avances qui pouvaient leur être accordées.

[82] Très risqué «s'il n'était entre les mains de Suisses établis à l'étranger, reconnus pour la plupart comme gens de confiance»: Hermann Alexander Berlepsch, *Schweizerkunde. Land und Volk übersichtlich vergleichend dargestellt*, St. Gallen 1875, p. 551.

chés, parfois frauduleux, pour les articles finis sont encore la France, l'Espagne et surtout l'Italie et les foires allemandes, éventuellement les colonies par l'intermédiaire des deux premiers. Cependant, vers 1840, ces produits ont conquis un marché mondial en s'emparant du Levant, des deux continents américains, des Indes orientales. «Point n'est besoin d'expliquer en détail pourquoi un commerce sur ces bases, appuyé sur des entreprises lointaines, absorbant des capitaux à plus long terme, exige de tous autres moyens qu'un commerce sur de courtes distances»[83]. Les consignations surtout, car elles reposent sur des échéances lointaines, «ou dépendent des avances fort tracassières et onéreuses des importateurs»[84]. Or une très grande partie des marchandises à exporter et surtout celles qui sont destinées à l'Amérique empruntent cette voie. On a vu ailleurs que ces pratiques commerciales s'étaient imposées dans les échanges intercontinentaux (importation de matières premières), appelant le développement d'institutions bancaires spécialisées dans le financement de ce trafic[85]. Mais à Saint-Gall, avant 1856, aucune banque locale ne réussit à satisfaire à cet égard les exigences de maisons d'exportation[86].

Aux prises d'abord avec un resserrement des marchés traditionnels, puis avec la nécessité d'une réorientation commerciale radicale – débouchés neufs d'où les articles de luxe sont presque entièrement bannis au profit des cotonnades destinées à l'usage courant – le corps marchand ne peut prendre des initiatives industrielles révolutionnaires, ni accorder une aide efficace au financement de la production. Il doit consacrer ses forces vives au placement des textiles hors des frontières et assumer en outre, et sans grand secours financier extérieur, les frais souvent considérables liés à l'exportation. Telles maisons de commerce prennent le contrôle de la production.

[83] Discours d'ouverture de la *Banque de Saint-Gall* (1837), cité par E. Walder, *op. cit.*, p. 36. *Cf.* aussi *Bericht der eidgenössischen Expertenkommission in Handelssachen...*, *op. cit.*, p. 103; H. Wartmann, *op. cit.*, p. 430 et note 1.

[84] E. Walder, *op. cit.*, p. 84.

[85] Ces institutions rendent possible une économie de capitaux pour le commettant, tout en n'immobilisant pas les moyens du négociant-banquier (maison de consignation) qui se contente d'accorder des avances sous forme de crédits d'acceptation (M. Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 435). Le crédit d'acceptation est un crédit mobilisé sous forme de traite: la banque accorde une avance (30, 50, 70% de la facture totale) à l'expéditeur ou consignateur qui lui confie des marchandises à vendre en acceptant les lettres de change que l'expéditeur peut tirer sur elle aussitôt après l'expédition des marchandises commises (traites d'un montant équivalent à ladite avance). L'expéditeur peut alors transmettre plus loin ces effets ou les faire escompter par une banque: Paul Burkhard, *Exportfinanzierung und Exportbankfrage in der Schweiz*, Zürich 1943, p. 32.

[86] La *Deutsch-Schweizerische Kreditbank*, ouverte en 1856, cherchera à résoudre les problèmes de crédit du corps marchand notamment en développant le crédit de consignation – soit en accordant des prêts sur les marchandises exportées, soit en escomptant la facture des ventes (E. Walder, *op. cit.*, pp. 83-84).

Elles sont l'indispensable trait d'union entre l'industrie de finition et les exigences des importateurs et clientèles de l'étranger. Mais elles n'iront pas jusqu'à s'engager en financiers de l'industrialisation. Le marchand reste marchand. Et point de puissants négociants-banquiers ici pour soutenir les milieux industriels. La gestation d'un appareil bancaire que l'on tentera d'adapter tant bien que mal aux besoins du commerce d'exportation est lente. Et l'industrie ne peut guère encore y trouver d'appui[87].

[87] Avant les années 1830, le crédit commercial reste encore l'affaire des *banquiers privés* et de quelques gros négociants (les «*marchands-banquiers*»). Ils forment le groupe le plus cohérent dans le domaine des affaires bancaires. C'est le cas, par exemple, des banques privées de Bâle, de Genève; on peut également évoquer les maisons de commerce et de banque de Zurich. Outre les opérations purement commerciales, formant la trame de leurs entreprises tant qu'une spécialisation dans la seule activité de banque n'est pas intervenue, ils achètent et vendent les effets de commerce sur diverses places (comme d'autres titres pour le compte de leurs clients, actions, obligations d'emprunts, lettres de gage hypothécaire), accordant des avances sur les marchandises consignées à leur comptoir de l'étranger, ouvrent des crédits en compte courant contre garantie personnelle ou réelle. C'est un embryon de marché monétaire, dont la concentration et l'organisation reposent sur une longue tradition commerciale – mais dont les services par ailleurs ne jouent qu'en circuit fermé: de maison de commerce à maison de commerce et, parfois, de celle-ci vers quelques entrepreneurs d'industrie.

Les débuts d'une organisation fonctionnelle du crédit, d'un crédit à court terme accessible à tous et allant au-devant des besoins du négociant comme du manufacturier, ne datent que des années 1830-1840. Dès lors, au-delà de la banque privée et de quelques grandes maisons de commerce familiarisées depuis longtemps avec le marché de l'argent, les *banques commerciales* et les *instituts d'émission* concurrenceront de plus en plus l'importateur de matières premières notamment, qui distribuait jusque-là les crédits.

Chapitre XI

LES VOIES DE LA MATURATION INDUSTRIELLE

1. Le virage industriel des années 1830 à 1850

Je n'aimerais pas achever cette étude sans ouvrir une perspective sur les changements qui s'amorcent dans l'industrie de finition dès les années 1830 ou 1840. Après avoir jaugé l'incidence des structures commerciales sur le cours de l'industrialisation, il me faut évoquer encore un *deuxième temps* du développement industriel – bien qu'il sorte du cadre chronologique fixé au départ. Cette deuxième étape est celle de l'émancipation des fabricants de cotonnades. Soumis jusque-là à l'autorité des exportateurs, ils s'en affranchissent insensiblement pour gérer de leur propre chef les courants de l'exportation et entreprendre les transformations techniques appelées par la croissance de leur production.

Avant ces changements, les structures industrielles se présentent encore telles que nous les connaissons pour les secteurs de finition. La division des tâches entre production et commercialisation et, dans le camp des fabricants, un fractionnement aigu du travail sont la marque de l'industrie cotonnière helvétique.

L'industrie des cotonnades compte une multitude de petits entrepreneurs. Ils n'ont ni les capitaux ni l'expérience nécessaires pour commercialiser eux-mêmes leurs articles. Aucun fabricant ne peut songer encore à écouler sa production sur les marchés étrangers, voire outre-mer, une activité qui immobiliserait ses fonds pendant de longs mois[1]. Chacun travaille pour une commande précise et limitée, émanant directement ou indirectement du marchand-exportateur. C'est un avantage incontestable: au producteur sont épargnés efforts d'exploration, risques commerciaux et immobilisation de capital. Mais il a les mains liées et, parfois même, sa

[1] Hermann Wartmann, *Industrie und Handel des Kantons St. Gallen auf Ende 1866. In geschichtlicher Darstellung*, St. Gallen 1875, p. 586, note 1.

subordination au commerce se traduit par une relation de débiteur à créancier[2].

De par sa dépendance des marchés extérieurs, l'activité cotonnière n'échappe évidemment pas à l'intermédiaire commercial. Faute de moyens, elle ne peut que se soumettre, dans une première étape, aux vœux et commandes des commerçants qui développent les contacts entre la zone de production et les acheteurs étrangers. L'exportation constitue encore le monopole exclusif du négociant.

Mais ce n'est précisément qu'une étape; un prélude, dans l'évolution des rapports entre commerce et industrie, à l'affranchissement des fabricants du textile. Dès qu'ils en auront la force, ils tenteront de se dégager de la tutelle des marchands et de gagner eux-mêmes leurs clients, directement ou par l'entremise d'un représentant propre. Evincer, dans la chaîne des intermédiaires, tout maillon superflu signifie se rapprocher du débouché, s'assurer les commandes et ajouter aux bénéfices de fabrication les profits commerciaux. Tous n'y parviendront pas. Mais la tendance s'affirme nettement: l'industrie entend exploiter elle-même les marchés.

Insensiblement, les frontières entre activités commerciales et industrielles, si nettes encore dans le premier tiers du XIXe siècle, s'estompent. Le Toggenbourg, voué au tissage des couleurs, illustre bien ce processus: les fabricants reprennent au négociant de Saint-Gall sa fonction d'intermédiaire dans le trafic de leurs articles. Au terme de cette évolution, dans la seconde moitié du XIXe siècle, «le nombre des petits fabricants du Toggenbourg, d'une part, prédominants autrefois et, d'autre part, celui des maisons de commerce traitant les tissus teints en fil et ne se livrant pas elles-mêmes à la fabrication se sont réduits à un minimum. La ville de Saint-Gall en particulier, vers laquelle s'écoulait autrefois la plus grande partie des produits du Toggenbourg, ne participe plus que dans une mesure minime à l'ensemble du trafic commercial toggenbourgeois. En ce domaine, marchand et fabricant sont devenus pratiquement une seule et même personne...»[3]. En pays glaronnais aussi, l'ancien partage des activités se

[2] La dépendance financière du fabricant est particulièrement prononcée dans les zones encore attachées au travail à façon. En pays glaronnais, où le négociant-exportateur distribue l'ouvrage, le plus petit des fabricants peut subsister grâce à cette structure, mais chacun en ressent les contraintes. Tant que l'on y dépend du crédit et de la rémunération d'un tiers, aucune initiative n'est possible et il semble que, même dans les années prospères où fleurissent les affaires, le taux de rémunération hésite à s'adapter ou ne s'améliore que trop tard, que le fabricant ne tire aucun profit des augmentations de prix qui, de temps à autre, affectent le produit fini; de plus, il est menacé d'inactivité dès que la demande fléchit: PETER TSCHUDI, *Hundert Jahre Türkischrotfärberei 1829-1929. Festschrift der Fa. Joh. Casp. Tschudi in der «Herren»... in Schwanden (Ct. Glarus)*, Glarus 1931, pp. 22-23.

[3] H. WARTMANN, *op. cit.*, p. 602. Il n'est pas inintéressant de relever cette même particularité dans d'autres branches textiles: la filature du coton tend également à s'émanciper à l'égard de ses fournisseurs de coton brut en Suisse, maisons d'impor-

dilue: les imprimeurs y cherchent à intégrer la commercialisation de leurs étoffes.

Ou alors, bien au contraire, ce sont des commerçants qui se lancent dans l'indiennage, la filature ou le tissage et ouvrent leurs propres usines. Car c'est là un autre aspect encore de cette fusion des tâches et des responsabilités: les négociants exportateurs, après s'être abstenus d'intervenir dans l'effort d'industrialisation, engagent plus volontiers maintenant leurs capitaux dans l'essor productif. A Glaris, celles des entreprises d'exportation qui font le meilleur des affaires rachètent ou créent des fabriques. Et dans le canton de Saint-Gall, des firmes commerciales accordent leur aide financière à la broderie mécanique. Dans les années 1850, «pour gagner une influence directe sur la direction d'une production indispensable à leurs affaires»[4], elles prennent une part toujours plus active à la fondation des établissements qui abritent les nouvelles machines à broder mécaniques.

Ces transformations des structures de la production comportent des étapes quasi imperceptibles. Mais il y a, révélateurs du cours des choses, causes ou résultantes de cette évolution, quelques faits bien observables, sinon spectaculaires, qui tous convergent vers une même réalité: le poids grandissant d'entrepreneurs qui se hissent bien au-delà de leur statut premier de petits fabricants, l'assurance qu'acquiert l'industrie de finition dans ce processus de maturation.

Ces faits, qui appellent une dernière — mais rapide — analyse, les voici. Ce sont d'abord des accès de *mécanisation partielle* qui, sans bouleverser notre zone de production, la dotent d'une infrastructure technique plus solide: avec la naissance de quelques grands établissements dès 1830-1840, la filature gagne du terrain dans le canton de Glaris; le Toggenbourg s'équipe aussi, mais plus modestement. Les tissages mécaniques suivent: à Glaris, axés sur les écrus utiles à l'impression; dans le canton de Saint-Gall, pour les tissus de couleurs dès les années 1860. Et c'est la broderie enfin qui, dans les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell, change complètement de visage vers la fin de ces mêmes années 1860, travaillant désormais avec une machine à broder longuement mise au point.

Il faut relever ensuite, bien neuve dans une région si profondément attachée au travail à domicile, une tendance vers l'*activité en fabrique*. C'est particulièrement net dans le Toggenbourg où le tissage des couleurs, là où l'on opte pour les jacquards (1830-1840), exige un contrôle attentif du travail, des métiers plus compliqués, à dispositif très haut, et donc un local adapté. Bien que le petit atelier, de même que les métiers dispersés, propriété de l'artisan, subsistent encore longtemps, certains fabricants, réunis-

tation qui assuraient l'intermédiaire entre les entrepôts étrangers et l'industrie helvétique. Le filateur entrera en relations directes avec l'importateur établi sur les plus grands marchés européens, voire avec les producteurs coloniaux eux-mêmes (H. Wartmann, *op. cit.*, p. 479).

[4] *Id.*, p. 603.

sant sous un même toit des équipes d'ouvriers toujours plus importantes, se métamorphosent en de véritables industriels[5]. De par leur nature, d'autres activités font déjà l'objet d'un travail en fabrique: activités auxiliaires, telles que le blanchiment, la teinture des filés destinés aux toiles fantaisie ou l'apprêt. Inévitablement aussi, dans le secteur du tissage des écrus ou des toiles de couleurs, quand s'impose le métier mécanique, la fabrique enlève aux métiers dispersés leur raison d'être. Et bien sûr, la broderie appelle aussi une concentration des ouvriers — moins évidente cependant tant qu'elle n'est pas affaire d'eau et de vapeur et qu'elle dépend encore de la seule force du bras.

Signalons en dernier lieu un mouvement d'*intégration des entreprises*, qui ne fait que s'esquisser dans le textile saint-gallois, plus prononcé en revanche dans le canton de Glaris. Il peut, des branches de finition, s'étendre aux activités de base. Maints entrepreneurs saint-gallois annexent des ateliers de teinture pour disposer des fils de couleurs nécessaires à leur tissage, ou installent encore quelques broches qui les rendront moins dépendants du filateur. A Glaris, l'intégration des firmes est particulièrement accentuée: sous une même direction, entre les mêmes mains, ce sont tous les stades qui se trouvent réunis, de l'impression à la filature et au tissage, sans omettre l'exportation.

Enfin, d'une manière générale — et je viens de souligner cet aspect pour Glaris – l'intégration peut s'effectuer aussi de l'écoulement des produits finis vers leur fabrication ou de la production des cotonnades vers l'activité exportatrice.

Reprenons, avec plus de détails, ces points.

2. Mécanisation et recul du travail à domicile

Au début du XIXe siècle, quelques marchands saint-gallois échouèrent dans leur tentative de mécaniser la filature. Et, dans toute la zone étudiée, le textile ne put bénéficier d'investissements importants, alors qu'ailleurs le rythme des transformations s'accélérait. L'insuffisance de capitaux au départ empêcha la révolution technique de s'accomplir ici aussi. Ni les négociants, ni les institutions bancaires – versées dans toutes les formes du crédit commercial, mais non encore adaptées aux exigences du financement industriel – ne pouvaient soutenir les secteurs de finition. En principe, l'accumulation des capitaux sur les places de commerce faisait du négociant et du marchand-banquier des pourvoyeurs d'argent, financiers potentiels de l'industrie. Mais ni Saint-Gall, ni Glaris, affaiblies par leur déclin commercial, ne purent assumer ce rôle. Une politique d'investissements massifs, semblable à celle des Bâlois qui s'engagent dans l'industrie alsa-

[5] Sans exclure d'ailleurs une distribution de l'ouvrage à d'autres tisserands, disséminés dans la région.

cienne, était irréalisable ici. Irréalisable aussi, une ouverture aussi large que celle de Zurich, dont quelques maisons de commerce notamment prodiguèrent tôt déjà leur crédit aux fabricants – un apport qui allait se systématiser avec la spécialisation de certaines d'entre elles dans les affaires bancaires. A Saint-Gall même, quelques organismes financiers virent le jour certes, mais leurs services, destinés d'abord aux commerçants, n'étaient même pas à la mesure des besoins qui s'affirmaient dans un secteur optant pour l'exportation. Les prêts occasionnels d'homme à homme, certainement courants, ne pouvaient rien changer à cette situation. En dépit des sources financières disponibles, allant du crédit organisé à ses formes les plus anarchiques, il n'existait pas de véritable marché de l'argent, transparent, prêt à servir l'industrie. Il ne se présentait alors aucun point de contact large et naturel entre les ressources des uns et les besoins des autres.

Ayant dû compter sur elle-même avant tout, ayant opté pour l'autofinancement, l'industrie a suivi la voie d'une lente accumulation des profits, patiemment réinvestis. Aussi les progrès de la mécanisation sont-ils fort timides et ne s'annoncent-ils que sur le tard. Rappelons-en les étapes.

Accroissement du nombre des broches et des métiers à tisser mécaniques. Dès les années 1830, à la fin de cette décennie surtout, certains fabricants en tissage du Toggenbourg amorcent quelques broches en propre. Redevables de leur fortune au marché levantin, où s'arrachent leurs étoffes multicolores, ils installent ou rachètent les métiers à filer utiles à leur approvisionnement. Dans sept localités du Toggenbourg, on dénombre 26 112 broches (425 ouvriers) au milieu du XIXe siècle[6]; il n'en existait que sept mille environ avant cet effort autochtone de mécanisation. Un effort certes tardif et combien timide! 26 000 broches: guère plus que celles installées par deux Glaronnais dans un seul établissement à Murg (lac de Wallenstadt) en 1836[7].

Dans le canton de Glaris, sur le tard aussi, la filature renaît de ses cendres. Seules deux entreprises avaient survécu parmi les sept fondées entre 1800 et 1830; dès les années 1830, et surtout après 1840, ce sont de grands établissements qui voient le jour, bénéficiant d'investissements beaucoup plus importants que par le passé et combinant le plus souvent la filature avec le tissage mécanique[8]. Des années 1835 à 1840, trois tissages sont équipés, produisant déjà 15 300 pièces l'an (130 ouvriers). Bien que battent encore 2000 métiers à bras (occupant autant d'ouvriers) aux environs de

[6] Johann Matthias Hungerbühler, *Industriegeschichtliches über die Landschaft Toggenburg. Ein Beitrag zur Industriegeschichte der östlichen Schweiz*, St. Gallen und Bern 1852, p. 94. *Cf.* aussi Annexe VI B, pp. 335-338.

[7] 22 500 broches et 400 ouvriers en 1836-1838. *Cf.* Annexe citée.

[8] Vers 1840: 10 filatures avec 62 060 broches, 900 à 1000 ouvriers: Oswald Heer, Johann Jakob Blumer-Heer, *Der Kanton Glarus, historisch, geographisch, statistisch geschildert von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Ein Hand- und Hausbuch für Jedermann*, St. Gallen und Bern 1846, p. 458; en 1864-1865: 15 établissements, 217 900 broches: *Bericht an die hohe Standeskommission über die erste*

1840, livrant, eux, 90 000 pièces[9], la menace plane sur le secteur. Les salaires, en baisse déjà depuis les années 1830, tombent maintenant à un niveau insupportable. Pour les tissus lourds ou moyens de fabrication suisse, c'est la crise – les toiles que l'on importe d'Angleterre sont de meilleure facture et plus avantageuses désormais; pour une partie de la main-d'œuvre glaronnaise, qui ne trouve pas à se convertir, ce sont les affres de l'émigration – New-Glarus est fondé en 1845[10].

Alors que Glaris tente sa conversion au tissage mécanique, Saint-Gall et Appenzell en revanche échouent sur ce terrain. Dans les communes se livrant ici au tissage en blanc, le passage au métier mécanique est éludé d'étape en étape; on y abandonne les mousselines unies, qui ne sont plus désormais l'apanage du travail manuel, pour les tissus façonnés – rideaux par exemple et étoffes brochées, faits main. Mais la concurrence étrangère, celle d'Ecosse, de Saxe et de France, la crise de 1857 qui ébranle la seule spécialité incontestée jusqu'ici (le tissage au plumetis), suscitent dans les années 1860 quelques tentatives isolées pour porter la mécanisation sur les mousselines unies et rayées, voire sur les jacquards légers. Ces tentatives n'entraînent cependant pas de nouvelle prospérité pour un secteur condamné en définitive[11].

Mécanisation du tissage en couleurs et de la broderie. En revanche, dans le canton de Saint-Gall toujours, on s'efforce d'introduire dès la seconde moitié du XIXe siècle un métier mécanique pour les étoffes multicolores. L'Exposition universelle de Londres avait démontré en 1851 la supériorité de la production mécanique pour un certain nombre de tissus en couleurs. Mais on hésite en Suisse. Il faut dix bonnes années encore avant que l'on ne s'intéresse à la nouveauté[12]. Entre-temps, le marché ouvert aux articles teints en fil du Toggenbourg s'est considérablement élargi, créant des conditions favorables à la mécanisation. La concurrence des Anglais les avait chassés du Levant à la fin des années 1840; ils trouvent dès lors la voie des deux Amériques, celle des marchés asiatiques, l'Inde, l'Indonésie, les Philippines et jusqu'au Japon; puis les côtes orientale et occidentale d'Afrique. Les commandes affluent de toutes parts; la machine, permettant de livrer de grands assortiments rapidement, régulièrement et dans un délai précis, révèle alors sa supériorité sur le tissage

Fabrik-Inspektion im Winter 1864/65 zu Handen an Landammann und Rath des Kantons Glarus, Glarus 1865, voir «*Tabellarische Übersicht*».

[9] O. Heer, J. J. Blumer-Heer, *op. cit.*, p. 458.

[10] Adolf Jenny-Trümpy, «Handel und Industrie des Kantons Glarus. Geschichtlich dargestellt...», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 34 (1902), pp. 266-267, 281-294.

[11] H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 526-528.

[12] A. Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», *in Handwörterbuch der schweizerischen Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*, t. III, Bern 1911, p. 899.

manuel[13]. En 1853 apparaissent les premiers métiers mécaniques, au nombre de quarante. Toutes les grandes entreprises de fabrication seront alors contraintes de s'équiper[14]. Ce passage à l'exploitation mécanisée impose aux tisserands la discipline de fabrique et s'accompagne d'une concentration toujours plus poussée des activités auxiliaires (teinture, encollage, apprêt), arrachant elles aussi leurs volées d'ouvriers à l'industrie domestique[15].

Avec la broderie enfin, la machine finira par triompher du travail manuel et du travail à domicile. L'Alsacien Josué Heilmann avait mis au point en 1828 déjà une machine à broder au plumetis (munie de vingt aiguilles), vendu de telles machines et le droit de les construire à Saint-Gall. Mais jusqu'à leur multiplication, il faut attendre des années encore, années de tâtonnements, d'essais patiemment renouvelés pour adapter le dispositif aux exigences locales de la fabrication et lui conférer efficacité et rentabilité. La broderie manuelle s'efface alors de la région, subsistant seulement dans les Rhodes-Intérieures d'Appenzell. Lente encore jusqu'au milieu des années 1860, la mécanisation de la broderie se précipite lorsque reprennent les commandes des Etats-Unis, après la guerre de Sécession. Sa grande chance: la machine à coudre américaine, qui permet soudainement une utilisation multiple des pièces brodées (bandes et entredeux)[16]. Tant que le recours à l'eau ou à la vapeur n'est pas généralisé, l'ouvrage se répartit très diversement entre toutes catégories de fabricants, «de la grande fabrique de broderie de 100 machines ou plus, qui travaille avec de nombreux employés, ses dessinateurs propres, voire avec son propre atelier de mécanique et qui envoie directement ses produits dans le monde entier, jusqu'au brodeur particulier avec son métier acquis à force d'âpres épargnes ou à crédit»[17]. Mais avec les améliorations techniques qui seront encore apportées à la machine à broder, on pourra de moins en moins esquiver le travail en fabrique.

[13] H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 515-518.

[14] Sur l'acquisition progressive de métiers mécaniques par diverses entreprises entre 1853-1857 et la fin des années 1860, *cf.* H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 518-519. Vers la fin de ces années 1860, environ 1600 métiers sont en place (*ibid.*). Entre 1855 et 1865, le tissage manuel des fils de couleur faisait battre encore 16 000 métiers en Suisse (dont deux tiers pour la Suisse orientale et un tiers pour l'Argovie et le canton de Berne); en 1880, on n'en recense plus que 3512 pour les cantons de Saint-Gall, Appenzell et Thurgovie (et 800 à 900 pour l'Argovie), 1893 en 1890 et 460 en 1900: A. Jenny-Trümpy, «Textilindustrie: Baumwollindustrie», p. 900.

[15] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 474.

[16] *Id.*, pp. 555-562. Le marché français s'ouvre aussi, avec un droit modéré de 10% sur la valeur des articles, dès l'année 1866 (*id.*, pp. 561-562). A la fin de l'année 1867, le parc-machines des cantons de Saint-Gall, Appenzell et Thurgovie est estimé à 1402 métiers (environ 286 600 aiguilles); en 1872, une enquête statistique en dénombre 6384 (15 526 ouvriers), dont 4484 pour Saint-Gall (10 696 ouvriers). Sur ces 4484 machines à broder, 2482 se trouvent réparties dans 143 fabriques (*id.*, p. 575, note 1).

[17] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 603.

3. Emancipation du fabricant. Intégration

Promotion du fabricant, de l'industriel, voilà le fait saillant. Alors qu'il évoluait dans l'obédience de structures marchandes héritées du XVIIIe siècle, soumis en tant que façonnier à la tutelle des négociants, ou seulement encadré, soutenu peut-être, mais inhibé dans toute initiative, il se dépouille maintenant d'un cocon devenu encombrant ou superflu.

Les forces de transformation s'éveillent dans l'industrie même. Toute l'évolution entrevue dans les secteurs de finition est l'œuvre du fabricant. C'est lui qui prend les risques: passage du tissage manuel au tissage mécanique, voire intégration de diverses activités, de la filature notamment, jusqu'à la vente des articles.

Du fabricant à l'industriel. A Glaris, où nous sont connus les faits et gestes de presque chaque entrepreneur, ce processus est particulièrement transparent. Ce sont des fabricants surtout qui, ayant fait leurs affaires dans le tissage manuel encore, ouvrent les premières usines de quelque importance.

Renouant avec une enquête présentée plus haut déjà, je livre ici quelques indications relatives à l'origine des premiers industriels glaronnais, *fondateurs de filatures et de tissages mécaniques*[18]. Comme on le sait maintenant, le filage est relancé dès les années 1830 sur la base d'un équipement mieux adapté et beaucoup plus important que dans les deux précédentes décennies. En annexe, un tableau énonce quelques renseignements – ce que les sources ont pu révéler – sur les constructeurs et les financiers des filatures locales (presque tous Glaronnais) et sur leurs établissements (ouverts pendant la première moitié du XIXe siècle)[19]. On ne connaît malheureusement pas l'activité originelle d'un tiers du groupe – mais il s'agit surtout de ceux qui se sont établis les premiers dans la branche, ceux dont l'entreprise n'a guère vécu ou ne compte que peu dans l'effectif global des broches, donc ceux qui nous intéressent le moins ici.

Quant au reste du groupe: dominantes sont les initiatives venant du sein de l'industrie, une industrie cotonnière organisée encore selon le *Verlagssystem*. Ce sont d'abord des fabricants (ou marchands-fabricants – *Verleger* en allemand). Avant que d'installer quelques centaines ou milliers de broches dans un bâtiment adéquat, ils finançaient déjà une production textile dispersée (tissage et, pour certains, filature à bras encore)[20]. Il y a le cas aussi d'un entrepreneur qui a fait ses preuves dans la filature dès les débuts de la mécanisation: le puissant filateur zurichois Heinrich Kunz. Puis, en marge de l'industrie textile, ce sont encore quelques artisans: un

[18] Sur les buts et les méthodes de cette enquête, voir *supra*, chapitre VIII, notes 10 et 46.

[19] Voir Annexe VIII B, pp. 346-347.

[20] Voir le tableau mentionné, en annexe VIII B, entreprises Nos 7, 9, 10, 13, 17.

blanchisseur et, recrutés pour leurs qualités de constructeur, trois hommes, désignés comme «mécaniciens»[21]. Plus rares, quelques négociants sont aussi à l'origine de certains établissements (N° 2 et trois maisons de commerce: N°s 8, 14, 16). Mais, à regarder de plus près, on note que ces derniers sont encore des ressortissants de l'industrie cotonnière locale. Sur les quatre firmes (les frères Paravicini, *P. Blumer & Jenny, Bartholome Jenny & Cie* et *Jenny & Cie*), trois ont connu un début modeste dans le tissage à bras. L'entreprise *P. Blumer & Jenny,* de Schwanden (N° 8), a pu consolider sa situation financière dans ce secteur, qui s'est avéré très lucratif dans le premier tiers du XIXe siècle, avant de se lancer dans le commerce d'exportation dès les années 1820[22]. Perruquier et petit commerçant, voici Bartholome Jenny, dont l'entreprise (N° 14), progressant de la fabrication au trafic des écrus et à l'exportation des imprimés, est à l'origine d'une grande usine de 12 000 broches, flanquée de 300 métiers à tisser (1846-1847)[23]. Quant à Fridolin Jenny (entreprise N° 16), au service de la Hollande dans sa première jeunesse, il donne principalement dans le tissage après son retour; puis la firme créée, *Jenny & Cie,* diversifie son activité, ouvrant entre autres filature et tissage à Mollis (15 352 broches et 312 métiers à tisser en 1864)[24]. Seuls les frères Paravicini émanent d'une tradition purement mercantile qui s'est jouée au XVIIIe siècle dans le commerce international du coton[25].

C'est à partir des années trente et surtout après 1840 que les fabricants évoqués créent ces établissements, généralement doublés de tissages mécaniques. Ils abandonnent le tissage à bras, devenu moins rentable du fait de la concurrence anglaise, pour se lancer dans une autre activité. L'excellent profit réalisé dans les années les plus prospères pour ce secteur, une ultime stabilité des affaires entre 1826 et 1836[26], leur facilitent le financement d'une filature de quelque importance ou même l'intégration de la filature au tissage.

Non loin de la région glaronnaise, dans la vallée du Toggenbourg, un développement semblable hisse quelques fabricants en tissage, les plus forts, les plus chanceux, au-dessus de leur condition première de maîtres

[21] Entreprises N°s 3, 10 et 11. On sait que la plupart des machines employées dans la filature mécanique sont de construction autochtone, que les métiers à filer, tels la *mule* de Crompton ou le *water-frame* d'Arkwright, d'ailleurs peu répandu en Suisse, sont des mécaniques relativement simples. Un forgeron, un serrurier, voire un bricoleur quelque peu astucieux, sont capables d'en construire d'après un modèle (HANNES HOFMANN, *Die Anfänge der Maschinenindustrie in der deutschen Schweiz 1800-1875*, Zürich 1962, pp. 31, 34).

[22] A. JENNY-TRÜMPY, «Handel und Industrie des Kantons Glarus...» t. II (1902), pp. 238, 304.

[23] *Id.*, t. II, pp. 242-243, 324.

[24] *Id.*, t. II, pp. 245-246.

[25] *Id.*, t. II, p. 238 et, du même ouvrage, le tome premier (1899), p. 103.

[26] *Id.*, t. II, pp. 272, 304.

tisserands organisant et contrôlant des activités à domicile, voire de contremaîtres, jusqu'au statut d'industriel. La grande entreprise fait son apparition, occupant 1000, 2000 voire 2500 ouvriers, édifiant ou acquérant sa propre filature, ses établissements de teinture ou d'apprêtage ou équipant encore de petites fabriques pour les métiers Jacquard[27]. Avec l'avènement du tissage mécanique des articles de couleurs, cette évolution se précipite, faisant bientôt basculer d'entiers districts tisserands, effleurés dès les années 1830 par l'exploitation en fabrique, vers cette forme nouvelle d'occupation[28].

C'est, en général, une progression du petit fabricant vers l'industriel, réunissant dans son établissement des ouvriers toujours plus nombreux, intégrant aussi des activités auxiliaires en aval ou en amont, selon les besoins. Une évolution plus accusée dans tel secteur que dans tel autre – à Glaris davantage que dans le Toggenbourg et davantage dans le Toggenbourg que dans le reste du canton de Saint-Gall.

Eviction des intermédiaires marchands. Cette progression s'enhardira jusqu'à absorber une branche vitale pour l'industrie des produits finis: leur commercialisation par le fabricant même. C'est la voie de l'*émancipation.* Une émancipation qui conduit les entrepreneurs les plus dynamiques à s'affirmer autant comme exportateurs que comme industriels. Là où le fabricant dépendait encore fortement d'une structure marchande, dans les zones du travail à façon par exemple, une volonté d'indépendance libère peu à peu les initiatives industrielles; là où il jouissait déjà d'une relative liberté de mouvement, l'entrepreneur esquisse un pas de plus: il entend écouler lui-même les articles de sa fabrication.

Ces phases d'un processus qui couvre deux ou trois décennies, voire plus, l'industrie cotonnière glaronnaise, encore une fois, nous en rend l'observation aisée. En particulier, le domaine de l'impression où l'indienneur, longtemps à la solde de l'exportateur, entend quitter sa fonction d'exécutant.

C'est une profonde transformation qui sourd dès les années 1820 dans l'organisation interne de la production des imprimés. Toute transition est difficile à circonscrire dans le temps. Il faut envisager une quarantaine d'années en l'espèce, de 1820 à 1860 semble-t-il, pendant lesquelles se déroule par étapes le mouvement d'affranchissement de l'indienneur glaronnais. Au début de l'engouement pour l'impression, l'artisan travaille encore pour le compte d'un ou plusieurs négociants et les années 1820 voient s'affairer des façonniers presque exclusivement[29]. Vers 1825, les frères Trümpy, qui se lancent alors dans l'aventure de la coloration des étoffes, impriment à façon (*Façondruck* dans le jargon local) et une autre entreprise qui s'ouvre au même moment, *Blumer & Tschudi*, s'y engage

[27] H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 513-514.
[28] *Id.*, p. 474.
[29] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, notamment pp. 316, 348.

tout aussi résolument et «pour plusieurs décennies»[30]. Une telle organisation du travail semble encore largement pratiquée jusque vers la fin des années trente[31]. Mais la tutelle est lourde. Elle paralyse l'esprit d'entreprise de maints artisans imprimeurs; et combien de fabricants, incapables de se retourner faute de relations commerciales et de sonder eux-mêmes un nouveau courant d'affaires, sont pris au dépourvu le jour où tarissent les commandes des exportateurs[32]. L'alternative est alors toujours la même: suspendre les travaux ou œuvrer au ralenti et empiler des étoffes sans acquéreur, en attendant des circonstances meilleures[33].

Prenant conscience de cette sujétion, certains commencent à imprimer «non plus seulement à façon pour les négociants, mais à acheter des toiles pour leur propre compte et risque, à les travailler et à les écouler d'abord aux foires suisses et allemandes notamment». Vers 1821, *Egidius Trümpy* s'engage, le premier, dans cette voie ambivalente[34]. D'autres le suivront, partiellement liés à l'exportateur, les mains libres par ailleurs pour d'entières séries de pièces destinées à une vente autonome[35]. Le profit commercial, aussi mince soit-il, parviendra désormais au fabricant aussi. Au début des années 1840, quand s'ouvre la nouvelle fabrique de *Felix Weber,* cet entrepreneur, «au lieu de s'en tenir à l'impression à façon, devenue non rentable, se met à fabriquer ses produits pour son propre compte, parcourt le Piémont et l'Italie centrale deux à trois fois l'an de 1843 à 1855, monte des entrepôts à Livourne et Ancône pour la consignation de marchandises, tout en élargissant encore ses ventes aux ports d'exportation d'Amsterdam et de Hambourg»[36]. Ancône et Trieste: c'est là aussi que J.C. Tschudi dirige ses premiers envois sur consignation – mais ses expériences n'engendrent que déception. Il vend alors sur place, à compte ferme. Délaissant le travail à façon, il connaît l'indépendance dès la fin des années 1830 (sa dernière facture de façon date de 1838)[37].

[30] *Id.*, t. II, pp. 322, 359. *Cf.* aussi le cas de J.G. Karrer qui ouvre vers 1820 un atelier pour des travaux à façon à Mollis (*id.*, t. II, p. 360). Grâce à quelques documents comptables, on sait que, vers 1825 toujours, la maison *Bartholome Jenny & Cie* confie ses toiles aux soins d'une dizaine de petits entrepreneurs locaux: *Friedr. Streiff & Cie*, *Egidius Trümpy*, *Gabriel Trümpy*, *Heinrich Brunner*, *Frid. Staub & Cie*, *Frid. und Heinrich Glarner älter*, *Matheus Glarner*, *Heinrich Blumer*, *Gebrüder Trümpy*, *Georg Karrer* (*id.*, t. II, p. 272), soit la plus grande partie des entreprises recensées à cette date (*cf.* chapitre VIII, *supra*, graphique 10, p. 186).

[31] L'auteur cité se réfère à des factures pour façon, datant de 1834-1835 (*op. cit.*, t. II, pp. 412, 413) et livre, pour les années 1821 à 1835, des séries de prix de façon, prix consentis par les négociants glaronnais à l'entreprise *Friedr. Streiff & Cie*, pour l'impression de mouchoirs et d'indiennes (*id.*, t. II, p. 385).

[32] *Id.*, t. II, p. 365, note 1.

[33] P. Tschudi, *op. cit.*, p. 23.

[34] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 365.

[35] P. Tschudi, *op. cit.*, p. 23.

[36] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 349.

[37] P. Tschudi, *op. cit.*, pp. 16-18.

Voilà les étapes de cette conquête: se mettre à son compte, c'est-à-dire assumer le financement de la fabrication et ses risques jusqu'à la vente, vente sur place aux maisons d'exportation, mais éventuellement aussi, selon la force et les relations de l'entreprise, expédition de la marchandise à l'étranger, où tel consignataire se charge de l'écouler moyennant une commission.

Mais le mouvement ne s'arrête pas là. L'atelier d'impression (ou l'entreprise de tissage) se mue parfois en véritable maison d'exportation.

Concentration des activités industrielles et commerciales dans les mêmes mains. Dans le canton de Glaris, les plus ambitieux sont les maîtres tisserands – qui n'ont d'ailleurs jamais travaillé à façon pour des négociants, contrairement à leurs confrères imprimeurs. Petits fabricants d'origine souvent modeste, ce sont Bartholome Jenny, perruquier d'abord, qui se lance ensuite dans le tissage à bras, comme *Verleger,* puis se désintéressant de la vente des écrus, les fait imprimer pour une exportation à son compte[38]; Rudolf Heer, entrepreneur en tissage aussi, qui cherchera ses premiers débouchés dans le Toggenbourg voisin et à Saint-Gall, avant d'établir des relations directes avec Augsbourg[39]; les frères Kundert, qui passent du commerce de la farine et du pain à la fabrication des toiles et de là à l'écoulement des imprimés du cru -- le prolongement de leur firme, il faudra le chercher à Livourne, où la maison de commerce *Matteo Kundert* comptera parmi les grands établissements de ce port[40]. Les uns et les autres multiplient les contacts extérieurs, tablent non seulement sur la consignation, commode quoique risquée parfois, mais placent et déplacent des représentants, allant jusqu'à ouvrir des succursales ou commanditer les sociétés commerciales utiles à leur expansion. Des filiales glaronnaises ponctuent progressivement le marché des imprimés, s'égrenant de Lugano à Trieste, Livourne, Ancône, Istanboul, Smyrne, Beirouth, Le Caire, etc.[41]. Ce ne sont évidemment que les plus fortes entreprises qui peuvent un jour ou l'autre engager une activité exportatrice directe – les voyages coûtent cher[42] – maisons qui se sont enrichies grâce au tissage, qui annexent ensuite l'impression sur étoffe et, manipulant avec la plus grande dextérité leurs affaires, se lancent dans l'exploration active des débouchés, fondant même quelque société à l'étranger. Ce sont aussi quelques maisons dites «orientales», des fabriques d'impression nées encore sous les auspices du travail à façon, qui adoptent les genres «Yasmas», articles destinés à la population turque (dès 1835-1840) et qui, assurées bientôt d'un débit réjouissant, «érigent... sur les places orientales les plus importantes

[38] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 242.
[39] *Id.*, t. II, p. 236.
[40] *Id.*, t. II, pp. 246-247.
[41] *Id.*, t. II, *cf.* pp. 302 ss., 363-364, 355-357, 349-350, 417-422.
[42] *Id.*, t. II, *cf.*, par exemple, pp. 305-306; P. Tschudi, *op. cit.*, p. 24.

des entrepôts de marchandises qu'elles font gérer par des firmes propres ou qu'elles confient à des représentants; ces derniers, en grande partie des Glaronnais aussi, sont dotés de capitaux de commandite ou soutenus par de gros crédits en marchandises»[43].

Une évolution toute semblable, vers l'absorption par l'industrie d'activités commerciales, a frappé un contemporain saint-gallois, auteur d'une monographie sur l'économie toggenbourgeoise[44]. Les fabricants les plus entreprenants s'engagent ici aussi dans la commercialisation et tendent à rejeter tout intermédiaire entre leur exploitation et les acheteurs les plus lointains. Quelques initiatives isolées d'abord, comme en pays glaronnais[45]. Puis, à Wattwil dès les années 1840, certains fabricants optent pour l'exportation directe, à leurs frais et selon les pratiques de la consignation[46]. L'expérience trouve d'autres adeptes dans la vallée et les plus grandes maisons auront alors leurs propres comptoirs et agents de par le monde[47].

La commercialisation des articles donne à l'industrie son indépendance et stimule ses capacités concurrentielles.

Mais il y a tout de même une ombre au tableau. L'intégration d'activités commerciales à la fabrication de cotonnades alourdit les charges financières d'un établissement. Il faut compter avec des frais accrus (voyageurs de commerce, délais à la vente, etc.); et sans doute ces débours ne sont-ils pas toujours proportionnés aux bénéfices d'une vente autonome. En affectant ses capitaux aussi bien à la fabrication qu'à l'écoulement de ses produits, l'industriel, devenu négociant, dispose de moyens resserrés quand il s'agit de moderniser l'équipement. L'immobilisation de capitaux dans le secteur commercial nuit peut-être aux immobilisations industrielles. C'est une

[43] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 417.

[44] J.M. Hungerbühler, *op. cit.*, pp. 89-90.

[45] Un auteur nous raconte comment son arrière-grand-père a quitté la Suisse en 1820 déjà pour tenter d'écouler en Russie les articles de la maison *Anderegg* de Bunt: W. Leuthold, «Zur Baumwollindustrie im Neckertal», *in Toggenburgerblätter für Heimatkunde*, 7 (1944), p. 32.

[46] Heinrich Edelmann, «Miszellen zur toggenburgischen Industriegeschichte», *in Toggenburgerblätter für Heimatkunde*, 1 (1938), p. 34.

[47] *Id.*, p. 36; H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 429, 514. Cette tendance à l'élimination de tout intermédiaire entre l'industrie de finition et le consommateur étranger est surtout caractéristique du Toggenbourg, soit du tissage des toiles de couleur. La broderie mécanique par exemple ne s'engage pas aussi résolument dans cette voie. Telle grande fabrique assumera la vente de ses articles, de même que tel fabricant plus modeste, qui réalisera ses modèles pour son propre compte et acheminera le produit sur le marché local, voire à l'extérieur. Mais la production reste encore fortement divisée et, dans la masse des petits fabricants qui en vivent, beaucoup restent au service de maisons de commerce, exécutant des commandes précises ou se bornant au travail à façon (H. Wartmann, *op. cit.*, p. 603).

hypothèse à vérifier: cette forme d'intégration, observable aussi bien dans le canton de Glaris que dans le Toggenbourg, compromet éventuellement la modernisation des fabriques. Dans les secteurs de finition passés en revue, on ne peut parler en effet que d'une mécanisation toute relative, partielle. A Saint-Gall, en Appenzell, le tissage des mousselines ne connaîtra pas les facilités d'une production mécanique; dans le domaine des jacquards, le métier mécanique tardera à s'implanter (une dizaine d'années après les démonstrations officielles de l'Exposition universelle de Londres en 1851); la broderie mécanique connaît elle aussi un ajournement – très long, puisqu'elle ne se répand qu'à la fin des années 1860 bien que les bases en eussent été jetées trente ans auparavant. Si l'on regarde maintenant du côté des semi-finis, il faut bien constater aussi que le nombre des broches installées, sur le tard, par des maisons de tissage et de commerce du Toggenbourg évolue dans des proportions insignifiantes et que la filature glaronnaise, de même que les métiers à tisser mécaniques, s'avèrent démodés après 1850[48].

4. Financement du mouvement d'intégration: quelques points de repère

a) Coût de l'intégration

Pour ces maisons hybrides, alliant le commerce à la fabrication, l'apogée est dans une intégration poussée des activités. Toutes n'atteignent pas le seuil de la grande entreprise, évidemment, mais un certain nombre d'industriels s'affirment sur tous les plans. Dans le Toggenbourg, le tissage des toiles de couleurs a progressivement absorbé les industries auxiliaires «et là où s'y adjoignait encore la filature, finalement toute la production, depuis l'achat du coton brut jusqu'aux pièces terminées, bien apprêtées et étiquetées, se trouvait entre les mêmes mains, chargées aussi du placement des produits finis jusque dans les régions les plus éloignées du globe...»[49]. Autre région, autre spécialisation textile – même phénomène: la vallée glaronnaise. Jusqu'aux abords de l'année 1830 encore, «les activités de la

[48] Je renvoie le lecteur à cette réflexion d'un fabricant glaronnais, cité plus haut déjà, qui remarque que «en ce qui concerne les machines, il se réalise chaque jour, dans leur fabrication, des perfectionnements d'une importance incontestable et que nous ne pouvons pas appliquer immédiatement parce que nous ne sommes pas en position de renouveler fréquemment notre outillage. Nous devons donc continuer à travailler avec l'ancien matériel jusqu'à ce que nous puissions le remplacer...» (cité par Alfred Legoyt, Gustave Vogt, *La Suisse; territoire – population – agriculture – industrie – commerce – histoire – institutions politiques et administratives, etc.*, Paris 1866, p. 47).

[49] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 474.

manufacture du coton étaient en mains diverses. Les filateurs, guère nombreux (il fallait encore tirer la plus grande partie des filés de Zurich ou de l'Angleterre lointaine) fournissaient au fabricant de toiles les filés, celui-ci au négociant les toiles de coton et ce dernier au propriétaire de fabrique les toiles blanchies pour la finition, pour les récupérer et les écouler de par le monde»[50]. La troisième décennie du XIXe siècle voit cependant s'amorcer à Glaris une intégration des entreprises, à un degré plus élevé que dans l'industrie saint-galloise. Les fabricants deviennent négociants; les maisons qui ajoutent les activités commerciales au tissage créent leur propre fabrique d'impression ou absorbent de petites entreprises; sur cet acquis, certains annexent encore la filature et le tissage mécanique.

Cette intégration des tâches en aval ou en amont, le rejet des tutelles marchandes, la mécanisation où s'engagent certains fabricants exigent une recrudescence des capitaux à disposition de l'entreprise. On est en droit de se demander, après avoir étudié le contexte financier d'une première industrialisation en Suisse, quelles sont maintenant les conditions de cette nouvelle expansion. La question sort du cadre chronologique et méthodologique que je me suis fixé. Mais le lecteur acceptera peut-être une ou deux hypothèses – puissent-elles inciter d'autres historiens à poursuivre cette recherche.

La mécanisation surtout, éludée de diverses manières dans une première étape et néanmoins inéluctable selon le secteur, exige maintenant des moyens supérieurs, une capacité financière accrue des exploitations. Pensons à la seule filature – où se porte d'abord l'effort du fabricant saint-gallois (Toggenbourg) ou glaronnais. Certes, le prix de la broche a considérablement baissé. Il est d'environ 4 ou 5 florins la pièce vers 1830. En 1834, N. Kœchlin l'évalue à 10 francs (Mulhouse)[51], soit 4,4 florins de Glaris: c'est bien le prix noté en 1836 par deux entrepreneurs glaronnais qui commandent en Alsace l'équipement nécessaire à la construction d'une filature moderne en Autriche (un peu moins de 5 florins de Glaris par broche)[52]. Pour l'acquisition d'un matériel convenable, on se tourne volontiers vers le constructeur français en effet, parisien ou alsacien. Quelle que soit l'origine des métiers cependant, française ou suisse[53], l'installation d'une fila-

[50] Caspar Jenni, «Geschichtliche Fragmente über Handel und Kunstfleiss und deren Entwicklung im Kanton Glarus», *in Verhandlungen der schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft*, 28 (1843), p. 377.

[51] Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris 1964, p. 91, note 114.

[52] *Denkwürdigkeiten aus 100 Jahren der Spinnerei Kennelbach*, Kennelbach 1938, p. 34.

[53] Pour le milieu du XIXe siècle, Dollfus-Ausset note que les machines suisses valent le même prix que celles de construction alsacienne: *Matériaux pour la coloration des étoffes*, Paris 1865, t. II: *Coloration des étoffes*, p. 374.

ture de taille moyenne (5000 à 10 000 broches)[54] représente une somme coquette – une avance probable de 20 000 à 50 000 florins pour le seul achat des broches, sans compter l'outillage complémentaire, coûteux lui aussi[55]. Quand l'entrepreneur n'a ni bâtiment ni terrain à sa disposition, les frais d'installation s'élèvent d'autant – et d'autant plus qu'il ne peut se contenter de locaux de fortune: la création d'une filature exige alors la construction d'une véritable usine, voire des travaux de canalisation et d'endiguement pour capter l'énergie nécessaire[56].

Avec la concentration de plusieurs activités entre les mêmes mains, l'effort financier requis du fabricant va en s'amplifiant. Souvent, dans le cas du tissage en particulier, une part de ses fonds est absorbée déjà sous forme de capital circulant. Ouvrir une filature, ce qui exige une immobilisation initiale importante ainsi qu'une injection considérable de capitaux circulants, signifie un investissement additionnel de taille. Au stade suivant, avec la mécanisation du tissage, certains entrepreneurs feront un pas de plus, passant d'une entreprise combinant travail à domicile et filature en fabrique avec une exploitation plus largement mécanisée, intégrant filature et tissage mécanique. L'investissement devient alors pesant.

b) Appel aux capitaux extérieurs

Une conjoncture favorable à l'exportation des étoffes teintes en fil, les profits souvent considérables réalisés dans le tissage manuel des écrus – une branche où s'annoncent maintenant les premiers signes du déclin – facilitent le transfert de capitaux de l'industrie domestique, de la manufacture dispersée, vers les activités de fabrique.

Mais dans cette phase du développement, où l'entreprise étend ses activités, il semble bien que le fabricant ait dû faire appel à des appuis extérieurs, son argent propre ne suffisant plus à couvrir toutes les exigences. A qui s'adresse-t-il et comment se procure-t-il les fonds supplémentaires? Seule une enquête minutieuse apporterait des réponses précises sur la hiérarchie des besoins selon le type de l'exploitation et sur l'origine des capitaux absorbés par sa croissance et ses avatars structurels. J'aimerais livrer cependant quelques hypothèses de travail – pour une recherche qui reste à faire. Le hasard qui préside aux découvertes d'archives, un faisceau d'informations convergentes ont voulu que Glaris encore une fois, ce creu-

[54] Voir *supra*, graphique 11, p. 190.

[55] *Denkwürdigkeiten aus 100 Jahren der Spinnerei Kennelbach, op. cit*, p. 34 (cet ouvrage reproduit en détail le calcul des coûts de construction et d'équipement de la filature en question, p. 34).

[56] Pour le Toggenbourg, J.M. Hungerbühler évalue les frais d'installation d'un établissement à 22 florins en moyenne par broche: *op. cit.*, p. 94.

set d'une industrie cotonnière fort expansive, fût le foyer d'une analyse partielle.

A la recherche d'associés. L'histoire d'un bon nombre de firmes glaronnaises, celles qui se livrent à l'impression sur étoffe surtout et qui tendent dès les années 1830 à l'éviction de la tutelle des marchands, montre comment le recrutement d'associés donne accès à des capitaux additionnels. Conscient de ses limites, J.C. Tschudi, par exemple, se met en chasse: un associé actif ou passif pourrait résoudre des difficultés matérielles. Il s'est lancé vers 1830 dans la teinture au rouge turc, travail assez délicat et constamment sujet à revers. Malgré la grande habileté de ses ouvriers et de coloristes chevronnés, le pourcentage de teintes mal ressorties est incompressible. Or même une marchandise dont les défauts sont minimes subit d'impitoyables réductions de prix lors de la vente. Aussi, pour revaloriser les articles moins bien réussis, notre homme envisage-t-il de les charger d'impressions, procédé courant à l'époque. Mais pour réaliser son projet, ouvrir un atelier spécialisé, «il faut de l'argent». Un associé va le lui procurer[57].

Il est frappant de constater que la quête d'apports extérieurs commence avec les années 1830 surtout. Quand un fabricant entend rejeter son premier soutien, le négociant, l'exportateur, et travailler en toute autonomie, il s'aperçoit bien souvent, à ses dépens d'ailleurs, de la témérité de l'initiative. C'est alors qu'il recherche l'alliance utile, en une personne susceptible de fournir des capitaux à son affaire.

Adolf Jenny-Trümpy, l'auteur le mieux informé sur les entreprises glaronnaises du XIXe siècle, nous renseigne tant bien que mal sur cette recherche d'associés, sur la forme de leur contribution et sur le secteur d'activité dont ils proviennent. Malheureusement, le rôle des associés reste fréquemment obscur. S'agit-il d'une collaboration purement technique – parfois aussi précieuse que l'apport capitaliste[58]? Ou la participation est-elle d'ordre financier? L'associé peut alors être actif ou passif, fournir services et capital ou uniquement ce dernier. Et quelle est l'importance des fonds engagés[59]? On sait seulement, parfois, que ce capital extérieur peut devenir prépondérant, ce que trahissent certaines raisons sociales. Les frères Stein-

[57] P. Tschudi, *op. cit.*, pp. 13, 22.

[58] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 299-301. *Cf.* aussi Seymour Shapiro, *Capital and the Cotton Industry in the Industrial Revolution*, London 1967, p. 177, où l'auteur relève des exemples nombreux d'associés à part entière, n'apportant aucun capital à la firme, qui leur assure cependant une participation aux profits.

[59] L'auteur consulté, A. Jenny-Trümpy, donne seulement quelques indications sporadiques. Il évoque des «*Associés*», «*Anteilhaber*», «*interessierte Anteilhaber*», «*Gesellschafter*», «*mitarbeitende Gesellschafter*» ou «*Geldgeber*», mais cela n'éclaire en rien le montant des apports financiers. Je ne connais qu'un exemple précis, emprunté à la monographie très détaillée sur l'entreprise de *J.H. Tschudi*: à la mort du fondateur, ses deux fils rachètent l'affaire aux autres héritiers; voici comment se décompose, en 1855, le capital de la société:

mann, las de leurs difficultés, engagent en 1833 un Balthasar Tschudi qui baptise la nouvelle firme de son nom *(B. Tschudi & Cie)*. C'est le cas aussi chez les imprimeurs Schindler et Gallati, soutenus financièrement par la grande filature Paravicini; dès 1837, l'entreprise s'intitule *Paravicini, Gallati & Cie*. Et si l'ouvrier imprimeur Abraham Vögeli peut s'établir à son compte, c'est qu'il a reçu l'aide d'un parent par alliance, dirigeant une entreprise jusque-là prospère – la raison sociale devient en 1835 *Joh. Heer*, du nom du financier principal[60].

Ce que l'on sait aussi, c'est que les associés recrutés par ces entreprises d'indiennage proviennent surtout des milieux de l'industrie locale; ce sont des graveurs de planches, employés les mieux payés dans l'impression; des fabricants (ou marchands-fabricants) à la tête d'entreprises organisées encore selon le *Verlagssystem* – entrepreneurs en tissage vraisemblablement dont une conjoncture favorable a grandement gonflé les affaires. Mais le déclin du tissage à bras – le progrès des métiers mécaniques devient sensible dès 1835 – contraint ces fabricants à retirer leurs capitaux d'entreprises toujours moins rentables, pour les convertir ailleurs. Outre ces fabricants, décidés à soutenir l'expansion des fabriques d'impression, il y a encore quelques négociants, manifestant plus directement que par le passé leur intérêt pour une industrie d'exportation en plein essor.

Cette recherche d'associés dans les milieux qui peuvent offrir les ressources nécessaires – une recherche plus assidue, semble-t-il, après les années 1830 – montre bien les besoins qui s'affirment dans une entreprise en développement.

Appel aux banques. Le recours aux appuis extérieurs se borne-t-il aux cercles d'affaires locaux? On peut se demander en effet si l'expansion n'est pas aussi, partiellement, le fruit d'une intervention des banques dans le financement industriel. L'entrepreneur cherche-t-il à solliciter le banquier pour satisfaire son besoin de moyens supplémentaires?

Dans une certaine mesure, oui. C'est même certain pour bon nombre de firmes glaronnaises. De telles requêtes se trouvent attestées dans un document inventoriant des titres hypothécaires, où ces entreprises apparaissent en tant que débitrices de plusieurs capitalistes et banquiers privés de Bâle. Dès les années 1830, ceux-ci fixent sur hypothèque des milliers de florins,

Johann Heinrich Tschudi, *jr.*	Fr. 33 967	avec une	3/8	au profit
Joachim Tschudi	Fr. 77 697	participation	4/8	
R. Hanhart, commandite se montant à	Fr. 40 000	de	1/8	

R. Hanhart est un parent par alliance. Son placement lui rapporte du 4 ½% et 1/8 des bénéfices de la société *Tschudi & Cie* (P. Tschudi, *op. cit.*, p. 33).

[60] Pour les exemples cités, voir A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, pp. 352, 354, 360. *Cf.* aussi pp. 248, 327; 321, 325; 329; 348; 358, 422; 361.

prêts accordés à des fabriques d'imprimés, filés et tissus sur la garantie de propriétés sises dans le canton de Glaris[61].

Début d'un déversement plus important de capitaux bâlois dans l'industrie glaronnaise ou intérêt épisodique, sans lendemain? Le document, un état unique (1844), ne le dit pas. Ce qu'il tait également, c'est l'endettement hypothécaire des Glaronnais envers les Glaronnais – or, on commence toujours par frapper aux portes les plus proches. Mais ce qu'il faut en retenir avant tout, c'est l'intervention financière de Bâlois dans l'industrie de la Suisse centrale et le soutien qu'ils apportent à son expansion.

Je donne, en annexe (Annexe VIII C, pp. 348-350), un extrait de ce document. Parmi les quémandeurs de capitaux, je retiens seulement les entrepreneurs en impression et les propriétaires de filatures et tissages mécaniques. Entre 1827 et 1844, ce sont plus de 100 000 florins de Glaris qui viennent soutenir 5 fabriques d'impression et plus de 120 000 octoyés en prêt à 4 entreprises mécanisées. Il faut ajouter encore que, si les Bâlois figurent ici comme les pourvoyeurs principaux, ils ne sont pas les seuls; quelques Français, des Alsaciens notamment, n'ont pas dédaigné l'appel de certains Glaronnais.

Ce document n'est pas une preuve isolée du recours des industriels glaronnais aux capitaux bâlois. Les frères Blumer, qui installent en 1836 22 500 broches à Murg (Saint-Gall), l'une des plus grandes filatures suisses à l'époque, sont commandités par *Forcart-Weiss & Fils*[62]. La maison *Ehinger & Cie,* déjà actionnaire dans l'entreprise précédente, engage encore 25 000 francs lors de l'emprunt sollicité par les filateurs *Enderlin & Jenny*, à Ziegelbrücke; elle répond également à une autre souscription ouverte par des Glaronnais en 1836: pour une filature (22 644 broches), construite à la frontière suisse, près de Bregenz, dont le financement dépasse les moyens de la maison fondatrice, *Jenny & Schindler*[63]. Il s'agit de constituter une société par actions au capital de 440 000 florins d'Empire; sur les 80 actions offertes (à 5500 florins chacune) et rapidement souscrites, la participation bâloise représente environ un quart du tout[64].

[61] Un ancien archiviste de Glaris, E. Vischer, m'a aimablement signalé l'existence de ce dossier, qui a attiré son attention lors de travaux d'inventaire (*cf.* E. Vischer, «Abschied von den alten Archivgewölben», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 62 (1968), pp. 47-50). Il s'agit d'une liste d'obligations hypothécaires au bénéfice de créanciers extérieurs au canton de Glaris, liste dressée au moment où fut entreprise une révision du gage foncier dans le canton (1843 et années suivantes): «*Scontro der aus dem Auslande eingelangten Pfandschuldtitel*» [1844], *Archives d'Etat*, *Glaris*, *Neues Archiv*, T, 16 *fol.*, *Fasz.* 215.

[62] Cette filature, placée sous la régie de *Forcart-Weiss & Fils*, comporte un capital-actions de 350 000 francs en 1836 (35 actions à 10 000 francs), de 400 000 en 1837: Werner P. Troxler, *Johann Rudolf Forcart-Weiss & Söhne. Ein Beitrag zur Unternehmergeschichte*, Bern 1973, p. 95.

[63] Traugott Geering, *Die Basler Bankfirma Ehinger und Cie 1810-1910*, Basel 1910, p. 48.

[64] Un peu moins de 20 actions reviennent à des Autrichiens, près de 60 à la Suisse. Sur ces 60, la maison fondatrice *Jenny & Schindler* s'en réserve 20; 3 autres encore

Après ces quelques exemples de requêtes aux Bâlois, il faut préciser peut-être que les ressources mises à disposition ne consistent pas exclusivement en fonds bancaires. Aux fonds proprement bancaires ou à ceux de maisons de commerce en passe d'abandonner la spéculation en marchandises pour les activités de banque, s'ajoutent les capitaux de particuliers, une technique proprement bâloise. Certaines firmes, dès les années 1820, se sont employées à placer emprunts et actions pour le compte de fabriques en quête de fonds. Sitôt qu'une telle demande leur parvient, elles recrutent dans leur clientèle – capitalistes de Bâle ou d'ailleurs, amis ou apparentés, autres maisons de banque – les financiers éventuels. Souvent, elles souscrivent elles-mêmes à une part de l'emprunt[65].

Dans la quête de fonds des Glaronnais, il semble que le recours à une épargne toute locale et aux capitaux privés l'emporte sur les démarches auprès des banques (sur la trentaine de fabriques existant en 1844, seules 9 apparaissent dans l'Inventaire des obligations hypothécaires contractées *hors du canton de Glaris,* dont 5 qui s'adressent à des banques de Bâle). Pour lancer une affaire, tout comme pour la développer, on sollicite de préférence l'aide d'un proche parent, d'un ami, voire d'un notable en la place. Peut-être mise-t-on sur la fortune d'un beau-père[66]; mieux encore, on recherche dans l'alliance conjugale la réunion d'intérêts économiques[67]. Entre firmes textiles glaronnaises, le degré d'interdépendance – réseaux tissés de liens de famille – est frappant. Par ailleurs, la dette hypothécaire contractée auprès de banques bâloises est loin d'égaler l'endettement envers les Glaronnais eux-mêmes[68]. Très vraisemblablement, on ne recourt

sont en mains glaronnaises; des milieux d'affaires et des particuliers bâlois achètent également 23 actions; une maison de commerce de Saint-Gall, *Scherrer & Cie*, en souscrit 10 (*Denkwürdigkeiten aus 100 Jahren der Spinnerei Kennelbach*, *op. cit.*, pp. 30, 31, 32, 38-39).

[65] Carl Burckhardt-Sarasin, «Die geschäftliche Tätigkeit von Johann Rudolf Forcart-Weis 1749-1834», *in Basler Jahrbuch*, (1950), pp. 124, 126-127; T. Geering, *op. cit.*, p. 46.

[66] C'est le cas des frères Brunner: Hans Peter obtient, pour la construction d'un petit indiennage en 1812, l'aide financière de son beau-père; son frère et successeur Heinrich épouse la fille unique d'une famille aisée et considérée (A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 299; «Heinrich Brunner, ein Glarner Fabrikherr», *in Festgabe für die vaterländische Jugend. Dargeboten vom glarnerischen Kantonallehrerverein*, Chur 1860, pp. 3-10).

[67] Par les épousailles de son fils Joachim et de Rosa Jenny – dot fort confortable et garantie de crédit auprès de la puissante maison *P. Blumer & Jenny* – J.C. Tschudi préserve son établissement, à bout de souffle, d'un recours à des capitaux étrangers (P. Tschudi, *op. cit.*, p. 32).

[68] Selon O. Heer, J.J. Blumer-Heer, *Der Kanton Glarus...*, l'endettement hypothécaire dans le canton, vers 1840, se chiffre à 7,5 millions de florins (pp. 470, 473-474), la dette envers l'«étranger» ne se montant qu'à 220 000 florins environ (selon le document, cité *supra* en note 61).

à l'intermédiaire bancaire et aux capitaux «étrangers» que lorsque les ressources les plus proches viennent à manquer.

Jusque-là, il n'a été question que d'investissements à moyen ou à long terme. Il est peut-être un domaine, celui des prêts à courte échéance, où les banques sont plus fortement mises à contribution par l'industriel qui veut accroître le volume de ses affaires. Là encore, seule une enquête approfondie permettrait de répondre. Quelques grandes fabriques d'impression figureraient au nombre des clients de la maison *Ehinger & Cie* à Bâle (pour la fourniture de marchandises telles que drogues, matières tinctoriales, etc., comme pour le crédit)[69].

En revanche, un autre fabricant, J.C. Tschudi, se plaint de manquer constamment des fonds nécessaires à son exploitation[70]. Bien qu'il se soit adressé lui aussi à un banquier, il semble que la voie d'une expansion par la banque lui soit fermée: chez son principal banquier, *J.G. Süsskind* à Augsbourg, il ne bénéficie que d'un crédit dérisoire (l'équivalent de 6000 florins, puis de 4000 seulement après un incendie en 1838); quant au crédit que lui a ouvert la maison *Salomon Pestalozzi zum Steinbock,* à Zurich, c'est moins que rien[71].

Le crédit bancaire serait-il encore difficile d'accès pour certains, ouvert seulement aux plus grandes maisons, celles qui offrent les meilleures garanties? Ou bien l'industriel est-il réticent, trop timide pour frapper aux portes d'une banque? Un banquier de Bâle, Emanuel Passavant-Streckeysen, aurait dit en 1839 que, dans cette place, ce ne sont pas les capitaux qui manquent aux affaires, mais les affaires qui manquent aux capitaux...[72].

La question reste ouverte.

c) Autofinancement et conjoncture des échanges internationaux

Selon toute vraisemblance, les banques ne jouent qu'un rôle d'appoint – dont les limites restent à définir. Pour les transformations analysées plus haut, l'expansion amorcée dès les années 1830, l'industrie a fourni elle-même l'essentiel des fonds. Cela correspond à l'idée que l'on se fait généralement de l'«entrepreneur suisse», une idée bien ancrée et qu'il conviendrait d'ailleurs de nuancer. Les fils Sulzer auraient volontiers sollicité un prêt pour la construction d'une nouvelle fonderie; mais le père se serait

[69] Il s'agirait notamment de *Streiff*, à Mollis, dès les années 1820 déjà; dès 1833, de *P. Blumer & Jenny* et d'*Egidius Trümpy*, clients possédant un compte courant plus ou moins important: T. Geering, *op. cit.*, pp. 42, 47, 48.

[70] P. Tschudi, *op. cit.*, pp. 16-17, 22.

[71] *Id.*, p. 22. Ce n'est que plus tard – l'établissement aura alors une valeur de 80 000 florins, tout en n'étant grevé que de 14 000 florins d'hypothèques – que ce crédit en blanc chez *Süsskind* sera successivement élargi (*id.*, p. 25).

[72] «*Antrag an das Handlungs-Comité in Basel, 10. August 1839*», cité par Fr. Mangold, *Die Bank in Basel 1844-1907 und die Entwicklung des Konkordats der schweizerischen Emissionsbanken*, Basel 1909, p. 2.

écrié: «Jamais, au grand jamais, un emprunt d'argent. Ni votre grand-père, ni moi ne l'avons jamais fait. Un honnête homme n'entreprend rien au-delà de ses propres forces»[73]. Un fabricant glaronnais que nous connaissons bien maintenant pour en avoir maintes fois évoqué l'entreprise *(Tschudi & Cie)* illustre aussi ce type d'attitude: divers emprunts soutiennent l'affaire, mais dès que l'on dispose de moyens suffisants, on renonce aux fonds étrangers; ainsi, les excellents bénéfices réalisés dans les années 1850 permettent de résilier un contrat de commandite passé avec un parent et de rembourser des prêts hypothécaires[74].

Ce dernier exemple suggère l'importance du profit dans le réinvestissement et l'augmentation du capital d'exploitation. La principale source d'accumulation de fonds au sein de l'entreprise réside certainement dans un profit systématiquement réinvesti. Mais l'étude des profits reste à faire – si faire se peut; de même que celle des investissements en capitaux fixes résultant directement de l'épargne des industriels. Malgré les difficultés de toutes sortes, les ratages, les aléas relatifs à la vente, la concurrence, voire la pénurie monétaire, mais grâce à l'obstination et à l'excellent rouge réussi par la même entreprise *Tschudi & Cie*, «on parvint à maintenir les prix de façon à un niveau permettant de gagner un petit quelque chose. Ainsi, le bilan de 1854 révèle un modeste bénéfice, qui cependant s'élèvera considérablement les années suivantes, pour atteindre en 1859 un point maximum de 81 000 francs»[75]. Ce sont précisément ces années cinquante qui voient une série d'agrandissements et d'aménagements techniques dans les locaux de *Tschudi & Cie* (notamment achat d'une perrotine), si bien que la production pourra tripler par rapport aux années 1830[76]. Ce n'est là qu'un exemple d'une prospérité plus générale: les profits en hausse des années cinquante sont à l'origine de multiples transformations et extensions des fabriques glaronnaises[77].

Les possibilités d'investissements semblent donc liées aux marges bénéficiaires. Celles-ci aux faveurs de la conjoncture. L'idée n'est pas nouvelle[78].

[73] Cité par Albert Hauser, *Schweizerische Wirtschafts- und Sozialgeschichte*, Zürich und Stuttgart 1961, p. 261. Sur l'attitude des entrepreneurs face à l'investissement et à l'emprunt de capitaux, je ne peux que renvoyer aux hypothèses de travail formulées en 1965 déjà par Rudolf Braun, *Sozialer und kultureller Wandel in einem ländlichen Industriegebiet (Zürcher Oberland) unter Einwirkung des Maschinen- und Fabrikwesens im 19. und 20. Jahrhundert*, Zürich-Erlenbach und Stuttgart 1965, p. 72, note 15.

[74] P. Tschudi, *op. cit.*, p. 34.

[75] *Id.*, p. 33.

[76] *Id.*, pp. 31, 39.

[77] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 401.

[78] Voir l'article de François Crouzet, «La formation du capital en Grande-Bretagne pendant la Révolution industrielle», *in Deuxième Conférence internationale d'histoire économique. Aix-en-Provence. 1962*, Paris et La Haye 1965, t. II, p. 633.

La hausse des exportations susciterait une vague de progrès techniques. En effet, dans une production textile orientée avant tout vers les marchés extérieurs, les tensions de la demande pour l'exportation jouent un rôle capital. Expansion commerciale et recrudescence des exportations apportent aux entrepreneurs des ressources supplémentaires, source de capital fixe et de progrès industriels. Comme pendant la Révolution industrielle anglaise: «l'élément directeur dans la croissance et les fluctuations de l'économie britannique... fut son commerce extérieur»[79].

Les tendances propres aux échanges internationaux inscrivent immanquablement leurs effets dans la seconde étape de l'industrialisation des textiles en Suisse, celle qui affecte les secteurs secondaires, l'industrie de finition. Dans une étude des investissements (multiplication subite ou, au contraire, ajournement), il conviendrait de ne pas négliger la conjoncture et ses répercussions.

Une entreprise moins simple qu'elle ne paraît de prime abord. Car, si l'on peut affirmer d'une manière générale que la décennie précédant la crise de 1837 puis les années 1850 à 1860, temps d'essor des exportations, offrent les meilleures perspectives aux secteurs de finition, il faut apporter aussitôt quelques correctifs à cette assertion. Il y a autant de conjonctures que de spécialités textiles. Ainsi, les tissus teints en fil du Toggenbourg connaissent un succès sans pareil dans les années 1840, pendant lesquelles le débouché levantin tourne la tête des fabricants de la vallée[80]; alors que ces mêmes années 1840 voient se multiplier les difficultés dans d'autres secteurs[81]. Une poussée d'innovations peut ne toucher que certaines entreprises, momentanément prospères, alors que, dans une commune voisine, leurs sœurs, spécialisées ailleurs, ressentent des signes de récession et reculent devant tout changement[82]. C'est que la conjoncture des échanges apparaît comme une notion complexe, aux éléments composites: degré d'initiative des négociants-exportateurs, choix et renouvellement des marchés, fluctuations des modes vestimentaires et situations de concurrence internationale, mais aussi conditions du crédit à l'exportation, événements politiques et guerres venant périodiquement troubler certaines eaux commerciales.

[79] Une citation que F. Crouzet (*ibid.*) emprunte à l'ouvrage de A.D. Gayer, W.W. Rostow, A.J. Schwartz, *The Growth and Fluctuations of the British Economy, 1790-1850. An Historical, Statistical and Theoretical Study of Britain's Economic Development*, Oxford 1953.

[80] H. Wartmann, *op. cit.*, p. 475.

[81] A. Jenny-Trümpy, *op. cit.*, t. II, p. 394.

[82] C'est tout le contraste, par exemple, entre le tissage des couleurs (Toggenbourg) et le tissage en blanc saint-gallo-appenzellois (H. Wartmann, *op. cit.*, pp. 474-476).

CONCLUSION

Les publications consacrées jusqu'ici à l'industrie cotonnière helvétique aux XVIIIe et XIXe siècles, de même que la présente enquête, sont autant de pièces versées à un dossier loin d'être complet. Et la présomption serait grande de vouloir conclure. Je me contenterai, après avoir mis au point quelques prises de vues, de les fondre dans une perspective d'ensemble.

Les *disparités régionales* du développement industriel en Suisse orientale constituent la toile de fond de ce livre: deux types d'industrialisation au moins cohabitent, deux dynamiques dont la complémentarité et la parfaite symbiose ont permis aux Suisses d'entrer en force dans la compétition industrielle internationale.

Dans la course à la mécanisation, certains entrepreneurs l'emportent; j'ai souligné la vitalité industrielle et financière des Zurichois, dépassant largement leur canton (vers l'Argovie, Zoug, Schwyz et Saint-Gall), leur responsabilité dans la création d'un secteur de base de haut niveau technique (filature et tissage mécaniques). En revanche, dans l'aire des industries de finition (cantons de Saint-Gall, d'Appenzell et de Glaris), on n'adopte pas volontiers les progrès mécaniques – ce qui n'hypothèque en rien, d'ailleurs, leur capacité concurrentielle sur le marché mondial.

Cette dichotomie entre secteurs industriels offensifs et branches restant sur la défensive se retrouve, amplifiée, à d'autres niveaux.

Ainsi en ce qui concerne la géographie des disponibilités financières au XVIIIe et au début du XIXe siècle: une Suisse regorgeant d'argent, prêteuse – principalement celle des villes, Genève, Neuchâtel et Bâle, Berne et Zurich – face à des zones rurales fortement endettées. Ce front citadin est ponctué de marchés de capitaux actifs, tournés surtout vers l'extérieur, en contact avec des réseaux bancaires internationaux. L'argent y connaît une fluidité exceptionnelle, mais endiguée et empruntant des courants centrifuges: il n'irrigue guère le reste de la Suisse.

Sur un autre plan encore, celui du négoce, deux complexes s'individualisent au cours du XVIIIe siècle, appelés à devenir au XIXe les pôles principaux

du grand commerce cotonnier: Zurich et Saint-Gall. Evolution contraire au XVIIIe siècle: alors que les Zurichois interviennent de plus en plus activement dans les mouvements d'échanges entre France et outre-mer, et prennent rang dans les milieux bancaires de l'étranger (à Paris notamment), le rôle international des négociants et banquiers de Saint-Gall décline – les grandes dynasties d'affaires s'évanouissent à Saint-Gall comme à Lyon, principal théâtre de leurs opérations. Quant à l'envergure des marchands, quant au rayonnement des capitaux, les divergences entre ces deux centres s'accusent. D'une part, commerce de spéculation aux larges horizons, activités au long cours; de l'autre, trafic local, de portée limitée et n'immobilisant que peu de capitaux. A Zurich – comme à Winterthour – un groupe de marchands-armateurs, de marchands-banquiers de calibre international; à Saint-Gall – solidaire d'Appenzell et de Glaris – des marchands-fabricants avant tout, dont les affaires se greffent sur l'expansion des activités cotonnières (filature à bras, puis tissage, broderie et impression sur étoffe). Ici, la précarité pécuniaire, le repli financier; là, tout au contraire, un capitalisme expansif, des participations aux investissements extérieurs (placements dans le grand commerce colonial, en fonds publics étrangers, tels que les réalise la banque *Leu & Cie*). Mais l'effacement de Saint-Gall n'est que provisoire. Dès le début du XIXe siècle, parallèlement à la montée des cotonnades, un groupe de négociants émerge du réseau d'affaires local et se dégage lentement de circuits marchands restreints pour s'ouvrir au commerce d'exportation. Celui-ci l'entraînera, par-delà les frontières protectionnistes en Europe, vers les marchés d'Asie et d'Amérique.

Dès le XVIIIe siècle, les structures commerciales se différencient. A Winterthour et à Zurich, maints «négoces de spéculation», représentés dans les ports de l'Atlantique, branchés sur l'économie coloniale, se spécialisent dans l'*importation* de matières premières – coton, indigo – pour alimenter l'industrie textile suisse, voire dans le financement des importations en gros et, en conséquence, dans les opérations bancaires. L'autre complexe d'affaires, dont Saint-Gall et Glaris sont le principal noyau, s'oriente de plus en plus nettement vers l'*exportation* des cotonnades, véritable percée commerciale dès les années 1820, qui les entraînera, au-delà des foires continentales, vers les horizons les plus lointains.

Ainsi s'esquissent dans les activités industrielles, financières et bancaires, commerciales enfin, des structures bipolaires, aux assises géographiques distinctes. Il y a la Suisse alimentée jadis par le Refuge, celle qui, de Genève à Zurich, coïncide avec l'arc urbain du Plateau, constamment tournée vers l'extérieur, vers la France notamment. D'une ville à l'autre, l'«internationale huguenote» noue des nœuds compacts et fait jouer les relations multiples de ce réseau pour créer une tradition commerciale et bancaire fortement liée à la France. L'indiennage en vient et y retourne; les capitaux

bâlois soutiennent l'industrialisation alsacienne. Des fonds genevois, vaudois, neuchâtelois sont exportés massivement à Paris; maints banquiers de Genève s'y fondent dans la Haute Banque Parisienne et se vouent aux affaires de commission. Zurich également place capitaux et négociants dans l'économie voisine. C'est aussi cette Suisse qui, travaillant avec le franc, l'emportera dans le grand débat précédant la réforme monétaire de 1850.

En retrait, dans l'ombre en quelque sorte, il y a l'autre Suisse, celle qu'on évoque beaucoup moins souvent. Celle d'une longue fidélité à l'industrie dispersée et au système domestique; celle qui n'exporte pas de capitaux, car il n'y a pas de surplus ici; celle d'un déclin commercial relatif, où les affaires intrarégionales, sans éclat capitaliste, priment sur les relations lointaines et où le négoce, à l'orée du XIXe siècle, cherche des voies neuves – après une éclipse presque séculaire.

Cette dernière Suisse est celle de mon enquête. J'ai voulu me pencher sur les problèmes des secteurs textiles «retardataires».

Les milieux qui refusent ou ajournent la mécanisation et qui se spécialisent dans l'article fait main se trouvent en marge des grands réservoirs de capitaux en Suisse. Les fabricants ruraux ne peuvent guère accéder à ces ressources financières vu l'excentricité géographique des marchés de l'argent, leur hétérogénéité et l'absence de transparence qui en résulte, le cloisonnement social aussi, qui restreint la mobilité des capitalistes autant qu'il inhibe les entrepreneurs modestes. On ne peut exclure de ce fait un frein financier au démarrage industriel de certaines régions.

Leur sort est donc lié aux conditions locales du crédit, aux disponibilités locales. Et celles-ci apparaissent singulièrement limitées.

Une enquête sur les origines familiales et sociales du patronat industriel et sur les situations de départ des fabriques devait me renseigner sur la nature des moyens de financement dans les secteurs attardés. Les sources disponibles m'ont suggéré deux méthodes d'investigation. Des *recherches généalogiques,* effectuées dans le canton de Glaris, m'ont fourni des indications sur la provenance sociale et les ressources propres de certains groupes d'entrepreneurs – imprimeurs et filateurs de la première moitié du XIXe siècle. Par ailleurs, une *enquête fiscale* dans les milieux fortunés de la ville de Saint-Gall – ceux du commerce et de la fabrication des cotonnades – m'a permis d'évaluer la contribution du capitalisme commercial au financement des innovations techniques dans la région.

Et comme cette recherche s'achoppait constamment aux interférences multiples et subtiles entre commerce et industrie, j'ai consacré un dernier examen aux centres commerciaux majeurs en Suisse, définissant le rôle du négoce dans l'industrialisation, sa part au financement industriel.

Les résultats de l'enquête. Géographiquement, la zone examinée est assise principalement sur les cantons de Saint-Gall, d'Appenzell et de Glaris. Après 1800, des entreprises mécanisées voient le jour; mais l'essor en est hypothéqué dès le départ. Le nombre des broches en mains saint-galloises reste limité, Appenzell se retire définitivement de l'aventure et la filature glaronnaise évolue dans un moule démodé tout au long du XIXe siècle. A Glaris encore, l'impression sur étoffe se fait à la main – alors que le cylindre s'est imposé partout ailleurs. Quelques fabriques mises à part, le système domestique prédomine dans tout le secteur étudié. Dispersée, travaillant à domicile, la main-d'œuvre y confectionne cotonnades diverses et broderies sous le contrôle d'une multitude de fabricants.

Incontestablement, le défaut de capitaux à l'intérieur même de l'industrie explique cet archaïsme.

L'industrie à domicile s'accommode de frais fixes peu élevés. Si elle se maintient dans toute la première moitié du XIXe siècle, c'est que l'argent est rare ici. L'endettement hypothécaire qui sévit dans les campagnes confirme ce dénuement. Mais aussi l'étude, possible dans les communes industrielles du canton de Glaris, de l'équipement technique et du statut économique des fabricants: elle montre l'importance réduite des investissements initiaux dans l'impression et la filature. Par ailleurs, l'enquête sur l'origine des pionniers glaronnais révèle bien, comme on pouvait s'y attendre, un milieu privilégié: celui de l'artisanat textile et de l'activité cotonnière locale. Ce sont des hommes de métier avant tout, artisans, ouvriers, quelques marchands-fabricants aussi, tels qu'on les trouve dans le *Verlagssystem.* L'industrie, voire la tradition artisanale, nourrit l'industrie.

Si les entrepreneurs glaronnais sont incapables de financer la mécanisation de la production, ils ne détiennent pas davantage les moyens nécessaires à l'expansion. Les structures de l'activité – le travail à façon domine pendant toute la première moitié du XIXe siècle – font apparaître les fabricants-indienneurs comme les salariés de quelques maisons d'exportation. Et sans les capitaux commerciaux, capitaux circulants fournis par le négociant au chef d'atelier, l'impression n'aurait pu survivre. L'encadrement marchand est déterminant: depuis la fourniture de la matière première jusqu'à l'exportation de l'article fini, le commerce tient l'activité industrielle entre ses mains.

Quant aux origines des filateurs saint-gallois et appenzellois, elles se confondent avec le commerce régional: hormis quelques fonds disparates, la majeure part des capitaux est fournie par des négociants commanditaires et des maisons de commerce – certains parmi ces investisseurs appartiennent à l'élite fiscale de la ville de Saint-Gall, mais de loin pas tous. Il faut relever dans le même souffle que le négoce reste leur activité principale et les broches installées une préoccupation marginale. L'effort est timide, l'aventure vite abandonnée. A Saint-Gall, l'accumulation de capitaux commerciaux et

manufacturiers, rapide dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, n'a pas réussi à engendrer une industrie moderne.

En bref, si les milieux industriels sont démunis de capitaux, les moyens existent néanmoins: entre les mains de marchands, de négociants. Mais le capital commercial n'est mis que parcimonieusement à la disposition des entreprises textiles de la Suisse orientale. Il apporte certes une aide directe – mais provisoire – lors des investissements initiaux dans la filature saint-galloise et appenzelloise, et indirecte, sous forme de crédit à court terme, dans l'indiennage glaronnais en particulier. Il est cependant incapable de soutenir durablement les bouleversements techniques qui surviennent au début du XIXe siècle. Si, dans toute la région étudiée, les capitaux commerciaux affirment leur présence dans l'industrie (ne serait-ce que pour financer l'écoulement de ses produits), ils sont impuissants en revanche à financer la mécanisation des activités cotonnières.

Capitaux commerciaux et industrie. La thèse de l'intervention du capital commercial aux origines de toute révolution industrielle et de toute industrialisation, quoique discutée, est devenue classique. Le développement industriel de la Suisse au XVIIIe siècle livre des arguments en sa faveur. C'est avant tout, et sur l'initiative des négociants, une large extension de la manufacture du coton, rendue possible par un accroissement considérable des matières premières importées et par l'essor de l'exportation. Le capital, aux mains des négociants importateurs et exportateurs, est investi en partie dans les entreprises textiles du pays (le *Verlagssystem* se généralise au XVIIIe siècle), si bien que l'industrie croît *pari passu* avec l'accumulation du capital marchand.

Mais au moment où se mécanise la production cotonnière, le soutien financier du commerce n'est plus aussi évident. Il faut nuancer le modèle.

Le *complexe commercial saint-gallo-glaronnais* a connu un déclin relatif au XVIIIe siècle. Les négociants d'envergure, ceux qui vivaient du grand trafic international, se sont effacés avant le milieu du siècle devant d'autres hommes, à l'horizon plus restreint. La fortune de ceux-ci, des marchands-fabricants surtout, est liée maintenant à l'essor de la production régionale – l'industrie cotonnière s'installe ici et se développe dès la seconde moitié du XVIIIe siècle – et non pas à la spéculation sur les denrées lointaines ou au transit des marchandises. Un milieu d'affaires se constitue qui prend racine dans les activités textiles locales et se nourrit d'une industrie en voie d'expansion. Constants, les bouleversements conjoncturels d'alors rendent cette gestation hésitante et ne favorisent guère une accumulation soutenue de profits commerciaux.

Importation de matières premières, distribution du coton aux fileurs, des filés aux tisserands disséminés, distribution des tissus aux brodeuses ou aux fabricants-indienneurs, vente des articles finis aux pays voisins – ou aux

négociants étrangers de passage: les fonctions des marchands saint-gallois, appenzellois, glaronnais sont multiples. Mais vulnérables aussi, perturbées d'une décennie à l'autre: certaines leur échappent ou se métamorphosent. L'arrivée massive, dès la fin du XVIIIe siècle, des filés mécaniques anglais et le déclin consécutif du *Verlagssystem*, la naissance des filatures locales et leurs difficultés initiales de fonctionnement, la spécialisation au XIXe siècle de Winterthour et de Zurich dans l'acheminement du coton brut en Suisse, l'emprise grandissante des filateurs zurichois brouillent constamment les cartes de l'approvisionnement – sans parler des aléas conjoncturels, souvent lourds au début du XIXe siècle. Par ailleurs, les premiers assauts protectionnistes isolent la Suisse de ses points de vente traditionnels et imposent une réorientation de l'exportation. Réorientation radicale et onéreuse: le négoce doit recréer outre-mer l'espace vital de l'industrie.

Ainsi le commerce se cherche, non sans heurts, non sans dommages. Les maisons qui s'ouvrent dans les trois premières décennies du XIXe siècle ne sont pas généralement le prolongement de sociétés plus anciennes. Aux prises avec tant de difficultés et de changements, les marchands luttent pour la survie et ne brassent pas les millions.

Il est en Suisse d'autres concentrations commerciales, où s'est constituée tout au long du XVIIIe siècle une aristocratie de grands marchands, banquiers, négociants en gros, dont les profits ne sont pas essentiellement prélevés – comme à Saint-Gall, comme à Glaris – sur le système de production régional, mais fondés sur les gains spéculatifs du commerce extérieur (importation de denrées exotiques, distribution à l'étranger ou en Suisse, exportation de produits helvétiques, textiles de luxe, souvent, dont la soie). Véritables plaques tournantes, axées sur les secteurs les plus lucratifs des échanges internationaux, les *villes de Genève, de Bâle et de Zurich* se muent en marchés de capitaux. Dès le milieu du XVIIIe siècle, la pression de l'offre y est telle que l'argent finit par se déverser à l'étranger, faute de placements rentables en Suisse.

Sève qui ne refluera guère vers le pays. Au tournant du siècle, non seulement ces avoirs sont largement compromis par la crise politique, financière et commerciale, mais encore les capitalistes susceptibles de s'intéresser aux investissements commerciaux et industriels demeurent tournés vers l'extérieur et ne viennent pas soutenir l'industrie suisse dans son effort de mécanisation. Maints Genevois s'installent à Lyon ou à Paris pour s'y lancer dans les affaires de banque et de commission (financement de l'importation des cotons par exemple). Les maisons de commerce bâloises, elles, deviennent les bailleurs de fonds de l'industrie textile alsacienne – ce n'est que plus tard, dès 1820, qu'elles se mettront au service des entreprises helvétiques, notamment zurichoises.

A ce schéma, une exception cependant: les capitaux zurichois cessent de prendre le chemin de l'étranger. Chevauchant les deux Suisses définies, Zurich occupe une position particulière: celle de centre d'accumulation de

capitaux au sein d'une zone de production cotonnière. En dépit du marasme qui sévit de 1798 à 1815, s'annoncent ici des prémices financières favorables aux fabriques naissantes. Dès les années 1820, les ressources locales (fonds d'origine commerciale avant tout) s'ouvrent à l'industrie du coton; la proximité des sources financières citadines encourage la propension à emprunter des fabricants de la campagne. Incontestablement, le dynamisme industriel de cette région s'explique par une rencontre précoce entre offre et demande de capitaux. Et ceux-ci sont disponibles non seulement pour les investissements initiaux dans l'usine, beaucoup plus substantiels dès 1815-1820, mais encore pour le financement à court terme de l'entreprise.

Dans le cas de Zurich, il faut relever une conjonction exceptionnelle de faits, déterminante pour le succès de la mécanisation: une accumulation de profits commerciaux liée au trafic de la soie, beaucoup moins perturbé que celui du coton, un réseau de crédit à l'extension internationale, des structures commerciales propices à l'importation d'outre-mer, la spécialisation de certaines maisons dans l'approvisionnement en coton brut et, simultanément, dans les affaires de banque et de commission. Quelques firmes de Zurich et de Winterthour (de même que genevoises et bâloises) sont représentées aussi bien dans les comptoirs du littoral français où débarque le coton qu'à Paris qui devient, au début du XIXe siècle, le siège financier du grand négoce d'importation. Celui-ci joue alors un rôle capital dans l'essor des techniques de financement commercial et dans la formation des banques. Par ailleurs, le crédit bancaire accordé aux importateurs de matières premières permet à ces derniers d'étendre à leur tour le crédit aux industriels. La puissance financière des marchands-banquiers qui deviennent les intermédiaires de l'industrie textile profite inévitablement aux entreprises qui, en Suisse, dépendent directement de leur activité commerciale. Des rapports financiers étroits se nouent entre ces maisons de commerce et les filatures; celles-ci sont à même de se procurer à la fois coton et capital circulant. Il n'est que logique que le plus grand nombre de broches se concentrent autour de ce foyer d'affaires prodiguant crédit aux fabriques.

Ainsi la mécanisation des activités cotonnières s'appuie largement sur les capitaux offerts par les places de commerce.

Les usines les plus puissantes en Suisse se développent avec l'appui du grand commerce international, du commerce d'importation notamment, dont elles dépendent non seulement pour les quantités massives de matières premières qu'absorbe la production mécanique, mais encore pour les capitaux et le crédit. Dans ce secteur commercial et industriel, il faut signaler aussi une tendance à la spécialisation des marchands-banquiers dans les affaires purement bancaires dès les années 1820. Elle apparaît déterminante pour l'industrie, qui dispose désormais d'un instrument de finance-

ment beaucoup plus souple et efficace que l'ancien marchand-banquier, financier plutôt occasionnel.

En revanche, il est d'autres aires où le commerce est moins rémunérateur dans le premier tiers du XIXe siècle, où les capitaux commerciaux ne peuvent soutenir une chaîne aussi complexe de crédit, propice à l'entreprise textile. Les progrès de l'équipement industriel y sont plus lents.

Annexes

Annexe I

GLOSSAIRE DES TERMES TECHNIQUES TEXTILES

A. FILATURE

Broche — sur les métiers à filer, tige destinée à recevoir la bobine de fil.

Coton en laine — coton brut, tel qu'on l'importe: dégagé de sa graine et nettoyé.

Schappe (fleuret) — fil de soie fabriqué selon une technique particulière, avec toutes sortes de déchets de soie grège (bourre, frisons, cocons défectueux, non dévidables).

Titrage (numéro des filés) — le titre ou numéro d'un fil exprime le degré de finesse de ce fil. Le numéro indique soit la longueur du fil sous un poids constant, soit son poids sous une longueur constante.
Exemple: le N° 10 contient 10 écheveaux au $^1/_2$ kg (soit 10 000 mètres de fil, l'écheveau du système métrique valant 1000 m.); le N° 20 contient 20 écheveaux au $^1/_2$ kg toujours (20 000 m. de fil, par conséquent plus fin).
Ainsi, plus le numéro est élevé, plus grande est la finesse du fil.

Métiers à filer

Le filage du coton comporte diverses phases, qui n'ont pas été mécanisées simultanément. La machine viendra les transformer successivement, jusqu'à ce que l'ensemble du processus soit automatique.

Spinning jenny (Hargreaves, environ 1765) — machine simple, où la torsion du fil est assurée par le mouvement d'un chariot.

Water-frame (Arkwright, 1768) — métier plus complexe, actionné par l'eau, pour le laminage et la torsion du fil; donne un fil solide, d'un numéro peu élevé.

Mule-jenny (Crompton, 1779) — métier à filer combinant les deux dispositifs précédents; donne un fil plus fin.

Avec la *mule-jenny*, le filage proprement dit se fait encore à la main. Puis le banc à broches et surtout le renvideur semi-automatique, mus mécaniquement, transfor-

ment la *mule-jenny* et réalisent un pas de plus dans la mécanisation: seuls le renvidage et la manœuvre du chariot sont alors encore assurés par l'ouvrier.

Banc à broches intercalée entre le banc d'étirage et le métier à filer proprement dit, cette machine permet d'étirer le ruban textile, de le transformer en une mèche par une faible torsion – opérations désormais simultanées.

Renvideur (semi-automatique, puis automatique) le métier à filer renvideur limite, davantage que tous les modèles antérieurs, les interventions manuelles. Il est constitué par un dispositif fixe – pour l'étirage de la mèche – et par une partie mobile, le chariot porte-broches. Laminage, torsion et renvidage du fil en bobines se font automatiquement, successivement et alternativement d'abord, puis de façon continue.

B. TISSAGE

Armure (croisure) mode d'entrelacement des fils de chaîne et de trame. On distingue trois armures fondamentales: la *toile* (croisure de toile), le *sergé* (tissus croisés) et le *satin* (ou atlas).
Dans la première, un fil de chaîne sur deux est baissé pour le passage de chaque fil de trame; ainsi tous les fils se croisent sans interruption, le liage est serré (l'envers et l'endroit sont identiques). Cette technique donne un tissu poreux mais solide, utilisé surtout dans la lingerie (car il permet à la peau de respirer).
Dans le sergé, le liage est moins serré. Par exemple, le fil de trame passe sur deux fils de chaîne, puis sous un fil de chaîne, avec un décalage qui donne au tissu des effets de rayures obliques (tissu présentant un endroit et un envers). Les croisés permettent d'accumuler la chaleur, car beaucoup d'air se trouve retenu entre les fils.
Quant à la troisième armure, analogue au sergé, mais avec un décalage différent, elle est utilisée pour conférer au tissu un certain brillant (doublures, par exemple). Ce mode d'entrecroisement donne un tissu moins solide, les croisements étant moins nombreux.

Basin à l'origine, étoffe dont la chaîne est de lin, la trame de coton. Mais aussi tissu tout coton, d'aspect damassé, avec motifs légèrement en relief (rayures, par exemple), servant pour la literie.

Batiste à l'origine, désignation réservée aux toiles de lin très fines et serrées (lingerie). Nom donné également à des tissus demi-lin ou coton (tissés en *armure toile*), serrés, fins à très fins.

Broché orné de dessins ressemblant à une broderie (fleurs, ramages, etc.). Les étoffes brochées présentent un fond lisse, uni, rehaussé de motifs en fils de couleur (voire en soie d'or et d'argent), n'appartenant ni à la chaîne, ni à la trame et dont les bouts sont flottants à l'envers de l'étoffe; les dessins sont formés grâce à des navettes spéciales (espolins), disposées sur le *battant-brocheur* (les fils allant de dessin en dessin sont découpés ensuite).

Calicot[1] tissu de coton écru (en *armure toile*), spécialement destiné à l'impression.

Cambric batiste de coton, écrue, blanchie ou colorée, de texture serrée, tissée en *armure toile*, avec des fils moyens à fins (N° 80 à 100). Les cambrics sont utilisés dans la lingerie féminine, comme doublures, fonds de broderie, mouchoirs, etc.

Croisé se dit d'une étoffe tissée en *armure sergé*.

Damassé présentant des dessins satinés sur fond mat, obtenus par opposition d'armures à effet de chaîne et d'armures à effet de trame (*armures sergé* ou *satin*). Ces dessins sont mis en valeur par la lumière qui joue différemment sur les brides de chaîne et les brides de trame des armures.

Ecru non blanchi.

Façonné (ouvré) se dit, par opposition à uni ou lisse, d'un tissu où le mode de croisement des fils de chaîne et de trame produit des dessins.

Gaze étoffe de coton (ou de soie), de texture légère et transparente (fils peu serrés, dont ceux de chaîne présentent parfois des évolutions sinueuses), tissée en *armure toile*. L'apprêt que reçoivent les gazes leur donne un aspect rigide.

Guingan grosse étoffe de coton, à rayures ou à carreaux, tissée en *armure toile*, avec des fils teints (N° 18 à 24 pour la chaîne, 22 à 30 pour la trame), destinée à la confection de tabliers.

Jaconas[1] étoffe de coton fine et légère, intermédiaire entre la percale et la mousseline, tissée en *armure toile* (fils de N° 36 à 42, voire 60 à 70 – selon le tableau reproduit ci-dessous, les jaconas vont encore beaucoup plus loin dans le degré de finesse). Destinés aux doublures, les jaconas reçoivent un apprêt souple.

Jacquard tissu à dessins, fabriqué sur un métier à tisser spécial, ne nécessitant qu'un ouvrier, mis au point vers 1808 par J.M. Jacquard. Ce mécanisme comporte un dispositif de sélection (dessins sur cartons perforés), permettant de commander séparément chaque fil de chaîne (alors que, jusque-là, on ne pouvait lever que des groupes de fils de chaîne).

Lancé se dit d'un tissu broché (où le motif apparaît en relief sur un fond uni), mais où les navettes, chargées de fils de couleurs différentes, parcourent toute la largeur du tissu, tout en ne réalisant qu'un croisement partiel, à l'emplacement du dessin.

Linon à l'origine, tissu de lin fin et transparent, en *armure toile*, destiné au linge de corps et de lit. Désigne aussi des étoffes de coton apprêtées comme les linons (endroit lisse et brillant).

Madras étoffe à chaîne de soie, tramée de coton, fine et transparente, d'aspect grillagé, parfois poreux. Les madras sont caractéristiques pour leurs couleurs vives; on en fait des mouchoirs, des fichus, des écharpes, des rideaux également.

Marqueté se dit d'un tissu marqué de couleurs, taches et motifs divers.

Midoubles[1] mousseline de coton mi-fine, tissée avec des fils de numéros moyens.

Mousseline[1] étoffe de coton tissée en *armure toile* avec des fils fins, peu serrés. Unie généralement, claire d'aspect (blanchie), légère et transparente, la mousseline est néanmoins un tissu solide. Elle est souvent destinée à des finitions diverses (mousselines lancées, brodées, brochées).

Navette volante inventée par un Anglais, John Kay (en 1738), elle a permis une importante augmentation de la production des métiers à tisser. C'est un fabricant du Toggenbourg, J.C. Egli, qui l'introduisit en Suisse peu après 1800, non sans lui avoir apporté quelques perfectionnements.

Percale[1] tissu de coton (en *armure toile*), de texture fine et serrée, rappelant les cambrics, destiné à l'impression, très apprêté.

Plumetis sorte d'étoffe brochée – une spécialité proprement suisse – exécutée sur un métier à tisser mis au point par un Appenzellois, J.K. Altherr, en 1823. Les plumetis ressemblent à des tissus brodés, aux motifs simples (pois, feuilles, fleurettes), brochés sur un fond de mousseline par un épais fil de trame, et servant essentiellement comme rideaux.

Ratière dans un métier à tisser, dispositif mécanique servant à sélectionner et à commander les lames à lever (soit les cadres supportant les fils de chaîne) – au moyen d'une carte perforée, un peu comme dans le métier Jacquard.

Tarlatane mousseline de coton, en *armure toile*, de texture fine (fils N° 40 à 50), peu serrée, légère et transparente, fortement apprêtée.

Tulle tissu de coton (ou de soie), fin, léger et transparent, caractérisé par un réseau de mailles (rondes ou polygonales).

Uni (lisse) se dit d'une étoffe non façonnée, sans ouvraison particulière. D'une couleur.

[1] Pour les cotonnades fabriquées en Suisse, un rapport officiel (1867) donne le classement suivant, selon le titrage des filés utilisés:

Domestics	chaîne N°	20 / 24	trame N°	20 / 22
Calicots	»	36 / 38 / 40	»	42 / 44 / 46
Percales	»	40 / 42	»	50 / 56 / 60
Midoubles	»	40 / 50 / 60	»	50 / 60 / 70
Mousselines	»	60 / 70 / 80	»	80 / 90 / 100
Jaconas	»	70 / 80 / 90 / 100	»	100 / 120 / 140 / 150

P. Bolley, *Die Betheiligung der Schweiz an der internationalen Ausstellung von 1867. Technischer Bericht zu Handen der eidgenössischen Ausstellungskommission [sammt Katalog]*, Bern 1868, p. 111.

C. BRODERIE

Plumetis broderie fine, serrée.

D. IMPRESSION

Batik (origine: Java) tissu fin, imprimé selon la technique des «réserves»: applications de cire chaude, liquéfiée sur l'étoffe que l'on passe ensuite à la teinture – les places traitées à la cire (réserves) n'absorbent pas la couleur.

Enlevage procédé d'impression qui consiste à teindre d'abord (en rouge généralement) la pièce d'étoffe entière, à appliquer ensuite un acide caustique (mordant) qui ronge la teinte de base selon les motifs projetés (*Aetzdruck*, *cf.* chapitre I, p. 49 et note 126).

Indienne (toile peinte) étoffe de coton peinte ou imprimée, originaire d'Inde asiatique. Importées en Europe dès le XVIIe siècle par la *Compagnie des Indes orientales*, les indiennes s'employaient dans la confection des vêtements, meubles, rideaux et tentures diverses. Les Européens en reprennent la fabrication (impression sur coton, d'abord selon les mêmes techniques et avec les mêmes dessins que pour les produits originels) et ne cesseront de la modifier, de l'enrichir et de la diversifier tout au long des XVIIIe et XIXe siècles.

Mordançage application d'un mordant sur un tissu.

Mouchoir (*Tüchli*) une des spécialités de l'impression sur étoffe en Suisse. Au lieu de présenter un dessin continu, comme l'indienne (qui se prête par conséquent à l'impression mécanique, au cylindre), les mouchoirs sont imprimés comme *coupons*, à la main, ornés de motifs brodés, «fermés». Chaque mouchoir est ensuite découpé dans la longueur de la pièce (*abgepasst*), parfois ourlé à la main. C'est un accessoire servant à divers usages (mouchoir proprement dit, fichu, foulard).

Perrotine machine permettant d'imprimer un certain nombre de couleurs à la fois, grâce à plusieurs planches, portant la gravure en relief.

Planche plate pour certains dessins, machine auxiliaire dans l'impression manuelle, dont elle améliore la qualité par une première impression du tissu; les applications suivantes se font à la main.

BIBLIOGRAPHIE

MICHEL ALCAN, *Essai sur l'industrie des matières textiles, comprenant le travail complet du coton, du lin, du chanvre, des laines, du cachemire, de la soie, du caoutchouc, etc.*, Paris 1847.

J. BESON, *Dictionnaire général des tissus anciens et modernes*, Lyon 1856.

HANS BOLTEN, *Das illustrierte Gewebe-Lexikon*, Herford 1965.

W. ENDREI, *Tissus d'usage quotidien aux XVIe-XVIIIe siècles (Etude méthodique)*, Lyon 1961, Musée des textiles, Bulletin de liaison du Centre international d'études des textiles anciens.

Grosses Textil-Lexikon. Fachlexikon für das gesamte Textilwesen. Herausgegeben von Paul-August Koch - Günther Satlow, I. Band (A-K), Stuttgart 1965; II. Band (L-Z), Stuttgart 1966.

Walther von Hahn, *Die Fachsprache der Textilindustrie im 17. und 18. Jahrhundert*, Düsseldorf 1971 (lexique: pp. 132-241).

Werner Linke, *Textilfachwörter. Termes techniques textiles. Deutsch-Französisch. Français-Allemand*, Heidelberg 1960.

Josef Lösch, *Fach-Wörterbuch Textil. Lexikon für die gesamte Textilindustrie*, Frankfurt a. M. 1975.

Willi Schwandt, *Kleines Textil-Lexikon. Mit Rohstoff- und Warenkunde für den Einzelhandel*, Hamburg 1955.

Technologie der Textilfasern. Herausgegeben von Dr. R.O. Herzog, IV. Band, 2. Teil, B. *Baumwollgewebe und Gardinenstoffe*. Bearbeitet von W. Spitschka und O. Schrey, Berlin 1933.

Annexe II

PLACEMENTS ET INVESTISSEMENTS EXTÉRIEURS DE LA SUISSE AU XVIIIe (ET AU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE)

LES INVESTISSEMENTS DE LA SUISSE EN FONDS ÉTRANGERS

A. EFFETS BOURSIERS

	Titres d'emprunt et investisseurs (1)		Montant des avoirs engagés entre: (2)									
			1705/10	1710/15	1715/20	1720/25	1725/30	1730/35	1735/40	1740/45	1745/50	1750/55
FONDS PUBLICS ANGLAIS (Livres sterling)	(3)	Capitaux privés de Genève et suisses	25.000	117.611	~157.000							
	(4)	Trésor de Berne		150.000	150.000	48.290	-----	401.778	-----	350.961	-----	424.009
		Capitaux privés de Berne (5)		-----	~100.000							
	(6)	Ville de Zurich					14.520	-----				
		Capitaux privés de Genève						1 200 000 ou plus				
		Leu & Cie, Zurich (7)										2.000
FONDS PUBLICS HOLLANDAIS (£ st.)		Trésor de Berne		~150.000	~150.000	~150.000						
FONDS PUBLICS IRLANDAIS (£ st.)	(8)	Capitaux privés de Genève										
ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE (£ st.)	Obligations américaines à 3% et 6%	Leu & Cie, Zurich										
FONDS PUBLICS AUTRICHIENS (Florins de Vienne) (9)	Obligations de la Banque de Vienne	Trésor de Berne						200.000	200.000	200.000	200.000	200.000
		Divers fonds publics de Zurich										
		Leu & Cie, Zurich										
	Emprunts impériaux (12)	Trésor de Berne (a)										
		(b)										
		Capitaux privés, Berne et Bâle										
		Trésor de Zurich (Seckelamt)										
		Leu & Cie, Zurich (a)										(a
		(b)										
		(c)										
	Obligations de l'Office des mines (cuivre et mercure)	Leu & Cie, Zurich										
	Obligations de la Province du Tirol	Leu & Cie, Zurich										
FONDS ALLEMANDS (Reichstaler) (13)	Obligations de l'Office des impôts de Leipzig	Trésor de Berne							134.000	192.000	192.000	192.000
		Trésor de Zurich (Seckelamt)										
		Leu & Cie, Zurich										
	Obligations du Duc de Mecklemburg-Schwerin	Trésor de Berne										
	Emprunt saxon émis à Gênes	Leu & Cie, Zurich										
FONDS PUBLICS DANOIS (Reichstaler)	Emprunts royaux	Trésor de Berne (a)										(a
		(b)										
		(c)										
		(d)										
		(e)										
	Banque de Copenhague	Leu & Cie, Zurich										
	Emprunt de Copenhague	Leu & Cie, Zurich										
	Emprunt de Copenhague à Genève	Patriciens de Berne										
		Leu & Cie, Zurich										
		autres particuliers de Zurich										
	Emprunt de 1765 (4%)	Patriciens de Berne										
		Banquiers genevois										
		M. Schlumpf, bourgmestre de Saint-Gall										
	Obligations royales à 4%	Leu & Cie, Zurich										
	Obligations royales à 5%	Leu & Cie, Zurich (a)										
		(b)										
	Actions de la Compagnie asiatique de Copenhague	Leu & Cie, Zurich										
	Emprunt danois à Gênes	Leu & Cie, Zurich										
FONDS SUÉDOIS (Reichstaler)	Emprunt suédois à Gênes	Trésor de Zurich (Seckelamt)										
		Leu & Cie, Zurich (15)										
ETATS DE SAVOIE (Livres tournois) (16)	Obligations du Roi de Sardaigne	Trésor de Berne										48.000
	Emprunts sardes (17)	Particuliers de Genève, Vaud, Berne, Valais (a)							(a)	2.250.000	5.000.000	-----
		(b)										(b) 2.460.000
FONDS PUBLICS FRANÇAIS (Livres tournois)	(titres inconnus)	Etat de Fribourg (18)										
	Contrats sur l'Hôtel de Ville à Paris	Etat de Soleure (19)	143.000	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
	(titres inconnus)	Etat de Berne (20)	plus d'un	demi-million								
	Emprunts des Etats de Bourgogne et d'Artois	Trésor de Zurich (Seckelamt)										
	Divers fonds publics (21)	Leu & Cie, Zurich										
	Rentes viagères	Capitaux privés de Zurich										
		autres » » (M. Zurichois) (23)										
	Fonds français (notamment viagers)	Capitaux privés genevois (24)					-----	30.000.000	-----			

1755/60	1760/65	1765/70	1770/75	1775/80	1780/85	1785/90	1790/95	1795/98	1798	References
										MONTER, p 288-295
-----	439.195	-----	441.195	-----	434.810	-----	440.960	-----	362.690	Lanomann (1903), p. 22-50, 89.
										"
	13.000	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	53.500	PEYER, p. 130-131
										LUTHY, II, p 56-57
3.000	3.700	2 500.000 à 3 300.000 ~ 30.200	34.700	34.700	34.700	~32.000	~30.800	~30.800	~30.800	Lanomann (1905), p. 85-96.
										Lanomann (1903), p 22-29, 89.
				46.170	-----					GAUTIER, p 54-57.
							~ 3.000	~ 3.000	~ 3.000	Lanomann (1905), p 118.
200.000	200.200	400.000	400.000	400.000	540.000	685.000	685.000	811.200	811.200	Lanomann (1903), p. 51-52, 89.
				"plusieurs centaines de milliers"	(10) ~100.000	(10)				PEYER, p. 138, 155
44.700 (11)	84.240	160.760	211.800	343.000	317.200	300.000	306.000	310.000	310.000	Lanomann (1905), p 94-99, 108.
					(a) ←	500.000	500.000	500.000	500.000	Lanomann (1903), p. 86-87, 90.
					(b) ←	226.667	226.667	226.667	226.667	
						226.667	226.667	226.667	226.667	Lanomann (1903), p. 87.
						50.000 (10)	-----			PEYER, p. 138.
← 30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	Lanomann (1905), p. 104, 108.
				(b) ←	30.000	38.729	49.015	49.733	52.246	Lanomann (1905), p. 105, 108.
						(c) ←	~ 95.700	~ 92.000	~ 94.000	Lanomann (1905), p. 107, 108
11.200	12.000									Lanomann (1905), p. 99-101, 108.
	50.000	22.160	20.000	20.000	20.000	36.000	100.000	100.000	100.000	Lanomann (1905), p. 101-102, 108.
192.000	192.000	192.000	192.000	174.000	102.000					Lanomann (1903), p. 53-54, 89.
		46.620	-----	79.920						PEYER, p. 139.
		12.700	46.500	44.280	28.120	31.600	24.600	23.400	23.400	Lanomann (1905), p. 109-111, 117.
		56.933	187.933	267.933	167.933	111.000	111.000	111.000	111.000	Lanomann (1903), p. 68-70, 89.
				~ 33.300	~ 33.300	~ 28.200				Lanomann (1905), p. 116-118.
← 57.238	57.238	57.238	57.238	57.238	57.238	57.238	57.238	57.238	57.238	
	(b) ←	191.800	191.800	191.800	191.800	191.800	191.800	191.800	191.800	
				(c) ←	88.400	88.400	88.400	88.400	88.400	Lanomann (1903), p. 65-68, 89, 173.
				(d) ←	235.733	235.733	235.733	235.733	235.733	
				(e) ←	265.200	265.200	265.200	265.200	265.200	
9.140	9.140	4.616	1.600							
7.632	11.448	8.586								
	~120.000	-----								
	~ 23.200	~ 24.200	~ 24.200	~ 24.200						
	~ 24.200	-----								
		~ 70.000	-----							Lanomann (1905), p. 111-117; (14)
		~ 100.000	-----							LÜTHY, II, p. 74-76.
		~ 32.000	-----							
		7.200	8.000	13.867						
	(a) ←	36.000	~ 44.400	~ 50.000						
		(b) ←	11.200							
		14.430	14.430							
					~ 15.000	~ 45.000	~ 75.000	~ 75.000	~ 75.000	
					~ 18.600	-----	~115.200	-----		PEYER, p. 139.
				~ 37.500	~ 45.000	~ 31.950	~ 18.090	~ 18.300	~ 18.450	Lanomann (1905), p 116-118.
48.000	48.000									Lanomann (1903), p. 64-65, 89.
										LÜTHY, II, p. 69-73.
		-----	-----	200.000	200.000	200.000				MAYOR, p 30
-----	-----	-----	-----	-----	-----	249.241	249.241	249.241	249.241	BÜCHI, p. 82-85, 92.
										Lanomann (1903), p. 28.
					640.000	-----				PEYER, p. 138; LÜTHY (1843), p. 149, note.
32.607 (11)	26.445	60.977	352.170	444.490	1.082.840	1.124.981	1.065.151	994.535	1.024.663	Lanomann (1905), p. 87-93.
						1.700.000 (22)	-----			PEYER, p. 151.
						96.000	-----			PEYER, p. 151.
	-----	60.000.000 à 80.000.000	-----			-----	-----	100.000.000		LÜTHY, II, p. 56-67, 578; LÉVY-LEBOYER, p 419, n. 9.

Notes relatives au tableau A

(1) En caractères gras: les capitaux publics; en caractères normaux: les capitaux privés.

(2) Les tranches quinquennales proposées ici sont des repères grossiers: les avoirs sur l'étranger fluctuent parfois considérablement d'une année à l'autre, vu le caractère spéculatif de certains placements. Ce tableau offre donc une vision superficielle. Certains investisseurs, souvent éblouis par le jeu boursier, se lancent dans la spéculation, achetant des titres pour les revendre aussitôt, selon les faveurs des cours; ces transactions éphémères n'apparaissent pas ici. Par ailleurs, la durée de certains engagements n'est pas toujours connue; il arrive donc que certains investissements excèdent – de peu ou de beaucoup – la période quinquennale unique pour laquelle je les inscris. En principe, les montants transcrits dans chaque colonne correspondent au total des avoirs engagés à l'étranger pendant la période quinquennale. Les points de suspension indiquent la continuité de placements dont on ne connaît pas les fluctuations.

Les montants figurant dans les colonnes du tableau A correspondent tantôt à la valeur d'achat des titres, tantôt à leur valeur nominale; cela dépend de l'auteur – ou de ses sources. En 1710, par exemple, la ville de Berne achète 1300 actions de la *Compagnie des Mers du Sud* à la valeur nominale de 100 livres *sterling*, obtenues au cours moyen de 113 L. st.; les valeurs qui suivent sont des valeurs réelles. Dans d'autres cas, on ne connaît que la valeur nominale des titres.

(3) Actions de la *Banque d'Angleterre*, de la *Compagnie des Mers du Sud*, rentes d'Etat (annuités gouvernementales et loteries publiques). Voici les bilans établis par l'auteur: £25 000 avant 1709, peut-être plus de 60 000 en 1709-1710, au minimum 117 611 en 1712, environ 157 000 en 1718 – cette dernière somme englobe en principe tous les capitaux privés genevois et suisses investis en fonds publics anglais (voir la note 5) – 135 000 L. st. en 1718-1720.

Plus tard, selon H. Lüthy, les Genevois investiront encore 30 millions de livres tournois (vers 1730), puis 60 à 80 millions (vers 1769), soit respectivement 1,2 million de L. st. et 2,4 à 3,2 millions: pour la conversion monétaire (1 L. st. = 23/25 l. t.), *cf.* H.C. Peyer, pp. 301-302 et H. Lüthy, II, pp. 27-28.

(4) Il s'agit des titres suivants: actions de la *Compagnie des Mers du Sud*; anciennes et nouvelles Annuités des *Mers du Sud*; actions de la *Banque d'Angleterre*; Annuités de 1756 et de 1758 (à 3,5%), de 1762 (à 4%); Annuités de la *Banque* (dette consolidée, 3%).

(5) Il s'agit des fonds privés gérés par la banque *Malacrida & Cie* au moment du *South Sea Bubble* en 1720. La liste des créanciers de cette banque bernoise (462 investisseurs au total) révèle alors un engagement de 487 613 *Taler*, dont la majeure partie est investie en fonds anglais; cela représenterait très approximativement 100 000 L. st. (voir J. Landmann (1903), pp. 33-34 et p. 26 pour la conversion monétaire). Cette somme fait-elle partie intégrante du montant signalé plus haut et qui correspond à une estimation globale des investissements pri-

vés de Genevois et Suisses en Angleterre (environ 157 000 L. st. en 1718, 135 000 vers 1718-1720)? Je l'ignore.

(6) En 1727, la ville de Zurich achète 120 actions de la *Compagnie des Mers du Sud* (H.C. PEYER, p. 130); au cours moyen de 1725-1726, elles valent 121 L. st. (J. LANDMANN (1903), p. 157): la somme affectée à leur achat s'élève donc à environ 14 520 L. st.

(7) Il s'agit essentiellement de capitaux privés – mais investis selon le choix et les décisions d'une banque d'Etat.

(8) Emprunt de 1777 (tontine), émis en 1779-1781. *3 livres irlandaises = 2,77 L. st.*

(9) Le florin (monnaie de compte) est une unité monétaire utilisée dans tout l'Empire et dans certains cantons suisses. La valeur argent d'un florin dépend de l'Etat, de l'époque et des conventions monétaires en cours: le pied monétaire peut varier dans une fourchette de 20 à 24 florins *pour un marc d'argent fin de Cologne* (étalon, 234 g d'argent fin).

On distingue généralement entre le *florin de convention* («*Conventionsgulden*»), résultant de la division par 20 d'un marc d'argent fin de Cologne – dès 1748, c'est l'unité monétaire de tous les Etats impériaux autrichiens, de divers Etats allemands et certaines villes impériales – et le *florin rhénan* ou *florin d'Empire* («*rheinischer Gulden*», «*Reichs-Gulden*», «*Reichs-Valuta*»), résultant de la division par 24 d'un marc d'argent fin de Cologne (utilisé en Allemagne du Sud et de l'Ouest).

Dans le tableau A, les sommes investies en fonds publics autrichiens correspondent au pied monétaire de 20 («*Conventionsgulden*», «*Wiener Valuta*»).

Ajoutons que Zurich adopte en 1763 le pied de 22 florins pour un marc d'argent fin de Cologne et le conserve jusqu'en 1850 (adoption d'une monnaie fédérale).

L'idéal eût été de convertir en valeur argent (ou or) les montants des investissements extérieurs: cela aurait permis de calculer la valeur globale des capitaux exportés et d'en établir la ventilation par pays. Mais ce travail exigerait une table de conversions valable pour tous les Etats en cause et tout le XVIIIe siècle... De plus, le manque de rigueur de certains auteurs, tenant peut-être aussi à l'ambiguïté des sources comptables, est parfois gênant: il arrive qu'ils omettent de spécifier la monnaie utilisée.

(10) Cette somme est notée en florins d'Empire (rhénans), donc un peu moins lourds que le florin de Vienne («de convention»). Mais le chiffre étant approximatif, je n'ai pas procédé ici à une conversion monétaire.

(11) J. LANDMANN (1905) donne généralement des chiffres annuels: j'ai calculé chaque fois un montant moyen pour la période quinquennale.

(12) Des émissions d'emprunts successives sont notées (a), (b), (c), etc.

(13) Le «*Reichstaler*», ou écu d'Empire, est une monnaie sonnante et trébuchante (d'argent), employée dans tout l'Empire. Mais c'est aussi une *monnaie de compte*, comme le florin: en tant que telle, elle se définit par l'équivalence *1 Reichstaler = 1,5 florin d'Empire*.

(14) Les chiffres cités par ces auteurs le sont en diverses monnaies. Pour la conversion de *florins hollandais* en *Reichstaler*, j'ai recouru aux indications de J. LANDMANN (1903), p. 173. Pour la conversion de l'*écu de Genève* (= 3 livres courantes de Genève) en *Reichstaler*, j'ai utilisé les équivalences suivantes: *1 livre argent courant de Genève ≅ 1,7 livre tournois* (H. LÜTHY, II, pp. 69, 75); *24 livres tournois* (= 1 louis d'or) = *5,7 Reichstaler* (1780) (J. LANDMANN (1903), p. 173). Pour la conversion de l'*écu de Hambourg* (1 écu ou Taler banco de Hambourg = 3 marcs banco) en *Reichstaler*, j'ai emprunté les indications nécessaires à J. TÉRON, II, pp. 34-35 (300 marcs banco ou 100 écus de Hambourg = 145 *Reichstaler* de Saxe); voir aussi les équivalences établies par J. LANDMANN (1903), pp. 66, 173, qui donnent un résultat semblable. Pour la conversion de *lires gênoises* en *florins (ou écus) d'Empire*, voir F. HELDMANN, *passim*.

(15) L'auteur exprime ses chiffres en «livres de banque», mais ne spécifie pas la monnaie. Je suppose que, pour cet emprunt suédois à Gênes – comme précédemment pour l'emprunt danois à Gênes – il s'agit de lires gênoises.

(16) Conversions monétaires:

a) d'*écus espèce impériaux* en *livres tournois*, sur la base de *1 Reichstaler* (écu de Saxe) = *4 l. t.* (1740): H. LÜTHY, II, p. 68.

b) d'*écus genevois* en *livres tournois*, sur la base de *1 écu de Genève = 5 l. t.*: H. LÜTHY, II, p. 69.

(17) Il s'agit d'émissions annuelles (de 100, 150 ou 200 000 écus de Genève) entre 1742-1743 et 1748. Le montant total pour cette période se chiffre à 1 million d'écus. Une centaine de capitalistes «suisses» souscrivent à ces emprunts, garantis par une hypothèque sur les tailles de Savoie et du Piémont, donnant lieu à des titres non négociables (1742-1743), aussi bien qu'à des obligations négociables (1743-1748). Un nouvel emprunt est émis en 1750-1751.

(18) Des Fribourgeois auraient possédé au XVIIe siècle 700 000 l. t. sur la France. Jusqu'à quand? L'auteur ne le précise pas. Au XVIIIe siècle, l'Etat investit 200 000 l. t. (quand?), dont les intérêts sont régulièrement payés jusqu'en 1790.

(19) Lors de la crise de Law, tous les fonds mobilisables sont rapatriés; mais une créance subsiste, dont le montant n'est pas connu – l'auteur n'avance un chiffre que pour les années 1788-1798.

(20) Par l'intermédiaire de *Malacrida & Cie*, Berne place en France, en 1713, 150 000 *Taler*, en 1716, 200 000. C'est peu de chose en regard du million de *Taler* (1,5 à 2 millions de florins d'Empire) investis à la même époque dans les fonds anglais et hollandais: le gouvernement éprouve une certaine méfiance pour les affaires françaises. La crise de Law le justifie dans ses craintes.

(21) Il s'agit des contrats sur les *Postes*, sur l'*Hôtel de Ville* à Paris, sur la *Ferme du Cuivre*, de loteries, de rentes viagères et perpétuelles, d'emprunts de la Ville et de l'Hôpital de Lyon,

d'emprunts du Clergé de France, des Couvent et Chapitre de Strasbourg, des Etats de Bourgogne, de Monsieur de France.

(22) Sur une somme moyenne de 1 124 981 l. t., placées par *Leu & Cie* entre 1785 et 1790, une centaine de milliers sont consacrées aux rentes viagères. Celles-ci absorbent, outre ces fonds gérés par *Leu & Cie*, d'autres capitaux privés de Zurich. Entre 1784 et 1788, la banque *Passavant, de Candolle, Bertrand & Cie* aurait levé au total 1 800 000 l. t. – ce total comprenant toutefois le placement viager que lui a confié *Leu & Cie* (environ 100 000 l. t.). Quant à la banque *François Calandrini*, elle lève également des fonds à Zurich, mais les montants n'en sont pas connus (H. C. PEYER, p. 151).

(23) Ces fonds sont placés directement, sans l'intermédiaire de banquiers.

(24) Les montants notés ici correspondent à une estimation de H. LÜTHY; ce sont donc des chiffres hypothétiques.

Notes relatives au tableau B

(1) Il s'agit d'emprunts à garantie hypothécaire généralement, levés par princes, couvents et seigneurs divers.

(2) Quand je disposais de chiffres annuels, j'ai calculé un montant moyen pour chaque période quinquennale.

(3) En caractères gras: les capitaux publics; en caractères normaux: les fonds privés.

(4) Le *florin d'Empire* est l'équivalent de la 24e partie d'un marc d'argent fin de Cologne (voir tableau A, note 9).

(5) Je n'ai pu consigner ici tous les renseignements de cet auteur: les montants de plusieurs placements qu'il signale ne sont pas toujours connus. Par exemple, l'Office du Sel à Zurich prête des fonds importants à l'Autriche et à la Bavière, garantis et remboursés par des livraisons de sel – mais il s'agit surtout de prêts à court terme (*cf.* H.C. PEYER, pp. 128-129).

(6) Le *florin zurichois* est l'équivalent de la 22e partie d'un marc d'argent fin de Cologne (voir tableau A, note 9).

(7) Le tableau récapitulatif de cet auteur (pp. 128-129) exprime vraisemblablement des florins zurichois; il ne le dit pas expressément. Un indice: à la p. 124, J. LANDMANN donne l'équivalence en «florins» de 15 000 louis d'or, soit 150 000 «florins». Il s'agit donc bien de florins zurichois, puisque 1 louis d'or vaut 10 florins valeur de Zurich (alors qu'il correspond à 11 florins d'Empire).

LES INVESTISSEMENTS DE LA SUISSE EN FONDS ÉTRANGERS

B. EMPRUNTS TRADITIONNELS [1]

	Débiteurs	Créanciers [3]	Montant des avoirs engagés entre (2) 1725/30	1730/35	1735/40	1740/45	1745/50	1750/55	1755/60	1760/65
Florins d'Empire (4)	Couvent de Saint-Blaise	Divers fonds publics, Zurich	> 10.000	------	~ 100.000	------				
	Evêque et chapitre de Constance			16.000	70.000	------		20.000	------	
	Prince de Fürstenberg	Trésor de Zurich (Seckelamt)		4.000	------	------	------	18.000	70.000	------
	Prince de Hesse-Cassel	Trésor de Berne (a)			(a) ← 450.000	450.000	450.000			
		(b)						(b) ←	200.000	200.000
	Ville de Leipzig	"					300.000	300.000	300.000	300.000
	Etats de Saxe	"					750.000	750.000	750.000	750.000
	Duc de Würtemberg	"						100.000	100.000	100.000
	Duc de Schwarzenberg	Trésor de Zurich (Seckelamt)						10.600	------	
	Couvent de Rheinau	Fonds de guerre, Zurich								
	Ordre de Malte en Allemagne	Trésor de Zurich (Seckelamt)								
	Evêque de Speyer	Trésor de Berne								
	Prince de Nassau-Saarbrücken	"								
	Ville d'Ulm	"								
	Prince de Hesse-Darmstadt	"								
	Ville de Nüremberg	"								
	Duc de Zweibrücken	"								
	Duc de Saxe-Weimar	"								
	Duc de Schwarzenberg	"								
	Evêque et chapitre de Strasbourg	Trésor de Zurich (Seckelamt)								
	Empereur (prêt indirect)	Directoire commercial de Zurich								
	Couvent de Weingarten									
Florins de Zurich (6)	Prince de Fürstenberg	Leu & Cie, Zurich							50.000	73.400
	J.E. von Berolzingen	"								23.985
	Couvent de Pfäfers	"								
	Couvent de Fischingen	"								
	Couvent de Rheinau	"								
	Evêque et chapitre de Constance	"								
	Margrave Wilhelm von Baden	"								
	Couvent de Petershausen	"								
	Duc de Würtemberg	"								
	Prince de Bavière et du Palatinat	"								
	Couvent de Kreuzlingen	"								
	Duc de Schwarzenberg	"								
	Baron de Ferette à Florimont	"								
	Prince de Hohenlohe-Bertenstein	"								
	Comte de Fugger à Constance	"								
	Rotweil	"								
	Baron von Roeder à Pforzheim	"								
	Couvent de Saint-Blaise	"								
	Commende d'Ellshausen en Souabe	"								
	Couvent de Salmannsweiler	"								
	Hegau	"								

1765/70	1770/75	1775/80		1780/85	1785/90	1790/95	1795/98	1798	Références
100.000	-----								PEYER, p. 132, 137.
	10.000	38.000		-----		100.000	-----		PEYER, p. 132, 137.
					26.000	-----			PEYER, p. 132 (cf. aussi p. 126), 138.
									Lanomann (1903), p. 54-58, 89.
300.000	217.500	217.500		217.500	217.500	217.500	217.500	217.500	Lanomann (1903), p. 58-61, 89.
682.500	337.500	75.000							Lanomann (1903), p. 61-63, 89.
100.000	100.000	100.000		100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	Lanomann (1903), p. 63-64, 90.
				30.000					PEYER, p. 138. (5)
5.000	-----								PEYER, p. 137.
10.000	-----								PEYER, p. 137.
	300.000	150.000							Lanomann (1903), p. 70-71, 90.
	200.000	200.000		200.000	151.000	94.000	85.000	85.000	Lanomann (1903), p. 71-72, 90.
	150.000	150.000		135.000	62.500				Lanomann (1903), p. 72-73, 90.
		100.000		100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	Lanomann (1903), p. 74-76, 90.
		100.000		100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	Lanomann (1903), p. 76-78, 90.
		600.000		600.000	600.000	600.000	600.000	600.000	Lanomann (1903), p. 78-79, 90.
				75.000	75.000				Lanomann (1903), p. 79-80, 90.
					100.000	100.000	100.000	100.000	Lanomann (1903), p. 87-88, 90.
					50.000	-----			PEYER, p. 137.
						70.000	-----		PEYER, p. 138.
							30.000	-----	PEYER, p. 138.
139.250	256.850	263.550		320.050	322.250	312.900	312.000	310.000	Lanomann (1905), p. 129.
25.155									Lanomann (1905), "
4.000	4.000								Lanomann (1905), p. 128.
	20.000	20.000							Lanomann (1905), "
	95.000	87.800		65.000	49.088	46.248	35.000	35.000	Lanomann (1905), "
		50.400		50.400	50.400	69.200	140.000	140.000	Lanomann (1905), "
		30.000		70.000	67.045				Lanomann (1905), p. 129.
		55.000		55.000	45.000				Lanomann (1905), p. 128.
				20.000					Lanomann (1905), p. 129. (7)
				150.000	150.000	150.000	151.135	150.000	Lanomann (1905), "
				8.000	8.000	8.000	8.000	8.000	Lanomann (1905), p. 128.
					150.000	317.000	275.333	271.000	Lanomann (1905), p. 129.
					62.500	63.062	62.500	62.500	Lanomann (1905), "
					56.666	61.766	56.666	56.666	Lanomann (1905), "
						4.000	4.180	4.540	Lanomann (1905), "
						15.000	15.000	15.000	Lanomann (1905), "
						27.000	31.930	32.395	Lanomann (1905) "
							45.000	45.000	Lanomann (1905), p. 128.
							40.000	40.000	Lanomann (1905), "
							36.363	36.363	Lanomann (1905), "
								15.000	Lanomann (1905), p. 129.

LES INVESTISSEMENTS DES SUISSES DANS LE SECTEUR PRIVÉ À L'ÉTRANGER

C. ARMEMENT (INDE, CHINE ET AMÉRIQUE) (1)

Investissement dans:	Par:	Montants en livres tournois 1770-75	1775-80	1780-85	1785-90	1790-95		Références:
Expéditions françaises des armateurs:								
• Frères Bérend, Honfleur et Lorient								
1772 "Hercule" (800.000 l.t.)	Genevois surtout; négociants de la "Nation Suisse" à Lyon; Marcuard, Berne	~ 500.000						LÜTHY, II, p. 440.
• de Rothe, Bernier, Le Breton, etc., Lorient								
1770 "Duc-de-Dures"	Le Candolle & Lévit, Genève	60.000						LÜTHY, II, p. 442-443
1770 "Duc-de-Penthièvre"	Jacob Bouthillier Beaumont, Genève	40.000						
1772 mêmes vaisseaux	de Candolle, Lévit, Lefon & Cie, Genève	100.000						LÜTHY, II, p. 443.
	Jacob Bouthillier Beaumont, Genève	40.000						LÜTHY, II, p. 443.
• de Rothe, Bernier, Fouceud, Lorient								
1775 "Sévère"	Doerner & Cie (pour leurs clients genevois)		200.000					DERMIGNY, I, p. 195; cf. aussi: LÜTHY, II, p. 443.
• Isaac Pencheud & Cie; G.J. Bouffé père & fils; J.B.F. Dangirard, Paris								
1775 "Turgot"	Benquet & Peche (Veuve), Paris (2)		126.000					LÜTHY, II, p. 447.
"Sartine"	"		84.000					
• Diverses sociétés d'armement, vaisseaux divers, 1776	Lavabre, Doerner & Cie, Paris (correspondents genevois) (3)		1.387.000					LÜTHY, II, p. 444-445.
• Solier, Marseille (4)								
1781-1789 "Paix" (103.597 l.t.)	actionnaires recrutés dans			31.097				
"Activité" (185.401)				94.701				
"Marianne Olimpe" (274.242)				135.442				
"Paix II" (111.660)				42.160				
"Helvétienne" (166.700)				50.010				
"Lucine" (169.140)				101.260				
"Intimité" (169.596)				81.798				
"Olimpe" (180.779)				147.279				

	"Égalité" (124.013)			68.013			
	"Consolateur" (887.066)			573 066			
	"Intimité" (134.022)			60.310			
	"Consolateur II" (465.700)			352.700			
	"Olimpe" (255.770)			133.770			
	"Prince-de-Piémont" (1.050.770)			597.770			
	"Roi-de-Sardaigne" (969.600)			515.300			
	"Olimpe II" (626.800)			340.800			
	"Éclair" (452.200)			341.200			
1793	"Consolateur"	J.-Th. Rivier et Cie, Vevey					
1791/92	Compagnie indienne de Solier	particuliers de divers cantons			100.000 ~1.000.000		RIVIER-ROSE, p. 115. DERMIGNY, I, p. 231.
• Paul Moultou, pasteur, Genève							
1782	"Comte-de-Perron" "Victor Amé"	Pessavent de Candolle & Cie, Genève		200.000			DERMIGNY, I, p 196-197
• Rabaud et Baux, Marseille							
1785	"Chêne"	François Calandrini, Genève De la Rive-Tronchin, Genève			25.000 5.000		
1785	"Philippine"	François Calandrini De la Rive-Tronchin			25.000 5.000		DERMIGNY, I, p. 195-196.
1785	"Constance-Pauline"	François Calandrini De la Rive-Tronchin			25.000 5.000		
1785	"Coromandel"	François Calandrini			29.375		
	"Vicomtesse-de-Besse"	François Calandrini De la Rive-Tronchin			55.000 5.000		DERMIGNY I, p 196.
1787/1789	"Hedwige-Sophie" (761.500 l.t.)	François Calandrini De la Rive-Tronchin Senn, Bickermann & Cie			27.500 5.000 100.000		PEYER, p 184.
• Guide (Nice), Moultou (Genève) et Rabaud (Marseille)							
1789/1790	"Piémont" (1.056.000 l.t.)	Senn, Bickermann & Cie			250.000		PEYER, p. 184.
• "Société en Commandite pour le Commerce des Indes orientales sous Pavillon Savoyard" (ou Société maritime suisse), Paris (1789-1796) (6.000.000 l.t.)		particuliers de divers cantons (dont Senn, Bickermann & Cie, Bruxelles, Paris)			près de 4.100.000 1791: 2 millions supplémentaires		WEISZ (1938), p. 57-62. LÜTHY, II, p. 671-672.
Compagnie française des Indes (1785-1794)		particuliers de divers cantons			31 % du capital		DERMIGNY, I, p. 255.

Notes relatives au tableau C

(1) Ce bilan ne réfracte que médiocrement l'importance des investissements suisses dans les affaires maritimes à l'étranger: il ne contient que les chiffres connus et ne prend en considération que le dernier quart du XVIIIe siècle, où ces affaires s'amplifient considérablement.

(2) Sur le «Turgot», ces banquiers placent 111 000 livres tournois (pour le compte de qui? – l'auteur ne le dit pas) et 15 000 l. t. (pour leur propre compte?). De même, sur le «Sartine», ils placent respectivement 74 000 et 10 000 l. t. On ignore donc la part des intérêts suisses dans ces sommes. Par ailleurs, *Banquet & Pache* font d'autres placements, mais on ne connaît pas les montants de ces contrats, ni pour leur propre compte, ni pour leurs clients. La même remarque s'impose pour le banquier vaudois, Ferdinand Grand, qui négocie des prêts à la grosse. De 1774 à 1776, il aurait placé ainsi 1 150 000 l. t., prêts dont on ignore la structure (H. LÜTHY, II, pp. 452-453).

(3) Il s'agit d'une société partiellement suisse. La somme indiquée concerne la seule année 1776, où *Lavabre, Doerner & Cie* placent à la grosse aventure, sur des navires en partance pour l'océan Indien, au moins 642 000 l. t. pour leur propre compte; le reste pour leurs correspondants genevois (H. LÜTHY, II, p. 445). Cet auteur fait remarquer qu'il s'agit de renseignements partiels, fournis par «les seuls contrats retrouvés dans une seule étude de notaire – d'autres peuvent avoir été passés ailleurs à Paris ou dans les ports de mer mêmes».

(4) Il s'agit de la société *Solier, Martin, Salavy & Cie* (dès 1781), commanditée essentiellement par des Veveysans et des Genevois. En 1790, la raison sociale devient *Solier & Cie*, société aux capitaux largement suisses à nouveau (L. DERMIGNY, I, pp. 54-56). Les livres d'expéditions de l'armateur Antoine-Jean Solier ont été conservés et constituent un registre de comptabilité complet sur les 19 navires armés de 1781 à 1789. Pendant cette période, 6 708 604 l. t. sont investies dans ces expéditions, soit 1 742 663 l. t. (dont les 55% proviennent de Suisses) pour des expéditions en Amérique et 4 965 941 l. t. (dont 60% de fonds suisses) pour l'océan Indien (L. DERMIGNY, I, pp. 170-180).

Notes relatives au tableau D

(1) Il faut comprendre dans cette rubrique les maisons qui, outre les opérations bancaires courantes ou les prêts à la grosse, exercent encore toute espèce d'activité commerciale, commission en textiles notamment. Il s'agit souvent de sociétés mixtes (franco-suisses). La ventilation des parts est inconnue la plupart du temps; les informations sur le capital social de ces maisons, comme sur la proportion des fonds originaires de Suisse, sont rares.

(2) Société partiellement suisse.

(3) Voir *supra*, chapitre V, pp. 117-118. Voici les chiffres annuels:

1803	155 000	francs
1804	505 000	
1805	320 000	
1806	350 000	
1807	190 000	
1808	1 450 000	
1809	445 000	
1810	580 000	
1811	100 000	
1812	280 000	

(4) Voir *supra*, chapitre V, p. 118.

D. SOCIETES DE BANQUE (ET DIVERS)(1)

Investissements dans:	Par:	1755-60	1760-65	1765-70	1770-75	1775-80	178
Mallet, banque, Paris (opérations maritimes et boursières)	J.R.L. Labat, de Grendcour fils, Genève Henri Lavabre, Genève	105.000	120.000	---	300.000	480.000 200.000 75.000	450
Lavabre, Doerner « Cie, banque, Paris (1775: 500.000 l.t.)							
Sellonf « Perrouteau, banque, Paris (1776: 300.000 l.t.)	Paul Sellonf (Schlumpf), St.-Gall					150.000	
Rohner, Eichhoff « Cie, maison de commerce, le Havre (1778)	Lavabre, Doerner « Cie, Paris (2)					30.000	
Lullin, Masbou, Jubert « Cie (1784)	capitalistes genevois					850.000	
Rilliet, Lafon, Diodati « Cie (Lafon, Diodati, Torras « Cie; Diodati, Pasteur « Cie)							400
Georges Thurninger « Cie, société commerciale, le Havre (1788)	Paul Sellonf (St.-Gall), banquier à Paris Riedy « Thurninger, maison bâloise à Nantes						75
François Calendrini	Calendrini, Genève						75
Jean-Louis Bourdillon « Gallatin, banque, Paris (1788: 160.000 l.t.)	(société partiellement suisse?)						45
Bontems, Mallet « Cie, banque, Paris (dès 1787)	30 Genevois et 6 Français						
Rougemont, Hottinguer « Cie, banque, Paris (1786-1790)	Usteri, Oll, Escher « Cie, Zurich Jean Conrad Hottinguer, Zurich D. Rougemont, Neuchâtel						
--- Hottinguer « Cie (1790-1793)	Usteri, Oll, Escher « Cie, Zurich						
Plantemour, Rilliet « Cie (1786)							
Passavent, de Candolle « Cie (1778-1792)	(capitaux exclusivement suisses?)						
J.F. Perregaux « J.A. Gumpelzhaimer (1786: 400.000 l.t.)	Perregaux						
H. Romberg, Bapst « Cie, maison d'armement, Bordeaux (années 1790)	Jacques-Louis Pourtalès, Neuchâtel Pourtalès « Cie						
J.P. Viollier « Cie							
Jacques Torras « Cie (1790)	(commandite entièrement suisse?)						
Jean-Charles Davillier, commission en textiles, Paris (1794)	Marc-Jacob Tilliettaz, Genève						
représentants de Rivier, Filliettaz « Cie, Paris	Rivier, Filliettaz « Cie, Lausanne; Davillier (France)						
Etienne Rivier « Barthélémy Bayoud, entrepôt de marchandises des Indes, Lorient (1794)	Marc-Jacob Filliettaz, Genève						
J.Ch. Davillier « Cie, Paris et Rivier, Filliettaz « Cie, commerce de commission Genève (1795)	Rivier et Filliettaz, Vaud, Genève						
commandites placées à Montpellier et Toulouse (1796-1801)	Rivier, Filliettaz « Cie, Genève Martin-Portalès, Jean-Joseph Raymond						
association entre les maisons Davillier, Rivier, Filliettaz, Martin-Portalès « Cie (Montpellier), Jean Tronton « Cie (Toulouse), société de commerce, Paris (1798: 1.200.000 l.t.)	Rivier et Filliettaz, Vaud Martin-Portalès						
--- nouvelle association en 1801: Jean-Ch. Davillier « Cie (Paris), Martin-Portalès (Montpellier et Toulouse), Filliettaz, Rivier « Cie, maison de commerce et d'affaires maritimes (1801: 2.200.000 l.t.)	Filliettaz Martin-Portalès J.-L. Rivier J.-Th. Rivier						

Investissements suisses à Lyon (3)

Montants en francs

Maisons de banque et de commission à Paris (4)

Vincens, Bertschinger « Cie (1802)	3 actionnaires suisses (pour 25 000 fr. chacun) J.G. Bertschinger (AG), Schalch (SH), Jenner (BE)						
constitution de Viguier, Deber « Cie, Paris, Lyon (1809. 400 000 fr.)	commandite genevoise (Béranger)						
Mathieu Palley (1812: 5.600.000 fr)	nombreux Genevois						
J.A. Blanc « Cie (1812. 200 000 fr)	Henri Hentsch, Genève						
J.A. Blanc, Colin « Cie (1813?)	Henri Hentsch						
(plus tard)	Henri Hentsch « fils et T.P. Sarasin						
Oppermann, Mandrot « Cie, Paris et Le Havre (1814-1826)	Pourtalès						
Vassal « Cie (dès 1806; 1819: 2.500.000 fr.)	commandite suisse						
Ador, Vernes « Dassier (1821: 450.000 fr.)	(capitaux exclusivement suisses?)						
Barthélémy Paccard	B. Paccard et Louis Dufour (seuls?)						
Le Cointe, Des Arts « Cie (1832)	commandite genevoise						

Montants en livres tournois												Références
-90	1790-95	1795-1800	1800-05	1805-10	1810-15	1815-20	1820-25	1825-30	1830-35	1835-40	1840-45	
000	525.000	240.000	780.000									LÉVY-LEBOVER, p. 426, note 39; LÜTHY, II, p. 257-272.
												{ LÜTHY, II, p. 442.
												" p. 450.
												" p. 442.
												LÉVY-LEBOVER, p. 419, notes 8 et 9.
000												" p. 419, note 9.
												{ LÜTHY, II, p. 451
–	90.000											LÉVY-LEBOVER, p 419, note 9.
												" " "
.000												" " "
000												WEISZ (1936), p 139.
	500.000											" "
000												LÉVY-LEBOVER, p. 419, note 9.
.000												" " "
.000												" p. 418, note 7.
	500.000											{ BERGERON (1970), p. 515, note 1.
	500.000											
	478.000	(puis 200.000)										LÉVY-LEBOVER, p. 419, note 9.
	400.000											" " "
	100 à 150.000											RIVIER-ROSE, p. 179.
	100.000	900.000	2.200.000									LÉVY-LEBOVER, p. 425-426; 435, n. 77; DERMIGNY, I, p. 276.
	50.000											RIVIER-ROSE, p. 179.
		~ 153.000										" p. 180-181.
		60.000										" p. 181.
		40.500										" "
		600.000										" p. 182.
		200.000										" "
			600.000									" p. 242.
			450.000									" "
			350.000									" "
			200.000									" "
nçais			660 000	2 755 000	960.000							CAYEZ, p 130.
			75 000									BERGERON (1978), p 76
				?								" p. 67.
					?							" "
					?							LÉVY-LEBOVER, p 431, note 64.
					400 000							" " "
						1.500 000						" " "
					2 000 000							" p 436, note 79.
						~ 1.200 000						" p. 429, note 55.
							450.000					" p 431-432, note 65.
							1.800 000	1.200 000	2 000 000	---	4 500.000	" p. 432, note 66.
									500.000			" p. 431, note 64

LES INVESTISSEMENTS DES SUISSES DANS LE SECTEUR PRIVE A L'ETRANGER

E. ENTREPRISES TEXTILES (LES INVESTISSEMENTS DE POURTALES ET BIDERMANN)

Investissement dans :	Par :	Montant en livres tournois (1780-1800)	Références
Groupe Bidermann :			
1781-83 Senn, Bidermann, Gros & Cie, société textile franco-suisse; Genève; filiales à Winterthour et Montpellier (800.000 l.t.)	- J. & A. Bidermann & Cie, Winterthour - Senn, Bidermann, Odier, Gros, Genève et Winterthour	600.000 parts inconnues	PEYER, p. 182.
1783-87 --- société constituée par Senn, Bidermann, Gros, Odier (Genève et Winterthour), Bouscaren & Davillier (Montpellier), Dollfus et Risler (Mulhouse, manufacture de Wesserling Dollfus & Cie); Bruxelles, Wesserling, Montpellier et Winterthour (3.150.000 l.t.)	- J. & A. Bidermann & Cie - Senn, Bidermann, Odier, Gros	800.000 parts inconnues	PEYER, p. 183. LÜTHY, II, p. 669.
dès 1787/89 --- Senn, Bidermann & Cie, Paris (4.500.000 l.t.)	15 associés : Genevois, Bâlois, membres de la famille Bidermann (1 Français : J. Davillier, de Montpellier)	4.500.000*	LÜTHY, II, p. 671.
- J.J. Zürcher & Cie, tissage et impression, Cernay	Senn, Bidermann & Cie	?	PEYER, p. 183.
Groupe Pourtalès** :			
- Nicolas Risler & Cie, Wesserling (1779)	Jacques-Louis Pourtalès, Neuchâtel	?	
- Pescheux & Cie, St Vérand (1785)	"	200.000	
- C.E. Perregaux, Bourgoin-Jallieu (1788)	"	?	
- André Hartmann & Henri Riégé, Munster	"	?	BERGERON (1970), p. 503-504; 515.
- Dollfus-Gontard & Pierre Dollfus, Lutterbach (1793)	"	57.000	LEVY-LEBOYER, p. 419, n. 12.
- Pierre Dollfus & fils, Guebwiller	"	125.000	
- Bedin & Cie, filature et tissage de coton, St Vérand (1796)	"	27.000 puis 40.500	

* Il y a sans doute des doubles comptes, les fonds de cette société servant notamment à l'acquisition en 1789 de 43 actions de la Société Maritime Suisse (voir tableau C).

** Sur les commandites de Pourtalès, voir l'ouvrage, paru après l'achèvement de cette annexe sur les investissements suisses à l'étranger, de Louis BERGERON, Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire, Paris 1978, p. 191-195.

LES INVESTISSEMENTS DES SUISSES DANS LE SECTEUR PRIVE A L'ETRANGER

F. PRETS HYPOTHECAIRES BALOIS A MULHOUSE

Livres tournois

			1738-47	1748-57	1758-67	1768-77	1778-87	1788-95	1796-97	
Prêts hypothécaires de Bâlois à Mulhouse selon minutes notariales			149.244	255.750	962.006	1.607.992	1.261.512	639.976		OBERLE, p. 164
Créances hypothécaires et créances sous seing privé selon inventaires après décès (aux dates des partages)										
Débiteurs :										
Jérémie Risler jun.	tisseur de laine	1764			7.052					OBERLE, p. 170-171.
Anne Marguerite Vetter (-Dollfus)	fabricant	1765			18.200					
Cleopha Abt (-Hartmann)	tanneur	1766			1.400					
Marie Madeleine Mieg (-Dollfus)	teinturier	1773				6.300				
Jean Eck	fabricant	1774				6.000				
Samuel Koechlin	fabricant	1777				135.900				
Georges Reber	pharmacien	1777				2.400				
Marguerite Graf (-Schwartz)		1779					7.000			
Jean Ulrich de Jacob Schlumberger	indienneur	1791						16.000		
Anna Schwartz (-Schöning)		1792						19.200		
Mathieu Mieg jun.	négociant	1792						6.000		
Jean Vetter	fabricant	1794						5.400		
Elisabeth Dollfus (-Schlumberger)	indienneur	1795						4.400		
Anna Hofer (-Vetter)	indienneur	1797							5.400	

G. L'INTERVENTION FINANCIERE DES BALOIS EN FRANCE (1)

Date de l'emprunt	Débiteurs	Créanciers	Montant des créances (en francs français) avant 1800	1800/05	1805/10	1810/15	1815/20	1820/25	1825/30	1830/35	1835/40	1840/45	Références
●	**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES EN ALSACE (2)**												
	(selon archives Sandherr, 1825-44)								~1.300.000	~1.900.000	~4.750.000	~5.360.000	LÉVY-LEBOYER, p. 455, n. 46.
	(selon archives Dinago, 1835, 1836, 1837)										~1.900.000		LÉVY-LEBOYER, p. 455, n. 46.
●	**PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES (COMMANDITES)**												
1796	Engel & Cie	Chr. Burckhardt	70.000										LAUFENBURGER, I, p. 101.
1804	Dollfus-Mieg & Cie indienneric, filature, tissage, Mulhouse	Frères Merian		"plusieurs	millions"								LÉVY-LEBOYER, p. 451.
1810	"	Frères Merian				3.000.000							WANNER, p. 70-71.
1807	Joly & fils filature, Cantamine-sur-Arve	Frères Merian et 4 Genevois			500.000								GUICHONNET, [p. 3].
1808	Nicolas Koechlin & frères négociants et indienneurs, Mulhouse	Cousins Merian			575.000								LÉVY-LEBOYER, p. 450, n. 22.
1809/13	B. Respinger & Riggenbach sucrerie, Guebwiller	Frères Merian			500.000								LÉVY-LEBOYER, p. 451, 452; WANNER, p. 72.
1810	Osterried, Heussmann & Cie toiles peintes, Mulhouse	Frères Merian				100.000							WANNER, p. 72.
1811	firme précédente, reprise par Blanchenay, Bridel & Cie, Thann	Frères Merian				500.000							LÉVY-LEBOYER, p. 451.
1828	Manufacture royale d'Annecy filature (405 actions; ~2.370.000 fr.)	Frères Merian							655.200				GUICHONNET, [p. 6].
		Vischer & fils							87.750				
		J.-L. Bourcard & fils							35.100				
1838	Manufacture d'Annecy et Pont (renouvellement; même fonds social, 380 actions)	Bâlois (107 actions) Genevois (6 ")									~1.000.000		GUICHONNET, [p. 8-9].
●	**PLACEMENTS D'EMPRUNTS (3)**												
?	Emprunt Dollfus-Mieg	Forcart-Weiss (1814)				5.500							LÉVY-LEBOYER, p. 451, n. 29.
1811	Emprunt Teutsch, Strasbourg	Forcart-Weiss & fils				33.500							TROXLER, p. 89.
1811	Emprunt (300.000 fr à 6%) des forges de Bellefontaine	Forcart-Weiss & fils				60.000							TROXLER, p. 89
1811	Emprunt Vassal & Cie, à 5% (banque à Paris)	Forcart-Weiss & fils				50.000							TROXLER, p. 90.
1812	Emprunt Nicolas Koechlin, à 8% (pour sa filature à Masseveaux)	placé à Bâle				(1.220.000)							LÉVY-LEBOYER, p. 451; WANNER, p. 73.
		famille Merian				680.000							LÉVY-LEBOYER, p. 451.
		Forcart-Weiss (1814)				70.000							TROXLER, p. 90.
1816	Nouvel emprunt N. Koechlin, à 6%	placé à Bâle					(1.440.000)						LÉVY-LEBOYER, p. 451; WANNER, p. 73.
		famille Merian					945.000						LÉVY-LEBOYER, p. 451.
1821	Emprunt Nicolas Koechlin & frères, à 6%	placé à Bâle						(100.000)					LÉVY-LEBOYER, p. 452, n. 31.
1820	Emprunt Dietrich-Turckheim (Strasbourg)	"						(440.000)					WANNER, p. 75.
		Christoph Merian						20.000					WANNER, p. 76.
		Forcart Weiss & fils						20.000					TROXLER, p. 92.
1822	Emprunt Blech Frères, à 6% (Mulhouse)	Forcart-Weiss & fils						40.000					TROXLER, p. 92.
1822	Emprunt Schlumberger, Grosjean & Cie, à 6% (filature)	placé chez de Speyr						(400.000)					LÉVY-LEBOYER, p. 454.

		Forcart-Weiss & Fils					20.000					TROXLER, p. 92.
1822/23	Emprunt Javal Frères (Paris)	placé à Bâle					(500.000)					Wanner, p. 76.
		Frères Merian					180.000					Wanner, p. 76.
		Forcart-Weiss & Fils					60.000					TROXLER, p. 93.
1823	Emprunt Zimmermann Frères & Baumlin (tissage, Isenheim)	placé à Bâle					(120.000)					LÉVY-LEBOYER, p. 454; Wanner, p. 75
		Frères Merian					6.000					Wanner, p. 75.
		Forcart-Weiss & Fils					10.000					TROXLER, p. 92.
1823	Emprunt J. Hofer & Cie	placé à Bâle					(40.000)					LÉVY-LEBOYER, p. 454.
1824	Emprunt P.C. Kestner (Thann)	"					(40.000)					Wanner, p. 75.
		Frères Merian					10.000					Wanner, p. 75.
1825	Emprunt Coulaux aîné & Cie (Strasbourg)	placé à Bâle						(300.000)				Wanner, p. 75.
		Frères Merian						120.000				Wanner, p. 75
		Forcart-Weiss & Fils						50.000				TROXLER, p. 92.
1826	Nouvel emprunt Coulaux	placé à Bâle						(300.000)				Wanner, p. 75.
		Frères Merian						150.000				Wanner, p. 75.
		Forcart-Weiss & Fils						25.000				TROXLER, p. 92.
1833	Troisième emprunt Coulaux	placé à Bâle							(300.000)			Wanner, p. 75.
		Frères Merian							30.000			Wanner, p. 75.
1826	Emprunt Ch. Naegely & M. Schlumberger, à 5%	21 firmes bâloises						300.000				LÉVY-LEBOYER, p. 457, n. 54, p. 469, n. 106.
1834/40	Emprunt Ch. Naegely, à 5%	firmes bâloises							150.000			LÉVY-LEBOYER, p. 467, n. 54.
1842	Emprunt Ch. Naegely, filature (Mulhouse)	"									475.000	LÉVY-LEBOYER, p. 457.
1826	Emprunt Noblot, Goguel & Cie, à 5%	placé à Bâle						(100.000)				LÉVY-LEBOYER, p. 469, n. 106.
1827	Emprunt Vve J. Schwartz, J.J. Lischy, H. Suchard, à 5%	23 firmes bâloises						(150.000)				LÉVY-LEBOYER, p. 469, n. 106.
1827	Emprunt Jean, Josué & Gaspard Heilmann, à 5%	Frères Merian, Bourcard & Cie, Forcart-Weiss & fils, etc.						(200.000)				LÉVY-LEBOYER, p. 469, n. 106.
1828	Emprunt de 500.000 fr. pour une filature et tissage mécanique à Ruelisheim	Forcart Weiss & Fils						20.000				TROXLER, p. 92-93.
1828	Emprunt Mouret de Berterend (Besançon)	Chr. Merian-Burckhardt						26.000				Wanner, p. 207.
1829	Emprunt Dollfus-Mieg & Cie, à 5%	placé chez Frères Merian						(1.200.000)				LÉVY-LEBOYER, p. 472; Wanner, p. 71.
		Bâle et Francfort						1.008.000				LÉVY-LEBOYER, p. 472; Wanner, p. 71.
1829	Emprunt de la Société de Commerce champy & Merity (Grandfontaine, Vosges)	placé à Bâle						(300.000)				Wanner, p. 76.
		Frères Merian						25.000				Wanner, p. 76.
1830	Emprunt J.F. Grosjean	de Speyr							150.000			LÉVY-LEBOYER, p. 473, n. 125.
1833	Société du Nouveau Quartier (Mulhouse), à 2%	Christoph Merian-Hoffmann							1.600.000			Wanner, p. 197.
1835	Emprunt J.G. Benoit (v 150 000 fr.), St Denis	Forcart-Weiss et Fils								10.000		TROXLER, p. 93.
1835	Emprunt Mathieu Risler	firmes bâloises								100.000		LÉVY-LEBOYER, p. 461, n. 73.
1835	Emprunt Ferdinand Koechlin	Christoph Merian-Hoffmann								110.000		Wanner, p. 201.
1835	Emprunt Furtin & Fustin Fils & Dubost, à 4,5% (Cluny)	Christoph Merian, Burckhardt, Forcart-Weiss & Fils								20.000 15.000		Wanner, p. 207. TROXLER, p. 93.
1836	Emprunt Ferdinand Heilmann-Lischy	Christoph Merian								140.000		LÉVY-LEBOYER, p. 461, n. 73.
		Samuel Merian-Hoffmann								30.000		LÉVY-LEBOYER, p. 461, n. 73.
1836	Emprunt Vve Blum (Dijon), à 5%	Christoph Merian-Burckhardt								6.000		Wanner, p. 207.
1837	Emprunt N. Geliot	17 firmes bâloises								180.000		LÉVY-LEBOYER, p. 461, n. 73.
1837	Emprunt J.E. Bourcard-Dollfus, à 4%	placé à Bâle								(180.000)		Wanner, p. 203.
		Christoph Merian-Burckhardt								40.000		Wanner, p. 203.

Notes relatives au tableau G

(1) Ce tableau, comme tous les précédents, ne mentionne que les placements dont le montant est connu. Il règne malheureusement une certaine incertitude quant aux unités monétaires utilisées. Si M. LÉVY-LEBOYER donne ses chiffres explicitement en francs français, G. A. WANNER, lui, s'exprime, assez vaguement, en «francs», sans préciser s'il s'agit de francs français ou suisses ou, quand il mentionne des francs suisses, sans spécifier lesquels (anciens ou nouveaux). Certains recoupements avec le premier auteur me donnent à penser que les montants avancés par G. A. WANNER sont en réalité stipulés en francs français... Mais l'incertitude persiste et rend ce tableau d'autant plus approximatif.

Quant aux sommes indiquées en lires (chez P. GUICHONNET), je les ai converties en francs français sur la base de: *1 lire (Savoie-Piémont) = 1,17 franc.*

(2) M. LÉVY-LEBOYER a tiré ces données d'un sondage effectué dans les actes notariés de F.-E. Sandherr et F.-S. Dinago (Colmar, Archives départementales du Haut-Rhin). Son tableau de la p. 455 comporte, pour des périodes de cinq ans (1825-29; 1830-34; 1835-39; 1840-44), des moyennes annuelles. Sur la base de ces données, je reconstitue un chiffre approximatif (*cf.* cette même page, note 46!), qui devrait correspondre au montant global, pour chaque période quinquennale, de ces prêts.

Mais ce n'est là qu'un sondage. Pour avoir une vue complète des placements hypothécaires bâlois en Alsace, il faudrait faire une étude systématique de tous les notaires œuvrant aux frontières de Bâle, «une ville importante qui fixe sur hypothèque [en France] une grande quantité de ses capitaux» (G. A. WANNER, p. 214; voir aussi pp. 211 ss.).

(3) Cette rubrique concerne des emprunts, de firmes alsaciennes surtout, négociés à Bâle (lorsque le montant global en est connu, il figure entre parenthèses). Généralement les fonds sont levés dans une large mesure auprès des milieux financiers de la ville; mais on ne connaît pas toujours le détail des souscriptions, soit l'importance de la participation proprement bâloise, soit la part qu'assument d'autres financiers, suisses ou étrangers.

Ajoutons encore qu'il s'agit ici d'emprunts à moyen ou à long terme. Ce tableau ne tient aucun compte du crédit à court terme. Celui-ci soutient fortement certaines entreprises alsaciennes. Au moment de la crise de 1826-1828 notamment, des injections d'argent bâlois souvent importantes se produisent. Ainsi, *Ziegler-Greuter*, *Haussmann*, *Huguenin l'aîné*, *Schlumberger, Grosjean & Cie* drainent 1 300 000 francs en 1828-1829: M. LÉVY-LEBOYER, p. 471; pour d'autres exemples de secours affluant de Bâle, voir p. 471, note 120.

BIBLIOGRAPHIE

BERGERON (1970) BERGERON LOUIS, «'Pourtalès & Cie' (1753-1801): apogée et déclin d'un capitalisme», *in Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 25 (1970), pp. 498-517.

BERGERON (1978) BERGERON LOUIS, *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, Paris 1978.

BÜCHI BÜCHI H., «Solothurnische Finanzzustände im ausgehenden Ancien Régime (ca. 1750-98)», *in Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 15 (1916), pp. 56-116.

CAYEZ CAYEZ PIERRE, «Les capitaux suisses à Lyon sous le Premier Empire», *in Colloque franco-suisse d'histoire économique et sociale. Genève 5-6 mai 1967*, Genève 1969, pp. 129-134.

DERMIGNY, I DERMIGNY LOUIS, *Cargaisons indiennes. Solier et Cie, 1781-1793*, Paris 1960, t. I.

GAUTIER GAUTIER CHARLES, «Un investissement genevois: la tontine d'Irlande de 1777», *in Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 10 (1951), pp. 53-67.

GUICHONNET GUICHONNET PAUL, «Du nouveau sur la Manufacture d'Annecy», *in Annesci*, 15 (1968), pp. 1-12 (tirage à part).

HELDMANN HELDMANN FRIEDERICH, *Schweizerische Münz-, Mass- und Gewichtskunde*, Aarau 1811.

LANDMANN (1903) LANDMANN JULIUS, *Die auswärtigen Kapitalanlagen aus dem Berner Staatsschatz im XVIII. Jahrhundert. Eine finanzhistorische Studie*, Zürich 1903.

LANDMANN (1905) LANDMANN JULIUS, *Leu & Co. 1755-1905. Ein Beitrag zur Geschichte der öffentlichen und privaten Kreditorganisation*. Herausgegeben von der Aktiengesellschaft *Leu & Co* anlässlich ihres hundertfünfzigjährigen Geschäftsjubiläums, Zürich 1905.

LAUFENBURGER, I LAUFENBURGER HENRY, *Cours d'économie alsacienne*. Tome I: *Les bases matérielles, morales et juridiques*, Paris 1930.

LÉVY-LEBOYER LÉVY-LEBOYER MAURICE, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris 1964.

LÜTHY (1943) LÜTHY HERBERT, *Die Tätigkeit der Schweizer Kaufleute und Gewerbetreibenden in Frankreich unter Ludwig XIV. und der Regentschaft*, Aarau 1943.

LÜTHY, II LÜTHY HERBERT, *La Banque Protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*. Tome II: *De la banque aux finances (1730-1794)*, Paris 1961.

MAYOR MAYOR ANDRÉ, *Le développement des bourses en valeurs mobilières de la Suisse française*, Bâle 1914.

MONTER MONTER E. WILLIAM, «Swiss Investment in England, 1697-1720», *in Revue internationale d'histoire de la banque*, 2 (1969), pp. 285-298.

OBERLÉ OBERLÉ RAYMOND, «L'évolution des fortunes à Mulhouse et le financement de l'industrialisation au XVIIIe siècle», *in Bulletin de la Section d'histoire moderne et contemporaine*, fascicule 8 (1971), pp. 85-173.

PEYER PEYER HANS CONRAD, *Von Handel und Bank im alten Zürich*, Zürich 1968.

RIVIER-ROSE RIVIER-ROSE THÉODORE, *La famille Rivier (1595 à nos jours)*, Lausanne 1916.

TÉRON, II TÉRON JEAN, *Changes et arbitrages de l'Helvétie et Genève, précédés d'une instruction sur les règles de trois et conjointe*, Genève, 2 vol. 1806-1807.

TROXLER TROXLER WERNER P., *Johann Rudolf Forcart-Weiss & Söhne. Ein Beitrag zur Unternehmergeschichte*, Bern 1973.

WANNER WANNER GUSTAV ADOLF, *Christoph Merian 1800-1858. Zur hundertsten Wiederkehr seines Todestages im Auftrag der Chr. Merian'schen Stiftung*, Basel/Stuttgart 1958.

WEISZ (1936) WEISZ LEO, *Die zürcherische Exportindustrie. Ihre Entstehung und Entwicklung*, Zürich 1936.

WEISZ (1938) WEISZ LEO, *Studien zur Handels- und Industriegeschichte der Schweiz*, t. I. Zürich 1938.

Annexe III

LES IMPÔTS DIRECTS SUR LA FORTUNE À SAINT-GALL

A. COMMENTAIRE DU DOCUMENT FISCAL

Les archives de la ville de Saint-Gall possèdent une série interséculaire de rôles fiscaux: embrassant quatre siècles, plusieurs dizaines de registres constituent un terrain fertile pour la recherche historique (1). Les impôts directs sur la fortune sont introduits vers le milieu du XIVe siècle vraisemblablement; du moins le plus ancien *Stadtbuch* atteste-t-il des levées dès 1374 (2). Entre le premier registre conservé – pour l'an 1402 – et ceux de la fin du XVIIIe siècle, bien des lacunes ponctuent cette longévité, exceptionnelle pour une source d'Ancien Régime. Mais les comptes de la ville y remédient partiellement: ils nous livrent le montant annuel des rentrées fiscales (3).

Tout bourgeois de la Ville et République de Saint-Gall doit au trésor public un denier sur ses biens mobiliers et immobiliers (*«fahrendes und liegendes Hab und Gut»*) (4); de même que les étrangers ayant demeure et propriété en la juridiction de la ville (5). Selon un classement géographique par quartiers jusqu'en 1745, puis alphabétique, chacun figure à sa place dans les pages du registre annuel, avec ses nom, prénoms, métier parfois, sa contribution et, pour les absents ou émigrés qui n'ont pas renoncé aux droits et devoirs liés à la bourgeoisie, le lieu de leur résidence.

Ce document permet de cerner une très large part du patrimoine bourgeois, puisque l'impôt porte aussi bien sur la fortune immobilière que mobilière – sans les distinguer toutefois; soit la propriété acquise, comme les constructions neuves ou aménagements divers; les rentes comme les obligations (*Leibgeding*, *Zinsbriefe*, *Schuldbriefe*), imposées d'après le capital; les avoirs que font fructifier les hommes d'affaires saint-gallois et qui ne leur appartiennent pas en propre (6). On peut se demander d'ailleurs si les capitaux commerciaux – ceux qui travaillent dans les firmes domiciliées à Saint-Gall – transparaissent vraiment dans les contributions des négociants. On ne se fera pas trop d'illusions à cet égard... Ces capitaux sont fluctuants et les méthodes comptables rudimentaires d'alors ne permettent pas au marchand d'évaluer avec précision l'ensemble des biens investis «à cause des nombreuses créances, dettes, des pertes et profits réalisés à chaque heure» (7). Si bien que, par mesure de simplification, le Conseil introduit au cours du XVIIIe siècle la pratique de l'*impôt forfaitaire*, fixé pour six ou dix ans. Il soustrait bien des contribuables, marchands et négociants (dont la prestation annuelle doit être supérieure à 100 florins), à

l'aggravation de la charge. Aussi, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle surtout, la qualité de la source s'altère, du moins aux yeux de celui qui étudie les milieux d'affaires, soit les classes privilégiées de la société fiscale saint-galloise.

Quelles sont les prestations du contribuable saint-gallois? Une courbe du revenu fiscal doit tenir compte d'éventuelles révisions du taux de prélèvement (8). Constatation rassurante: aucune modification ne semble être intervenue entre 1600 et la fin du XVIIIe siècle – période retenue dans la présente enquête – alors que ce taux a fortement fluctué auparavant. Aussi bien les délibérations officielles que des témoignages privés confirment cette observation. Parmi les séries de mesures qui marquent la législation fiscale de la période considérée, les ordonnances de 1600 et de 1673 (recopiées en 1775) se ressemblent fort. Au XVIIe siècle, la taxe s'élève à 5 sous (*Schilling*) pour une fortune de 100 livres (*Pfund Pfennig*), soit à 0,25% de celle-ci (ce qui représente dans le nouveau système monétaire, basé sur le florin et adopté au milieu du XVIe siècle, 15 *Kreuzer* pour une fortune de 100 florins) (9). Quant aux règlements ultérieurs, celui de 1726 notamment, signalé par C. Moser-Nef, mais introuvable dans les archives de la ville, il s'agirait simplement de la publication des dispositions antérieures (10). Relevons encore trois témoignages contemporains: Patzaglia en 1718, le comte de Zinzendorf en 1764 et B. Wartmann vers la fin du siècle notent dans leurs écrits la même taxation d'un quart pour cent (11).

La source fiscale a ses tares, que l'on connaît bien. Lié par serment, le contribuable détermine lui-même le montant du versement selon les dispositions en vigueur, lues une fois l'an à l'église. Mais avec quel degré de correction et d'intégrité? Les ordonnances du Conseil prévoient des sanctions, certes lourdes de conséquences. A celui qui les sous-évalue, la ville peut reprendre une partie de ses biens (12). Les amendes exercent aussi leur pression; mais la rigueur des contrôles est sans doute fort variable. Ils s'appesantissent en période de difficultés: ainsi la «dépravation des mœurs et de la moralité», durant la guerre de Trente Ans, appelle une répression spectaculaire de la fraude fiscale (13). Et jusqu'au XVIIIe siècle, elle est fortement pénalisée: tout contrevenant risque bien la sanction publique quand, à sa mort, le tuteur de la veuve ou des enfants reprend la gestion du patrimoine familial (14).

Source fiscale, source dangereuse? Peut-être. Mais il n'y a pas lieu d'en exagérer le caractère approximatif. Dans le cas saint-gallois, il ne s'agit après tout que d'une ponction dérisoire, dont le contribuable n'a guère à souffrir. La tentation de s'y dérober est moindre, vraisemblablement, lorsque seulement 0,25% des biens sont frappés (15).

(1) *Archives de la Ville, Saint-Gall*: 195-296 *Steuerbücher*, 1402-1797 (nombreuses lacunes).

(2) Voir l'introduction de l'enquête de HANS-PETER HÖHENER, *Bevölkerung und Vermögensstruktur der Stadt Sankt Gallen im 16. und 17. Jahrhundert (Auswertung der Steuerbücher)*, Zürich 1974.

(3) *Archives de la Ville, Saint-Gall*: *Jahr Rechnungen gemainer Statt Ambtleüthen*, vol. 4 (1597-1598 – 1689-1690); vol. 5 (1690-1691 – 1735-1736); vol. 6 (1736-1737 – 1795-1796).

(4) CARL MOSER-NEF, *Die freie Reichsstadt und Republik Sankt Gallen. Geschichte ihrer Verfassung und staatsrechtlichen Entwicklung*, Zürich und Leipzig, t. IV, 1934, p. 1133.

(5) *Id.*, t. IV, p. 1292.

(6) *Id.*, t. II, 1931, p. 596; t. IV, pp. 1291-1295.

(7) *Bibliothèque «Vadiana»*, Saint-Gall, BERNHARD WARTMANN, *Statistik der Stadt St. Gallen* [environ 1794], *fol.* 87 (*Ms.* S 137 a).

(8) La littérature est pauvre à cet égard; je m'appuie essentiellement sur l'étude de C. Moser-Nef, qui repose sur un large dépouillement de sources officielles – mais n'est pas

exempte de défaillances – et sur mes propres sondages dans les procès-verbaux des Conseils. Je suis redevable également à M. Lienhard, archiviste alors en fonction de la ville de Saint-Gall, de sa collaboration dévouée: il m'a considérablement aidée dans ces fastidieux dépouillements.

(9) C. MOSER-NEF, *op. cit.*, t. IV, pp. 1066-1067, 1292-1295. Seules les fortunes inférieures à 100 livres sont soumises à d'autres dispositions; mais la légère dégression fiscale que l'on constate n'a pas d'incidence sur nos courbes.

(10) Avec l'aide de M. Lienhard, j'ai parcouru de nombreux procès-verbaux des Petit et Grand Conseils sans déceler aucune modification dans la perception fiscale (*Archives de la Ville, Saint-Gall, Ratsprotokolle*, 1722-1728, 1734, 1736-1737, 1739, 1741-1743, 1745, 1747-1752, 1754-1761, mois d'août. D'une année à l'autre, la formule ne varie guère: «*Anbeÿ sind die Steür Sazungen wie üblich durchgangen, die meißten Articul bestätiget...*» (*Ratsprotokoll*, 1736, *fol.* 275); «*die jährliche Burgersteür betreffendte demnach Lobl. Seckhelambt, dießelbe dießes Jahres in Ansehung der vilen Außgaben mit denen es immerhin beladen, eben wohl nöthig hat alß solle sie auff gewohnte weiß bezogen...*» (*Ratsprotokoll*, 1755, *fol.* 347).

(11) JOHANN ANTHONI PATZAGLIA, *Bericht Oder Send—Schreiben Die Löbliche Republic, und Stadt St. Gallen Betreffend...*, St. Gallen 1718; édition de 1942: p. 59; «Bericht des Grafen Karl von Zinzendorf über seine handels-politische Studienreise durch die Schweiz 1764», *in Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 35 (1936), p. 221; B. WARTMANN, *op. cit.* (*Ms.* S 137 a), *fol.* 87.

(12) C. MOSER-NEF, *op. cit.*, t. IV, pp. 1291 ss.

(13) Des exemples sont cités par AUGUST NAEF, *Chronik oder Denkwürdigkeiten der Stadt und Landschaft St. Gallen...*, Zürich und St. Gallen 1867, p. 379.

(14) B. WARTMANN, *op. cit.*, *fol.* 90.

(15) Faut-il souligner les émouvants scrupules de certains? Même des augmentations minimes de fortunes transparaissent dans les versements annuels de nombreux contribuables.

B. LES RECETTES ANNUELLES DE LA VILLE, 1597-1797

Sources: *Archives de la Ville, Saint-Gall*

1. *Jahr Rechnungen gemainer Statt Ambtleüthen*
   vol. 4 (1597-1598 – 1689-1690)
   vol. 5 (1690-1691 – 1735-1736)
   vol. 6 (1736-1737 – 1795-1796)
   } sans lacunes
2. *Steuerbücher*
   1 volume par année (1700-1797)
   lacunes comblées à l'aide des précédents

Années	Recettes du fisc (florins)	Fortune globale (calculée tous les 5 ans)	Nombre des contribuables	Fortune moyenne (valeur nominale)	Prix du blé à Schaffhouse	Fortune moyenne (valeur réelle)
1597	6.687	2 674 800	1075	2488		
1598	6.725					
1599	6.731					
1600	6 868					
1601	7 040	2 816 000	1097	2567		
1602	7.260					
1603	7 361					
1604	7 650					
1605	7.620	3 048 000	1118	2726		
1606	7 414					
1607	7 475					
1608	7 396					
1609	7 722					
1610	7 948	3 179 200	1176	2703		
1611	8 342					
1612	8 429					
1613	8 694					
1614	8 861					
1615	8 398	3 359 200	1104	3043		
1616	8 970					
1617	10 266					
1618	9 748					
1619	10 294					
1620	10 604	4 241 600	1194	3552	79	45
1621	11 474					
1622	12 664					
1623	11 020					
1624	11 090					
1625	11 132	4 452 800	1243	3582	92	39
1626	11 249					
1627	11 333					
1628	11 322					
1629	10 888					
1630	11 314	4 525 600	1154	3922	101	39
1631	11 282					
1632	11 322					
1633	11 313					
1634	11 500					
1635	11 220	4 488 000	1143	3927	98	40
1636	13 157					
1637	13 174					
1638	12 894					
1639	13 002					
1640	13 347	5 338 800	1083	4930	101	49
1641	13 624					
1642	13 219					
1643	13 314					
1644	12 438					
1645	11 985	4 794 000	1123	4269	78	55
1646	12 269					
1647	11 826					
1648	12 012					
1649	11 022					
1650	11 050	4 420 000	1129	3916	61	64
1651	11 219					
1652	10 710					
1653	10 841					
1654	10 701					
1655	12 413	4 965 200	1074	4623	55	84

Années	Recettes du fisc (florins)	Fortune globale (calculée tous les 5 ans)	Nombre des contribuables	Fortune moyenne (valeur nominale	Prix du blé à Schaffhouse	Fortune moyenne (valeur réelle)
1656	11 158					
1657	11 124					
1658	11 062					
1659	11 034					
1660	10 939	4 375 600	1135	3855	54	71
1661	11 182					
1662	10 938					
1663	10 430					
1664	10 596					
1665	10 514	4 205 600	1151	3654	56	65
1666	10 665					
1667	10 451					
1668	10 314					
1669	10 219					
1670	10 080	4 032 000	1259	3203	49	65
1671	10 310					
1672	9 854					
1673	9 750					
1674	9 380					
1675	9 482	3 792 800	1340	2830	58	49
1676	9 844					
1677	9 666					
1678	9 507					
1679	9 630					
1680	9667	3 866 800	1435	2695	62	43
1681	9799					
1682	9937					
1683	10052					
1684	10 156					
1685	10 111	4 044 400	1502	2693	66	41
1686	10 222					
1687	10 381					
1688	10 473					
1689	10 466					
1690	10 546	4 218 400	1541	2737	82	33
1691	10 781					
1692	10 564					
1693	10 739					
1694	10 725					
1695	10 870	4 348 000	1610	2701	94	29
1696	11 054					
1697	11 125					
1698	11 300					
1699	11 217					
1700	11 485	4 594 000	1710	2687	67	40
1701	11 331					
1702	11 638					
1703	11 785					
1704	11 556					
1705	12 522	5 008 800	1750	2862	66	43
1706	12 627					
1707	12 818					
1708	13 100					
1709	12 086					
1710	11 806					
1711	13 143	5 257 200	1821	2887	71	41
1712	12 415					
1713	13 639					
1714	14 076					

Années	Recettes du fisc (florins)	Fortune globale (calculée tous les 5 ans)	Nombre des contribuables	Fortune moyenne (valeur nominale)	Prix du blé à Schaffhouse	Fortune moyenne (valeur réelle)
1715	13 039	5 215 600	1862	2801	73	38
1716	12 341					
1717	12 310					
1718	12 563					
1719	12 439					
1720	11 416					
1721	10 937	4 374 800	1932	2264	54	42
1722	10 804					
1723	11 083					
1724	10 861					
1725	11 082					
1726	10 727	4 290 800	2050	2093	52	40
1727	10 850					
1728	10 597					
1729	10 475					
1730	10 555					
1731	10 504	4 201 600	2080	2020	55	37
1732	10 313					
1733	10 209					
1734	10 250					
1735	9 784	3 913 600	2008	1949	65	30
1736	9 891					
1737	9 923					
1738	9 941					
1739	9 944					
1740	9 476					
1741	9 518	3 807 200	2029	1876	70	27
1742	9653					
1743	9 110					
1744	9 490					
1745	9988	3 995 200	2021	1977	75	26
1746	10034					
1747	10 294					
1748	10583					
1749	10 114					
1750	10 466					
1751	10 607	4 242 800	2035	2085	72	29
1752	10 553					
1753	10 339					
1754	10 889					
1755	10 936	4 374 400	2104	2079	77	27
1756	11 394					
1757	11 667					
1758	11 921					
1759	12 210					
1760	12 132					
1761	12 456	4 982 400	2114	2357	78	30
1762	12 920					
1763	13 271					
1764	13 573					
1765	13 863	5 545 200	2163	2564	98	26
1766	14 353					
1767	14 411					
1768	14 510					
1769	14 572					
1770	14 328					
1771	13961	5 584 400	2015	2771	103	27
1772	14 513					

Années	Recettes du fisc (florins)	Fortune globale (calculée tous les 5 ans)	Nombre des contribuables	Fortune moyenne (valeur nominale)	Prix du blé à Schaffhouse	Fortune moyenne (valeur réelle)
1773	14 807					
1774	14 903					
1775	15 620					
1776	15 738					
1777	16 003	6 401 200	1997	3205	85	38
1778	16 512					
1779	16 483					
1780	16 834					
1781	17 179	6 871 600	2066	3326	78	43
1782	17 368					
1783	17 460					
1784	17 874					
1785	17 755					
1786	18 909	7 563 600	2016	3752	90	42
1787	19 322					
1788	19 870					
1789	19 530					
1790	19 755					
1791	19 880	7 952 000	2045	3889	122	32
1792	20 249					
1793	20 133					
1794	20 987					
1795	20 913	8 365 200	1996	4191	129	32
1796	21 763					
1797	22 743					

C. LA RÉPARTITION DES BIENS, 1700-1791 Sources: *Archives de la Ville, Saint-Gall, Steuerbücher*

Catégories fiscales		1700	1711	1721	1731	1741	1751	1761	1771	1781	1791
Fortunes de (en florins)	Taxes payées										
> 40.000	> 100	22	22	17	19	10	12	23	24	30	43
36.000 à 40.000	90-100	7	1	8	2	2	6	4	3	7	6
32.000 à 36.000	80-90	4	7	3	1	2	4	3	12	11	9
28.000 à 32.000	70-80	3	10	5	4	3	3	6	7	7	9
24.000 à 28.000	60-70	5	4	5	3	3	6	9	9	11	17
20.000 à 24.000	50-60	12	7	9	9	9	16	24	12	10	16
12.000 à 20.000	30-50	36	37	28	21	28	39	30	55	65	50
4.000 à 12.000	10-30	152	161	149	162	154	163	161	161	175	195
400 à 4.000	1-10	559	569	567	609	567	563	639	581	661	655
< 400	< 1	910	1003	1141	1250	1251	1223	1215	1151	1089	1045
Total des contribuables		1710	1821	1932	2080	2029	2035	2114	2015	2066	2045

Annexe IV

LE MOUVEMENT DES PRIX, XVIIe-XVIIIe SIÈCLES

Graphique 2 (pp. 130-131) Les séries de prix alimentaires mises au jour en Suisse sont rares. Dans ma tentative de mesurer l'importance de l'inflation au XVIIIe siècle et son incidence sur diverses catégories de biens, j'ai emprunté au hasard quelques chiffres publiés. Authentiques ou suspects? Quelle que soit la source cependant, aussi suspects qu'apparaissent certains travaux effectués au début du siècle, les hausses tendancielles concordent bien sur le diagramme établi (grâce à l'échelle semi-logarithmique, les hausses – ou baisses – proportionnellement semblables se traduisent par des pentes identiques). Ce n'est là qu'une image impressionniste, bien sûr. Le phénomène de l'inflation reste à étudier dans le cadre d'une recherche systématique sur les mouvements des prix.

Le graphique 2 a été confectionné grâce à des séries de prix figurant dans les publications suivantes:

SCHAFFHOUSE — *Prix du seigle, de l'orge et du vin*, 1718-1798: WILDBERGER WILHELM, *Schaffhauser Martinischlag. Obrigkeitliche Schatzungen von Getreide und Wein auf «Martini» der Jahre 1466-1895 mit landwirtschaftlich-historischen Nachrichten und einer graphischen Darstellung des Martinischlages*, Schaffhausen 1896, pp. 42-60. Afin d'éliminer les fluctuations courtes au profit des tendances de longue durée, j'ai élaboré pour les prix du froment (*ibid.*, pp. 28 ss.) une moyenne mobile de 13 ans (affectée à la 7e année).

ARGOVIE — *Prix du seigle*, 1718-1770: PFISTER WILLY, «Getreide- und Weinzehnten 1565-1798 und Getreidepreise 1565-1770 im bernischen Aargau», *in Argovia*, 52 (1940), pp. 263-264.

OB-TASNA (Grisons) — *Prix du seigle, de l'orge, du vin, du beurre et du foin*, 1718-1798: RITZ JAC. J., «Zusammenstellung der in den Jahren 1718 bis 1853 im Kreis Ob-Tasna amtlich festgesetzten Preise der Lebensmittel und anderer Verbrauchsartikel», *in Bündnerisches Monatsblatt, Zeitschrift für Bündner Geschichte, Landes- und Volkskunde*, (1916), pp. 379-391.

LUCERNE — *Prix du lait et du beurre*, 1718-1798: HAAS-ZUMBÜHL FRANZ, *Die Milchpreise in Luzern ausgemessen von 1553 bis 1903. Die Butterpreise von Luzern von 1601 – 1903* (tiré à part de Zeitschrift für schweizerische Statistik), Luzern 1903.

LAUSANNE *Prix du beurre, de la viande et du vin d'après les comptes de l'Hôpital de Lausanne*, 1720-1798: CHEVALLAZ GEORGES ANDRÉ, *Aspects de l'agriculture vaudoise à la fin de l'ancien régime. La terre – le blé – les charges*, Lausanne 1949, pp. 146-147.

Le *graphique 3* (pp. 132-133) a été réalisé d'après:

GENÈVE *Prix du blé* à Genève, aimablement communiqués par Mlle ANNE-MARIE PIUZ, professeur à l'Université de Genève.

LAUSANNE *Prix du froment* au marché de Lausanne, selon CHEVALLAZ G.A., *op. cit.*, pp. 140-142.

SCHAFFHOUSE *Prix du froment*. Il s'agit de prix fixés par le magistrat «*im Hinblick auf die Ernte*» et non des prix effectifs du marché, de valeurs de référence, très proches de ceux-ci. Selon WILDBERGER W., *op. cit.*, pp. 28 ss.

BÂLE *Prix du froment*, selon VETTIGER MARGARETE, *Die obrigkeitliche Marktpolitik für Agrarprodukte und ihre Wirkung auf die Landschaft*, Weinfelden 1941, pp. 146-147.

Prix de l'épeautre, selon HANAUER A., *Etudes économiques sur l'Alsace ancienne et moderne*, Paris et Strasbourg 1878, t. II, pp. 84-86.

ARGOVIE *Prix de l'épeautre et du froment*, selon PFISTER W., *op. cit.*, pp. 263-264.

Annexe V

LES GRANDES FORTUNES À SAINT-GALL AU XVIIIe SIÈCLE

DÉMARCHE DE L'ENQUÊTE

J'ai déterminé une catégorie de «gros contribuables»: ceux qui s'acquittent annuellement d'un impôt de 100 florins ou plus (soit ceux qui ont une fortune de 40 000 florins ou plus).

A l'aide de sondages décennaux dans les registres du fisc, j'ai dressé l'inventaire de ces grandes fortunes (égales ou supérieures à 40 000 florins): une centaine d'unités fiscales pour l'ensemble du XVIIIe siècle, ordonnées en un fichier, servant de base à une étude statistique.

Cet échantillon étant constitué, j'ai examiné ensuite l'évolution annuelle de chacune de ces fortunes, notant les taxes prélevées année après année depuis leur apparition dans les registres jusqu'à leur cessation (mort du contribuable généralement).

Mentionnons encore une fois un écueil de taille. Quand on suit l'évolution patrimoniale de contribuables tout au long d'un siècle, on ne devrait pas avoir une conception statique des diverses catégories fiscales. Au XVIIIe siècle, l'inflation peut fausser l'optique. Les groupes de contribuables, classés selon une échelle nominale, sont enfermés dans un schéma rigide. Mais les ordres de grandeur se modifient d'un bout à l'autre du XVIIIe siècle: les critères de l'aisance évoluent dans le même souffle que le pouvoir d'achat. A l'aube du XVIIIe, l'on peut être considéré comme très riche avec une fortune de moins de 100 000 florins. Felix Zollikofer était tenu alors pour le plus fortuné de ses compatriotes (1); sa contribution fiscale s'élève à 164 florins 30 *Kreuzer* en 1706 (ce qui correspond à une fortune de près de 70 000 florins) (2). A la fin du XVIIIe siècle cependant, 70 000 florins ne comptent plus autant et celui qui verse alors 150 ou 200 florins dans les caisses de l'Etat se trouve certainement moins à l'aise qu'un Felix Zollikofer plusieurs décennies auparavant.

Aussi est-il discutable de choisir un seuil immuable (100 florins au début comme à la fin du XVIIIe siècle) pour définir la catégorie des «grandes» fortunes. Il faudrait adapter ce seuil, l'élever, adopter une échelle graduée sur la progression de l'inflation. Mais une opération de «déflation» – comme je l'ai effectuée dans l'analyse d'ensemble des mouvements du patrimoine bourgeois – semble bien peu satisfaisante quand il s'agit des milieux les plus fortunés d'une ville. Les cours du blé, représentatifs du mouvement général des prix à la consommation, n'ont pas la même incidence sur le budget des riches que sur celui des citoyens moins bien lotis.

La source fiscale prodigue encore d'occasionnelles indications sur les qualités de tel contribuable: titres honorifiques (fonctions politiques ou administratives) et métier. Sèche information qu'il faut étoffer par ailleurs. Les Archives de la Ville de Saint-Gall offrent un document utile à cet égard: l'œuvre généalogique de J. J. Scherrer, recensant en principe tous les bourgeois de Saint-Gall (3). Pour chaque contribuable, on aura donc aussi les coordonnées familiales, souvent complétées, grâce au zèle du généalogiste, par la mention du métier – ou de la corporation qui le chapeaute – ce qui ne révèle pas forcément l'activité exercée. Dans la mesure du possible, j'ai emprunté des renseignements complémentaires à quelques monographies familiales; mais elles n'abondent pas.

Les tableaux A et B représentent respectivement la première et la deuxième générations de contribuables définies dans le chapitre VI, pp. 138-139. On y trouvera quelques indications généalogiques sommaires relatives à chaque contribuable (le numéro généalogique affecté à chacun d'entre eux est celui de la *Stemmatologia Sangallensis*, *op. cit.*); sur la première ligne, les *contributions annuelles* telles qu'on les lit dans les registres fiscaux, et, sur la deuxième ligne, les *contributions indexées* par rapport à la base 1700-1735 = 100 pour la première génération (tableau A), par rapport à la base 1761-1795 = 100 pour la deuxième génération (tableau B), (le calcul d'indices est nécessaire à la confection de moyennes annuelles englobant tous les contribuables. Le choix d'une période de base trentenaire permet de rattacher toutes les séries d'un groupe fiscal à la même base; pour la première, comme pour la deuxième génération, elle couvre grossièrement l'aboutissement de la carrière fiscale de chacun) (4).

(1) *Archives de la Ville*, *Saint-Gall*, *Stemmatologia Sangallensis oder: Geschlecht-Register aller in der Statt St. Gallen verbürgerter und sich noch im wesenfindenden Geschlechtern; von ihrem Ursprung soweit man auf denselben kommen könen in Genealogischer Ordnung hergeleitet biß auf das Jahr 1732*. Von Hrn. J. Jacob Scherrer, Dec. Sang. und biß auf jezige Zeiten fortgesezt von Jacob Huber, d. z. Pfr. zu St. Leonh. [1752-1769], ZOLLIKOFER Felix[173].

(2) *Archives de la Ville*, *Saint-Gall*, *Steuerbuch* 1706, *fol.* 24.

(3) *Stemmatologia Sangallensis*, *op. cit.* Cette œuvre fut mise à jour régulièrement en principe. Voir à son sujet, ALFRED SCHMID, «Die sankt-gallischen Quellen zur Familienforschung», *in Der Schweizer Familienforscher*, 13 (1946), pp. 47-48.

(4) L'auteur tient à disposition des lecteurs intéressés toute l'élaboration statistique relative aux grandes fortunes saint-galloises (calcul d'indices, fortune totale et fortune moyenne par groupe).

Signes explicatifs des tableaux A et B, pp. 322-325:

† mort du contribuable (dans la case suivante, c'est la veuve qui paie l'impôt)

†† mort de la veuve

††† mort simultanée des deux conjoints

↓ rapport de filiation

A. PREMIÈRE GÉNÉRATION DE CONTRIBUABLES

contribuables A	1700	01	02	03	04	05	06	07	08	09	1710	11	12	13	14	15	16	17	18	19	1720
Vve HÖGGER Sebastian[43] : M. Buflerin (1631-1703)	134	-	136	⇑																	
	99	-	101																		
Vve ZWICKER Hans[24] : U. Thomännin (1633-1704)	290	-	180		⇑																
	123	-	77																		
Am STEIN Hans Joachim[3] (1650-1705) de 1	111	-	123	-	-	130†	123	121⇑													
∞ M. Felsin (1665-1707)	91	-	101	-	-	107	101	99													
CUNZ Sebastian[81] (1647-1707) de 49	225	-	255	-	-	283	288	288⇑													
∞ S.D. Schlumpfin (1654-1707)	84	-	95	-	-	106	107	107													
CUNZ Caspar[66] (1676-1752 à Neuchâtel) de 51								↳	140	-	150	163	-	175	175	175	175	175	175		
∞ A.M. Höggerin (1677-1738)									84	-	90	98	-	105	105	105	105	105	105		
SCHERRER Caspar[28] (1637-1703) de 17	134	-	141	†	-	148	154	152	146⇑												
∞ S. Locherin (1638-1708)	92	-	97	-	-	101	105	103	100												
SCHERRER Hans Jakob[34] (1665-1733) de 28	163	-	65	-	-	98	102	108	130	-	140	140	-	140	150	143	116	121	121	-	96
∞ J. Cunzin (1658-1738)	59	-	61	-	-	92	96	102	123	-	132	132	-	132	142	135	109	114	114	-	91
SCHERRER Heinrich[35] (1672-1736 à Lyon) de 28	10	-	15	-	-	54	62	72	100	-	153	160	-	175	210	210	210	223	223	-	198
∞ M. Höggerin (1694-1778 à Genève)	6	-	9	-	-	33	37	43	60	-	92	96	-	105	127	127	127	134	134	-	119
ZOLLIKOFER Georg Leonhard[174] (1618-1708) de 98	125	-	130	-	-	134	137	141	144†												
∞ E. Schlumpfin (1634-1680)	93	-	96	-	-	99	101	104	107												
∞ W. Schlapprizin (1635-1697)																					
∞ A.D. Scherrerin (1664-1738)																					
ZOLLIKOFER Heinrich[243] (1664-1746) de 174					⇑	60	62	63	67	-	136	140	-	146	146	151	151	140	144	-	154
∞ U. Höggerin (1671-1750)						54	55	56	60	-	121	125	-	130	130	135	135	125	129	-	138
HÖGGER Ruprecht[46] (1639-1707) de 38	163	-	143	-	-	117	117†	117	117	-	1	⇑									
∞ S. Zillin (1642-1711)	147	-	129	-	-	105	105	105	105	-	1										
Vve ZOLLIKOFER Georg Benedict[134] de 74 :	144	-	146	-	-	150	152	154	156	-	157	159	-	⇑							
E. Rietmännin (1639-1713)	95	-	96	-	-	99	100	101	103	-	103	105	-								
Vve ZOLLIKOFER Bartholomé[136] :	119	-	90	-	-	86	88	90	50	-	50	35									
B. Zollikoferin (1655-1725)	159	-	120	-	-	115	117	107	67	-	67	47									
ZOLLIKOFER Felix[193] (1624-1707) de 98	149	-	153	-	-	161	165†	166	169	-	168	172	-	⇑							
∞ B. Zollikoferin (1635-1713)	91	-	94	-	-	99	101	102	104	-	103	106	-								
HÖGGER Hans Jacob[44] (1627-1710)	130	-	130	-	-	130	126	125	125	-	⇑	115	-	115							
∞ M. Buflerin (1634-1710)	105	-	105	-	-	105	101	101	101	-	?	93		93							
MEYER Georg[70] (1666-1714 à Lyon) de 59	50	-	70	-	-	100	112	125	165	-	175	200	-	250	†						
∞ S. Zollikoferin (1669-1688)	36	-	50	-	-	72	81	90	119	-	126	144	-	180							
∞ M.E. Schirmerin (1680-1719)																					
MEYER Paulus[38] } de 70														↳	238	240	222	222	209		
Sara															106	107	99	99	89		
CUNZ Caspar[62] (1655-1719 en exil, dans le canton de Zurich) de 49	190	-	220	-	-	221	224	264	267	-	270	226	-	163	145	Faillite (Fait)				†	
∞ C.B. Zollikoferin (1663-1716)	87	-	100	-	-	101	102	121	122	-	123	103	-	74	66						
SCHERRER Jacob Christoph[29] (1645-1715) de 17	225	-	235	-	-	242	245	250	255	-	262	305	-	318	323†	102⇑					
∞ S. Locherin (1636-1698)	90	-	94	-	-	96	98	100	102	-	104	122	-	127	129	41					
∞ S. Gonzenbächin (1652-1716)																↳	163	170	176	-	180
SCHERRER Caspar[16] (1691-1757) de 29																	50	52	52	-	55
∞ J. Schefferin (1698-1719)																					
∞ E. Locherin (1703-1762)																					
FELS David[43] (1638-1714) de 39	90	-	85	-	-	99	105	111	118	-	122	123	-	130	132†	132	133	⇑			
∞ M. Scherrerin (1642-1717)	78	-	74	-	-	86	91	97	103	-	106	107	-	113	115	115	116				
SCHLUMPF Caspar Erasmus[122] (1635-1706)	136	-	136	-	-	136†	40	19	19	-	19	19	-	19	19	19	19				
∞ S. Schlapprizin (1641-1690)	272	-	272	-	-	272	80	38	38	-	38	38	-	38	38	38	38				
∞ C. Hochreutinerin (1636-1722)																					
KUNKLER Johannes[58] (1662-1718) de 41	95	-	105	-	-	120	120	125	135	-	135	145	-	155	160	165	165	165	†		
∞ S. Scherrerin (1678-1709)	69	-	76	-	-	87	87	91	98	-	98	105	-	112	116	120	120	120			
ZOLLIKOFER Georg Leonhard[240] (1666-1719) de 172	90	-	104	-	-	117	122	128	135	-	150	156	-	168	172	176	176	160	170	†	
∞ U. Rietmännin (1646-1698)	62	-	72	-	-	81	84	88	93	-	103	108	-	116	119	121	121	110	117	-	
∞ M.F. Manhardin (1659-1736)																					
KUNKLER Daniel zum Steinen[56] (1658-1725) de 41	120	-	130	-	-	155	155	160	170	-	174	178	-	185	190	190	181	182	182	-	182
∞ J.M. Hochreutinerin (1657-1710)	70	-	76	-	-	91	91	94	99	-	102	104	-	108	111	111	106	106	106	-	106
∞ J.B. Spenglerin (1664-1722)																					
KUNKLER Andreas[68] (1661-1720) de 41	110	-	120	-	-	143	143	147	155	-	160	163	-	168	170	162	162	166	166	-	† 181
∞ J. Hartmännin (1653-1727)	70	-	76	-	-	91	91	94	99	-	102	104	-	107	108	103	103	106	106	-	115
SCHOBINGER Hieronymus[89] (1673-1735) de 67														38	40	35	42	49	58	-	87
∞ J. Liebin (?-1719)														44	47	41	49	57	67	-	101
∞ U. Zwickerin (1669-1731)																					
RIETMANN Michael[63] (1647-1726) de 45	148	-	145	-	-	148	146	150	155	-	155	155	-	157	157	158	150	150	150	-	150
∞ B.F. Hochreutinerin (1652-1736)	108	-	106	-	-	108	107	109	113	-	113	113	-	115	115	115	109	109	109	-	109
SCHERRER Jacob[30] (1661-1733) de 21						75	80	86	111	-	153	153	-	155	175	180	150	158	163	-	162
∞ E. Martin, Genève (1682)						48	51	55	71	-	97	97	-	99	111	115	96	101	104	-	103
∞ M.E. Scherrerin (1674-1740)																					
Hanimann Daniel[35] (1655-1706) de 24	115	-	117	-	-	120†	120		108	-	110	110	-	110	110	105	102	90	88	-	88
∞ U. Rainspergerin (1662-1742)	124	-	126	-	-	129	129		116	-	118	118	-	118	118	113	110	99	95	-	95
MEYER Hans Ulrich[72] (1679-1736) de 59														20	50	63	80	80	80	-	120
∞ D. Spenglerin (1675-1742)														22	54	68	87	87	87	-	130
WEGELIN Andreas[7] (1656-1742) de 3			45	-	-	43	45	52	63	-	75	80	-	93	109	152	158	161	187	-	100
∞ A. Zollikoferin (1667-1722)			32	-	-	36	38	44	53	-	63	67	-	78	92	128	133	135	157	-	84
KUNKLER Hans Jacob zum Handelshaus[59] (1664-1732) de 41	43	-	50	-	-	70	70	73	80	-	80	105	-	104	108	113	113	108	115	-	108
∞ U. Zollikoferin (1665-1743)	52	-	61	-	-	85	85	89	98	-	98	128	-	127	132	138	138	132	140	-	132
KUNKLER Lorenz[60] (1677-1735) de 55			16	-	-	18	18	20	30	-	55	63	-	75	80	88	88	88	100	-	105
∞ E. Scherrerin (1680-1752)			12	-	-	14	14	15	23	-	42	48	-	58	62	68	68	68	77	-	81
ZOLLIKOFER Niclaus zum Camel[238] (1678-1747) de 249																					140
∞ C.B. Schlumpfin (1664-1721)																					113
∞ S. Zollikoferin (1670-1735)																					
∞ A.M. Stehelin (1682-1766)																					
FITLER Hans Heinrich[17] (1671-1746 à Lyon) de 13																			100	-	100
∞ E. Gonzenbächin (1683-1760)																			82	-	82
ZOLLIKOFER Peter[241] (1659-1750) de 172	90	-	105	-	-	127	133	139	149	-	154	158	-	166	169	171	173	173	170	-	158
∞ A.E. Höggerin (1671-1718)	67	-	78	-	-	94	99	103	110	-	114	117	-	123	125	127	128	128	126	-	117
SCHLUMPF Paulus[149] (1652-1734) de 111	41	-	42	-	-	44	43	55	56	-	79	71	-	60	59	166	169	163	164	-	166
∞ C.B. Schobingerin (1664-1709)	32	-	33	-	-	35	34	43	44	-	62	56	-	47	46	131	133	128	129	-	131
∞ M. Scherrerin (1672-1753)																					
SCHLUMPF Paulus[166] (1682-1741) de 149			75	-	-	82	83	87	88	-	82	73	-	74	75	75	76	77	78	-	78
∞ E. Am Stein (1683-1752)			91	-	-	100	101	106	107	-	100	89	-	90	91	91	93	94	95	-	95
SCHLUMPF Daniel[179] (1691-1761) de 149														8	9	9	14	14	14	-	16
∞ M. Felsin (1693-1756)														38	43	43	67	67	67	-	76
FELS Casper[51] (1668-1752) de 43	47	-	55	-	-	68	72	78	84	-	90	93	-	98	98	96	92	106	108	-	99
∞ E. Höggerin (1674-1758)	52	-	61	-	-	76	80	87	92	-	100	103	-	109	109	107	102	118	120	-	109

25	26	27	28	29	1730	31	32	33	34	35	36	37	38	39	1740	41	42	43	44	45		1751	52	53	54	55		1761	62
-	100	100	100	100	-	112	112	†	90	85	85	85	‡‡																
-	94	94	94	94	-	106	106	-	85	80	80	80																	
-	191	191	221	221	-	245	245	-	245	245	†																		
-	115	115	133	133	-	148	148	-	148	148																			
-	112	92	92	90	-	74	74	-	88	85	79	72	70	70	†	13													
-	100	82	82	80	-	66	66	-	79	76	71	64	63	63	-	12													
-	210	500	500	500	-	500	500	-	500	500	500	500	503	503	-	503	500	500	500	500									
-	64	152	152	152	-	152	152	-	152	152	152	152	152	152	-	152	152	152	152	152									
†																													
-																													
-	158	‡‡																											
-	101																												
-	115	117	115	118	-	112	112	-	120	†																			
-	134	136	134	137	-	130	130	-	140																				
-	†130	131	132	130	-	135	135	-	20	20	20	‡‡																	
-	95	96	96	95	-	99	99	-	15	15	15																		
-	200	204	210	202	-	217	223	†	95	95	95	95	95	95	‡‡														
-	127	130	134	129	-	138	142	-	61	61	61	61	61	61															
-	73	73	73	73	-	73	73	-	73	73	73	72	72	72	-	44	‡‡												
-	78	78	78	78	-	78	78	-	78	78	78	77	77	77	-	47													
-	100	106	106	100	-	100	100	-	100	108†	71	57	57	56	-	50	‡‡												
-	109	115	115	109	-	109	109	-	109	117	77	62	62	61	-	54													
-	160	155	155	160	-	168	170	-	166	160	150	145	145	140	-	150	†												
-	134	130	130	134	-	141	143	-	139	134	126	122	122	118	-	126													
-	78	78	60	60	-	50	64†	-	60	66	66	65	60	60	-	55	55	‡‡											
-	95	95	73	73	-	61	78	-	73	80	80	79	73	73	-	67	67												
-	103	260	300	290	-	290	290	-	290†	300	300	300	300	300	-	300	300	300											
-	79	200	231	223	-	223	223	-	223	231	231	231	231	231	-	231	231	231											
-	140	140	140	140	-	140	100	-	100	33	33	33	33	33	-	34	34	34	34		†								
-	113	113	113	113	-	113	81	-	81	27	27	27	27	27	-	27	27	27	27										
-	100	100	100	160	-	160	160	-	180	190	190	200	200	200	-	200	200	150	150	150	†								
-	82	82	82	131	-	131	131	-	148	156	156	164	164	164	-	164	164	123	123	123									
-	115	115	115	115	-	100	100	-	100	100	100	100	100	100	-	94	92	92	90	102		†							
-	85	85	85	85	-	74	74	-	74	74	74	74	74	74	-	70	68	68	67	76									
-	172	173	175	183	-	189	193	-	203†	136	134	136	137	137	-	139	138	138	137	134		82	81		‡‡				
-	135	136	138	144	-	148	152	-	160	107	106	107	108	108	-	109	109	109	108	106		65	64						
-	83	84	85	90	-	92	94	-	76	111	123	120	121	119	-	103†	102	88	88	78		35		‡‡					
-	101	102	104	110	-	112	115	-	93	135	150	146	148	145	-	126	124	107	107	95		43							
-	18	19	19	25	-	31	32	-	34	70	127	104	105	102	-	101	100	99	98	99		98	99	90	-	90		28†	33
-	86	90	90	119	-	148	152	-	162	333	605	495	500	486	-	481	476	471	467	471		467	471	429	-	429		133	157
-	100	100	100	100	-	100	100	-	90	84	84	86	86	86	-	81	82	81	75	70		50†	6	6	-	3	†		
-	111	111	111	111	-	111	111	-	100	93	93	96	96	96	-	90	91	90	83	78		56	7	7	-	3			

B. DEUXIÈME GÉNÉRATION DE CONTRIBUABLES

contribuables B	1715	16	17	18	19	1720	21	22	23	24	25	26	27	28	29	1730	31	32	33	34	35	36	37	38	39	1740	41	42	43	44	45
WEGELIN Christoph 18 (1688-1774) de 7 ∞ B. Locherin (1698-1756) ∞ M. Krömmin (1706-1786)	60 16	60 16	52 16	60 19	- -	20 6,3	20 6,3	20 6,3	20 6,3	- -	- -	34 41	300 95	300 95	300 95	- -	300 95	300 95	- -	300 95	300 95	301 95	301 95	300 95	300 95	-	300 95	300 95	300 95	300 95	323 102
WEGELIN Christoph (1725-1807) de 18 célibataire																															
WEGELIN Andreas 27 (1720-1763) de 18 ∞ O. Schlumpfin (1727-1788)																															
WEGELIN Daniel Friedrich 144 (1751-1823) de 27 ∞ B. Rietmannin (1767-1812)																															
SCHLUMPF Niclaus 182 (1682-1764) de 121 ∞ M. Felsin (1696-1775)						6 59	10 95	12 119	12 119	-	-	36 35	36 35	36 35	39 38	- -	45 44	52 51	- -	58 57	52 51	56 55	60 59	63 62	69 68	- -	74 73	80 78	80 78	84 82	83 81
SCHLUMPF Caspar 337 (1732-1804) de 182 ∞ M. Schirmerin (1732-1811)																															
GIRTANNER Friedrich 41 (1697-1746) de 36 ∞ K. Zollikoferin (1700-1767)						9 6,1	9 6,1	40 27	40 27	- -	- -	41 28	40 27	40 27	40 27	- -	40 27	40 27	- -	35 24	35 24	35 24	35 24	35 24	30 20	-	48 32	48 32	51 34	54 36	62 42 †
HUBER Daniel 156 (1693-1775) de 110 ∞ A.B. Zollikoferin (1704-1774)							1 0,89	1 0,89	2 1,8	- -	- -	4 3,6	4 3,6	5 4,5	5 4,5	- -	8 7,1	8 7,1	- -	10 8,9	11 9,8	11 9,8	12 11	14 13	15 13	- -	17 15	19 17	23 21	26 23	26 23
BERNET Caspar 12 (1698-1766) de 8 ∞ H. Stehelin (1700-1743) ∞ A.B. Girtannerin												5 3,8	4 3,1	4 3,1	6 3,8	- -	6 4,6	6 4,6	- -	7 5,3	8 6,1	10 7,6	10 7,6	10 7,6	12 9,2	- -	25 19	33 25	55 42	70 53	80 61
ZOLLIKOFER Georg Leonhard 308 (1693-1773) de 241 ∞ E. Locherin (1701-1770)												45 161	300 1071	300 1071	300 1071	- -	300 1071	300 1071	- -	300 1071	300 1071	301 1075	301 1075	301 1075	301 1075	- -	301 1075	301 1075	301 1075	301 1075	301 1075
RIZ Daniel 27 (1702-1764) de 19 ∞ C. Steinmännin (17? -1765)														3 2,1	3 2,1	- -	4 2,7	4 2,7	- -	3 2,1	4 2,7	5 3,4	? ?	? ?	? ?	- -	? ?	? ?	? ?	28 19	31 21
SCHLATTER Caspar 44 (1700-1761) de 41 ∞ A.M. Zollikoferin (1709-1764)																	14 9,3	14 9,3	- -	19 13	23 15	23 15	26 17	34 23	38 25	- -	45 30	49 33	50 33	50 33	50 33
SCHLATTER David 80 (1738-1801) de 65 ∞ A. Zollikoferin (1735-1812)																															
SCHLATTER Caspar 82 (1735-1804) de 65 ∞ E. Schlumpfin (1737-1807)																															
SCHLATTER Michael 84 (1737-1810) de 65 ∞ M. Schlumpfin (1744-1766) ∞ M.M. Zollikoferin (1742-1808)																															
RIETMANN Jacob 89 (1702-1782) de 78 ∞ M. Scheitlin (1701-1754) ∞ A.B. Hochreutinerin (1700-1781)																		15 7,7	- -	18 9,2	19 9,7	20 10	22 11	23 12	25 13	- -	28 14	30 15	35 18	43 22	53 27
RIETMANN Anton 122 (1729-1795) de 89 ∞ M. Ehrenzellerin (1731-1771)																															
RIETMANN Pancraz 97 (1706-1775) de 79 ∞ E. Scheitlin (1712-1768) ∞ Ch. Schagenweilerin (1712-1771)																		6 3,1	- -	8 4,1	9 4,7	11 5,7	12 6,2	14 7,3	15 7,8	- -	18 9,3	20 10	25 13	33 17	43 22
RIETMANN Hans Jacob 128 (1745-1793) de 97 ∞ S. Huberin (1747-1817)																															
RIETMANN Anton 131 (1748-1794) de 97 ∞ A.C. Toblerin (1746- ?)																															
STEINMANN Hans Joachim 58 (1703-1792) de 31 ∞ W. Zornlin (1707-1768) ∞ S. Krömmin (1719-1798)																		2 2,2	- -	1 1,1	2 2,2	2 2,2	2 2,2	2 2,2	2 2,2	- -	3 3,3	4 4,4	5 5,5	9 10	11 12
STEINMANN Hans Jacob 79 (1735-1787) de 58 ∞ E. Wegelin (1739-1812)																															
STEINMANN Caspar 83 (1740-1823) de 58 ∞ Cl. Ehrenzellerin (1744-1806)																															
TOBLER Michael 71 (1703-1784) de 54 ∞ A.C. Kraissin (1706-1785)																		3 3,5	- -	5 5,9	6 7,1	8 9,4	10 12	13 15	14 16	- -	23 27	24 28	25 29	26 31	28 33
GONZENBACH Peter 17 (1701-1778) de 12 ∞ B.E. Zollikoferin (1709-1778)																					15 11	15 11	11 7,8	20 14	25 18	- -	38 27	38 27	38 27	38 27	32 23
GONZENBACH David 21 (1738-1810) de 17 ∞ E. Huberin (1746-1805)																															
† SCHERRER Heinrich 35 (1672-1736 à Lyon) cf. tableau A = forfait pour sa famille et ses descendants : 1736-1780																						260 100	260 100	260 100	260 100	- -	260 100	260 100	260 100	260 100	260 100
WETTER Jacob 125 (1712-1777) de 94 ∞ B. Wenigerin (1719-1799)																						1 0,88	1 0,88	1 0,88	1 0,88	- -	3 2,6	4 3,5	5 4,4	9 7,9	11 9,6
WEYERMANN Hans Ulrich 90 (1695-1774) de 61 ∞ J. Steinmännin (1693-1777)																								7 5,2	7 5,2	- -	8 6	10 7,5	13 9,7	18 13	25 19
WEYERMANN Hans Joachim 110 (1725-1761) de 90 ∞ U. Bernetin (1729-1785)																															
WETTER Leonhard 130 (1719-1794) de 94 ∞ U. Züblin (1719-1776)																											1 1	1 1	1 1	2 2,1	2 2,1
ZOLLIKOFER David 353 (1706-1777) de 251 ∞ S. Kunklerin (1706-1775)																											25 17	26 17	27 18	30 20	41 28
SCHLUMPF David 210 (1709-1800) de 172 ∞ M.E. Schlumpfin (1719-1797)																												9 5,2	9 5,2	15 8,7	18 10
ZOLLIKOFER Jacob 358 (1707-1789) de 242 ∞ B. Zollikoferin (1722-1780)																												22 33	23 34	23 34	22 33
KUNKLER Laurenz zur Kugel 104 (1716-1787) de 75 ∞ J. Scherrerin (1726-1796)																													13 8,3	13 8,3	13 8,3
NÄF Caspar (1703-1783) ∞ U. Abbenzellerin																														17 20	18 22
RIZ Heinrich 39 (1719-1789) de 22 ∞ V. Näfin (1725-1787)																															1 1,1
ABBENZELLER Bartholomé 125 (1716-1764) de 106 ∞ E. Schlumpfin (1730-1781)																															
BERNET Hans Joachim 10 (1725-1808) de 8 ∞ C. Ehrenzellerin (1727-1788)																															
BERNET Caspar 24 (1756-1821) de 16 ∞ J. Weyermann (1759-1805)																															
STAUDER Heinrich 85 (1724-1802) de 73 ∞ C.B. Wetterin (1723-1765) ∞ E. Kellin (1720-1796) ∞ C. ? (1740-1803)																															
ZOLLIKOFER Johannes 374 (1723-1778) de 297 ∞ R. Binderin (1727-1769) ∞ C.E. Yrer (1731-1788)																															
LUZ Bernhard von Lindau (1687-1767) ∞ E. Sulzbergerin																															
SCHLATTER Ulrich 75 (1730-1798) de 60 ∞ C. Bilwillerin (1730-1787) ∞ A.B. Friedrich (1740-1824)																															
VONWILLER Hans Conrad 124 (1726-1760) de 101 ∞ C. Hofmännin (1730-1800)																															
KELLIN Daniel 30 (1730-1789) de 20 ∞ H. Spekerin (1733-1805)																															
MERZ Johannes 94 (1716-1772) de 57 ∞ H. Bernetin (1714-1782)																															
SCHIRMER Hans Albrecht 95 (1734-1793) de 88 ∞ R.E.J. Heerin (1733-1794)																															
VONWILLER Christoph 126 (1728-1799) de 107 ∞ E. Stauderin (1735-1780) ∞ A.M. Straubin (1742-1798)																															
VONWILLER Ulrich 129 (1735-1808) de 80 ∞ A. Steinmännin (1733-1809)																															
WILD Hans 141 (1741-1829) de 97 ∞ W. Hausknechtin (1743-1804)																															
ZÜBLIN Georg Joachim 41 (1726-1802) de 30 ∞ B.T. Binklerin (1727-1800)																															
ZÜBLIN Hector 47a (1736-1794) de 30 ∞ J. Billerin (1733-1786)																															
FEHR Conrad zum Steinbock 108 (1733-1813) de 93 ∞ Züblin (1740-1814)																															
STRAUB Jacob 31 (1732-1806) de 28 ∞ U. Wenigerin (1740-1772) ∞ D.E. Huberin																															
KUNKLER Heinrich 121 (1747-1794) de 94 ∞ A.M. Egloff (1758-1824)																															
SCHEITLIN Leonhard 141 (1740-1818) de 69 ∞ W. Fehrin (1743-1793)																															
WARTMANN Christian 20 (1744-1808) de 13 ∞ S.D. Schlumpfin (1748-1802)																															
STEINLIN Caspar 17 (1740-1814) de 15 ∞ A.M. Stehelin (1736-1798) ∞ A.C. Toblerin (1746-1815)																															
MEYER Johann Jacob 88 (1744-1827) de 76 ∞ M.B. Wegelin (1749-1828)																															
ZYLI Hans Anthoni 37 (1747-1811) de 34 ∞ M.E. Zollikoferin (1749-1786) ∞ R. Zollikoferin (1751-1821)																															

1751	52	53	54	55	1761	62	63	64	65	69	1770	71		77	78	79	1780	81	82	83	84	85	86	87	88	89	1790	91	92	93	94	95
330	342	343	-	343	343	343	343	343	343	368	368	368	†	28																		
104	108	109	-	109	109	109	109	109	109	116	116	116		8,9																		
12	14	16	-	20	49	65	62	75	89	124	130	141																				
13	15	17	-	22	53	71	67	82	97	135	141	153																				
23	24	26	-	34	58	73 †	58	69	78	78	98	102		91	89	93	90	91	-	-	109	-	111	167	††							
25	26	29	-	37	64	80	64	76	86	86	108	112		100	98	102	99	100	-	-	120	-	122	184								
														26	27	38	37	44	-	-	59	-	61	68	121	128	-	116	-	-	93	
														38	40	56	54	65	-	-	87	-	90	100	180	188	-	171	-	-	137	
105	120	130	-	144	120	121	121 †	107	87	86	86	86	††																			
103	118	127	-	141	118	119	119	105	85	84	84	84																				
					7	40	11	33	39	47	50	50		200	257	257	257	257	-	-	?	-	157	157	157	154	-	154	-	-	194	194
					5,3	7,6	8,3	25	30	36	38	38		152	195	195	195	195	-	-	?	-	119	119	119	117	-	117	-	-	147	147
108	117	122	-	138	153	148	142																									
73	80	82	-	93	103	100	96																									
90	93	95	-	103	125	126	128	125	100	100	100	90	††																			
80	83	84	-	92	112	113	114	112	89	89	89	80																				
130	132	132	-	125	129	130	131	133	133 †																							
98	101	101	-	95	98	99	100	102	102																							
301	301	301	-	49	33	30	30	30	30	30	24	24				†																
1075	1075	1075	-	175	118	107	107	107	107	107	86	86																				
101	112	139	-	160	141	145	145	151 †	†																							
69	77	95	-	110	97	99	99	103																								
150	150	150	-	150	† 156	150		††																								
100	100	100	-	100	100	100																										
								50	63	70	72	70		106	106	106	106	106	-	-	125	-	175	175	175	175	-	175	-	-	175	175
								41	51	57	59	57		86	86	86	86	86	-	-	102	-	142	142	142	142	-	142	-	-	142	142
								200	200	200	200	200		500	500	500	500	500	-	-	500	-	500	500	500	500	-	500	-	-	500	500
								48	48	48	48	48		120	120	120	120	120	-	-	120	-	120	120	120	120	-	120	-	-	120	120
95	130	157	-	146	187	187	187	192	192	201	196	196		205	200	200	200	200	†††													
50	66	80	-	74	95	95	95	98	98	103	100	100		105	102	102	102	102														
					29	30	32	34	35	52	52	54		65	86	68	69	71	-	-	102	-	104	105	103	105	-	108	-	-	103	103 †
					41	42	45	48	49	73	73	76		92	93	96	97	100	-	-	144	-	146	148	145	148	-	152	-	-	145	145
97	143	124	-	115	181	181	194	198	191	200	196	189	†																			
50	74	64	-	60	94	94	101	103	99	104	102	98																				
												4		125	140	147	148	140	-	-	145	-	140	140	135	135	-	125	-	†		
												0,78		98	110	116	117	110	-	-	114	-	110	110	106	106	-	98	-			
												9		83	83	83	82	82	-	-	87	-	99	103	103	102	-	103	-	-	†	
												10		95	95	95	94	94	-	-	100	-	114	118	118	117	-	118	-	-		
40	41	40	-	43	74	76	80	85	88	94	94	94		96	96	99	100	101	-	-	106	-	111	122	105	105	-	107	†	-	27	28
44	46	44	-	48	82	84	86	94	98	104	104	104		107	107	110	111	112	-	-	118	-	123	136	117	117	-	119		-	30	31
					13	18	19	22	26	58	60	56		70	76	76	86	93	-	-	121	-	145	160 †	160	153	-	164	-	-	154	154
					14	20	21	24	28	64	67	62		78	84	84	96	103	-	-	134	-	161	178	178	170	-	182	-	-	171	171
					2	2	3	6	5	33	35	35		32	34	35	36	48	-	-	66	-	89	102	99	114	-	119	-	-	123	115
					3,7	3,7	5,6	[illegible]	93	61	65	65		59	63	65	67	89	-	-	122	-	165	189	183	211	-	220	-	-	228	213
37	40	41	-	47	61	65	68	73	75	82	81	80		95	96	98	100	101	-	-	† 116	††										
44	47	48	-	55	72	76	80	86	88	96	95	94		112	113	115	118	119	-	-	136											
50	50	50	-	50	65	65	67	75	84	110	110	110		360	360 ††																	
35	35	35	-	35	46	46	48	53	60	78	78	78		255	255																	
									2	28	28	30		1	19	407	360	360	-	-	360	-	360	360	360	360	-	360				
									0,82	12	12	12		4	79	168	149	149	-	-	149	-	149	149	149	149	-	149				
260	260	260	-	260	260	260	260	260	260	260	260	260		260	260	260	260															
100	100	100	-	100	100	100	100	100	100	100	100	100		100	100	100	100															
43	45	50	-	53	83	83	95	100	94	100	98	100		† 105	110	115	118	121	-	-	132	-	129	133	133	134	-	138	-	-	146	††
38	39	44	-	46	82	82	83	88	82	88	86	88		92	96	101	104	106	-	-	116		113	117	117	118	-	121	-	-	128	
95	105	120	-	132	131	133	133	134	134	138	134	135	††																			
71	78	90	-	99	98	99	99	100	100	103	100	101																				
15	17	20	-	31	142 †	154	160	165	178	203	198	198		191	192	184	185	186	-	-	189	††										
83	94	11	-	17	78	85	88	93	98	112	109	109		116	106	102	102	103	-	-	104											
22	23	24	-	27	80	80	83	93	94	102	88	88		99	88	77	80	83	-	-	110	-	115	120	125	121	-	125	-	-	†	
23	24	25	-	28	82	82	86	86	87	105	[illegible]	[illegible]		104	91	79	82	86	-	-	110		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-	[illegible]	-			
98	111	121	-	138	149	149	150	150	150	150	150	143		†																		
66	74	81	-	93	100	100	101	101	101	101	101	96																				
39	45	55	-	90	121	124	129	136	157	162	178	178		178	178	178	178	178	-	-	178	-	178	210	210	210	-	210	-	-	190	175
23	26	32	-	52	70	72	75	79	31	94	103	103		103	103	103	103	103	-	-	103	-	103	121	121	121	-	121	-	-	110	101
23	23	24	-	24	25	25	25	26	28	31	34	41		90	96	103	105	105	-	-	100	-	100	100	105	†						
34	34	36	-	36	37	37	37	39	42	46	51	61		134	143	154	157	157	-	-	149	-	149	149	157							
53	53	57	-	57	127	154	154	154	154	154	154	154		190	190	190	190	190	-	-	167	-	165	165 †	132	131	-	131	-	-	131	130
34	34	36	-	36	81	98	98	98	98	98	98	98		121	121	121	121	121	-	-	106	-	105	105	84	83	-	83	-	-	83	83
28	29	29	-	23	62	56	59	64	71	93	83	85		97	100	102	105	107	-	†												
34	35	35	-	40	63	67	71	77	86	112	100	102		117	120	123	127	129	-													
11	15	15	-	20	66	68	67	72	90	104	110	103		102	102	101	104	108	-	-	125	-	1	†								
13	17	17	-	23	75	77	76	82	102	118	125	117		116	116	115	118	123	-	-	142	-	11									
6	8	11	-	17	29	46	61 †	80	105	170	175	275		450	450	450	450	450 †	-	-	450	-	500	500	500	500	-	500	-	-	500	500
17	23	32	-	49	84	13	18	23	130	49	80	180		130	130	130	130	130	-	-	130	-	145	145	145	145	-	145	-	-	145	145
23	23	24	-	31	138	145	147	148	135	165	176	190		185	187	187	196	198	-	-	186	-	184	187	186	189	-	194	-	-		
13	13	14	-	18	79	83	84	85	78	95	101	103		106	107	107	113	114	-	-	107	-	106	107	107	109	-	111	-	-		
																12	28	28	-	-	36	-	110	125	132	143	-	175	-	-		
																14	32	32	-	-	41	-	126	144	152	164	-	201	-	-		
2	?	2	-	2	2	2	3	3	3	7	8	10		33	38	35	38	43	-	-	55	-	70	80	88	90	-	100	-	-	105	115
4.5	?	45	-	45	45	45	68	68	68	16	18	23		75	86	80	86	98	-	-	125	-	159	182	200	205	-	227	-	-	239	261
134	134	134	-	100	100	100	100	105	100						†																	
133	133	133	-	99	99	99	99	104	99																							
	60	65	-	75	100	100	100	100	100 †																							
	60	65	-	75	100	100	100	100	100																							
		4	-	9	31	33	33	35	39	50	53	59		78	80	83	88	90	-	-	94	-	100	105	107	105	-	110				
		[illegible]		13	43	46	46	49	54	69	74	-		108	111	115	122	125	-	-	131		139	146	149	146	-	153				
				6	† 78	89	94	100	100	108	108	100		93	90	76	76	75	-	-	43	-	40	40	40	39	-	39	-	-	39	39
				8,3	106	124	131	139	139	150	150	139		129	125	106	106	104	-	-	60	-	56	56	56	54	-	54	-	-	54	54
					11	14	18	25	28	40	43	46		60	63	66	72	75	-	-	108	-	125	130	136	120 †	-	137	-	-	148	155
					14	18	23	32	36	52	56	60		78	82	86	94	97	-	-	140	-	162	169	177	156	-	178	-	-	192	201
					109	125	137	146	152	150	150	150	†	150	150	150	150	150	-	-	150	-	150	150	150	150	-	150	†			
					75	86	94	100	104	103	103	103		103	103	103	103	103	-	-	103	-	103	103	103	103	-	103				
					5	18	18	21	19	40	40	40		155	203	206	213	220	-	-	250	-	260	260	265	265	-	231	-	†		
					3,5	13	13	15	13	28	28	28		108	141	143	148	152	-	-	174	-	181	181	184	184	-	160				
					25	30	30	45	50	80	110	112		102	99	93	100	110	-	-	100	-	120	125	132	137	-	150	-	-	150	145
					26	31	31	46	51	82	112	114		104	101	101	102	112	-	-	102	-	122	128	135	140	-	153	-	-	153	148
					5	6	6	12	15	28	28	29		44	48	53	60	62	-	-	78	-	86	93	93	96	-	100	-	-	105	140
					9,1	11	15	22	27	51	51	53		80	87	96	109	113	-	-	142	-	156	169	169	175	-	182	-	-	191	200
					1	?	1	1	4	2	2	2		15	17	20	23	25	-	-	43	-	55	65	75	85	-	105	-	-	128	130
					2,5		2,5	25	10	5	5	5		38	43	50	58	63	-	-	108	-	138	163	188	213	-	263	-	-	320	325
					1	1	2	3	5	19	22	23		37	39	39	47	54	-	-	83	-	91	97	109	117	-	138	-	-	132	133
					1,8	1,8	3,5	5,3	88	32	39	40		63	68	68	82	95	-	-	146	-	160	170	191	205	-	242	-	-	232	233
					1	2	3	35	37	43	45	46		64	69	73	83	93	-	-	120	-	150	176	200	220	-	240	-	-	250 †	
					1	2,1	3,1	36	38	44	46	47		66	71	75	86	96	-	-	124	-	155	180	206	227	-	247	-	-	258	
						9	9	10	12	23	30	30		79	88	94	93	99	-	-	148	-	154	154	200	300	-	300	-	-	300	300
						7,1	7,1	7,9	9,4	22	24	24		62	69	74	73	80	-	-	113	-	181	121	236	236	-	236	-	-	236	236
							6	8	18	23	35	38		65	74	79	83	87	-	-	93	-	102	106	112	113	-	117	-	-	116	117
							8,1	11	24	45	47	51		88	97	107	112	118	-	-	128	-	138	143	151	153	-	158	-	-	157	158
									44	54	54	100		108	111	110	108	108	-	-	100	-	98	98	95	93	-	93	-	-	† 110	80
									48	59	59	116		119	122	121	119	119	-	-	110	-	108	108	104	102	-	102	-	-	89	89
										10	5	5		13	24	24	26	28	-	-	36	-	50	77	88	90	-	105	-	-	165	176
										17	8,6	8,6		33	41	41	45	48	-	-	62		86	133	152	155	-	181	-	-	284	303
										4	1	3		10	11	12	30	46	-	-	96	-	110	150	150	150	-	150	-	-	150	150
										57	14	71		14	16	17	43	66	-	-	137	-	157	214	214	214	-	214	-	-	214	214
												26		72	81	93	116	166	-	-	250	-	237	375	415	415	-	403	-	-	400	375
												10		29	32	37	46	66	-	-	99	-	134	149	165	165	-	160	-	-	159	149
														33	38	45	55	63	-	-	75	-	90	110	110	110	-	120	-	-	175	175
														38	44	52	64	73	-	-	67	-	105	128	128	128	-	140	-	-	203	203
														13	16	18	20	22	-	-	31	-	47	50	54	88	-	100	-	-	131	143
														23	28	32	35	39	-	-	54	-	82	88	98	154	-	175	-	-	230	254

C. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS LA PREMIÈRE GÉNÉRATION FISCALE

Sources: *Archives de la Ville, Saint-Gall*

Steuerbücher (*St.*)
Stemmatologia Sangallensis (*Stemm. Sg.*)
Raggionenbücher (*Rb.*)

Sources imprimées:

Hans Jacob Leu, *Allgemeines Helvetisches, Eydgenössisches Oder Schweitzerisches Lexicon*, Zürich 1747-1765 (*Lex. Leu*)

● = négociant □ = activité inconnue *Corporation:* □ = inconnue T = tailleurs (*Schneider*) Td = tisserands (*Weber*) M = maréchaux (*Schmied*) N = *Notenstein* = association de bourgeois de la classe sociale supérieure, grands négociants surtout; sans caractère corporatif ni politique: sorte de confrérie née et fortifiée dans une communauté d'intérêts marchands, marquée par un exclusivisme croissant au XVIIIe siècle (A. Bodmer (1962).

NOM,	PRENOM, No généalogique (Stemm.Sg.)	Activité	Corporation	Remarques et références
AM STEIN	Hans Joachim 3, fils de 1	●	▭	Il s'agit probablement des Amstein venus de Bischofzell à St. Gall en 1684; commerce de toiles. Stemm. Sg.; W. BODMER (1960), p. 144.
FELS	David 43, de 39	●probablement	T	} Un David Fels et un Caspar Fels (les nôtres ?) figurent sous les raisons sociales : Peter Zollikofer & Caspar Fels (société commerciale); Zollikofer, Fels & Schlumpf. Rb. 839, 62 et verso.
FELS	Caspar 51, de 43	●probablement	T	
FITLER	Hans Heinrich 17, de 13	● à Lyon	N	Famille de négociants établis à Lyon. Stemm. Sg.; St. 1718-1745; H. LÜTHY (1959), p. 57.
HANIMANN (-RAINSPERGER)	Daniel	▭	T	
HOCHREUTINER	Georg Leonhard 58, de 42	▭	N	Mort à Rouen; enfants nés à Lyon et morts à Rouen. Stemm. Sg.
HÖGGER	Vve Sebastian 43	▭	T	
HÖGGER	Hans Jacob 44	●	T	Père des banquiers français; marchand manufacturier de toiles, "placé bien en vue dans la magistrature et le patriciat de négociants" à St. Gall : H. LÜTHY (1959), p. 170.
HÖGGER	Ruprecht 46, de 38	●	▭	A. BODMER (1962), p. 40.
KUNKLER	Daniel 56, de 41	●probablement	T	A. BODMER (1962), p. 40. } "grande famille lyonnaise de St. Gall, représentée aussi à Marseille" (début XVIIIe siècle) : H.LÜTHY (1961), p. 89.
KUNKLER	Johannes 58, de 41	● à Lyon	T	Rb. 839, 3; St. 1700.
KUNKLER	Hans Jacob 59, de 41	●	T	"Zum Handelshaus" : Stemm. Sg.; Rb. 839, 3.
KUNKLER	Andreas 55, de 41	▭	T	
KUNKLER	Laurenz 60, de 55	●	T	Rb. 839, 3.
KUNZ	Caspar 52, de 49	● à Lyon	M	Négociant-banquier à St. Gall et à Lyon (filiale à Lyon); failli en payement de Pâques 1715; établi banquier à Paris, rue Quincampoix: H. LÜTHY (1959), p. 138, 259; Rb. 839, 32; Stemm. Sg.
KUNZ	Sebastian 51, de 49	●	M	Négociant à St. Gall. Deux de ses fils travailleront dans la succursale française de la maison-mère: P. LEON (1969), p. 109, 113-114, 116.
KUNZ	Caspar 66, de 51	écrivain philosophe	M	Lex. Leu, XI, p. 257; Stemm.Sg.
MEYER	Hans Ulrich 72, de 59	▭	Td	
MEYER	Georg 70, de 59	● à Lyon	Td	Négociant à Lyon. St. 1700-1714; Stemm. Sg.; Rb. 839,6; H. LÜTHY (1959), p. 252, 336-337.
MEYER	Paulus 78 et Sara, de 70	●	▭	Rb. 839, 8.
RIETMANN	Michael 63, de 45	●	T(?)	Stemm. Sg.
SCHERRER	Caspar 28, de 17	▭	N	
SCHERRER	Hans Jacob 34, de 28	●	N	Rb. 839, 7.
SCHERRER	Heinrich 35, de 28	● à Lyon	N	Négociant à Lyon; Syndic de la Nation suisse. St. 1711-1735; Rb. 839, 7; H. LÜTHY (1959), p. 171; (1961), p. 331-332.
SCHERRER	Jacob Christoph 29, de 17	▭	N	
SCHERRER	Caspar 36, de 29	●	N	Stemm. Sg., Rb. 839, 86.
SCHERRER	Jacob 30, de 21	●	T(?)	Stemm. Sg.
SCHLUMPF	Caspar Erasmus 122	●probablement	Td	A. BODMER (1962), p. 40.
SCHLUMPF	Paulus 149, de 111	●	▭	Stemm. Sg.; Rb. 839, 1.
SCHLUMPF	Paulus 166, de 149	●	Td	Stemm. Sg.
SCHLUMPF	Daniel 179, de 149	●	N	Président du Directoire commercial Stemm. Sg.; Rb. 839, 1, 66; A. BODMER (1962), p. 40.
SCHOBINGER	Hieronymus 89, de 67	●	N	Stemm. Sg.; Rb. 839, 5.
WEGELIN	Andreas 7, de 3	●	M	Rb. 839, 4.
ZOLLIKOFER	Vve Georg Benedict 134, de 74	▭	▭	Fils de Sigmund, "Consigliere dei Magistrati Mercantile di Fiera", Bolzano. Stemm. Sg.
ZOLLIKOFER	Vve Bartholome 136, de 77	▭	▭	
ZOLLIKOFER	Félix 173, de 98	▭	N	
ZOLLIKOFER	Georg Leonhard 174, de 98	▭	N	
ZOLLIKOFER	Heinrich 242, de 174	●	N	Rb. 839, 63; Stemm. Sg.
ZOLLIKOFER	Georg Leonhard 240, de 172	▭	N	
ZOLLIKOFER	Peter 241, de 172	▭	N	
ZOLLIKOFER	Niclaus 278, de 249	▭	▭	
ZWICKER	Hans 24	●	T	Stemm. Sg.

Annexe VI

CAPITAL ET FILATURES DANS LES CANTONS DE SAINT-GALL ET D'APPENZELL

A. LES RICHES CONTRIBUABLES DE LA SECONDE GÉNÉRATION FISCALE

Sources: *Archives de la Ville, Saint-Gall*
Steuerbücher
Stemmatologia Sangallensis (*Stemm. Sg.*)
Raggionenbücher (*Rb.*)

Sources imprimées:
Adressbücher (*Adr.*)
1809: *Verzeichniss des Handelstandes nebst dem damit verbundenen Gewerbstande der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1809;
1812: *Adressbuch der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1812;
1819: *Adressbuch der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1819.

Nom Numéros généalogiques (Stemm. Sg.) du contribuable et de son père	Prénom Dates de naissance et de décès	activité	Corporation	activité du père	Raison sociale de l'entreprise où travaille le contribuable (les dates indiquent la durée de sa participation); activité	Références
APPENZELLER 125,	Bartholome de 106 (1716-1764)	négociant	Tailleurs	tisserand très modeste	1754-1764 BARTHOLOME APPENZELLER	Rb.839, 44,
BERNET 12,	Caspar de 8 (1698-1766)	tisserand et fabricant	Tisserands	tisserand	(1)	cf. Rb.839, 16 ter; 840, 143, 841, 175; 842, 164
BERNET 16,	Hans Joachim de 8 (1725-1809)	tisserand	Tisserands	tisserand	(1)	
BERNET[24]	Caspar de 16 (1756-1821)	négociant	Tisserands	tisserand	1781(?)-1822 CASPAR BERNET Jr, commerce et fabrication de mousselines ~1809-1817 BERNET GEBRÜDER, puis BERNET & Cie, filature Caspar[24] Bernet est aussi l'un des actionnaires de la Cie des mécaniques à Aler	Rb.841, 60, 842, 2 1804-41, 13; Ctr. 1809, 16, 2, 1812 Rb.1804-41, 22, Ctr.[27] 1809, 1812
FEHR 108,	Conrad de 93 (1739-1823)	fabricant puis négociant		négociant probablement (cf. Rb.840,[28])	1788-1801 FEHR ZUM STEINBOCK commerce et fabrication de mousselines	Rb.841, 184; 842, 7.
GIRTANNER 41,	Friedrich de 36 (1697-1746)	négociant en toiles	Tailleurs	teinturier	1717-1746 FRIEDRICH DE FRIEDRICH GIRTANNER	Rb.839, 68.
GONZENBACH 17,	Peter de 12 (1701-1779)	négociant	Tisserands		1726-1735 BION & GONZENBACH 1737-1753 GONZENBACH & SCHLUMPF 1753-1769 GONZENBACH, SCHLUMPF & SÖHNE	Rb.839, 66 cf 66 bis c; 840, 6.
GONZENBACH 21,	David de 17 (1738-1810)	négociant		négociant	entre en 1765 dans l'entreprise paternelle qui devient: 1769-1775 GONZENBACH, SCHLUMPF & Cie 1775-1795 DAVID GONZENBACH & Cie (en 1806, David place encore une commandite de 100.000 fl. chez ses fils et successeurs)	Rb.839, 66 ter; 840, 6, 13; 841, 10; 842, 15; 1804-41, 103
HUBER 156,	Daniel de 110 (1693-1775)	tisserand	Tisserands	tisserand		
KELLIN 30,	Daniel de 20 (1730-1789)	négociant	Tisserands	tisserand	1760-1762 DANIEL KELLIN 1762-1767 KELLY & SCHLATTER 1767-1789 DANIEL KELLY & Cie	Rb.839, 58, 1950, 840, 33 et 16, 841, 4.
KUNKLER 121,	Heinrich de 94 (1747-1794)					
KUNKLER 101,	Lauren z de 75 (1716-1787)	négociant agent consulaire de Hollande à Safi (Maroc)	Rickenstein	négociant à Lyon		Lüthy (1961) p. 90.

LUZ Bernhard (1687-1767)	negocient		pasteur		
MERZ 94, Johannes de 57 (1716-1772)	fabricant en soie	Tailleurs	négociant	1740-1768 JOHANNES MERZ (?)	Rb 839, 105
MEYER 88, Johann Jacob de 76 (1744-1827)	banquier			1781-1828 JOH. JACOB DE GEORG MEYER, commerce de coton et banque; société actionnaire (1815-1817) de la filature Bernet & Cie 1805-1828 GEORG DAVID MEYER & Cie J. JACOB 88 a placé une commandite de 15 000 fl. chez son fils Georg David	Rb. 841, 52 22; 842, 22; 1804-41, 149, 151. Adr. 1809, 1812, 1819.
NÄF Caspar de David (1703-1783)	tisserand puis boutiquier			1744-1761 CASPAR NÄF & H. JACOB DE H.J. EHRENZELLER 1761-1769 CASPAR NÄF	Rb. 839, 67; 840, 85.
RIETMANN 89, Jacob de 79 (1702-1782)	tisserand fabricant	Tisserands	tisserand	1755-1782 GEBRÜDER RIETMANN	Rb 839, 15 verso; 840, 138; 841, 180.
RIETMann 122, Anton de 89 (1729-1795)	tisserand fabricant et négocient	Tisserands	tisserand	jusqu'en 1789 il poursuit l'affaire de son père, sous la même raison sociale	
RIETMann 97, Pancraz de 79 (1706-1775)	tisserand puis fabricant	Tisserands	tisserand	1755-1773 GEBRÜDER RIETMANN	Rb. 839, 15 verso; 840, 138
RIETMann 128, Hans Jacob de 97 (1745-1793) RIETMann 131, Anton de 97 (1748-1794)	tisserand fabricant		tisserand et fabricant		
RITZ 27, Daniel de 19 (1702-1764)	tisserand fabricant	Tisserands	tisserand		
RITZ 29, Heinrich de 22 (1718-1789)	tisserand fabricant	Tisserands	tisserand	1754-1768 CHRISTOPH WEGELIN & SÖHNE 1768-1785 HEINRICH RITZ & SOHN	Rb. 839, 56, 114; 840, 12; 841, 11.
SCHEITLIN 111, Leonhard de 69 (1740-1818)	négocient		charron	1781-1804 LEONHARD SCHEITLIN Jgr	Rb. 841, 58; 842, 25; 1804-41, 183
SCHIRMER 95, Hans Albrecht de 88 (1734-1793)	negocient en toiles	Tailleurs	négocient en toiles	1760-1790 JOH. ALBRECHT SCHIRMER	Rb. 839, 39; 840, 68; 841, 84; 842, 106.
SCHLATTER 75, Ulrich de 60 (1730-1798)	tisserand fabricant	Tisserands	tisserand fabricant	1781-1796 ULRICH SCHLATTER XIr	Rb. 841, 178; 842, 175.

SCHLATTER 65, Caspar de 41 (1700-1761)	négociant	Tailleurs		1750 - 1761	CASPAR SCHLATTER	Rb 839, 116.
SCHLATTER 80, David de 65 (1738-1801)	négociant		négociant	1761 - 1804	CASPAR SCHLATTER (entreprise associant les deux frères)	Rb.839, 116; 840, 29; 841, 31; 842, 29
SCHLATTER 82, Caspar de 65 (1735-1804)	négociant					
SCHLATTER 84, Michael de 65 (1737-1810)	négociant			1799 - 1806	MICHAEL SCHLATTER & SOHN (Michael 84 et ses fils)	Rb.842, 31; 1804-41, 195.
SCHLUMPF 182, Niclaus de 121 (1692-1764)	négociant	Tailleurs		1722 - 1764	GEBRÜDER SCHLUMPF	Rb.839, 78.
SCHLUMPF 227, Caspar de 182 (1732-1804)	négociant		négociant	Caspar 227 travaille dans l'entreprise pekinette: 1764 - 1769 / 1769 - 1783	GEBRÜDER SCHLUMPF / GEBRÜDER SCHLUMPF & WEGELIN	Rb.839, 78; 840, 3; 841, 9.
SCHLUMPF 216, David de 172 (1709-1800)	négociant Syndic de la Nation Suisse à Lyon	Notenstein				
STAUDER 85, Heinrich de 73 (1724-1802)	meunier	Boulangers	boulanger			
STEINLIN 17, Caspar de 15 (1740-1814)	fabricant	Tisserands	tisserand	1781 - 1797	CASPAR STEINLIN ZUNFT MEISTER	Rb.841, 179.
STEINMANN 58, Hans Joachim de 31 (1703-1792)	tisserand fabricant	Tisserands	tisserand	1760 - 1767	Hans Joachim STEINMANN commerce et fabrication (textiles vraisemblablement)	Rb.839, 17 verso;
STEINMANN 79, Hans Jacob de 58 (1735-1787)	tisserand fabricant		tisserand fabricant	dès 1760 et 1766, ils travaillent dans l'entreprise pekinette - jusqu'à leur décès.		Rb.839, 17 verso; 840, 139; 841, 181.
STEINMANN 83, Caspar de 58 (1740-1823)	tisserand					
STRAUB 33, Jacob de 28 (1732-1806)	bouhquier	Tailleurs	bouhquier	1769 - 1789	Hans Caspar STRAUB JÜNGER (?)	Rb.840 81, 841, 93.
TOBLER 71, Michael de 54 (1703-1784)	tanneur		boucher			
VONWILLER 126, Christoph de 107 (1728-1799)	fabricant en soie	Notenstein	négociant	1756 - 1766 / 1767 - 1795	GEORG VONWILLER & SOHN / CHRISTOPH VONWILLER & Cie	Rb.839, 6, 135; 840, 46; 841, 32; 842, 37.
VONWILLER 129, Ulrich de 110 (1735-1808)	tisserand fabricant	Tisserands	tisserand	1781 - 1808	ULRICH DE CASPAR VONWILLER	Rb.841, 174; 842, 182.
VONWILLER 124, Hans Conrad de 101 (1726-1760)	tisserand		tisserand			

WARTMANN 30, Christian de 13 (1742-1808)	négociant			1767-1806	GEBRÜDER WARTMANN	Rb.839, 139; 840, 45, 841, 42; 842, 39.
WEGELIN 18, Christoph de 7 (1688-1774)	négociant			1715-1774	CHRISTOPH WEGELIN	Rb.839, 4; 840, 1.
WEGELIN Christoph de 18 (1725-1807)	négociant					
WEGELIN 27, Andreas de 18 (1720-1763)	négociant	Tisserands	négociant	1754-1763/1774	CHRISTOPH WEGELINS SÖHNE	Rb.839, 56; 840, 9.
WEGELIN 44, Daniel Friedrich de 27 (1751-1823)	négociant	Tailleurs	négociant	1792-1795(?)	WEGELIN RIETMANN & Cie	Rb.842, 41.
WETTER 125, Jacob de 94 (1712-1777)	tisserand puis fabricant	Tisserands		1765-1773	JACOB DE ULRICH WETTER	Rb.839, 129; 840, 145.
WETTER 130, Leonhard de 94 (1719-1794)	tisserand puis fabricant	Tisserands		1781-1794	LEONHARD WETTER & Cie	Rb.841, 191; 842, 185.
WEYERMANN 90, Hans Ulrich de 61 (1695-1774)	tisserand	Tisserands	boulanger probablement			
WEYERMANN 110, Hans Joachim de 90 (1725-1761)	tisserand		tisserand	1755-1761	HANS ULRICH WEYERMANN	Rb.839, 20 verso.
WILD 141, Hans de 97 (1741-1829)	blanchisseur		blanchisseur	1768-1796 1802(?)/09-1828	blanchisserie "zur Gelten" HANS WILD ZUR GELTEN commerce de toiles	Stemm. Sg. Rb.842, 43. 1804-41, 284. adr. 1819.
ZOLLIKOFER 305, Georg Leonhard de 241 (1693-1779)	négociant	Notenstein		1718-1754 1747-1754 1754-1755	PETER ZOLLIKOFER & CASPAR FELS ZOLLIKOFER, FELS & SCHLUMPF GEBRÜDER ZOLLIKOFER & Cie	A. BUDMER (1962), p. 40. Rb.839, 62 et 62 verso, 9 verso
ZOLLIKOFER 358, Jacob de 242 (1707-1789)	négociant			1737-1789	SCHOBINGER & ZOLLIKOFER	Rb.839, 5, 2; 840, 5, 841, 14.
ZOLLIKOFER 359, David de 251 (1706-1777)	négociant	Tailleurs	négociant (cf. Rb.839, 30)	1742-1755 1756-1763	DAVID ZOLLIKOFER(?) DAVID ZOLLIKOFER & MEYER(?)	Rb.839, 9.
ZOLLIKOFER 374, Johannes de 297 (1723-1778)	négociant	Notenstein		1749-1754 1754-1769	BARTHOLOME BINDER JOHANNES DE JOH. ZOLLIKOFER	Rb.839, 111, 70; 840, 12.

ZÜBLIN 47 a, Hector de 30 (1730-1794)	négociant fabricant		fabricant	1758-1759	HECTOR ZÜBLIN & SOHN	Rb.839, 19;
				1781-1794	HECTOR ZÜBLIN	Rb.841, 188; 842, 188.
ZÜBLIN 41, Georg Joachim de 30 (1726-1802)	négociant		fabricant	1758-1759	dans la même entreprise que son frère Hector	
				1770-1791	GEORG JOACHIM ZÜBLIN ELTER	Rb.840, 156; 841, 39; 842, 47.
ZYLI[37] Johann Anton de 34 (1747-1811)	négociant		négociant	1773-1811	CASPAR ZYLI expédition et affaires françaises	W. EHRENZELLER (1941), p. 1455; id. (1928) p. 65; Rb. 840, 39; 841, 19, 45; 842, 49; 1804-41, 333.

(1) Il est impossible d'identifier les deux frères (demi-frères, plus exactement) dans les les registres de commerce (Raggionenbücher). Il existe plusieurs entreprises Bernet et raisons sociales identiques; les mêmes prénoms se répètent de génération en génération dans cette famille; on ne sait à laquelle attribuer telle raison sociale

B. LES FILATURES DANS LES CANTONS DE SAINT-GALL ET D'APPENZELL, 1800-1850

Sources: *Archives de la Ville, Saint-Gall*

Steuerbücher
Stemmatologia Sangallensis (*Stemm. Sg.*)
Raggionenbücher (*Rb.*)

Archives d'Etat, Appenzell AR

Helvetik, 14, 5

Sources imprimées:

Actensammlung (*Acten*): *Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798-1803) im Anschluss an die Sammlung der ältern eidg. Abschiede*
Adressbücher (*Adr.*)
1809: *Verzeichniss des Handelstandes nebst dem damit verbundenen Gewerbstande der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1809;
1812: *Adressbuch der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1812;
1819: *Adressbuch der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1819;
1841: *Vollständiges Adressbuch [der Schweiz]. I. Abtheilung*, St. Gallen 1841.
Industrie – Patente der Baumwollen – Spinnerey – Gesellschaft in St. Gallen und der Mechaniker [John] Heywood und [James] Longworth – 15. Mai 1801 (*Ind.-Pat.*).

No	Lieu	Durée d'exploitation (1)	Fondateur(s) ou actionnaires	(2)	Profession du (des) fondateur(s) ou des actionnaires	Profession du père (3)	Etat de la fortune (florins) (4)	Fonds investis dans la filature	Remarques sur l'importance de la filature	Raison(s) sociale(s) (5)	Activités de l'entreprise (autres que filature)	Références
1	Herisau (AR)	(1785/90)– attestée 1801	SONDEREGGER et J.K. ENZ	App App	mécanicien				mécaniques inventées par Sonderegger			dreh. Etat, AR, Helvetia, 14, 5. G. RÜSCH (1944), p. 233. J.C ZELLWEGER (1835) p. 167.
2	am Rotbach (TR)	début XIXe s.							petit établissement			H. WARTMANN (1875), p. 310, n 3.
3	St. Gall	1801-1819	actionnaires connus: • DIRECTOIRE COMMERCIAL • GIRTANNER & WEGELIN (cf. filature n° 10a) • ZELLWEGER & Cie (cf. filature n° 6) • BERNET Caspar Jr. (cf. filature n° 8) • SCHERRER, WENIGER & ZOLLIKOFER (cf filature n° 7) • NÄF Christian (cf filature n° 4a)	Sg App Sg Sg Sg	entreprise commerciale (Sg) entreprise commerciale (AR) négociant entreprise commerciale (SG) marchand-fabricant	tisserand*	1776-86 60.000 1786-96 120 000 1796 ss 150 000 1789 ~53 000 1789 ~57 000 1791 70.000	5 mules (6) 5 mules 5 mules 3 mules 1 mule 1 mule	1800: 26 mules (= 5.300 broches) 120 personnes (without femmes et enfants) 1805: 8.000 broches	SOCIÉTÉ PAR ACTIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE MÉCANIQUES A FILER LE COTON (ou: COMPAGNIE DES MÉCANIQUES A FILER)		Stemm Sg GIRTANNER Daniel 52 WEGELIN Anton 41 WEGELIN Andreas 46 BERNET Caspar 24 Rb 841, 13; 842, 13; 1804-41, 95 acten, t. XV, p 15-49. ddr. 1809; 1812; 1819 Ind.-Pat. W BODMER (1960), p. 277. E DEJUNG, M RUOFF (1937), p. 2. W RAPPARD (1914), p 135 ss. St. Galler Fleiss. H. WARTMANN (1875), p 210-215, 227-231, 238-240, 248 250, 345, 380.
4a	Rapperswil am Stadtbach (SG)	1803-1808	NÄF Christian (17..-1822) de Hembarg (Toggenbourg), bourgeois de St Gall dès 1801 BRÄNDLIN Jakob (1775-1845) de Strafa (ZH), gendre de Näf (cf filatures n° 12 et 25)	Sg ZH	marchand-fabricant (actionnaire de la filature n° 3) apprentissage commercial / fabricant	aubergiste boucher			1803: 3.600 broches installées dans une modeste forge (machines importées)			ddr. 1841. W BODMER (1960), p 277 E HALTER (1958), p. 51. E HALTER (1962), p. 14-15 J M HUNGERBÜHLER (1852), p 68-69. W RAPPARD (1914), p. 149 St. Galler... Fleiss. G. STRICKLER (1919) p 99 ss W SULSER (1958), passim. H WARTMANN (1875), p. 309, 486, n. 1, 489.
4b		1808-1812	la filature est louée à Jakob BRÄNDLIN									
4c		1817-1850	l'établissement est racheté par: BÜRLIMANN Johann (1767-1854) de Richterswil (ZH) (cf. filatures n° 25 et 34)	ZH	apprentissage de fondeur de drap, tisserand puis fabricant, marchand (textiles), puis filateur	petit commerce de bois, batelier (modeste)			1817: 3.600 broches			
5	Trogen (AR)	1804 1814*	ZELLWEGER Johann Caspar	App	négociant, importateur de fils (actionnaire de la filature n° 3)	négociant (laisse 3 millions de fl. à sa mort 1800)			machines importées de l'étranger	ZELLWEGER & Cie	commerce	W BODMER (1959), p 45-72. W BODMER (1960), p. 277. W RAPPARD (1914), p. 150. H WARTMANN (1875), p. 215, n 3.
6	Goldach (SG)	1807- (attestée en 1813 encore)	Gebrüder TSCHUDI									W BODMER (1960), p. 279. St. Galler... Fleiss H WARTMANN (1875), p 309, 310.
7	St. Gall an der Steinach et Brühlgasse	1808-(1810)	WENIGER Michael (1763 - 1836)	Sg	négociant (actionnaire par Scherrer, Weniger & Zollikofer, du n° 3)	tisserand fabricant	1789-91 4.400 1794 7.600 1795 11.200		2 petits établissements	MICHAEL WENIGER (1809-1815), sans associés	commerce de mousselines et de filés de coton	Stemm Sg. WENIGER Michael 56 Rb. 1804-41, 270, 273 ddr. 1809; 1812. W SCHADLER (1953), p. 355 H WARTMANN (1875), p 486, n 3.
8	St. Gall Mange	(1809)-1817	Les deux frères: • BERNET-GIRTANNER Daniel zum Grünenhof (1754-1823) et	Sg	tisserand-fabricant et négociant	tisserand*	1789 22 800 1791 22.000 1794 19.600 1795 24.800				négoce de mousselines: DANIEL BERNET ZUM GRÜNENHOF (1805-1819)	Stemm. Sg BERNET Daniel 25

			. BERNET Gaspar Jr. (1756-1821)	Sg	négociant (actionnaire du n°3)	tisserand	1789 57.200 1791 70.000 1794 79.200 1795 96.800			BERNET GEBRÜDER Les 2 frères, séparés pour leurs autres affaires, se sont vraisemblablement associés entre 18 et 1814 pour une filature en commun. Société élargie en 1815: BERNET & Cie (liquidation dès 1817)	négoce de mousselines: CASPAR BERNET Jr (jusqu'en 1821/22)	Stemm. Sg BERNET Gaspar 24 MEYER Joh. Jakob 39 Rb 1804-41, 19, 22, 27. ddr. 1809; 1812; 1819. F. BERNET (1919), Stammbaum.
		1815-1817	dès 1815, les actionnaires suivants se joignent à eux:									
			. MEYER J. Jakob (1744-1817) . SCHERRER J. Jakob . HÜLSENBECK & Cie	Sg Sg	négociant, banquier		1791 48.000 1794 70.000	actionnaires pour un capital de 24.000 fl.				
9	Ebnat (SG)	(1810-1832)	SCHWEIZER Johannes	SG	marchand-fabricant	marchand-fabricant (fortuné)	devenu "riche"		l'établissement végète			H. EDELMANN (1957), p. 26ss. J.M. HUNGERBÜHLER (1952), p 66-7. St. Galler... Fleiss.
10a	St.-Gall an der Steinach "Spinnerei St. Georgen"	1810-1817	actionnaires:									Stemm. Sg. WEGELIN Andreas 46 WEGELIN Anton 41 Riss Joh. Christian 1 SULZBERGER Johann 1 Rb. 1804-41, 12, 95, 109, 199. ddr. 1809; 1812; 1819; 1841.
			. WEGELIN Andreas zum Granatapfel (1755-1823) . WEGELIN Anton zum blauen Haus (1759-?)	Sg Sg	les 2 frères ont une maison de commerce: Girtanner & Wegelin (actionnaire du n°3)	négociant *	1789-95 120.000					
			. Riss Joh. Christian (1756-1840), d'Allmegne, bourgeois de St. Gall dès 1799	Sg	négociant (mousselines)			1814-1818 la société par actions consiste en un fonds de 120.000 fl.		WEGELIN & Cie, ACTIENSPINNEREI ST. GEORGEN		150 Jahre J.J. Rieter (1947), p 49, 66 H.C. PEYER (1968), p. 112, 114. H. WARTMANN (1875), p. 484-486, 488.
			. SULZBERGER Joh. (1770-1832), de Freuenfeld (TG), bourgeois de St. Gall dès 1798	Sg	négociant (mousselines)							
			. LOOSER Elias		négociant (filés)							
			. J.C. & G.A. BÄRLOCHER & fils		commerce de draps							
			. J.J. RIETER (1762-1826)	ZH	négociant, filateur							
			. M. WENIGER (renseignement incertain)	Sg	négociant							
10b		1818/20-	l'établissement est racheté pour 80.000 florins par:									
			J.J. RIETER & Cie (cf. filatures n° 11 et 22)	ZH	maison de commerce (importation de coton) et de filature		1818-20: J.J. Rieter place, sous la raison sociale J.U. Graf, une commandite de 50.000 fl dans les filatures 10b et 22. Dès 1821: 60.000 fl. 1842: la participation de Rieter (successeur) s'élève à: 108.165 fl.		1818/20: v 6.000 broches 1836: 7.116 broches	JOH. ULRICH GRAF (maison de commerce chargée de gérer la filature 10b) Dès 1823: BAUMWOLLSPINNEREYEN IN BÜCHENTHAL & ST GEORG (cf. n° 22)	commerce (mousselines, filés)	
11	St. Gall dugarten et Schönthal	1811-1817	GRAF Joh. Ulrich (1775-1841), de Elgg (ZH)	ZH	négociant et filateur			Rieter fournit, en commandite, la 1/2 du capital, soit: 1810-12: 20.000 fl. 1812-16: 50.000 " 1816-17: 40.000 "	23 cardes 4 tirages 30 métiers à filer	JOH. ULRICH GRAF (seul de 1805 à 1806; dès 1806, J.J. Rieter & Cie y place des commandites. Dès 1814, elles sont destinées surtout à la filature (10b; 11; 22))	commerce (mousselines, filés)	Rb. 1804-41, 109. ddr. 1809; 1812. 150 Jahre J.J. Rieter (1947), p 35, 47 H.C. PEYER (1968), p. 114. St. Galler... Fleiss. H. WARTMANN (1875), p 310.
			RIETER Joh. Jakob (1762-1826), de Winterthour (ZH)	ZH	négociant et filateur							
12	Rapperswil (SG)	1811-	Les frères:									ddr. 1841. E. HALTER (1962), passim. H. WARTMANN (1875), p. 487, 488, 489, n. 1.
			. BRÄNDLIN-NÄF Jakob (1775-1845)	ZH	apprentissages commerciaux et en fabrique; marchands fabricants, filateurs (cf. filatures n° 4 et 25)	aubergiste et boucher		Le capital nécessaire est fourni grâce à l'héritage d'un grand-oncle, soit: 200.000 fl. servant de "base financière" à l'entreprise	1813: 12 métiers 1819: 4.000 broches 1828: 8.000 " canalisations et logements pour ouvriers 1832-39: 14.000 br. 1839: transformation en filature de fils 1845: 17.000 br.	Un contrat lie les 4 frères pour 10 ans (1811-1821), reconduit ensuite. En 1833, ils fondent avec Hurlimann la filature d'Uznaberg (cf. n° 25).		
			. " Heinrich (1777-1848)	ZH								
			. " Rudolf (1780-1837)	ZH								
			. " Johannes (1783-1860) de Stäfa (ZH)	ZH								

13	St.-Gall an der Steinach	signalée en 1812 et 1819	**BERNET J. Joachim** (1767-1834)	Sg	tisserand fabricant	tisserand-fabricant (modeste)			petit établissement	JOH. JOACHIM BERNET ZUM LÖWEN (1809-1834)	commerce (mousselines, coton)	Rb. 1804-41, 28 Adr. 1809; 1812; 1819. F. BERNET (1913), Stammbaum. H. WARTMANN (1875), p. 485.
14	St.-Gall	signalée 1812	**FEHR Joh. Conrad**	Sg						JOH CONRAD FEHR (1806-1830)	commerce, fabrication (mousselines, coton)	Rb. 1804-41, 76 Adr. 1809; 1812; 1819.
15	St.-Gall	signalée 1812	**GIRTANNER Friedrich** (1765-1857)	Sg	négociant	négociant				FR. GIRTANNER & Cie (1789-1820)	banque, change; commerce de filés, coton, denrées coloniales	Stemm. Sg. GIRTANNER Fr.[64] Rb 842, 14; 1804-41, 93. Adr. 1809; 1812; 1819.
16	St.-Gall	signalée 1812	**GONZENBACH & Cie**, soit: • David (1738-1810) et fils: • Joh. David (1777-1842) • Carl August (1779-1851)	Sg Sg Sg	négociants	négociant *	1789-91 144.000 1794-95 184.000			GONZENBACH & Cie (1796-1820)	commerce, fabrication (mousselines, filés lins, cotons)	Stemm. Sg., GONZENBACH Dav.[21] Rb 842, 15; 1804-41, 103-104. Adr. 1809; 1812; 1819
17	St.-Gall	signalée 1812	**OBERTEUFER Joh. Jakob** (1780 - ?)	Sg	apothicaire mécanicien	apothicaire			petit établissement	JJ OBERTEUFER (1810 1813)		Stemm Sg OBERTEUFER J.J.[6] Rb. 1804-41, 164; Adr. 1812. H. WARTMANN (1875), p. 485
18	St.-Gall	signalée en 1812 et 1819	**SCHEITLIN & Cie**, soit: • SCHEITLIN Rudolph (1786-1840) • BINDER Rudolph, de Buhler (AR) • DALLER-FELS Christian • BORY Louis	Sg App	négociant	armurier				SCHEITLIN & Ce (1810 1817) puis: RUDOLF SCHEITLIN (1817-1826) sans associés	commerce et fabrication (mousselines)	Stemm Sg. SCHEITLIN Rud.[169] Rb. 1804-41, 199 Adr. 1812, 1819.
19	St.-Gall	signalée 1812 - (1814)	**WETTER Joachim** (1764-1836)	Sg	fabricant	tisserand	1789 1.600 1791 2.000 1794 2.800 1795 3.200			JOACHIM WETTER (1805-1814)	fabrication de mousselines	Stemm. Sg. WETTER Joachim[171] Rb 1804-41, 224, 278. Adr. 1809-1812.
20	Schönengrund (AR)	1813-										H. WARTMANN (1875), p. 310, n. 3.
21	Lichtensteig (SG)	1816-	**MARTY Aloïs** (? - 1835), de Schwytz et associés: • SCHWEIZER Joh. • WIRTH-GEMPERLE • WÜRTH J.		maison d'exportation de cotonnades				1816 ~ 4 000 broches 1826: 7 000 "	ALOÏS MARTY (jusqu'en 1828) SCHWEIZER, WIRTH & Cie (1828-1841) WIRTH-GEMPERLE (1841 1856)	commerce de coton en gros	Adr. 1841. H. EDELMANN (1944), p. 45. J.M. HUNGERBÜHLER (1852), p. 100. St. Galler... Fleiss H. WARTMANN (1875), p. 486, n. 2 et 487.
22	St.-Gall an der Steinach "Spinnerei Buchenthal"	1817 -	**J.J. RIETER & Cie** (cf. filatures n° 10b et 11)	ZH	entreprise de filature et de commerce		coût de construction: 68.500 fl. Pour les activités de filature, J.J. Rieter place, sous la raison sociale J.U. Graf, des commandites de: 1816-17: 40.000 fl. (cf. filature n° 11) 1818-20: 50.000 " (" " 10b et 22) 1821-23: 60.000 " 1842: la participation de Rieter (successeur) s'élève à 137.896 fl.		1817: 8.052 broches 1821: 8.436 " puis modernisation 1836: 9.072 broches	JOH. ULRICH GRAF Dès 1823: BAUMWOLLSPINNEREIEN IN BUCHENTHAL UND ST. GEORGEN (les 2 filatures de J.J. Rieter - n° 10b et 22 - sont gérées simultanément en commun avec J.U. Graf)	commerce (mousselines et filés)	Rb. 1804-41, 58, 109, 110. Adr. 1819, 1841. 150 Jahre J.J. Rieter (1947), p. 47, 49, 66. St Geller. Fleiss. H. WARTMANN (1875), p. 484-485.
23	Sornthal près Hauptwil (SG)	1823 -	**STAUB Joh. Heinrich**, de Hombrechtikon (ZH) **HONEGGER Heinrich**, de Stäfa (ZH) **WÄLTI Rudolf**, de Richterswil (ZH)	ZH ZH ZH	maison de commerce				1826: 7.776 broches ~1845: 8.100 "	STAUB & HONEGGER (1817-1838) dès 1838: HONEGGER & WÄLTI	achat et vente de cotonnades en commission; tissage couleurs, tissage mécanique	Rb. 1804-41, 233. Adr. 1819, 1841. St Geller... Fleiss H. WARTMANN (1875), p. 486-487.

24	Neckerthal près Brunnadern (SG)	1833- ?							1833: petite filature 1866: 5.992 broches	ALTHER-BAUMGARTNER (dès 1828). Filature rachetée ensuite par RASCHLE, Wattwil		Rb 1804-4, 2. Adr. 1841. H WARTMANN (1875), p. 488.
25	Uznaberg près Uznach (SG)	1833-	HÜRLIMANN Johann, de Richterswil (ZH) (cf. filatures n° 4c et 34) Gebrüder BRÄNDLIN (cf filatures n° 4a,b et 12)	ZH ZH	filateur et fabricant filateurs	marchand de bois, batelier aubergiste boucher		132.000 fr. suisses 132.000 " " capital 1836: 440 000 " "	1833: 8.000 broches 1836: 24 480 "	SPINNEREI AM UZNABERG		Adr. 1841. W SULSER (1958), passim. H. WARTMANN (1875), p 488.
26	Murg (SG)	1836-1861*	BLUMER Othmar (1788-1865), de Glaris			indienneur négociant		capital actions: 350.000 fr. 1837: 400.000-	1836: 22.500 broches 1838: 400 ouvriers	GEBRÜDER BLUMER (sous régie de Forcart-Weiss & fils, Bâle)	tissage mécanique	Adr. 1841. A JENNY-TRUMPY (1902), p. 237 W P. TROXLER (1973), p. 95.
27	Niederuzwil (SG)	1836/37-	NAEF Matthias (1792-1845) d'Oberuzwil (Toggenbourg)	SG	tisserand (modeste)	tisserand (ruiné)		financement par hypothèque	1837: 4.080 broches 1846: 7.344 " 120 ouvriers		fabrication de cotonnades (blanc et couleurs), tissage jaquard, teinture, apprêt	J.M HUNGERBÜHLER (1852), p 103. F. OTTO (1881) passim. H. WARTMANN (1875), p. 288. O. WIDMER (1935/36), passim.
28	St.-Gall an der Steinach	1837/39-	actionnaires inconnus .. (gérance: M Weniger & Cie jusqu'en 1841, puis Dr Rist)						1839: 8.160 broches 1860/61: 10.506 "	BAUMWOLLSPINNEREI AN DER STEINACH		Rb. 1804-4, 308. Adr. 1841. H WARTMANN (1875), p. 488.
29	Ebnat (SG)	signalée 1841 - 1869*	BRUNNER Heinrich	SG					2.300 broches (?)		commerce de tissus blancs et fils de coton	Adr. 1841. H. WARTMANN (1875), p. 487, n 1
30	Brunnadern (SG)	signalée 1841 - années 1860	BRUNNER Jakob	SG					2.500 broches			Adr. 1841. H. WARTMANN (1875), p. 487, n 1
31	Buchs (près Grabs) (SG)	signalée 1841	HILTI David von Paravicini	SG					500 broches		denrées coloniales et fonte	Adr. 1841. H WARTMANN (1875), p 487, n 1
32	Spreitenbach près Brunnadern (SG)	signalée 1841 - années 1860*	LENGGENHAGER Ulrich	SG					3.000 broches		fabrication de cotonnades en blanc et en couleurs	Adr. 1841. H. WARTMANN (1875), p 487, n 1
33	Ainzenwyl (SG)	signalée 1841 - 1870 *		SG					2.300 broches puis 3.624 "	STUCKI & WETTER		Adr. 1841. H. WARTMANN (1875), p 487, n 1
34	Repperswil (SG)	1846-	HÜRLIMANN Johann (cf. filatures n° 4c et 25)	ZH	filateur et fabricant	marchand de bois batelier			1846: 12.000 broches 1850: 18 000 " 1854: 23 700 "		tissage mécanique et teinture	W. SULSER (1958), passim. H. WARTMANN (1875), p. 309, 486, n. 1, 489.

(1) Les dates incertaines sont entre parenthèses. La présence d'un astérisque dans cette colonne signifie qu'un incendie a détruit la filature.

(2) Sg = Bourgeois de la ville de Saint-Gall
SG = Autres Saint-Gallois (ressortissants du canton)
App = Appenzellois
ZH = Zurichois

(3) Si le père du fondateur d'une filature se confond avec un contribuable de l'échantillon étudié plus haut (payant un impôt de 100 florins ou plus par année), cette colonne l'indique par un astérisque.

(4) Chaque fois que l'on connaît pour un filateur, bourgeois de Saint-Gall, l'impôt dont il s'acquitte envers le fisc de la ville, on indique ici le niveau approximatif de sa fortune à la fin du XVIIIe siècle.

(5) Il peut s'agir de la raison sociale soit de la filature proprement dite, soit de l'entreprise (maison de commerce par exemple) qui a fondé cette filature et qui l'"abrite". Cette rubrique contient aussi diverses remarques sur les modifications intervenues dans les raisons sociales, sur les associés, gérants, commanditaires.

(6) Les actionnaires peuvent souscrire au financement initial à raison de 1, 2, 3, etc. mules, assortiments de machines complets ou incomplets, dont ils deviennent propriétaires. Selon W. E. RAPPARD, l'achat de 5 mules et pièces accessoires équivaudrait à une somme de 32 000 livres de France.

L'équipement technique se présente ainsi:

40 mules à 204 broches à	Livres de France	4 800	=	192 000
16 machines à carder à	"	1 600	=	25 600
8 mécaniques dites "grosse filature"	"	2 000	=	16 000
6 mécaniques dites "tirage" à	"	1 600	=	9 600
pièces accessoires				10 000
				253 200

Annexe VII

IMPÔT SUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (HANDELS- UND GEWERBSABGABE)

Appenzell Rhodes-Extérieures. 1801-1802

Le document fiscal cité dans le chapitre VII (pp. 177-178, notes 81, 82) est conservé aux *Archives d'Etat d'Appenzell AR*, à Herisau (*Helvetik*, 14, 5, *Verzeichnis der Handels- und Gewerbepatente*).

C'est en 1801 que débute l'enquête devant servir à la perception de l'impôt; les listes sont généralement closes à la fin de l'année ou au début de 1802. Les colonnes en sont remplies avec une ardeur qui n'a d'égale que l'ardeur industrieuse qu'elles décrivent. Le travail est fait avec soin; les autorités municipales exercent leur haute surveillance et s'assurent qu'«aucun bourgeois ne manque».

La contribution se mesure à l'importance des capitaux engagés dans une exploitation, selon le tarif suivant (environ 1‰):

sont exemptées de l'impôt les affaires absorbant moins de 1000 fr. (en principe)

pour un capital de	1000 à 2000	fr., la patente coûte	2 fr.
	2000 à 3000		3
	3000 à 4000		4
	4000 à 6000		6
	6000 à 10 000		10
	10 000 à 15 000		15
	15 000 à 20 000		20
	20 000 à 30 000		30 etc.

(Voir la *Loi financière du 15 décembre 1800*, publiée dans *Actensammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798-1803)*, vol. VI, Bern 1897, pp. 458 ss., notamment pp. 461-462).

Ce document permet de recenser le nombre et l'importance approximative des entreprises textiles des Rhodes-Extérieures. Voici, en ce qui concerne l'activité cotonnière, un extrait de ces listes pour quatre communes, ainsi qu'un résumé statistique pour l'ensemble du dossier.

A. EXTRAIT

Begehrte und zuerkannte Patenten in der Gemeinde Büehler Distrikt Teüfen Büehler

Namen und Vornamen der Begehrenden, und Handlungs=Firma.	Gewerbsart und Datum der Errichtung, und besondere auf den Preis der Patenten Einfluß habende Umstände.	Summe der in der Handlung liegenden Fonds, Wichtigkeit des Gewerbes, Preis und Dauer der begehrten Patenten.	Von dem Ausschusse bestimmter Patentpreis.	Berichti= gung von Seiten der Experten.	Patenten= Bewilligung Preiß.
Hs Ulrich Zürcher N 2	Muslein* Fabrikant. Mitelmäßiger Gewerb mit 36 Weber.	Laut Angab = 6 000 liber. Begert ein Padent nur ein Jar also bis lten Jener 1802.	6 frank.	8	8
Christian Roller in N 3	Muslein Fabrikant von kleiner Fabrikazien. 12 beiß 15 Weber.	Seine Abgab = 5 000 liber. Begert ein Padent nur ein Jar also.	5 frank.	6	6
Jacob Fäsler in N 58	Muslein Fabrikant von mitlerem Verkehr. Von 30 Weber.	Seine Angab 6 000 liber. Begert ein Padent beiß auf den lten Jener 1802.	6 frank.	8	8
Rudolf Heinder in N 13	Muslein Fabrikant von mitlerer Größeÿ. 30 Weber.	Laut Angab 10 000 liber. Begert ein Padent beiß den lten Jener 1802.	10 frank.	16	16
Johanes Höhener in N 6	Kleiner Gewerb von 4 Weber.	Die Angab 2 000 liber. Begert ein Padent beiß den lten Jener 1802.	2 frank.	4	4
Jacob Sondereger in N 9	Ein Stikerÿ. Ein kleiner Gewerb. 8 beiß 10 Weber.	Laut Angab 2 000 liber.	2 frank.	4	4
Johanes Grueberman	Ein kleirer Fabrikant in der Fürschau N 14. 9 Weber.	Laut Angab 1 000 liber. Begert ein Padent beiß den lten Jener 1802.	1 frank.	2	2
Leonhart Tobler	Ein kleiner Fabrikant in N 57 im Mempfell. 8 Weber.	Begert ein Padent für den fond von 1 000 liber für ein Jar beiß den lten Jener 1802.	1 frank.	2	2
Jacob Obertesfer	Ein Haußhaltungs Fabrikant N 145. 3 Weber.	Angegeben 1 000 liber. Ein Padent bis lten Jener 1802.	1 frank.		1
Gebrüeder Starke	Ein Haußhaltungs Fabrikazien in N 89. 8 Weber.	Angegeben 800 liber. Begert ein Padet für ein Jar a lten Jener 1802.	24 x	1	1
Johanes Höhener Jung	Fabriziert mit 2 Weber in N 22.	Angegeben 800 liber. Begert ein Padent für 1801.	24 x	1	1
Jacob Holl	Ein Haußhaltungs Fabrikant ein N 68. Muslein. 4 Weber.	Seine Angab = 600 liber. Begert ein Padent nur 1801.	24 x	1	1
Jacob Bruederer	Ein unbedäteter [unbedeutender] Fabrikant. Hat nur 2 Weber in N 16.	Seine Angab = 300 liber. Begert ein Padent nur 1801.	24 x	0	0
Hs Jacob Mettler	Ein Weber auf eigene Rechnung in N 50. 2 Weber mit einer	Seine Angab 300 liber.	24 x	0	0
Jacob Langeneger	Ein Weber auf eigene Rechnung in N 25. 2 Weber nur Man und Frau.	Seine Angab 200 liber.	24 x	0	0
Ulrich Schester	Ein Haußhaltungs Fabrikant in N 90. 3 Weber.	Seine Angab 300 liber.	24 x	1	1
Hs Ulrich Zürcher	Ein Feilträger in N 47.	Laut Angab 500 liber.	24 x	0	0
Barbara Zürcherÿ	Haußhaltungs Fabrikant in N 81. 3 Weber.	Angab = 300 liber. Verlangt ein Padent nur ein Jar beiß 1802.	24 x	1	1
Johanes Taner	Verlangt zu fabrizieren in N 76. 3 Weber.	Seine Angab = 400 liber. Verlangt ein Padent beiß lten Jener 1802.	24 x	1	1
Ulrich Beinder	Ein kleiner Fabrikant in N 95. 8 Weber.	Angab = 2 000 liber. Verlangt ein Padent beiß 1802.	2 liber	4	4
Jacob Hörller	Ein ser kleiner Fabrikant in N 19. 5 Weber.	Angab = 500 liber. Verlangt ein Padent nur ein Jahr beiß 1802.	24 x	1	1

* Mousseline. L'orthographe est fantaisiste ("Musalinen", "Monsolina", "Monsulÿnen", "Mousuleÿnen" !)

Begehrte und zuerkennte Patenten in der Gemeinde Waldstadt — Distrikt Herisau — Waldstadt

Namen und Vornamen der Begehrenden, und Handlungs=Firma.	Gewerbsart und Datum der Errichtung, und besonders auf den Preis der Patenten Einfluß habende Umstände.	Summe der in der Handlung liegenden Fonds, Wichtigkeit des Gewerbes, Preis und Dauer der begehrten Patenten.	Von dem Ausschusse bestimmter Patentpreis.	Berichti=gung von Seiten der Experten.	Patenten=Bewilligung Preiß.
Johanes Schläpfer	Fabrikant in Musalinen seit 2 Jahren. Hat die Anzahl der Weber auf 6 eingeschränkt.	Angegebner fonds de f. 150. Verlangt ein Patent bis Jener 1802.	1	2	2
Johanes Starck	Fabrikant in Musallinen. Hat die Anzahl der Weber auf 8. Seit 3 Jahr. In Abgang.	Durch angeben an anvertrauter Ware begehrt ein Patent bis 1802 .	1	2	2
Hs Ullrich Schläpfer	Fabrikant in Bauwollen seit 7 Jahren in hier. Auf 10 Weber eingeschränkt.	Angegebner fonds 2 000. Begehrt ein Patent bis 1802.	2	4	4
Hs Ullrich Prisig	Fabrikant in Musallinen seit 2 Jahren in hier. Hat die Weber auf 4 eingeschränkt.	Nichts in fonds liegent. Durch anvertraute Waren begehrt ein Patent 1802.	1	2	2
Gottlieb Neef	Fabrikant in Musalinen seit 3 Jahren in hier. Auf 5 Weber. Sehr schlecht.	Durch anvertraute Begehrt ein Patent bis 1802.	1	2	2
Hs Jacob Roner	Fabrikant in Bauwollen seit 12 Jahren in hier. Hat die Weber auf 10 eingeschränkt.	Angegebner fonds fr. 3 000. Begehrt ein Patent bis A 1802.	3	4	4
Hs Cunrad Gschwind	Ein Handwerk von einer Zwernerÿ seit 6 Jahren.	Nichts in fonds liegent. Begehrt ein freÿ Pattent bis 1802	1	1	1
Friedrich Schedler	Fabrikant in Bauwollen seit 12 Jahren. Von 8 Weber.	Angegebner fonds fr. 2 000. Begehrt ein Patent bis 1802.	2	4	4
Lorentz Steng	Fabrikant in Musalinen seit einem Jahr. Von 4 Weber.	Dur anvertraute Waaren begehrt ein freÿ Pattent bis 1802	1	1	1
Johanes Signer	Fabrikant in Musalinen seit 2 Jahren. Mit 4 Weber. Sehr in Abgang.	Angegebner fonds fr. 1 000. Begehrt ein Patent bis 1802.	1	1	2
Johanes Frischknecht	Fabrikant in Musalinen seit einem Jahr. Nur 4 Weber.	Durch anvertraute Waren verlangt ein freÿ Patent.	1	1	1

Begehrte und zuerkennte Patenten in der Gemeinde Urnäschen — Distrikt Herisau — Urnäschen

Hs Ulrich Nabolohes	Febriciert Baumwohlnes Tücher. Nicht gar starck.	Angegebner fond 3 000 fr. Begert Patent bis 1802.	fr. 3	4	4
Johanes Frener	Gwerbet mit Baumwohlgarn in etwas.	Angegebener fond 2 000 fr. Begert ein Patent bis 1802.	fr. 2	2	2
Mathias Näf	Fabriciert Baumwohlen=Tücher. Hat die Anzahl von Weber auf eingeschränkt.	Angegebener fond 8 000 fr. Begehrt ein Patent bis 1802.	fr. 8	12	10
Hs Ulrich Signer	Fabricant in etwas Monsolina. Hat die Anzahl von Weber auf eingeschränkt.	Angegebener fond 3 000 fr. Begehrt ein Patent bis 1802.	fr. 3	4	4
Hs Jacob Frener Pref.	Fabriciert etwas in Baumwohlen Tücheren. Hat die Anzahl der Weber auf eingeschränkt.	Angegebener fond 2 000. Begehrte ein Patent bis 1802.	fr. 2	4	2
Joh. Jac. Weis	Fabriciert in etwas Monsolina. Hat die Anzahl der Weber auf eingeschränkt.	Angegebener fond 5 000 fr. Begehrt ein Patent.	fr. 5	6	8
Johanes Signer	Fabricirt mit etwas Baumwohlen Stücke u. etwas weniges Kleider-Laden.	Nicht erschunen [erschienen]. Fonds 2 000 fr. bis 1802.	fr. 2	4	4

[laissé en blanc dans le texte]

Begehrte und zuerkennte Patente in der Gemeinde Schönengrund — Distrikt Herisau — Schönengrund

Gregorius Bruner	Fabricant in Monsulÿnen. Hat die Anzahl der Weber auf 10 eingeschränkt. Febriziert in hier seit 1/2 Jahr.	Begert ein Patent bis 1802 von 1 000 Francken im fond.	2	2	2
Debus Graf	Etwas Fahrizieren im Baumwollen. Hat die Anzahl der Weber nicht bestimbt. Bald 1, bald 2, bald 3 und nichts festgesetz und noch dabeÿ etwas bachen.	Begert ein freÿ Patent bis 1802.	1	1	1
Friedrich Zellweger	Fabricant in Mousuleÿnen. Hat die Anzahl der Weber auf 6 eingeschränkt. Fabriziert in hier über die 20 Jahren.	Begert ein Patent bis 1802.	6	4	4
Hs Jacob Rohner	Fabricant in Mousuleÿnen. Hat die Anzahl der Weber auf 6 eingeschränkt. Fabriziert in hier über die 20 Jahren.	Begert ein Patent bas 1802.	4	4	4

B. RESUME STATISTIQUE

communes	total des exploitants	coton (1)	coton (2)	coton (3)	coton (4)	lin	branches auxiliaires (5)	indéterminé ou divers	commissionnaires (6)	maisons de commerce (7)	impôt moyen	capital par fabricant	nombre approximatif de tisserands par fabricant
Trogen	41		28		1	3	1			8	21,5	14 762	*
Speicher	99		80		2	1		13		3	8,6	4 839	*
Herisau	210	1	69		5		23	50	25	37	8,1	*	6-7
Urnäsch	7	1	2		4						4,9	3 571	*
Teufen	69		55	6			7	1			4,7	*	*
Wald	26		23			3					4,5	3 269	*
Heiden	26	2	17			5		2			4,1	*	*
Bühler	19		4	1				13	1		3,6	1 952	10
Wolfhalden	14		12			2					3,1	*	3
Schwellbrunn	28		2		21					5	3	*	5-6
Gais	38		36	1				1			3	*	10-11
Stein	11		9					2			2,9	2 014	6-7
Schönengrund	4		3		1						2,8	*	6
Rehetobel	32		30			2					2,7	*	6
Walzenhausen	3					3					2,7	*	*
Grub	5		3			2					2,5	1 080	*
Waldstatt	11	1	7		3						2,3	*	6
Reute	6		3			3					2	283	*
Lutzenberg	5		1			3	1				1,8	*	*
Hundwil	13		12					1			1,5	896	5
Oberegg	4		1			3					1	*	*
Total	671	5	397	8	37	30	32	83	26	53			

(1) Fabrication de filés (une seule filature mécanique: celle de H. U. Sonderegger à Herisau)
(2) Tissage de mousselines (allié parfois à la broderie)
(3) Broderie
(4) Autres cotonnades
(5) Blanchiment, apprêt, teinture, impression
(6) "Feiltrager" (ceux qui distribuent l'ouvrage aux tisserands)
(7) Certains négociants sont aussi fabricants - la distinction n'est pas nette. Cette colonne contient les entreprises désignées comme "Handlung" dans le document.
* Indications trop disparates (ou absentes), rendant le calcul de la moyenne irréalisable

Ont versé un impôt de				
1 franc	190 exploitants	24 francs	5
2	151	30	3
3	27	32	7
4	96	40	2
5	1	50	3
6	31	64	1
8	30	70	1
10	12	80	3
12	6	100	3
15	1	150	1
16	25	500	1
20	6		

Un certain nombre de fabricants recensés dans le document a été exempté d'impôt.

Annexe VIII

IMPRESSION, FILATURE ET TISSAGE MÉCANIQUE DANS LE CANTON DE GLARIS

A. LES FABRIQUES D'IMPRESSION DANS LE CANTON DE GLARIS

Les fondateurs (première moitié du XIXe siècle)

No (1)	Lieu	Durée d'exploitation	Fondateur(s) (2)	Canton d'origine	Métier du (des) fondateur(s) (3)	Métier du père	Métier du gd-père	Renseignements divers sur l'importance de la fabrique (4)	Activités autres que l'impression (5)	Références (6)
3	Mollis	1760-1837	**STREIFF** Fridolin[39] (1739-1817)	GL	coloriste ✱ V	(riche)	?	1821-35 : 200 ouvriers; production annuelle. 90.000 florins.		A. JENNY-T. (1902), p. 185, 367, 395.
5	Glaris	années 1790 - 1857	**STAUB** père et fils: Fridolin[18] (1735-1815) Joh. Heinrich[35] (1767-1841)	GL GL	? ?	meunier ?	meunier meunier	1811: 12 bâtiments (habitation et fabrique) = 12.700 florins		LAGL, Neues Archiv, L, Nr. 16c fol., fol. 43. A. JENNY-T. (1902), p. 190.
8	Glaris	1796-1835	**GLARNER** frères: Joh. Heinrich[66] (1769-1855) Fridolin[63] (1762-1849)	GL GL	(cf. n° 13) graveur de planches ✱	?	tondeur de drap	1816: agrandissement (nouveau bâtiment)		A. JENNY-T. (1902), p. 191.
9	Glaris	1797 - ?	**TRÜMPY** Egidius[218] (1768 - 1839)	GL	apprentissage dans la fabrique paternelle (propriétaire d'un alpage) ✱ V	indienneur à Lisbonne	tisserand de bas	1797: 7 tables 1811: bâtiments d'habitation et de fabrique : 8.600 florins années 1830: entreprise la plus importante du canton	activités commerciales dès les années 1830	LAGL, Neues Archiv, L, Nr. 16c fol., fol. 6. A. JENNY-T. (1902), p. 187, 418.
10	Ennetbühl	1806-1830	**FREULER** Daniel[35] (1745-1816)	GL	teinturier (propriétaire d'un petit atelier de teinture) ✱	teinturier	?			A. JENNY-T. (1902), p. 298.
11	Glaris	1812-1905	**BRUNNER** Hans Peter[63] (1777-1822)	GL	imprimeur d'indiennes (salarié) ✱ V	serrurier (sans ressources)	serrurier	• sans concession d'eau. Mise de fonds initiale grâce à son mariage. Forte expansion dès les années 1840 (plusieurs acquisitions de bâtiments). 1851: machine à vapeur	TF d'abord activités commerciales dès 1830/40	O. BARTEL, A. JENNY, III, p. 442. H. Brunner... (1860), passim. A. JENNY-T. (1902), p. 272, 299, 418.
12	Glaris	1817-1850	**TRÜMPY** Gabriel[223] (1772-1834)	GL	négociant (textiles) ✱ ancien associé dans n° 9	chirurgien	médecin	• dimensions modestes. 1850: liquidation, l'entreprise n'étant pas concurrentielle	TF teinture	A. JENNY-T. (1899), p. 189. A. JENNY-T. (1902), p. 272, 301, 396.
13	Glaris	1820-1836	**GLARNER** Joh. Heinrich[66] (1769-1855)	GL	graveur de planches ✱ imprimeur (cf. n° 8)	?	tondeur de drap	organisation défectueuse. 1836: liquidation		O. BARTEL, A. JENNY, III, p. 372, 388. A. JENNY-T. (1902), p. 302.
14	Schwanden	début années 1820 - 1828	**BÜHLER** Caspar		blanchisseur (propriétaire d'un atelier)	?	?	indiennage racheté en 1828 par P. Blumer & Jenny (entreprise n° 20)		O. BARTEL, A. JENNY, III, p. 449. A. JENNY-T. (1902), p. 338.
15	Glaris	après 1820 - 1840	**GLARNER** frères: Matthaeus[86] (1794-1874) Heinrich[80] (1790-1824)	GL GL	propriétaires d'un atelier de teinture; apparentés au milieu de l'indiennage	cordonnier et fabricant (frère de l'entrepreneur n° 13)	?	• moyens très modestes au départ l'entreprise périclite au cours de la crise de 1840	TF teinture	P. TSCHUDI (1931), p. 15. A. JENNY-T. (1902), p. 302.
16	Glaris	1823 - fin des années 1920	**STREIFF** Bartholome[49] (1758-1828)	GL	négociant (fondateur de la maison de commerce Luchsinger & Streiff)	négociant (cadet au service du Piémont)	?	agrandissement dès les années 1830 1836: séparation de la maison-mère, Luchsinger & Streiff.	TF pour la maison-mère, puis activités commerciales indépendantes (dès 1836)	O. BARTEL, A. JENNY, III, p. 434, 445. A. JENNY-T. (1902), p. 305, 356, 416.
17	Ennenda	1825 - ?	**TRÜMPY** frères: Jakob[71] (1808-1889) Joh. Balthasar[61] (1802-1840)	GL GL	pinceauteur, dessinateur ✱ graveur de planches; V imprimeur d'indiennes ✱ V	paysan (peu de ressources)	tailleur et négociant	• modeste épargne: 1 table au départ (écurie et lavoir public) 1830: capital fixe = 20.000 fl. (dont ~ 7.000 fl. de dettes) 1856/57: Jakob[71] ouvre une nouvelle fabrique (cf. n° 36)	TF puis activités commerciales dès 1830, lors de la fusion avec une maison de commerce: Barth. Jenny & Cie	A. JENNY-T. (1902), p. 242, 315, 321.
18	Glaris	1825-1872	**BLUMER** Joh. Heinrich[59] (1781-1859)	GL	teinturier (ouvrier, puis propriétaire d'un petit atelier de teinture) ✱	boucher	boucher	• mise de fonds initiale grâce à la vente de son atelier de teinture	TF pendant longtemps pour des firmes glaronnaises et zurichoises, puis activités commerciales indépendantes	O. BARTEL, A. JENNY, III, p. 455. A. JENNY-T. (1902), p. 358, 422.
19	Niederurnen	fin des années 1820 - ~1870	**STEINMANN** frères: Joh. Melchior[183] (1796-1875) Balthasar[174] (1785-1862)	GL GL	? ?	?	boucher	•	activités commerciales (dès 1833?)	O. BARTEL, A. JENNY, III, p. 457. A. JENNY-T. (1902), p. 352.

(1) Les numéros affectés à chaque exploitation correspondent à ceux du graphique 10 (chapitre VIII).

(2) Avec le numéro d'identification généalogique: cf. Genealogie-Werk KUBLY-MOLLER (Archives d'Etat, Glaris).

(3) Activité économique précédant la fondation de l'entreprise d'impression.

✱ = l'entrepreneur a bénéficié d'une formation professionnelle dans l'impression.

V = formation professionnelle acquise au cours de voyages.

(4) • = entreprise qualifiée de petite dans les documents.

(5) TF = travail à façon (l'entreprise d'impression travaille sur commande, pour le compte d'une maison de commerce qui, en général, fournit les modèles, les dessins, éventuellement les toiles à imprimer).

(6) LAGL = Archives d'Etat, Glaris.

20	Schwanden	1827 - ?	**P. BLUMER & JENNY**	GL	maison de commerce et de tissage/filature				la fabrique d'impression travaille à façon (sous la raison sociale Jenny & Blumer) pour la maison-mère P. Blumer & Jenny			A. JENNY-T. (1899), p. 37, 103, 111. A. JENNY-T. (1902), p. 238, 338.
21	Mollis	1828 ≃ 1870	**KARRER**[2] (1799 - 1843)	ZH	imprimeur d'indiennes (ouvrier)	?	?	•	les moyens financiers pour développer l'affaire font défaut		TF	O. BARTEL, A. JENNY, III, p. 456. A. JENNY-T. (1902), p. 187, 360.
22	Netstal	1830 - ?	**LEUZINGER** Joh. Heinrich[261] (1801 - 1878)	GL	teinturier dans l'atelier paternel, aubergiste *	teinturier aubergiste	aubergiste		installations primitives 1839/41 : rachat par F. Weber		TF puis activités commerciales dès 1839/41	O. BARTEL, A. JENNY, III, p. 444. A. JENNY-T. (1902), p. 348. P. THÜRER (1922), p. 379.
23	Netstal	1830/31 - ?	**KUBLI** Felix[126] (1775 - 1857)	GL	paysan; négociant (bois, blé, bétail); change; propriétaire d'alpage	?	?					A. JENNY-T. (1902), p. 350.
24	Näfels	1833 - 1849	**SCHINDLER** Jakob[371] (1803 - 1850) **GALLATI** Joh. Heinrich[63] (1795 - 1875)	GL GL	paysan menuisier	? fabricant de tables	? négociant	•	pénurie de capitaux 1844, 1849 : incendies		TF	A. JENNY-T. (1902), p. 360.
25	Ennetbühl	1834/35 - ?	**JENNY & Cie**	GL	maison de commerce et de tissage/filature			•			activités commerciales assurées par la maison mère	A. JENNY-T. (1902), p. 245, 325.
26	Glaris	1834/35 - ?	**VÖGELI** Abraham[42] (1795 - 1864)	GL	ouvrier dans une fabrique d'impression *	tisserand	?	•	installe l'atelier dans sa propre maison, puis loue d'autres locaux; dès 1839 : achat des bâtiments loués, puis expansion rapide		activités commerciales dès 1843	O. BARTEL, A. JENNY, III, p. 460. A. JENNY-T. (1902), p. 354.
27	Ennetbühl	1836 - 1842	**KÖNIG** Bernhard[8] (1799 - 1880)	GL	paysan; puis "fergger"[(7)] d'une certaine importance	tisserand	?	•	1842 : incendie		activités commerciales	A. JENNY-T. (1902), p. 248, 327.
28	Schwanden	1838 - 1929	**TSCHUDI** Joh. Caspar[216] (1790 - 1851)	GL	propriétaire d'une retorderie et teinturerie *	marchand de coton ateliers de retordage et blanchiment	marchand de coton teinture		1833 : achat de locaux pour 5.600 fl. Passe de 4 tables à 40 (env. 1838) 1839 : nouveau bâtiment pour 150 tables (20-24.000 fl.) capital fixe (terrain compris) = 58 682 fl. 1841 : " " 80.000 fl.		TF et activités commerciales indépendantes teinture	O. BARTEL, A. JENNY, III, p. 453. A. JENNY-T. (1902), p. 345. P. TSCHUDI (1931), passim.
29	Ennetbühl/ Ennenda	1839 - ?	**FREULER** Joh. Heinrich[5] (1791 - 1863)	GL	blanchisseur (a une participation dans n°27)	?	?	•	loue, pour l'impression, petite fabrique, 2 jours par semaine 1848 : liquide son blanchiment pour acquérir une concession d'eau. 1850 : construction d'un grand établissement d'impression par ses fils		blanchiment (jusqu'en 1848) puis activités commerciales	A. JENNY-T. (1902), p. 326.
30	Mollis	1842 - 1861(?)	**SCHINDLER** Friedrich[321] (1783 - 1852)	GL	fabricant de toiles	(propriété foncière)	négociant (propriété foncière; grande fortune)					A. JENNY-T. (1902), p. 361. J. WINTELER (1936), p. 20-21.
31	Oberurnen	1842 - 1870	**LUCHSINGER & STREIFF**	GL	maison de commerce						activités commerciales	A. JENNY-T. (1902), p. 416.
32	Ennenda	1843/44 - 1860	**JENNY** Daniel[60] (1789 - 1860)	GL	filateur; marchand-fabricant (tissage)	boulanger	?	•	transforme sa petite filature en indiennage et abandonne filature et tissage		activités commerciales	A. JENNY-T. (1902), p. 246, 327.
33	Näfels	1845/50 - ?	**LUCHSINGER & STEINMANN**		?			•	cette entreprise a acheté une petite filature pour en faire une fabrique d'impression			A. JENNY-T. (1902), p. 250, 352.
34	Ennenda	1846 ≃ 1860	**BECKER** Joh. Rudolf[67] (1821 - 1903)	GL	ouvrier dans diverses fabriques, imprimeur d'indiennes *	bûcheron faneur	négociant à Rouen	•	18 tables (écurie et forge); débute avec "quelques centaines de florins personnels" 1851 : nouveau bâtiment (32 tables)		activités commerciales	A. JENNY-T. (1902), p. 329.
35	Netstal	1846 - ?	**KUBLI** Martin de Felix[126] (1813 - 1885) (cf. n° 23)	GL	a travaillé dans l'établissement du père *	fabricant etc. (cf. n°23)	?		établissement assez grand		activités commerciales	A. JENNY-T. (1902), p. 350.
36	Mitlödi	1856/57 - ?	**TRÜMPY** Jakob[71] (1808 - 1889)	GL	fabricant (cf. entreprise n° 17)	paysan (peu de ressources)	teilleur négociant					A. JENNY-T. (1902), p. 321, 325.

(7) Le "Fergger" achète aux tisserands les toiles finies pour les revendre ailleurs (aux fabriques d'impression, aux entreprises commerciales).

B. LES FILATURES ET TISSAGES MÉCANIQUES DANS LE CANTON DE GLARIS

Les fondateurs d'entreprises (première moitié du XIXe siècle)

Sources imprimées:

Bericht an die hohe Standeskommission über die erste Fabrik-Inspektion im Winter 1864/65 zu Handen an Landammann und Rath des Kts. Glarus, Glarus 1865 (*Bericht 1864/65*)

Vollständiges Adressbuch [der Schweiz]. I. Abtheilung, St. Gallen 1841 (*Adr.* 1841)

Notes:

(1) Les numéros affectés à chaque exploitation correspondent à ceux du graphique 11 (chapitre VIII).

(2) Avec le numéro d'identification généalogique: *cf. Genealogie-Werk* KUBLY-MÜLLER (*Archives d'Etat, Glaris*).

(3) Activité économique précédant la fondation de l'entreprise de filature ou de tissage.

(4) ● = entreprise qualifiée de grande dès le début de son activité.

No (1)	Lieu	Durée d'exploitation	Fondateur(s) (2)	Canton d'origine	Métier du(des) fondateur(s) (3)	Métier du père	Métier du gd-père	Renseignements divers sur l'importance de la fabrique (4)	Activités	Références
1	Glaris	1813-1837	**BLUMER** frères: Johann Heinrich[02] (1779-1829) Othmar[04] (1788-1865)	GL GL	– (en exil politique)	indienneur-négociant (propriétaire d'un indienne-nage)	lieutenant-capitaine (au service de la France)	installation dans la fabrique désaffectée du père, rachetée pour 5 600 florins (2 à 3.000 broches). 1836: Otamer ouvre une filature de 12.500 br. à Murg (SG)	filature	A JENNY-T. (1902), p. 236-237. W BLUMER (1951) p. 25 W. BLUMER (1960), p. 96-97.
2	Schwanden	1822-1901	**PARAVICINI** frères: Johannes[22] (1800-1890) Friedrich[26] (1802-1833)	GL GL	dans l'entreprise paternelle	négociant en coton	chirurgien militaire (France)	● dès 1837: participation dans l'indionnage Paravicini, Gallatin & Cie 1864/65: 17.000 broches	filature	Bericht 1864/65 A JENNY-T. (1899), p. 103. A. JENNY-T (1902), p. 232.
3	Näfels	1816/23 – 1863	**ZUPPINGER** frères: Aloïs[2] (1794-1838) Sebastian[3] (1786-1837)	SG SG	? mécanicien	?	?	débuts dans un moulin, puis bâtiment neuf; développement médiocre; 3600 broches en 1864/65	filature et tissage (tissage mécanique vers 1841)	Adr 1841. Bericht 1864/65. A JENNY-T. (1902), p. 250.
4	Ennenda	1823-1843/44	**JENNY** Daniel[60] (1789-1860)	GL	?	boulanger	?	v 2.000 broches / 1843/44: transformée en fabrique d'impression	filature et tissage	A. JENNY-T (1902), p 246, 327.
5	Luchsingen	1828-1830/31	**STÄGER** Fridolin[9] (1752-1832) **HEFTI** Abraham[34] (1791-18?)	GL GL	? ?	fabricant de tables ?	fabricant de tables ?	1830/31: vendu, faute de moyens, à P. Blumer & Jenny (cf. n° 8)	filature	A. JENNY-T. (1902), p. 238.
6	Glaris	fin années 1820	**ISELIN** Andreas[56] (1783-1844)	GL	blanchisseur	?	tisserand-drapier	moins de 2.000 broches; périclite peu après son ouverture	filature	A JENNY-T. (1902), p. 238
7	Oberurnen et Näfels	v 1830-1846	**OERTLI** Joh. Heinr.[32] (1790-1848)	GL	marchand-fabricant (tissage et filature coton)	négociant (Wener handels)	négociant	1846: vente de l'entreprise, faute de succès	filature et tissage (dès 1835/40: tissage mécanique)	A JENNY-T. (1902), p. 250.
8	Luchsingen	1830/31-1890	**P. BLUMER & JENNY**	GL	maison de commerce et de tissage			1836: 21 ouvriers 1864/65: 359 " ; 17.940 broches; 550 métiers à tisser mécaniques	tissage, filature, impression (années 1840: tissage mécanique)	Bericht 1864/65. A. JENNY-T. (1902), p 238, 304.
9	Ziegelbrücke et Niederurnen	1833/35 – ?	**JENNY** Fridolin[62] (1784-1857)	GL	marchand-fabricant (tissage) et fondateur d'une maison de commerce	messager; abattage et flottage de bois	?	● Ziegelbrücke: 15 000 broches; 1840: achat de la filature n° 11. 1857: 30.000 broches; 300 métiers à tisser 1864/65: 46.700 " 233 " "	filature et tissage (tissage mécanique dès fin des année 1840)	Bericht 1864/65 J.J. KUBLY-M. (1929), p. 24-25 A JENNY-T. (1902), p. 242 244, 252.
10	Netstal	1837-1867	**SPÄLTY** Jakob[68] (1775-1875) et ses fils: Jakob[104] (1803-1878) Gabriel[124] (1810-1885)	GL GL GL	marchand-fabricant (tissage coton) comptable (entreprise kat) mécanicien puis constructeur (dans une filature)	? marchand-fabricant	? ?	5.800 broches v 1850: 8-9.000 broches, 160 métiers Honegger 1864/65: 8.000 " ; 160 " "	filature et tissage (tissage mécanique dès 1850 environ)	Bericht 1864/65. A JENNY-T. (1902), p. 252.
11	Niederurnen	fin années 1830 (?) – 1840	**ZWEIFEL** Peter[164] (1804-1894) **WEINHOFER** Anton[1] (?)	GL BL	? mécanicien	? ?	? ?	3 métiers à filer (moins de 1.000 broches probablement) 1838/40: rachetée par Enderlin & Jenny (n° 9)	filature	A JENNY-T (1902), p 244, 247. P. TSCHUDI (1931), p. 2.
12	Linthal	1839 – ?	**KUNZ** Heinrich (1793-1859)	ZH	filateur (grandes filatures en Suisse orientale)	paysan, puis marchand-fabricant	?	● 1864/65: 33.400 broches	filature	Bericht 1864/65, A JENNY-T. (1902) p 254. J.H. MEYER (1859).
13	Rüti	1846-1899	**BECKER** frères: Johannes[45] (1806-1857) Joh. Jakob[48] (1810-1856)	GL GL	marchands-fabricants (tissage) et filateurs	marchand-fabricant (tissage)	?	1864/65: 19.500 broches; 230 métiers à tisser	filature et tissage méc.	Bericht 1864/65 A. JENNY-T. (1902), p. 249.
14	Haslen	1846/47 – ?	**Barth. JENNY & Cie**	GL	maison de tissage et commerce; fabrique d'impression			● 12.000 broches; 300 métiers à tisser Honegger 1860: introduction du self-actor 1864/65: 23.000 broches et 534 métiers à tisser	filature et tissage méc. impression	Bericht 1864/65. A. JENNY-T. (1902), p. 324.
15	Linthal	1853 – ?	**BECKER** cousins: Caspar[69] (1826-1871) Fridolin[75] (1823-1897)	GL GL	? ?	négociant à Bologne "	négociant	● 1864/65: 9.500 broches et 230 métiers à tisser	filature et tissage méc.	Bericht 1864/65. A. JENNY-T. (1902), p 254, 304.
16	Mollis	1856/60 – ?	**JENNY & Cie**	GL	maison de tissage et commerce; fabrique d'impression			● 1864/65: 15.352 broches et 312 métiers à tisser	filature et tissage méc. impression	Bericht 1864/65. A. JENNY-T. (1902), p. 245, 325-326.
17	Diesbach-Dornhaus	1856 – ?	**LEGLER** David[106] (1790-1865)	GL	marchand-fabricant (tissage)	négociant	paysan	1864/65: 4.000 broches et 200 métiers à tisser	filature et tissage méc.	Bericht 1864/65. A. JENNY-T. (1902), p. 258. T.C. THIESSING p. 30 ss.

C. PRÊTS EXTÉRIEURS À L'INDUSTRIE GLARONNAISE, 1827-1844

Sources: *Archives d'Etat, Glaris*

Neues Archiv, T, 16 *fol.*, *Fasz.* 215, «*Scontro der aus dem Auslande eingelangten Pfandschuldtitel*» [1844]

Nos d'identification (1)	(2)	Entreprise concernée par la prise d'hypothèque (3)	Date du titre hypothécaire	Montant de la dette hypothécaire (florins de Gloris)	DÉBITEUR(S)	CRÉANCIER(S), domicile, montant de la créance	Commune où sont situés les biens hypothéqués
		FILATURES ET TISSAGES MECANIQUES					
3	B47	Petite filature fondée à Näfels vers 1816/23 par les frères Zuppinger	1827	2085	ZUPPINGER Georg, père, Sebastian et Franz Joseph, fils de Rapperswil (SG), domiciliés à Näfels (ensuite sous raison sociale: MÜLLER BIRCHLER & Cie)	ZUPPINGER alors, domicilié à Näfels, puis son fils, alors, de Rapperswil, également à Näfels (titre aux mains de l'Office des Orphelins de la commune de Jona, près de Rapperswil)	Näfels
7	B5	Deux petites filatures fondées à Oberurnen et Näfels vers 1830 par Joh. Heinrich Oertli. Celui-ci se lance aussi dans le tissage mécanique vers 1835/40.	1837	31 935	OERTLI Joh. Heinrich et son fils, Marius BECKER Jakob sous la raison sociale: OERTLI, BECKER & Cie, Ennenda puis, seul, OERTLI Joh. Heinrich d'Ennenda, à Näfels	1. Susanna EHINGER, née BURCKHARDT pour, florins de Bâle, 3000 2. Friedrich HEUSLER " 4000 3. Theodor ZÄSLIN - BLEIENSTEIN " 2000 4. Albrecht BURCKHARDT-RESPINGER " 2000 5. Emmanuel SCHNELL " 7000 6. HEUSLER-BISCHOFF " 2000 7. Sara BISCHOFF " 2000 8. Lisette BILFINGER, née von der MÜHL " 3000 9. Dorothea BURCKHARDT, née ISELIN " 2000 10. Veuve BISCHOFF-DEBARRI " 3000 soit " " 30.000 tous de Bâle Titre hypothécaire aux mains de EHINGER & Cie, Bâle	Oberurnen
	B44		1841	3000	OERTLI [Joh.] Heinrich d'Ennenda, domicilié à Näfels	à REINHARD & J. GEILINGER à Winterthour	Näfels
	B45		1841	3000	id.	à REINHARD & J. GEILINGER, Winterthour	"
9	B1	Grande filature de 15000 broches fondée à Ziegelbrücke vers 1833/35 par Fridolin Jenny. Vers 1838/40, l'entrepreneur achète encore une petite filature en difficulté à Niederurnen (n° 11)	1837	56 154 : 50 (somme inférieure à celle indiquée dans le colonne des créanciers, en raison d'une réduction de la dette, intervenue après coup)	ENDERLIN Maud, de Lugano et JENNY Frid., d'Ennenda à Celaris, sous la raison sociale: ENDERLIN & JENNY	1. Balthasar STÄHELIN-CHRIST pour florins d'Empire 4 000 2. Emmanuel RYHINER-CHRIST " 4 000 3. BURCKHARDT & Cie " 6 000 4. Wilhelm VISCHER " 5 000 5. Christoph MERIAN-HOFFMANN " 10 000 6. Achilles BISCHOFF-RITTER " 5 000 7. Heinrich PASSAVANT-VISCHER " 5 000 8. Anna Elisabeth OCHS " 4 000 9. JJ. BURCKHARDT-RYHINER " 4 000 10. Emmanuel BURCKHARDT-BURCKHARDT " 4 000 11. Carl BURCKHARDT-THURNEYSSEN " 5000 12. Lukas PREISWERCK " 4 000 soit " - 60 000 tous de Bâle Titre hypothécaire aux mains de Von SPEYR & Cie, Bâle	Niederurnen
10	B36	Filature de 5.800 broches fondée à Netstal en 1837 par Spälty père et fils	1838	26 135 : 8 (ou 59 000 francs de France) (dette initiale: 67000 francs de France; un paiement de 8000 frs. a réduit la dette à 59.000 frs)	SPÄLTY Frères Jakob et Gabriel Netstal	SCHLUMBERGER Nicolas & LANG à Guebwiller	

Nos d'identification (1)	(2)	Entreprise concernée par la prise d'hypothèque (3)	Date du titre hypothécaire	Montant de la dette hypothécaire (florins de Glaris)	DÉBITEUR(S)	CRÉANCIER(S), domicile, montant de la créance	Commune où sont situés les biens hypothéqués
		FABRIQUES D'IMPRESSION					
19	B35	Petite fabrique d'impression fondée à Niederurnen à la fin des années 1820 par les frères Steinmann. En 1833, Balth Tschudi devient leur associé, d'où un changement de raison sociale: BALTH. TSCHUDI & Cie.	1833	11 025	TSCHUDI Balthasar, Glaris	BISCHOFF zu St. Alban, Bâle	?
	B17		1835	25 000	TSCHUDI Balthasar & Compᵉ Glaris	1. Remigius CHRIST pour, livres de Suisse: 4 000.– 2. Salomea FREY " " 4 000.– 3. BISCHOFF-RITTER " " 3 000.– 4. Sara BISCHOFF " " 5 000.– 5. Esther RESPINGER, née SARASIN " " 1 600.– 6. Rosina HAGENBACH, née SARASIN " " 3 000.– 7. J. BURCKHARDT-RESPINGER " " 2 000.– 8. ROTTMANN " " 3 000.– 9. Theodor ZÄSLIN-BLEIENSTEIN " " 2 000.– 10. BISCHOFF-BISCHOFF " " 4 400.– soit " 32 000.– tous de Bâle ou florins de Glaris 25 000.– Banque gérant ce paquet hypothécaire: BISCHOFF zu St Alban, Bâle	Niederurnen
22	B16	Fabrique d'impression fondée à Netstal en 1830 par J.H. Leuzinger qui s'associe, entre autres, un Caspar Weber (1830). En 1839/41, Caspar Weber et ses deux frères Felix et Joh. Jakob, rachètent l'entreprise.	1841	20 000	WEBER Caspar, Netstal	1 BURCKHARDT Gustav pour, florins de Glaris: 5 714 15 2. Vve VISCHER, née FORCART " 3 428.27 3. Salomea FREY " 2 285 35 4. Pasteur STÄHELIN-STICHELBERGER " 8 571 23 soit " 20 000 – tous de Bâle Banquier responsable: MERIAN-FRISCHMANN, Bâle	Netstal
24	B4	Petite fabrique d'impression fondée à Näfels par Jakob Schindler et Joh. Heinrich Gallati en 1833.	1843	12 000	SCHINDLER Jakob, de Mollis et AEBLI Fridolin, d'Ennenda, domicilié à Näfels sous la raison sociale: SCHINDLER & AEBLI	LEUZINGER Joh Peter, de Mollis, créancier (le dépositaire de ce titre hypothécaire est Leonhard PESTALOZZI, banquier à Zurich)	Näfels
28	B46	Joh. Caspar Tschudi, propriétaire d'une retorderie et teinturerie, se lance dès 1833 dans l'impression et fonde une fabrique à Schwanden en 1838 (1839: capital fixe, terrain compris = 58 652 fl.)	1837	11 027 : 22	TSCHUDI Joh Caspar, Schwanden	PEYRARD à Avignon pour, francs de France: 12 022 95	Schwanden
31	B9	LUCHSINGER & STREIFF, entreprise commerciale, fonde une fabrique d'impression à Oberurnen en 1842. Bartholomé Streiff possède également, depuis 1823, une fabrique d'impression à Glaris (n° 16), travaillant à façon pour LUCHSINGER & STREIFF jusqu'en 1836	1838	21 423 : 20 (un paiement a sans doute eu lieu déjà, entre 1838 et 1844, réduisant la dette d'autant — mais le document ne le dit pas)	LUCHSINGER Joh. Rudolf STREIFF Bartholomé LUCHSINGER Jakob STREIFF Jos. tous de Glaris, sous la raison sociale: LUCHSINGER & STREIFF	1. Carl BURCKHARDT-THURNEYSSEN pour, livres de Suisse: 6 000.– 2. Emmanuel RYHINER-CHRIST " 8 000 3 Rudolf PREISWERK-FÜRSTENBERGER " 4 000.– 4. Elisabeth OCHS " 6.000 tous de Bâle 5. Veuve GRIENINGER, née ISELIN " 8 000.– à Neuchâtel soit " 32.000– Titre hypothécaire aux mains de Passavant & Cie, Bâle	Oberurnen

NOTES
(1) Numéros correspondant à ceux des graphiques consacrés aux fabriques d'impression et aux filatures et tissages mécaniques dans le canton de Glaris (graphiques 10 et 11, chapitre VIII).
(2) Numéros des titres hypothécaires selon le document.
(3) Observations empruntées aux tableaux sur les fabriques d'impression à Glaris (annexe VIII A) et sur les filatures et tissages mécaniques (annexe VIII B).

Sources et bibliographie

Sources manuscrites

1. Appenzell Rhodes-Extérieures

Archives d'Etat, Appenzell AR (Kantonskanzlei, Herisau)
Helvetik, 14, 5, *Verzeichnis der Handels- und Gewerbepatente, 1801-1802*

2. Glaris

Archives d'Etat, Glaris
Alt Gemeines Archiv, Class. 43, *Landesrechnungen*
III-59, *Gemeines Landsseckelbuch 1788-1792*
III-61, *Gemeines Landsseckelbuch 1763-1768*
Helvetisches Archiv, IV, N° 110, *Verzeichnis der Pässe 1798 und Patente 1801*
Neues Archiv, L, 16, *Brandassekuranz*, notamment:
L, 16 c *fol.*, «*Schazungs-Tabelle der in dem Tagwen Glarus unter die allgemeine Brand-Versicherungs-Anstalt des Kantons Glarus gehoerenden Haeuser und Gebaeude vom Jahr 1811*»
L, 16 c *fol.*, VI
L, 16 d *fol.*, I-VI, *Lagerbücher*
T, 16, *Grundbuch*, notamment:
T, 16 *fol.*, *Fasz.* 215, «*Scontro der aus dem Auslande eingelangten Pfandschuldtitel*» [1844]
Genealogie-Werk KUBLY-MÜLLER, 28 volumes

Archives communales, Ennenda
Rechtsverhältnisse im Dorfe Ennenda, III, *Wasserrechte am Giessen*

3. Saint-Gall

Archives de la Ville, Saint-Gall
195-296, *Steuerbücher*, 1402-1797
Jahr Rechnungen gemainer Statt Ambtleüthen,
vol. 4 (1597/98-1689/90)
vol. 5 (1690/91-1735/36)
vol. 6 (1736/37-1795/96)
Raggionenbücher (*Rb.*),
ms. 839 (1712-1768)
ms. 840 (1769-1780)
ms. 841 (1781-1789)
ms. 842 (1790-1803)
Raggionen Protocoll 1804-1841
Ratsprotokolle 1722-1761
543-544, *Stadtbuch von 1673*, 2 volumes
552, *Buch der Satzungen, die jährlich an der Steuergemeinde verlesen werden* [XVIIIe siècle]

Notariats-Acten-Protocolle
Stemmatologia Sangallensis (Stemm. Sg.)
oder: Geschlecht-Register aller in der Statt St. Gallen verbürgerter und sich noch im wesenfindenden Geschlechtern; von ihrem Ursprung soweit man auf denselben kommen könen in Genealogischer Ordnung hergeleitet biß auf das Jahr 1732. Von Hrn. J. Jacob Scherrer, Dec. Sang. und biß auf jezige Zeiten fortgesezt von Jacob Huber, d.z. Pfr. zu St. Leonh. [1752-1769]

Bibliothèque «Vadiana», Saint-Gall (Département des manuscrits)
BERNHARD WARTMANN, *Statistik der Stadt St. Gallen* [environ 1794], *ms.* S 137 a

4. Zurich

Archives d'Etat, Zurich
A 76, *Baumwollfabriken. Etat 1717-1787*
D 349
K II 183, *Tabellen über die Gewerbe-Patente*
R 128 d_1 1817 *(Handelsabgaben Winterthur)*
R 128 b_3 1817 *(Handelsabgaben Wädenswil)*

5. Paris

Archives Nationales
F_{12} 535 *(mémoire Catineau- La-Roche, 1811)*
F_{12} 1944
F_{20} 434, 1813

Ministère des Affaires étrangères
Correspondance commerciale, Berne, 2 (1845/50) et Berne, 5
Mémoires et Documents, Suisse, 4, *Etat des Manufactures établies en Suisse, 1778*

Sources imprimées

Actensammlung...: voir *Amtliche Sammlung...*
Adressbuch der Stadt St. Gallen, St. Gallen 1812.
Adressbuch der Stadt St. Gallen, St. Gallen 1819.
Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798-1803) im Anschluss an die Sammlung der ältern eidg. Abschiede. Herausgegeben auf Anordnung der Bundesbehörden..., vol. VI et VII, bearbeitet von JOHANNES STRICKLER, Bern 1897 et 1899; vol. XV: *Actensammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798-1803)*, bearbeitet von ALFRED RUFER, Freiburg 1964.
«Aus dem Tagebuch einer Gesellschaft junger Reisender. 1781», *in Helvetischer Calender für das Jahr 1783*, pp. 126-177.

Beiträge zur Statistik der schweizerischen Eidgenossenschaft, Bern 1 (1851) - 5 (1858).
Bericht an die hohe Standeskommission über die erste Fabrik-Inspektion im Winter 1864/65 zu Handen an Landammann und Rath des Kts. Glarus (P. JENNY, N. TSCHUDI, J. MÜLLER), Glarus 1865.

Bericht an Landammann und Rath des Kantons Glarus über die in Vollziehung des Tagsatzungsbeschlusses vom 7. September 1836, im Januar 1837 vorgenommene Volkszählung im Kanton Glarus (von Cosmus Heer, Landammann), Glarus 1839.

Bericht der eidgenössischen Expertenkommission in Handelssachen, über die Handelsverhältnisse der Schweiz zum Auslande, Luzern 1844.

«Bericht des Grafen Karl von Zinzendorf über seine handels-politische Studienreise durch die Schweiz 1764.» Herausgegeben von Otto Erich Deutsch, *in Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 35 (1936), pp. 153-354.

[Bernoulli Christoph], *Schweizerisches Archiv für Statistik und Nationalökonomie oder Beiträge zur Kenntniß und Förderung unseres Nationalwohlstandes*, 1 (1827) - 5 (1830).

Bolley P., *Die Betheiligung der Schweiz an der internationalen Ausstellung von 1867. Technischer Bericht zu Handen der eidgenössischen Ausstellungkommission* [sammt Katalog], Bern 1868.

Bowring John, *Bericht an das Englische Parlament über den Handel, die Fabriken und Gewerbe der Schweiz*, Zürich 1837.

Dalwig J.C., *Reise, Schiffbruch auf dem Meere und Schicksale während eines 23 jährigen Etablissements in St. Gallen*, St. Gallen 1831.

«Die erste Webmaschine in Ausserrohden», *in Appenzellisches Monatsblatt*, 11 (1835), p. 32.

Ebel Johann Gottfried, *Schilderung des Gebirgsvolkes vom Kanton Glarus und der Vogteien Uznach, Gaster, Sargans, Werdenberg, Sax und Rheinthal, des Toggenburgs, der alten Landschaft, der Stadt St. Gallen und des östlichen Theils des Kantons Zürich*, Leipzig 1802.

Fischer Johann Conrad, *Tagebuch einer im Jahr 1814 gemachten Reise über Paris nach London und einigen Fabrikstädten Englands vorzüglich in technologischer Hinsicht*, Aarau 1816.

Franscini Stefano, *Statistique de la Suisse ou tableau des forces matérielles et morales des vingt-deux cantons comparés entr'eux et avec les pays voisins*, Lausanne 1852.

Heldmann Friederich, *Schweizerische Münz-, Mass- und Gewichtskunde*, Aarau 1811.

Hisely J. J., «Copie littérale d'une narration des événements qui ont eu lieu à Glaris dès le mois de mai au mois d'octobre 1799, et dont l'auteur fut témoin oculaire», *in Historische Zeitung*. Herausgegeben von der schweizerischen geschichtsforschenden Gesellschaft, 2 (1854), N° 3-4, pp. 19-25.

Industrie-Patente der Baumwollen-Spinnerey-Gesellschaft in St. Gallen und der Mechaniker [John] Heywood und [James] Longworth – 15. Mai 1801.

Kindt Jules, «Notes sur l'industrie et le commerce de la Suisse», *in Annales du commerce extérieur*, Suisse, N° 2 (1846), pp. 14-26 (Ministère du commerce, de l'industrie [et des colonies]. Direction du Commerce extérieur).

Kolb Georg Friedrich, *Beiträge zur Statistik der Industrie und des Handels der Schweiz*, Zürich 1859 (tiré à part de Monatsschrift des wissenschaftlichen Vereins in Zürich).

Leu Hans Jacob, *Allgemeines Helvetisches, Eydgenössisches Oder Schweitzerisches Lexicon*, 20 vol., Zürich 1747-1765, suppléments, Zug 1786-1795.

[Meyer von Knonau Gerold, Pestalozzi-Hirzel Johann Conrad], *Uebersicht der industriellen Verhältnisse des Kantons Zürich*, Zürich [1843].

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE [ET DES COLONIES]. Direction du Commerce extérieur, *Annales du commerce extérieur*, Suisse, Nos 1-19 (1846-1886).

MOLINARI GUSTAVE DE, *L'industrie de la Suisse sous le régime de la liberté commerciale. Rapport de MM. les Délégués de l'Association belge pour la Réforme douanière à l'Exposition de Berne*, Bruxelles 1857.

NORRMANN GERH. PHIL. HEINR., *Geographisch-statistische Darstellung des Schweizerlandes, mit beständiger Rücksicht auf physikalische Beschaffenheit, Produkte, Indüstrie, Handlung und Staatswirthschaft*, 4 parties, Hamburg 1795-1798.

PATZAGLIA JOHANN ANTHONI, *Bericht Oder Send-Schreiben Die Löbliche Republik, und Stadt St. Gallen Betreffend. Erstlich Durch Johann Anthoni Patzaglia der Italianisch- und Spanischen Sprach Professorn, in Toscanischer Sprach beschrieben und verfasset. Nunmehr aber in die Hochteutsche Sprach übersetzet. Durch A. O. D.*, St. Gallen 1718 (réédité en 1942).

«Pfandprotokollrevision», *in Appenzellische Jahrbücher*, 2 (1855), pp. 136-140.

RUFER ALFRED, *Actensammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798-1803)*. Bearbeitet von A. R., XV. Band des Gesamtwerkes, Freiburg 1964.

SCHEITLIN J. A., *Populäre Buchhaltung oder Anleitung für Handelsleute, Krämer, Fabrikanten und Handwerker ihre Rechnungen klar, deutlich und allgemein verständlich zu führen*, 2. Auflage, St. Gallen 1844.

SCHINZ JOHANN HEINRICH, *Versuch einer Geschichte der Handelschaft der Stadt und Landschaft Zürich*, Zürich 1763.

Schweizerisches Archiv für Statistik und Nationalökonomie oder Beiträge zur Kenntniß und Förderung unseres Nationalwohlstandes, 1 (1827) - 5 (1830).

SIMOND LOUIS, *Voyage en Suisse fait dans les années 1817, 1818 et 1819; suivi d'un essai historique sur les mœurs et les coutumes de l'Helvétie ancienne et moderne...*, 2 vol., Paris 1822.

STEINMANN D., «Bericht über den Zustand der Gewerbe und der Handelschaft des C. St. Gallen [1820]», *in Verhandlungen der schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft*, 11 (1820), pp. 64-81.

STEINMÜLLER JOHANN RUDOLF, *Beschreibung der schweizerischen Alpen- und Landwirthschaft, nach den verschiedenen Abweichungen einzelner Kantone. Erstes Bändchen, welches die Alpen- und Landwirthschaft des alten Kantons Glarus enthält*, Winterthur 1802.

TÉRON JEAN Aîné, *Changes et arbitrages de l'Helvétie et Genève, précédés d'une instruction sur les règles de trois et conjointe*, 2 vol., Genève 1806-1807.

TRUEMPI CHRISTOPH, *Neuere Glarner-Chronick*, Winterthur und Glarus 1774.

«Über den Zustand der Fabrikindustrie in einigen der nördlichern Kantone im Jahr 1827», *in Schweizerisches Archiv für Statistik und Nationalökonomie oder Beiträge zur Kenntniß und Förderung unseres Nationalwohlstandes*, 3 (1828), pp. 125-130.

Verzeichniss des Handelstandes nebst dem damit verbundenen Gewerbstande der Stadt St. Gallen, St. Gallen 1809.

Vollständiges Adreß-Buch der Kantone St. Gallen, Appenzell, Thurgau, Schaffhausen, Glarus, Graubündten und der Stadt Constanz. Für Kaufleute und Fabrikanten. I. Abtheilung, St. Gallen 1841.

Wegweiser durch den Hauptflecken. Nebst einem Anhang verschiedener Bemerkungen über alle Gemeinden des Kantons Glarus. Herausgegeben von JAK. GLARNER, [Glarus] 1831.

WEYDMANN PH., «Bericht der Industriekommission über den Gang von Handel und

Industrie in den Kantonen St. Gallen und Appenzell während den letzten sechs Jahren und deren gegenwärtigen Zustand», *in Verhandlungen der st. gallisch-appenzellischen gemeinnützigen Gesellschaft*, 1 (1845), pp. 85-145.

WILD KASPAR, *Auszüge aus handschriftlichen Chroniken und aus den Rathsprotokollen der Stadt und Republik St. Gallen vom Jahr 1551 bis und mit dem Jahr 1750*, St. Gallen 1847.

ZELLWEGER JOHANN CASPAR, «Ueber Maschinen überhaupt und ihre Anwendung auf unsere Fabrikation», *in Appenzellisches Monatsblatt*, 2 (1826), pp. 97-103.

Index bibliographique des travaux cités

ALDER OSCAR, «Kaufmann Arthur Schiess, Lebensbild eines appenzellischen Wohltäters», *in Appenzellische Jahrbücher*, 45 (1917), pp. 57-96.

AMMANN WERNER, *100 Jahre Spinnerei an der Lorze Baar, 1854-1954. Jubiläumsschrift*, Baar 1954.

BAIROCH PAUL, *Révolution industrielle et sous-développement*, Paris 1964.

– «Niveaux de développement économique de 1810 à 1910», *in Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 20 (1965), pp. 1091-1117.

BARTEL OTTO, JENNY ADOLF, *Glarner Geschichte in Daten*, 3 vol., Glarus 1926-1937.

BERGERON LOUIS, «'Pourtalès & Cie' (1753-1801): apogée et déclin d'un capitalisme», *in Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 25 (1970), pp. 498-517.

– *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, Paris 1978.

BERGIER JEAN-FRANÇOIS, *Naissance et croissance de la Suisse industrielle*, Berne 1974 (Monographies d'histoire suisse publiées par la Société générale suisse d'histoire, vol. 8).

BERLEPSCH HERMANN ALEXANDER, *Schweizerkunde. Land und Volk übersichtlich vergleichend dargestellt*, St. Gallen 1875.

BERNET FRIEDRICH, *Die Familie Bernet, verbürgert in der Stadt St. Gallen 1630-1919. Eine geschichtliche Darstellung mit Stammbaum*, [St. Gallen] 1919 (dactylogramme).

BIUCCHI BASILIO M., *The Industrial Revolution in Switzerland, 1700-1914*, London 1970 (The Fontana Economic History of Europe, vol. 4, section 10).

BLUMER JOHANN JAKOB, *Staats- und Rechtsgeschichte der schweizerischen Demokratien oder der Kantone Uri, Schwyz, Unterwalden, Glarus, Zug und Appenzell*. Erster Theil: *Das Mittelalter*, St. Gallen 1850. Zweiter Theil: *Die neuere Zeit (1531-1798)*, St. Gallen 1859.

BLUMER WALTER, *Blumer aus dem Glarnerland. Ein geschichtlicher Überblick*, Bern 1951 (tiré à part de Schweizerisches Geschlechterbuch, Band VIII, Bern 1951).
– *Geschichte der Blumer*, Bern 1960.

BODMER ALBERT, «Die Gesellschaft zum Notenstein und das Kaufmännische Directorium. Ein Beitrag zur Sozial- und Wirtschaftsgeschichte der alten Stadtrepublik St. Gallen», *in 102. Neujahrsblatt*. Herausgegeben vom historischen Verein des Kantons St. Gallen, St. Gallen 1962, pp. 1-54.

BODMER GOTTLIEB, *Chronik der Gemeinde Stäfa*, Stäfa 1894.

BODMER WALTER, *Der Einfluss der Refugianteneinwanderung von 1550 bis 1700 auf die schweizerische Wirtschaft*, Zürich 1946 (Beiheft 3 der Zeitschrift für Schweizer Geschichte).
– *Das glarnerische Wirtschaftswunder. Abriss einer Glarner Wirtschaftsstatistik*, Glarus 1951 (tiré à part de Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus, 55 (1952)).
– «Textilgewerbe und Textilhandel in Appenzell-Ausserrhoden vor 1800», *in Appenzellische Jahrbücher*, 87 (1959) et tiré à part, Trogen 1960.
– *Die Entwicklung der schweizerischen Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige*, Zürich 1960.

BORCHARDT KNUT, «Zur Frage des Kapitalmangels in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts in Deutschland», *in Jahrbuch für Nationalökonomie und Statistik*, 173 (1961), pp. 401-421.
– «Probleme der ersten Phase der Industriellen Revolution in England. Ein bibliographischer Bericht über wirtschaftsgeschichtliche Publikationen und den Stand der Forschung im englischen Sprachraum», *in Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 55 (1968), pp. 1-62.

BRAUN RUDOLF, *Industrialisierung und Volksleben. Die Veränderungen der Lebensformen in einem ländlichen Industriegebiet vor 1800 (Zürcher Oberland)*, Erlenbach-Zürich und Stuttgart 1960.
– *Sozialer und kultureller Wandel in einem ländlichen Industriegebiet (Zürcher Oberland) unter Einwirkung des Maschinen- und Fabrikwesens im 19. und 20. Jahrhundert*, Erlenbach-Zürich und Stuttgart 1965.

BRONNER FRANZ XAVER, *Der Kanton Aargau, historisch, geographisch, statistisch geschildert*, 2 vol., St. Gallen und Bern 1844 (Historisch - geographisch - statistisches Gemälde der Schweiz, 16).

BUCHER SILVIO, *Bevölkerung und Wirtschaft des Amtes Entlebuch im 18. Jahrhundert. Eine Regionalstudie als Beitrag zur Sozial- und Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im Ancien Régime*, Luzern 1974 (Luzerner historische Veröffentlichungen, Band 1).

BÜCHI H., «Solothurnische Finanzzustände im ausgehenden Ancien Régime (ca. 1750-98)», *in Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 15 (1916), pp. 56-116.

BÜHRER WALTER, *Der Zürcher Solddienst des 18. Jahrhunderts. Sozial- und wirtschaftsgeschichtliche Aspekte*, Bern 1977 (Geist und Werk der Zeiten, Heft 51).

BURKHARD PAUL, *Exportfinanzierung und Exportbankfrage in der Schweiz*, Zürich 1943.

BURCKHARDT-SARASIN CARL, «Die geschäftliche Tätigkeit von Johann Rudolf Forcart-Weis 1749-1834», *in Basler Jahrbuch*, (1950), pp. 102-141.
– «Die Patenkinder und Mitpaten des Johann Rudolf Forcart-Weis 1749-1834 in ihren Familien- und Geschäftsbeziehungen», *in Der Schweizer Familienforscher*, 20 (1953), pp. 65-91.
– «Untergang und Übergang», *in Schaffendes Basel, 2000 Jahre Basler Wirtschaft*. Herausgegeben von Hansrudolf Schwabe, Basel 1957, pp. 118-134.

BUTEL PAUL, «Esquisse d'une mesure du rayonnement bordelais au XVIIIe siècle. Les aires commerciales européennes et coloniales de Bordeaux», *in Aires et structures du commerce français au XVIIIe siècle, sous la direction de Pierre Léon. Colloque national de l'Association française des historiens économistes, Paris, C.N.R.S., 4-6 octobre 1973*, Lyon 1975, pp. 107-134.

CAMERON RONDO E., *France and the Economic Development of Europe, 1800-1914, Conquests of Peace and Seeds of War*, Princeton 1961.

CASPARD PIERRE, «Les ouvriers en indiennes au XVIIIe siècle», *in Musée neuchâtelois*, (1974), pp. 157-168.

– *La Fabrique-Neuve de Cortaillod. Entreprise et profit pendant la Révolution industrielle. 1752-1854*, Paris/Fribourg 1979.

CAYEZ PIERRE, «Les capitaux suisses à Lyon sous le Premier Empire», *in Colloque franco-suisse d'histoire économique et sociale. Genève 5-6 mai 1967*, Genève 1969, pp. 129-134.

CÉRENVILLE BERNARD DE, *Le système continental et la Suisse 1803-1813*, Lausanne 1906.

CHEVALLAZ GEORGES ANDRÉ, *Aspects de l'agriculture vaudoise à la fin de l'ancien régime. La terre - le blé - les charges*, Lausanne 1949.

CROUZET FRANÇOIS, «La formation du capital en Grande-Bretagne pendant la Révolution industrielle», *in Deuxième Conférence internationale d'histoire économique. Aix-en-Provence 1962*, Paris et La Haye 1965, tome II, pp. 589-642.

– «Angleterre et France au XVIIIe siècle. Essai d'analyse comparée de deux croissances économiques», *in Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 21 (1966), pp. 254-291.

Die Darlehen St. Gallens an schwäbische Städte beim Ausgang des 30-jährigen Krieges, dem Verein für Geschichte des Bodensees und seiner Umgebung zur 42. Jahresversammlung zu St. Gallen; 3. und 4. Sept. 1911, gewidmet vom historischen Verein des Kantons St. Gallen, St. Gallen 1911.

DEJUNG EMANUEL, RUOFE MAX, «Spinnerei, Weberei und mechanische Werkstätte Hard bei Wülflingen 1800-1924», *in Neujahrsblatt der Stadtbibliothek Winterthur*, 270 (1937).

Denkwürdigkeiten aus 100 Jahren der Spinnerei Kennelbach. Herausgegeben von den Textilwerken Schindler & Cie – Kennelbach, Kennelbach 1938.

DENZLER ALICE, «Kapitalanlagen von Winterthurern im Rheintal und im Thurgau», *in Zürcher Taschenbuch*, (1943), pp. 83-92.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE, *La Suisse économique et sociale*. Vol. I: *Exposé historique et systématique*, Einsiedeln 1927. Vol. II: *Texte des lois et ordonnances*, Einsiedeln 1926.

DERMIGNY LOUIS, *Cargaisons indiennes. Solier et Cie, 1781-1793*. Tome I, Paris 1960.

DOLLFUS-AUSSET, *Matériaux pour la coloration des étoffes*, Paris 1865. Tome I: *Auteurs*. Tome II: *Coloration des étoffes*.

DREYER ALICE, *Les toiles peintes en pays neuchâtelois*, Neuchâtel 1924.

DÜRST ELISABETH, *Die wirtschaftlichen und sozialen Verhältnisse des Glarnerlandes an der Wende vom 18. zum 19. Jahrhundert. Der Übergang von der Heimindustrie zum Fabriksystem*, Glarus 1951.

EDELMANN HEINRICH, «Miszellen zur toggenburgischen Industriegeschichte», *in Toggenburgerblätter für Heimatkunde*, 1 (1938), pp. 33-39.

– «Lichtensteig. Geschichte des toggenburgischen Städtchens», *in 84. Neujahrsblatt*. Herausgegeben vom historischen Verein des Kantons St. Gallen, St. Gallen 1944, pp. 1-62.

– «Notizen über die Familie Schweitzer im 'Hof' – Lichtensteig», *in Toggenburgerblätter für Heimatkunde*, 20 (1957), pp. 26-29.

Egli J. J., *Praktische Schweizerkunde für Schule und Haus*, 2. Auflage, St. Gallen 1861.

Ehrenzeller Wilhelm, *Geschichte der Familie Zili von St. Gallen. Lebensbilder und Schicksale aus fünf Jahrhunderten st. gallischer Stadtgeschichte*, St. Gallen 1928.

– *Das st. gallische Patriziat*, [St. Gallen] 1936 (exemplaire dactylographié).

[Ehrenzeller Wilhelm, Guntersweiler Ulrich], *Von der Speditionsfirma Caspar Zyli zum Bankhaus Wegelin & Co. St. Gallen. Bei Anlass des 200 jährigen Bestehens... [1741-1893-1941]*, St. Gallen 1941.

Fazy Georges, «Notes sur l'industrie des indiennes à Genève», *in Nos anciens et leurs œuvres*, 6 (1906), pp. 104-118.

Fischer-Erismann Max, *Chronik der Familie Fischer von Reinach, Aargau 1739-1942*, Bern 1944.

Flinn M. W., *Origins of the Industrial Revolution*, London 1966 (Problems and Perspectives in History).

Frantz Adolf, *Handbuch der Statistik nach den neuesten und besten Quellen. Oesterreich, Preussen, Deutschland und die Schweiz*, Breslau 1864.

Freudiger Hans, «Die ökonomischen Lebensbedingungen in der Schweiz. (Ein Beitrag zur Frage der Teuerung der Lebenshaltung)», *in Schweizerische Blätter für Wirtschafts- und Sozialpolitik*, 21 (1913/14), pp. 289-313, 365-375; 22 (1914/15), pp. 403-418.

Gautier Charles, «Un investissement genevois: la tontine d'Irlande de 1777», *in Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 10 (1951), pp. 53-67.

Geering Traugott, *Christoph Merian 1800-1858. Gedenkschrift aus Anlass der 50-jährigen Wiederkehr seines Todestages (22. August 1858)*, Basel 1908.

– *Die Basler Bankfirma Ehinger und Cie 1810-1910*, Basel 1910.

– *Grundzüge einer schweizerischen Wirtschaftsgeschichte*, Bern 1912 (Beiträge zur schweizerischen Wirtschaftskunde, 1. Heft).

Gehring Jacob, «Das Glarnerland in den Reiseberichten des XVII. – XIX. Jahrhunderts», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 51 (1943).

Geiser Karl, «Studien über die bernische Landwirtschaft im XVIII. Jahrhundert», *in Landwirtschaftliches Jahrbuch der Schweiz*, 9 (1895), pp. 1-88.

Gerschenkron Alexander, *Economic Backwardness in Historical Perspective. A Book of Essays*, Cambridge, Massachusetts, 1962.

Götzinger Ernst, «Die Familie Zollikofer», *in Neujahrsblatt für die st. gallische Jugend*. Herausgegeben vom historischen Verein in St. Gallen, St. Gallen 1887, pp. 1-38.

Gruner Erich, *Die Arbeiter in der Schweiz im XIX. Jahrhundert. Soziale Lage, Organisation, Verhältnis zu Arbeitgeber und Staat*, Bern 1968.

[Guggenbühler Gerold], *150 Jahre Gebäudeversicherung des Kantons Glarus, 1811-1961*, [Glarus] 1961.

Guichonnet Paul, «Du nouveau sur la Manufacture d'Annecy», *in Annesci*, 15 (1968) (et tiré à part).

Gygax Paul, «Augsburg, das einstige Geldreservoir des Platzes St. Gallen. 1835-1850», *in Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im deutschen Reiche*. Herausgegeben von Schmoller (1913).

Haas-Zumbühl Franz, *Die Milchpreise in Luzern ausgemessen von 1553 bis 1903*, Luzern 1903 (tiré à part de Zeitschrift für schweizerische Statistik).

– *Die Butterpreise von Luzern von 1601-1903*, Luzern 1903 (tiré à part de Zeitschrift für schweizerische Statistik).

Hallauer Richard, *Der Basler Stadtwechsel 1504-1746. Ein Beitrag zur Geschichte der Staatsbanken*, Basel 1904.

HALTER EUGEN, *Die Anfänge der selbständigen Gemeinde Jona 1798-1815*, Rapperswil 1958.
– *150 Jahre Spinnerei Braendlin*, Rapperswil 1962.
HANAUER A., *Etudes économiques sur l'Alsace ancienne et moderne*, Paris et Strasbourg 1878, tome II.
Handel und Industrie im Kanton St. Gallen. Denkschrift zum 75 jährigen Bestehen des Handels- und Industrievereins St. Gallen 1875-1950, St. Gallen 1950.
HARTMANN GEORG LEONHARD, *Geschichte der Stadt St. Gallen*, St. Gallen 1818.
HAUSER ALBERT, *Schweizerische Wirtschafts- und Sozialgeschichte*, Zürich und Stuttgart 1961.
– «Über die Lebenshaltung im alten Zürich», *in Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 12 (1962), pp. 170-186.
– *Vom Essen und Trinken im alten Zürich. Tafelsitten, Kochkunst und Lebenshaltung vom Mittelalter bis in die Neuzeit*, Zürich 1962.
HEAD ANNE-LISE, VEYRASSAT BÉATRICE, «La production agricole du Plateau suisse aux XVIIe et XVIIIe siècles», *in Revue suisse d'histoire*, 20 (1970), pp. 562-600.
HEBERLEIN u. Co. A.-G., Wattwil, *100 Jahre Heberlein 1835-1935*, s.l.n.d.
[HEER HEINRICH], *125 Jahre Spinnerei Langnau [1825-1950]*, s.l.n.d.
HEER OSWALD, BLUMER-HEER JOHANN JAKOB, *Der Kanton Glarus, historisch, geographisch, statistisch geschildert von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Ein Hand- und Hausbuch für Jedermann*, St. Gallen und Bern, 1846 (Historisch - geographisch - statistisches Gemälde der Schweiz, 7).
«Heinrich Brunner, ein Glarner Fabrikherr», *in Festgabe für die vaterländische Jugend. Dargeboten vom glarnerischen Kantonallehrerverein*, Chur 1860, pp. 3-10.
HÉMARDINQUER JEAN-JACQUES, «Capitalisme bâlois et histoire bancaire», *in Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 13 (1958), pp. 564-572.
HENDERSON W.O., *J.C. Fischer and his Diary of Industrial England 1814-51*, London 1966.
[HENGGELER CARL, MAEDER FRANZ], *100 Jahre Spinnereien Aegeri 1834-1934*, [Zug 1934].
HESS FRITZ, *Thalwil im 19. Jahrhundert. Die Entwicklung eines bäuerlichen Gemeindewesens zum Industrieort*, Wald 1938.
HÖHENER HANS-PETER, *Bevölkerung und Vermögensstruktur der Stadt Sankt Gallen im 16. und 17. Jahrhundert (Auswertung der Steuerbücher)*, Zürich 1974.
[HOFFMANN-ZELLWEGER MAX], *Ulr[ich] de Gasp[ard] Vonwiller-St. Gall. 1759-1892. Hoffmann, Huber & Co, Successors. Geschichte eines st. gallischen Geschäftshauses, Rückblick*, Einsiedeln 1893.
HOFMANN HANNES, *Die Anfänge der Maschinenindustrie in der deutschen Schweiz 1800-1875*, Zürich 1962 (Geist und Werk der Zeiten, Heft 7).
HOIGNÉ FRANZ HEINRICH, *Gründung und Entwicklung der Spinnerei und Maschinenfabrik Escher Wyss & Cie.*, 1805-1859, Zürich 1916.
HUNGERBÜHLER JOHANN MATTHIAS, *Industriegeschichtliches über die Landschaft Toggenburg. Ein Beitrag zur Industriegeschichte der östlichen Schweiz*, St. Gallen und Bern 1852.
– «Der Toggenburger Fabrikant aus der ersten Hälfte des neunzehnten Jahrhunderts. Dargestellt in dem Leben des Matthias Näf von Niederutzwyl», *in Verhandlungen der st. gallisch-appenzellischen gemeinnützigen Gesellschaft*, (1855), pp. 1-67.

JACCARD ROBERT, *La révolution industrielle dans le canton de Vaud*, Lausanne 1959.
150 Jahre Escher Wyss. 1805-1955, Zürich 1955.
150 Jahre Joh. Jacob Rieter & Cie. Winterthur-Töss 1795-1945, Winterthur 1947.

JENNI CASPAR, «Geschichtliche Fragmente über Handel und Kunstfleiss und deren Entwicklung im Kanton Glarus», *in Verhandlungen der schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft*, 28 (1843), pp. 359-402.
JENNY-TRÜMPY ADOLF, «Handel und Industrie des Kantons Glarus. Geschichtlich dargestellt...», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 33 (1899); 34 (1902).
– «Textilindustrie: Baumwollindustrie», *in Handwörterbuch der schweizerischen Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*. Herausgegeben von Dr. jur. N. Reichesberg, tome III, Bern 1911, pp. 864-962.
– «Alte Fabrikanlagen im Glarnerland», *in Heimatschutz*, 14 (1919), pp. 121-127.
«Johannes Walser von Herisau, Kaufmann der ersten Gilde von Moskau», *in Appenzellisches Monatsblatt*, 15 (1839), pp. 12-16.

KELLER JAKOB, *Kornhaus und Kornmarkt in Rorschach unter den Fürstäbten des Klosters St. Gallen*, Frauenfeld 1925.
KNESCHAUREK FRANCESCO, «Wandlungen der schweizerischen Industriestruktur seit 1800», *in Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, 100 (1964), pp. 133-166.
KOBELT HANS, *Die Entwicklung der Handelsgesellschaften und ihres Rechtes in der Schweiz, insbesondere in St. Gallen, bis Ende des XVIII. Jahrhunderts*, Zürich 1916.
[KOCH HANS, GRANZIOL LUIGI], *1834-1959. 125 Jahre Spinnereien Aegeri*, Neuaegeri 1959.
KÖRNER MARTIN H., *Solidarités financières suisses au XVIe siècle. Contribution à l'histoire monétaire, bancaire et financière des cantons suisses et des Etats voisins*, Lausanne 1980.
KUBLY-MÜLLER J.J., *Die Genealogien-Werke des Kantons Glarus* (tiré à part de Schweizerisches Archiv für Heraldik, (1912), Heft 4).
– *Die Jenny-Familien im Kanton Glarus. Auszug aus seinem Genealogiewerk im glarnerischen Landesarchiv*, Glarus 1929.
KUHN RUDOLF, *Aufbau und Strukturänderung der st. gallischen Industrie*, St. Gallen 1938.
KUNDERT FRIDOLIN, *Die Lebensmittelversorgung des Landes Glarus bis 1798. Eine volkswirtschaftliche Studie*, Glarus 1936.

LANDES DAVID S., *The unbound Prometheus. Technological change and industrial development in Western Europe from 1750 to the present*, Cambridge 1969.
LANDMANN JULIUS, *Die auswärtigen Kapitalanlagen aus dem Berner Staatsschatz im XVIII. Jahrhundert. Eine finanzhistorische Studie*, Zürich 1903 (tiré à part de Jahrbuch für schweizerische Geschichte, 28 (1903)).
– *Leu & Co. 1755-1905. Ein Beitrag zur Geschichte der öffentlichen und privaten Kreditorganisation*. Herausgegeben von der Aktiengesellschaft *Leu & Co* anlässlich ihres hundertfünfzigjährigen Geschäftsjubiläums, Zürich 1905.
– «Der schweizerische Kapitalexport», *in Zeitschrift für schweizerische Statistik und Volkswirtschaft*, 52 (1916), pp. 389-415.
LAUFENBURGER HENRY, *Cours d'économie alsacienne*. Tome I: *Les bases matérielles, morales et juridiques*, Paris 1930 (Travaux de la Faculté de droit et des sciences politiques de Strasbourg, II). Tome II: *L'industrie de Mulhouse*, Paris 1932 (Travaux de la Faculté de droit et des sciences politiques de Strasbourg, III).
LEGOYT ALFRED, VOGT GUSTAVE, *La Suisse; territoire – population – agriculture – industrie – commerce – histoire – institutions politiques et administratives, etc.*, Paris 1866.
LÉON PIERRE, *La naissance de la grande industrie en Dauphiné (fin du XVIIe siècle - 1869)*, 2 vol., Paris 1954.

Léon Pierre, Fayollet Jacqueline, Garden Maurice, «Recherche conjoncturelle et milieux économiques: hommes d'affaires suisses et mouvement économique lyonnais sous la Régence», *in Colloque franco-suisse d'histoire économique et sociale. Genève 5-6 mai 1967*, Genève 1969, pp. 101-119.

Leuthold W., «Zur Baumwollindustrie im Neckertal», *in Toggenburgerblätter für Heimatkunde*, 7 (1944), p. 32.

Lévy-Leboyer Maurice, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris 1964 (Faculté des lettres et sciences humaines de Paris, série «Recherches», tome XVI).

Loosli Carl E., *Die schweizerischen Hypothekenbanken*, Zürich 1914 (Mitteilungen aus dem handelswissenschaftlichen Seminar der Universität Zürich. Herausgegeben von G. Bachmann, 26).

– *Zur Geschichte des Immobiliar-Kreditwesens der Stadt und des Kantons Zürich*, Zürich 1916.

Louca Anouar, «Colonisation et révolution nationale au XIXe siècle. La correspondance d'un Suisse en Egypte: John Ninet», *in Revue suisse d'histoire*, 22 (1972), pp. 237-281.

Lüthy Herbert, *Die Tätigkeit der Schweizer Kaufleute und Gewerbetreibenden in Frankreich unter Ludwig XIV. und der Regentschaft*, Aarau 1943.

– «St. Galler Leinwandindustrie. 1. St. Gallen als irische Gründung; 2. Die Leinwandstadt St. Gallen; 3. Geschichte des St. Galler Leinwandhandels», *in Ciba-Rundschau*, (1950), pp. 3288-3312.

– *La Banque Protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*. Tome I: *Dispersion et regroupement (1685-1730)*, Paris 1959. Tome II: *De la banque aux finances (1730-1794)*, Paris 1961.

Malzac Louis, «Une famille de négociants suisses à Marseille (1550-1770). Les Zollicoffer de Saint-Gall», *in Provincia. Revue trimestrielle d'histoire et d'archéologie provençales*. Publiée par la Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Marseille et de Provence, 14 (1934), pp. 93-121.

Mangold Fr., *Die Bank in Basel 1844-1907 und die Entwicklung des Konkordats der schweizerischen Emissionsbanken. Denkschrift verfasst im Auftrage der Vorsteherschaft der Bank in Basel*, Basel 1909.

Mathias Peter, «Introduction», *in The Causes of the Industrial Revolution in England*, R.M. Hartwell, London 1967.

Mayor André, *Le développement des bourses en valeurs mobilières de la Suisse française*, Bâle 1914.

[Meyer Johannes Heinrich], *Heinrich Kunz. Lebensbild eines Industriellen*, Zürich 1859.

Monter E. William, «Swiss Investment in England, 1697-1720», *in Revue internationale d'histoire de la banque*, 2 (1969), pp. 285-298.

Moser-Nef Carl, *Die freie Reichsstadt und Republik Sankt Gallen. Geschichte ihrer Verfassung und staatsrechtlichen Entwicklung*, 7 vol., Zürich und Leipzig 1931-1955.

– «St. gallische Krisenbilder aus der Zeit des Dreissigjährigen Krieges», *in Schweizerische Gewerbe-Zeitung*, 52 (1935), N° 20, pp. 2-3; N° 21, pp. 2-3; N° 22, p. 2; N° 23, p. 2; N° 24, pp. 2-3; N° 25, pp. 10-11.

– «Währungswirren in der Stadt St. Gallen zur Zeit des Dreissigjährigen Krieges», *in Handel und Industrie im Kanton St. Gallen. Denkschrift*, St. Gallen 1950, pp. 75-88.

Mülinen W.F. von, «Law und Malacrida», *in Neues Berner Taschenbuch auf das Jahr 1897*, Bern 1896, pp. 137-162.

Müller Josef, «Entstehung und Entwicklung der Industrie in der Gemeinde Näfels», *in Glarner Volksblatt*, Nos 125-130, 30. Mai - 6. Juni 1956.

NAEF AUGUST, *Chronik oder Denkwürdigkeiten der Stadt und Landschaft St. Gallen. Mit Inbegriff der damit in Verbindung stehenden appenzellischen Begebenheiten. Von den ältesten bis auf die neuere Zeit*, Zürich und St. Gallen 1867.

OBERLÉ RAYMOND, «L'évolution des fortunes à Mulhouse et le financement de l'industrialisation au XVIIIe siècle», *in Bulletin de la Section d'histoire moderne et contemporaine*, fascicule 8 (1971), pp. 85-173.

OTTO FRANZ, «Matthias Näf, der Toggenburger Fabrikherr. Lebensbild aus der ersten Hälfte des XIX. Jahrhunderts», *in Männer eigener Kraft. «Hilf Dir selbst!» Lebensbilder...*, Leipzig und Berlin 1881.

[PAULIN KARL], *125 Jahre Jenny & Schindler 1825-1950*, Innsbruck [1950].

PEYER HANS CONRAD, *Leinwandgewerbe und Fernhandel der Stadt St. Gallen von den Anfängen bis 1520. Unter Benützung der Vorarbeiten von Alfred Schelling und Hektor Ammann*, 2 vol., St. Gallen 1959-1960.

– *Von Handel und Bank im alten Zürich*, Zürich 1968.

PFISTER WILLY, «Getreide- und Weinzehnten 1565-1798 und Getreidepreise 1565-1770 im bernischen Aargau», *in Argovia*, Jahresschrift der historischen Gesellschaft des Kantons Aargau, 52 (1940), pp. 237-264.

PIUZ ANNE-MARIE, *Affaires et politique. Recherches sur le commerce de Genève au XVIIe siècle*, Genève 1964 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 42).

– «Le marché du bétail et la consommation de la viande à Genève au XVIIIe siècle», *in Revue suisse d'histoire*, 25 (1975), pp. 37-70.

RAPPARD WILLIAM E., *Le facteur économique dans l'avènement de la démocratie moderne en Suisse*. Tome 1: *L'agriculture à la fin de l'ancien régime*, Genève 1912.

– *La révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse*, Berne 1914 (Collection d'Etudes économiques suisses, 3).

RITZ JAC. J., «Zusammenstellung der in den Jahren 1718 bis 1853 im Kreis Ob-Tasna amtlich festgesetzten Preise der Lebensmittel und anderer Verbrauchsartikel», *in Bündnerisches Monatsblatt, Zeitschrift für Bündner Geschichte, Landes- und Volkskunde*, (1916), pp. 379-391.

RIVIER-ROSE THÉODORE, *La famille Rivier (1595 à nos jours)*, Lausanne 1916.

ROEHL RICHARD, «L'industrialisation française. Une remise en cause», *in Revue d'histoire économique et sociale*, 54 (1976), pp. 406-427.

RÜSCH GABRIEL, *Der Kanton Appenzell, historisch, geographisch, statistisch geschildert*, St. Gallen und Bern 1835 (Historisch - geographisch - statistisches Gemälde der Schweiz, 13).

– *Historisch-geographische Darstellung des Kantons Appenzell, mit besonderer Berücksichtigung seiner Kuranstalten, Alpengegenden und Industrie*, St. Gallen 1844.

RUESCH HANSPETER, *Lebensverhältnisse in einem frühen schweizerischen Industriegebiet. Sozialgeschichtliche Studie über die Gemeinden Trogen, Rehetobel, Wald, Gais, Speicher und Wolfhalden des Kantons Appenzell Ausserrhoden im 18. und frühen 19. Jahrhundert*, 2 vol., Basel und Stuttgart 1979.

«St. Galler und Appenzeller Fleiss», *in Neue Zürcher Zeitung*, 19. August 1941, N° 1290 (*Blatt* 4, *Mittagsausgabe*).

SAYOUS ANDRÉ-E., «La banque à Genève pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles», *in Revue économique internationale*, 26 (1934), pp. 437-474.

– «La crise financière de 1709 à Genève», *in Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 6 (1937/38), pp. 354-383.

– «La crise financière de 1709 à Lyon et à Genève», *in Revue d'histoire économique et sociale*, 24 (1938), pp. 57-86; 163-177.
– «Les principales phases de l'histoire de la banque à Genève pendant le 18e siècle», *in Annales d'histoire sociale*, 1 (1939), pp. 133-140.
Schädler Willi, *Aus der Geschichte der Maschinenfabrik St. Georgen*, Arbon 1953 (tiré à part du St. Galler Tagblatt).
Schafroth Max F., «Der Fremdendienst», *in Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 23 (1973), pp. 73-87.
Schaufelberger Albert, *Die Geschichte des bernischen Bankwesens*, Zürich 1948.
Schlesinger William, *Das Geldproblem in der öffentlichen Meinung der Schweiz, 1803-1850*, Zürich 1936.
Schmid Alfred, «Die sankt-gallischen Quellen zur Familienforschung», *in Der Schweizer Familienforscher*, 13 (1946), pp. 45-54; 94-99.
Schmidt Georg C. L., *Der Schweizer Bauer im Zeitalter des Frühkapitalismus. Die Wandlung der Schweizer Bauernwirtschaft im achtzehnten Jahrhundert und die Politik der Ökonomischen Patrioten*, 2 vol., Bern und Leipzig 1932.
Schoch Albert, *Beiträge zur Siedlungs- und Wirtschaftsgeographie des Zürichseegebietes*, Zürich 1917.
Schoch-Bodmer Helen und Paul, «Ein Tagebuch von Johann Georg Bodmer (1786-1864) aus den Jahren 1816/17 nebst biographischen Notizen», *in Beiblatt 25 zur Vierteljahrsschrift der naturforschenden Gesellschaft in Zürich*, 81 (1936), pp. 1-26.
Shapiro Seymour, *Capital and the Cotton Industry in the Industrial Revolution*, London 1967.
Siegrist Jean Jacques, «Beiträge zur Verfassungs- und Wirtschaftsgeschichte der Herrschaft Hallwil», *in Argovia*, Jahresschrift der historischen Gesellschaft des Kantons Aargau, 64 (1952).
– «Die Baumwollindustrie des 18. Jahrhunderts in der ehemaligen Herrschaft Hallwil. Ein Beitrag zur aargauischen Industriegeschichte», *in Heimatkunde aus dem Seetal*, 31 (1957), pp. 33-55.
Sieveking Heinrich, «Die Verflechtung der Schweiz in die Law'sche Krise (1720). Ein Kapitel schweizerischer Handelspolitik», *in Universität Zürich. Festgabe zur Einweihung der Neubauten, 18. April 1914*, Zürich 1914, pp. 75-105.
Simon Volker A., *Der Wechsel als Träger des internationalen Zahlungsverkehrs in den Finanzzentren Südwestdeutschlands und der Schweiz. Historisch-dogmatische Untersuchung der Entwicklung des Wechsels bis zum Ende des 18. Jahrhunderts unter besonderer Berücksichtigung der Verhältnisse in St. Gallen*, Stuttgart 1974.
Spoerry Heinrich, *Zeit des Ueberganges von der Heimindustrie des Zürcher Oberlandes zum industriellen Betrieb*, [Wald 1933].
Steiner Peter, «Die Baumwollfabrikation der Familie Gautschi in Reinach und Menziken», *in Jahresschrift Wynentaler-Blatt* [Kulmer Bezirksblatt, Sonntags-Bote] (1966), pp. 1-41.
Strickler Gustav, *Geschichte der Familie Hürlimann*, Zürich 1919.
Sturzenegger A., «Beiträge zu einer Geschichte des Handels und der Industrie des Kantons Appenzell», *in Appenzellische Jahrbücher*, 5 (1892), pp. 1-88 et 7 (1894), pp. 1-54.
[Sulser Wilhelm], *125 Jahre Spinnerei am Uznaberg 1833-1958*, s.l., 1958.
Suter Hermann, «Innerschweizerisches Militär-Unternehmertum im 18. Jahrhundert», *in Mitteilung der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 45 (1971), 3. Heft.

Thiessing Frank C., *Einige Zeugnisse von den Anfängen der Baumwollfabrikation im Lande Glarus, nebst einer kleinen Geschichte der Firma Legler & Cie. in Diesbach, zu ihrem hundertjährigen Bestehen im Jahre 1957*, s.l.n.d.

Thürer Paul, *Geschichte der Gemeinde Netstal*, Glarus 1922.
Troxler Werner P., *Johann Rudolf Forcart-Weiss & Söhne. Ein Beitrag zur Unternehmergeschichte*, Bern 1973.
Tschudi Peter, *Hundert Jahre Türkischrotfärberei 1829-1929. Festschrift der Fa. Joh. Casp. Tschudi in der «Herren»... in Schwanden (Ct. Glarus)*, Glarus 1931.

«Über das Fabrikwesen des Kantons Glarus [nach dem Bericht über die erste Fabrikinspektion in demselben]», *in Zeitschrift für schweizerische Statistik*, 1 (1865), pp. 128-136.

Vettiger Margarete, *Die obrigkeitliche Marktpolitik für Agrarprodukte und ihre Wirkung auf die Landschaft*, Weinfelden 1941 (Staatswissenschaftliche Studien, 8).
Veyrassat Béatrice, «Les centres de gravité de l'industrialisation en Suisse au XIXe siècle (Aspects géographiques et sectoriels). Le rôle du coton», *in L'industrialisation en Europe au XIXe siècle. Cartographie et typologie, Lyon 7-10 octobre 1970*, Paris 1972 (Colloques internationaux du Centre national de la recherche scientifique - Sciences humaines), pp. 481-494.
Vischer E., «Abschied von den alten Archivgewölben. Besichtigung des Landesarchivs durch den Vorstand des historischen Vereins am 17. Februar 1968», *in Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus*, 62 (1968), pp. 47-50.

Walder Emil, *Die Geschichte des Handelsbankwesens in St. Gallen*, St. Gallen 1913.
Wanner Gustav Adolf, *Christoph Merian 1800-1858. Zur hundertsten Wiederkehr seines Todestages im Auftrag der Chr. Merian'schen Stiftung*, Basel/Stuttgart 1958.
Wartmann Hermann, *Atlas über die Entwicklung von Industrie und Handel der Schweiz in dem Zeitraum vom Jahre 1770 bis 1870*, Winterthur 1873.
– *Industrie und Handel des Kantons St. Gallen auf Ende 1866. In geschichtlicher Darstellung*. Herausgegeben vom kaufmännischen Directorium in St. Gallen, St. Gallen 1875.
Wehrli Bernhard, *Das Finanzsystem Zürichs gegen Ende des 18. Jahrhunderts*, Aarau 1944 (Schweizerische Beiträge zur Wirtschafts- und Sozialwissenschaft, 7).
Weisz Leo, *Die zürcherische Exportindustrie. Ihre Entstehung und Entwicklung*, Zürich 1936 (tiré à part de Neue Zürcher Zeitung).
– *Studien zur Handels- und Industriegeschichte der Schweiz* (tiré à part de Neue Zürcher Zeitung), 2 vol., Zürich 1938-1940.
Widmer Otmar, «Niederuzwil und das Haus Mathias Naef», *in Untertoggenburger Neujahrsblätter*, 7/8 (1935/36), pp. 32-47.
Wildberger Wilhelm, *Schaffhauser Martinischlag. Obrigkeitliche Schatzungen von Getreide und Wein auf «Martini» der Jahre 1466-1895 mit landwirtschaftlich-historischen Nachrichten und einer graphischen Darstellung des Martinischlages*, Schaffhausen 1896.
Winteler Jakob, *Aus der Geschichte der Familie Schindler von Mollis*. 2. Teil: *Stammbaum II Jakob-Jakob; Stammbaum III Jakob-Melchior*, Zürich 1936.
– *Die Kirchenbücher des Kantons Glarus [Verzeichniss]* (tiré à part de Der Schweizer Familienforscher, 5-6 (1946)).
Wittmann Walter, «Die take-off Periode der schweizerischen Volkswirtschaft», *in Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*. Herausgegeben von Franz Böhm, Wilhelm Grewe, Walter Hoffmann, Heinz Sauermann, 119 (1963), pp. 592-615.

Zehnder Alfred, *Die Verköstigung der Kranken in den Basler Spitälern vom XV. - XIX. Jahrhundert*, Basel 1938.

ZELLWEGER JOHANN CASPAR, «Kurze geschichtliche Uebersicht des Handels der Cantone St. Gallen und Appenzell, mit besonderer Rücksicht auf den letzten Canton», *in Appenzellisches Monatsblatt*, 11 (1835), pp. 161-171.
– «Kurze geschichtliche Darstellung des Handels der Cantone St. Gallen und Appenzell mit besonderer Rücksicht auf den letztern Canton», *in Appenzellisches Monatsblatt*, 11 (1835), pp. 177-190.
ZELLWEGER SALOMON, «Ueber das appenzellische Zedelwesen», *in Appenzellische Jahrbücher*, 6 (1868), pp. 113-130.
«Zur Statistik der Baumwollindustrie in der Schweiz», *in Zeitschrift für schweizerische Statistik*, 1 (1865), pp. 69-73.

Index des noms propres

A

Aar 18, 20, 24, 33, 59, 61, 107
Aarau 171
Actienspinnerei St. Georgen 155, 164, 167, 171
Aebli Jakob 200
Aebli Kaspar 201
Aegeri 63
Afrique 36, 38, 50, 203, 255
Ajoie 24
Alexandrie 40
Algérie 38
Algöwer & Rietmann 161
Allemagne (Etats allemands) 34, 37, 39, 148, 166, 226, 234, 237, 238, 239, 242
Alsace/Alsaciens 31, 33, 34, 58, 67, 70, 74, 105, 112, 113, 118, 119, 131, 196, 200, 202, 212, 221, 222, 264, 268
Alther 155
Altherr J.K. 46, 65
Amérique 38, 39, 41, 45, 47, 97, 98, 144, 167, 173, 226, 230, 248, 255, 274
Amet, Rhonus & Cie 102
Am Stein David 150
Amsterdam 90, 97, 99, 100, 101, 144, 150, 227, 240, 260
Ancône 38, 96, 97, 260, 261
Anderegg 262
Angleterre (Grande-Bretagne)/Anglais 10, 13, 17, 27-34, 37, 41, 42, 48, 52, 55, 62, 65, 67, 68, 69, 73, 75, 76, 90, 154, 168, 193, 202, 215, 227, 245, 255, 264
Anvers 117
Anzenwyl 155
Appenzell/Appenzellois 63, 123, 211, 217, 218, 222, 242, 273, 276
– broderie 22, 54, 66, 71, 176, 215, 234, 256
– filature 27, 56, 58, 59, 70, 154, 155, 163, 165, 167, 169, 277
– impression 215
– marché hypothécaire 87, 216
– négoce 169, 172-180, 214, 215, 232-237, 274
– Société d'utilité publique 71
– tissage 21, 26, 46, 51, 54, 64-66, 71, 160, 174-180, 213, 215, 255, 256, 263
Appenzeller Barthélémy 158
Appenzeller Heinrich 158
Argovie 54, 63, 108, 222, 242, 273
– filature 23, 36, 56, 59, 60, 61
– impression 20, 21, 37, 67, 233
– prix céréaliers 132-133
– tissage 22, 24, 45, 51, 62, 63, 256
Asie 39, 41, 45, 274
Asie-Mineure 24, 203
Atlantique 46, 232, 235, 241, 274
Augarten 164, 170
Augsbourg 144, 229, 238, 239, 243, 261, 270
Ausset 100
Autriche 37, 96, 226, 264, 268

B

Baden 60, 63
Bagdad 38
Bahia 38
Bâle/Bâlois 95, 97, 98, 104, 105, 117, 118, 119, 123, 209, 243
– banque, finance 101, 102, 105, 112, 113, 119, 120, 122, 225, 228, 229, 238, 239, 249, 253, 267, 268-270
– capitaux 99, 105, 118, 172, 217, 221-222, 273, 278
– filature 59
– impression 19, 20, 24, 103
– marché hypothécaire 82, 216
– négoce 38, 118, 120, 227, 230, 232, 239-241
– prix céréaliers 132-133
– tissage 62
Balkans 226, 247
Banque d'Angleterre 93
Banque de Glaris 239
Banque de Saint-Gall 237, 239, 246, 248
Banque d'Escompte pour le canton de Saint-Gall 245
Barcelone 232
Bauma 244
Bavière 134
Bayonne 231
Bébié H. 60
Bébié R. 60
Becker & Cie 191
Becker Gebrüder & Milt 191
Becker Jakob 200
Becker Joh. Rud. 188, 200
Becker Rudolf & Cie 188
Beglinger Frères 187

Belgique 29, 31, 39, 58
Bergen 96
Berlin 226
Berne/Bernois 98, 100, 107, 115
– capitaux 83, 92, 102, 273
– filature 24, 59
– impression 20
– marché hypothécaire 82, 86
– placements 120
– revenus de l'Etat 93
– tissage 62, 256
– Trésor 93
Bernet 158, 163-165
Bernet & Cie 155
Bernet Daniel 164
Bernet Gaspard 163, 166, 167
Bernet Gebrüder 155, 166
Bernet Jean-Joachim 163, 164
Bernet Joachim 167
Bernet zum Löwen Joh. Joachim 155
Besançon 243
Beyrouth 38, 40, 261
Bidermann 103, 230
Bidermann J. & A. & Cie 98, 222
Bidermann Jacques 98, 116, 120
Bienne 230
Bion Peter 26
Birmanie 39
Blanc Jacques-Antoine 118
Blumer 97
Blumer Gebrüder 155, 171, 190, 268
Blumer Heinrich 260
Blumer J.H. 187
Blumer P. & Jenny 187, 190, 258, 270
Blumer Pietro 97
Blumer & Tschudi 97, 187, 259
Bohême 96, 147, 201, 226
Bologne 96
Bolzano 237
Bombay 39, 203
Bontems, Mallet Frères & Cie 102, 114
Bordeaux 97, 98, 99, 116, 231, 232, 240
Bornéo 39, 203
Bosphore 38
Bourcard 99, 101, 118
Bourcard Fils & Cie 231
Bourcard Jean-Louis 116
Bouscaren & Cie 98
Boutes de 100
Brändlin 35, 61, 154, 155, 167, 168, 171
Brändlin Jakob 155
Bregenz 74, 161, 195, 268
Bregenzerwald 176
Brésil 26, 41, 231
Brugg 244
Brunnadern 155
Brunner 196
Brunner Hans Peter 187, 200, 269
Brunner Heinrich 155, 187, 260, 269
Brunner Jakob 155
Bruxelles 98, 200
Buchenthal 164, 171
Buchs 155
Budé Mme de 100
Bühler 222
Bühler Caspar 187
Bunt 216, 262
Burkhardt Christophe & Cie 118

C

Cadix 97, 144, 226, 232
Calcutta 39, 40, 41, 203
Caraïbes 240
Catineau-La-Roche 34
Cernay 58, 98, 200
Chine 109, 230
Choisy-le-Roi 104
Christiansand 96
Chypre 24
Colmar 104
Compagnie des Indes 108, 109, 116, 144
Compagnie des Mécaniques à filer 56, 155, 163, 164, 166, 168, 169
Compagnie française des Indes 98
Compagnie Indienne 98, 99
Constance, lac de (Bodan) 20, 21, 22, 25
Constantinople, voir Istanboul
Cottier 101
Couvreu de Deckersberg 100
Cramer Pierre 93
Cuba 38

D

Dalmatie 45
Danemark 226
Dassier Auguste 118
Davillier 98
Delaware 98
Delessert 100, 118
Delessert, Pillet-Will & Cie 117
Département du Commerce et des Péages 75
Deutsch-Schweizerische Kreditbank 248
Deux-Siciles, Royaume des 37
Diesbach-Dornhaus 191
Dollfus 98
Dollfus Pierre & Cie 98, 104
Dordrecht 200
Dunkerque 231
Du Pont de Nemours J.S. 98

E

Ebnat 155
Ecole centrale des Arts et Manufactures 171
Ecosse/Ecossais 52, 65, 255
Egli J.C. 70
Egypte 38
Ehinger & Cie 268, 270
Empire ottoman 38
Enderlin & Jenny 190, 195, 268
Ennenda 187, 188, 189, 190, 191, 224, 225, 226
Ennetbühl 187, 188, 189
Escher «Au Paon» Jean Conrad 102
Escher Hans Caspar 102, 115, 245
Escher Henri 103
Escher Johann Caspar & Cie 120
Escher Salomon & Pestalutz 102
Escher, Wyss & Cie 57, 222
Espagne 37, 99, 226, 227, 248
Esthonie 97
Etats-Unis 38, 46, 52, 116, 230, 240, 256

F

Fabrique-Neuve de Cortaillod 193
Fazy 20, 104
Fehr 158
Fehr Joh. Conrad 155, 167

Fels 142
Finguerlin & Scherer 151
Fischer 56
Fischer Johann Conrad 32, 69
Fitler 142
Fitler & Cie 150
Fitler Hans Heinrich 150
Fitler Jacques-Henri 150
Flawil 70
Forcart-Weiss & Fils 268
Forêt-Noire 22, 24
France/Français 19, 21, 23, 24, 26, 29, 31, 34, 35, 36, 38, 41, 53, 56, 57, 67, 73, 74, 75, 76, 90, 99, 102, 103, 104, 109, 112, 116, 117, 122, 123, 144, 147, 151, 171, 193, 212, 216, 229, 234, 237, 242, 243, 248, 255, 268, 274
Francfort 90, 97, 229, 237, 243
Frauenfeld 176
Freuler D. 187
Freuler Gebrüder 188
Freuler Joh. Heinr. 188
Frey, Thurneyssen & Christ 118
Fribourg, capitaux 83
Fricktal 24

G

Gaster 111
Gattikon 60
Gautschi 56
Geilinger & Blum 222
Gemuseus J.-R. 118
Gênes 97, 116, 232
Genève/Genevois 94, 95, 97, 98, 100, 101, 106, 107, 109, 119, 123, 131, 144, 209, 243, 274
– banque, finance 90, 97, 98, 100-102, 110, 114, 117, 120, 122, 225, 227-229, 238, 239, 249, 275
– capitaux 99, 102, 117, 118, 273, 278
– impression 19, 20, 24, 103, 227, 233
– négoce 96, 120, 230-232, 239-241, 244
– prix du blé 132-133
Gerig & Cie 188
Girod & Senn 20
Girtanner 143, 165
Girtanner Daniel 164, 166
Girtanner Frédéric 164, 167
Girtanner Friedrich & Cie 155
Girtanner Friedrich de Friedrich 165
Girtanner, Locher & Cie 143
Girtanner & Wegelin 164, 166
Glaris/Glaronnais 44, 63, 71, 87, 109, 111, 123, 178, 181-206, 211, 217, 222, 233, 242, 253, 259, 261, 263, 264, 265, 273, 275, 276, 278
– filature 24, 27, 56, 59, 60, 63, 68, 74, 75, 181-191, 193, 195, 197, 200, 204, 213, 214, 226, 252-254, 257, 258, 263, 268, 276
– impression 11, 20, 21, 23, 40, 42, 44, 47-50, 54, 66-68, 70, 181-206, 210, 213, 214, 217, 223, 224, 226, 233, 253, 259, 266-268, 276, 277
– marché hypothécaire 87, 216, 268, 269
– négoce 38, 96-97, 203-206, 214, 223, 225-227, 232-237, 239, 244, 252, 253, 262, 274
– tissage 51, 62, 63, 69, 182-191, 193, 197, 204, 214, 226, 252-255, 257, 258, 263, 268
Glarner F. & J.H. älter 187, 260
Glarner F. & J.H. Gebrüder 187
Glarner J.H. 187
Glarner Matheus 187, 260
Goldach 155
Gonzenbach 161, 165, 237, 246
Gonzenbach & Cie 155, 167
Gonzenbach David 162, 164, 167
Gonzenbach, Schlumpf & Cie 22
Gorgerat 104
Gotthelf Jeremias 229
Graf Joh. Ulrich 154, 155, 167
Grand 100
Grande-Bretagne, voir Angleterre
Greg Samuel 75
Greifensee 24
Grenus Jean-François 104
Greuter & Rieter 39, 40
Grisons 242
Grob 216
Grüningen 24
Guadeloupe 26, 231
Guebwiller 58, 70, 74
Guyer-Wepf 244

H

Hambourg 90, 240, 260
Hanhart R. 267
Hard 57, 74, 222
Haslen 191
Haut-Rhin 68, 192, 195
Heberlein G. 216
Heer Johannes 187, 267
Heer Rudolf 261
Hefti 96
Hefti & Karrer 187
Heidegger Johann Conrad 115
Heilmann Josué 66, 256
Henggeler Frères & Cie 70, 74, 245
Hentsch Henri 117
Herisau 70, 155, 174, 177, 178, 220, 233
Herzog 56
Heusler 118
Heywood John 56
Hilti David 155
Hirschberg 143
Hochreutiner 142
Hochreutiner Christophe 150
Hochreutiner Georges-Léonard 144, 150
Hochreutiner Jean-Jacques 150
Högger 139, 142, 148, 151
Högger Jean-Jacques 148, 150
Hollande 226, 227
Honegger 63, 154, 244
Honegger & Wälti 155, 170
Horsens 96
Hösly 201
Hottinger Jean Conrad 102, 116
Hottinguer 118
Hottinguer & Cie 102, 103
Huber Ruprecht & Rietmann 161
Hünerwadel 56
Hürlimann 154, 171
Hürlimann Johann 113, 155, 171

I

Imhoff 104
Inde (Hindoustan) 39, 45, 98, 109, 230, 240, 255
Indes occidentales 26, 150, 232
Indes orientales 26, 226, 231, 234, 248
Indonésie 255
Industrie-Schule 171
Irlande 227
Iselin Andreas 190
Istanboul (Constantinople) 38, 39, 40, 41, 261
Italie (Etats italiens) 36, 37, 38, 39, 40, 45, 97, 99, 226, 234, 248, 260

J

Japon 39, 255
Java 39, 40, 41, 50, 203
Jeanjacquet Louis 104
Jenny ab Sool Peter 232
Jenny, Aebli & Cie 96
Jenny Barth. (& Cie) 43, 187, 191, 258, 260, 261
Jenny & Blumer 187
Jenny Daniel 201
Jenny Fridolin & Cie 187, 191, 258
Jenny & Kundert 188, 190
Jenny Rosa 269
Jenny Salomon & Fils 96, 226
Jenny & Schiesser 96, 226
Jenny & Schindler 96, 226, 268
Jenny Sebastian 201
Jenny & Streiff 226
Jouy 104, 200
Jura 18, 24, 103

K

Karrer J.G. 187, 260
Kelly & Cie 161
Kelly Daniel 161
Kennelbach 75
Kentucky 98
Köchlin 74, 192, 195
Köchlin Daniel 49
Köchlin Nicolas 69, 264
Koenig 104
König Bernard 199
König & Cie 188
Krinau 171
Kubli 97
Kubli Felix 187, 199
Kubli Martin 188
Kundert 261
Kundert Matteo 261
Kunkler 139, 142
Kunkler André 144
Kunkler Daniel 144
Kunkler Jean 144
Kunkler Jean-Jacques 144
Kunkler Laurent 158
Kunz 139
Kunz David 151
Kunz Gaspard 144, 149, 150, 151
Kunz Heinrich 60, 70, 191, 257
Kunz Sébastien 144, 151

L

Lancashire 30, 64, 66
Langnau 74
Laroche Emmanuel 118
La Rochelle 99, 101
Lausanne 100, 117
– prix du froment 132-133
Law 89, 90, 150, 159, 227
Le Caire 261
Legler David 191
Legler J. & M. 191
Legrand de Neufville 118
Legrand Nicolas 118
Le Havre 99, 102, 117, 118, 200, 231, 240, 241
Leipzig 226, 237
Léman, Département du 34
Léman, lac 231
Lenggenhager Ulrich 155
Lenzbourg 24
Le Puy 104
Leu & Cie 94, 97, 102, 109, 112, 114, 115, 120, 121, 274
Leuzinger & Cie 187
Levant 24, 66, 97, 248, 255
Lichtensteig 155, 170
Limmat 20, 33, 59, 61
Linth 20, 24, 61, 181, 209, 227
Linth, Canton de 179
Linthal 60, 191
Linz 226
Lisbonne 200, 232
Liverpool 40
Livourne 38, 116, 240, 260, 261
Locher Antoni 151, 158, 159
Lombardie 37
Londres 39, 40, 41, 47, 90, 97, 100, 101, 144, 226, 240
– Exposition universelle de 53, 255, 263
Longworth James 56
Lorient 98, 99
Louis XIV 89, 148, 152
Lucerne
– capitaux 118
– filature 24, 59
Luchsingen 190
Luchsinger 97
Luchsinger Heinrich & Cie 226
Luchsinger & Steinmann 188
Luchsinger & Streiff 188, 237
Lugano 261
Lullin, Masbou, Aubert & Cie 102, 114
Luz Bernhard 156
Lyon 22, 90, 96, 103, 104, 117, 118, 142, 143, 144, 145, 150, 151, 158, 162, 227, 228, 229, 233, 240, 243, 274, 278
– Chambre de commerce 117
– Hôpital de la Charité 108
– Nation suisse 227
– Syndic de la Nation suisse 151, 158

M

Macédoine 24
Malacrida & Cie 101
Malacrida Nicolas 101
Mallet 118
Manche 99
Manchester 30, 32, 74
Manille 40
Männedorf 58
Manufacture royale de Wesserling 98, 104
Marcuard 101
Maroc 38
Marseille 22, 96, 97, 98, 99, 100, 150, 151, 162, 231, 233, 240
Martinique 26
Marty Aloïs 155, 170
Méditerranée 41, 46, 235
Melun 104
Merian älter 238
Merian Frères 101, 112, 221, 231

Merz Johannes 156
Meuron Charles-Frédéric 113
Mexico 38
Meyer 164
Meyer & Crommisches Credit-Wesen 151
Meyer Georg 149, 151
Meyer Jean-Jacques 164
Meyer Jean-Jacques de Georg 166, 167
Meyer Jean-Ulrich 144
Mitlödi 188
Mittau 97
Molas & Cie 171
Mollis 187, 188, 191, 226, 258, 270
Montpellier 98
Montvert 100
Moravie 147
Mountary 103
Mulhouse 19, 40, 41, 70, 74, 104, 105, 118, 201, 202, 243, 264
Müller, Birchler & Cie 190
Müller C. J. 187
Müller & Cie 101
Müller & Hauser 190
Muralt 228
Murg 155, 254, 268

N

Näf Christian 155, 171
Näf J. 243
Näf Matthias 113, 155, 177, 216, 219
Näfels 187, 188, 190
Nancy 22, 233, 234
Nantes 97, 99, 101, 102, 104, 116, 162, 227, 231, 241
Naples 191
Naville Jean-Jacques 93
Neckerthal 155
Netstal 187, 188, 190
Neuchâtel/Neuchâtelois 97, 106, 113, 151, 193, 209, 243
– banque, finance 101, 113, 225, 227
– capitaux 99, 118, 119, 273
– impression 19, 20, 24, 37, 104, 227, 233
– négoce 230, 241
Neu St. Johann 179
New-Glarus 255
New York 38, 40, 200, 247
Niedertöss 74
Niederurnen 187, 190
Niederuzwil 155
Nord, mer du 235
Norvège 96, 97, 226

O

Oberkampf 20, 104, 200
Oberland zurichois 13, 46
Oberteufer Joh. Jakob 155, 167
Oberurnen 188, 190
Océanie 39
Odier-Chevrier Jacques & Cie 117
Oertli Joh. Heinr. 190
Orell & Fils 102
Orient (Proche-Orient, Extrême-Orient) 36, 39, 40, 45, 47, 65, 173, 247
Ostende 97, 98
Ott Balthasar 96
Ott Jean Conrad & Fils 102
Ott Samuel 96

P

Pabst 97
Paccard Barthélémy 118
Panchaud 101
Panchaud Isaac 100
Paravicini, Gallatin & Cie 187, 267
Paravicini J. & F. Gebrüder 190, 191, 258
Paris 19, 22, 47, 74, 90, 97, 98, 100, 101, 102, 104, 105, 109, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 144, 150, 151, 171, 201, 226, 229, 233, 234, 235, 240, 241, 243, 274, 275, 278, 279
Pasquier Louis du 104
Passavant, de Candolle, Bertrand & Cie 102, 114, 115
Passavant-Streckeysen Emanuel 270
Pattey Mathieu 118
Pays-Bas 37, 226
Pernambouc 38
Pernau 97
Perregaux 101
Perret Frédéric & Cie 113
Perse 40
Pestalozzi & Schulthess 240
Pestalozzi zum Steinbock Salomon 270
Petitpierre 20, 104
Philadelphie 38, 103, 240, 247
Philippines 203, 255
Picot 20, 104
Piémont 142, 260
Pihet 74
Pittsburgh 103
Plateau 23, 274
Pologne 96, 97
Pons Louis & Cie 117
Portes Mme de 100
Porto-Rico 38
Portugal 144
Pourtalès 20, 101, 103
Préalpes 107
Preiswerck J.-R. & Zimmerlin 118
Prusse 37

R

Rabaud & Cie 98
Rapperswil 35, 63, 155, 167, 171, 176, 179
Raschle 155
Rayé 68
Reinhart-Hess J. C. 244
Reuss 59, 61
Reval 97
Rheineck 64, 176
Rhin/Vallée du Rhin 22, 24, 86, 108, 109, 111, 176, 211, 227
Rhyner & Blattmann 205
Ricardi 102
Richterswil 154
Rieter J. J. (& Cie) 32, 57, 61, 74, 154, 164, 167, 168, 170, 171, 217, 222
Rietmann Antoine 160
Rietmann Frères 160
Rietmann Jacques 160
Rietmann Jean-Jacques 160, 161
Rietmann Pancrace 160, 161, 245
Riga 97, 226
Rio 38
Rio Berbice 150
Risler 98
Risler & Cie 104
Risler Frères & Dixon 58
Ritz 158
Ritz Daniel 161
Ritz Henri 161
Ritz Jean Joachim 161
Ritz Paul 161

Rivier 118
Rorschach 131
Rotbach 155
Rotterdam 240
Rouen 19, 22, 40, 48, 68, 97, 104, 117, 144, 150, 162, 200, 201, 233
Rougemont 101, 118, 151
Rougemont Denis 102
Rougemont, Hottinger & Cie 102
Rupperswil 60
Russie 96, 147, 226, 262
Rüti 191, 244
Ryhiner J. 33
Ryhiner Pierre 118

S

Saint-Domingue 26, 144, 231
Saint-Gall/Saint-Gallois 27, 47, 63, 107, 108, 113, 122, 123, 125-152, 153-180, 201, 202, 206, 209, 211, 217, 218, 222, 223, 238, 242, 259, 261, 273, 275, 276, 278
– Abbaye 94
– banque, finance 90, 95, 96, 248, 254
– broderie 22, 23, 47, 54, 66, 214, 233, 234, 256
– Chambre de Commerce 161, 238
– Directoire commercial 70, 107, 165, 238, 246
– filature 26, 27, 32, 35, 56-59, 61, 63, 74, 139, 154-156, 163-171, 210, 213, 214, 219, 268, 277
– impression 214
– négoce 38, 46, 58, 96, 139-152, 156-177, 214, 225, 227-229, 231-237, 239, 241, 244, 245, 247, 252, 253, 269, 274, 276
– Société d'utilité publique 71
– tissage 21, 23, 25, 26, 45, 51, 54, 62, 66, 174-176, 191, 213, 214, 252, 255, 256, 263
Saint-Pétersbourg 97, 226, 227
Saint-Simon 126
Sarasin Felix 118
Sardaigne 37
Sargans 111, 176
Saussure Beat de 100
Saussure Philippe de 100
Saxe 255
Schaffhouse 242
– capitaux 118
– filature 56, 59
– marché du blé 131
– prix du froment 132-133, 134, 136
– tissage 62
Schänis 179
Scheitlin Rudolph & Cie 155, 167
Scherer-Hogguer Henri 151
Scherer-Marcuart Daniel-H. 151
Scherrer 139, 142
Scherrer & Cie 269
Scherrer Gaspard 144
Scherrer Henri 162
Scherrer Jacques-Christophe 144
Schiess zur Rose Gebrüder 220
Schindler & Aebli 187
Schindler Fréd. 200
Schindler & Gallati 187, 188, 267
Schirmer 158
Schlatter 161
Schlatter Caspar 162
Schlatter Salomon 238
Schlumberger 171
Schlumberger & Cie 74
Schlumberger Nicolas 58
Schlumpf 139, 142, 158, 161
Schlumpf David 158
Schlumpf, Fels & Cie 161
Schlumpf Gaspard 158
Schlumpf Nicolas 158
Schmid H. & J. 60
Schobinger 142
Schönengrund 155
Schönthal 164, 170
Schwanden 187, 188, 189, 190, 226, 258
Schweizer Johannes 155, 167, 170
Schweizer, Wirth & Cie 155, 170
Schwyz 54, 63, 273
– filature 59, 60
– tissage 62
Seeland 86
Sénégal 231
Senn-Bidermann 116
Senn, Bidermann & Cie 98
Senn & Biedermann 20
Senn & Cie 104
Siam 39
Sicile 102, 226
Sigmaringen 22
Silésie 147, 148, 161
Singapour 39, 40
Sinigaglia 38
Sitter 21
Smyrne 38, 40, 261
Société Maritime Suisse 98, 116
Soleure
– capitaux 83, 102
– filature 24
Solier 98, 99, 100
Solier Antoine-Jean 98
Solier, Martin, Salavy & Cie 99
Sonderegger 70, 155, 167
Sornthal 63, 155, 170
Souabe 22, 134, 162, 234
Spälty J. & G. 190, 195
Spälty J. & G. Gebrüder 190
Speyr & Cie de 113
Spindler Barthélémy 161
Spinnerei am Uznaberg 155
Spinnerei an der Steinach 155, 169
Spinnerei Buchenthal 155
Spreitenbach 155
Stäfa 58, 154
Stäger & Hefti 190
Staub Fridolin & Cie 187, 189, 260
Staub & Honegger 155, 170
Staub Joh. Heinrich 154, 170
Stehelin J. & H. 118
Steinach 154, 164, 170
Steinmann 158, 266
Steinmann & Cie 187
Steinmann Jean Joachim 160
Streiff 270
Streiff Barth. 187, 200
Streiff F. & Cie 187
Streiff Frid. 187
Streiff Friedr. & Cie 260
Streiff J.H. 187
Streiff Jak. & J.R. Gebrüder 187
Streiff Joh. Balth. 187
Stucki & Wetter 155
Suisse centrale 24, 216, 268
Suisse occidentale 22, 117, 233
Suisse orientale 18, 19, 21, 25, 26, 46, 51, 54, 58, 64, 70, 108, 109, 131, 162, 176, 209, 210, 212, 217,

222, 232, 236, 238, 242, 243, 247, 256, 273
Sulzer 270
Sumatra 39, 203
Süsskind J.G. 270

T

Tarascon & Berthoud 103
Tarascon Louis 240
Thorens Henri 113
Thörig Barthélémy 178
Thur 21, 45
Thurgovie 54, 108, 200, 211, 242
– broderie 66, 256
– filature 59
– impression 20
– marché hypothécaire 86
– tissage 26, 45, 51, 62, 66, 160, 175, 256
Toggenbourg 22, 26, 45, 46, 60, 64, 65, 94, 108, 109, 113, 156, 166, 171, 174, 175, 179, 211, 214, 216, 219, 251, 252, 254, 255, 258, 259, 261, 262, 263, 264, 265, 272
Töss/Tösstal 21, 26
Trieste 38, 40, 96, 116, 226, 232, 260, 261
Trogen 155, 169, 173, 174, 177, 178, 233
Trümpler & Gysi 222
Trümpy 96
Trümpy & Cie 232
Trümpy Egidius (& Cie) 187, 189, 194, 260, 270
Trümpy Gabr. 187, 260
Trümpy Gebrüder 187, 191, 194, 259, 260
Trümpy Jacques 196, 200
Trümpy & Jenny 188
Trümpy & Örtli 97
Tschudi & Cie 188, 271
Tschudi Balth. & Cie 187, 267
Tschudi Gebrüder 155, 167
Tschudi J. 187
Tschudi J.H. 266, 267
Tschudi Joachim 267, 269
Tschudi Joh. Casp. 188, 194, 200, 204, 205, 216, 260, 266, 269, 270
Turgi 60
Turquie 38, 39, 45, 50
Tyrol 37

U

Unterägeri 245
Uri 109
Usteri J.M. 240
Usteri Jean Martin & Fils 102
Usteri, Nüscheler & Cie 239, 240
Usteri, Ott, Escher & Cie 102, 230, 240
Uznaberg 113, 155, 171
Uznach 61

V

Valenciennes 47
Vallö 97
Van Berchem & Cie 100
Vanrisambourgh, Dussourd & Cie 103, 240
Vasserot Jean 93
Vaucher-Schoen Edouard 113
Vaud/Vaudois 95, 97, 100, 109
– banque 100, 101
– capitaux 99, 118
– filature 59
Vénétie 37
Versailles 19
– Paix de 26
Vevey 100
Vienne
– Exposition mondiale de 53
– Traité de 37
Villingen 22
Vizille 104
Vögeli Abr. 187, 267
Vonwiller Hans Conrad 156
Vonwiller Ulrich de Gaspard 238
Vorarlberg 22, 24, 37, 96, 195, 201, 226, 234
Vosges 113

W

Wädenswil 205
Walenstadt, lac de 254
Wälti 154
Wattwil 216, 262
Weber Felix 187, 260
Wegelin 142, 165
Wegelin André 164, 166
Wegelin Antoine 164, 166
Wegelin Christophe 158, 159, 161
Wegelin & Cie 164, 167, 169
Wehr 201
Weniger Michael 57, 155, 167
Werdenberg 111, 179
Wetter Jacob 161
Wetter Joachim 155, 167
Wetter Léonard 161
Wetter Léonard & Cie 161
Wieland, Schmid & Cie 74
Wienerhandlung 96, 226
Wildbach 170
Wild Solivo & Cie 60
Windisch 60, 63
Winterthour 39, 57, 83, 86, 97, 98, 108, 109, 115, 120, 121, 154, 167, 170, 221, 222, 230, 231, 233, 234, 241, 243, 244, 274, 278, 279
Wirth-Gemperle 155, 170

Z

Zellweger 167, 173, 232
Zellweger & Cie 169, 178
Zellweger-Hirzel Johannes 169, 178
Zellweger Jean Gaspard 155, 167, 169
Ziegelbrücke 190, 268
Zollikofer 139, 142
Zollikofer Gaspard 151
Zollikofer Georges Léonard 159
Zollikofer Henri 159, 161
Zollikofer Jacques 159
Zollikofer Johannes 156
Zollikofer Nicolas 151
Zoug 54, 63, 245, 273
– filature 24, 59, 60, 74
– tissage 62
Zuppinger A. & S. Gebrüder 190
Zürcher J.J. & Cie 98
Zurich/Zurichois 32, 54, 63, 65, 76, 98, 107, 108, 109, 112, 115, 120, 121, 122, 151, 154, 167, 171, 179, 209, 242, 243, 245, 273, 274, 279
– banque, finance 102, 120, 225, 228-229, 239, 244, 249, 270
– capitaux 63, 83, 92, 117, 119, 120, 172, 221-222, 238, 273, 275, 278
– crédit public 94
– filature 24, 26, 27, 35, 36, 57-63, 74, 154-156, 170, 171, 233, 244, 264, 278

– impression 18, 20, 21, 23, 25, 37, 47-49, 67
– industrie de la soie 52, 227
– marché du blé 131
– marché hypothécaire 82, 87, 111
– négoce 38, 97, 103, 228-232, 234, 239-241, 244, 245, 254, 274, 278, 279
– revenus de l'Etat 112
– tissage 21, 24-27, 51, 62, 63, 171
– Trésor 93, 120, 121
Zweifel & Weinhofer 190

Index thématique

A

Actionnaire, voir aussi Société par actions 56, 99, 116, 164, 166, 268
Alimentation 128, 131
Apprentissage, voir Formation technique
Apprêt/Apprêtage 22, 42, 179, 182, 196, 214, 215, 253, 256, 259
Archives d'entreprises 75, 177
Archives privées 93, 117, 185
Argent 148, 242
Armement, voir Commerce maritime
Artisanat 43, 159, 178, 199, 276
Associé 185, 198, 266, 267
Assurance immobilière 216, 219
Assurance-incendie 197
Autofinancement 119, 218, 254, 270

B

Banque (institutions bancaires) 80, 81, 94, 96, 100, 110, 111, 143, 148, 220-222, 235, 238-240, 245, 248, 249, 253, 267, 269, 270, 278, 279
Banque privée/Banquier privé 88, 93, 97, 112, 249, 267
Banque Protestante 100
Banqueroute, voir Faillite
Bénéfice, voir Profit
Blanchiment 22, 179, 182, 196, 199, 200, 214, 215, 253
Blanchiment chimique 19, 30
Blé 128, 129
– commerce 96, 144, 242
– prix, voir Prix céréaliers
Blocus continental (Système continental) 9, 22, 23, 27, 35, 36, 58, 117, 154, 172, 182, 189, 212, 226, 234
Broche
– coût 74, 264
– rendement 57
Broderie 11, 13, 17, *21-23*, 26, 35, 36, 43, 44, *46-47*, 51, 54, 55, 63, 64, 66, 125, 162, 174, 176, 180, 212, 213, 233, 256
Broderie mécanique 66, 252, 255, 256, 262, 263

C

Calandre/Calandrage 181, 182, 194, 196, 201
Campagne 18, 23, 25, 47, 81, 82, 84, 85, 87, 106, 109, 112, 119, 121, 129, 159, 166, 174, 175, 176, 222, 223, 276, 279
Capital
– accumulation (formation) 72, 80, 86, 123, 125, 135, 139, 153, 156, 172, 221, 224, 253, 276, 277
– exportation (émigration) 89, 92-97, 99, 100, 108, 114, 119, 122, 123, 145, 148-150
– manque (rareté) 71, 72, 80, 123, 169
– marché 81, 82, 84, 90, 91, 102, *106-121*, 122, 124, 229, 249, 254, 273, 275
– réservoir 79, 89, 104, 117, 238, 275
Capital circulant 73, 75, 76, 203, 204, 205, 218, 245, 265, 276, 279
Capital fixe 73, 74, 75, 76, 194, 204, 211, 218, 245, 271, 272
Capital technique, voir Equipement
Capitalisme commercial 91, 98, 123, 170, 173, 209, 210, 223, 225, 228, 275
Capitalisme financier 90, 198
Capitalisme genevois 89
Capitalisme industriel 165
Capitalisme international 88, 106, 229
Capitalisme vaudois 89
Capitaliste 81, 82, 90, 91, 95-100, 104, 109, 115, 123, 124, 205, 243, 267, 269, 275, 278
Change 228, 229, 237, 243, 246
– institut de 169
– lettre de 117, 144, 228, 239, 242, 243, 248
Charbon (houille) 29, 30, 32, 67
Chiffre d'affaires 167, 192, 204
Chômage 25, 51
Commandite 84, 95, 101, 102, 118, 119, 143, 161, 164-167, 221, 222, 244, 262, 267, 271
Commerce de change 95, 161, 228, 237, 238, 239
Commerce de commission 117, 118, 143, 236, 241, 243, 247, 261, 275, 278, 279

Commerce de consignation 118, 241, 247, 248, 260, 261, 262
Commerce de spéculation 230, 232, 235, 269, 274
Commerce de transit 148, 227, 229, 232
Commerce d'exportation 24, 25, 36, 38, 54, 69, 125, 143, 147, 162, 172, 173, 175, 176, 182, 200, 203, 205, 206, 211, 219, 220, 224, 225, 227, 228, 231-237, 240-249, 251, 254, 258, 261, 262, 265, 272, 274, 277, 278
Commerce d'importation, voir aussi Matières premières 26, 28, 204, 240-242, 279
Commerce maritime (armement) 83, 98-100, 115, 117, 143, 230, 274
Commerce, registre du 142, 143, 149, 159, 161, 163, 165, 166, 173, 230
Commercialisation 173, 204, 214, 218, 250, 252, 259, 262
Concentration (géographique; horizontale), voir aussi Intégration 30, 33, 59, 179, 211, 214, 234, 256
Concession hydraulique, voir Roue hydraulique
Concurrence 27, 41, 55, 62, 65, 67, 71, 72, 147, 173, 175, 189, 205, 247, 255, 271, 272
Concurrence anglaise 27, 31, 36, *41-44*, 52-54, 62, 64, 65, 67, 124, 154, 204, 212, 255, 258
Confection féminine 21, 65
Conjoncture 44, 127, 134, 147, 148, 160, 162, 172, 174, 265, 267, *270-272*
Construction 43, 81
Construction mécanique 10, 70, 74, 171
Contrebande, voir Fraude
Conversion (réorientation) 13, 20, 25, 51, 119, 172
Corporation 12, 146, 148, 159, 174
Coton brut, voir Matières premières
Coût de la vie 34, 128, 131, 135
Crédit, caisses de prêts 107, 169, 238, 246
Crédit foncier (agricole) 84, 85, 109, *111-114*, 120
Crédit public (emprunts d'Etat) *91-94*, 100, 101, 109-112, 114, 115, 117, 274
Crise 20, 22, 38, 44, 51, 115, 116, 122, 123, 134, 145, 147, 148, 178, 212, 226, 246, 278
Crise de 1800-1801 178
Crise de 1810-1812 117, 170
Crise de 1815-1817 27, 170, 172
Crise de 1837 272
Crise de 1857 255
Crise monétaire 90, 149, 227
Cylindre à imprimer, voir Rouleau

D

Débouché, voir Marché
Démarrage (take-off) 7, 9, 30, 72, 81, 172, 185, 188, 203, 221, 233, 245, 275
Droits douaniers (tarifs, taxes) 27, 37, 38, 39, 191, 246, 256

E

Economie alpine, herbagère 23, 107
Emigration (migration) 13, 19, 34, 44, 52, 145, 150, 153, 226-228, 255
Emprunt de consommation 105
Emprunt d'Etat, voir Crédit public
Emprunt industriel 119, 216, 221, 268, 269, 271
Emprunt Masséna 121
Endettement 80, 82, 86, 87, 106, 108, 111, 114, 123, 197, 215, 216, 217, 268, 269, 276
Energie (force) hydraulique/Chutes d'eau 32, 33, 57, 59, 61, 75, 196
Entrepreneur 72, 113, 124, 160, 168, 174, 176, 177, 179, 185, 197, 198, 209, 233, 250, 252, 259, 270, 271, 275
Epargne 72, 79-82, 88, 108-110, 112, 120, 198, 200, 256, 271
– caisses d' 80, 94
Equipement (capital technique, outillage, parc-machines) 12, 29, 30, 35, 58, 61, 62, 65, 67-69, *73-76*, 81, 89, 116, 154, 185, *193-197*, 202-204, 213, 256, 257, 262, *263-265*, 276, 280

F

Fabricant 159, 160, 174, 177, 200, 201, 205, 232, 250-252, 257, 259, 260, 264, 266, 267
Faillite (banqueroute) 114, 116, 117, 120, 121, 146, 147, 149, 151, 172
Filature anglaise 27, 29
Filature belge 29
Filature française 29
Filature hydraulique 29, 31, 74
Filature manuelle 12, 13, *23-26*, 50, 51, 181, 183, 184, 212
Filature mécanique 8, 9, 10, 11, 12, 25, *26-28*, 29, 30, 31, 34, 35, 36, 43, 44, 51, 52, *56-63*, 66, 70, 71, 73-76, 125, *154-156*, *163-171*, 183-193, 197, 200, 209, 213-215, 241, 252-254, 257, 258, 264, 273
– frais d'établissement *73-76*, 195, 216, 264, 265
Filiale (succursale) 38, 40, 95, 96, 97, 98, 100, 102, 169, 226, 230, 247, 261
Financement commercial 115, 119-121, 219, 235, 241, 246, 247, 253, 274, 279
Financement industriel 72, 105, 113-115, 118, 119, 121, 123, 211, 217, 227, *243-249*, 253, 261, 267, 275
– des filatures 60, *73-76*, 113, 119, 195, 258
Foires 230, 231, 235, 237-239, 248, 260, 274
Formation technique (apprentissage) 69, 70, 171

Fortune 107, 115, 116, *126-152*, 153, *156-163*, 163-169, 172, 173, 223, 224, 226, 227, 232, 269
Fraude (contrebande) 19, 24, 36, 38, 47

G

Guerre 80, 272
– fournitures de 90, 96, 148
Guerre de Hollande 147
Guerre de la Ligue d'Augsbourg 147
Guerre de Sécession 256
Guerre de Succession d'Espagne 147
Guerre de Trente Ans 146-148
Guerre de Villmergen 108
Guerre maritime 116
Guerres de Louis XIV 95
Guerres napoléoniennes 22, 172, 189, 198, 226, 246

H

Habitant 126, 127
Haute Banque Parisienne 117, 118, 230, 241, 275
Helvétique 177, 178
Houille, voir Charbon
Hypothèque 111, 197, 216, 217, 267, 270
– caisses hypothécaires 112, 120
– crédit hypothécaire *111-114*, 118
– marché hypothécaire *84-88*, 92, 111, 112
– placement hypothécaire 81, 82, *84-88*, 108, 110-112, 120
– prêt hypothécaire 105, 222, 271
– taux d'intérêt 82, 85-87, 94, 106, 111

I

Impôt 57, 80, 126, 128, 139, 157, 177-179, 199, 223
Impression (indiennage) 17, *19-21*, 22-25, 29, 35, 36, 41, *47-50*, 54, 55, 63, 103, 104, 162, 181-206, 230, 233, 274
Impression manuelle 47-49, 67, 68
Impression mécanique 30, 31, 48, 50, 67, 68, 71
– frais d'établissement 193
Industrialisation *7-14*, 17, *28-36*, 66, 69, 72, *73-76*, 79, 108, 123-125, 139, 153, 163, 172, 202, 206, 209, 210, 212, 215, 223, 246, 249, 250, 252, 264, 272, 277
Industrie alsacienne 76, 105, 118, 119, 123, 221, 253, 275, 278
Industrie anglaise 27-35
Industrie de base, voir Produits semi-finis
Industrie de finition, voir Produits finis
Industrie domestique, voir aussi Travail à domicile 8, 34, 43, 54, 73, 79, 210, 217, 220, 256, 265, 275, 276
Industrie française 41, 72
Industrie linière, voir aussi Lin 21, 23, 145, 146, 150, 153, 238
Industrie lyonnaise 104
Industriel 165, 170, 253, 257, 259, 262
Inégalité (économique, financière, technique) 11, 26, 29, 32, 71, 76, 80
Inflation 116, 127, 128, 135, 157, 158
Innovation 22, 30, 60, 61, 67, 72, 193, 197, 213, 272, 275
Intégration, voir aussi Concentration 30, 31, 184, 190, 212, 214, 253, 257, 258, 262, *263-265*
Investissement (placement) 81, 84, *89-105*, 106, 108, 109, 111, 114, 115, 118, 119, 229, 278
Investissement commercial *95-102*, 169, 178, 278
Investissement extérieur 83, 87, 88, *89-105*, 107, 114, 115, 117, 120, 135, 274
Investissement industriel 30, 32, 36, 55, 57, 63, 68, 71, 72, *73-76*, 79, 81, 89, 114, 122-125, 153, 156, 166, 168-170, 185, 188, *193-197*, 203, 209-211, 215, 218, 221-224, 245, 253, 254, 265, 270-272, 276-279

L

Laine 7, 24, 183, 192
Lin, voir aussi Industrie linière 7, 24-26, 160, 161, 183

M

Machine 8, 30, 47, 48, 54, 66, 70, 73, 193, 213, 215, 263
Machine à broder 66, 252, 256
Machine à coudre 66, 256
Machine à vapeur 29-33, 67, 75
Main-d'œuvre 9, 21, 32, 35-37, 43, 51, 64, 71, 125, 160, 183, 184, 211, 212
– coût 10, 22, 30-34, 42, 47, 62, 204
– marché 31, 44
Main-d'œuvre spécialisée (qualifiée) 12, 23, 42, 54
Marchand-banquier 229, 249, 253, 274, 279
Marchand-fabricant 162, 168, 172, 174, 177, 210, 217, 219, 232, 257, 267, 274
Marché (débouché) 20, 27, 36, 37, 40, 41, 45-48, 50, 55, 65-67, 95, 98, 124, 147, 172, 173, 203, 215, 226, 227, 231, 234, 236, 237, 244, 246-248, 250, 251, 261, 272, 273
– de coton brut 234, 244, 252
– des cotonnades 19, 21, 30, 37, 192, 195, 219, 255
– des filés 168, 212
Marché allemand 67
Marché asiatique 255
Marché céréalier 131-134
Marché français 20, 22, 53, 103, 104, 147, 237, 256
Marché intérieur 36, 45, 53, 54, 210, 215, 233, 261, 262
Marché italien 37
Marché levantin 38, 254, 272
Matières premières 12, 18, 24, 26, 42
– coton brut 17, 36, 231, 240
– coût 35, 42, 75, 76, 172, 204

– importation, voir aussi Commerce d'importation 117, 118, 230, 231, 234, 235, 240, 241, 244, 248, 251, 274, 277-279
Mécanisation *8-13*, 19, *26-28*, 29, 30, 32, 42, 48, *50-63*, 64-66, 69, 71, *73-76*, 108, 119, 121-125, 163, 165, 168, 169, 172, 191, 193, 203, 206, 209, 211-213, 221, 223, 244, 246, 252, *254-256*, 257, 263-265, 273, 275-279
Mentalité 69
Métiers à filer 56, 57, 58, 68, 69, 70, 72, 74, 254, 258, 264
– de Hargreaves 29
– mule-jenny 27, 29, 31-33, 51, 56, 68, 74, 163, 169
– renvideur 33, 57, 61, 71
– self-actor 33, 61
– water-frame 29, 258
Métiers à tisser
– au plumetis 46, 53, 71
– Jacquard 45, 46, 52, 53, 65, 73, 180, 252, 259
– manuels 23, 46, 51-53, 64, 73, 212, 254
– mécaniques 52, 53, 62-64, 69, 190, 253-256, 263, 267
– power-loom 52, 64
– prix 180
Migration, voir Emigration
Mobilité sociale 177
Mode 21, 30, 32, 40, 41, 45, 46, 65, 203, 247, 272
Mule-jenny, voir Métiers à filer

N

Navette volante 30, 70
Négociant 159, 168, 169, 172, 174, 177, 205, 210, 218-220, 246, 251, 253, 257, 262, 264, 266, 277, 278
Niveau de vie 7, 135
Numéro des filés 23, 25-27, 29, 56, 61, 71, 72, 74, 75, 156, 212, 215

O

Or 148, 242
Organisation commerciale, voir Vente
Organisation du travail, voir Production
Outillage, voir Equipement
Ouvraison (façon) 30, 31, 35, 42, 43, 48, 52, 71, 72, 211

P

Parc-machines, voir Equipement
Placement, voir Hypothèque, Investissement
Population active 7, 43, 212
Pouvoir d'achat 37, 125, 127, 131, 134, 135, 137
Power-loom, voir Métiers à tisser
Prix alimentaires 129-131, 146, 157, 158
Prix céréaliers 128, 131-133, 135, 138
Prix de revient 31, 42, 50, 72
Prix textiles 18, 19, 30, 45, 47, 51, 57, 66, 134, 146, 175, 204, 205, 215, 240, 266
Production
– de filés 9, 28, 68
– de toiles de coton et cotonnades 24, 27, 53, 162
– d'indiennes (imprimés) 19, 21, 27, 48, 68, 191-193, 203, 204, 271
– organisation du travail, de la production 8, 11, *173-180*, 205, 211, 217, 219, 259, 260
Produit courant (commun, ordinaire, standard) 22, 24, 31, 37, 41, 42, 46, 50, 64, 65, 104, 172, 192, 248
Produit de luxe 18, 19, 21, 22, 30, 41, 42, 47, 104, 143, 172, 227, 235, 240, 248, 278
Produit fait main 8, 52, 55, 68, 193, 213, 255, 275
Produit fini (industrie de finition) 9, 10, 11, 13, *19-23*, 28-30, 32, 35, 36, 43, 46, 55, 61, 63, 122, 123, 172, 182, 191, 213-215, 218, 235, 236, 244, 246, 250, 252, 253, 257, 259, 263, 272, 273
Produit semi-fini (industrie de base) 8, 10, 11 *23-26*, 27, 30, 31, 35, 46, 54, 55, 61, 63, 122, 212-215, 244, 263
Profit (bénéfice) 62, 124, 174, 175, 205, 206, 227, 236, 251, 258, 260, 265, 267, 271, 278, 279
– réinvestissement 31, 61, 95, 206, 254, 271
Progrès (changement) technique 11, 12, 19, 29, 30, 32, 36, 55, 61, 66, 67, 69, 71, 72, 123, 163, 171, 176, 193, 202, 206, 212, 213, 215, 218, 223, 272, 273
Prohibition 19, 24, 57, 234, 246
Protection/Protectionnisme 20, 27, 35-37, 215, 244, 246

R

Réforme 82, 84, 86
Refuge 21, 80, 107, 115, 274
Registre de paroisse 96, 185, 198
Registre foncier 197, 222
Réglementation gouvernementale
– gouvernement bernois 24
– gouvernement français 19, 24, 37, 104, 116
Ressources énergétiques 29, 30, 32, 154
Retard (archaïsme) 8, 28, 31, 69, 70, 114, 125, 193, 203
Revenus fiscaux 126-128, 134, 135, 138, 147, 153, 162, 223
Revenus publics 93, 112
Revenus textiles 13, 17, 181, 184
Révolution française 19, 22, 114, 115, 120, 127
Révolution industrielle *7-14*, 18, 19, 272, 277
Roue de lavage 196
Roue hydraulique 33, 59, 182
– concession hydraulique 185, 195, 196
Rouleau à imprimer (cylindre) 19, 30, 48, 49, 67, 68, 71, 192, 193, 206, 276
– rendement 67

S

Salaire (rémunération) 18, 25, 30, 31, 33, 34, 37, 42-44, 51, 52, 54, 62, 73, 75, 180, 194, 202, 204, 205, 219, 255
Secteur agricole 81, 113, 183, 199
– élevage 8, 43, 81
– paysannerie 80, 82, 107
– revenus 84
– travail agricole, rural 7, 8, 12, 34, 43, 213
Secteur industriel 7, 43
Self-actor, voir Métiers à filer
Service mercenaire 80, 84
Société 189
– commerciale 142, 143, 149, 166, 173, 174, 261
– internationale 98, 100, 120
– maritime 98-100, 104
– par actions, voir aussi Actionnaire 58, 169, 268
Soie 7, 24, 52, 58, 103, 183, 192, 212, 221, 239, 240, 278, 279
Spécialisation 31, *44-50*, 55, 69, 76, 122, 170, *172-176*, *185-193*, 203, 214, 218, 227, *229-235*, 241, 244, 249, 254, 278, 279
Structures bancaires 110
Structures commerciales 173, 221, 226, 236, 238, 241, 250, 279
Structures industrielles (de la production) 180, 250, 252, 276
Succursale, voir Filiale
Système monétaire 87, 242

T

Take-off, voir Démarrage
Techniques financières 91, 113, 279
Teinture 23, 49, 50, 179, 184, 186, 196, 199, 200, 214, 215, 253, 256, 259, 266
Tissage 17, 29, 35, 43, 44, 51, 52, 55, 70, 176
Tissage au plumetis 46, 53, 255
Tissage en blanc *21-23*, 36, 51-53, 64, 65, 255, 272
Tissage en couleurs (fils teints) *22-23*, 25, 45, 46, 51-53, 65, 66, 252, 255, 256, 259, 262, 263, 272
Tissage façonné (jacquard) *45-46*, 63, 252, 263
Tissage manuel 11, 12, 13, *23-26*, 27, 30-32, 36, 51, 53, 64, 65, 125, 180, 182-191, 212, 255, 257, 258, 265, 267
Tissage mécanique 8, 10, 11, 27, 30-32, 51, 53, *62-63*, 64, 76, 125, 170, 183-193, 197, 209, 213-215, 252-255, 257-259, 273
Transport, coût 35, 76
Travail à domicile, voir aussi Industrie domestique 8, 13, 34, 42, 43, 51, 52, 54, 55, 108, 213, 252, 256, 265
Travail à façon 8, 160, 205, 217, 219, 223, 234, 251, 259-262, 276
Travail des enfants 34, 35
Travail en fabrique 8, 11, 43, 51, 52, 55, 79, 252, 253, 256, 259, 265
Travail manuel 11, 31, 35, 42, 48, 52, 68, 123, 213, 223, 255, 256
Tressage de la paille 51
Turbine 33, 59

U

Usine 73, 165

V

Valeur ajoutée 12, 35
Vente (organisation, techniques) 40, 236, 237, 246, 247
Verlagssystem 8, 12, 13, 73, 159, 160, 165, 173, 174, 217-219, 233, 257, 267, 276-278

W

Water-frame, voir Métiers à filer

Z

Zollverein 20, 38, 48, 66

Imprimé en Suisse

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Levées du fisc à Saint-Gall 128

Graphique 2: La hausse des prix au XVIIIe siècle. Concordances tendancielles 130

Graphique 3: Prix céréaliers aux XVIIe et XVIIIe siècles. Comparaison des mouvements de prix entre divers marchés suisses 132

Graphique 4: Evolution de la fortune moyenne à Saint-Gall 136

Graphique 5: Evolution des grandes fortunes à Saint-Gall. Première génération fiscale 140

Graphique 6: Evolution des grandes fortunes à Saint-Gall. Deuxième génération fiscale 141

Graphique 7: Saint-Gall. Première génération fiscale: fortune moyenne 146

Graphique 8: Les premières filatures mécaniques dans les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell 155

Graphique 9: Saint-Gall. Deuxième génération fiscale: fortune moyenne 157

Graphique 10: Les fabriques d'impression dans le canton de Glaris (première moitié du XIXe siècle) 186

Graphique 11: Les filatures et tissages mécaniques dans le canton de Glaris (première moitié du XIXe siècle) 190

LISTE DES TABLEAUX

Evolution de l'industrie à domicile et du travail en fabrique (en % de la population active dans l'ensemble du secteur industriel), 1800-1880 43
Ouvriers occupés dans l'industrie du coton (travailleurs à domicile et ouvriers de fabrique), 1840/1850 - 1872/1876 43
Les métiers à tisser dans l'industrie cotonnière suisse, 1843/1844-1883 53
Nombre de broches à filer le coton en Suisse, 1813/1814-1853 59
Le tissage mécanique en Suisse, 1843-1865/1867 62
Glaris. Répartition des ouvriers dans l'industrie du coton (impression, tissage et filature), 1837 183
Glaris. Industrie cotonnière: entreprises et ouvriers, 1837-1843 184
Glaris. Liste des fabriques d'impression fondées dans la première moitié du XIXe siècle 187
Glaris. Liste des filatures et tissages mécaniques fondés dans la première moitié du XIXe siècle 190
Glaris. Provenance économique des fondateurs de manufactures d'impression (première moitié du XIXe siècle) 199
Glaris, Saint-Gall, Appenzell. Entreprises textiles et intégration des firmes vers 1840 214

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 7

PREMIÈRE PARTIE: CARACTÈRES DE L'INDUSTRIALISATION TEXTILE EN SUISSE 15

Chapitre premier: Les modalités de l'industrialisation dans le coton 17

1. Les mutations de l'industrie suisse du coton: 1760-1830/1840 17

a) Les industries de finition 19
L'indiennage (p. 19). Le tissage en blanc et couleurs; la broderie (p. 21).

b) Les industries primaires: tissage des écrus et filature 23
Les toiles de coton et filés grossiers (p. 23). Les mousselines et filés fins (p. 25).

c) La mécanisation de la filature 26

2. Le modèle continental de l'industrialisation 28
Un décalage industriel (p. 28). Angleterre: avantage houillier et intégration des entreprises (p. 30). Continent: insuffisances énergétiques, mais abondance de main-d'œuvre (p. 30). En Suisse: handicap énergétique et atout main-d'œuvre (p. 32).

3. Les données exogènes de l'industrialisation en Suisse 36

a) Modification des conditions d'échanges internationaux 37

b) Concurrence anglaise 41

4. Les voies de la spécialisation 44

a) Diversification textile 44
Le tissage façonné (p. 45). La broderie (p. 46). L'impression (p. 47).

b) Qualification du travail et mécanisation 50

Chapitre II: Le dualisme des formes de l'industrialisation en Suisse 55

1. La mécanisation 56

2. Les blocages techniques 64

3. A la recherche d'explications 69

4. Industrialisation et capital 73

DEUXIÈME PARTIE: CAPITAUX ET INVESTISSEMENTS 77

Préambule 79

A. Les orientations des capitaux suisses 84

Chapitre III: Les placements hypothécaires en Suisse 84

Chapitre IV: Placements et investissements extérieurs au XVIIIe siècle 89
1. Points de départ 89
2. Les placements en fonds publics: le portefeuille étranger de la Suisse 91
3. Autres avoirs sur l'étranger: les investissements dans le secteur privé 94
a) Secteurs commercial et bancaire 95
Le «jeu infernal des Indes» (p. 98). Les vocations bancaires: affaires maritimes et gérance de portefeuilles (p. 100)
b) L'attrait pour le secteur industriel (fabrication textile et divers) 103
L'indienne (p. 103). La présence bâloise en Alsace (p. 105).

Chapitre V: Les marchés de capitaux en Suisse (fin XVIIIe - début XIXe siècles) 106
1. Les deux Suisses 106
2. Les imperfections du «marché financier» 109
3. Crédit hypothécaire et industrie 111
4. Les sources financières vives de la Suisse 114
Capitaux genevois en France (p. 117). Capitaux bâlois en Alsace (p. 118). Réorientation des disponibilités zurichoises (p. 119).

B. Le financement des activités cotonnières 122

Chapitre VI: L'extinction d'un capitalisme d'affaires: Saint-Gall au XVIIIe siècle 125
1. L'évolution de la fortune bourgeoise 126
Recettes fiscales nominales de la ville (p. 126). Fortunes réelles (p. 128). Interprétation des courbes (p. 134).
2. Répartition des biens et concentration des richesses 135
3. L'évolution des grandes fortunes au XVIIIe siècle 138
4. Capitalisme commercial et trafic international 139
Activités économiques de l'échantillon fiscal retenu (p. 139). Prestations fiscales du groupe (p. 144). La crise des affaires (p. 145). Emigration de capitaux (p. 148). Extinction de dynasties d'affaires (p. 150).

Chapitre VII: Capitaux commerciaux à Saint-Gall et industrie régionale: l'histoire d'un hiatus 153
1. Les filatures mécaniques 154
2. Capitaux manufacturiers et commerciaux à Saint-Gall dans la seconde moitié du XVIIIe siècle 156
3. Les investisseurs dans les premières filatures 163
a) Solution de continuité entre dynasties manufacturières et pionniers industriels 163
b) Origine des filateurs: la prépondérance des maisons de commerce 165
4. L'abdication du commerce 169
L'avènement des industriels (p. 170).
5. Une spécialisation bipolaire: commerce et industrie 172
a) Négociants saint-gallois et réorientation commerciale 172
b) Prolifération des tissages et pénurie de moyens 176

Chapitre VIII: Glaris: succès commercial et archaïsme industriel 181
1. Paysage industriel (de la fin du XVIIIe siècle aux environs de 1840) 181
2. Démarrage, spécialisation, croissance 185

3. Les investissements 193
a) Caractères de l'infrastructure 194
b) Origine des indienneurs 198
4. La tutelle des marchands 203

TROISIÈME PARTIE: COMMERCE ET INDUSTRIE 207

Préambule 209

Chapitre IX: Les forces en présence: travail, capitaux industriels et commerciaux 211
1. Le facteur travail dans l'industrialisation du coton 211
2. Précarité financière des milieux textiles 215
Endettement hypothécaire (p. 215). Industrie dispersée (p. 217).
3. Une source de capitaux et de crédit: les négociants 218
4. Où les capitaux commerciaux servent la mécanisation de l'industrie... et où ils abdiquent 220
Les exemples de Bâle et de Zurich (p. 221). Saint-Gall, Appenzell, Glaris (p. 222).

Chapitre X: Les pôles commerciaux en Suisse 225
1. Les pôles d'affaires se relaient 225
Glaris et Saint-Gall: déclin du grand commerce au XVIIIe siècle (p. 225). L'intervention des Zurichois dans les milieux bancaires internationaux (p. 228).
2. Les spécialisations 229
Entreprises de spéculation et grand commerce colonial (importation de matières premières) (p. 230). Du trafic régional à l'exportation des cotonnades (p. 232).
3. Les «matadors» et les autres 235
Les secteurs commerciaux faibles en capitaux (p. 236). Les secteurs forts (p. 239).
4. Les retombées sur le financement de l'industrie cotonnière 243

Chapitre XI: Les voies de la maturation industrielle 250
1. Le virage industriel des années 1830 à 1850 250
2. Mécanisation et recul du travail à domicile 253
Accroissement du nombre des broches et des métiers à tisser mécaniques (p. 254). Mécanisation du tissage en couleurs et de la broderie (p. 255).
3. Emancipation du fabricant. Intégration 257
Du fabricant à l'industriel (p. 257). Eviction des intermédiaires marchands (p. 259). Concentration des activités industrielles et commerciales dans les mêmes mains (p. 261).
4. Financement du mouvement d'intégration: quelques points de repère 263
a) Coût de l'intégration 263
b) Appel aux capitaux extérieurs 265
A la recherche d'associés (p. 266). Appel aux banques (p. 267).
c) Autofinancement et conjoncture des échanges internationaux 270

Conclusion 273
Les résultats de l'enquête (p. 276). Capitaux commerciaux et industrie (p. 277).

ANNEXES 281
Annexe I: Glossaire des termes techniques textiles 283
Annexe II: Placements et investissements extérieurs de la Suisse au XVIIIe (et au début du XIXe siècle) 289
Annexe III: Les impôts directs sur la fortune à Saint-Gall 311
Annexe IV: Le mouvement des prix, XVIIe-XVIIIe siècles 317
Annexe V: Les grandes fortunes à Saint-Gall au XVIIIe siècle 319
Annexe VI: Capital et filatures dans les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell 328
Annexe VII: Impôt sur le commerce et l'industrie (Handels- und Gewerbsabgabe). Appenzell Rhodes-Extérieures. 1801/1802 339
Annexe VIII: Impression, filature et tissage mécanique dans le canton de Glaris 343

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE 351

INDEX
Index des noms propres 368
Index thématique 375

LISTE DES GRAPHIQUES 380

LISTE DES TABLEAUX 381

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'Imprimerie des Arts et Métiers, à Lausanne,
le 10 mai 1982.
La reliure est due aux soins
de Mayer et Soutter S.A., à Renens.